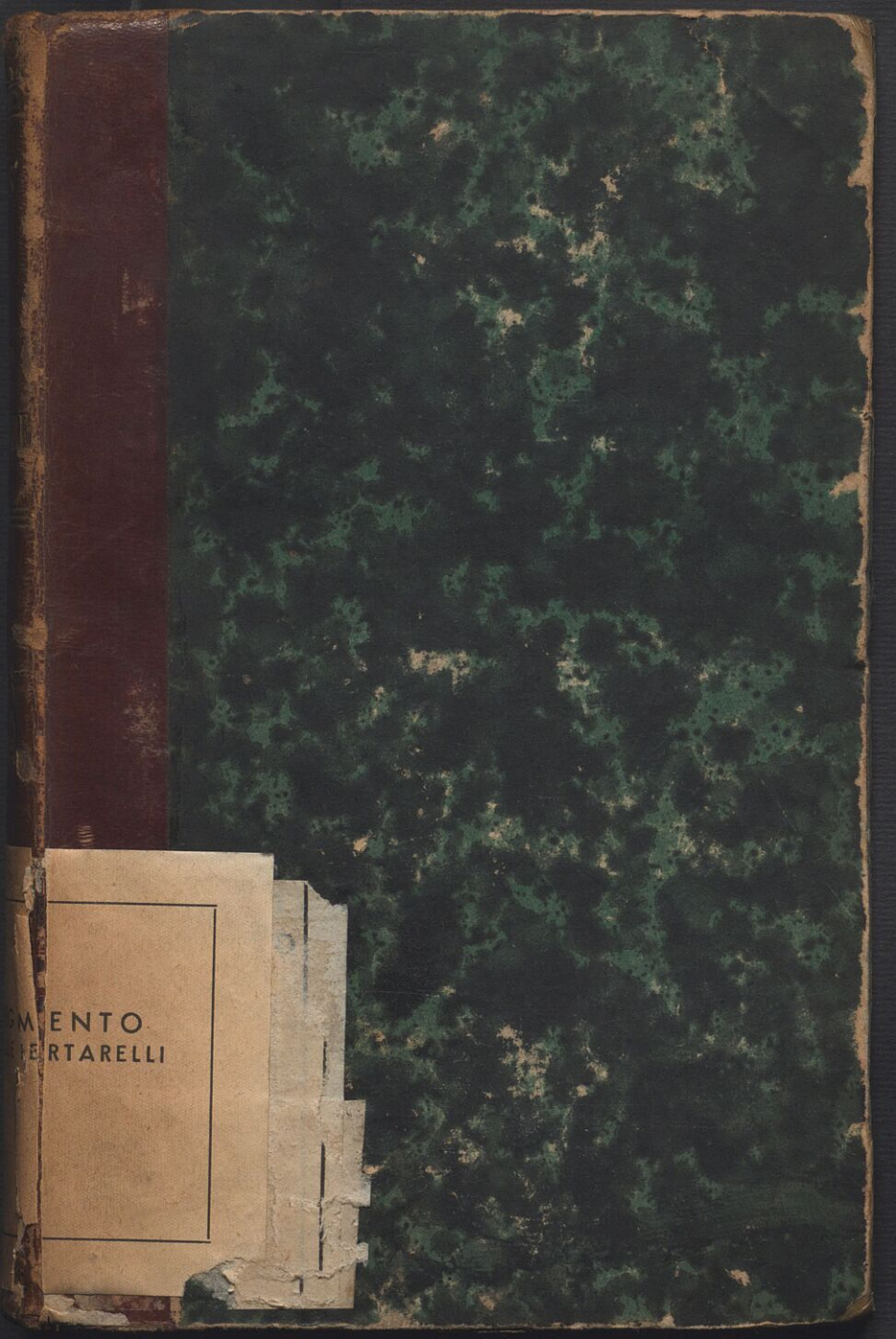
ENTO
ERTARELLI

THIERS

HISTOIRE
DU CONSULAT
ET DE L' EMPIRE

O DEL RISORGI
NE DOTT. ACHILLE
1925

550

MUSEO DEL RISORGIMENTO CASTELLO SFORZESCO

DONAZIONE DOTT. ACHILLE BERTARELLI

1925

Vol. I

550

HISTOIRE

DU

CONSULAT ET DE L'EMPIRE.

—

TOME I.

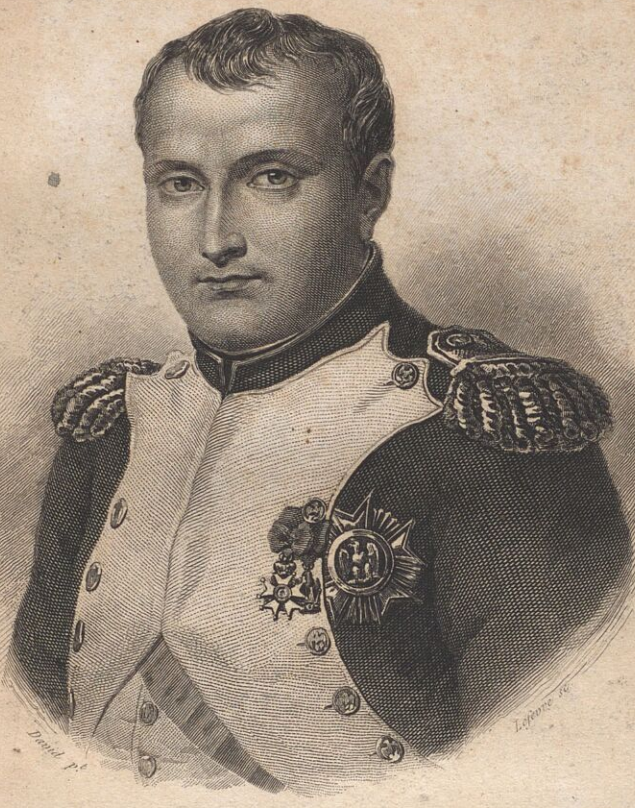
David p.t
Lefevre sc.

Auvergne Pinx.

Henry Robinson Sc.

THIERS.

T0009167 11 M
T0009167 24 W
INV. 305215
BER. I_ 550

HISTOIRE

DU

CONSULAT

ET DE

L'EMPIRE,

FAISANT SUITE A L'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE,

PAR AD. THIERS.

TOME PREMIER.

BRUXELLES.

Les commissions se reçoivent:

pour les États Sardes,
chez A. FONTANA,
à Turin.

pour le reste de l'Italie,
chez F. LE MONNIER,
à Florence.

1845.

CONSULAT ET EMPIRE.

LIVRE PREMIER.

CONSTITUTION DE L'AN VIII.

Entrée en fonctions des Consuls provisoires. — Partage d'attributions entre M. Sieyès et le général Bonaparte. — Le général s'empare de l'administration des affaires, et laisse à M. Sieyès le soin de rédiger la nouvelle Constitution. — État de la France en brumaire an VIII. — Désordre de l'administration et des finances. — Profonde misère des armées. — Troubles en Vendée. — Agitation du parti révolutionnaire dans quelques villes du midi. — Premiers efforts des Consuls provisoires pour remettre l'ordre dans les diverses parties du gouvernement. — Nomination de MM. Cambacérès au ministère de la justice, Laplace, au ministère de l'intérieur, Fouché, au ministère de la police, de Talleyrand, au ministère des affaires étrangères, Berthier, au ministère de la guerre, Forfait, au ministère de la marine, Gaudin, au ministère des finances. — Premières mesures financières. — Suppression de l'emprunt forcé progressif. — Création de l'agence des contributions directes, et confection immédiate des rôles arriérés depuis plusieurs années. — Création des obligations des receveurs généraux. — La confiance commence à se rétablir, les banquiers de Paris prêtent au gouvernement les premiers fonds dont il a besoin. — Envoi d'un secours aux armées. — Actes politiques des Consuls provisoires. — Révocation de la loi des otages, élargissement des prêtres détenus, et des naufragés de Calais. — Pourparlers avec les chefs du parti royaliste. — Suspension d'armes en Vendée, conclue avec MM. de Bourmont, d'Autichamp et de Châtillon. — Commencement de relations avec les cabinets étrangers. — État de l'Europe. — L'Angleterre et l'Autriche résolues à continuer la guerre. — Paul Ier, irrité contre ses alliés, est disposé à se retirer de la coalition, et à se rattacher au système de neutralité, adopté par la Prusse. — Importance de la Prusse en ce moment. — Le général Bonaparte envoie à Berlin son aide-de-camp Duroc. — Bruits de paix. — Sensible amélioration dans l'état matériel et moral de la France, par suite des premiers actes des Consuls provisoires. — On commence à s'occuper de la Constitution. — Projet de M. Sieyès conçu et médité depuis long-temps. — Les listes de notabilité, le Sénat conservateur, le Corps Législatif, le Tribunat, le grand électeur. — Désaccord entre M. Sieyès et le

général Bonaparte, relativement à l'organisation du pouvoir exécutif. — Danger d'une rupture entre ces deux personnages. — Des intermédiaires les rapprochent. — Le grand électeur est remplacé par trois consuls. — Adoption de la Constitution de l'an VIII, et sa mise en vigueur fixée au 4 nivôse an VIII.

La journée du 18 brumaire venait de mettre fin à l'existence du Directoire.

Les hommes qui, après les orages de la Convention, avaient imaginé cette espèce de république, n'étaient pas bien convaincus de l'excellence et de la solidité de leur ouvrage; mais au sortir du régime sanglant qu'ils avaient traversé, il leur était difficile de faire mieux ou autrement. Il était impossible, en effet, de songer aux Bourbons, que le sentiment universel repoussait; il était également impossible de se jeter dans les bras d'un général illustre, car, à cette époque, aucun de nos hommes de guerre n'avait acquis assez de gloire pour subjuguer les esprits. D'ailleurs, toutes les illusions n'étaient pas encore dissipées par l'expérience. On venait d'échapper aux mains du Comité de Salut Public; on n'avait essayé que la république sanglante de quatre-vingt-treize, consistant dans une assemblée unique, qui exerçait tous les pouvoirs à la fois; il restait un dernier essai à faire, celui d'une république modérée, dans laquelle les pouvoirs seraient sagement divisés, et dont l'administration serait confiée à des hommes nouveaux, étrangers à tous les excès qui avaient épouvanté la France. On imagina donc le Directoire.

Ce nouvel essai de république dura quatre années, depuis le 13 brumaire an IV jusqu'au 18 brumaire an VIII. Il fut entrepris avec bonne foi et bonne volonté, par des hommes dont la plupart étaient honnêtes, et animés d'excellentes intentions. Quelques personnages d'un caractère violent, ou d'une probité suspecte, comme le directeur Barras, avaient pu se mêler à la liste des gouvernants, qui, pendant ces quatre années, se transmirent le pouvoir; mais Rewbell, La Reveillère-Lepeaux, Le Tourneur, Carnot, Barthélemy, Roger-Ducos, Sieyès, étaient des citoyens probes, quelques-uns très-capables, et le dernier, M. Sieyès, un esprit tout à fait supérieur. Et cependant, la république directoriale n'avait bientôt présenté qu'une désolante confusion: moins de cruauté, mais plus d'anarchie, tel avait été le caractère du nouveau gouvernement. On ne guillotinait pas,

on déportait. On n'obligeait point à recevoir les assignats sous peine de mort, mais on ne payait personne. Nos soldats, sans armes et sans pain, étaient vaincus au lieu d'être victorieux. A la terreur avait succédé un malaise intolérable. Et comme la faiblesse a aussi ses emportements, cette république modérée d'intention avait fini par deux mesures tout à fait tyranniques, l'emprunt forcé progressif, et la loi des otages. Cette dernière mesure surtout, quoiqu'elle n'eût rien de sanguinaire, était l'une des vexations les plus odieuses inventées par la cruelle et féconde imagination des partis.

Est-il étonnant que la France, à laquelle les Bourbons ne pouvaient pas être présentés en quatre-vingt-dix-neuf, et qui, après le mauvais succès de la constitution directoriale, commençait à ne plus croire à la République, est-il étonnant que la France se jetât dans les bras de ce jeune général, vainqueur de l'Italie et de l'Égypte, étranger à tous les partis, affectant de les dédaigner tous, doué d'une volonté énergique, montrant pour les affaires militaires et civiles une aptitude égale, et laissant deviner une ambition qui, loin d'effrayer les esprits, était alors accueillie comme une espérance? Il aurait suffi de moins de gloire qu'il n'en avait pour s'emparer du gouvernement, car, quelque temps auparavant, on avait envoyé le général Joubert à Novi, afin qu'il pût y acquérir les titres qui lui manquaient encore, pour faire la révolution appelée depuis, dans nos annales, le 18 brumaire. L'infortuné Joubert avait été vaincu et tué à Novi; mais le jeune Bonaparte, toujours heureux et victorieux, du moins alors, échappant aux dangers de la mer comme aux dangers des batailles, était revenu d'Égypte en France d'une manière presque miraculeuse, et, à sa première apparition, le Directoire avait succombé. Tous les partis étaient accourus à sa rencontre, lui demandant l'ordre, la victoire et la paix.

Cependant ce n'était pas en un jour que l'autorité d'un seul pouvait remplacer cette démagogie, où tout le monde alternativement opprimé ou oppresseur avait joui un instant de la toute-puissance. Il fallait ménager les apparences, et, pour amener au pouvoir absolu la France fatiguée, la faire passer par la transition d'un gouvernement glorieux, réparateur et demi-républicain. Il fallait, en un mot, le Consulat, avant d'aboutir à l'Empire.

C'est cette partie de notre histoire contemporaine que je vais raconter aujourd'hui. Quinze ans se sont écoulés depuis que je retraçais les annales de notre première révolution. Ces quinze années, je les ai passées au milieu des orages de la vie publique; j'ai vu s'écrouler un trône ancien, et s'élever un trône nouveau; j'ai vu la Révolution française poursuivre son invincible cours: quoique les spectacles auxquels j'ai assisté m'aient peu surpris, je n'ai pas la prétention de croire que l'expérience des hommes et des affaires n'eût rien à m'apprendre; j'ai la confiance, au contraire, d'avoir beaucoup appris, et d'être ainsi plus apte, peut-être, à saisir et à exposer les grandes choses que nos pères ont faites, pendant ces temps héroïques. Mais je suis certain que l'expérience n'a point glacé en moi les sentiments généreux de ma jeunesse; je suis certain d'aimer, comme je les aimais, la liberté et la gloire de la France.

Je reprends mon récit au 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799).

La loi du 19 brumaire, qui instituait le Consulat provisoire, étant rendue, les trois nouveaux consuls, Bonaparte, Sieyès et Roger-Ducos, quittèrent Saint-Cloud pour se transporter à Paris. MM. Sieyès et Roger-Ducos, anciens membres du Directoire, étaient déjà établis au palais du Luxembourg. Le général Bonaparte abandonna sa petite maison de la rue de la Victoire, et vint, avec sa femme, ses enfants adoptifs et ses aides-de-camp, fixer sa demeure dans les appartements du Petit-Luxembourg. Là, rapproché de ses deux collègues, entouré des débris du dernier gouvernement et des éléments du gouvernement nouveau, il mit la main à l'œuvre, avec cette intelligence sûre et rapide, avec cette activité extraordinaire, qui avaient signalé sa manière d'agir à la guerre.

On lui avait associé deux collègues, MM. Roger-Ducos et Sieyès, tous deux pris dans le Directoire, et tous deux fort employés à détruire ce gouvernement, qu'ils méprisaient. M. Sieyès, surtout, avait été placé à côté du général Bonaparte, parce qu'il était le second personnage de la République. Auteur des plus grandes et des meilleures conceptions de la Révolution française, telles que la réunion des trois ordres, la division de la France en départements, l'institution des gardes nationales, M. Sieyès, dépourvu d'éloquence, avait rivalisé avec Mirabeau dans les

premiers jours de notre révolution, alors que la puissance de la parole était la première de toutes; et aujourd'hui que la guerre universelle assignait au génie militaire la première place, M. Sieyès, qui n'avait jamais porté une épée, était presque l'égal du général Bonaparte, tant est grande la puissance de l'esprit, même sans l'accompagnement des talents qui le rendent utile ou applicable. Mais maintenant qu'il fallait mettre la main aux affaires, M. Sieyès, qui était paresseux, chagrin, absolu dans ses idées, irrité ou bouleversé par la moindre contradiction, M. Sieyès ne pouvait rivaliser long-temps d'influence avec son jeune collègue, qui était capable de travailler jour et nuit, qu'aucune contradiction ne troublait, qui était brusque, mais point chagrin; qui savait charmer les hommes quand il le voulait, et, lorsqu'il négligeait de s'en donner la peine, avait toujours la ressource de les dominer par la force.

Il y avait toutefois un rôle qu'on assignait généralement à M. Sieyès, c'était de préparer la nouvelle Constitution, que les Consuls provisoires étaient chargés de rédiger, et de proposer à la France dans un délai prochain. On était encore un peu imbu à cette époque des idées du dix-huitième siècle; on croyait moins, mais on croyait trop encore, que les institutions humaines pouvaient être un pur ouvrage de l'esprit, et que la constitution d'un peuple pouvait sortir toute faite de la tête d'un législateur. Assurément, si la Révolution française avait dû avoir un Solon ou un Lycurgue, M. Sieyès était digne de l'être; mais il n'y a qu'un véritable législateur dans les temps modernes, c'est l'expérience. On ne pensait pas cela autant que nous le pensons aujourd'hui, et il était universellement admis que M. Sieyès devait être l'auteur de la nouvelle Constitution; on l'espérait, on le disait: on prétendait qu'il en possédait une, longuement méditée, que c'était une œuvre profonde, admirable, et que, débarrassé aujourd'hui des obstacles que les passions révolutionnaires lui avaient opposés, il pourrait la produire; qu'il serait le législateur, et le général Bonaparte l'administrateur du nouveau gouvernement, qu'à eux deux ils rendraient la France puissante et heureuse. Chaque époque de la Révolution avait eu ses illusions: l'époque actuelle devait aussi avoir les siennes; ce devaient être, il est vrai, les dernières.

Il fut donc convenu, d'un commun accord, que M. Sieyès

s'occuperait de la Constitution, et que le général Bonaparte gouvernerait. Il était urgent, en effet, de gouverner, car la situation sous tous les rapports était déplorable; le désordre moral et matériel était à son comble.

Les révolutionnaires ardents, battus à Saint-Cloud, avaient encore des partisans dans la société dite *du Manége*, et dans les sociétés analogues répandues en France. Ils avaient à leur tête peu d'hommes marquants des deux assemblées; mais ils comptaient parmi eux quelques officiers assez estimés dans nos armées: Bernadotte, personnage ambitieux, nourrissant des prétentions que son rang dans l'armée ne justifiait pas; Augereau, vrai soldat, dépourvu de raison, mais plein de bravoure, et n'ayant aucune influence; enfin, Jourdan, bon citoyen, bon général, que ses infortunes militaires avaient aigri, et jeté dans une opposition exagérée. On pouvait craindre que les fugitifs du conseil des Cinq-Cents ne se réunissent dans une ville considérable, n'y formassent une sorte de corps législatif et de directoire, et ne ralliassent autour d'eux les hommes qui conservaient encore toute l'ardeur des sentiments révolutionnaires, les uns parce qu'ils étaient compromis par des excès ou qu'ils possédaient des biens nationaux, les autres parce qu'ils aimaient le système républicain pour lui-même, et qu'ils craignaient de le voir succomber sous la main d'un nouveau Cromwell. Une pareille tentative eût été un embarras grave, dans une situation déjà très-difficile; on n'était pas sans inquiétude de la voir essayer à Paris même.

De la part de la faction opposée, on pouvait aussi concevoir des craintes sérieuses, car la Vendée était de nouveau en feu. M. de Châtillon sur la rive droite de la Loire, M. d'Autichamp sur la rive gauche, Georges Cadoudal dans le Morbihan, M. de Bourmont dans le Maine, M. de Frotté sur les côtes de Normandie, tous, excités et soutenus par les Anglais, avaient recommencé la guerre civile. La loi des otages, la faiblesse du gouvernement, les défaites de nos armées, tels étaient les motifs qui les avaient portés à reprendre les armes. M. de Châtillon avait un instant occupé Nantes; il n'y était pas demeuré, mais il y était entré. Cet accident avait suffi pour que les grosses communes du pays se couvrissent de retranchements élevés à la hâte, et s'entourassent de palissades, quand elles ne pou-

vaient pas s'entourer de murailles. Quelques-unes, afin de pourvoir à leur propre défense, retenaient le peu de fonds que les provinces insurgées versaient dans les caisses publiques, disant que, puisque le gouvernement ne songeait pas à les protéger, elles devaient elles-mêmes se charger de ce soin.

Le Directoire, quoique résolu à se garder des excès de la Convention, n'avait pu résister à toutes les propositions violentes que la guerre de la Vendée, dès qu'elle renaissait, inspirait ordinairement au parti révolutionnaire. Entraîné par le mouvement des esprits, il avait rendu la loi dite des otages, en vertu de laquelle tous ceux qui étaient ou parents ou complices supposés des Vendéens, devaient être détenus, et punis de certaines peines, en répression des actes qui se commettaient dans les localités, dont ils répondaient comme otages. Cette loi injuste et violente n'avait fait qu'irriter les passions, sans désarmer un seul bras dans la Vendée; et elle avait excité contre le Directoire un déchaînement inouï.

La guerre extérieure avait été un peu moins malheureuse vers la fin de la dernière campagne. La victoire du général Masséna devant Zurich, celle du général Brune au Texel, avaient repoussé l'ennemi assez loin de nos frontières; mais nos soldats se trouvaient dans un dénûment absolu. Ils n'étaient ni payés, ni habillés, ni nourris. L'armée qui avait vaincu en Hollande les Anglo-Russes, ayant l'avantage d'être entretenue par la République batave, était moins malheureuse que les autres; mais l'armée du Rhin, qui avait perdu la bataille de Stokach, celle d'Helvétie, qui avait gagné la bataille de Zurich, étaient plongées dans la misère. L'armée du Rhin, placée sur le sol français, y exerçait sans mesure, et sans fruit, le système des réquisitions; celle d'Helvétie vivait au moyen de contributions de guerre, frappées sur Bâle, Zurich, Berne, contributions mal perçues, mal employées, et qui, très-insuffisantes pour nourrir nos soldats, révoltaient l'indépendance et l'esprit d'économie du peuple suisse. L'armée d'Italie, depuis les désastres de Novi et de la Trebbia, repliée sur l'Apennin, dans un pays stérile, ravagé par la guerre, était en proie aux maladies et à la disette la plus affreuse. Ces soldats, qui avaient soutenu les plus grands revers sans en être ébranlés, et avaient montré, dans la mauvaise fortune, une constance à toute épreuve, couverts de hail-

lons, consumés par la fièvre et la faim, demandaient l'aumône sur les routes de l'Apennin, réduits à dévorer les fruits peu nourrissants que portent les terres arides de ces contrées. Beaucoup d'entre eux désertaient, ou allaient grossir les bandes de brigands, qui, dans le midi comme dans l'ouest de la France, infestaient les grandes routes. On avait vu des corps entiers quitter leurs postes sans ordre des généraux, et aller en occuper d'autres, où ils espéraient vivre moins misérablement. La mer, gardée par les Anglais, ne leur montrait en tout sens qu'un pavillon ennemi, et ne leur apportait jamais aucune ressource. Il y avait des divisions qui étaient privées de solde depuis dix-huit mois. On levait quelques vivres au moyen des réquisitions; mais, quant aux fusils, aux canons, aux munitions de guerre, qu'on ne se procure pas avec des réquisitions, nos soldats en manquaient totalement. Les chevaux, déjà insuffisants pour les services de l'artillerie et de la cavalerie, avaient été presque tous détruits par les maladies et par la faim.

Tels étaient les résultats d'une administration faible, désordonnée, et surtout d'une affreuse gêne financière. Les armées de la République avaient vécu des assignats et de la victoire, pendant plusieurs années. Les assignats n'étaient plus; et la victoire, après nous avoir tout à coup abandonnés, venait à peine de se montrer à nos légions, mais sans leur ouvrir encore les plaines abondantes de l'Allemagne et de l'Italie.

Il est nécessaire de donner ici une idée de notre situation financière, cause principale des maux de nos armées. Cette situation dépassait tout ce qu'on avait vu aux époques antérieures. L'Assemblée Constituante avait commis deux fautes, auxquelles on avait paré, jusqu'à un certain point, au moyen des assignats, mais auxquelles il ne restait plus de palliatif, depuis la chute de ce papier-monnaie. Ces deux fautes étaient, premièrement, la suppression des contributions indirectes, assises sur les boissons, sur le sel, sur les consommations en général; secondement, le soin laissé aux administrations municipales de faire elles-mêmes les rôles de la contribution foncière, et des autres contributions directes.

Par la suppression des contributions indirectes, le trésor avait perdu, sans compensation, le tiers de ses revenus. Le produit des domaines de l'État étant presque annulé par une

mauvaise administration, celui de l'enregistrement par le défaut de transactions particulières, celui des douanes par la guerre, les contributions directes formaient à peu près la seule ressource du trésor; mais ces contributions, qui représentaient 300 millions environ dans un budget de 500, étaient extraordinairement arriérées. Il y avait des débets pour l'an V, l'an VI et l'an VII. Les rôles pour l'an VI n'étaient pas achevés; pour l'an VII, il en restait encore un tiers à terminer; et pour l'année courante, c'est-à-dire pour l'an VIII (1799), ils étaient à peine commencés. Grâce à ce retard dans la confection des rôles, on ne pouvait pas percevoir les contributions courantes, et l'accumulation des contributions arriérées faisait naître de nouvelles difficultés de perception, parce qu'il fallait souvent demander aux contribuables l'acquittement de plusieurs années à la fois. Cet état de choses provenait de l'adoption d'un principe, en apparence juste, mais en réalité funeste: c'était de laisser les administrations locales s'imposer, en quelque sorte, en dressant elles-mêmes les rôles. Les administrations départementales et municipales étaient alors collectives, comme chacun sait. Au lieu des préfets, sous-préfets et maires, qui furent institués plus tard, il y avait auprès de toutes ces administrations des commissaires du gouvernement, ayant voix consultative, et la mission de provoquer, de solliciter l'accélération des travaux administratifs, mais non celle de les exécuter eux-mêmes. Le système des municipalités de canton, réunissant les quarante-quatre mille communes de France en cinq mille communes collectives, avait ajouté au désordre. Toutes les affaires locales se trouvaient abandonnées; mais, ce qui était un malheur plus grave, les deux grandes affaires de l'État, le recrutement de l'armée et la perception de l'impôt, étaient complétement négligées. Pour suppléer à ce défaut d'action administrative, on avait attribué aux cinq mille commissaires placés auprès des municipalités de canton, le soin d'accélérer la confection des rôles; mais ils n'avaient pas le seul pouvoir qui pût être efficace, celui de faire eux-mêmes; et d'ailleurs, partagés entre mille occupations diverses, ils ne donnaient qu'une attention médiocre à l'œuvre importante de la confection des rôles. L'indemnité qu'on leur accordait pour ce travail, beaucoup plus coûteuse que ne l'a été depuis la rétribution de la

régie des contributions directes, était pour le trésor une grosse dépense sans compensation.

Ainsi, les contributions directes, la principale branche du revenu de l'État, n'étaient point perçues. Outre ce déficit permanent, provenant du défaut de recettes, il y en avait un autre provenant de l'étendue des dépenses, alors fort supérieures aux ressources. La dépense ordinaire aurait pu se solder au moyen d'un revenu de 500 millions environ, mais la guerre l'avait portée à près de 700 millions. Il ne restait comme supplément que les biens nationaux, absorbés en majeure partie, d'ailleurs très-difficiles à vendre avantageusement, parce que le triomphe définitif de la Révolution présentait encore de grands doutes.

Cet état de choses avait amené des abus révoltants, et une situation qu'il faut faire connaître, pour l'instruction des peuples et des gouvernements.

Les assignats, ainsi que nous venons de le dire, n'existaient plus depuis long-temps. Les mandats, qui les avaient remplacés, avaient disparu aussi. Le papier-monnaie était donc complétement abandonné; et quelque grand que fût le vide, il valait mieux encore ne pas le remplir du tout, que de le remplir comme on avait fait auparavant, avec un papier forcé, qui n'était guère admis dans les payements quoique forcé, et qui donnait inutilement lieu à toutes les rigueurs de la loi pour le faire admettre. On suppléait de la manière suivante à ce papier-monnaie supprimé.

D'abord on se dispensait de payer, même en papier, les fonctionnaires, qui, en brumaire an VIII, n'avaient rien reçu depuis dix mois. Cependant il fallait donner quelque chose, aux rentiers, aux pensionnaires de l'État. On leur délivrait des *bons d'arrérage*, dont l'unique valeur consistait à être reçus comme argent, dans le payement des contributions. On n'acquittait pas la solde, mais on payait ce que les armées prenaient sur les lieux pour vivre, au moyen de *bons de réquisition*, recevables également en acquittement des impôts. Les compagnies chargées de pourvoir à quelques-uns des besoins du soldat, exécutant mal leur service, et quelquefois pas du tout, se faisaient délivrer, au lieu d'argent, des *délégations* sur les premières rentrées du trésor; et, grâce à ces espèces de titres, accordés fort arbitrairement, elles mettaient la main sur presque tout le numéraire qu'on

parvenait à faire arriver dans les caisses publiques. Enfin des *rescriptions* sur les biens nationaux, recevables en payement de ces biens, étaient un dernier papier ajouté à tous ceux que nous venons d'énumérer, et contribuant au plus affreux agiotage.

Ces valeurs, en effet, n'avaient pas cours forcé, comme autrefois les assignats; mais, jetées dans la circulation, sans cesse achetées et vendues sur la place de Paris, s'élevant ou s'abaissant au moindre souffle d'une nouvelle heureuse ou malheureuse, elles étaient le sujet d'une ruineuse spéculation pour l'État, et d'une affreuse démoralisation pour le public. Les gens d'affaires, dépositaires de tout le numéraire, pouvaient se les procurer à fort bon marché. Ils les rachetaient des mains des rentiers, des fournisseurs et autres détenteurs, au taux le plus bas, les faisaient ensuite présenter au trésor en payement des contributions, et versaient pour cent francs ce qui leur en avait coûté tout au plus quatre-vingts, et quelquefois soixante ou cinquante. Les comptables se livraient eux-mêmes à ce genre de spéculation, et, tandis qu'ils recevaient de l'argent d'une partie des contribuables, ils versaient au pair, dans les caisses de l'État, du papier qu'ils avaient acquis au plus vil prix. Aussi, fort peu de gens payaient-ils leurs contributions en numéraire; il y avait trop d'avantage à les acquitter en papier. De la sorte, le trésor ne recevait presque pas de valeurs réelles, et sa détresse s'augmentait chaque jour.

De même que l'irritation contre les Vendéens avait produit la loi des otages, l'irritation contre les faiseurs d'affaires avait inspiré la mesure de l'emprunt forcé progressif, destinée à frapper les gros capitalistes, et à leur faire supporter les frais de la guerre. C'était ce qu'on avait appelé en France l'impôt sur les riches, pendant les jours de la terreur; c'est ce qu'en Angleterre on appelait l'*income-tax*, impôt dont M. Pitt se servait alors, pour alimenter la guerre acharnée qu'il soutenait contre la France. Cet impôt, proportionné, non pas à l'étendue des propriétés immobilières, ce qui constitue une base certaine, mais à la richesse supposée des particuliers, était praticable, quoique avec beaucoup de peine, en Angleterre, dans un état régulier, où la fureur des partis ne faisait pas de l'évaluation des fortunes un moyen de vengeance. Mais il était en France impraticable, car, au milieu des désordres du temps, le jury

taxateur était une espèce de comité révolutionnaire, imposant capricieusement la richesse ou la pauvreté, au gré de ses passions, et ne passant jamais pour juste, même quand il l'était, ce qui équivaut presque à ne pas l'être. On n'avait pas osé présenter cette mesure, comme autrefois, sous la forme pure et simple d'un impôt: on l'avait dissimulée sous le nom d'*emprunt forcé*, remboursable, disait-on, en biens nationaux, et devant être réparti, suivant les facultés supposées de chacun, par un jury taxateur. Aussi cette mesure était-elle devenue l'une des calamités du moment. Elle formait, avec la loi des otages, les deux griefs le plus souvent allégués contre le Directoire. Elle n'était pas cause, comme on le disait, de la misère du trésor, misère due à un ensemble de circonstances; mais elle avait éloigné les riches spéculateurs, dont le secours était indispensable au gouvernement, et desquels il fallait qu'il se servît, ne fût-ce qu'un moment, afin de pouvoir se passer d'eux plus tard.

Cette situation financière était, comme nous l'avons dit, la cause principale du dénûment et des revers de nos armées. Parfaitement connue des puissances étrangères, elle leur inspirait la confiance de nous vaincre avec un peu de persévérance. Sans doute les deux victoires de Zurich et du Texel avaient un peu éloigné ces puissances du but qu'elles poursuivaient, mais ne les en avaient pas détournées. L'Autriche, fière d'avoir reconquis l'Italie, était décidée à combattre à outrance plutôt que de la céder de nouveau. Elle s'y conduisait déjà en souveraine absolue. Occupant le Piémont, la Toscane, les États-Romains, elle n'avait rappelé ni le roi de Sardaigne à Turin, ni le grand-duc de Toscane à Florence, ni le gouvernement pontifical à Rome. La défaite de Korsakoff et de Suwarow à Zurich, la touchait moins qu'on ne l'aurait cru. C'était à ses yeux un échec pour les armes russes, et non pour les armes autrichiennes, une faute des généraux Korsakoff et Suwarow, un événement militaire d'ailleurs fort réparable, très-fâcheux seulement s'il dégoûtait les Russes de la guerre. Mais elle espérait bien, avec l'influence et les subsides britanniques, les ramener sur le champ de bataille. Quant à l'Angleterre, riche de l'*income-tax*, qui produisait déjà plus de 200 millions par an, bloquant Malte, qu'elle espérait bientôt prendre par famine, interceptant l'envoi de tout secours à notre armée d'Égypte, qu'elle espérait

réduire prochainement par les privations et par la force, l'Angleterre était bien résolue à poursuivre tous les résultats dont se flattait sa politique, avant de déposer les armes. Elle comptait d'ailleurs sur une espèce de dissolution sociale en France, qui changerait bientôt notre pays en un pays ouvert, accessible à qui voudrait y entrer.

La Prusse, la seule des puissances du Nord qui n'eût pas pris part à la guerre, observait à l'égard du gouvernement français une réserve pleine de froideur. L'Espagne, obligée par le traité d'alliance de Saint-Ildefonse à faire cause commune avec nous, semblait très-fâchée de cette communauté d'intérêts. Tout le monde paraissait se soucier fort peu d'avoir des rapports avec un gouvernement prêt à succomber. Les victoires de Zurich et du Texel lui avaient rendu les égards extérieurs, mais pas la confiance des cabinets, avec lesquels il était en paix ou en alliance.

Ainsi, au dedans la Vendée de nouveau insurgée, au dehors les principales puissances de l'Europe en armes, rendaient le péril de la guerre doublement pressant. Il fallait, par la création de quelques moyens financiers, envoyer un premier secours aux armées affamées; il fallait les réorganiser, les reporter en avant, les bien commander, ajouter de nouvelles victoires à celles qu'on avait remportées à la fin de la dernière campagne; il fallait surtout enlever aux cabinets étrangers cette idée d'une prochaine dissolution sociale en France, qui rendait les uns si confiants dans le résultat de la guerre, les autres si défiants dans leurs relations avec nous; et tout cela ne pouvait s'obtenir que d'un gouvernement fort, qui sût contenir les partis, et imprimer aux esprits l'unité d'impulsion, sans laquelle il n'y a dans les efforts qu'on tente pour se sauver, ni ensemble, ni énergie, ni succès.

On était arrivé à cet excès du mal, qui souvent amène le retour du bien, à une condition toutefois, c'est qu'il reste des forces au corps malade dont on attend la guérison. Heureusement les forces de la France étaient grandes encore. La Révolution, quoique décriée par ceux qu'elle avait froissés, ou dont elle n'avait pas réalisé les illusions, n'en était pas moins, après tout, la cause de la justice et de la raison, et elle inspirait encore l'attachement qu'une grande cause inspire toujours. Elle

avait d'ailleurs de nombreux intéressés, liés à son sort, dans tous ceux qui avaient acquis des situations nouvelles, acheté des biens d'émigrés, ou joué un rôle compromettant. Enfin la nation n'était pas assez épuisée, moralement et physiquement, pour se résigner à voir les Autrichiens et les Russes envahir son territoire. Elle s'indignait, au contraire, à cette idée; ses armées fourmillaient de soldats, d'officiers, de généraux admirables, qui n'avaient besoin que d'une bonne direction. Toutes ces forces étaient prêtes à se réunir spontanément dans une seule main, si cette main était capable de les diriger. Les circonstances favorisaient donc l'homme de génie qui allait se présenter, et le génie lui-même a besoin des circonstances.

Que le jeune Bonaparte, par exemple, se fût offert en 1789, même avec ses talents et sa gloire, pour saisir la société française, tendant alors de toutes parts à se dissoudre, parce que les éléments en étaient devenus incompatibles, il aurait eu beau la serrer dans ses bras puissants, ses bras d'homme n'auraient rien pu contre les forces de la nature. Aujourd'hui, au contraire, que cette vieille société, brisée comme il fallait qu'elle le fût avant d'être refaite sur un modèle nouveau, ne présentait plus que des éléments épars, mais tendant eux-mêmes à se rapprocher, elle allait se prêter à tous les efforts de la main habile qui saurait s'en saisir. Le général Bonaparte avait donc pour lui et son génie, et la faveur des circonstances. Il avait toute une société à organiser, mais une société qui voulait être organisée, et qui voulait l'être par lui, parce qu'elle avait en lui une confiance immense, inspirée par des succès inouïs.

La loi qui décrétait le Consulat provisoire, attribuait aux trois Consuls de vastes pouvoirs. Cette loi les investissait de la plénitude du *pouvoir directorial;* les chargeait spécialement de *rétablir l'ordre dans toutes les parties de l'administration,* de *rétablir la tranquillité intérieure,* et de *procurer à la France une paix honorable et solide.* Elle leur adjoignait deux commissions législatives, de vingt-cinq membres chacune, choisies dans le Conseil des Anciens et dans celui des Cinq-Cents, chargées de remplacer le Corps Législatif, et de donner le caractère légal aux actes des Consuls. Elle autorisait ces deux commissions à décréter toutes les mesures nécessaires, sur la proposition de

l'autorité exécutive. Elle leur confiait, en outre, le soin si important de préparer la nouvelle Constitution. Et cependant, comme on ne pouvait pas leur attribuer de tels pouvoirs pour une durée de temps illimitée, la même loi statuait que, le 1er ventôse prochain, les deux Conseils des Anciens et des Cinq-Cents se réuniraient de plein droit, si une nouvelle Constitution n'avait été promulguée et acceptée. Pour ce cas les membres du Corps Législatif actuel demeuraient revêtus de leurs pouvoirs, sauf soixante d'entre eux, rayés de la liste des Conseils par mesure extraordinaire. La réunion éventuelle étant fixée au 1er ventôse, la dictature confiée aux Consuls provisoires était limitée à trois mois. C'était, en effet, une véritable dictature qu'on leur avait déférée; car ces commissions délibérant à huis-clos, divisées en diverses sections de finances, de législation, de Constitution, ne se réunissant que pour légaliser ce que le gouvernement avait à leur proposer, étaient les instruments les plus sûrs, les plus commodes pour agir avec promptitude. Il n'était au reste guère à craindre qu'on abusât de tels pouvoirs, car lorsqu'il y a tant de bien à faire, et si vite, les hommes ne perdent pas leur temps à faire le mal.

Le jour même de leur entrée au Luxembourg, les trois Consuls provisoires s'assemblèrent pour délibérer sur les plus pressantes affaires de l'État. C'était le 11 novembre 1799 (20 brumaire). Il fallait choisir un président, et bien que l'âge et la situation de M. Sieyès, semblassent appeler cette distinction, Roger-Ducos, quoique son ami, et comme entraîné par le sentiment du moment, dit au général Bonaparte: Prenez le fauteuil et délibérons. — Le général Bonaparte le prit à l'instant même. Cependant les actes des Consuls provisoires ne portèrent aucune mention d'un président. On fit un premier examen sommaire de la situation. Le jeune Bonaparte ignorait encore beaucoup de choses, mais il devinait celles qu'il ne savait pas. Il avait fait la guerre, pourvu à l'entretien d'armées nombreuses, administré des provinces conquises, négocié avec l'Europe: c'était là le meilleur des apprentissages dans l'art de gouverner. Pour les esprits supérieurs, mais pour ces esprits seulement, la guerre est une excellente école: on y apprend à commander, à se décider, et surtout à administrer. Aussi le nouveau Consul parut-il avoir sur toutes choses, ou une opinion faite,

ou une opinion qui se faisait avec la rapidité de l'éclair, surtout après avoir entendu les hommes spéciaux, qui étaient les seuls qu'il écoutât, et uniquement sur l'objet qui concernait leur spécialité.

Un genre de connaissance, fort regrettable dans l'exercice de l'autorité suprême, lui manquait alors, c'était la connaissance, non pas des hommes, mais des individus. Quant aux hommes, en général, il les connaissait profondément; mais, ayant toujours vécu aux armées, il était étranger aux individus qui avaient figuré dans la Révolution. Il y suppléait en s'aidant du témoignage de ses collègues. Mais, grâce à une pénétration rapide, à une mémoire prodigieuse, il allait connaître bientôt le personnel du gouvernement, aussi bien que celui de son armée.

Après cette première conférence, les rôles étaient pris et acceptés. Le jeune général, sans attendre l'avis de ses collègues, donnait le sien à l'instant même, résumait et réglait chaque affaire, avec la décision d'un homme d'action. Il était évident que l'impulsion allait partir de lui seul. On se retira après être convenu des choses les plus urgentes à faire; et M. Sieyès, avec une résignation qui honore sa raison et son patriotisme, dit le soir à MM. de Talleyrand et Rœderer: Nous avons un maître qui sait tout faire, qui peut tout faire, et qui veut tout faire. — Il en conclut sagement qu'on devait le laisser agir, car, dans ce moment, des rivalités personnelles auraient perdu la France. Il fut convenu de nouveau, par une sorte de partage d'attributions toute volontaire, que, pendant cette dictature qu'il fallait rendre courte et féconde, le général Bonaparte gouvernerait, et que M. Sieyès s'occuperait de la Constitution. C'était, comme on l'a déjà dit, un soin que l'opinion publique adjugeait à ce dernier, et, dans l'accomplissement duquel, son collègue n'était pas disposé à le contrarier beaucoup, un seul point excepté, l'organisation du pouvoir exécutif.

Ce qui pressait le plus était la composition du ministère. Ce sont les premiers hommes d'un pays qu'on y appelle dans une monarchie. Dans une république, ces premiers hommes étant devenus les chefs mêmes de la république, il ne reste pour le ministère que des hommes de second ordre, de vrais commis, sans responsabilité aucune, parce que la responsabilité réelle est montée plus haut. Quand des personnages comme

M. Sieyès et le général Bonaparte étaient consuls, des personnages même fort distingués, comme Fouché, Cambacérès, Reinhart, de Talleyrand, ne pouvaient être de véritables ministres. Leur choix n'avait d'autre importance qu'une certaine signification politique, et la bonne expédition des affaires. Sous ce rapport seulement, ces choix présentaient une sorte d'intérêt.

Le jurisconsulte Cambacérès, homme savant et sage, que nous ferons connaître plus tard, fut maintenu sans contestation au ministère de la justice. M. Fouché, après vive discussion entre les Consuls, conserva le ministère de la police. M. Sieyès ne voulait pas de lui, parce que c'était, disait-il, un homme peu sûr, et une créature du directeur Barras. Le général Bonaparte le soutint, et le fit maintenir. Il se croyait engagé à son égard par les services qu'il en avait reçus, pendant les événements du 18 brumaire. De plus, M. Fouché joignait à un esprit fort pénétrant une connaissance profonde des hommes et des choses de la Révolution. Il était alors le ministre indiqué de la police, comme M. de Talleyrand, avec son habitude des cours, sa pratique des hautes affaires, son esprit fin et conciliant, était le ministre indiqué des relations extérieures. M. Fouché fut maintenu; mais le déchaînement des révolutionnaires contre M. de Talleyrand était si grand, soit à cause de ses liaisons constantes avec le parti modéré, soit à cause de son rôle dans les derniers événements, qu'on fut obligé de différer de quelques semaines son retour au ministère des relations extérieures. M. de Reinhart fut, pour une quinzaine encore, maintenu dans ce poste. Le général Berthier, fidèle compagnon du vainqueur de l'Italie et de l'Égypte, son chef d'état-major inséparable, qui savait si bien comprendre et rendre ses ordres, le général Berthier reçut le portefeuille de la guerre, qu'on retirait à M. Dubois-Crancé, jugé beaucoup trop ardent dans ses opinions. Au ministère de l'intérieur, on remplaça M. Quinette par un savant illustre, M. de La Place. C'était un grand et juste hommage rendu à la science; mais ce ne fut pas un service rendu à l'administration. Ce beau génie était peu propre au détail des affaires. Un habile ingénieur des constructions navales, M. Forfait, remplaça M. Bourdon (de l'Oise) au ministère de la marine. En ce moment, le choix le plus important peut-être était celui du ministre des finances. Dans les départements déjà indiqués, les Consuls

pouvaient suppléer les ministres, notamment dans les deux plus considérables, la guerre et les relations extérieures: le général Bonaparte, en effet, pouvait parfaitement suppléer MM. Berthier et de Reinhart. Mais il n'en était pas ainsi aux finances. C'est là une matière où les connaissances spéciales sont indispensables; et il n'y avait dans le ministère qui s'en allait avec le Directoire, aucun homme qui pût utilement travailler à une réorganisation des finances, devenue nécessaire et urgente. Il existait un ancien premier commis, esprit peu brillant, mais solide, et fort expérimenté, qui avait rendu, soit sous l'ancien régime, soit même pendant les premiers temps de la Révolution, de ces services administratifs, obscurs mais précieux, dont les gouvernants ne sauraient se passer, et dont ils doivent tenir grand compte. Le premier commis dont il s'agit ici, était M. Gaudin, depuis duc de Gaëte. M. Sieyès, fort en état de juger les hommes, quoique peu capable de les manier, avait discerné M. Gaudin, et avait voulu lui confier le portefeuille des finances vers la fin du Directoire. M. Gaudin, bon financier, mais citoyen timide, n'avait pas voulu accepter l'offre qui lui était faite, sous un gouvernement expirant, auquel il manquait la première condition du crédit, la force et l'apparence de la durée. Mais quand le pouvoir parut échoir sans contestation, à des mains habiles et fortes, il ne pouvait plus éprouver les mêmes répugnances. Le général Bonaparte, ayant un goût très-décidé pour les hommes pratiques, partagea sans hésiter l'avis de son collègue Sieyès, et offrit à M. Gaudin l'administration des finances. M. Gaudin accepta ce poste, où il n'a cessé, pendant quinze ans, de rendre d'éminents services.

Le ministère se trouvait ainsi complété. Une dernière nomination fut ajoutée aux précédentes, ce fut celle de M. Maret, depuis duc de Bassano, qui devint secrétaire des Consuls, sous le titre de secrétaire d'État. Chargé de préparer pour les Consuls les éléments de leur travail, de rédiger souvent leurs résolutions, de les communiquer aux chefs des divers départements, de garder tous les secrets de l'État, il avait une espèce de ministère, destiné quelquefois à suppléer, à compléter, à contrôler les autres. Un esprit cultivé, une certaine connaissance de l'Europe, avec laquelle il avait déjà traité, notamment à Lille avec lord Malmesbury, une mémoire sûre, une fidélité à toute

épreuve, le destinaient à devenir auprès du général Bonaparte l'un de ses compagnons de travail les plus commodes, et les plus constamment employés. Le général Bonaparte préférait chez ceux qui le servaient l'exactitude et l'intelligence, à l'esprit. C'est le goût des génies supérieurs, qui ont besoin d'être compris et obéis, et point suppléés. Ce fut là le motif de la grande faveur du général Berthier, pendant vingt années. M. Maret, sans l'égaler à beaucoup près, eut dans la carrière civile, quelques-uns des mérites de cet illustre chef d'état-major dans la carrière militaire.

Le général Lefebvre fut maintenu dans le commandement de la 17e division militaire. On se souvient qu'il avait d'abord, dans la matinée du 18 brumaire, montré quelque hésitation, et qu'il s'était ensuite aveuglément jeté dans les bras du nouveau dictateur. Il en fut récompensé par la 17e division militaire, et par le gouvernement de Paris. On pouvait compter désormais sur sa fidélité.

Des membres des deux Conseils, signalés par leur coopération au 18 brumaire, furent envoyés dans les provinces, pour expliquer et justifier cet événement, et, au besoin, pour remplacer ceux des agents de l'autorité, qui auraient pu se montrer ou récalcitrants, ou insuffisants. L'événement du 18 brumaire était partout accueilli avec joie ; néanmoins le parti révolutionnaire avait, dans les hommes compromis par leurs excès, des sectateurs qui pouvaient devenir dangereux, surtout du côté des provinces du midi. Là où ils se montraient, la jeunesse qu'on avait appelée dorée, était toute prête à en venir aux mains avec eux. La défaite ou la victoire des uns ou des autres, aurait entraîné de graves inconvénients.

Il fut apporté quelques changements dans la distribution des grands commandements militaires. Le général Moreau, profondément irrité contre le Directoire, qui avait si mal récompensé son dévouement patriotique pendant la campagne de 1799, avait consenti à se faire le lieutenant du général Bonaparte, pour l'aider à consommer la révolution du 18 brumaire. A la tête de 300 hommes, il était descendu au rôle de gardien du Luxembourg, palais dans lequel les directeurs se trouvaient prisonniers, tandis que leur déchéance se décidait à Saint-Cloud. Le général Bonaparte, qui, en flattant habilement l'orgueil et

les ressentiments de Moreau, l'avait conduit à accepter ce rôle singulier, lui devait un dédommagement. Il réunit en une seule les deux armées du Rhin et de l'Helvétie, et lui en conféra le commandement. C'était la plus nombreuse, la plus belle armée de la République, et on ne pouvait la mettre en de meilleures mains. Le général Moreau avait jeté peu d'éclat dans la dernière campagne. Ses services très-réels, surtout quand avec une poignée d'hommes il arrêta la marche victorieuse de Suwarow, n'étaient cependant pas des victoires, et ne furent pas appréciées à leur juste valeur. A cette époque la bataille de Zurich avait tout effacé. De plus, la conduite politique de Moreau dans l'affaire du 18 fructidor, lorsqu'il dénonça Pichegru, ou trop tôt ou trop tard, lui avait nui dans l'opinion, et l'avait fait juger comme un caractère faible, tout à fait au-dessous de lui-même, quand il était hors du champ de bataille. Le général Bonaparte le relevait donc beaucoup en lui décernant un si vaste commandement, et il prenait en outre une détermination fort sage. Les légions du Rhin et de l'Helvétie, contenaient les plus chauds républicains de l'armée, et beaucoup d'envieux de la gloire acquise en Italie et en Égypte. Masséna les commandait, et il aimait peu le général Bonaparte, quoique subjugué par son génie. Il passait tour à tour, à son égard, de l'admiration à la mauvaise humeur. On pouvait craindre de sa part quelque fâcheuse démonstration, à l'occasion du 18 brumaire. Le choix de Moreau coupait court à toutes les manifestations possibles, et enlevait à une armée mécontente un général mal disposé. Ce choix était également bon sous le rapport militaire; car cette armée du Rhin et d'Helvétie était destinée, si la guerre recommençait, à opérer en Allemagne, et personne n'avait aussi bien étudié que Moreau cette partie du théâtre de la guerre.

Masséna fut envoyé à l'armée d'Italie, sur des lieux et parmi des soldats qui lui étaient parfaitement connus. Il était honorable pour lui d'être choisi comme réparateur des fautes commises en 1799, et comme continuateur des exploits du général Bonaparte en 1796. Séparé de l'armée au milieu de laquelle il venait de vaincre, de se créer des appuis, il allait être transporté au milieu d'une armée nouvelle, à laquelle le Directoire était odieux, et où il ne devait trouver que des approbateurs du 18 brumaire. Ce choix, comme le précédent, était

parfaitement entendu sous le rapport militaire. C'était l'Apennin qu'il fallait disputer aux Autrichiens, et pour une guerre de ce genre, sur ce théâtre d'opérations, Masséna n'avait pas son pareil.

Après avoir pourvu à ces nominations indispensables, les Consuls durent s'occuper d'une affaire au moins aussi pressante, c'était celle des finances. Avant d'obtenir de l'argent des capitalistes, il fallait leur donner la satisfaction de supprimer l'emprunt forcé progressif, qui partageait avec la loi des otages la réprobation universelle. L'emprunt forcé, comme la loi des otages, était loin d'avoir produit tous les maux qu'on lui attribuait. Mais ces deux mesures, fort mesquines sous le rapport de l'utilité, avaient le tort, sous le rapport moral, de rappeler les souvenirs les plus odieux de la terreur. Aussi tout le monde était-il d'accord pour les condamner. Les révolutionnaires eux-mêmes qui, dans leur ardeur patriotique, les avaient demandées au Directoire, par un retour fort ordinaire aux partis, s'étaient subitement prononcés contre ces mesures, dès qu'ils en avaient vu le mauvais succès.

A peine installé, le ministre Gaudin, sur l'ordre des Consuls, présenta aux commissions législatives une résolution, dont l'objet était la suppression de l'emprunt forcé progressif. Cette suppression eut lieu aux applaudissements universels. On remplaça l'emprunt forcé par une subvention de guerre, consistant en une addition de 25 centimes au principal des contributions foncière, mobilière et personnelle. Cette subvention était payable, comme les autres contributions, en argent ou en papiers de toute espèce; mais, vu l'urgence, on exigea que la moitié fût acquittée en numéraire.

La subvention de guerre qu'on venait de substituer à l'emprunt forcé progressif, ne pouvait pas donner des ressources immédiates, car elle ne devait être perçue que sur les rôles des contributions directes, et en même temps que ces contributions, dont elle n'était, en réalité, que l'augmentation dans la proportion d'un quart. Il fallait, pour le service courant, et surtout pour les armées, quelques fonds, versés tout de suite au trésor. M. Gaudin, en raison de ses nouveaux actes, destinés surtout à plaire aux grands capitalistes, fit un appel aux principaux banquiers de la capitale, et leur demanda un secours, dont

l'urgence frappait tous les esprits. Le général Bonaparte intervint directement auprès d'eux, et une somme de 12 millions en numéraire fut immédiatement prêtée au gouvernement. Elle devait être remboursée sur les premières rentrées de la contribution de guerre.

Ce secours était un grand bienfait, et il honorait le bon esprit des banquiers de la capitale. Mais ce n'était qu'un aliment de quelques jours. Il fallait des ressources plus durables.

On a vu au commencement de ce livre, comment la suppression des contributions indirectes, résolue au début même de la Révolution, avait réduit le trésor au seul revenu des contributions directes; comment ce revenu était lui-même presque annulé par le retard dans la confection des rôles; comment enfin les assignats, moyen ordinaire de combler tous les déficits, ayant totalement disparu, on faisait le service avec des papiers de diverse nature, qui, n'ayant pas cours forcé de monnaies, ne gênaient plus, comme auparavant, les transactions particulières, mais laissaient le gouvernement sans ressources, et donnaient naissance au plus hideux agiotage. Il fallait sortir de cet état, et réorganiser la perception, si on voulait rouvrir les sources du revenu public, et, avec les sources du revenu public, celles du crédit.

Dans tout pays où il existe des contributions sur les propriétés et les personnes, ce que nous nommons en France contributions directes, il faut un état des propriétés avec évaluation de leur produit, un état nominatif des personnes avec évaluation de leurs facultés pécuniaires; il faut tous les ans modifier ces états, suivant la translation des propriétés de main en main, suivant la naissance, la mort, le déplacement des personnes; il faut ensuite répartir tous les ans, entre les propriétés et les personnes, la somme d'impôts qui a été décrétée; il faut enfin une perception tout à la fois exacte et prudente: exacte, pour assurer les rentrées; prudente, pour ménager les contribuables. Rien de tout cela n'existait en l'an VIII (1799).

Le cadastre, ouvrage des quarante années écoulées, n'était pas commencé. Il y avait d'anciens livres terriers dans quelques communes, et un état général des propriétés, entrepris sous la Constituante. Ces données, fort peu exactes, étaient cependant mises à profit. Mais les opérations qui consistent à reviser les

états des propriétés et des personnes suivant leurs mutations incessantes, et à répartir annuellement entre elles la somme décrétée de l'impôt, ces opérations, qui constituent proprement ce qu'on appelle la confection des rôles, étaient livrées aux administrations municipales, dont nous avons déjà fait connaître la désorganisation et l'incurie.

La perception n'était pas dans un moindre désordre. Elle était adjugée au rabais, à ceux qui offraient de percevoir à moindres frais. Ces adjudicataires versaient les fonds perçus dans les mains de préposés, qui servaient d'intermédiaires entre eux et le receveur général. Ils étaient les uns et les autres en débet. Le désordre qui présidait à toutes choses ne permettait guère de les surveiller. D'ailleurs la non-confection des rôles leur fournissait toujours une excuse plausible pour le retard des versements, et l'agiotage un moyen de s'acquitter en papiers dépréciés. En un mot, ils recevaient peu, et versaient encore moins.

Sur l'avis de M. Gaudin, les Consuls ne craignirent pas de revenir à certaines pratiques de l'ancien régime, que l'expérience avait démontrées bonnes et utiles. Sur le modèle amélioré de l'ancienne administration des vingtièmes, on créa l'agence des contributions directes, toujours repoussée jusque-là, par la fâcheuse idée de laisser aux administrations locales le soin de s'imposer elles-mêmes. Un directeur et un inspecteur par département, 840 contrôleurs répandus, en plus ou moins grand nombre, dans les arrondissements, devaient exécuter eux-mêmes le travail des rôles, c'est-à-dire composer la liste des propriétés et des personnes, constater les changements survenus dans l'année, et leur appliquer la portion de l'impôt qui leur revenait. Ainsi, au lieu des cinq mille commissaires cantonnaux, réduits à solliciter auprès des communes la confection des rôles, on devait avoir 99 directeurs, 99 inspecteurs, et 840 contrôleurs, exécutant eux-mêmes le travail, et coûtant à l'État 3 millions au lieu de 5. On espérait qu'en six semaines, cette administration serait complétement organisée, et qu'en deux ou trois mois, elle aurait achevé le tiers restant à faire des rôles de l'an VII (année écoulée), tous ceux de l'an VIII (année courante), enfin tous ceux de l'an IX (année prochaine).

Il fallait le courage de vaincre quelques préventions, et le général Bonaparte n'était pas homme à s'arrêter devant des

préventions. Les commissions législatives, discutant à huis-clos, adoptèrent le projet proposé, après quelques observations. Des garanties furent accordées à ceux des contribuables qui auraient des réclamations à élever; garanties qui se trouvèrent assurées depuis, avec plus de précision, au moyen de l'institution des conseils de préfecture. La base de toute contribution régulière se trouva ainsi rétablie.

Cela fait, il fallait organiser la perception, et la rentrée des fonds au trésor.

Aujourd'hui, grâce à l'ordre parfait que l'Empire et les gouvernements postérieurs ont successivement introduit dans nos finances, le recouvrement des fonds du trésor s'exécute avec une facilité et une régularité, qui ne laissent plus rien à désirer. Des percepteurs reçoivent, mois par mois, les *contributions directes*, c'est-à-dire les impôts assis sur la terre, les propriétés bâties et les personnes, les versent au receveur particulier placé dans chaque chef-lieu d'arrondissement, et celui-ci dans les mains du receveur général, placé au chef-lieu du département. Les receveurs des *contributions indirectes*, lesquelles se composent des droits de douane établis aux frontières sur les marchandises étrangères, des droits d'enregistrement établis sur les mutations de propriété ou sur les actes judiciaires, enfin des droits établis sur les consommations de tout genre, telles que boissons, tabac, sel, etc., les receveurs de ces contributions en versent le produit, au fur et à mesure des recettes, dans les mains du receveur particulier, celui-ci encore dans les mains du receveur général, vrai banquier de l'État, chargé de centraliser les fonds, et de les mouvoir suivant les ordres qu'il reçoit de l'administration du trésor.

L'égale répartition des charges publiques, et l'aisance générale, ont rendu l'acquittement de l'impôt si facile aujourd'hui; de plus, la comptabilité, qui n'est que la description de toutes les opérations relatives à la recette et à la dépense, est devenue si claire, que les fonds arrivent au jour dit, souvent plus tôt, et qu'on sait en outre l'instant précis de leur entrée et de leur sortie. On est donc parvenu à établir un système, fondé sur la vérité même des faits, à mesure qu'ils s'accomplissent. Il est dans la nature des *contributions directes*, assises sur la propriété et sur les personnes, et qui sont comme une espèce

de rente, de pouvoir être fixées d'avance, quant au montant, et quant au terme du paiement. On les exige donc par douzième et par mois. On en *débite*, ce qui veut dire qu'on en constitue débiteurs, les comptables, tous les mois. Mais on suppose qu'ils ne les ont reçues que deux ou trois mois après le douzième échu, afin de leur laisser le moyen de ménager les contribuables, et de leur créer en même temps à eux-mêmes un motif de faire rentrer l'impôt; car, s'ils le reçoivent avant le terme auquel le versement en est dû, ils recueillent une jouissance d'intérêt proportionnée à la célérité du recouvrement. Il est, au contraire, de la nature des *contributions indirectes*, qui ne sont perçues qu'au fur et à mesure de l'entrée en France des produits étrangers, au fur et à mesure des mutations de propriétés, ou des consommations de tout genre, de n'arriver qu'irrégulièrement, et suivant le mouvement des choses sur lesquelles elles sont assises. On en *débite* donc, c'est-à-dire qu'on en constitue débiteurs, les comptables, au moment même où elles arrivent chez eux, et non par douzième et par mois, ainsi qu'on le pratique pour les *contributions directes*. Tous les dix jours, le receveur général est constitué débiteur de ce qui est entré dans la dizaine écoulée.

Dès qu'il est *débité*, n'importe pour quelle espèce de contribution, le receveur général paie intérêt pour les sommes dont il est *débité*, jusqu'au jour où il les verse pour l'acquittement des services publics. Le jour, au contraire, où il paie une somme quelconque, pour le compte de l'État, et avant de la devoir, l'État à son tour lui tient compte de l'intérêt. On compense ensuite les intérêts dus par le receveur général, pour les sommes qui ont séjourné chez lui, en dehors du temps prescrit, et les intérêts dus par le trésor, pour les sommes qui lui ont été avancées: de la sorte, il n'y a pas un jour d'intérêt perdu, ni pour l'un ni pour l'autre; et le receveur général devient un vrai banquier, en compte courant avec le trésor, obligé de tenir toujours à la disposition du gouvernement les fonds que les besoins du service peuvent exiger, n'importe dans quelle proportion.

Tel est le système que l'expérience d'une part, et l'aisance croissante chez les contribuables de l'autre, ont successivement amené dans le recouvrement des fonds du trésor.

Mais à l'époque dont nous racontons l'histoire, l'impôt rentrait mal, et la comptabilité était obscure. Le comptable qui n'avait pas versé, pouvait alléguer le retard dans la confection des rôles, la détresse des contribuables; il pouvait, en outre, dissimuler ses recettes, grâce au défaut de clarté dans la description des opérations. Le gouvernement ne savait pas, comme aujourd'hui, ce qui se passe, chaque jour, dans les quelques mille caisses, grandes ou petites, composant la caisse générale de l'État.

M. Gaudin proposa, et fit accepter au général Bonaparte, un système, emprunté en grande partie à l'ancien régime, système ingénieux, qui nous a conduits insensiblement à l'organisation actuellement établie. Ce système fut celui des *obligations* des receveurs généraux. Ces receveurs, vrais banquiers du trésor, comme nous les avons appelés, devaient souscrire des obligations, échéant mois par mois, pour toute la valeur des contributions directes, c'est-à-dire pour 300 millions, sur 500 millions composant alors le budget de l'État. Ces *obligations*, à leur échéance, étaient payables à la caisse du receveur général. Pour représenter le retard apporté par le contribuable à verser son impôt, on supposait chaque douzième acquitté quatre mois environ après l'époque où il était dû. Ainsi, les *obligations* pour le douzième échu au 31 janvier, devaient être souscrites à échéance du 31 mai, de façon que le receveur général, ayant devant lui un terme de quatre mois, avait à la fois le moyen de ménager le contribuable, et un stimulant pour faire rentrer l'impôt; car s'il le faisait rentrer en deux mois au lieu de quatre, il gagnait deux mois d'intérêt.

Cette combinaison, outre l'avantage de ménager le contribuable, et d'intéresser le comptable à la rentrée de l'impôt, avait le mérite d'interdire aux receveurs généraux les retards de versement, car le trésor avait sur leur caisse des lettres de change à échéance fixe, qu'ils étaient forcés d'acquitter sous peine de protêt. Il est vrai qu'une telle combinaison n'était possible, qu'après avoir assuré la confection des rôles et la perception, les receveurs généraux ne pouvant verser exactement, que s'ils avaient touché exactement. Mais, cela fait par les moyens que nous avons indiqués, le système des obligations était aisé à établir; et il avait, indépendamment des avantages

déjà énumérés, celui de mettre, le premier jour de l'année, à la disposition du trésor, les 300 millions des contributions directes, en lettres de change d'un escompte sûr et facile.

Pour donner crédit à ce papier, destiné à remplir l'office que les bons royaux remplissent aujourd'hui en France, et les bons de l'Échiquier en Angleterre, on imagina la caisse d'amortissement. Cette caisse, qui devait recevoir bientôt toutes les attributions relatives à la dette publique, n'eut d'autre objet, dans ce premier moment, que celui de soutenir les *obligations* des receveurs généraux. Voici comment on s'y prit. Les comptables, pour garantie de leurs opérations, ne fournissaient alors qu'un cautionnement en immeubles. Ce genre de cautionnement, exposant l'État aux difficultés d'une expropriation forcée, quand il avait à exercer des recours, ne remplissait pas suffisamment l'objet de son institution. On songea donc à demander aux comptables un cautionnement en argent. Ils faisaient tous alors d'assez gros bénéfices, par suite de l'agiotage établi sur l'impôt même, pour se soumettre volontiers à une telle condition, plutôt que de résigner leurs charges.

Ces cautionnements, versés à la caisse d'amortissement, étaient destinés à servir de garantie aux *obligations*. Toute *obligation*, à son échéance, devait être payée à la caisse du receveur général, ou, à défaut, à la caisse d'amortissement, qui devait acquitter à l'instant même l'effet protesté, sur le cautionnement du comptable. L'*obligation*, par ce moyen, égalait sur-le-champ en solidité le meilleur papier de commerce. Ce n'était pas le seul avantage de cette combinaison. Probablement une faible portion des cautionnements devait suffire, pour soutenir le crédit des *obligations*, car peu de receveurs généraux seraient tentés de laisser protester leur papier; le surplus restait dès lors à la disposition du trésor, qui en pouvait tenir compte à la caisse, en lui cédant des immeubles ou des rentes.

On avait donc, par cette institution, l'avantage de donner cours assuré aux *obligations*, et de se procurer une certaine somme de numéraire, réalisable sur-le-champ, ressource qui, dans le moment, venait très à propos.

Tel fut le système de perception et de versement, qui ramena en peu de temps l'aisance au trésor. Il consistait, comme

on le voit, à dresser les rôles des contributions, et à les mettre en recouvrement, avec exactitude et célérité; à tirer ensuite des lettres de change sur les principaux comptables, pour la valeur totale de l'impôt, lettres de change d'un escompte facile, grâce aux moyens imaginés pour que les receveurs généraux pussent acquitter eux-mêmes leurs *obligations*, ou que la caisse d'amortissement pût les acquitter pour eux.

Nous n'avons parlé que des contributions directes. Quant aux contributions indirectes, ne rentrant ni régulièrement, ni par douzième, les receveurs généraux devaient, après la recette faite, mais seulement après, envoyer au trésor des *bons à vue* sur leur caisse, valeur qui ne devenait ainsi disponible, qu'après que le comptable en avait reçu le montant. Cette partie du service qui laissait encore aux receveurs généraux de trop grandes jouissances de fonds, fut perfectionnée plus tard.

Il y a, au moment de l'introduction de tout système nouveau, des embarras de transition, naissant de la difficulté d'ajuster l'état présent des choses avec l'état prochain qu'on veut créer. Ainsi les *bons d'arrérages*, délivrés aux fermiers dont on avait pris les denrées sur les lieux, enfin les *délégations* sur les fonds à rentrer dans les caisses, délivrées à certains fournisseurs avec une coupable licence, pouvaient déranger tous les calculs. On s'y prit de différentes manières, pour parer aux inconvénients qui résultaient de la présence de tous ces papiers dans la circulation. Les *bons d'arrérages*, fournis aux rentiers, eurent seuls la faveur d'être reçus encore en payement de l'impôt; mais on en connaissait le montant pour l'année courante, et on diminua d'autant la somme des obligations que devaient souscrire les receveurs généraux.

Quant aux *bons de réquisition* et aux *délégations*, papiers d'origine suspecte, et dont le montant était inconnu, on les soumit à une liquidation particulière. On les remboursa plus tard, partie en biens nationaux, partie en valeurs de différente nature, et avec une suffisante équité.

En payant les rentiers en argent, comme on se proposait de le faire bientôt, dès que la rentrée des contributions serait assurée; en nourrissant les armées, et en les dispensant de recourir au système des réquisitions; en refusant obstinément aux fournisseurs les délégations abusives qu'on leur délivrait au-

paravant sur les recettes du trésor, on devait tarir la source des papiers, et rétablir partout la perception en numéraire.

A ces moyens, imaginés pour assurer les revenus de l'État, on joignit quelques mesures, les unes fort légitimes en tout temps, les autres ayant encore le caractère d'expédients, et l'excuse de la nécessité. Les acquéreurs de domaines nationaux, faisant comme tout le monde alors, c'est-à-dire, n'exécutant pas les lois, n'acquittaient pas le prix des immeubles qu'ils avaient achetés. Ils furent astreints à le verser dans un délai de quatre mois, sous peine de déchéance. Cette obligation devait faire rentrer une grande partie des papiers circulants, qui étaient spécialement recevables en payement des biens nationaux. Certaines classes d'acquéreurs devaient solder en numéraire une portion du prix d'achat. On les obligea à souscrire pour cette portion des engagements négociables. C'étaient des valeurs assez bonnes et d'un placement facile, car ceux qui les avaient souscrites étaient menacés de perdre leurs biens, s'ils laissaient protester leurs engagements.

Il existait encore trois ou quatre cents millions de domaines nationaux non vendus. Cette valeur tout à fait hypothétique, fondée sur les estimations de 1790, pouvait, si on savait attendre des temps meilleurs, doubler, tripler, et même augmenter davantage. Ne pas aliéner eût mieux valu. Cependant l'urgence des besoins fit recourir à une nouvelle aliénation. On décida que des *rescriptions*, représentatives du prix des biens qu'il s'agissait de vendre, seraient négociées à des spéculateurs pour une somme de 150 millions. Heureusement qu'une très-petite partie de cette somme fut mise en émission.

Enfin on imagina de représenter aussi par des titres du même genre, le capital de certaines rentes foncières, appartenant à l'État, et dont les lois antérieures avaient permis le rachat aux débiteurs. C'était une ressource d'environ 40 millions. Les débiteurs de ces rentes ne les servaient plus, sans en avoir cependant opéré le rachat. Il fut émis des titres, destinés à représenter ce capital de 40 millions, et négociables, comme les *rescriptions* sur les biens nationaux, par le moyen des agents d'affaires.

Ces créations de valeurs artificielles, étaient la dernière concession faite à des besoins urgents. Aliénées à des spécula-

teurs, elles étaient destinées à procurer quelques ressources, en attendant le rétablissement des finances, qu'on devait espérer de la confection ponctuelle des rôles, et du système des *obligations* des receveurs généraux. Du reste, ces valeurs, comme on le verra plus tard, furent émises avec une grande réserve, et n'eurent pas leurs inconvénients ordinaires, qui sont la dépréciation, et l'aliénation à vil prix des ressources de l'État.

Ces divers projets, quoique bons, ne pouvaient valoir que ce que vaudrait le gouvernement lui-même. Fondés sur le retour supposé de l'ordre, ils donneraient les résultats qu'on s'en promettait, si l'ordre renaissait en effet; si le pouvoir exécutif apportait de la vigueur et de la suite dans l'exécution de ses plans; s'il organisait, vite et bien, la nouvelle régie des contributions directes; s'il mettait un soin constant à exiger que les rôles fussent faits et mis en recouvrement dans le temps prescrit, que les *obligations* des receveurs généraux fussent souscrites et payées à échéance, que les cautionnements, versés promptement, fussent déposés à la caisse d'amortissement, en somme suffisante pour soutenir le crédit des *obligations;* s'il abandonnait enfin pour toujours ces expédients ruineux, tels que *bons d'arrérages, bons de réquisition, délégations*, auxquels il s'était promis de renoncer. Si tout cela se réalisait, on était certain d'obtenir les résultats heureux qu'on attendait du nouveau système de finances. Il était permis de l'espérer ainsi de l'intelligence et de la fermeté du général Bonaparte. Tous ces projets, il les avait discutés, approuvés lui-même, souvent modifiés et améliorés; il en comprenait l'importance et le mérite, et il était parfaitement résolu de veiller à leur stricte exécution. A peine arrêtés, on les envoyait aux commissions législatives, qui les convertissaient en lois, sans qu'il y eût un moment perdu. Vingt jours suffirent à les concevoir, à les rédiger, à les revêtir du caractère légal, à en commencer l'exécution. Le général Bonaparte travaillait lui-même plusieurs fois par semaine avec le ministre des finances, et il prit ainsi le meilleur moyen de mettre fin à ces funestes *délégations*, qu'on accordait souvent aux instances ou à l'influence corruptrice des fournisseurs. Chaque semaine il se faisait apporter, par les divers ministres, l'état de leurs dépenses nécessaires; il le plaçait en regard de l'état des recettes probables, fourni par le trésor, et faisait, en pro-

portion des besoins de chacun, la distribution des ressources réelles. Il ne disposait donc que de ce qu'on était certain de percevoir, et, grâce à cette fermeté, le principal abus, celui des *délégations*, devait bientôt disparaître.

En attendant la confection des rôles, leur mise en recouvrement, la remise au trésor et l'escompte des *obligations* des receveurs généraux, on avait pour vivre, outre les 12 millions prêtés par quelques banquiers, le versement des nouveaux cautionnements, la négociation aux gens d'affaires des valeurs récemment créées, enfin la perception courante, dont, toute imparfaite qu'elle était, on avait vécu jusque-là. La confiance dont les Consuls provisoires étaient investis, ramenait les gens d'affaires, et on trouvait à négocier auprès d'eux les valeurs nouvelles, qui, quelques jours auparavant, n'auraient été acceptées par personne.

C'est avec ces moyens réunis, qu'on put venir au secours des armées nues et affamées, et leur procurer un premier soulagement, dont elles avaient un urgent besoin. Le désordre était si grand qu'il n'y avait pas même au ministère de la guerre des états des troupes, de leur nombre et de leur emplacement. Le bureau de l'artillerie était le seul qui possédât des états de ce genre, pour les troupes de son arme. Mais comme on ne nourrissait pas et qu'on n'habillait pas l'armée, comme les bataillons de conscrits levés dans les départements, et équipés avec des *bons de fournitures*, avaient été le plus souvent organisés sans l'intervention de l'autorité centrale, celle-ci ne savait presque rien de ce qui les concernait. Le général Bonaparte fut obligé d'envoyer des officiers d'état-major sur les lieux, pour se procurer les documents qui lui manquaient. Il adressa en même temps aux divers corps d'armée quelques secours, mais fort insuffisants par rapport à l'étendue de leurs besoins. Leur parlant, dans une proclamation, ce langage qu'il savait si bien tenir aux soldats, il les conjura de prendre patience encore quelques jours, et de déployer dans les souffrances le même courage qu'ils avaient déployé dans les combats :

« Soldats, leur disait-il, vos besoins sont grands; toutes » les mesures sont prises pour y pourvoir. La première qualité » du soldat est la constance à supporter la fatigue et la priva- » tion; la valeur n'est que la seconde. Plusieurs corps ont quitté

» leurs positions; ils ont été sourds à la voix de leurs officiers. » La 17e légère est de ce nombre. Sont-ils donc tous morts les » braves de Castiglione, de Rivoli, de Neumarck? Ils eussent » péri plutôt que de quitter leurs drapeaux; et ils eussent ra- » mené leurs jeunes camarades à l'honneur et à leur devoir. » Soldats! vos distributions ne sont pas régulièrement faites, » dites-vous? Qu'eussiez-vous fait si, comme les 4e et 22e lé- » gères, les 18e et 32e de ligne, vous vous fussiez trouvés au » milieu du désert, sans pain ni eau, mangeant du cheval et » des mulets? *La victoire nous donnera du pain*, disaient-elles; » et vous, vous quittez vos drapeaux!

» Soldats d'Italie! un nouveau général vous commande; il » fut toujours à l'avant-garde dans les plus beaux jours de vo- » tre gloire. Entourez-le de votre confiance; il ramènera la vic- » toire dans vos rangs.

» Je me ferai rendre un compte journalier de la conduite » de tous les corps, et spécialement de celle de la 17e légère » et de la 63e de ligne; elles se ressouviendront de la confiance » que j'avais en elles. »

L'administration des finances et des armées n'était pas la seule des parties du gouvernement, qui réclamât d'une manière pressante l'attention des nouveaux Consuls. Il fallait tout à la fois révoquer ces rigueurs, indignes d'un gouvernement sage et humain, que la violence des partis avait arrachées à la faiblesse du Directoire expirant; il fallait maintenir l'ordre menacé, ici par les Vendéens en armes, là par les révolutionnaires exaspérés de la révolution du 18 brumaire.

La première mesure politique des nouveaux Consuls fut relative à la loi des otages. Cette loi, qui rendait responsables les parents des Vendéens et des chouans, des actes commis dans les provinces révoltées, frappait les uns de détention, les autres de déportation. Elle partageait avec la loi de l'emprunt forcé progressif, et à bien plus juste titre, l'animadversion publique. Il fallait, en effet, les passions aveugles de ce temps, pour qu'on osât rendre les parents des insurgés, responsables d'actes qu'ils n'avaient pas commis, bien qu'ils en souhaitassent le succès. Les Consuls agirent à l'égard de cette loi comme ils avaient agi à l'égard de la loi de l'emprunt forcé progressif: ils en proposèrent la révocation aux

commissions législatives, qui la prononcèrent sur-le-champ. Le général Bonaparte alla lui-même à la prison du Temple, où beaucoup de ces otages étaient détenus, pour briser leurs fers de ses mains glorieuses, et recueillir ces nombreuses bénédictions, qu'inspira si constamment et si justement le pouvoir réparateur du Consulat.

A cette mesure s'en joignirent d'autres du même genre, qui marquaient d'un caractère tout à fait pareil, la politique des Consuls provisoires. Beaucoup de prêtres, bien qu'ils eussent prêté à la constitution civile du clergé le serment, qui était devenu l'origine du schisme, avaient été cependant persécutés. Ces prêtres, qu'on qualifiait du titre d'*assermentés*, se trouvaient, les uns cachés ou fugitifs, les autres détenus aux îles de Ré et d'Oléron. Les Consuls ordonnèrent l'élargissement de ceux qui étaient encore détenus. Cette mesure devait faire rentrer en France ou reparaître au jour, tous les prêtres de la même classe, qui avaient cherché leur salut dans la fuite ou la retraite.

Plusieurs émigrés, naufragés dans les environs de Calais, étaient depuis quelque temps, pour l'opinion publique, l'objet d'un vif intérêt. Ces malheureux, placés entre les horreurs du naufrage et la rigueur des lois sur l'émigration, n'avaient pas hésité à se jeter sur le rivage de France, n'imaginant pas que leur patrie pût être aussi cruelle envers eux que la tempête. Les partisans de mesures de rigueur disaient, et la chose était à peu près certaine, que ces émigrés allaient en Vendée, pour y prendre part au renouvellement de la guerre civile, et ils en concluaient qu'il fallait leur appliquer les lois terribles du temps contre l'émigration. Mais l'humanité publique, heureusement réveillée, répugnait à une telle manière de raisonner. La question avait été plusieurs fois résolue en sens contraire. Les nouveaux Consuls firent décider que ces émigrés seraient élargis, mais transportés hors du territoire de la République. Parmi eux on comptait quelques membres des plus grandes familles de France, et notamment ce duc de Choiseul, que nous avons toujours trouvé depuis, au nombre des constants amis d'une liberté sage, la seule que les honnêtes gens puissent aimer et défendre.

Les actes que nous venons de rapporter, furent universellement applaudis. Admirez la différence qu'il peut y avoir entre

un gouvernement et un autre! Émanant du Directoire, ces actes auraient été qualifiés d'indignes concessions, faites au parti de l'émigration: émanant du nouveau gouvernement consulaire, à la tête duquel figurait un général illustre, dont la présence, quelque part qu'il se trouvât, faisait naître tout de suite l'idée de la force, ces actes étaient pris pour les signes d'une politique forte et modérée. Tant il est vrai que, pour être modéré avec honneur et avec fruit, il faut être puissant!

Dans ce premier moment, la politique des Consuls provisoires ne manqua de sagesse qu'à l'égard du parti révolutionnaire. C'est avec ce parti qu'on avait eu à lutter, dans les journées récentes des 18 et 19 brumaire. C'est contre lui naturellement qu'on éprouvait de l'irritation et de la défiance, et, au milieu de ces actes d'une politique conciliante et réparatrice, il n'y eut de rigueur que pour lui seul. La nouvelle du 18 brumaire avait fort ému les patriotes du midi. Les sociétés affiliées à la société-mère du *Manége* qui siégeait à Paris, avaient redoublé d'emportement. On annonçait que les députés privés, par la loi du 19 brumaire, de leur qualité de membres du Corps Législatif, allaient se réunir à Toulouse, pour y réinstaller une espèce de Directoire. Le général Bonaparte, maintenant qu'il avait en main le gouvernement et l'armée, ne craignait plus rien. Il avait montré, au 13 vendémiaire, comment il savait réprimer les insurrections, et il n'était guère inquiet de ce que pourraient faire quelques patriotes exaltés, sans soldats. Mais ses collègues, Sieyès, Roger-Ducos, ne partageaient pas sa confiance. Plusieurs ministres se joignirent à eux, et on lui persuada qu'il fallait prendre des précautions. Enclin du reste aux mesures énergiques par caractère, quoique porté à la modération par politique, il consentit à faire prononcer la déportation contre trente-huit membres du parti révolutionnaire, et la détention à la Rochelle contre dix-huit autres. Il y avait dans le nombre, des misérables, et un notamment, qui se vantait d'être l'assassin de la princesse de Lamballe; mais il y avait aussi d'honnêtes gens, des membres des deux Conseils, et surtout un personnage illustre et respectable, le général Jourdan. Son opposition publique au 18 brumaire, avait dans le moment inspiré quelques craintes. Inscrire un tel homme sur une telle liste, était une faute dans une faute.

L'opinion publique, quoique mal disposée pour les révolutionnaires, accueillit cette mesure avec froideur, et presque avec blâme. On craignait tant les rigueurs, les réactions, qu'on n'en voulait plus, même contre ceux qui s'étaient tout permis en ce genre. Des réclamations vinrent de toutes parts, et quelques-unes de très-haut, en faveur de certains noms portés sur cette liste de proscription. Le tribunal de cassation réclama pour un de ses membres, le nommé Xavier Audouin, qui n'avait pas mérité qu'on prît à son égard de telles précautions. M. de Talleyrand, toujours doux par caractère, toujours adroit dans ses démarches, M. de Talleyrand, que le parti révolutionnaire contribuait, par son aversion, à tenir éloigné du ministère des affaires étrangères, eut le bon esprit de réclamer en faveur d'un nommé Jorry, qui l'avait publiquement offensé. Il réclama, de peur, disait-il, qu'on n'attribuât à une vengeance de sa part, l'inscription de ce vulgaire offenseur sur la liste des nouveaux proscrits. Sa lettre publiée lui fit honneur, et sauva son recommandé. Une sorte de cri public fit rayer aussi le général Jourdan. Très-heureusement la tournure prompte et favorable que prirent les événements, permit de révoquer cet acte, qui n'était qu'un écart accidentel, dans une marche d'ailleurs ferme et droite.

Le général Bonaparte avait envoyé son lieutenant dévoué, le général Lannes, à Toulouse. A la simple apparition de cet officier, toutes les tentatives de résistance s'évanouirent. La ville de Toulouse rentra dans le calme; les succursales de la société du Manége furent fermées dans toutes les villes du midi. Les révolutionnaires exaltés voyaient bien que l'opinion, réagissant contre eux, avait cessé de leur être favorable, et ils apercevaient à la tête du gouvernement, un homme auquel personne n'espérait pouvoir résister. D'ailleurs les plus raisonnables ne pouvaient oublier que c'était ce même homme, qui, au 13 vendémiaire, avait dispersé les bandes royalistes des sections de Paris, soulevées contre la Convention, et qui, sous le Directoire, en prêtant main-forte au gouvernement, lui avait fourni les moyens de faire le 18 fructidor. Ils se soumirent donc, les plus violents, en proférant quelques cris de rage bientôt étouffés, les autres, en espérant qu'au moins, sous le gouvernement militaire du nouveau Cromwell, comme ils l'ap-

pelaient alors, la Révolution et la France ne seraient pas vaincues au profit des Bourbons, des Anglais, des Autrichiens et des Russes.

Un seul acte de résistance, non point par la force, mais par les moyens légaux, fut opposé au 18 brumaire. Le président du tribunal criminel de l'Yonne, le nommé Barnabé, renouvelant l'exemple des anciens parlements, refusa d'enregistrer la loi du 19 brumaire, constitutive du gouvernement provisoire. Ce magistrat, déféré aux commissions législatives, fut accusé d'avoir forfait à ses devoirs, suspendu, et éloigné de son siége. Il subit du reste sa condamnation avec soumission et dignité.

La prompte fin de ces tentatives de résistance, permit au gouvernement de revenir sur une mesure, qui était en contradiction avec sa sage politique. Sur un rapport du ministre de la justice Cambacérès, portant que l'ordre était rétabli dans les départements, que les lois s'exécutaient partout sans obstacle, la déportation prononcée contre trente-huit individus, et la détention à La Rochelle contre dix-huit autres, furent changées en simple surveillance. La surveillance elle-même fut bientôt supprimée.

Cet acte avait été bientôt effacé par la suite des actes sensés, habiles et vigoureux, qui signalaient le nouveau gouvernement. La Vendée à son tour avait attiré toute son attention. Une récente levée de boucliers venait d'y être essayée, vers la fin du Directoire. Mais l'avénement du général Bonaparte changeait complétement la face des choses, et la direction des esprits dans toutes les parties de la République. Les chefs de la nouvelle insurrection royaliste avaient été excités à prendre les armes, autant par les dernières rigueurs du Directoire, que par l'espérance du renversement prochain de ce gouvernement. Mais, d'une part, la révocation de la loi des otages, l'élargissement des prêtres, la vie accordée aux émigrés naufragés, ramenaient les esprits à la conciliation; et, d'autre part, la présence au pouvoir du général Bonaparte, faisait évanouir l'espérance de voir tomber en dissolution l'ordre de choses sorti de la Révolution. Le 18 brumaire avait donc modifié les idées dans la Vendée comme ailleurs, et fait naître des dispositions toutes nouvelles.

Les chefs royalistes, dont quelques-uns combattaient dans les campagnes de la Vendée, dont les autres étaient à Paris occupés d'intrigues politiques, livrés, comme tous les partis qui cherchent à renverser un gouvernement, à une continuelle activité d'esprit, et sans cesse en quête de nouvelles combinaisons pour faire triompher leur cause, imaginèrent que peut-être il y aurait quelque moyen de s'entendre avec le général Bonaparte. Ils pensaient qu'un personnage aussi éminent, ne pouvait avoir grand goût à figurer quelques jours sur la scène mobile de la Révolution française, pour disparaître ensuite comme ses prédécesseurs dans l'abîme ouvert sous leurs pas, et qu'il aimerait bien mieux prendre place dans une monarchie paisible et régulièrement constituée, dont il serait l'ornement et l'appui. Ils furent, en un mot, assez crédules pour espérer que le rôle de Monk conviendrait à un personnage, qui ne trouvait pas même celui de Cromwell assez grand pour lui. Ils profitèrent de l'intermédiaire de l'un de ces ministres de la diplomatie étrangère, qui, sous prétexte d'étudier le pays où ils sont accrédités, ont la main dans toutes les menées des partis, et se firent introduire auprès du général Bonaparte. Ce furent, parmi les royalistes MM. Hyde de Neuville et d'Andigné, qui se chargèrent de cette démarche.

Il n'est pas besoin de démontrer à quel point cette manière de juger le général Bonaparte était erronée. Cet homme extraordinaire, sentant aujourd'hui sa force et sa grandeur, ne voulait être le serviteur d'aucun parti. S'il n'aimait pas le désordre, il aimait la Révolution; s'il ne croyait pas à toute l'étendue de liberté qu'elle avait promise, il voulait tout entière cette réforme sociale qu'elle avait pour but d'accomplir. Il désirait donc le triomphe de cette Révolution; il désirait la gloire de la terminer, de la faire aboutir à un état de choses paisible et régulier; il désirait en rester le chef, sous n'importe quel titre, avec n'importe quelle forme de gouvernement: mais être l'instrument d'aucun autre pouvoir que celui de la Providence, il avait déjà trop de gloire et de conscience de ses forces pour y consentir!

Il reçut donc MM. Hyde de Neuville et d'Andigné, écouta leurs insinuations plus ou moins claires, leur déclara franchement ses intentions, qui étaient de faire cesser les persécu-

tions, de rapprocher tous les partis du gouvernement, mais de n'en faire triompher aucun autre que celui de la Révolution elle-même, de la Révolution entendue dans son meilleur sens. Il leur déclara sa volonté formelle de traiter avec les chefs de la Vendée à des conditions raisonnables, ou de les exterminer jusqu'au dernier. Cette entrevue n'aboutit donc à rien, qu'à faire mieux connaître le général Bonaparte au parti royaliste.

Tandis que ces communications s'établissaient à Paris, entre le général Bonaparte et quelques amis des Bourbons, il s'en établissait d'autres dans la Vendée même, entre les chefs de l'insurrection, et les généraux de la République. Vers la fin du Directoire, quand on ne savait plus à qui obéir, une sorte de relâchement, voisin de l'infidélité, s'était introduit dans l'armée qui gardait la Vendée, et plus d'un officier républicain, doutant de l'existence prochaine de la République, avait tourné les yeux vers le parti royaliste. Tout ayant changé à l'avénement du général Bonaparte, ces communications, qui allaient devenir dangereuses, devinrent utiles au contraire, et les pourparlers prirent une nouvelle direction. Les chefs royalistes, qui attiraient à eux les officiers de l'armée républicaine, furent attirés à leur tour par ces mêmes officiers vers le gouvernement de la République. On leur fit sentir le peu d'espoir de vaincre le vainqueur de l'Italie et de l'Égypte, l'espérance d'obtenir de lui un régime doux et réparateur, qui rendrait la condition de tous les partis paisible et acceptable. Ce langage ne resta pas sans succès. Il y avait dans le moment à la tête de l'armée de l'ouest un général sage, conciliant et fidèle, fort employé par le général Hoche, lors de la première pacification de la Vendée; c'était le général Hédouville. Il se saisit de tous ces fils, et offrit de les remettre dans la main du nouveau Consul.

Celui-ci s'en empara sur-le-champ, et ordonna au général Hédouville de traiter avec les chefs vendéens. Ces chefs, intimidés par la présence du général Bonaparte au pouvoir, se montraient disposés à pactiser. Il était difficile de signer tout de suite une capitulation, et de se mettre d'accord sur les articles de cette capitulation; mais une suspension d'armes ne présentait pas les mêmes difficultés. On offrit d'en signer une sur-le-champ. Elle fut acceptée du côté du gouvernement, et en peu de jours MM. de Châtillon, d'Autichamp et de Bourmont

signèrent une suspension d'armes pour la Vendée et une partie de la Bretagne. Il fut convenu qu'on s'adresserait à Georges Cadoudal, et à M. de Frotté, pour leur proposer d'en adopter une pareille dans le Morbihan et la Normandie.

Cet acte du nouveau gouvernement ne s'était pas fait attendre, car il s'accomplit au commencement de frimaire, une vingtaine de jours après l'installation des Consuls provisoires. Il inspira une satisfaction générale, et fit supposer la pacification de la Vendée plus prochaine qu'elle ne pouvait être.

Quelques bruits du même genre, à l'égard des puissances étrangères, firent aussi espérer, de l'heureuse étoile du général Bonaparte, un prompt rétablissement de la paix européenne.

Comme on l'a dit au début de ce livre, la Prusse et l'Espagne étaient seules en paix avec la France, la première se montrant toujours froide, la seconde toujours embarrassée de sa communauté d'intérêts avec nous. La Russie, l'Autriche, l'Angleterre, et toutes les petites puissances à leur suite, soit en Italie, soit en Allemagne, soutenaient une lutte acharnée contre la République française. L'Angleterre, pour laquelle la guerre n'était qu'une question de finances, avait résolu cette question pour elle-même, en établissant *l'income-tax*, qui donnait déjà d'abondants revenus. Elle voulait donc continuer les hostilités pour avoir le temps de prendre Malte, qu'elle bloquait, et de réduire, en la bloquant aussi, l'armée française d'Égypte. L'Autriche, en possession de toute l'Italie, voulait tout risquer plutôt que de rendre cette conquête. Mais le chevaleresque Paul Ier, qui s'était jeté dans la guerre par une inspiration de son fol enthousiasme, venait de voir ses armes humiliées à Zurich, et il en avait conçu un vif ressentiment contre tout le monde, mais surtout contre l'Autriche. On lui avait persuadé que celle-ci était la cause unique de ce malheur, car ses soldats, devant, en vertu d'un mouvement convenu, se porter sur le Rhin, et céder la Suisse aux Russes, avaient abandonné trop tôt la position de Zurich, laissé Korsakoff exposé seul aux coups de Masséna, qui, vainqueur de Korsakoff, avait eu ensuite bon marché de Suwarow. Paul Ier voyait là un acte de mauvais allié, peut-être une perfidie. La défiance une fois excitée, tout devait lui apparaître sous un jour fâcheux. Il n'avait pris, disait-il, les armes que pour pro-

téger les faibles contre l'oppression des forts, et replacer sur leurs trônes les princes que la République française en avait précipités. Or, l'Autriche avait partout arboré son drapeau en Italie, et n'avait rappelé dans cette contrée aucun des princes détrônés. Il commençait à se dire qu'agissant par générosité pure, il était dupe d'alliés qui agissaient uniquement par intérêt. Mobile à l'excès, il se livrait à ces nouveaux sentiments, aussi violemment qu'il s'était d'abord livré aux sentiments contraires. Un dernier fait l'avait exaspéré au plus haut point: c'était le pavillon russe abattu à Ancône, et remplacé par le pavillon autrichien. Ce n'était là que le tort d'un officier inférieur; mais ce tort, quel qu'il fût, avait été senti très-vivement.

Les sentiments des princes absolus, malgré leurs prétentions au secret, éclatent aussi vite que les sentiments des peuples libres; les uns, en effet, ne se contiennent guère plus que les autres. On commençait à connaître, dans toute l'Europe, ce nouveau résultat de la bataille de Zurich, et ce n'était pas le moins heureux pour nous.

L'Autriche et l'Angleterre, à cette nouvelle, avaient redoublé de soins auprès de Paul Ier. On avait comblé Suwarow, Suwarow l'invincible (comme on l'appelait avant qu'il eût rencontré Masséna), on l'avait comblé de distinctions de tout genre. Mais on n'avait pas plus calmé la douleur du général russe, que le ressentiment du czar. Une manifestation toute nouvelle de la part de Paul Ier, fit surtout appréhender qu'il n' abandonnât bientôt la coalition.

Dans le premier élan de son zèle pour la coalition, il avait déclaré la guerre à l'Espagne, parce que celle-ci faisait cause commune avec la France, et avait même failli la déclarer à la Suède, au Danemark, à la Prusse, parce que ces puissances voulaient rester neutres. Il avait rompu toute relation avec la Prusse. Depuis les derniers événements, il paraissait fort radouci à l'égard des cours, contre lesquelles il était si mal disposé d'abord, et venait notamment d'envoyer à Berlin un diplomate de sa confiance, M. de Krudener, qui devait s'y rendre en simple voyageur, mais avec la mission secrète de rétablir les rapports entre les deux cours de Prusse et de Russie.

Nous avions alors à Berlin un agent sage et habile, M. Otto, qui depuis a su attacher son nom aux actes les plus importants

de cette époque. Il avait averti le gouvernement du nouvel état des choses. Il était évident, en effet, que, si on inclinait à la paix plutôt qu'à la guerre, la clef de la situation était à Berlin. L'Espagne, jetée à une extrémité de l'Europe par sa position géographique, et de la politique, par la faiblesse de son gouvernement, l'Espagne ne pouvait être d'aucune utilité. Mais la Prusse, placée au milieu des puissances belligérantes, restée neutre malgré leurs vives instances, mal vue d'abord de tous les cabinets dans la première chaleur de la coalition, mieux jugée par eux depuis qu'on était plus calme, la Prusse devenait un centre d'influence, surtout depuis que la Russie paraissait lui revenir. Ce qu'on avait appelé chez elle pusillanimité commençait à passer pour sagesse. Cette cour, si elle prenait avec force le rôle qui semblait lui être dévolu par les événements, pouvait servir de lien entre la France et l'Europe, pouvait même imposer sa médiation, cette manière, tant employée depuis, et avec tant de profit, d'intervenir à propos entre des adversaires fatigués, et de recueillir tous les fruits de la guerre qu'on n'a pas faite, et de la paix qu'on a dictée. Si elle avait osé faire cela, elle n'aurait pas depuis les jours du grand Frédéric, joué un plus beau rôle.

Il y avait à cette époque sur le trône de Prusse, un roi jeune, honnête, plein de bonnes intentions, qui aimait la paix avec passion, et qui ne cessait de déplorer la faute que son père avait commise, en dissipant, dans une guerre folle contre la République française, la gloire militaire et le trésor accumulés par le grand Frédéric. Aujourd'hui, replacé dans des relations pacifiques avec la République française, il en profitait pour refaire par ses économies le trésor laissé par son grand-oncle, et dévoré par son père. Auprès de ce roi était un ministre spirituel, habile, M. d'Haugwiz, doué au plus haut point du talent d'éluder les difficultés, partisan, comme son maître, de la politique pacifique, mais plus ambitieux que lui, et croyant que de la neutralité bien dirigée, on pouvait tirer pour la Prusse de plus vastes agrandissements que de la guerre elle-même. Alors, en effet, cela pouvait être vrai. Il poussait donc son roi à prendre activement le rôle de médiateur, et de pacificateur du continent. Le rôle sans doute était bien grand pour le jeune et timide Frédéric-Guillaume, mais ce prince pouvait le remplir

avec plus ou moins d'étendue, et en assumer une partie, sinon le tout.

Le général Bonaparte ayant aperçu tout cela, mit aussitôt un grand soin à caresser la cour de Prusse. Il lui avait été commode autrefois d'être membre de l'Institut, pour ne figurer qu'à ce titre dans certaines solennités, où il ne voulait pas figurer politiquement, notamment aux fêtes célébrées le 21 janvier; il lui était commode aujourd'hui d'être général, et d'avoir des aides-de-camp à envoyer où bon lui semblerait. L'idée lui vint de suivre l'exemple des princes qui montent sur le trône, et qui annoncent leur avénement par l'envoi de grands dignitaires. Il fit en effet la même chose avec moins d'apparat, en dépêchant à Berlin un de ses aides-de-camp, ce qu'un chef d'état tout militaire, pouvait assurément se permettre, sans paraître excéder son rôle. Parmi ceux qui le servaient à ce titre, s'en trouvait un, sage, discret, intelligent, joignant à un extérieur agréable une tenue parfaite: c'était Duroc, revenu d'Égypte avec son général, et ayant sur son front quelque reflet de la gloire des Pyramides. Le nouveau Consul lui ordonna de se rendre tout de suite à Berlin, d'aller y complimenter le roi et la reine de Prusse, de s'y présenter comme chargé uniquement d'une mission de courtoisie et de déférence, mais de profiter de l'occasion pour expliquer la dernière révolution qui venait de s'accomplir en France, pour la présenter comme un retour à l'ordre, à toutes les saines traditions, et surtout aux idées pacifiques. Duroc devait flatter le jeune roi, et lui laisser apercevoir qu'on le ferait volontiers, s'il le voulait, l'arbitre de la paix future. La République, appuyée sur les victoires du Texel et de Zurich, et sur toutes celles dont le nom du général Bonaparte était le gage dans l'avenir, pouvait, sans crainte pour sa dignité, se présenter l'olivier de la paix à la main.

Tandis qu'il dépêchait Duroc vers Berlin, le général Bonaparte fit, au nom des Consuls provisoires, plusieurs actes qui devaient avoir au dehors la même signification. D'abord, après avoir différé quelque temps l'entrée de M. de Talleyrand aux affaires étrangères, il l'y appela enfin. On ne pouvait y placer un personnage plus conciliant, plus propre à traiter avec l'Europe, plus habile à lui plaire, à la flatter même, sans faire descendre le cabinet français de sa position élevée. Nous au-

rons d'autres occasions de peindre ce caractère singulier et remarquable; il suffira de dire en ce moment que le choix seul de ce personnage, prouvait clairement que, sans passer de l'énergie à la faiblesse, on passait de la politique des passions à la politique du calcul. Il n'y avait pas jusqu'à cette élégance exquise de mœurs, particulière à M. de Talleyrand, qui ne fût un avantage, pour la nouvelle situation qu'on voulait prendre à l'égard des puissances étrangères.

Le général Bonaparte fit quelques autres nominations diplomatiques, conçues dans le même esprit. Quoique M. Otto, chargé d'affaires à Berlin depuis que M. Sieyès avait quitté ce poste, fût un agent excellent, néanmoins ce n'était qu'un simple chargé d'affaires. On lui assigna une autre destination, dans laquelle il sut bientôt se rendre fort utile, et on nomma ministre à Berlin le général Beurnonville, ancien ami de La Fayette, long-temps prisonnier de l'Autriche, et l'un de ces membres de la minorité de la noblesse française qui avaient en 1789 sincèrement embrassé la cause de la Révolution. Le général Beurnonville était un franc militaire, loyal, ouvert, modéré d'opinion, et parfaitement propre à bien représenter le nouveau gouvernement. L'Autriche, dont il avait été long-temps le prisonnier, lui inspirait une haine qui était une sorte d'à-propos à Berlin, où l'on éprouvait à l'égard de cette puissance, à peu près les mêmes sentiments que du temps du grand Frédéric.

Nous avions pour représentant à Madrid un ancien démagogue, dépourvu de toute influence, et qui n'a laissé aucun nom dans la carrière diplomatique, où les événements l'avaient jeté par hasard. On le remplaça par un Constituant, homme sage, spirituel, instruit, qui a figuré avec honneur dans la diplomatie de ce temps, c'était M. Alquier. Enfin, à Copenhague, où les principes de la neutralité maritime, ouvertement violés par l'Angleterre, pouvaient faire naître en notre faveur des sentiments qu'il était bon de cultiver, on nomma M. Bourgoing, en place d'une créature du Directoire, le nommé Grouvelle. Tous ces choix étaient excellents, et parfaitement propres à indiquer l'esprit de prudence et de modération, qui commençait à prévaloir dans les relations de la France avec les puissances étrangères.

A ces choix, les Consuls voulurent ajouter quelques actes

qui pussent servir de réponse à un reproche fort répandu dans les cours de l'Europe, et consistant à dire que la République française violait sans cesse le droit des gens, ou les traités conclus avec elle. Assurément, elle avait moins violé le droit des gens et les traités que l'Autriche, l'Angleterre, et toutes les cours en guerre avec nous; mais c'était l'usage de prétendre qu'on ne pouvait avoir de rapports avec un gouvernement mobile, passionné, représenté sans cesse par des hommes nouveaux, qui ne se regardaient jamais comme liés par leurs engagements, ou par les traditions du droit public européen. Le reproche pouvait être renvoyé avec plus de fondement aux cabinets de l'Europe, qui avaient fait pis, sans avoir l'excuse ni des passions révolutionnaires, ni des changements de gouvernement continuels. Pour donner une idée meilleure de la politique des Consuls, le général Bonaparte fit un premier acte de justice envers les malheureux chevaliers de Malte, auxquels on évait promis, en prenant leur île, de ne pas traiter en France comme émigrés, ceux d'entre eux qui appartenaient à la *langue française*. Ils n'avaient pu jusqu'ici jouir de cette condition de leur capitulation, ni sous le rapport de leurs personnes, ni sous le rapport de leurs biens. Le général Bonaparte leur fit rendre tout entier le bénéfice de cette capitulation.

Il prit à l'égard du Danemark une mesure d'un excellent effet, et d'une équité bienveillante. Il y avait dans les ports de France, beaucoup de bâtiments danois arrêtés sous le Directoire, par suite de représailles à l'égard des neutres. On leur reprochait de ne pas faire respecter en eux les droits de la neutralité maritime, de se laisser visiter par les Anglais, et de permettre que les propriétés françaises dont ils étaient porteurs, fussent saisies sur leur bord. Le Directoire avait déclaré qu'on leur ferait subir exactement les mêmes violences qu'ils souffriraient de la part des Anglais, pour les obliger à défendre avec plus d'énergie les principes du droit des gens, en vertu desquels ils naviguaient. C'eût été justice assurément, si, ayant la force de se faire respecter, ils n'avaient pas voulu l'employer; mais les malheureux faisaient comme ils pouvaient, et il était dur de les punir de la violence des uns par la violence des autres. En conséquence de ce système, on avait arrêté beaucoup de leurs navires marchands. Le général Bonaparte

les fit relâcher tous, en signe d'une politique plus équitable et plus modérée.

Duroc, envoyé à Berlin, y arriva promptement, et fut présenté par M. Otto, qui s'y trouvait encore. D'après les règles rigoureuses de l'étiquette, Duroc, simple aide-de-camp, ne pouvait être mis en rapport direct avec la cour. Toutes ces règles furent mises de côté pour un officier attaché à la personne du général Bonaparte. Il fut reçu par le roi, par la reine, et invité sans cesse à Potsdam. La curiosité avait autant de part que la politique à cet empressement, car la gloire, outre son éclat, a aussi ses avantages matériels dans les affaires. Voir, entendre l'aide-de-camp Duroc, c'était pour ainsi dire approcher, quoique de loin, l'homme extraordinaire qui occupait le monde. Duroc avait assisté aux batailles des Pyramides, du Mont-Thabor, d'Aboukir. On lui adressa mille questions, et il y répondit sans exagération, avec mesure et simplicité. Il parut doux, poli, modeste, profondément soumis à son général, et donna l'idée la plus avantageuse de la manière d'être que ce général imposait à tous ceux qui l'entouraient. Le succès de Duroc à Berlin fut complet. La reine lui témoigna la plus grande bienveillance, et de toutes parts on commença à parler de la République française en meilleurs termes. Duroc trouva le jeune roi fort content de voir enfin s'élever à Paris un gouvernement fort et modéré, flatté surtout d'être à la fois l'objet des recherches de la Russie et de la France, désirant beaucoup jouer le rôle de médiateur, mais en ayant le désir plus encore qu'il n'en avait la force, montrant toutefois beaucoup de zèle et d'ardeur à le remplir.

Le succès de ce voyage occupa les cours de l'Europe, et retentit jusqu'à Paris même. L'idée d'une paix prochaine commença bientôt à se répandre dans les esprits. Une circonstance fort spécieuse, et en soi de peu de conséquence, contribua singulièrement à propager cette idée. Les armées françaises et autrichiennes étaient en présence le long du Rhin, et sur les crêtes des Alpes et de l'Apennin. Sur le Rhin elles étaient arrêtées par un obstacle suffisant pour empêcher toute opération sérieuse; car un passage du Rhin, par les uns ou par les autres, était une entreprise majeure, qu'on ne tente que lorsqu'on veut entrer en campagne. Or, on était en frimaire,

c'est-à-dire en décembre; on ne pouvait donc pas y songer. Les escarmouches sur les bords du fleuve devenaient dès lors une effusion inutile de sang. On convint d'un armistice pour cette frontière. Quant à celle des Alpes et de l'Apennin, il en était autrement. Au milieu de ce pays accidenté, une opération bien combinée dans telle ou telle vallée, pouvait procurer une position enviable pour la reprise des opérations. On ne voulut donc pas se lier les mains de ce côté, et il n'y eut pas d'armistice. Mais on ne fit attention qu'à celui qui venait d'être signé sur le Rhin; et, au nombre des changements heureux qu'on se plaisait alors à attendre du nouveau gouvernement, on rangea la possibilité, la probabilité même d'une paix prochaine.

Il y a toujours dans les maux publics un mal réel et un mal d'imagination, l'un contribuant à rendre l'autre insupportable. C'est beaucoup de faire cesser le mal d'imagination, car on diminue le sentiment du mal réel, et on inspire à celui qui souffre, la patience d'attendre la guérison, et surtout la disposition à s'y prêter. Sous le Directoire, c'était un parti pris de ne plus rien espérer d'un gouvernement faible, déconsidéré, qui, pour réprimer les factions, allait jusqu'à la violence, sans obtenir aucun des effets de la force. On prenait tout de lui en mauvaise part, on ne voulait en attendre aucun bien, on ne voulait pas même y croire quand, par hasard, il en réalisait quelque peu. La victoire, car elle avait paru lui revenir vers les derniers jours de son existence, la victoire, qui aurait valu de la gloire à d'autres, n'avait pas même servi à le faire honorer.

L'avénement du général Bonaparte, dont on s'était habitué à tout attendre, en fait de succès, avait changé cette disposition. Le mal d'imagination était guéri; on avait confiance, on prenait tout en bonne part. Assurément les choses étaient bonnes en soi, car il était bon de délivrer les otages, d'élargir les prêtres, de montrer des dispositions pacifiques à l'Europe; mais on était surtout disposé à les considérer comme telles. Un signe de rapprochement, comme l'accueil fait à un aide-de-camp, un armistice sans conséquence comme celui qui venait d'être signé sur le Rhin, passaient déjà pour des gages de paix. Tel est le prestige de la confiance! Elle est tout pour un gouvernement qui commence, et envers celui des Consuls elle

était immense. Aussi l'argent arrivait-il au trésor, du trésor aux armées, qui, contentes de ces premiers soulagements, attendaient avec patience ceux qui leur étaient promis plus tard. En présence d'une force réputée supérieure à toutes les résistances, les partis se soumettaient: les partis oppresseurs sans prétention d'opprimer encore, les partis opprimés avec confiance de ne plus l'être. Le bien accompli était déjà grand sans doute; mais tout ce que le temps n'avait pas permis de faire, l'espérance l'ajoutait.

Une chose se répandait déjà de toute part, sur le rapport quotidien de ceux qui avaient travaillé avec le jeune Consul: on disait que ce militaire, au-dessus duquel on ne mettait aucun général dans le temps présent, et presque aucun dans les temps passés, était de plus un administrateur consommé, un politique profond. Tous les hommes spéciaux dont il s'était entouré, qu'il avait écoutés avec attention, souvent éclairés eux-mêmes par la justesse et la promptitude de ses aperçus, qu'il avait en outre protégés contre des résistances de toute espèce, ne sortaient d'auprès de lui que subjugués, saisis d'admiration. Ils le disaient d'autant plus volontiers, que c'était devenu en quelques jours une mode de le penser et de le dire. On voit quelquefois un faux mérite, qui a su capter un moment le public, fasciner les esprits, et leur arracher les plus incroyables exagérations; mais quelquefois aussi il arrive au mérite vrai, au génie, d'inspirer cette sorte de caprice, et ce caprice devient alors une passion. Il n'y avait qu'un mois que le général Bonaparte s'était saisi des affaires, et déjà l'impression produite autour de lui par cet esprit puissant, était générale et profonde. Le bon Roger-Ducos n'en revenait pas; l'humoriste Sieyès, peu enclin à céder à la mode, surtout quand il n'en était pas le favori, reconnaissait la supériorité, l'universalité de ce génie de gouvernement, et lui rendait le plus pur des hommages en le laissant faire. Aux prôneurs convaincus, se joignaient les prôneurs intéressés, qui, voyant dans le général Bonaparte le chef évident de la nouvelle république, ne mettaient aucune mesure dans l'expression de leur enthousiasme. Le général Bonaparte avait parmi ses admirateurs, du reste, fort sincères, MM. de Talleyrand, Regnault de Saint-Jean-d'Angely, Rœderer, Boulay (de la Meurthe), Defermon,

Réal, Dufresne, etc., qui répétaient partout, qu'on n'avait jamais vu, ni une telle promptitude, ni une telle sûreté, ni une telle étendue d'esprit, ni une activité aussi prodigieuse; et il est bien vrai que ce qu'il avait déjà accompli en un mois dans toutes les parties du gouvernement, était immense, et que la réalité, ce qui est rare, égalait cette fois les inventions de la flatterie.

De tout côté on le regardait comme l'homme auquel la nouvelle Constitution devait attribuer la plus grande part du pouvoir exécutif. On ne voulait pas d'un Cromwell, il faut le reconnaître, à l'honneur des gens honnêtes de ce temps-là, et les amis du général disaient tout haut que les rôles de César, de Cromwell, *étaient des rôles usés*, indignes du génie et des vertus du jeune sauveur de la France. On voulait qu'une concentration suffisante de l'autorité dans ses mains, avec certaines garanties pour la liberté, lui permît de gouverner la République, heureusement et grandement. C'était là le vœu des révolutionnaires modérés, alors les plus nombreux. Les révolutionnaires exaltés, s'obstinant à voir dans le jeune général un Cromwell et un César, désiraient cependant, pour garantir leur tête ou leurs biens nationaux, qu'il eût le temps d'éloigner les Bourbons et les Autrichiens. Les royalistes lui demandaient de les sauver des révolutionnaires, et de reconstituer le pouvoir; ils n'étaient pas même sans quelque vague espérance qu'il le leur rendrait, après l'avoir reconstitué; et ils étaient disposés en ce cas à lui en payer la restitution, fût-ce du rôle de connétable de Louis XVIII, s'il le fallait.

Ainsi tout le monde lui accordait la suprême puissance, plus ou moins complétement, pour plus ou moins long-temps, et dans des vues différentes. Le nouveau législateur Sieyès avait donc à lui faire sa place dans la constitution qu'il préparait. Mais M. Sieyès était un législateur dogmatique, travaillant pour la nature des choses, au moins comme il l'entendait, et non pour les circonstances, encore moins pour un homme, quel qu'il pût être. On en va juger par ce qui suit.

M. Sieyès, pendant que son infatigable collègue gouvernait, s'était enfin occupé de la tâche qui lui était assignée. Donner une constitution à la France, non pas une de ces constitutions éphémères, produits ridicules de l'ignorance et des passions

des partis, mais une constitution savante, fondée sur l'observation des sociétés et les leçons de l'espérience, était le rêve de sa vie. Dans ses méditations solitaires et chagrines, il s'en occupait sans cesse. Il y avait pensé au milieu des entraînements sincères, mais irréfléchis, de la Constituante, au milieu des sombres fureurs de la Convention, au milieu des faiblesses du Directoire. A chaque époque il avait remanié son ouvrage; enfin il s'était fixé, et une fois fixé, il ne voulait rien changer à son plan. Il n'en voulait rien sacrifier aux circonstances du temps, pas même à la principale de ces circonstances, au général Bonaparte, dont il fallait cependant préparer la place, d'une manière assortie au génie et au caractère de celui qui devait l'occuper.

Ce législateur singulier, méditant toujours, mais n'écrivant pas beaucoup plus qu'il n'agissait, n'avait jamais écrit sa constitution. Elle était dans sa tête, et il fallait l'en faire sortir. Cela n'était pas facile pour lui, quelque désir qu'il eût de la voir produite au dehors, et convertie en loi. On le pressait beaucoup de la faire connaître, et il se décida enfin à communiquer sa pensée à un de ses amis, M. Boulay de la Meurthe, qui se chargea de la transcrire au fur et à mesure des entretiens qu'ils auraient ensemble. C'est ainsi que cette conception remarquable a pu être recueillie avec exactitude, et conservée à la postérité, dont elle est digne.

M. Sieyès avait fait un puissant effort d'esprit pour concilier la république et la monarchie, pour emprunter à l'une et à l'autre ce qu'elles avaient d'utile et de nécessaire; mais en leur faisant des emprunts, il s'était fort défié de toutes deux. Il avait pris des précautions infinies contre la démagogie d'une part, contre le pouvoir royal de l'autre. Il avait produit ainsi une œuvre savante et compliquée, mais où toutes choses se tenaient; et si cette constitution, remaniée par, et pour le général Bonaparte, était privée de l'un de ses contre-poids, elle pouvait, contre l'intention de son auteur, aboutir tout simplement au despotisme.

Le premier soin de M. Sieyès dans ses combinaisons, avait été de se garder des passions démagogiques. Sans dépouiller complétement la nation de cette immense participation aux affaires publiques, dont elle avait joui si malheureusement

pour elle-même, il voulait lui laisser un pouvoir dont elle ne pût pas abuser. Un mot qui, pour la première fois peut-être, se trouvait dans toutes les bouches, celui de *gouvernement représentatif*, donne une idée exacte de l'état des esprits à cette époque. On entendait par ce mot que la nation devait prendre part à son gouvernement, seulement par intermédiaires, c'est-à-dire qu'elle devait être *représentée;* et, comme on va le voir, c'était très-indirectement qu'on voulait qu'elle le fût.

Les élections sous le Directoire avaient tour à tour amené, les royalistes à une époque, les Jacobins à une autre, et il avait fallu exclure violemment les premiers au 18 fructidor, les seconds au 22 floréal. Aussi le système des élections, et surtout des élections directes, était-il fort suspect à tout le monde. Peut-être, si on avait osé réduire le nombre total des électeurs à cent cinquante ou deux cent mille, aurait-on essayé de braver encore une fois les agitations électorales. Mais un corps électoral réduit à peu près aux proportions du nôtre, aurait blessé les esprits sans les rassurer. Deux cent mille électeurs accordés à une nation qui venait de jouir du suffrage universel, auraient paru une aristocratie; et, en même temps, des électeurs, quelque peu nombreux qu'ils fussent, nommant directement leurs mandataires, avec liberté de céder à toutes les passions du moment, auraient paru un renouvellement des réactions continuelles, dont on avait été témoin sous le Directoire. L'élection directe, mais restreinte, comme elle existe aujourd'hui parmi nous, était donc hors de toutes les combinaisons. M. Sieyès, avec son dogmatisme habituel, s'était fait une maxime: « *La confiance*, disait-il, *doit venir d'en bas, et le pouvoir d'en haut.* » Il avait donc imaginé, pour réaliser cette maxime, le système de représentation nationale dont on va lire l'exposé.

Tout individu âgé de vingt et un ans, ayant la qualité de Français, était obligé, s'il voulait jouir de ses droits, de se faire inscrire sur un registre qu'on appelait registre civique. Cela pouvait former un nombre de cinq ou six millions de citoyens, admis à exercer leurs droits politiques. Ils devaient se réunir par arrondissement (cette circonscription, qui n'existait pas encore, allait être proposée), et désigner le dixième d'entre eux. Cette désignation du dixième devait donner une première liste de cinq à six cent mille individus. Ces cinq à six cent mille

individus se réunissant à leur tour par département, et choisissant encore le dixième d'entre eux, étaient appelés à former une seconde liste, forte de cinquante à soixante mille citoyens. Ceux-ci faisant enfin un dernier triage, et se réduisant encore au dixième, formaient la dernière liste, qui se trouvait restreinte à cinq ou six mille candidats. Ces trois listes s'appelaient listes de notabilité.

La première, de cinq à six cent mille individus, s'appelait la liste de la notabilité communale; on devait y prendre les membres des administrations municipales, ceux des conseils d'arrondissement, et les administrateurs qui leur correspondaient, tels que les maires, les fonctionnaires que nous appelons aujourd'hui sous-préfets, les juges de première instance, etc. La seconde liste, de cinquante à soixante mille individus, s'appelait la liste de la notabilité départementale, et c'était dans celle-là qu'il fallait choisir les membres des conseils de département, les fonctionnaires appelés depuis préfets, les juges d'appel, etc., en un mot tous les fonctionnaires de cet ordre. Enfin, la dernière et troisième liste, de cinq à six mille individus, constituait la liste de la notabilité nationale, et on devait y prendre, obligatoirement, tous les membres du Corps Législatif, tous les fonctionnaires d'un ordre élevé, conseillers d'État, ministres, juges du tribunal de cassation, etc., etc. M. Sieyès, empruntant une figure à la géométrie pour donner une idée exacte de cette représentation nationale, large à la base, étroite au sommet, l'appelait une pyramide.

On voit que, sans attribuer à la nation le droit de désigner elle-même les mandataires chargés de la représenter, ou les fonctionnaires chargés de la gouverner, M. Sieyès réduisait son rôle à former une liste de candidats, dans laquelle on devait puiser à la fois les représentants du pays, et les agents du gouvernement. Chaque année la masse des citoyens devait se réunir pour exclure de ces listes, les noms qui n'étaient plus dignes d'y figurer, et pour les remplacer par d'autres. Il est à remarquer que si, d'une part, ce pouvoir de désignation était fort indirect, de l'autre il embrassait non-seulement les membres des assemblées délibérantes, mais les fonctionnaires exécutifs eux-mêmes. C'était moins et plus que ce qui existe ordinairement dans le système représentatif monarchique. Toutefois les

agents appelés à remplir des fonctions tout à fait spéciales, et qui ne supposent aucune confiance politique, tels que les comptables, par exemple; ou bien les agents appelés à remplir des fonctions tellement difficiles, que le mérite, quand il se rencontre, doit être pris quelque part qu'on le trouve, comme les généraux et les ambassadeurs, ces agents n'étaient pas choisis obligatoirement sur les listes de notabilité.

Nous venons de montrer comment M. Sieyès, suivant sa maxime, faisait *venir la confiance d'en bas:* nous allons exposer maintenant comment il faisait *descendre le pouvoir d'en haut.*

Sous l'empire des impressions du moment, il redoutait l'élection, parce qu'il venait de voir des électeurs passionnés, nommer des représentants aussi passionnés qu'ils l'étaient eux-mêmes. Il y renonçait donc, et voulait que, dans ces listes de notabilité, formées par la confiance publique, le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif pussent désigner leurs propres membres, et se composer ainsi eux-mêmes. Il ne leur imposait d'autre limite que celle de choisir dans les listes de notabilité. Mais, avant de faire connaître le mode de formation des pouvoirs, il faut décrire leur organisation.

Le pouvoir législatif devait être organisé comme il suit: d'abord le Corps Législatif proprement dit, placé entre deux corps opposés, le Tribunat et le Conseil d'État; puis, à part et au-dessus, le Sénat conservateur.

Le Corps Législatif devait être composé de 300 membres, entendant discuter les lois, ne les discutant pas eux-mêmes, et les votant silencieusement. Voici comment, et entre qui, se passait la discussion.

Un corps de 100 membres, appelé Tribunat, chargé de représenter dans cette constitution l'esprit libéral, novateur, contradicteur, recevait communication des lois, les discutait en public, et émettait un vote, uniquement pour savoir s'il en poursuivrait devant le Corps Législatif l'adoption ou le rejet. Il nommait ensuite trois de ses membres, pour aller soutenir devant le Corps Législatif l'avis qui avait prévalu dans son propre sein.

Un Conseil d'État, origine de celui qui existe aujourd'hui, mais plus considérable en importance et en attributions, était placé auprès du gouvernement pour rédiger les projets de lois; il les présentait au Corps Législatif, et envoyait trois de ses

membres pour les discuter contradictoirement avec les orateurs du Tribunat. Ainsi, le Conseil d'État plaidant *pour*, le Tribunat *contre*, (si toutefois celui-ci avait repoussé la loi), le Corps Législatif votait en silence l'adoption ou le rejet. Son vote seul donnait le caractère de loi aux propositions du gouvernement. Le Conseil d'État devait en outre compléter les lois, par les règlements nécessaires à leur exécution.

Venait enfin le Sénat. Ce corps, composé de 100 membres, ne prenait aucune part à ce travail législatif. Il était chargé, spontanément, ou sur la dénonciation du Tribunat, de casser toute loi ou tout acte du gouvernement, qui lui paraissait entaché d'*inconstitutionnalité*. Il s'appelait pour ce motif Sénat *conservateur*. Il devait être composé d'hommes ayant atteint l'âge mûr, privés, par le seul fait de leur entrée au Sénat, de toute fonction active, étant par conséquent renfermés exclusivement dans leur rôle de conservateurs, et ayant à le bien remplir un intérêt considérable, car M. Sieyès voulait qu'on les dotât richement.

Telles étaient les attributions des pouvoirs délibérants. Voici leur mode de formation.

Le Sénat se composait lui-même, en élisant ses propres membres dans la liste de la notabilité nationale. Il nommait encore les membres du Corps Législatif, du Tribunat, du Tribunal de cassation, en les choisissant au scrutin, dans cette même liste de la notabilité nationale.

Le pouvoir exécutif était aussi l'auteur de sa propre formation, en choisissant tous ses agents dans celle des trois listes de notabilité, qui correspondait aux fonctions auxquelles il s'agissait de pourvoir. Il prenait les ministres, les conseillers d'État, les agents supérieurs enfin, dans la liste de la notabilité nationale. Il prenait dans la liste de la notabilité départementale, d'abord les conseillers de département, qui, de même que le Conseil d'État, étaient considérés comme des autorités purement administratives; il y prenait, en outre, les préfets et les fonctionnaires de cette circonscription; il allait enfin chercher dans la liste de la notabilité communale les conseils municipaux, les maires, et tous les fonctionnaires du même ordre.

Ainsi, comme le voulait M. Sieyès, *la confiance venait d'en bas, le pouvoir venait d'en haut.*

Mais, de même qu'au-dessus du pouvoir législatif il y avait un créateur suprême, qui était le Sénat, de même il fallait, au-dessus du pouvoir exécutif, un créateur suprême qui nommât les ministres, lesquels devaient ensuite nommer les fonctionnaires subordonnés, jusqu'au dernier degré de la hiérarchie. A la tête de ce pouvoir exécutif devait donc se trouver un pouvoir générateur. M. Sieyès lui avait donné un nom analogue à sa fonction, il l'avait appelé le *Grand-Électeur*. Ce magistrat suprême était réduit exclusivement à un acte : il devait élire deux agents supérieurs, seuls de leur rang et de leur espèce, appelés, l'un consul de la paix, l'autre consul de la guerre. Ceux-ci nommaient ensuite les ministres, qui, sous leur responsabilité personnelle, choisissaient dans les listes de notabilité tous les agents du pouvoir, gouvernaient, administraient, géraient, en un mot, les affaires de l'État.

Une existence magnifique était destinée à ce Grand-Électeur. Il était le principe générateur du gouvernement, et il en était aussi le représentant extérieur. Cette inaction, à laquelle M. Sieyès avait voulu réduire les sénateurs pour assurer leur impartialité, et qu'il avait dotée d'un revenu annuel de cent mille livres en domaines nationaux, cette inaction, imposée au Grand-Électeur pour un motif semblable, était encore plus richement dotée chez lui que chez les sénateurs, car sa mission était de représenter la République tout entière. M. Sieyès voulait lui assigner un traitement de six millions, des habitations somptueuses, telles que les Tuileries à Paris, et Versailles à la campagne, plus une garde de trois mille hommes. C'est en son nom que la justice devait être rendue, que les lois devaient être promulguées, et les actes du gouvernement exécutés. C'est auprès de lui que les ministres étrangers devaient être accrédités; c'est de sa signature que les traités de la France avec les puissances étrangères devaient être revêtus. En un mot, il joignait, à l'importante mission de choisir les deux chefs actifs du gouvernement, l'éclat, vain si l'on veut, de la représentation extérieure; en lui devait briller tout le luxe d'une nation polie, élégante et magnifique.

Ce Grand-Électeur lui-même, il fallait le demander ou à l'élection ou à l'hérédité. Dans le dernier cas, c'était un roi, et on avait rétabli la monarchie en France. Mais M. Sieyès, qu'il la vou-

lût ou non, n'aurait pas osé la proposer ouvertement. Il faisait donc élire par le plus impartial des Corps de l'État, par le Sénat, ce magistrat suprême, qui lui-même n'était placé si haut, que pour être dans ses deux choix, aussi impartial que possible.

Une dernière et redoutable disposition, complétait cette œuvre si compliquée.

Le Sénat, qui pouvait casser tout acte inconstitutionnel, loi ou mesure du gouvernement, recevait, en outre, la faculté d'arracher le Grand-Électeur à ses fonctions, en le nommant sénateur malgré lui. C'était ce que M. Sieyès appelait *absorber*. Le Sénat en pouvait faire autant à l'égard de tout citoyen, dont l'importance ou les talents causeraient des ombrages à la République. On donnait ainsi au citoyen, qu'on frappait d'inaction forcée en l'*absorbant* dans le Sénat, on donnait en dédommagement l'importance, la riche oisiveté, des membres d'un corps, qui ne pouvait pas agir par lui-même, mais qui pouvait, par son *veto*, empêcher toute action quelconque.

Dans cette conception singulière, mais profonde, qui ne reconnaît une image, effacée, obscurcie peut-être à dessein, de la monarchie représentative? Ce Corps Législatif, ce Sénat, ce Grand-Électeur, c'étaient bien une chambre basse, une chambre haute, un roi, le tout reposant sur une sorte de suffrage universel, mais avec de telles précautions que la démocratie, l'aristocratie, la royauté, admises dans cette constitution, y étaient aussitôt annulées qu'admises. Ces listes de notabilité, dans lesquelles on devait puiser à la fois les corps délibérants et les fonctionnaires exécutifs, c'était le suffrage universel, universel mais nul, car elles constituaient un cercle de candidature si vaste, que l'obligation de choisir dans ce cercle, était un pouvoir absolu d'élire, déféré au gouvernement et au Sénat. Ce Corps Législatif muet, entendant discuter la loi, mais ne la discutant pas lui-même, ayant à ses côtés le Tribunat, chargé de la discuter contradictoirement avec le Conseil d'État, était une espèce de chambre des communes, coupée en deux, l'une ayant le vote, l'autre la parole, et toutes deux annulées par cette séparation même; car la première était exposée à s'endormir dans le silence, la seconde à s'épuiser dans de stériles agitations. Ce Sénat se nommant lui-même et tous

les corps délibérants, nommant le chef du pouvoir exécutif, et au besoin l'absorbant dans son sein, ce Sénat pouvant tout cela, mais privé de fonctions actives, ne prenant aucune part à la loi, se bornant à la casser si elle était inconstitutionnelle, ce Sénat, réduit ainsi à une sorte d'inaction pour qu'il fût plus désintéressé, et animé seulement du sentiment de la conservation, ce Sénat était bien l'imitation savante, mais exagérée, d'une pairie aristocratique, prenant peu de part au mouvement des affaires, l'arrêtant quelquefois par son *veto*, et recevant dans son sein les hommes, qui, après une carrière agitée, viennent se reposer volontiers au milieu d'un corps grave, influent et honoré. Ce Grand-Électeur enfin, c'était bien la royauté, réduite au rôle peu actif, mais considérable, de choisir les chefs agissants du gouvernement; c'était la royauté, mais avec des précautions infinies contre son origine et sa durée, car elle sortait de l'urne du Sénat et pouvait s'y ensevelir au besoin. En un mot, ce suffrage universel, ce Corps Législatif, ce Tribunat, ce Sénat, ce Grand-Électeur, ainsi constitués, énervés, neutralisés les uns par les autres, attestaient un prodigieux effort de l'esprit humain, pour réunir dans une même constitution toutes les formes connues de gouvernement, mais pour les annuler ensuite à force de précautions.

Il faut l'avouer, la monarchie représentative, avec moins de peine et d'effort, en se confiant davantage à la nature humaine, procure depuis deux siècles, une liberté animée, mais point subversive, à l'une des premières nations du monde. Simple et naturelle en ses moyens, la constitution britannique admet la royauté, l'aristocratie, la démocratie; puis, après les avoir admises, elle les laisse agir librement, ne leur imposant d'autre condition que de gouverner d'un commun accord. Elle ne limite pas le roi à tel ou tel acte, elle ne le fait pas sortir de l'élection pour s'y abîmer ensuite, elle n'interdit pas à la pairie les fonctions actives, elle ne prive pas de la parole l'assemblée élective, elle n'accorde pas le suffrage universel pour le rendre nul ensuite en le rendant indirect: elle laisse sortir la royauté et l'aristocratie de leur source naturelle, l'hérédité; elle admet un roi, des pairs héréditaires, mais en revanche elle laisse à la nation le soin de désigner directement, suivant ses goûts ou ses passions du jour, une assemblée qui, maîtresse

de donner ou de refuser à la royauté les moyens de gouverner, l'oblige ainsi à prendre pour chefs dirigeants du gouvernement, les hommes qui ont su captiver la confiance publique. Tout ce que recherchait le législateur Sieyès s'accomplit ainsi presque infailliblement. La royauté, l'aristocratie n'agissent pas plus qu'il ne le souhaitait, elles modèrent seulement une impulsion trop rapide; l'assemblée élective, pleine des passions du pays, mais contenue par deux autres pouvoirs, choisit, en réalité, les vrais chefs de l'État, les porte au gouvernement, les y maintient, ou les renverse, s'ils ont cessé de répondre à ses sentiments. C'est là une constitution simple, vraie, parce qu'elle est le produit de la nature et du temps, et non pas, comme celle de M. Sieyès, l'œuvre savante, mais artificielle, d'un esprit dégoûté de la monarchie par le règne des derniers Bourbons, et effrayé de la république par dix années d'orages.

Maintenant, supposons des temps plus calmes, supposons cette Constitution de M. Sieyès mise paisiblement en pratique à une époque où le besoin d'une main puissante, comme celle du général Bonaparte, n'aurait pas dominé toutes les combinaisons; supposons cette vaste notabilité établie, ce Sénat puisant librement en elle les corps de l'État et le chef du gouvernement; que serait-il arrivé?... Bientôt la nation n'eût mis aucun intérêt à renouveler des listes, qui n'étaient qu'un moyen impuissant d'exprimer son vœu; ces listes seraient devenues presque permanentes; le Sénat y eût puisé à son gré les corps de l'État, le Grand-Électeur; et, nommant le chef du pouvoir exécutif, pouvant le faire disparaître à chaque instant, le tenant sous sa dépendance absolue, il aurait été à peu près tout; il aurait été, quoi? L'aristocratie vénitienne, avec son livre d'or, avec son doge fastueux et nul, chargé, tous les ans, d'épouser la mer Adriatique. Spectacle curieux, et digne d'être médité! M. Sieyès, esprit profond et élevé, sincèrement attaché à la liberté de son pays, avait parcouru, en dix ans, ce cercle d'agitations, de terreurs, de dégoûts, qui avaient conduit la plupart des républiques du moyen âge, et la plus célèbre d'entre elles, celle de Venise, au livre d'or et à un chef nominal. Il avait abouti à l'aristocratie vénitienne, constituée au profit des hommes de la révolution, car pendant dix ans il attribuait à ceux qui avaient exercé des fonctions depuis 1799, le privilége de

figurer de droit sur les listes de notabilité; et il voulait, en outre, se réserver à lui-même et à trois ou quatre personnages principaux du temps, la faculté de composer pour une première fois tous les corps de l'État.

Mais on n'improvise pas l'aristocratie, on n'improvise que le despotisme. Cette société tourmentée ne pouvait se reposer que dans les bras d'un homme puissant. On allait tout admirer, tout admettre dans cette Constitution extraordinaire, tout, sauf le Grand-Électeur richement doté, et en apparence oisif. On allait le remplacer par un chef actif et énergique, par le général Bonaparte; et, un seul ressort changé, cette Constitution devait, sans aucune complicité de la part de son auteur, aboutir au despotisme impérial, que nous avons vu, avec un Sénat conservateur, avec un Corps Législatif muet, gouverner, quinze ans, la France d'une manière glorieuse, mais despotique.

Lorsque M. Sieyès, après un grand effort sur lui-même, était parvenu à tirer du fond de sa pensée toutes ces combinaisons, qui, depuis long-temps, y étaient comme enfouies, il les exposait à son ami M. Boulay de la Meurthe, qui les écrivait, et à divers membres des deux commissions législatives, qui les répandaient autour d'eux. Les deux commissions législatives s'étaient divisées en sections, et, dans chacune des deux, se trouvait une section de Constitution. C'est à ces deux sections réunies que M. Sieyès, quand il pouvait se rendre maître de sa pensée, exposait son système. Ce système saisissait les esprits par la nouveauté, la singularité, et l'art infini des combinaisons.

D'abord les intérêts des auditeurs de M. Sieyès étaient fort satisfaits, car il avait, ainsi que nous venons de le dire, adopté une disposition transitoire, tout à fait nécessaire. Dans le but de sauver la Révolution, en maintenant au pouvoir les hommes qui l'avaient faite, il proposait une résolution, à peu près semblable à celle par laquelle la Convention s'était perpétuée dans les deux Conseils des Anciens et des Cinq-Cents. Il voulait que tous les hommes qui, depuis 1789, avaient exercé des fonctions publiques, qui avaient été membres des diverses assemblées, législatives, départementales ou municipales, fussent de droit portés sur les listes de notabilité, et que ces

listes ne fussent pas remaniées avant dix années. De plus, MM. Sieyès, Roger-Ducos, et le général Bonaparte, devaient composer pour la première fois le personnel des corps de l'État, en vertu du droit qu'ils s'attribuaient de faire la nouvelle Constitution. Cette disposition était hardie, mais indispensable; car il est à remarquer que tous les hommes nouveaux qui arrivaient par les élections, animés d'un esprit de réaction alors général, cédant d'ailleurs au goût ordinaire de blâmer ce qu'on n'a pas fait, affichaient une haine ouverte contre les actes et les hommes de la Révolution, même quand ils en partageaient les principes. M. Sieyès avait donc pris ses précautions contre la nécessité d'un nouveau 18 fructidor, en assurant pour dix ans la mise en pratique de sa Constitution par des mains dont il était sûr. Les idées de M. Sieyès devaient convenir à tous les intérêts. Déjà chacun se croyait assuré d'être sénateur, législateur, conseiller d'État ou tribun, et ces charges étaient richement rétribuées.

Intérêt à part, les combinaisons semblaient aussi neuves qu'habiles. Les hommes s'enthousiasment facilement pour le génie militaire, mais ils s'enthousiasment tout aussi facilement pour ce qui a l'apparence de la profondeur d'esprit. Le législateur Sieyès avait ses enthousiastes, comme le général Bonaparte avait les siens. Les listes de notabilité paraissaient la plus heureuse des combinaisons, surtout dans l'état de discrédit où était tombé le système électif, depuis les élections qui avaient donné les *Clichiens* exclus par la révolution de fructidor, et les Jacobins exclus par le moyen des *scissions*. Le Conseil d'État et le Tribunat, plaidant l'un *pour*, l'autre *contre*, devant un Corps Législatif muet, plaisaient à des esprits fatigués de discussions, et demandant le repos avec instance. Le Sénat, placé si haut, et dans un rôle si utile au maintien de l'ensemble, pouvant frapper d'ostracisme les citoyens éminents et dangereux, tout cela trouvait de nombreux admirateurs.

Le Grand-Électeur, seul, paraissait une singularité à des hommes qui, n'ayant pas encore réfléchi beaucoup à la Constitution anglaise, ne comprenaient pas une magistrature, réduite au rôle unique de choisir les agents supérieurs du gouvernement. Ils trouvaient que c'était trop peu de pouvoir pour un roi, et trop de représentation pour un simple président de

république. Personne, enfin, ne trouvait la place adaptée à celui qui devait la remplir, c'est-à-dire, au général Bonaparte. Cette place avait trop d'apparence, et pas assez de pouvoir réel: trop d'apparence, car il fallait éviter d'effaroucher les imaginations, en rendant trop manifeste le retour à la monarchie; pas assez de pouvoir réel, car il fallait une autorité presque sans bornes à l'homme qui était chargé de réorganiser la France. Certains esprits, incapables de comprendre le désintéressement d'un penseur profond, qui n'avait songé qu'à faire concorder ses conceptions entre elles, et nullement à combiner les ressorts de sa Constitution dans un intérêt personnel, certains esprits affirmaient que le Grand-Électeur n'avait pu être inventé pour un caractère aussi actif que le général Bonaparte, et que dès lors M. Sieyès n'avait pu l'imaginer que pour lui-même, qu'il se réservait cette place, et qu'il destinait à son jeune collègue celle de Consul de la guerre. C'était là une conjecture mesquine et malveillante. M. Sieyès joignait à une grande force de pensée, une finesse d'observation remarquable, et il jugeait trop bien sa position personnelle et celle du vainqueur de l'Italie, pour croire qu'il pût être, lui, cette espèce de roi électif, et le général Bonaparte simplement son ministre. Il avait en ceci uniquement obéi à l'esprit de système. D'autres interprétateurs, moins malveillants, croyaient, à leur tour, que M. Sieyès destinait en effet la place de Grand-Électeur au général Bonaparte, mais dans le but de lui lier les mains, et surtout de le faire prochainement *absorber* par le Sénat conservateur. Les amis de la liberté ne lui en savaient pas mauvais gré. Les partisans du général Bonaparte ne pouvaient parler de cette invention du Grand-Électeur sans jeter les hauts cris; et, parmi eux, Lucien Bonaparte, qui a tour à tour contrarié ou servi le chef de sa famille, mais toujours capricieusement, sans à-propos, sans mesure, jouant tantôt le frère passionné pour la grandeur de son frère, tantôt le citoyen ennemi du despotisme, Lucien Bonaparte déclamait avec violence contre le projet de M. Sieyès. Il disait hautement qu'il fallait un président de la république, un Conseil d'État, et pas grand'chose avec; que le pays était fatigué des bavards, et qu'il ne voulait plus que des hommes d'action. Ces propos inconsidérés étaient de nature à produire le plus fâcheux effet;

heureusement on n'attachait pas une grande importance aux paroles de Lucien.

Le général Bonaparte avait, au milieu de ses travaux incessants, recueilli les rumeurs répandues autour de lui sur le projet de M. Sieyès. Il laissait faire son collègue, par une sorte de partage d'attributions convenu entre eux, et il ne voulait se mêler de la Constitution, que lorsqu'il serait temps de la rédiger définitivement, se promettant bien alors d'assortir à son goût la place qui lui était destinée. Cependant les rapports qui lui venaient de tout côté finirent par l'irriter, et il exprima son déplaisir avec la vivacité ordinaire de son langage, vivacité regrettable, et dont il n'était pas toujours le maître.

La désapprobation dont il frappait quelques idées du projet de Constitution arriva jusqu'à son auteur. M. Sieyès en conçut une vive peine. Il craignait en effet qu'après avoir perdu, par l'ignorance et la violence des temps antérieurs, l'occasion de devenir le législateur de la France, il ne la perdît encore une fois par l'humeur despotique du collaborateur qu'il s'était donné en faisant le 18 brumaire. Quoique dépourvu d'intrigue et d'activité, il s'attacha davantage à conquérir un à un, les membres des deux sections législatives.

Cependant son ami, M. Boulay de la Meurthe, et deux intimes du général Bonaparte, MM. Rœderer et de Talleyrand, désirant maintenir la bonne harmonie entre des hommes si importants, s'employèrent activement à les mettre d'accord. M. Boulay de la Meurthe avait accepté la mission de transcrire les idées de M. Sieyès, et il était devenu ainsi le confident de son projet. M. Rœderer était ancien Constituant, homme d'esprit, véritable publiciste à la façon du dix-huitième siècle, aimant beaucoup à raisonner sur l'origine et l'organisation des sociétés, et à faire des projets de constitution, joignant à cela des penchants monarchiques très-prononcés. M. de Talleyrand, capable de comprendre et de goûter les esprits, même les plus contraires au sien, était également touché et du génie agissant du jeune Bonaparte, et du génie spéculatif du philosophe Sieyès; il avait du penchant pour tous deux. Il croyait d'ailleurs que ces deux hommes avaient besoin l'un de l'autre, et mettait un grand intérêt à faire réussir les affaires du nouveau gouvernement. MM. Boulay de la Meurthe, Rœderer et de

Talleyrand s'employèrent donc à rapprocher le général et le législateur. Une entrevue fut préparée; elle devait avoir lieu chez le général Bonaparte, en présence de MM. Rœderer et de Talleyrand. La chose se fit, et ne réussit guère. Le général Bonaparte était sous l'impression des rapports qu'on lui avait faits, sur le Grand-Électeur inactif et exposé à être absorbé par le Sénat; M. Sieyès était tout plein des propos improbateurs qu'on prêtait au général, et qu'on avait sans doute exagérés. Ils s'abordèrent avec de mauvaises dispositions, ne se montrèrent que leurs dissentiments, et s'adressèrent les propos les plus aigres. M. Sieyès, qui avait besoin de calme pour produire ses idées, ne les exposa point, cette fois, avec la clarté et la suite convenables. Le général Bonaparte, de son côté, fut impatient et brusque: ils se traitèrent mal, et se séparèrent presque brouillés.

Les conciliateurs effrayés, se remirent au travail pour réparer le mauvais effet de cette entrevue. On dit à M. Sieyès qu'il devait discuter avec patience, se donner la peine de convaincre le général, et surtout faire des concessions; on dit au général qu'il fallait ici plus de ménagements qu'il n'en mettait, que sans l'appui de M. Sieyès, et son autorité sur le Conseil des Anciens, lui général Bonaparte, n'aurait jamais pu obtenir dans la journée du 18 brumaire, le décret qui lui avait mis la force en main; que M. Sieyès, comme personnage politique, avait un crédit immense sur les esprits, et que, dans le cas d'un conflit entre le législateur et le général, beaucoup de gens se prononceraient pour le législateur, comme le représentant de la Révolution et de la liberté, opprimées par un homme d'épée. Le premier moment n'était pas favorable pour amener un rapprochement; il fallut y mettre un peu de temps. MM. Boulay de la Meurthe et Rœderer imaginèrent de nouveaux modèles de pouvoir exécutif, qui levassent les deux difficultés sur lesquelles le général Bonaparte paraissait inflexible, l'inaction du Grand-Électeur, et la menace d'ostracisme suspendue sur sa tête. Ils songèrent d'abord à un Consul, aidé de deux collègues qui devraient l'assister, puis à un Grand-Électeur, comme l'avait voulu M. Sieyès, qui nommerait les deux consuls de la paix et de la guerre, assisterait à leurs délibérations et prononcerait entre eux. Ce n'était pas assez pour

satisfaire le général Bonaparte, et c'était beaucoup trop pour M. Sieyès, dont le projet était ainsi renversé. Chaque fois qu'on proposait à M. Sieyès de faire participer au gouvernement le chef du pouvoir exécutif, « c'est de l'ancienne monarchie, disait-il, que vous voulez me donner; et je n'en veux pas. » — Il n'admettait, en effet, que la royauté d'Angleterre, en lui retranchant encore le titre de roi, l'inamovibilité et l'hérédité. On était loin de compte, et M. Sieyès, avec cette promptitude de découragement propre aux esprits spéculatifs, quand ils rencontrent les obstacles que leur oppose la nature des choses, M. Sieyès disait qu'il allait renoncer à tout, quitter Paris, se réfugier à la campagne, et laisser le jeune Bonaparte tout seul, avec son despotisme naissant, révélé à tous les yeux. « Il veut » partir, disait le général, qu'il s'en aille; je vais faire rédiger » une Constitution par Rœderer, la proposer aux deux sections » législatives, et satisfaire l'opinion publique, qui demande » qu'on en finisse. » Il se trompait en parlant de la sorte, car il était encore trop tôt pour montrer à la France son épée toute nue; il eût rencontré autour de lui des résistances inattendues.

Cependant, ces deux hommes, qui, malgré des répugnances instinctives, avaient réussi à s'entendre un moment pour consommer le 18 brumaire, devaient s'entendre encore une fois pour faire une constitution. Les bruits qui s'étaient répandus avaient donné l'éveil aux commissions législatives; elles savaient quels propos tenait Lucien Bonaparte, quel ton décidé prenait le général sur tout cela, quelle disposition à tout abandonner montrait M. Sieyès; elles se dirent avec raison, qu'en définitive, c'était à elles que le soin de faire une constitution était spécialement confié; qu'il fallait accomplir leur devoir; rédiger un projet, le présenter aux Consuls, et les mettre forcément d'accord, après avoir opéré entre eux une transaction raisonnable.

Elles se mirent donc à l'œuvre; et comme plusieurs des membres qui les composaient avaient eu communication des idées de M. Sieyès, et les avaient goûtées, elles adoptèrent son plan comme base de leur travail. A l'égard d'un esprit systématique, adopter toutes ses idées moins une, c'est lui causer presque autant de chagrin que si on les rejetait toutes. C'était cependant un point important que de prendre le projet de M. Sieyès pour base de la nouvelle Constitution: aussi finit-il

par se calmer un peu; et le général Bonaparte, en voyant les commissions s'emparer de leur rôle, et le remplir résolument, se radoucit lui-même d'une manière sensible. On saisit ce moment pour amener un nouveau rapprochement. Il y eut une seconde entrevue entre M. Sieyès et le général, en présence de MM. Boulay (de la Meurthe), Rœderer et Talleyrand. Cette fois les deux principaux interlocuteurs étaient plus calmes, et plus disposés à s'entendre. Au lieu de se heurter comme la première fois, en se montrant de préférence leurs dissentiments, ils cherchèrent au contraire à se rapprocher, en se montrant le côté semblable de leurs opinions. M. Sieyès fut modéré et plein de tact: le général déploya son bon sens, son originalité d'esprit ordinaires. Le sujet de l'entretien fut l'état de la France, les vices des constitutions précédentes, et les précautions à prendre dans une constitution nouvelle, pour prévenir les désordres passés. Sur tout cela on devait être d'accord. On se retira donc satisfait, et on se promit, dès que les sections auraient achevé leur travail, de les réunir, pour adopter ou modifier leurs propositions, et sortir enfin du provisoire, qui commençait à déplaire à tout le monde. M. Sieyès avait désormais la certitude que, sauf son Grand-Électeur et quelques attributions du Sénat conservateur, il ferait adopter sa Constitution tout entière.

Dans les dix premiers jours de frimaire (du 20 novembre au 1er décembre), les sections eurent achevé leur projet. Le général Bonaparte les appela chez lui, à des réunions auxquelles devaient assister les Consuls. Quelques membres des sections trouvaient cette convocation peu conforme à leur dignité; et, cependant, décidé qu'on était à passer par-dessus beaucoup de difficultés, à concéder beaucoup à l'homme qui était si nécessaire, on se rendit chez lui.

Les séances commencèrent immédiatement. A la première, M. Sieyès fut chargé d'exposer son plan, puisque ce plan était la base même du travail des commissions. Il le fit avec une force de pensée et de langage, qui produisit sur les assistants la plus vive impression. — Tout cela est beau et profond, dit le général; cependant, il y a plusieurs points qui méritent une discussion sérieuse. Mais procédons avec ordre; traitons chaque partie du projet l'une après l'autre, et choisissons un

rédacteur. Citoyen Daunou, prenez la plume. — M. Daunou devint ainsi le rédacteur de la nouvelle Constitution. Ce travail dura plusieurs séances, et l'on convint des dispositions suivantes.

Les listes de la notabilité communale, départementale, et nationale, furent successivement adoptées. Elles réduisaient trop l'action populaire, en la rendant indirecte, pour ne pas convenir, et aux appréhensions du moment, et aux goûts du général Bonaparte. Deux dispositions accessoires, l'une conforme, l'autre contraire aux idées de M. Sieyès, furent adoptées. On déclara que les fonctionnaires de tout genre ne seraient obligatoirement choisis sur les listes de notabilité, que lorsque la Constitution les aurait nominativement désignés. Qu'on y prît, en effet, les membres des corps délibérants, les consuls, les ministres, les juges, les administrateurs, à la bonne heure; mais des généraux, des ambassadeurs! cela parut exorbitant. On fut d'accord sur ce point. La seconde disposition était relative, non pas au fond du projet, mais à la nécessité de l'adapter à l'état présent des choses. Au lieu de remettre le remaniement des listes à dix ans, on l'ajourna à l'an IX, c'est-à-dire à une année; et il fut arrêté que l'on nommerait aujourd'hui tout le personnel des grands corps de l'État, par un acte du pouvoir constituant, et que les individus ainsi nommés, seraient portés de droit sur les premières listes. La révision, au lieu d'être annuelle, dut être triennale.

On passa ensuite à l'organisation des grands pouvoirs. La maxime de M. Sieyès: *La confiance doit venir d'en bas, le pouvoir doit venir d'en haut,* prévalut tout à fait. C'est en haut que fut placé le droit d'élire, mais avec obligation de choisir dans les listes de notabilité. On adopta le Sénat de M. Sieyès, ainsi que le Corps Législatif, placé entre le Conseil d'État et le Tribunat. Le Sénat dut choisir, sur les listes de notabilité, d'abord les sénateurs eux-mêmes, puis les membres du Corps Législatif, du Tribunat, du Tribunal de cassation, de la Commission de comptabilité (depuis Cour des comptes), et enfin le chef ou les chefs du pouvoir exécutif. Toutefois, et c'était là une réduction d'attributions considérable, le Sénat ne dut nommer les sénateurs que sur la présentation de trois candidats, dont l'un était désigné par les Consuls, l'autre par le Corps Légis-

latif, le troisième par le Tribunat. Quant au Conseil d'État, ce corps, faisant partie du pouvoir exécutif, devait être nommé par ce pouvoir même. Indépendamment de la faculté de faire les nominations les plus importantes, le Sénat reçut l'attribution suprême de casser les lois ou les actes du gouvernement, entachés d'inconstitutionnalité. Il ne devait, du reste, avoir aucune part à la confection des lois; ses membres ne pouvaient exercer de fonctions actives.

Le Corps Législatif muet, comme le voulait M. Sieyès, dut entendre contradictoirement trois conseillers d'État, trois tribuns, et voter ensuite, sans discussion, sur les propositions du gouvernement.

Le Tribunat eut seul la faculté de discuter publiquement les lois; mais il ne dut les voter que pour savoir quel avis il soutiendrait auprès du Corps Législatif. Son vote, même négatif, n'empêchait pas que la loi fût loi, si le Corps Législatif l'avait adoptée. Le Tribunat n'avait pas l'initiative des propositions légales, mais il pouvait émettre des vœux; il recevait des pétitions, et les renvoyait aux diverses autorités qu'elles concernaient.

Le Sénat dut se composer de 80 membres au lieu de 100, comme le voulait d'abord M. Sieyès; 60 devaient être nommés tout de suite, 20 dans les dix années qui suivraient. Le Corps Législatif dut se composer de 300 membres, le Tribunat de 100. Les sénateurs avaient 25 mille francs de dotation annuelle; les législateurs, 10 mille; les tribuns, 15 mille. Jusque-là le plan de M. Sieyès était adopté en entier, sauf quelques réductions dans l'autorité du Sénat. Mais ce plan allait subir une altération considérable, dans l'organisation du pouvoir exécutif.

C'était là le point capital, et sur lequel le général Bonaparte était inflexible. M. Sieyès, déjà résigné à voir cette partie de son plan écartée, fut cependant invité à exposer ses idées. Il proposa donc, devant les commissions réunies, l'institution du Grand-Électeur. Personne, il faut le dire, pas même le général Bonaparte, n'avait alors assez réfléchi sur l'organisation des pouvoirs, dans un gouvernement libre, pour comprendre ce qu'il y avait de profond dans cette conception, et pour saisir l'analogie qu'elle présentait avec le roi de la monarchie anglaise. Mais le général Bonaparte, eût-il arrêté son esprit à

considérer la question sous ce rapport, n'en aurait voulu à aucun prix, par des motifs tout personnels, et faciles à comprendre. Il fit avec verve la critique de ce Grand-Électeur. Il dit, sur sa riche oisiveté, ce que disent tous les rois, seulement, avec moins d'esprit que lui, et moins de fondement, car en présence d'une société bouleversée à réorganiser, de factions sanguinaires à soumettre, du monde à vaincre, il était excusable de vouloir se réserver l'emploi tout entier de son génie. Mais si dans ces premiers jours du Consulat, où tant de choses étaient à faire, il avait peut-être raison de ne pas laisser enchaîner ses talents; depuis, sublime infortuné à Sainte-Hélène, il a dû regretter la liberté qui lui fut donnée de les exercer sans mesure. Gêné dans l'emploi de ses facultés, il n'aurait pas sans doute accompli d'aussi grandes choses, mais il n'en aurait pas tenté d'aussi exorbitantes, et probablement, son sceptre et son épée seraient restés, jusqu'à sa mort, dans ses glorieuses mains.

— Votre Grand-Électeur, dit-il à M. Sieyès, est un roi fainéant, et le temps des rois fainéants est passé. Quel est l'homme d'esprit et de cœur, qui voudrait subir une telle oisiveté, au prix de 6 millions, et d'une habitation aux Tuileries? Quoi! nommer des gens qui agissent, et ne pas agir soi-même! c'est inadmissible. Et d'ailleurs vous croyez par ce moyen réduire votre Grand-Électeur à ne pas se mêler du gouvernement? Si j'étais ce Grand-Électeur, je me chargerais bien de faire encore tout ce que vous ne voudriez pas que je fisse. Je dirais aux deux Consuls de la paix et de la guerre: Si vous ne choisissez pas tel homme, ou si vous ne prenez pas telle mesure, je vous destitue. Et je les obligerais bien de marcher à ma volonté. Je redeviendrais le maître par un détour. —

Ici, le général Bonaparte lui-même, avec sa sagacité ordinaire, rentrait dans la vérité, et reconnaissait que cette inaction du Grand-Électeur n'était point un état de nullité, car ce magistrat suprême avait, à certains moments, le moyen de reparaître tout-puissant dans l'arène où les partis se disputent le pouvoir, en venant le retirer aux uns pour le conférer aux autres. Mais cette haute surveillance de la royauté anglaise sur le gouvernement, réduite à jeter quelquefois entre les ambitions le poids décisif de sa volonté, ne pouvait convenir à cet ardent

jeune homme; et il faut le lui pardonner, car ce n'était ni le lieu ni le moment de la royauté constitutionnelle.

Le Grand-Électeur périt sous les sarcasmes du jeune général, et sous une puissance beaucoup plus grande que celle des sarcasmes, la puissance de la nécessité présente. Il fallait en effet, alors, une véritable dictature, et l'autorité attribuée au Grand-Électeur était loin de suffire aux besoins des circonstances.

Il y eut une autre partie de l'institution proposée par M. Sieyès, que le général Bonaparte repoussa également, parce qu'il s'obstinait à y voir un piége: c'était la faculté d'absorption dévolue au Sénat, non seulement à l'égard du Grand-Électeur, mais de tout citoyen notable, dont la grandeur inspirerait des ombrages.

Le général ne voulait pas qu'après quelques années d'éminents services, on pût l'ensevelir tout vivant au sein du Sénat, et le réduire à une oisiveté forcée, moyennant une pension de vingt-cinq mille francs. Il obtint satisfation sous ce nouveau rapport, et voici quelle fut l'organisation définitive du pouvoir exécutif.

On adopta un Premier Consul, accompagné de deux autres, pour dissimuler un peu la toute-puissance du premier. Ce Premier Consul avait la nomination directe, et sans partage, des membres de l'administration générale de la République, des membres des Conseils départementaux et municipaux, des administrateurs appelés depuis sous-préfets et préfets, des agents municipaux, etc. Il avait la nomination des officiers de terre et de mer, des conseillers d'État, des ministres à l'étranger, des juges civils et criminels, autres que les juges de paix et les membres du Tribunal de cassation. Il ne pouvait pas révoquer les juges, une fois nommés: l'inamovibilité fut ainsi substituée à l'élection, comme garantie d'indépendance.

Outre la nomination du personnel administratif, militaire et judiciaire, le Premier Consul avait le gouvernement tout entier, la direction de la guerre et de la diplomatie; il signait les traités, sauf leur discussion et leur adoption par le Corps Législatif, dans la même forme que les lois. Dans ces diverses fonctions il devait être assisté des deux autres Consuls, qui avaient seulement voix consultative, mais qui pouvaient cons-

tater leur opinion sur un registre de délibérations tenu à cet effet. Évidemment, ces deux Consuls se trouvaient là pour dissimuler l'immense autorité déférée au général Bonaparte, autorité dont la durée était assez longue, et pouvait même devenir perpétuelle, car les trois Consuls étaient élus pour dix ans, et de plus indéfiniment rééligibles. Quelque chose resta de l'*absorption* imaginée par M. Sieyès. Le Premier Consul, sortant par démission ou autrement, devenait sénateur de plein droit, c'est-à-dire, était exclu à l'avenir des fonctions publiques. Les deux autres Consuls, n'ayant pas exercé la plénitude du pouvoir, demeuraient libres de ne pas accepter cette opulente annulation, et ne devenaient sénateurs que s'ils consentaient à l'être.

Le Premier Consul devait avoir 500 mille francs de traitement; les deux autres 150 mille francs chacun. Ils devaient loger tous les trois aux Tuileries, et avoir une garde consulaire.

Telles furent les principales dispositions de la célèbre Constitution de l'an VIII. M. Sieyès vit ainsi réduire les attributions du Sénat, et substituer un chef tout-puissant à son Grand-Électeur inactif; ce qui a fait aboutir plus tard sa Constitution, non pas à l'aristocratie, mais au despotisme.

Cette Constitution ne renfermait pas de déclaration des droits, mais au moyen de certaines dispositions générales, elle garantissait la liberté individuelle, l'inviolabilité du domicile du citoyen, la responsabilité des ministres, et celle des agents inférieurs, sauf, à l'égard de ceux-ci, l'approbation préalable des poursuites par le Conseil d'État; elle stipulait qu'une loi pourrait, dans certains départements, et dans certains cas extraordinaires, suspendre l'action de la Constitution, ce qui revenait à ce que nous avons appelé, depuis, la mise en état de siége; elle assurait des pensions aux veuves et aux enfants des militaires, et, enfin par une sorte de retour à des idées long-temps proscrites, elle posait, en principe, qu'il pourrait être accordé des récompenses nationales aux hommes qui auraient rendu d'éminents services. C'était le germe d'une institution célèbre depuis, celle de la Légion-d'Honneur.

Le projet de M. Sieyès contenait deux fortes et belles idées qui, toutes deux, sont demeurées dans notre organisation administrative: la circonscription d'arrondissement et le Conseil d'État.

M. Sieyès devait ainsi être l'auteur de toutes les circonscriptions administratives de la France. Il avait déjà imaginé, et fait adopter autrefois la division en départements; il voulut en cette occasion qu'on substituât aux administrations cantonnales, qui existaient au nombre de cinq mille, les administrations d'arrondissement, qui, beaucoup moins nombreuses, étaient un intermédiaire plus convenable entre la commune et le département. Le principe seul en fut posé dans la Constitution; mais on convint que bientôt une loi réformerait, sur ce principe, le système administratif de la France, et ferait cesser l'anarchie communale dont on a vu plus haut le tableau affligeant. Il dut y avoir un tribunal de première instance par arrondissement, et un tribunal d'appel pour plusieurs départements réunis.

La seconde des créations de M. Sieyès, qui lui appartient en propre, est le Conseil d'État, corps délibérant attaché au pouvoir exécutif, préparant les lois, les soutenant auprès du pouvoir législatif, y ajoutant les règlements qui doivent accompagner les lois, et rendant la justice administrative. C'est la plus pratique de ses conceptions, et elle devait, avec la précédente, traverser le présent, subsister dans l'avenir. Disons-le à l'honneur de ce législateur: le temps a emporté toutes les Constitutions éphémères de la Révolution, mais les seules parties de ces Constitutions qui aient survécu, ont été son ouvrage.

Ce n'était pas tout que d'arrêter les dispositions de la Constitution nouvelle, il était indispensable d'y ajouter le personnel des pouvoirs, de le chercher dans les hommes de la Révolution, et de le désigner même dans l'acte constitutionnel. Il fallait donc, après la rédaction de toutes les dispositions qui viennent d'être énumérées, il fallait s'occuper du choix des personnes.

Le général Bonaparte fut nommé Premier Consul pour dix ans. On ne peut pas dire qu'il fut choisi, tant il était indiqué par la situation: on le reçut des mains de la victoire et de la nécessité. Sa situation une fois fixée, il s'agissait d'en trouver une pour M. Sieyès. Ce grand personnage aimait peu les affaires, et encore moins les rôles secondaires. Il ne lui convenait pas d'être l'assistant du jeune Bonaparte, et il refusa,

par conséquent, d'être second Consul. On verra tout à l'heure quelle place, plus conforme à son caractère, lui fut assignée. On choisit pour second Consul M. Cambacérès, jurisconsulte éminent, qui avait acquis une grande importance parmi les personnages politiques du temps, par beaucoup de savoir, de prudence et de tact. Il était, aujourd'hui, ministre de la justice. M. Lebrun, écrivain distingué, rédacteur autrefois des édits Maupeou, rangé, dans l'ancien régime, parmi les hommes disposés à de sages réformes, fidèle toujours à la cause de la Révolution modérée, très-instruit dans les matières financières, et trop doux pour être un contradicteur incommode, M. Lebrun fut le troisième Consul désigné. M. Cambacérès pouvait très-bien suppléer le général Bonaparte dans l'administration de la justice; M. Lebrun pouvait le seconder utilement dans l'administration des finances, et tous deux l'aider beaucoup sans le contrarier aucunement. Il était impossible de mieux associer les hommes destinés à composer le nouveau gouvernement, et de ces choix devaient découler tous les autres dans l'organisation du pouvoir exécutif.

Il fallait procéder à la composition des corps délibérants. Là se trouvait indiqué le rôle naturel de M. Sieyès. On avait écrit dans la Constitution, que le Sénat élirait les membres de tous les corps délibérants. Il s'agissait de savoir qui composerait le Sénat, une première fois. On statua, par un article particulier de la Constitution, que MM. Sieyès et Roger-Ducos, qui allaient cesser d'être Consuls, réunis à MM. Cambacérès et Lebrun, qui allaient le devenir, nommeraient la majorité absolue du Sénat, laquelle était de 31 membres sur 60. Les 31 sénateurs élus de la sorte, devaient ensuite élire au scrutin les 29 sénateurs, restant à désigner. Le Sénat, une fois complété, devait composer le Corps Législatif, le Tribunat, le Tribunal de cassation.

Au moyen de ces diverses combinaisons, le général Bonaparte se trouvait chef du pouvoir exécutif, mais on observait en même temps une sorte de convenance, en l'excluant de la composition des corps délibérants appelés à contrôler ses actes; on laissait ce soin principalement au législateur de la France, à M. Sieyès, dont le rôle actif était désormais fini, et on assurait, comme retraite, à celui-ci la présidence du

Sénat. Les positions étaient ainsi convenablement faites, et les apparences sauvées.

Il fut décidé que la Constitution serait soumise au vœu national, au moyen de registres ouverts dans les mairies, les justices de paix, les notariats, les greffes des tribunaux, et qu'en attendant une acceptation, dont on ne paraissait pas douter, le Premier Consul, les deux Consuls sortants, et les deux Consuls entrants, procéderaient aux choix dont ils étaient chargés, pour que, le 1er nivôse, les grands pouvoirs de l'État fussent constitués, et prêts à mettre en pratique la nouvelle Constitution. C'était indispensable pour faire cesser cette dictature des Consuls provisoires, dont quelques esprits commençaient à s'offusquer, et pour satisfaire l'impatience générale qu'on éprouvait de voir établir enfin un gouvernement définitif. Tout le monde, en effet, souhaitait avec ardeur un gouvernement stable et juste, qui assurât la force et l'unité du pouvoir, sans étouffer toute liberté; auprès duquel les hommes honnêtes et capables, de tous les rangs, de tous les partis, trouvassent la place qui leur était due. Ces vœux, il faut le reconnaître, n'étaient pas impossibles à exaucer sous la Constitution de l'an VIII; elle les aurait même satisfaits complétement, sans les violences que lui fit subir plus tard un génie extraordinaire, qui, du reste, favorisé comme il l'était par les circonstances, serait venu à bout de bien plus fortes barrières que celles que pouvait opposer l'œuvre législative de M. Sieyès, ou toute autre qu'on aurait pu imaginer alors.

La Constitution, arrêtée dans la nuit du 12 au 13 décembre (21 au 22 frimaire), fut promulguée le 15 décembre 1799 (24 frimaire an VIII), à la grande satisfaction de ses auteurs, et du public lui-même.

Elle charma les esprits par la nouveauté des idées, par l'habileté des artifices. Tout le monde commença à espérer en elle, et dans les hommes qui allaient la mettre à exécution.

Elle était précédée du préambule suivant :

« Citoyens, une Constitution vous est présentée.

» Elle fait cesser les incertitudes que le gouvernement » provisoire mettait dans les relations extérieures, dans la si- » tuation intérieure et militaire de la République.

» Elle place, dans les institutions qu'elle établit, les pre-

» miers magistrats dont le dévouement a paru nécessaire à son » activité.

» La Constitution est fondée sur les vrais principes du » gouvernement représentatif, sur les droits sacrés de la pro- » priété, de l'égalité, de la liberté.

» Les pouvoirs qu'elle institue seront forts et stables, tels » qu'ils doivent être pour garantir les droits des citoyens, et » les intérêts de l'État.

» Citoyens, la Révolution est fixée aux principes qui l'ont » commencée; ELLE EST FINIE. »

Deux hommes tels que le général Bonaparte et M. Sieyès, s'écriant en 1800 : La Révolution est finie ! quelle singulière preuve des illusions de l'esprit humain ! Cependant, il faut le reconnaître, il y avait quelque chose de fini, c'était l'anarchie.

Chez tous ceux qui avaient mis la main à cette œuvre, la joie de la voir achevée était grande. Quelques-unes des idées de M. Sieyès avaient été repoussées; cependant, sa Constitution presque tout entière était adoptée, et, à moins d'une puissance absolue comme celle de Solon, de Lycurgue ou de Mahomet, puissance que dans nos temps de doute, où tout prestige individuel est détruit, aucun homme ne saurait obtenir, il n'était guère possible de faire passer une plus grande portion de sa pensée, dans la Constitution d'un grand peuple. Et telle qu'elle était, si le vainqueur de Marengo n'y avait apporté plus tard deux changements considérables, l'hérédité impériale de plus, le Tribunat de moins, cette Constitution aurait pu fournir une carrière qui n'eût pas été le triomphe du pouvoir absolu.

M. Sieyès, après avoir mis à la main du général Bonaparte l'épée qui avait servi à renverser le Directoire, après avoir fait une Constitution, allait livrer la France à l'activité dévorante du jeune Consul, et se retirer, quant à lui, dans cette oisiveté méditative, qu'il préférait au mouvement agité des affaires. Le nouveau Premier Consul voulut donner au législateur de la France un témoignage de reconnaissance nationale; il fit proposer aux commissions législatives de lui décerner en don la terre de Crosne. Ce don fut décrété, et annoncé à M. Sieyès avec les plus nobles expressions de la gratitude publique. M. Sieyès éprouva une vive satisfaction, car, malgré

une incontestable probité, il était sensible aux jouissances de la fortune, et il dut être touché aussi des formes élevées et délicates avec lesquelles cette récompense nationale lui fut décernée.

On disposa ensuite toutes choses pour mettre la Constitution en vigueur dans les premiers jours de janvier 1800 (nivôse an VIII), c'est-à-dire dans les premiers jours de l'année, qui allait clore ce grand siècle.

LIVRE DEUXIÈME.

ADMINISTRATION INTÉRIEURE.

Constitution définitive du gouvernement consulaire. — Composition du Sénat, du Corps Législatif, du Tribunat et du Conseil d'Etat. — Déclaration du Premier Consul aux puissances de l'Europe. — Offres publiques de paix à l'Angleterre et à l'Autriche. — Proclamation adressée à la Vendée. — Ouverture de la première session. — Opposition naissante dans le Tribunat. — Discours des tribuns Duveyrier et Benjamin Constant. — Une majorité considérable accueille les projets des Consuls. — Nombreuses lois d'organisation — Institution des préfectures et des sous-préfectures. — Création des tribunaux de première instance et d'appel. — Clôture de la liste des émigrés. — Rétablissement du droit de tester. — Loi sur les recettes et les dépenses. — Banque de France. — Suite des négociations avec l'Europe. — Refus par l'Angleterre d'écouter les propositions de paix. — Vive discussion à ce sujet dans le Parlement britannique. — L'Autriche fait un refus plus doux, mais aussi positif que celui de l'Angleterre. — Nécessité de recommencer les hostilités. — Ne pouvant ramener les puissances belligérantes, le Premier Consul tâche de s'attacher la Prusse, et s'explique franchement avec elle. — Il s'applique à terminer la guerre de la Vendée avant d'ouvrir la campagne de 1800. — Situation des partis en Vendée. — Conduite de l'abbé Bernier. — Paix de Montfaucon. — MM. d'Autichamp, de Châtillon, de Bourmont, Georges Cadoudal, se rendent à Paris et voient le Premier Consul. — M. de Frotté est fusillé. — Soumission définitive de la Vendée. — Les troupes sont acheminées vers la frontière. — Fin paisible de la session de l'an VIII. — Règlement de police relatif à la presse. — Cérémonie funèbre à l'occasion de la mort de Washington. — Le Premier Consul va s'établir au palais des Tuileries.

Le 4 nivôse an VIII (25 décembre 1799) était le jour fixé pour l'entrée en fonctions des Consuls, et pour la première réunion du Sénat conservateur. De nombreuses nominations

devaient précéder ce moment, car il fallait constituer à la fois le pouvoir exécutif et le Sénat, avant de les faire agir.

Le général Bonaparte, chargé de nommer les agents du pouvoir exécutif; MM. Sieyès, Roger-Ducos, Cambacérès et Lebrun, chargés d'élire les membres du Sénat, lesquels devaient, à leur tour, composer le Corps Législatif et le Tribunat, étaient assiégés de sollicitations de tout genre. Il s'agissait en effet, pour les solliciteurs, d'obtenir des fonctions de sénateurs, de membres du Corps Législatif, de tribuns, de conseillers d'État, de préfets; et ces hautes fonctions, toutes à donner à la fois, toutes largement rétribuées, avaient de quoi tenter les ambitions. Beaucoup de révolutionnaires ardents, ennemis du 18 brumaire, étaient déjà fort apaisés. Beaucoup de ces incertains, qui ne se décident qu'après le succès, commençaient à se prononcer hautement. Il y avait alors, comme toujours, une expression courante, qui peignait parfaitement l'état des esprits. Il faut *se montrer*, disait-on; il faut prouver que loin de vouloir créer des obstacles au nouveau gouvernement, on est prêt au contraire à l'aider à vaincre ceux qui l'entourent: ce qui signifiait qu'on désirait attirer sur soi l'attention des cinq personnages, chargés de toutes les nominations. Il y avait même des solliciteurs qui, pour obtenir leur admission au Tribunat, promettaient leur dévouement au gouvernement consulaire, quoique fort résolus d'avance à lui faire essuyer les contrariétés les plus vives.

Lorsque, dans les révolutions, le feu des passions commence à s'éteindre, on voit l'avidité succéder à la violence, et de l'effroi on passe presque subitement au dégoût. Si des actes d'une haute vertu, si des faits héroïques, ne venaient pas couvrir de leur éclat de tristes détails, et surtout, si les vastes et bienfaisants résultats que les révolutions sociales procurent aux nations, ne venaient pas compenser le mal présent par l'immensité du bien à venir, il faudrait détourner les yeux du spectacle qu'elles offrent au monde. Mais elles sont l'épreuve à laquelle la Providence soumet les sociétés humaines pour les régénérer, et on doit dès lors en observer avec soin, et, si l'on peut, avec fruit, le tableau tour à tour repoussant ou sublime.

Il paraît que ce mouvement de toutes les ambitions fut assez grand, pour frapper les écrivains, et occuper leur plume.

Le *Moniteur* lui-même, qui n'était pas encore journal officiel, mais qui le devint quelques jours après (le 7 nivôse), le *Moniteur* crut devoir flétrir ces bassesses:

« Depuis que la Constitution a créé, disait-il, une quantité » de places richement dotées, que de gens en mouvement! que » de visages peu connus qui s'empressent de se montrer! que » de noms oubliés qui s'agitent de nouveau sous la poussière de » la Révolution! que de fiers républicains de l'an VII se font » petits pour arriver jusqu'à l'homme puissant qui peut les » placer! que de Brutus qui sollicitent! que de petits talents » on exalte! que de minces services on exagère! que de taches » sanglantes on déguise! Ce prodigieux changement de scène » s'est opéré en un moment. Espérons que le héros de la li- » berté, celui qui n'a encore marqué dans la Révolution que » par des bienfaits, verra ces manœuvres avec le dégoût qu'elles » inspirent à toute âme élevée, et qu'il ne souffrira pas qu'une » foule de noms obscurs ou flétris cherchent à s'envelopper des » rayons de sa gloire. » (*Moniteur* du 3 nivôse.)

Faisons cependant la juste part du bien et du mal, et ne croyons pas que ce tableau fût celui de la nation tout entière. S'il y avait des hommes qui s'abaissaient, ou d'autres qui, sans s'abaisser, s'agitaient au moins; quelques-uns attendaient dignement l'appel que le gouvernement allait faire à leurs lumières et à leur zèle. Si M. Constant, par exemple, sollicitait, avec instance et avec de grandes assurances de dévouement à la famille Bonaparte, son admission au Tribunat, MM. de Tracy, Volney, Monge, Carnot, Ginguené, Ducis, ne sollicitaient pas, et laissaient à la libre volonté du pouvoir constituant, le soin de les comprendre dans cette vaste distribution des fonctions publiques.

Le 24 décembre (3 nivôse) les nouveaux Consuls se réunirent pour procéder à la composition du Conseil d'État, et se mettre ainsi en mesure d'installer le gouvernement le lendemain, 25 décembre (4 nivôse). MM. Sieyès, Roger-Ducos, Consuls sortants, MM. Cambacérès et Lebrun, Consuls entrants, se rendirent ensuite au Luxembourg, pour nommer la moitié plus un des membres du Sénat, afin que le Sénat pût aussi se réunir le lendemain, se compléter, et procéder à la composition des grands corps délibérants.

Le Conseil d'État fut divisé en cinq sections: la première des finances, la seconde de législation civile et criminelle, la troisième de la guerre, la quatrième de la marine, la cinquième de l'intérieur. Chaque section devait être présidée par un conseiller d'État, le Conseil tout entier par le Premier Consul, ou, en son absence, par l'un de ses deux collègues, Cambacérès ou Lebrun.

Chaque section devait rédiger les projets de loi, ou les règlements relatifs aux matières de sa compétence. Ces projets et règlements devaient être ensuite délibérés en assemblée générale de toutes les sections réunies. Le Conseil d'État était chargé, en outre, de prononcer sur le contentieux administratif, et de décider les conflits de compétence, soit entre les tribunaux civils et l'administration, soit entre les tribunaux eux-mêmes. Ce sont là les attributions dont il jouit encore aujourd'hui; mais il avait alors la rédaction obligée des lois, leur discussion exclusive devant le Corps Législatif, plus enfin la connaissance des grandes questions de gouvernement, quelquefois même celles de politique extérieure, comme on en verra certains exemples plus tard. Le Conseil d'État était donc à cette époque, non pas seulement un conseil d'administration, mais un vrai conseil de gouvernement.

Quelques membres de ce corps étaient chargés, en outre, dans divers ministères, de certaines administrations spéciales, auxquelles on avait voulu attribuer une importance plus grande, ou assurer des soins plus particuliers: c'étaient l'instruction publique, le trésor, le domaine de l'État, les colonies et les travaux publics. Les conseillers d'État chargés de diriger ces diverses parties, étaient placés sous l'autorité du ministre compétent. Les membres du Conseil d'État, grandement rétribués, devaient recevoir chacun 25 mille francs d'appointements, et les présidents, 35 mille. De telles valeurs, comme on sait, étaient alors fort supérieures à ce qu'elles seraient aujourd'hui. On ambitionnait les places au Conseil d'État, plus que les places au Sénat, car, avec des traitements égaux à ceux des sénateurs, et une considération aussi grande, les conseillers d'État étaient admis, autant que les ministres eux-mêmes, au maniement des plus hautes affaires.

Les membres principaux de ce grand corps furent, à la

section de la guerre, MM. Lacuée, Brune, Marmont; à la section de la marine, MM. de Champagny, Ganteaume, Fleurieu; à la section des finances, MM. Defermon, Duchâtel, Dufresne; à la section de la justice, MM. Boulay de la Meurthe, Berlier, Réal; à la section de l'intérieur, MM. Rœderer, Cretet, Chaptal, Régnault de Saint-Jean-d'Angely, Fourcroy. Les cinq présidents désignés furent MM. Brune, Ganteaume, Defermon, Boulay de la Meurthe et Rœderer. On ne pouvait assurément pas composer ce corps de noms plus considérés, de talents plus réels et plus divers. Il faut dire que la Révolution française avait été prodigieusement féconde en hommes, dans tous les genres, et que, si on voulait surtout ne plus tenir compte des exclusions prononcées par les partis, les uns à l'égard des autres, on avait le moyen de composer le personnel de gouvernement, le plus varié, le plus capable, ajoutons, le plus glorieux. C'est ce que fit le nouveau Consul; il choisit, par exemple, pour la section des finances, M. Devaisnes, fort accusé alors de royalisme, mais ayant, dans la partie dont il s'occupait, des connaissances pratiques, qui avaient été, et qui furent depuis fort utiles.

Ce même jour 24 décembre (3 nivôse), MM. Sieyès, Roger-Ducos, Cambacérès et Lebrun, se réunirent pour désigner les vingt-neuf sénateurs, qui, avec les deux Consuls sortants, faisaient le nombre de trente-un. La liste avait été naturellement préparée à l'avance; elle contenait les noms les plus respectables, MM. Berthollet, Laplace (celui-ci récemment sorti du ministère de l'intérieur), Monge, Tracy, Volney, Cabanis, Kellerman, Garat, Lacépède, Ducis. Ce dernier n'accepta pas.

Le lendemain 25 décembre (4 nivôse), le conseil d'État se réunit pour la première fois. Les Consuls, accompagnés des ministres, assistaient à la séance. On délibéra sur un projet de loi destiné à régler les rapports des grands corps de l'État entre eux; on convint aussi des projets qu'il faudrait préparer pour les présenter à la prochaine session du Corps Législatif.

Le Sénat s'assembla de son côté au Palais du Luxembourg, et se compléta par l'élection de vingt-neuf membres nouveaux, lesquels, ajoutés aux trente-un déjà choisis, portèrent à soixante le nombre total des sénateurs. On se rappelle que ce nombre

devait être élevé plus tard à quatre-vingts. On comptait encore de belles renommées dans cette liste complémentaire: MM. Lagrange, Darcet, François de Neufchâteau, Daubenton, Bougainville, le banquier Perrégaux, et enfin un nom très-ancien, M. de Choiseul-Praslin.

Les jours suivants le Sénat s'occupa de la composition du Corps Législatif et du Tribunat. On plaça dans le Corps Législatif des hommes modérés de toutes les époques, des membres de l'Assemblée constituante, de l'Assemblée législative, de la Convention nationale, enfin des députés aux Cinq-Cents. On eut soin de choisir dans ces diverses assemblées les hommes qui avaient peu recherché le bruit, le succès, l'agitation des affaires, réservant pour le Tribunat ceux qui étaient connus pour avoir les goûts contraires. Les trois cents noms composant le Corps Législatif ne pouvaient donc être des noms bien éclatants, et, dans cette liste nombreuse, il serait difficile d'en trouver deux ou trois qui soient connus encore aujourd'hui. On y remarquait le modeste et brave Latour-d'Auvergne, héros digne de l'antiquité par ses vertus, ses exploits et sa noble fin.

Les cent noms du Tribunat, choisis avec l'intention toute naturelle, mais bientôt suivie d'amers regrets, de donner place aux esprits actifs, remuants, amoureux de renommée, ces cent noms contenaient des célébrités dont quelques-unes sont déjà un peu effacées, mais point oubliées au jour où nous écrivons: c'étaient MM. Chénier, Andrieux, Chauvelin, Stanislas de Girardin, Benjamin Constant, Daunou, Riouffe, Bérenger, Ganilh, Ginguené, Laromiguière, Jean-Baptiste Say, etc.

La composition de ces corps une fois terminée, on prépara le local qui leur était destiné. Les Tuileries furent réservées aux trois Consuls; le Luxembourg fut affecté au Sénat, le Palais-Bourbon au Corps Législatif, et le Palais-Royal au Tribunat.

On consacra une somme de quelques cent mille francs à rendre les Tuileries habitables; et, en attendant l'achèvement des travaux nécessaires, les Consuls demeurèrent au Petit-Luxembourg.

Le général Bonaparte avait déjà beaucoup fait depuis son retour d'Égypte: il avait renversé le Directoire, et s'était acquis une autorité, inférieure en apparence, supérieure en réalité, à celle de la royauté constitutionnelle. Mais il venait à peine de

se saisir de cette autorité, et il fallait en légitimer la possession par d'utiles travaux, de grandes actions. Il lui restait donc immensément à faire, et ses premiers essais de réorganisation n'étaient qu'un effort, déjà heureux sans doute, mais qui laissait encore dans le pays de grands désordres, de profondes souffrances, la gêne au trésor, la misère aux armées, les feux de la guerre civile en Vendée, l'incertitude chez les puissances neutres, un véritable acharnement à prolonger la lutte chez les puissances belligérantes. Et cependant, cette prise de possession du pouvoir, venant après ses premiers travaux, et précédant les travaux immenses qu'il avait la confiance d'exécuter bientôt, charma son cœur ambitieux.

Il fit, pour célébrer l'installation de son gouvernement, une suite d'actes soigneusement accumulés, dans lesquels perçaient une politique profonde, une joie sensible, et cette générosité que le contentement inspire à toute âme vive et bienveillante. Ces mesures se succédèrent depuis le 25 décembre (4 nivôse), jour de l'installation du gouvernement consulaire, jusqu'au 1er janvier 1800 (11 nivôse), jour de l'ouverture de la première session législative.

D'abord, un avis du Conseil d'État du 27 décembre (6 nivôse) décida que les lois qui excluaient les parents d'émigrés et les ci-devant nobles des fonctions publiques, tombaient de droit, vu que ces lois étaient contraires aux principes de la nouvelle Constitution.

Un certain nombre d'individus, appartenant au parti révolutionnaire, devaient, comme nous l'avons dit, être déportés ou détenus, par suite d'une mesure peu réfléchie, prise quelques jours après le 18 brumaire. La déportation et la détention avaient été changées en surveillance de la haute police. Cette surveillance elle-même fut supprimée par un arrêté du 5 nivôse. Après cette réparation accordée à ceux qui avaient failli essuyer ses rigueurs, le Premier Consul en accorda une plus importante et plus nécessaire, aux victimes du Directoire, et des gouvernements antérieurs. Les déportés sans jugement régulier furent autorisés à rentrer en France, sauf l'obligation de séjourner dans des lieux indiqués. Cette disposition s'appliquait à des proscrits de tous les temps, mais surtout à ceux du 18 fructidor. MM. Boissy-d'Anglas, Dumolard, Pastoret, étaient rappelés et autorisés

à séjourner, le premier à Annonay, le second à Grenoble, le troisième à Dijon. MM. Carnot, Portalis, Quatremère-Quincy, Siméon, Villaret-Joyeuse, Barbé-Marbois, Barrère, rappelés aussi, étaient autorisés à habiter Paris. Le soin de placer dans la capitale, quoiqu'elle ne fût pas leur pays natal, des hommes tels que MM. Carnot, Siméon et Portalis, indiquait assez que le gouvernement avait des vues sur eux, et se disposait à employer leurs talents.

D'autres mesures furent prises relativement au culte et à son libre exercice. Le 28 décembre (7 nivôse), il fut arrêté que les édifices destinés aux cérémonies religieuses continueraient à recevoir cette destination, ou la recevraient de nouveau, s'ils n'avaient pas été rendus aux ministres des divers cultes. Certaines autorités locales, voulant gêner l'exercice du Catholicisme, défendaient l'ouverture des églises le dimanche, et ne l'autorisaient que les jours de décadi. Les Consuls cassèrent les arrêtés municipaux de cette espèce, et ajoutèrent à la restitution des édifices religieux, la libre faculté d'en jouir les jours indiqués par chaque culte. Cependant, on n'osa pas encore interdire les cérémonies des théophilanthropes, qui avaient lieu dans les églises certains jours de la semaine, et qui, aux yeux des catholiques, passaient pour des profanations.

Les Consuls firent modifier la formule de l'engagement exigé de la part des prêtres. On leur demandait auparavant un serment spécial à la constitution civile du clergé, serment qui les obligeait à reconnaître une législation contraire, suivant quelques-uns, aux lois de l'Église. On imagina de leur imposer une simple promesse d'obéissance à la Constitution de l'État, ce qu'aucun d'eux ne pouvait raisonnablement hésiter à faire, à moins de refuser *l'obéissance à César*, rigoureusement prescrite par la religion catholique. C'est là ce qu'on appela depuis la *promesse*, par opposition au *serment*, et ce qui ramena sur-le-champ un grand nombre de prêtres à l'autel. Les *assermentés* avaient déjà obtenu la faveur du gouvernement; c'était le tour aujourd'hui des *non-assermentés*.

Enfin, aux mesures de cette nature, le nouveau Premier Consul en ajouta une, qui devait, aux yeux de tout le monde, lui appartenir plus directement, parce qu'elle rappelait des relations qui lui étaient en quelque sorte personnelles. Il avait

négocié avec Pie VI, le pape défunt, et signé aux portes de Rome, le traité de Tolentino: il avait, dès l'année 1797, affecté de montrer de grands égards pour ce chef de l'Église catholique, et en avait reçu des témoignages marqués de bienveillance. Pie VI, mort à Valence en Dauphiné, n'avait pas encore obtenu les honneurs de la sépulture. Ses restes mortels étaient déposés dans une sacristie. Le général Bonaparte, revenant d'Égypte, vit le cardinal Spina à Valence, apprit ces détails, et se promit de réparer bientôt un oubli tout à fait inconvenant.

Aussi, dès le 30 décembre (9 nivôse), il fit prendre par les Consuls un arrêté, appuyé sur les plus nobles considérations.

« Les Consuls, disait cet arrêté, considérant que le corps » de Pie VI est depuis six mois en dépôt dans la ville de Va- » lence, sans qu'il lui ait été accordé les honneurs de la sé- » pulture ;

» Que, si ce vieillard, respectable par ses malheurs, a été » un moment l'ennemi de la France, ce n'a été que séduit par » les conseils des hommes qui environnaient sa vieillesse;

» Qu'il est de la dignité de la nation française, et conforme » à son caractère, de donner des marques de considération à » un homme qui occupa un des premiers rangs sur la terre;

» Les Consuls arrêtent....., etc., etc. » Suivaient les dispositions, qui ordonnaient à la fois des honneurs funèbres pour le pontife, et un monument qui fît connaître la dignité du prince enseveli.

Cette démonstration produisit plus d'effet, peut-être, que les mesures les plus humaines, parce qu'elle frappait, étonnait les imaginations, habituées à d'autres spectacles. Aussi une foule immense accourut-elle à Valence, pour profiter de l'autorisation qui lui était donnée de faire une manifestation religieuse.

Le catalogue des fêtes révolutionnaires en renfermait une bien malheureusement imaginée, c'était celle qu'on célébrait le 21 janvier. Quel que fût le sentiment des hommes de tous les partis, à l'égard du tragique événement rappelé par cette date, c'était une fête barbare, que celle qui avait pour objet la commémoration d'une catastrophe sanglante. Le général Bonaparte, sous le Directoire, avait déjà montré une vive répugnance à y assister, non pas qu'il songeât dès lors à honorer

la royauté qu'il devait un jour rétablir à son profit, mais il aimait à braver publiquement les passions qu'il ne partageait pas. Devenu aujourd'hui chef du gouvernement, il fit décider par les commissions législatives, qu'il n'y aurait plus que deux fêtes : celle du 14 juillet, anniversaire du premier jour de la Révolution, et celle du 1er vendémiaire, anniversaire du premier jour de la République. « Ces journées, disait-il, sont im-» périssables dans la mémoire des citoyens; elles ont été ac-» cueillies par tous les Français avec des transports unanimes, » et ne réveillent aucun souvenir qui tende à porter la division » parmi les amis de la République. »

Il fallait toute la puissance, toute la hardiesse du chef du nouveau gouvernement, pour se permettre une suite de mesures qui, bien que justes, politiques et morales en elles-mêmes, paraissaient cependant à beaucoup d'esprits exaltés, autant d'actes précurseurs d'une contre-révolution complète. Mais, en faisant tout cela, le général Bonaparte avait soin, tantôt de donner lui-même le premier exemple de l'oubli des haines politiques, tantôt de réveiller avec éclat ce sentiment de la gloire, par lequel il conduisait les hommes du temps, et les arrachait aux basses fureurs des partis. Ainsi, le général Augereau l'avait offensé par une conduite inconvenante au 18 brumaire; néanmoins il le nomma commandant de l'armée de Hollande.

« Montrez, lui écrivait-il, dans une lettre qui fut publiée, » montrez dans tous les actes que votre commandement vous » donnera lieu de faire, que vous êtes au-dessus de ces miséra-» bles divisions de parti, dont le contre-coup a été malheureu-» sement, depuis dix ans, le déchirement de la France..... Si » les circonstances m'obligent à faire la guerre par moi-même, » comptez que je ne vous laisserai pas en Hollande, et que je » n'oublierai jamais la belle journée de Castiglione. »

En même temps il préluda à la fondation de la Légion-d'Honneur, en instituant les armes d'honneur. Cette démocratie française, après avoir affiché l'horreur des distinctions personnelles, pouvait tout au plus admettre alors des récompenses pour les actions militaires. Comme conséquence d'un article de la Constitution, le Premier Consul fit décider que, pour toute action d'éclat, il serait décerné un fusil d'honneur aux fantas-

sins, un mousqueton d'honneur aux cavaliers, des grenades d'honneur aux artilleurs, et, enfin, des sabres d'honneur aux officiers de tous les grades. A l'institution qui fut décrétée le 25 décembre (4 nivôse), le Premier Consul ajouta des faits positifs. Le lendemain, il décerna au général Saint-Cyr, un sabre pour un combat brillant que ce général venait de livrer dans l'Apennin. « Recevez, lui dit-il, comme témoignage de ma satisfaction, » un beau sabre que vous porterez les jours de combat. Faites » connaître aux soldats qui sont sous vos ordres que je suis » content d'eux, et que j'espère l'être davantage encore. »

A ces actes, qui annonçaient la prise de possession du pouvoir, qui marquaient le caractère de son gouvernement, et faisaient ressortir sa disposition à se mettre au-dessus de toutes les passions des partis, le Premier Consul joignit immédiatement des démarches d'une importance plus considérable, tant à l'égard de la Vendée que des puissances de l'Europe.

Une suspension d'armes avait été signée avec les Vendéens, des pourparlers entamés avec eux, et cependant la pacification n'avançait pas. Le général Bonaparte avait laissé peu de doutes aux royalistes, qui s'étaient adressés à lui pour sonder ses intentions, et savoir s'il ne lui suffirait pas d'être le restaurateur, le soutien, le premier sujet de la maison de Bourbon. Il les avait détrompés en se montrant irrévocablement attaché à la cause de la Révolution française. Cette franchise dans ses déclarations, n'avait pas rendu plus facile le rapprochement commencé. Les chefs vendéens hésitaient; ils étaient placés entre la crainte que leur inspirait la vigueur du nouveau gouvernement, et les instances des émigrés de Londres, autorisés à leur promettre, de la part de M. Pitt, des armes, de l'argent et des débarquements.

C'était sur une nouvelle insurrection en Vendée que l'Angleterre comptait particulièrement. Elle projetait de faire sur cette partie de nos côtes, une tentative semblable à celle qui avait été essayée en Hollande. Le mauvais succès de cette dernière ne l'avait pas découragée, et elle demandait avec instance à l'empereur Paul le concours de ses troupes, sans beaucoup de chances, il est vrai, de l'obtenir. La Prusse, qui commençait à témoigner pour le gouvernement consulaire une sorte d'intérêt, la Prusse ne cessait de répéter à l'aide-de-camp Du-

roc et au chargé d'affaires de France, M. Otto: Finissez-en avec la Vendée, car c'est là qu'on vous prépare les coups les plus sensibles. —

Le général Bonaparte le savait. Indépendamment du tort que la Vendée faisait aux armées de la République, en absorbant une partie de leurs forces, la guerre civile lui semblait non-seulement un malheur, mais une sorte de déshonneur pour un gouvernement, car elle attestait un état intérieur déplorable. Il avait donc pris, pour en finir, les mesures les plus efficaces. Il avait fait revenir de Hollande une partie de l'armée qui, sous le général Brune, venait de vaincre les Anglo-Russes: il y avait joint une partie de la garnison de Paris, qu'il lui importait peu de diminuer considérablement, suppléant à la force matérielle par le prestige de son nom, et de la sorte il était parvenu à réunir dans l'Ouest un armée excellente d'environ 60 mille hommes. Le général Brune fut mis à la tête de cette armée, avec recommandation de garder pour son principal lieutenant, le sage et conciliant Hédouville, qui tenait tous les fils de la négociation avec les royalistes. Le nom du général Brune était une réponse à ceux qui comptaient sur une nouvelle descente des Anglo-Russes. Mais, avant de frapper un coup décisif, si les conditions de la pacification n'étaient pas enfin acceptées, le Premier Consul crut devoir s'adresser aux Vendéens, le jour même de son installation.

Le 29 décembre (8 nivôse), il fit parvenir aux départements de l'Ouest une proclamation, et un arrêté des Consuls; il leur disait:

« Une guerre impie menace d'embraser une seconde fois » les départements de l'Ouest. Le devoir des premiers magis- » trats de la République est d'en prévenir les progrès, et de » l'éteindre dans son foyer; mais ils ne veulent déployer la » force qu'après voir épuisé les voies de la persuasion et de la » justice. »

Distinguant entre les hommes criminels, vendus à l'étranger, à jamais irréconciliables avec la République, et les citoyens égarés, qui n'avaient voulu en faisant la guerre civile, que résister à des persécutions cruelles, le Premier Consul rappelait tous les actes qui devaient rassurer ces derniers, et les ramener au gouvernement nouveau, tels que la révocation

de la loi des otages, la restitution des églises aux prêtres, la liberté laissée à chacun d'observer le dimanche; il promettait ensuite pleine et entière amnistie à ceux qui se soumettraient, abandonneraient les rassemblements d'insurgés, et déposeraient les armes fournies par l'Angleterre. Mais il ajoutait qu'on sévirait immédiatement par la force, contre ceux qui persisteraient dans l'insurrection. Il annonçait la suspension de la Constitution, c'est-à-dire l'emploi des juridictions extraordinaires, dans les lieux où les bandes insurgées continueraient à se montrer en armes. « Le gouvernement, disait en finissant la proclama-» tion des Consuls, pardonnera; il fera grâce au repentir; l'in-» dulgence sera entière et absolue; mais il frappera quiconque, » après cette déclaration, oserait encore résister à la souverai-» neté nationale.... Mais non, nous ne connaîtrons plus qu'un » sentiment, l'amour de la patrie. Les ministres d'un Dieu de » paix seront les premiers moteurs de la réconciliation et de » la concorde. Qu'ils parlent aux cœurs le langage qu'ils appri-» rent à l'école de leur maître; qu'ils aillent dans ces temples » qui se rouvrent pour eux, offrir le sacrifice qui expiera les » crimes de la guerre, et le sang qu'elle a fait verser. »

Cette manifestation, appuyée sur une force redoutable, était de nature à produire effet, surtout de la part d'un gouvernement nouveau, complétement étranger aux excès et aux fautes qui avaient servi de prétexte à la guerre civile.

Après avoir ainsi procédé à l'égard des ennemis du dedans, le Premier Consul s'adressant aux ennemis du dehors, résolut de faire une démarche solennelle auprès des deux puissances, qui n'avaient encore donné aucun signe de retour vers la France, et qui semblaient, au contraire, acharnées à la guerre: nous voulons parler de l'Autriche et de la Grande-Bretagne.

La Prusse avait parfaitement accueilli, comme on l'a vu, l'aide-de-camp Duroc, et ne cessait de donner chaque jour des témoignages de sympathie plus expressifs au Premier Consul. Satisfaite de ses rapports avec lui, elle souhaitait des succès à son gouvernement contre l'anarchie, des succès à ses armes contre l'Autriche. Quant au projet de se porter médiatrice, elle en caressait toujours la pensée, mais elle n'osait faire le premier pas, croyant le moment de la paix encore

éloigné, et ne voulant pas s'engager, si tôt, dans une démarche, dont il n'était pas possible de prévoir la portée. Quiconque, en effet, observait bien l'état des choses en Europe, pouvait facilement entrevoir que, pour dénouer les liens qui attachaient l'Angleterre et l'Autriche, il faudrait encore une campagne. La cour de Madrid avait vu aussi avec satisfaction l'avénement du général Bonaparte, parce qu'avec lui l'alliance de l'Espagne et de la France semblait à la fois plus honorable et plus profitable. Mais l'horizon ne s'éclaircissait nulle part d'une manière complète. Le général Bonaparte résolut donc, le jour même où la Constitution l'investissait officiellement d'une autorité nouvelle, de s'adresser aux puissances, décidément ennemies, pour leur offrir la paix, et pour les mettre ainsi publiquement dans leur tort, si elles la refusaient. Après cela il pourrait entreprendre la guerre, en ayant l'opinion du monde pour lui.

D'abord, il donna des ordres de départ à tous les agents français nommés précédemment, et qui n'avaient pas encore quitté Paris, parce qu'on voulait qu'il fussent accrédités au nom d'un gouvernement définitivement constitué. Le général Beurnonville se mit en route pour Berlin, M. Alquier pour Madrid, M. de Sémonville pour La Haye, M. Bourgoing pour Copenhague. Le général Beurnonville fut chargé d'une adroite flatterie envers le roi de Prusse, ce fut de lui demander un buste du grand Frédéric, afin de placer ce buste dans la grande galerie de Diane aux Tuileries. Le Premier Consul faisait disposer dans cette galerie les images de tous les grands hommes, objets de sa prédilection. M. Alquier, en portant à Madrid les paroles les plus caressantes pour le roi et pour la reine, était chargé d'y joindre un cadeau pour le prince de la Paix, qui exerçait une influence considérable, quoiqu'il ne fût plus ministre. Ce cadeau consistait en belles armes fabriquées dans la manufacture de Versailles, célèbre alors dans toute l'Europe par la perfection de ses produits.

Cela fait, le Premier Consul s'occupa de la démarche projetée à l'égard des deux cours ennemies, l'Angleterre et l'Autriche. En général, on a coutume de dissimuler de telles démarches, de les faire précéder de tentatives indirectes, pour s'épargner l'humiliation d'un refus. Le général Bonaparte, en

parlant à l'Angleterre et à l'Autriche, voulait parler au monde, et pour cela il lui fallait une ouverture solennelle, qui sortît tout à fait des formes accoutumées, qui pût s'adresser au cœur des souverains eux-mêmes, les flatter ou les embarrasser. En conséquence, au lieu de faire parvenir des notes à lord Grenville, ou à M. de Thugut, il écrivit directement au roi d'Angleterre et à l'empereur d'Allemagne, deux lettres, que les ministres de ces cours furent chargés de transmettre à leurs souverains.

La lettre destinée au roi d'Angleterre était ainsi conçue:

Paris, 5 nivôse an VIII (26 décembre 1799).

« Appelé, Sire, par le vœu de la nation française à occu-
» per la première magistrature de la République, je crois con-
» venable, en entrant en charge, d'en faire directement part
» à Votre Majesté.

» La guerre qui, depuis huit ans, ravage les quatre par-
» ties du monde, doit-elle être éternelle? n'est-il donc aucun
» moyen de s'entendre?

» Comment les deux nations les plus éclairées de l'Europe,
» puissantes et fortes plus que ne l'exigent leur sûreté et leur
» indépendance, peuvent-elles sacrifier à des idées de vaine
» grandeur, le bien du commerce, la prospérité intérieure, le
» bonheur des familles? comment ne sentent-elles pas que la
» paix est le premier des besoins, comme la première des
» gloires?

» Ces sentiments ne peuvent pas être étrangers à Votre
» Majesté, qui gouverne une nation libre, et dans le seul but
» de la rendre heureuse.

» Votre Majesté ne verra dans cette ouverture, que mon
» désir sincère de contribuer efficacement, pour la seconde
» fois, à la pacification générale, par une démarche prompte,
» toute de confiance, et dégagée de ces formes, qui, nécessai-
» res peut-être pour déguiser la dépendance des États faibles,
» ne décèlent dans les États forts, que le désir mutuel de se
» tromper.

» La France, l'Angleterre, par l'abus de leurs forces, peu-
» vent long-temps encore, pour le malheur de tous les peuples,
» en retarder l'épuisement; mais j'ose le dire, le sort de toutes

» les nations civilisées est attaché à la fin d'une guerre, qui » embrase le monde entier.

» Signé BONAPARTE,
» *Premier Consul de la République française.* »

Le même jour, le Premier Consul adressa la lettre suivante à l'empereur d'Allemagne:

« De retour en Europe après dix-huit mois d'absence, je » retrouve la guerre allumée entre la République française et » Votre Majesté.

» La nation française m'appelle à occuper la première » magistrature.

» Étranger à tout sentiment de vaine gloire, le premier de » mes vœux est d'arrêter l'effusion du sang qui va couler. Tout » fait prévoir que dans la campagne prochaine, des armées » nombreuses et habilement dirigées, tripleront le nombre des » victimes, que la reprise des hostilités a déjà faites. Le carac- » tère connu de Votre Majesté ne me laisse aucun doute sur le » vœu de son cœur. Si ce vœu est seul écouté, j'entrevois la » possibilité de concilier les intérêts des deux nations.

» Dans les relations que j'ai eues précédemment avec » Votre Majesté, elle m'a témoigné personnellement quelque » égard. Je la prie de voir dans la démarche que je fais, le » désir d'y répondre, et de la convaincre de plus en plus de la » considération toute particulière que j'ai pour elle.

» Signé BONAPARTE,
» *Premier Consul de la République française.* »

Telle était la manière dont le Premier Consul annonçait son avénement, soit aux partis qui divisaient la France, soit aux cabinets coalisés contre elle. Il offrait la paix, se disposant à la conquérir par la force, s'il ne pouvait l'obtenir par des démarches amicales. Son intention était d'employer l'hiver à faire une campagne courte et décisive en Vendée, afin de pouvoir ensuite, au printemps, reporter sur les Alpes les troupes, qui, après la fin de la guerre intérieure, seraient devenues disponibles pour la guerre extérieure.

En attendant le résultat de ses démarches, il ouvrit le

1er janvier 1800 (11 nivôse an VIII) la session législative, et résolut de consacrer cette session de quatre mois, à préparer par de bonnes lois, la réorganisation administrative de la France, qui était à peine commencée. Il venait de substituer, dans le ministère de l'intérieur, au savant Laplace, son frère Lucien; dans le ministère de la justice, à M. Cambacérès, devenu consul, M. Abrial, très-honnête homme et très-appliqué au travail.

Le 1er janvier 1800, le Sénat, le Corps Législatif, le Tribunat s'assemblèrent. Le Sénat élut M. Sieyès pour président, le Corps Législatif élut M. Perrin des Vosges, le Tribunat, M. Daunou. De nombreux projets de lois furent immédiatement présentés au Corps Législatif.

Il régnait une sorte d'anxiété à la vue de ces assemblées délibérantes, de nouveau réunies. On était fatigué d'agitations, on avait soif de repos, on était revenu de ce goût si vif pour l'éloquence politique, que la France avait éprouvé en quatre-vingt-neuf, lorsque Mirabeau, Barnave, Maury, Cazalès, lui ouvrirent une carrière de gloire toute nouvelle, celle de la tribune. Le déchaînement contre les avocats était général; il n'y avait de faveur que pour les hommes d'action, capables de procurer à la France la victoire et la paix. Cependant on n'avait pas encore pris son parti de l'établissement du pouvoir absolu; on ne souhaitait pas l'étouffement de toute liberté, de toute discussion sage. Si la puissance d'action, qu'un nouveau législateur venait de placer dans la Constitution, en créant un Premier Consul, et en choisissant pour cette magistrature le plus grand capitaine du siècle, si cette puissance était incompatible avec la liberté, on était prêt à sacrifier celle-ci: mais tout le monde eût été charmé que la conciliation de la liberté et d'un pouvoir fort, fût possible. Ce n'étaient pas les agitateurs vulgaires, ou les républicains obstinés, qui pensaient ainsi; c'étaient les esprits sages, éclairés, qui n'auraient pas voulu que la Révolution se démentît elle-même si tôt, et si complétement. Aussi les indifférents se demandaient-ils avec curiosité, les bons citoyens avec une inquiétude véritable, comment le Tribunat, seul corps qui eût la parole, se comporterait à l'égard du gouvernement, et comment le gouvernement supporterait une opposition, s'il venait à s'en produire une.

Quand une réaction se prononce, quelque générale que soit cette réaction, elle n'entraîne pas tout le monde; et elle irrite, révolte même, ceux qu'elle n'entraîne pas. MM. Chénier, Andrieux, Ginguené, Daunou, Benjamin Constant, qui siégeaient au Tribunat, MM. de Tracy, Volney, Cabanis, qui siégeaient au Sénat, tout en déplorant les crimes de la terreur, n'étaient pas disposés à penser que la Révolution française eût tort contre ses adversaires. Les doctrines monarchiques et religieuses, qui revenaient à vue d'œil, les froissaient, surtout par la précipitation immodérée avec laquelle s'opérait ce retour aux anciennes idées. Ils en éprouvaient un mécontentement qu'ils ne prenaient aucun soin de déguiser. La plupart étaient sincères. Fortement attachés à la Révolution, ils en voulaient presque tout, sauf le sang et les spoliations, et ne voulaient guère ce qu'on croyait entrevoir dans la pensée profonde du nouveau dictateur. Qu'on ne persécutât pas les prêtres, soit; mais qu'on les favorisât jusqu'à les remettre à l'autel, c'était trop pour ces fidèles sectateurs de la philosophie du dix-huitième siècle. Qu'on rendît un peu plus d'unité et de force au pouvoir, soit encore; mais qu'on poussât ce soin jusqu'à rétablir l'unité monarchique au profit d'un homme de guerre, c'était encore beaucoup trop à leurs yeux. Du reste, comme il arrive toujours, leurs motifs étaient divers: si c'étaient là les opinions de MM. Chénier, Ginguené, Daunou, Tracy, Cabanis, ce ne pouvaient être celles de M. Constant, qui n'avait puisé assurément, dans la société de la famille Necker, où il vivait, ni l'aversion des idées religieuses, ni le goût exclusif de la Révolution française. Arrivé au Tribunat, grâce aux sollicitations de ses amis, il n'en était pas moins devenu, en quelques jours, le plus remuant, et le plus spirituel des nouveaux opposants. Il était mû par son humeur railleuse, mais surtout par le mécontentement de la famille Necker, qu'il partageait. Madame de Staël, qui représentait alors à elle seule cette famille illustre, avait fort admiré le général Bonaparte; et il eût été facile à celui-ci de conquérir une personne, dont la vive imagination était sensible à tout ce qui était grand. Mais, quoique doué d'autant d'esprit que de génie, il avait blessé, par des propos peu séants, une femme qui lui déplaisait, parce qu'il trouvait en elle des prétentions au-dessus de

son sexe; et il avait produit dans son cœur une irritation, sinon redoutable, au moins fâcheuse. Toute faute, même légère, porte ses fruits. Le Premier Consul allait recueillir le fruit de la sienne, en rencontrant une opposition fort incommode, de la part de ceux qui étaient placés sous l'influence de l'esprit entraînant de madame de Staël. M. Constant était du nombre.

On avait établi le Tribunat au Palais-Royal, sans aucune intention assurément, et uniquement par nécessité. Les Tuileries avaient été rendues au chef du gouvernement. Le Luxembourg, précédemment affecté au Conseil des Anciens, avait naturellement été donné au Sénat. On avait laissé le Palais-Bourbon au Corps Législatif. Il ne restait que le Palais-Royal qu'on pût affecter au Tribunat. La disposition à prendre en mauvaise part les actes les plus simples, était telle chez certains esprits, qu'ils se plaignaient amèrement du choix de ce palais, et prétendaient qu'on avait voulu rabaisser le Tribunat, en le plaçant dans l'asile ordinaire du désordre et de la débauche. On discutait, le 2 et le 3 janvier, dans cette assemblée, certains articles du règlement, lorsque, tout à coup, un de ses membres, M. Duveyrier, prit la parole, pour se plaindre de quelques mesures, qui nuisaient, disait-il, à plusieurs propriétaires d'établissements, existant depuis longues années dans le Palais-Royal. Les réclamants étaient peu intéressants, et d'ailleurs ils avaient été indemnisés. Le tribun Duveyrier réclama vivement contre ces prétendues injustices, et dit qu'on ne devait pas dépopulariser la représentation nationale, en la rendant responsable des rigueurs commises en son nom. Puis, passant au choix du local, « Je ne suis pas de ceux, s'écria-t-il, qui sont offensés de ce qu'on a choisi pour y établir le Tribunat, un lieu, théâtre ordinaire de désordres et d'excès de tout genre: je n'y vois ni danger, ni allusion fâcheuse pour nous. Je rends hommage, au contraire, à l'intention populaire de ceux qui ont voulu que les tribuns du peuple siégeassent au milieu du peuple, que les défenseurs de la liberté fussent placés dans les lieux témoins du premier triomphe de la liberté. Je les remercie de nous avoir ménagé le moyen d'apercevoir de cette tribune même, l'endroit où le généreux Camille Desmoulins, donnant le signal d'un mouvement glorieux, arbora cette cocarde nationale, notre plus beau trophée, notre signe

éternel de ralliement, cette cocarde qui vit naître tant de prodiges, à laquelle tant de héros doivent la célébrité de leurs armes, et que nous ne déposerons qu'avec la vie. Je le remercie de nous avoir fait apercevoir ces lieux qui, si l'on voulait élever une idole de quinze jours, nous rappelleraient la chute d'une idole de quinze siècles. »

Cette attaque si brusque produisit une vive sensation dans l'assemblée, et bientôt dans Paris. Le Tribunat passa à l'ordre du jour, la majorité de ses membres improuvant une telle sortie. Mais l'effet n'en fut pas moins grand, et c'était un mauvais début pour une assemblée, qui, si elle voulait sauver la liberté des dangers dont la menaçait une réaction alors générale, avait des ménagements infinis à garder, soit envers des esprits prompts à s'alarmer, soit envers un chef de gouvernement prompt à s'irriter.

Une telle scène ne pouvait manquer d'avoir des suites. La colère du Premier Consul était vive, et les humbles adorateurs de sa puissance naissante, jetaient les hauts cris. MM. Stanislas de Girardin, de Chauvelin et quelques autres, qui, sans vouloir abdiquer toute indépendance en présence du nouveau gouvernement, désapprouvaient cependant cette opposition intempestive, prirent la parole dans la séance suivante, et proposèrent, pour corriger l'effet du discours du tribun Duveyrier, de prêter une espèce de serment à la Constitution.

« Avant de procéder à nos travaux, dit M. de Girardin, je pense que nous devons donner à la nation un témoignage éclatant de notre attachement à la Constitution. Je ne vous proposerai pas d'en jurer le maintien. Je connais et vous connaissez comme moi l'inutilité des serments; mais je crois qu'il est utile, en acceptant des fonctions, de promettre de les remplir loyalement. Suivons l'exemple du Sénat conservateur et du Conseil d'État, et nous fixerons ainsi l'opinion qu'on doit se faire de nous-mêmes; nous ferons taire la malveillance qui répand déjà que le Tribunat est une résistance organisée contre le gouvernement. Non, le Tribunat n'est point un foyer d'opposition, mais un foyer de lumières; non, le Tribunat ne veut pas combattre sans relâche les actes du gouvernement; il est prêt, au contraire, à les accueillir avec joie quand ils seront conformes à l'intérêt public. Le Tribunat s'ap-

pliquera à calmer les passions au lieu de chercher à les irriter. Sa modération doit se placer entre toutes les factions, pour les réunir et les dissoudre. Ce sont les modérés qui ont fait le 18 brumaire, cette journée salutaire et glorieuse, qui a sauvé la France de l'anarchie intérieure et de l'invasion étrangère. Retournons, pour sauver la République, aux principes qui l'ont fondée, mais évitons le retour des excès qui ont si souvent failli la perdre. Si nous voyons d'ici la place où l'on a arboré pour la première fois le signe de la liberté, d'ici nous voyons également la place où ont été conçus les crimes qui ont ensanglanté la Révolution. Je suis loin de m'applaudir, quant à moi, du choix qu'on a fait de ce palais pour y fixer le lieu de nos séances; je le regrette, au contraire; mais, du reste, les souvenirs qu'il rappelle sont heureusement loin de nous. Le temps des harangues véhémentes, des appels aux groupes séditieux du Palais-Royal, est passé. Toutefois, si certaines déclamations ne peuvent plus nous perdre, elles peuvent encore retarder le retour au bien. En retentissant de cette tribune dans Paris, de Paris dans toute l'Europe, elles peuvent alarmer les esprits, fournir des prétextes, et retarder cette paix que nous désirons tous!... La paix, ajoutait M. de Girardin, la paix doit préoccuper sans cesse notre pensée; et, quand nous aurons toujours présent ce grand intérêt, nous ne nous permettrons plus des expressions semblables à celles qui l'autre jour ont échappé à l'un de nos collègues, et qu'aucun de nous n'a relevées parce qu'elles étaient sans application, car nous ne connaissons point d'idole en France. »

L'orateur termina ce discours en demandant que chaque tribun fît la déclaration suivante: *Je promets de remplir avec fidélité les fonctions que la Constitution m'a attribuées.*

Cette proposition fut adoptée. M. Duveyrier, fâché du scandale produit par son discours, tâcha de s'excuser, et voulut être le premier à faire la déclaration dont M. de Girardin avait donné l'idée. Tous les membres du Tribunat s'empressèrent de la répéter après lui.

L'effet de cette première scène fut donc un peu réparé. Le Premier Consul en conçut néanmoins pour le Tribunat une aversion insurmontable, qu'il aurait éprouvée, du reste, pour toute assemblée libre, usant et abusant de la parole. Il fit in-

sérer dans le *Moniteur*, des observations très-amères sur les tribuns de France et les tribuns de Rome.

Les séances suivantes amenèrent de nouvelles manifestations, tout aussi regrettables que les précédentes. La première proposition du gouvernement avait pour but de régler les formes à suivre dans la présentation, la discussion et l'adoption des projets de lois. C'était l'un des sujets négligés par la Constitution de l'an VIII, et abandonnés à la législature. Le Tribunat n'était pas, dans les dispositions proposées, l'objet de beaucoup d'égards. Le projet du gouvernement statuait que les lois seraient portées par trois conseillers d'État au Corps Législatif, communiquées ensuite au Tribunat, et qu'à un jour fixé par le gouvernement, le Tribunat devrait être prêt à les discuter, par l'organe de ses trois orateurs, en présence du Corps Législatif. Toutefois le Tribunat était admis à demander un délai au Corps Législatif, qui devait décider si ce délai pouvait être accordé. Il faut convenir qu'on traitait ici le Tribunat fort légèrement, car on voulait qu'il eût rempli sa tâche à jour fixe, comme on oserait à peine l'exiger d'une section du Conseil d'État, ou des bureaux d'un ministre. Personne aujourd'hui ne se permettrait de fixer à une assemblée délibérante le jour et le terme d'une discussion; c'est un soin qu'on laisse à son intelligence et à son zèle, s'il y a urgence. Mais les convenances parlementaires qui sont, comme la politesse, le fruit de l'usage, ne pouvaient précéder chez nous la pratique du gouvernement représentatif. De la violence révolutionnaire on passait presque sans transition à la brusquerie militaire. Les commissions qui venaient, pendant un mois, d'exercer le pouvoir législatif, avaient, par leur discussion à huis clos, et leur expédition des lois en vingt-quatre heures, développé davantage les goûts du Premier Consul, voulant toujours être servi et satisfait sur l'heure. C'est là ce qui explique, sans les excuser, les inconcevables dispositions du projet du gouvernement.

L'opposition naissante du Tribunat, en combattant ce projet, avait donc raison; mais, après avoir débuté par une scène inconvenante, c'était un malheur pour elle d'avoir à combattre la première proposition émanée des Consuls, car cela faisait croire à un parti pris de tout attaquer; et à ce malheur elle ajouta encore le tort de la forme, qui fut fâcheuse. L'attaque la plus

vive vint de M. Constant. Dans un discours spirituel et ironique, comme il savait les faire, il demanda que le Tribunat eût un temps déterminé pour examiner les projets de lois qui lui seraient soumis, et qu'il ne fût pas tenu de les examiner en courant. Il rappelait à ce sujet le danger *des lois d'urgence*, rendues pendant la Révolution, lesquelles avaient toujours été des lois désastreuses; il demandait pourquoi on mettait tant de soin à en finir si rapidement avec le Tribunat, pourquoi on le considérait déjà comme tellement hostile, qu'on voulût abréger le plus possible la traversée que les lois feraient dans son sein. « Tout cela tient, ajoutait-il, à la fausse idée que nous ne sommes qu'un corps d'opposition, destiné à ne pas faire autre chose, à contrarier sans cesse le gouvernement; ce qui n'est pas, ce qui ne saurait être, ce qui nous affaiblirait dans l'opinion. Cette fausse idée a empreint tous les articles de ce projet d'une impatience inquiète et démesurée; on nous présente pour ainsi dire les propositions au vol, dans l'espérance que nous ne pourrons pas les saisir; on veut leur faire traverser notre examen comme une armée ennemie, pour les transformer en lois sans que nous ayons pu les atteindre. »

Beaucoup de réflexions piquantes se mêlaient à ce long discours, qui produisit une assez grande sensation. M. Constant avait mis un soin extrême à soutenir que le Tribunat n'était pas un corps spécialement voué à la contradiction, qu'il ne contredirait que lorsque l'intérêt public l'y forcerait, mais il avait répété ces protestations d'une manière et d'un ton à n'y pas faire croire, et à rendre évidente l'intention d'opposition systématique qu'il mettait tant de soin à nier.

Le tribun Riouffe, connu par son amitié fidèle et courageuse pour les Girondins proscrits, était l'un de ces hommes que les horreurs de quatre-vingt-treize avaient tellement émus, qu'ils étaient prêts à se jeter aveuglément dans les bras du nouveau gouvernement, quoi que ce gouvernement pût faire. Il voulut donc repousser les attaques, selon lui inconvenantes, de M. Benjamin Constant.

« Des méfiances, dit-il, aussi injurieuses que celles qui ont été manifestées hier, suffiraient pour rompre toute communication ultérieure, dans des rapports d'homme à homme; et il serait impossible que des autorités, destinées à vivre ensemble,

pussent long-temps traiter les unes avec les autres, si les égards n'étaient pas un devoir sacré dont elles ne dussent jamais s'écarter. »

L'orateur déclara ensuite qu'il avait, quant à lui, une confiance absolue dans le gouvernement; et il entreprit un éloge vrai du Premier Consul, mais trop long, et trop peu ménagé dans les termes. « Quand tel orateur, dit-il, loue ici Camille Desmoulins, et tel autre, la Convention nationale, je ne m'enfermerai pas dans un *silence conspirateur*; je louerai aussi, moi, celui que l'univers loue; n'ayant célébré jusqu'ici que la vertu proscrite, j'aurai un genre de courage nouveau, celui de célébrer le génie dans le sein de la puissance et de la victoire; je m'honorerai de voir à la tête de la République celui qui a conquis à la nation française le titre de la Grande Nation; je le proclamerai grand, clément et juste... » M. Riouffe, poursuivant, comparait le général Bonaparte à César et Annibal; et par ce langage d'une admiration légitime, mais inopportune, provoqua une manifestation assez fâcheuse. Plusieurs voix l'interrompirent: Parlez de la loi, lui dit-on. — Je veux, répliqua M. Riouffe, parler de l'homme que l'univers admire... — Parlez de la loi, lui répétèrent les interrupteurs, — et il fut obligé de rentrer dans son sujet.

Soit que M. Riouffe eût provoqué par l'expression sincère, mais diffuse et maladroite, de ses sentiments, l'impatience des interrupteurs, soit que l'admiration qu'il éprouvait, ne fût pas partagée au même degré par les membres du Tribunat, l'effet produit par son discours ne fut pas heureux. M. de Chauvelin essaya de corriger cet effet, par un discours en faveur du projet de loi.

Il en avoua les défauts; mais les circonstances, dit-il, « les » circonstances qui nous environnent, l'état de plusieurs dé» partements, qui peuvent exiger des mesures promptes, et » même urgentes; de puissantes considérations politiques; la » calomnie qui nous épie; les divisions dont elle se plaît déjà » à supposer l'existence; le besoin si pressant de l'union entre » les pouvoirs, tout nous engage à voter l'adoption du projet » qui nous est présenté. »

Le projet fut en effet mis aux voix, et adopté à une majorité qui aurait dû rassurer, et calmer le gouvernement: 54 voix

contre 26 décidèrent que les orateurs du Tribunat, chargés de porter la parole devant le Corps Législatif, appuieraient la loi proposée. Le Corps Législatif l'accueillit encore plus favorablement, et l'adopta à la majorité de 203 voix, contre 23. On ne pouvait pas désirer mieux, car enfin une majorité des deux tiers dans le Tribunat (corps dont l'opposition ne décidait rien, puisqu'il ne votait pas les lois), une majorité des neuf dixièmes dans le Corps Législatif (seul corps dont le vote fût décisif), devaient satisfaire le Premier Consul et ses adhérents, et les rendre faciles pour cette dernière manifestation d'esprit libéral, indulgents pour des torts de forme, qui, après tout, étaient un droit de la liberté même. Mais le Premier Consul, qui ne pouvait pas être sérieusement alarmé, paraissait cependant piqué au vif, et s'exprimait sans ménagement. Il commençait à se servir beaucoup de la presse, et, quoiqu'il l'aimât peu, il savait cependant en user à son profit. Il fit insérer dans le *Moniteur* du 8 janvier (18 nivôse) un article tout à fait inconvenant, où lui-même s'attachait à démontrer le peu de portée de cette opposition, à faire voir qu'elle ne tenait à aucun projet arrêté de contrarier le Gouvernement, et l'attribuait chez quelques esprits à un désir de perfection impossible dans les lois humaines, chez quelques autres au désir de faire du bruit. « Ainsi, ajoutait le journal officiel, tout permet de conclure » qu'il n'existe point dans le Tribunat d'opposition combinée » et systématique, en un mot, de véritable opposition. Mais » chacun a soif de gloire, chacun veut confier son nom aux » cent bouches de la Renommée, et quelques gens ignorent » encore qu'on parvient moins sûrement à la considération par » l'empressement à bien dire, que par la constance à servir » utilement, obscurément même, ce public qui applaudit et qui » juge. »

Cette manière de traiter un grand corps de l'État était peu séante; elle prouvait de la part du Premier Consul la disposition à tout se permettre, et de la part de la France la disposition à tout souffrir.

Cependant ces impressions firent promptement place à d'autres. Les vastes travaux du Gouvernement, auxquels le Corps Législatif et le Tribunat étaient appelés à participer, attirèrent bientôt l'attention des esprits, et l'occupèrent exclusive-

ment. Le Premier Consul fit présenter au Corps Législatif deux projets de loi de la plus haute importance. L'un avait pour objet l'administration départementale et municipale, et devint la fameuse loi du 28 pluviôse an VIII, qui a constitué en France la centralisation administrative; l'autre avait pour objet l'organisation de la justice, organisation qui existe encore aujourd'hui. A ces deux projets s'en joignirent d'autres sur les émigrés, dont il était urgent de régler le sort; sur le droit de tester, dont toutes les familles demandaient le rétablissement; sur le tribunal des prises, qu'il fallait constituer dans l'intérêt de nos relations avec les neutres; sur la création de nouveaux comptables reconnus nécessaires; enfin sur les recettes et dépenses de l'an VIII.

L'administration de la France, comme nous l'avons exposé plus haut, se trouvait, en 1799, dans un désordre affreux. Il y a, en tout pays, deux genres d'affaires à expédier: celles de l'État, qui sont le recrutement, l'impôt, les travaux d'utilité générale, l'application des lois; celles des provinces et des communes, qui consistent dans la gestion des intérêts locaux de toute espèce. Si on livre un pays à lui-même, c'est-à-dire s'il n'est pas régi par une administration générale, à la fois intelligente et forte, les premières de ces affaires, celles de l'État, ne se font pas; les secondes rencontrent, dans l'intérêt ou provincial ou communal, un principe de zèle, mais d'un zèle capricieux, inégal, injuste, rarement éclairé. Les administrations provinciales ou communales ne manquent assurément pas de goût pour s'occuper de ce qui les concerne particulièrement; mais elles sont prodigues, vexatoires, toujours ennemies de la règle commune. Les singularités tyranniques du moyen-âge n'ont pas eu, en Europe, une autre origine. Dès que l'autorité centrale se retire d'un pays, il n'est sorte de désordres auxquels les intérêts locaux ne soient prêts à se livrer, leur propre ruine comprise. En 1789, partout où les communes avaient joui de quelque liberté, elles étaient en état de banqueroute. La plupart des villes libres d'Allemagne, quand elles ont été supprimées en 1803, étaient complétement ruinées. Ainsi, sans une forte administration générale, les affaires de l'État ne se font pas, les affaires locales se font mal.

L'Assemblée constituante et la Convention nationale, après avoir successivement remanié l'organisation administrative de

la France, avaient abouti à un état de choses qui était l'anarchie même. Des administrations collectives, à tous les degrés, délibérant perpétuellement, n'agissant jamais, ayant à leurs côtés des commissaires du gouvernement central chargés de solliciter auprès d'elles, ou l'expédition des affaires de l'État, ou l'exécution des lois, mais privés du pouvoir d'agir eux-mêmes, tel était au 18 brumaire le régime départemental et municipal en vigueur. Quant au régime municipal en particulier, on avait imaginé un genre de municipalités cantonales, qui ajoutaient encore à cette confusion administrative. On avait trouvé le nombre des communes trop grand, car il était de plus de 40 mille. Assurément, la surveillance d'un tel nombre de petits gouvernements locaux, déjà fort difficile en elle-même, devenait impossible pour des autorités constituées comme l'étaient les autorités de ce temps. Les préfets y suffisent aujourd'hui avec l'aide des sous-préfets, à la condition de s'y appliquer beaucoup. Mais qu'on suppose les préfets, les sous-préfets de moins, et à leur place de petites assemblées délibérantes, et on comprendra quel désordre devait régner dans une telle administration. Ces quarante et quelques mille communes furent donc réduites à cinq mille municipalités cantonales, composées de la réunion de plusieurs communes en une seule. On crut, en réunissant ainsi plusieurs communes sous un même gouvernement, leur donner un gouvernement d'abord, et puis les placer plus près de l'autorité centrale, plus à portée de sa surveillance. Il en résulta bientôt une confusion plus affreuse, que celle qu'on avait le désir de faire cesser. Ces cinq mille municipalités cantonales étaient trop nombreuses et trop éloignées de l'autorité centrale, pour être aperçues d'elle; et, sans les avoir assez rapprochées du gouvernement, on les avait fâcheusement éloignées de la population qu'elles étaient destinées à régir. L'administration communale est faite pour être placée le plus près possible des lieux. Le magistrat qui constate les naissances, les morts, les mariages; qui veille à la police, à la salubrité de la cité; qui entretient la fontaine, l'église, l'hospice du village ou de la ville, doit résider dans le village ou la ville même, vivre enfin au milieu de ses concitoyens. Ces municipalités cantonales avaient donc abouti à un inutile déplacement de l'autorité domestique, sans avoir porté les affaires locales assez près de l'œil du gouverne-

ment pour qu'il pût les saisir. Ajoutez que rien ne se faisait bien alors, grâce au désordre des temps, et on comprendra ce que le vice de l'institution, aggravé par le vice des circonstances, devait entraîner de confusion.

Une dernière cause de désordre s'était encore ajoutée à toutes les autres. Il faut non-seulement administrer pour le compte de l'État et des communes, il faut aussi juger, car les citoyens peuvent avoir à se plaindre, tantôt qu'en traçant une rue ou un chemin on empiète sur leur propriété, tantôt qu'en évaluant leurs biens pour les imposer, on les évalue injustement. Dans l'ancien régime, la justice ordinaire, seul frein alors de l'autorité exécutive (ce qu'exprimait très-bien la résistance des parlements à la cour), la justice ordinaire s'était emparée de tout ce qu'on appelle le contentieux administratif. C'était un inconvénient grave, car les juges civils rendent mal la justice administrative, faute d'avoir l'esprit de la chose. Nos premiers législateurs de la Révolution, sentant très-bien cet inconvénient, avaient cru pouvoir résoudre la difficulté en abandonnant tout le contentieux administratif aux petites assemblées locales, auxquelles ils avaient livré l'administration. Qu'on se figure donc ces administrations collectives, remplaçant ce que nous appelons aujourd'hui les préfets, sous-préfets, maires, chargées de faire tout ce qu'ils font, et de juger en outre tout ce que jugent les conseils de préfecture, et on aura une idée à peu près juste de la confusion qui régnait alors. Même avec l'esprit d'ordre qui prévaut aujourd'hui, le résultat serait le chaos; qu'on y ajoute les passions révolutionnaires, et on comprendra quel autre chaos ce devait être. C'est ainsi que les rôles des contributions ne s'achevaient point, que la perception de l'impôt se trouvait arriérée pour plusieurs années, que les finances étaient en ruine, les armées dans la misère. Le recrutement seul s'exécutait quelquefois, grâce aux passions révolutionnaires, qui avaient fait le mal, mais qui avaient contribué en partie à le réparer; car ayant pour principe un amour désordonné, mais ardent, de la France, de sa grandeur et de sa liberté, elles poussaient violemment la population aux armées.

C'est pour une telle situation que le Premier Consul était, on peut le dire, un véritable envoyé de la Providence. Son esprit simple, juste, guidé par un caractère actif et résolu, de-

vait le conduire à la vraie solution de ces difficultés. La Constitution avait placé à la tête de l'État un pouvoir exécutif et un pouvoir législatif : le pouvoir exécutif, concentré à peu près dans un chef unique, et le pouvoir législatif divisé en plusieurs assemblées délibérantes. Il était naturel de placer à chaque degré de l'échelle administrative, un représentant du pouvoir exécutif spécialement chargé d'agir, et à ses côtés, pour le contrôler ou l'éclairer seulement, mais non pour agir à sa place, une petite assemblée délibérante, telle qu'un conseil de département, d'arrondissement ou de commune. On dut à cette idée simple, nette, féconde, la belle administration qui existe aujourd'hui en France. Le Premier Consul voulut dans chaque département un préfet, chargé, non de solliciter auprès d'une administration collective l'expédition des affaires de l'État, mais de les faire lui-même ; chargé en même temps de gérer les affaires départementales, mais celles-ci d'accord avec un conseil de département, et avec les ressources votées par ce conseil. Comme le système des municipalités cantonales était universellement condamné, et que M. Sieyès, l'auteur de toutes les circonscriptions de la France, avait, dans la Constitution nouvelle, posé le principe de la circonscription par arrondissement, le Premier Consul voulut l'employer pour se passer des administrations de canton. D'abord l'administration communale fut replacée où elle doit être, c'est-à-dire dans la commune même, ville ou village; et entre la commune et le département, il fut créé un degré administratif intermédiaire, c'est-à-dire l'arrondissement. Entre le préfet et le maire, il dut y avoir le sous-préfet, chargé, sous la surveillance du préfet, de diriger un certain nombre de communes, soixante, quatre-vingts ou cent, plus ou moins, suivant l'importance du département. Enfin, dans la commune même, il dut y avoir un maire, pouvoir exécutif aussi, ayant à ses côtés son pouvoir délibérant dans le conseil municipal, un maire, agent direct et dépendant de l'autorité générale pour l'expédition des affaires de l'État, agent de la commune quant aux affaires locales, gérant les intérêts de celle-ci d'accord avec elle, sous la surveillance toutefois du préfet et du sous-préfet, par conséquent de l'État.

Telle est cette admirable hiérarchie, à laquelle la France

doit une administration incomparable pour l'énergie, la précision de son action, la pureté des comptes, et qui est si excellente qu'elle suffit en six mois, comme on le verra bientôt, pour remettre l'ordre en France, sous l'impulsion, il est vrai, d'un génie unique, le Premier Consul, et avec une faveur des circonstances, unique aussi, car on avait partout horreur du désordre et soif de l'ordre, dégoût du bavardage, goût des résultats prompts et positifs.

Restait la question du contentieux, c'est-à-dire de la justice administrative, chargée de faire que le contribuable ne soit pas imposé au delà de ses facultés, que le riverain d'un ruisseau ou d'une rue ne soit pas exposé à des empiétements, que l'entrepreneur des travaux de la ville ou de l'État trouve un juge de ses marchés avec la commune ou le gouvernement: question difficile, les tribunaux ordinaires étant reconnus impropres à rendre ce genre de justice. Le principe d'une sage division des pouvoirs, fut encore employé ici avec grand avantage. Le préfet, le sous-préfet, le maire, chargés de l'action administrative, pouvaient être suspects de partialité, enclins à faire prévaloir leurs volontés, car le justiciable froissé a ordinairement à réclamer contre leurs propres actes. Les conseils de département, d'arrondissement, de commune, pouvaient et devaient paraître suspects aussi, car ils ont le plus souvent un intérêt contraire au réclamant. Rendre la justice d'ailleurs est un travail long et continuel; or, on ne voulait plus ni des conseils de département, ni des conseils communaux permanents. Le Premier Consul les désirait une quinzaine de jours par an, tout juste le temps de leur soumettre leurs affaires, de prendre leurs avis, de leur faire voter leurs dépenses. Il fallait, au contraire, un tribunal administratif siégeant sans interruption. On établit donc une justice spéciale, un tribunal de quatre ou cinq juges, siégeant à côté du préfet, jugeant avec lui, espèce de petit Conseil d'État, éclairant la justice du préfet, comme le Conseil d'État éclaire et redresse celle des ministres, soumis d'ailleurs à la juridiction de ce Conseil suprême, par la voie des appels. Ce sont ces tribunaux qu'on nomme encore aujourd'hui conseils de préfecture, et dont l'équité n'a jamais été contestée.

Tel fut le gouvernement provincial et communal en France: un chef unique, préfet, sous-préfet, ou maire, expédiant

toutes les affaires; un conseil délibérant, conseil de département, d'arrondissement ou de commune, votant les dépenses locales; puis un petit corps judiciaire, placé à côté du préfet seulement, pour rendre la justice administrative: gouvernement subordonné d'une manière absolue au gouvernement général pour les affaires de l'État, surveillé et dirigé, mais ayant ses vues propres, pour les affaires départementales et communales. L'ordre n'a pas cessé de régner, pas plus que la justice, depuis que cette belle et simple institution existe parmi nous, c'est-à-dire depuis près d'un demi-siècle: bien entendu que les mots d'ordre et de justice, comme tous les mots des langues humaines, n'ont qu'une valeur relative, et veulent dire qu'il y a eu en France, sous le rapport administratif, aussi peu de désordre, aussi peu d'injustice, qu'il est possible de le souhaiter, dans un grand État.

Le Premier Consul voulut naturellement que les préfets, sous-préfets, maires, fussent à la nomination du pouvoir exécutif, car ils étaient ses agents directs, ils devaient être pleins de sa volonté; et, quant aux affaires locales, qu'ils avaient à gérer selon les vues locales, il fallait qu'ils gérassent aussi suivant l'esprit général de l'État. Mais il n'eût pas été naturel que le pouvoir exécutif nommât les membres des conseils de département, d'arrondissement et de commune, chargés de contrôler les agents de l'administration, et de leur voter des fonds. C'est la Constitution qui le conduisit à cette prétention, et qui la justifia. *La confiance doit venir d'en bas*, avait dit M. Sieyès, *le pouvoir doit venir d'en haut.* D'après cette maxime, la nation donnait sa confiance par l'inscription sur les listes de notabilité; l'autorité supérieure conférait le pouvoir, en choisissant ses agents dans ces listes. Le Sénat était chargé d'élire tous les corps délibérants politiques. Mais les conseils occupés des intérêts locaux, étant censés faire partie de l'administration générale de la République, le pouvoir exécutif, d'après la Constitution, devait les nommer en les prenant dans les listes de notabilité. En vertu donc de l'esprit, et même de la lettre de la Constitution, le Premier Consul dut choisir, dans les listes de la notabilité départementale, les membres des conseils de département; dans les listes de la notabilité d'arrondissement, les membres des conseils d'arrondissement; en-

fin, dans les listes de la notabilité communale, les membres des conseils municipaux. Ce pouvoir, excessif en temps ordinaire, était en ce moment nécessaire. L'élection, en effet, était impossible pour la formation des conseils locaux, tout comme pour la formation des grandes assemblées politiques. Elle n'aurait donné que des agitations funestes, de petits triomphes alternatifs à tous les partis extrêmes, au lieu d'une fusion paisible et féconde de tous les partis modérés, fusion qui était indispensable pour fonder la société nouvelle avec les débris réunis de la société ancienne.

L'organisation judiciaire ne fut pas moins bien imaginée. Elle eut pour double but de placer la justice plus près des justiciables, et de leur assurer cependant au-dessus de la justice locale, s'ils voulaient y recourir, une justice d'appel, éloignée, mais haut placée, et ayant des lumières, de l'impartialité, en raison de la hauteur de sa position.

Nos premiers législateurs révolutionnaires, par l'aversion qu'inspiraient les parlements, avaient supprimé les tribunaux d'appel, et placé un seul tribunal par département, présentant un premier degré de juridiction pour les justiciables du département, et un second degré de juridiction, un tribunal d'appel, pour les départements voisins. L'appel avait lieu non pas de tribunal inférieur à tribunal supérieur, mais de tribunal voisin à tribunal voisin. Au-dessous étaient les justices de paix, au-dessus le tribunal de cassation. Le tribunal unique par département, se trouvant trop éloigné des justiciables, on avait étendu la compétence des justices de paix, de manière à dispenser les citoyens de se transporter, trop souvent, au chef-lieu. On avait aussi créé quatre ou cinq cents tribunaux correctionnels, chargés de réprimer les petits délits. Le jury criminel siégeait au chef-lieu, près du tribunal central.

Cette organisation judiciaire avait aussi peu réussi que les municipalités cantonales. Les justices de paix, dont on avait trop étendu la compétence, étaient au-dessous de leur tâche. La justice du premier degré se trouvait placée trop loin en résidant au chef-lieu; la justice d'appel devenait à peu près illusoire, car l'appel ne se conçoit que lorsqu'il y a recours à des lumières supérieures. Des cours souveraines, comme autrefois les parlements, comme aujourd'hui les cours royales, réunis-

sant dans leur sein des magistrats éminents, auprès d'elles un barreau renommé, présentent une supériorité de savoir, à laquelle on peut être tenté de recourir; mais appeler d'un tribunal de première instance à un autre tribunal de première instance, ne se conçoit pas. Les tribunaux de police correctionnelle étaient aussi trop nombreux, et bornés d'ailleurs à un seul emploi. Il fallait évidemment reformer cette organisation judiciaire. Le Premier Consul, adoptant les idées de son collègue Cambacérès, auquel il prêta en cette occasion l'appui de son bon sens et de son courage, fit adopter l'organisation qui existe encore de nos jours.

La circonscription d'arrondissement, qu'on venait d'imaginer pour l'administration départementale, présentait une grande commodité pour l'administration judiciaire. Elle offrait le moyen de créer une première justice locale, placée très-près du justiciable, sauf à recourir à une justice d'appel, placée plus loin, et plus haut. On créa donc un tribunal de première instance par arrondissement, formant un premier degré de juridiction; puis, sans crainte de paraître rétablir les anciens parlements, on prit le parti de créer des tribunaux d'appel. Un par département, c'était trop comme nombre, trop peu comme importance et élévation de juridiction. On en créa vingt-neuf, ce qui leur donnait à peu près l'importance des anciens parlements, et ils furent placés dans les lieux, qui avaient autrefois joui de la présence de ces cours souveraines. C'était un avantage à restituer aux localités qui en avaient été privées. C'étaient de vieux dépôts de traditions judiciaires, dont les débris méritaient d'être recueillis. Les barreaux d'Aix, de Dijon, de Toulouse, de Bordeaux, de Rennes, de Paris, étaient des foyers de science et de talent qu'il fallait rallumer.

Les tribunaux de première instance établis dans chaque arrondissement, furent chargés en même temps de la police correctionnelle, ce qui leur procurait une double utilité, et plaçait la justice civile et répressive au premier degré, dans l'arrondissement. La justice criminelle, toujours confiée au jury, dut résider seule au chef-lieu du département, au moyen de juges se détachant des tribunaux d'appel, et venant diriger le jury, tenir en un mot des assises. Cette partie n'a été complétée que plus tard.

La justice de paix devait, par suite des dispositions précédentes, être ramenée à une compétence plus bornée. La loi destinée à la réformer, fut remise à la session suivante, car il était impossible de tout faire à la fois. Mais on voulait conserver, en la perfectionnant, cette justice du peuple, paternelle, expéditive et peu coûteuse. Au-dessus de l'édifice judiciaire, fut maintenu avec quelques modifications, et une juridiction répressive sur tous les magistrats, le Tribunal de Cassation, l'une des plus belles institutions de la Révolution française, tribunal qui n'est pas destiné à juger une troisième fois, ce que les tribunaux de première instance et d'appel ont jugé déjà deux fois, mais qui, laissant de côté le fond du litige, n'intervient que lorsqu'il y a doute élevé sur le sens de la loi, détermine ce sens par une suite d'arrêts, et ajoute ainsi à l'unité du texte émané de la législature, l'unité d'interprétation émanant d'une juridiction suprême, commune à tout le territoire.

C'est donc de cette année 1800, année si féconde, que date notre organisation judiciaire: elle a consisté depuis, en près de deux mille juges de paix, magistrats populaires, rendant à peu de frais la justice au pauvre; en près de trois cents tribunaux de première instance, un par arrondissement, rendant la justice civile et correctionnelle au premier degré; en vingt-neuf tribunaux souverains[1] rendant la justice civile en appel, et la justice criminelle par des juges détachés, qui vont tenir des assises au chef-lieu de chaque département; enfin en un tribunal suprême, placé au-dessus de toute la hiérarchie judiciaire, interprétant les lois, et complétant l'unité de la législation par l'unité de la jurisprudence.

Les deux lois dont il s'agit, étaient trop urgentes, trop bien conçues, pour rencontrer de sérieux obstacles. Elles essuyèrent cependant plus d'une attaque au Tribunat. Des objections assez mesquines furent élevées contre le système administratif proposé. On se plaignit peu de la concentration d'autorité dans la main des préfets, sous-préfets, maires, car

[1] Nous ne donnons ici que des quantités approximatives, parce que le nombre des tribunaux a varié sans cesse depuis cette époque, par suite des changements de territoire que la France a subis. Il n'y a plus aujourd'hui, par exemple, que 27 cour royales, ou tribunaux d'appel.

cela était conforme aux idées du moment, et imité de la Constitution, qui plaçait un chef unique à la tête de l'État; mais on se plaignit de la création de trois degrés dans l'échelle administrative, le département, l'arrondissement, la commune. On prétendit surtout qu'il ne fallait pas reconstituer la commune, car on ne trouverait pas de maires assez éclairés. C'était pourtant la restauration de l'autorité domestique, et, sous ce rapport, la conception la plus populaire qui pût être imaginée. Quant à l'organisation judiciaire, on cria à la restauration des parlements; on se plaignit surtout de la juridiction attribuée au Tribunal de cassation sur les magistrats inférieurs, toutes objections peu dignes de mémoire. On adopta néanmoins les deux lois proposées. Les vingt ou trente voix, composant le fond de l'opposition au Tribunat, se prononcèrent contre ces lois, mais les trois quarts se prononcèrent en leur faveur. Le Corps Législatif les adopta presqu'à l'unanimité. La loi relative à l'administration départementale prit la date, restée célèbre, du 28 pluviôse an VIII. Celle qui était relative à l'organisation judiciaire prit la date du 27 ventôse an VIII.

Le Premier Consul ne voulant pas les laisser comme une lettre morte au Bulletin des lois, nomma sur-le-champ les préfets, sous-préfets et maires. Il était exposé à commettre plus d'une méprise, comme il arrive toujours lorsqu'on choisit précipitamment beaucoup de fonctionnaires à la fois. Mais un gouvernement éclairé et vigilant rectifie bientôt l'erreur de ses premiers choix. Il suffit que l'esprit général en ait été bon. Or, l'esprit de ces choix était excellent: il était à la fois ferme, impartial et conciliant. Le premier Consul rechercha dans tous les partis, les hommes réputés honnêtes et capables, n'excluant que les hommes violents, adoptant même quelquefois ces derniers, si l'expérience et le temps les avaient ramenés à cette modération, qui faisait alors le caractère essentiel de sa politique. Il appela aux préfectures, qui étaient des places importantes et bien rétribuées, car les préfets devaient recevoir 12, 15 et jusqu'à 24 mille francs d'appointements (ce qui valait le double de ce que de tels appointements vaudraient aujourd'hui), il appela des personnages qui avaient figuré honorablement dans les grandes assemblées politiques, et qui faisaient ressortir clairement l'intention de ses choix, car les hommes,

s'ils ne sont ni les choses, ni les principes, les représentent du moins aux yeux des peuples. Le Premier Consul nomma à Marseille, par exemple, M. Charles Lacroix, ex-ministre des relations extérieures; à Saintes, M. Français, de Nantes; à Lyon, M. Verninhac, ancien ambassadeur; à Nantes, M. Letourneur, ancien membre du Directoire; à Bruxelles, M. de Pontécoulant; à Rouen, M. Beugnot; à Amiens, M. Quinette; à Gand, M. Faypoult, ancien ministre des finances. Tous ces hommes, et d'autres, qu'on allait chercher dans la Constituante, la Législative, la Convention, les Cinq-Cents, qui étaient pris parmi les ministres, les directeurs, les ambassadeurs de la République, étaient faits pour relever les nouvelles fonctions administratives, et donner au gouvernement des provinces l'importance qu'il mérite d'avoir. La plupart ont occupé leurs places pendant tout le règne du Premier Consul et de l'Empereur. L'un d'eux, M. de Jessaint, était préfet encore il y a quatre ans. Le Premier Consul choisit pour la préfecture de Paris M. Frochot. Il lui donna, comme collègue à la préfecture de police, M. Dubois, magistrat dont l'énergie fut utile, pour purger la capitale de tous les malfaiteurs, que les partis avaient vomis dans son sein.

Le même esprit présida aux nominations judiciaires. Des noms honorables, pris dans l'ancien barreau, dans l'ancienne magistrature, furent mêlés autant que possible à des noms nouveaux, portés par des gens honnêtes. Quand il put orner ce personnel de noms éclatants, le Premier Consul n'y manqua pas, car il aimait l'éclat en toutes choses, et le moment était venu où l'on pouvait, sans trop de danger, faire des emprunts au passé. Un magistrat du nom de d'Aguesseau ouvrait la liste des nominations judiciaires, en qualité de président du tribunal d'appel de Paris, aujourd'hui Cour royale. Ces fonctionnaires à peine nommés, avaient ordre de partir à l'instant même pour aller prendre possession de leurs siéges, et contribuer chacun de leur côté, à l'œuvre de réorganisation, dont le jeune général faisait son occupation constante, dont il voulait faire sa gloire, et qui, même après ses prodigieuses victoires, est restée, en effet, sa gloire la plus solide.

Il fallait toucher à tout en même temps, dans cette société bouleversée de fond en comble. L'émigration, à la fois si cou-

pable et si malheureuse, juste objet d'intérêt et d'aversion, car dans ses rangs se trouvaient des hommes cruellement persécutés, et de mauvais Français qui avaient conspiré contre leur patrie, l'émigration méritait l'attention particulière du gouvernement. D'après la dernière législation, il suffisait ou d'un arrêté du Directoire, ou d'un arrêté des administrations départementales, pour porter tout individu absent sur la liste des émigrés; dès lors les biens de cet absent étaient confisqués, et, s'il était retrouvé sur le sol de la République, la loi prononçait sa mort. Une foule d'individus, véritablement émigrés, ou seulement cachés, n'ayant pas été inscrits sur la fatale liste, soit qu'ils eussent été oubliés, soit qu'ils n'eussent pas trouvé un ennemi pour les dénoncer, pouvaient être inscrits encore. Il suffisait, pour qu'ils le fussent aujourd'hui, que cet ennemi se rencontrât une fois, et ils tombaient alors sous le coup des lois de proscription. Beaucoup de Français vivaient ainsi dans une anxiété continuelle. Quant à ceux qui avaient été inscrits, dûment ou indûment, ils arrivaient en grand nombre, afin d'obtenir leur radiation. Leur empressement téméraire attestait la confiance qu'on avait dans l'humanité du gouvernement, mais offusquait certains révolutionnaires, dont les uns avaient des excès à se reprocher envers les émigrés rentrants, dont les autres avaient acquis leurs biens. C'était une nouvelle occasion de désordre, et, s'il ne fallait pas continuer à proscrire, il ne fallait pas non plus exposer à vivre dans l'inquiétude, les hommes qui avaient pris part à la Révolution, même violemment. On devait, à tous ceux qui s'étaient compromis pour elle, une sécurité entière; car malheureusement, les hommes sont le plus souvent, ou de froids égoïstes, ou des partisans passionnés de la cause qu'ils ont embrassée, et dans ce dernier cas, la modération n'est pas leur mérite ordinaire.

Il était urgent de porter remède à un tel état de choses. Le gouvernement présenta un projet de loi, dont la première disposition avait pour but de clôturer la fameuse liste des émigrés. A partir du 4 nivôse an VIII (25 décembre 1799), jour de la mise en vigueur de la Constitution, la liste fut déclarée close, c'est-à-dire que tout fait d'absence, postérieur à cette époque, ne pouvait plus être qualifié d'émigration, poursuivi des mêmes peines. Il était permis, à l'avenir, de s'absenter,

d'aller de France à l'étranger, de l'étranger en France, sans que ce fût là un fait condamnable; car il est vrai que, pendant dix ans, s'absenter avait été un crime. La liberté d'aller et de venir fut donc rendue à tous les citoyens.

A cette première disposition fut ajoutée la suivante: les individus plus ou moins accusables d'émigration, dont les uns avaient quitté momentanément le territoire, dont les autres s'étaient simplement cachés pour se soustraire à la persécution, et qui avaient été heureusement omis sur la liste des émigrés, ne pouvaient plus être inscrits qu'en vertu d'une décision des tribunaux ordinaires, c'est-à-dire du jury. C'était, pour ceux-là aussi, clore en quelque sorte la liste, car il n'y avait pas danger de la voir s'accroître de nouveaux noms, avec l'esprit actuel des tribunaux.

Enfin, tandis qu'on déférait aux tribunaux ceux qui n'avaient pas encore été inscrits, leur assurant ainsi les garanties de la justice ordinaire, on déférait à l'autorité administrative ceux qui, ayant été indûment inscrits, ou prétendant l'avoir été de la sorte, voulaient réclamer leur radiation. Ici perçait l'intention indulgente du nouveau gouvernement à leur égard; car les nouvelles autorités administratives, formées par lui, pleines de son esprit, ne pouvaient manquer d'accueillir avec facilité les réclamations de ce genre. Il suffisait en effet de présenter des certificats de résidence dans un lieu quelconque de la France, certificats souvent faux, pour prouver qu'on avait été injustement déclaré absent, et se faire radier. Avec la complaisance générale à violer des lois tyranniques, ce moyen de se faire radier ne devait pas manquer aux réclamants. Il était permis en outre aux émigrés qui voulaient obtenir leur radiation, d'entrer en France, sous la surveillance de la haute police. Dans la langue du temps, on appelait cela obtenir des *surveillances:* on en délivrait beaucoup, et les émigrés les plus pressés avaient ainsi un moyen de devancer le moment de leur radiation. Ces *surveillances* devinrent même, pour la plupart de ceux qui en usèrent, leur rappel définitif.

Quant aux émigrés dont les noms ne pouvaient être retranchés de la fatale liste, à cause de la notoriété de leur émigration, les lois existantes furent maintenues à leur égard. L'esprit du temps était tel qu'on ne pouvait faire autrement; car, si on

avait pitié des malheureux, on était irrité contre les coupables qui étaient sortis du territoire, pour porter les armes contre leur patrie, ou pour appeler sur elle les armes de l'étranger. Du reste, dans tous les cas, rayés ou non rayés, n'avaient plus de recours sur leurs biens vendus. Les ventes étaient irrévocables, soit en vertu de la Constitution, soit en conséquence des dispositions de la loi nouvelle. Ceux qui obtenaient leur radiation, et dont les biens étaient séquestrés, sans avoir été vendus, pouvaient seuls aspirer à se les faire rendre.

Telle fut la loi proposée, et adoptée à une immense majorité, malgré quelques critiques dans le Tribunat, de la part de ceux qui trouvaient que c'était trop de faveur, ou pas assez, à l'égard de l'émigration.

Au nombre des dispositions légales, alors en vigueur, qui paraissaient une tyrannie insupportable, se trouvait l'interdiction du droit de tester. Les lois existantes ne permettaient de disposer en mourant, que du dixième de sa fortune si on avait des enfants, du sixième si on n'en avait pas. Ces dispositions avaient été le résultat de la première indignation révolutionnaire, contre les abus de l'ancienne société française, société aristocratique, dans laquelle la vanité paternelle, voulant tantôt constituer un aîné, tantôt contraindre les affections de ses enfants par des unions mal assorties, dépouillait les uns au profit des autres. Par un emportement ordinaire à l'esprit humain, au lieu de réduire la puissance paternelle à de justes limites, on l'avait complétement enchaînée. Un père ne pouvait plus récompenser ou punir. Il ne pouvait, s'il avait des enfants, disposer de rien, ou à peu près, en faveur de celui qui avait mérité toutes ses affections; et, ce qui est plus extraordinaire, s'il n'avait que des neveux, prochains ou éloignés, il ne pouvait donner qu'une partie à peu près insignifiante de sa fortune, c'est-à-dire, un sixième. C'était là un véritable attentat au droit de propriété, et l'une des rigueurs les plus senties du régime révolutionnaire; car la mort frappe tous les jours, et des milliers de mourants expiraient sans pouvoir obéir au penchant de leur cœur, envers ceux qui les avaient servis, soignés, consolés dans leur vieillesse.

Il n'était pas possible, pour une telle réforme, d'attendre la rédaction du Code civil. Une loi fut portée pour rétablir le

droit de tester, dans de certaines limites. En vertu de cette loi, le père mourant qui avait moins de quatre enfants, put disposer par testament du quart de sa fortune, du cinquième s'il en avait moins de cinq, et ainsi de suite en observant la même proportion. Il put disposer de la moitié, lorsqu'il n'avait que des ascendants ou collatéraux, de la totalité lorsqu'il n'avait pas de parents aptes à succéder.

Cette mesure fut la plus attaquée au Tribunat; elle le fut surtout par le tribun Andrieux, honnête homme, sincère, mais plus spirituel qu'éclairé. Il prétendit qu'on revenait aux abus du droit d'aînesse, aux violences de l'ancien régime sur les enfants de famille, etc. Cette loi passa comme les autres, à une immense majorité.

Le gouvernement institua par une loi encore, un tribunal des prises, devenu indispensable, pour rendre aux neutres une justice impartiale, et les ramener à la France par de meilleurs traitements. Enfin on appela l'attention des deux assemblées sur les lois de finances.

Il y avait peu à dire sur ce sujet au Corps Législatif, les deux commissions législatives ayant déjà rendu les lois nécessaires. Les travaux administratifs que le gouvernement avait entrepris, en conséquence de ces lois, dans le but de réorganiser les finances, n'étaient guère une matière à discussion. Toutefois il fallait arrêter, ne fût-ce que pour la forme, le budget de l'an VIII. Si la perception avait existé régulièrement, si les impôts établis avaient été payés exactement, et non-seulement payés par les contribuables, mais fidèlement versés par les dépositaires des deniers publics, les finances de l'État auraient été dans une situation supportable. Les impôts ordinaires pouvaient donner 430 millions environ; et c'était le chiffre auquel on espérait ramener les dépenses publiques en temps de paix; on se promettait même de les faire descendre à beaucoup moins. L'expérience prouva bientôt qu'il n'était pas possible, même en temps de paix, de les ramener à moins de 500 millions; mais elle prouva aussi qu'il était facile de porter les impôts à cette somme, sans augmenter les tarifs. Nous supposons les frais de perception en dehors, ainsi que les dépenses locales, ce qui porte le budget de cette époque, en comptant comme on le fait aujourd'hui, à 600 ou 620 millions.

L'insuffisance des recettes n'était grande et certaine, que par rapport aux dépenses de la guerre; et cela n'a rien de bien extraordinaire, car il en est ainsi partout. On ne peut jamais en aucun pays, soutenir la guerre avec les revenus ordinaires de la paix. Si on le pouvait, ce serait une preuve qu'en temps de paix les impôts auraient été inutilement augmentés. Mais, grâce au désordre du passé, on ne savait si, avec la guerre, le budget s'élèverait à 600, 700 ou 800 millions. Les uns disaient 600, les autres 800. Chacun, à cet égard, faisait des conjectures différentes. L'expérience prouva encore qu'avec 150 millions environ, ajoutés au budget ordinaire, on pourrait suffire aux besoins de la guerre, toutefois avec des armées victorieuses, qui vécussent sur le sol ennemi. Le budget de l'année fut donc évalué à 600 millions, en dépenses et en recettes. Les revenus ordinaires montant à 430 millions, on se trouvait en arrière de 170 millions. Mais là n'était pas la difficulté véritable. C'eût été trop de prétentions, au sortir du chaos financier, de vouloir atteindre tout de suite l'équilibre des recettes et des dépenses. Il fallait auparavant faire rentrer l'impôt ordinaire. Si on arrivait à ce premier résultat, on était certain d'avoir promptement de quoi faire face aux besoins les plus urgents, car le crédit devait s'en ressentir bien vite, et, avec les valeurs de différentes espèces dont nous avons ailleurs énuméré la création, on avait dans les mains le moyen d'obtenir des capitalistes les fonds nécessaires à tous les services. C'est à quoi travaillait sans relâche M. Gaudin, secondé, contre toutes les difficultés qu'il rencontrait, par la volonté forte et soutenue du Premier Consul. La direction des contributions directes, récemment établie, déployait la plus grande activité. Les rôles étaient fort avancés, et déjà mis en recouvrement. On commençait à voir arriver dans le portefeuille du trésor les obligations des receveurs généraux, et à les escompter à un intérêt qui n'était pas trop usuraire. La difficulté pour l'établissement de ce système des obligations, consistait toujours dans la quantité des papiers circulants, difficile à fixer, surtout par rapport à chaque recette générale. Un receveur qui devait percevoir 20 millions, par exemple, ne pouvait souscrire des obligations pour cette somme, s'il devait lui arriver pour 6 ou 8 millions de valeurs mortes, en bons d'arrérage, en bons de réquisition, etc. Le ministre s'appliquait à retirer ces papiers,

à évaluer ce qui pouvait en arriver dans chaque recette générale, et à faire souscrire des obligations aux receveurs généraux, pour la somme de numéraire qu'il supposait devoir entrer dans leur caisse.

On créa, dans cette même session, une nouvelle espèce de comptables, destinés à accroître l'exactitude dans le versement des fonds du trésor: ce furent les receveurs d'arrondissement. Jusque-là il n'y avait d'autre intermédiaire, entre les percepteurs placés près des contribuables, et le receveur général placé au chef-lieu, que des préposés aux recettes, agents du receveur général, dépendants de lui, ne disant la vérité qu'à lui. C'était cependant l'un des points de passage, où l'on pouvait le mieux observer, et constater l'entrée des produits dans les caisses publiques. Ce point était malheureusement négligé. On créa des receveurs particuliers dans chaque arrondissement, dépendants de l'État, lui devant le compte de ce qu'ils recevaient et de ce qu'ils versaient au receveur général, témoins informés et désintéressés du mouvement des fonds, car ce n'est pas eux qui faisaient le bénéfice de la stagnation des deniers publics, dans les caisses des comptables. On avait par cette création l'avantage d'être instruit plus exactement de l'état des recettes, et de toucher de nouveaux cautionnements en numéraire, ce qui serait indifférent aujourd'hui, ce qui ne l'était pas alors; on avait enfin l'avantage de trouver un nouvel emploi de la circonscription par arrondissement, récemment imaginée. Déjà la justice civile et correctionnelle, et une partie considérable de l'administration communale, avaient été établies au centre de l'arrondissement; en y fixant encore une partie de l'administration financière, on donnait une utilité de plus à cette circonscription, à laquelle certains esprits reprochaient de n'être qu'une subdivision arbitraire du territoire. Puisque, sous certains rapports, elle avait été jugée indispensable, on ne pouvait mieux faire que d'en multiplier l'usage, et de la rendre réelle, d'artificielle qu'on l'accusait d'être. Les préfets, les sous-préfets avaient ordre de se rendre auprès des receveurs, et de veiller eux-mêmes, par l'inspection des livres, à l'exactitude des versements. Nous n'en sommes plus là aujourd'hui, heureusement; mais dans ce moment, où tout n'était qu'en ébauche, c'étaient d'utiles stimulants à employer auprès des

comptables, que d'envoyer les préfets et sous-préfets à leurs caisses.

La réorganisation des finances ne pouvait donc marcher plus vite. Mais les assemblées n'apprécient que les résultats réalisés. On ne voyait pas tout ce qui se faisait de véritablement utile, dans l'intérieur de l'administration. On disserta à perte de vue, au sein du Tribunat, sur la grande question de l'équilibre des recettes et des dépenses; on se plaignit du déficit, on produisit mille systèmes, et il y eut quelques esprits assez peu sensés, pour vouloir refuser le vote des lois de finances, jusqu'à ce que le gouvernement présentât un moyen de mettre en équilibre les dépenses et les recettes. Mais toutes ces propositions n'aboutirent à aucun résultat. Les lois proposées furent adoptées, à une grande majorité dans le Tribunat, à la presque unanimité dans le Corps Législatif.

Une institution, digne d'être mentionnée par l'histoire, vint s'ajouter à toutes celles dont nous avons déjà raconté la création: ce fut la Banque de France. Les anciens établissements d'escompte avaient succombé au milieu des désordres de la Révolution; il n'était cependant pas possible que Paris se passât d'une banque. Dans tout centre commercial, où règne une certaine activité, il faut une monnaie commode pour les payements, c'est-à-dire, la monnaie de papier, et un établissement qui escompte en grand les effets de commerce. Ces deux services se prêtent même un mutuel secours, car les fonds déposés en échange des billets circulants, sont ceux-là mêmes qu'on peut prêter au commerce par la voie de l'escompte. Partout, en effet, où il y a un mouvement d'affaires, tant soit peu considérable, une banque doit réussir, si elle n'escompte que du bon papier, et si elle n'émet pas plus de billets qu'il n'en faut; en un mot, si elle proportionne ses opérations aux besoins vrais de la place où elle réside. C'est ce qu'il fallait faire à Paris, et ce qui devait réussir si on le faisait bien. Cette nouvelle banque devait avoir, outre ses affaires avec les particuliers, ses affaires avec le trésor, et par conséquent autant de bénéfices à recueillir que de services à rendre. Le gouvernement suscita les principaux banquiers de la capitale, à la tête desquels se plaça M. Perrégaux, financier dont le nom se rattache à tous les grands services rendus alors à l'État, et on forma une

association de riches capitalistes pour la création d'une banque, appelée Banque de France, la même qui existe aujourd'hui. On lui constitua un capital de 30 millions; elle dut être gouvernée par quinze régents et un comité gouvernant de trois personnes, comité remplacé depuis par un gouverneur. Elle devait, suivant ses statuts, escompter les effets de commerce répondant à des affaires légitimes et non collusoires, émettre des billets circulants comme monnaie, et s'interdire toutes les spéculations, étrangères à l'escompte et au commerce des métaux. Fidèle à ses statuts, elle est devenue le plus bel établissement de ce genre connu dans le monde. On verra bientôt ce que fit le gouvernement pour imprimer aux opérations de cette banque le mouvement rapide, qui la fit prospérer dès les premiers jours de son existence.

Pendant que le gouvernement consulaire, de concert avec le Corps Législatif, se livrait à ces vastes travaux d'administration intérieure, les négociations avec les puissances, amies ou belligérantes, avaient été continuées sans interruption. La lettre du Premier Consul au roi d'Angleterre venait d'être suivie d'une réponse immédiate. Le Premier Consul avait écrit le 26 décembre (5 nivôse); on lui répondait le 4 janvier (14 nivôse): c'est que le parti du cabinet anglais était pris d'avance, et que pour lui il n'y avait pas à délibérer. L'Angleterre, en effet, avait pu, en 1797, songer à traiter, et envoyer lord Malmesbury à Lille, alors que ses finances étaient embarrassées, que l'Autriche était obligée de signer à Campo-Formio la paix du Continent; mais aujourd'hui que la création de l'*income-tax* ramenait l'aisance à l'Échiquier, aujourd'hui que l'Autriche replacée en état de guerre avec nous, avait porté ses armées jusqu'à nos frontières, aujourd'hui qu'il s'agissait de nous enlever les positions capitales de Malte et de l'Égypte, de venger l'affront du Texel, la paix devait être peu du goût de cette puissance. Elle avait d'ailleurs une raison plus forte encore de la refuser, c'est que la guerre convenait aux passions et aux intérêts de M. Pitt. Ce célèbre chef du cabinet britannique, avait fait de la guerre à la France sa mission, sa gloire, le fondement de son existence politique. Si la paix devenait nécessaire, il fallait peut-être qu'il se retirât. Il apportait, dans la lutte, cette ténacité de caractère, qui, jointe à ses

talents oratoires, en avait fait un homme d'État, peu éclairé mais puissant. La réponse ne pouvait être douteuse; elle fut négative et désobligeante. On ne fit pas au Premier Consul l'honneur de lui adresser directement cette réponse: s'appuyant sur la coutume, du reste excellente, de communiquer de ministre à ministre, on répondit par une note de lord Grenville à M. de Talleyrand.

Cette note laissait voir maladroitement le déplaisir qu'avait causé à M. Pitt, ce défi, non de guerre, mais de paix, adressé par le Premier Consul à l'Angleterre. Elle contenait une récapitulation, éternellement reproduite depuis quelques années, des commencements de la guerre: elle imputait la première agression à la République française, lui reprochait, dans un langage violent, les ravages commis en Allemagne, en Hollande, en Suisse, en Italie, parlait même de rapines exercées par ses généraux dans ce dernier pays; elle joignait à ce reproche celui de vouloir renverser, partout, le trône et les autels; puis, arrivant aux dernières ouvertures du Premier Consul, le ministre anglais disait que ces feintes démonstrations pacifiques n'étaient pas les premières du même genre; que les divers gouvernements révolutionnaires successivement élevés et renversés depuis dix années, en avaient fait plus d'une fois de semblables; que S. M. le roi de la Grande-Bretagne ne pouvait voir encore dans ce qui se passait en France, un changement de principes, capable de satisfaire et de tranquilliser l'Europe; que le seul changement qui pourrait la rassurer complétement serait le rétablissement de la maison de Bourbon, qu'alors seulement l'ordre social pourrait ne plus paraître en danger; que du reste on ne faisait pas du rétablissement de cette maison la condition absolue de la paix avec la République française, mais que jusqu'à de nouveaux symptômes, plus significatifs et plus satisfaisants, l'Angleterre persisterait à combattre, tant pour sa sûreté que pour celle de ses alliés.

Cette note inconvenante, qui fut désapprouvée par les hommes sensés de tous les pays, faisait peu d'honneur à M. Pitt; elle annonçait chez lui plus de passion que de lumières. Elle prouvait qu'un gouvernement nouveau, pour se faire respecter, a besoin de beaucoup de victoires, car le gouvernement actuel en avait déjà remporté de nombreuses, et d'éclatantes; mais

évidemment il lui en fallait de plus grandes encore. Le Premier Consul ne se déconcerta pas, et, voulant profiter de la bonne position que lui donnait, aux yeux du monde, la modération de sa conduite, il fit une réponse douce et ferme, non plus en forme de lettre au roi, mais en forme de dépêche adressée au ministre des affaires étrangères, lord Grenville. Récapitulant en peu de mots les premiers événements de la guerre, il prouvait, avec une grande réserve de langage, que la France avait pris les armes uniquement pour résister à une conspiration européenne, tramée contre sa sûreté; concédant les malheurs que la Révolution avait entraînés pour tout le monde, il insinuait, en passant, que ceux qui avaient poursuivi la République française avec tant d'acharnement, pouvaient se reprocher à bon droit d'être la vraie cause des violences si souvent déplorées. — Mais, ajoutait-il, à quoi bon tous ces souvenirs? Voici aujourd'hui un gouvernement disposé à faire cesser la guerre: la guerre sera-t-elle sans fin, parce que tel ou tel aura été l'agresseur? Et si on ne veut pas la rendre éternelle, ne faut-il pas en finir de ces incessantes récriminations? Assurément on n'espère pas obtenir de la France le rétablissement des Bourbons: est-il dès lors convenable de faire des insinuations, semblables à celles qu'on s'est permises? Et que dirait-on si la France, dans ses communications, provoquait l'Angleterre à rétablir sur le trône cette famille des Stuarts, qui n'en est descendue que le siècle dernier? Mais laissons de côté ces questions irritantes, ajoutait la note dictée par le Premier Consul; si vous déplorez, comme nous, les maux de la guerre, convenons d'une suspension d'armes, désignons une ville, Dunkerque par exemple, ou toute autre, à votre choix, afin d'y rassembler des négociateurs; le gouvernement français met à la disposition de la Grande-Bretagne des passe-ports, pour les ministres qu'elle aura revêtus de ses pouvoirs. —

Cette attitude si calme produisit l'effet ordinaire qu'un homme de sang-froid produit sur un homme en colère; elle provoqua de lord Grenville une réplique plus vive, plus amère, plus mal raisonnée que sa première note. Dans cette réplique, le ministre anglais cherchait à pallier la faute qu'il avait commise en parlant de la maison de Bourbon, répondait que ce n'était pas pour elle qu'on faisait la guerre, mais pour la sûreté

de tous les gouvernements, et déclarait de nouveau que les hostilités seraient continuées sans relâche. Cette dernière communication était du 20 janvier (30 nivôse). Il n'y avait pas un mot de plus à dire. Le général Bonaparte en avait assez fait: confiant dans sa gloire, il n'avait pas craint d'offrir la paix; il l'avait offerte sans beaucoup d'espoir, mais de bonne foi; et il avait gagné à cette démarche le double avantage de mettre à découvert, tant aux yeux de la France qu'aux yeux de l'opposition anglaise, les passions déraisonnables de M. Pitt. Heureux si, dans tous les temps, il avait joint à sa puissance cette modération de conduite, si habilement calculée!

Les communications de l'Autriche furent plus convenables, sans laisser plus d'espérances de paix. Cette puissance, n'imaginant pas que les intentions du Premier Consul, quoique très-pacifiques, pussent aller jusqu'à l'abandon de l'Italie en sa faveur, était résolue à continuer la guerre; mais connaissant le vainqueur de Castiglione et de Rivoli, sachant qu'il ne fallait pas trop compter sur la victoire quand on l'avait pour adversaire, elle ne voulait pas fermer toute voie à des négociations ultérieures.

Comme si l'Autriche se fût entendue avec l'Angleterre quant à la forme, la réponse de l'empereur au Premier Consul était une dépêche de M. de Thugut à M. de Talleyrand. Cette dépêche portait la date du 15 janvier 1800 (25 nivôse). Le fond en était le même que celui des notes anglaises. On ne faisait la guerre, disait-on, que pour garantir l'Europe d'un bouleversement universel; on ne désirait pas mieux que de voir la France disposée à la paix, mais quelle garantie donnait-elle de ses nouvelles dispositions? On accordait cependant que, sous le Premier Consul, plus de modération au dedans et au dehors, plus de stabilité dans les vues, plus de fidélité aux engagements pris, étaient à espérer, et qu'il en résulterait dès lors plus de chances pour une paix solide et durable. On attendait cet heureux changement de ses grands talents; mais sans le dire, on donnait à entendre que lorsqu'il serait complétement effectué, on songerait alors à négocier.

Le Premier Consul, agissant avec l'Autriche comme avec l'Angleterre, ne s'en tint pas à cette explication évasive, et, ne se laissant pas décourager par le vague de la réponse, vou-

lut placer le cabinet de Vienne dans l'obligation de s'expliquer positivement, et de refuser ou d'accepter la paix d'une manière catégorique. Le 28 février (9 ventôse), M. de Talleyrand fut chargé d'écrire à M. de Thugut, pour lui offrir de prendre pour base des négociations, le traité de Campo-Formio. Ce traité, lui disait-il, avait été un acte de grande modération de la part du général Bonaparte envers l'empereur d'Autriche, car maître, en 1797, d'exiger de ce prince de grands sacrifices, par la position menaçante de l'armée française aux portes de Vienne, il avait, dans l'espoir d'une paix durable, préféré des avantages modérés à des avantages plus étendus; il avait même, ajoutait le ministre français, encouru, par ses ménagements pour la cour impériale, le blâme du Directoire. M. de Talleyrand déclarait enfin que la maison d'Autriche recevrait en Italie les dédommagements, qui, par le traité de Campo-Formio, lui étaient promis en Allemagne.

Pour comprendre la portée des propositions du Premier Consul, il faut se rappeler que le traité de Campo-Formio accordait à la France la Belgique et le Luxembourg; à la République cisalpine, la Lombardie, le Mantouan, les Légations, etc., et que l'Autriche recevait, en dédommagement, Venise et la plus grande partie des États vénitiens. Quant à la ligne du Rhin, embrassant, outre la Belgique et le Luxembourg, les pays compris entre la Meuse, la Moselle, le Rhin, en un mot ce que nous appelons aujourd'hui les Provinces Rhénanes, l'Autriche devait s'entremettre pour les faire concéder à la France par l'empire germanique. Dans le moment, l'Autriche cédait, quant à elle, le comté de Falkenstein, situé entre la Lorraine et l'Alsace, et s'engageait à ouvrir aux troupes françaises les portes de Mayence, qu'elle occupait pour le compte de l'empire. L'Autriche, en compensation, devait recevoir l'évêché de Salzbourg du côté de la Bavière, lorsque les provinces ecclésiastiques seraient sécularisées. Ces divers arrangements devaient être négociés au congrès de Rastadt, terminé si tragiquement, en 1799, par l'assassinat des plénipotentiaires français. Tel était le traité de Campo-Formio.

En offrant ce traité pour base d'une nouvelle négociation, le Premier Consul ne tranchait donc pas la question de la ligne du Rhin, en ce qui concernait les provinces rhénanes; il ne

décidait que la question de la Belgique, irrévocablement cédée à la France, abandonnant la question des Provinces Rhénanes à une négociation ultérieure avec l'empire; et en offrant en Italie les dédommagements autrefois stipulés en Allemagne, il insinuait que les succès obtenus par l'Autriche en Italie seraient pris en considération, pour lui ménager en ce pays un état meilleur. Il ajoutait que, pour les puissances secondaires de l'Europe, il serait stipulé *un système de garanties, propre à rétablir dans toute sa force, ce droit des gens, sur lequel reposaient essentiellement la sûreté et le bonheur des nations.* C'était une allusion à l'invasion de la Suisse, du Piémont, de la Toscane, des États du pape et de Naples, tant reprochée au Directoire, et prise pour prétexte de la seconde coalition; c'était une offre assez claire de rétablir ces divers États, et de rassurer ainsi l'Europe contre les prétendus envahissements de la République française.

On ne pouvait pas accorder davantage: il fallait même le besoin que la France avait alors de la paix, pour amener le Premier Consul à de telles offres. Et comme il ne faisait pas les choses à demi, il adressait à l'Autriche, ainsi qu'à l'Angleterre, la proposition formelle d'une suspension d'armes, non-seulement sur le Rhin, où cette suspension existait déjà, mais encore sur les Alpes et l'Apennin, où elle n'existait pas encore.

Le 24 mars (3 germinal), M. de Thugut répondit, en termes d'ailleurs fort modérés, que le traité de Campo-Formio, violé aussitôt que conclu, ne contenait point un système de pacification, capable de rassurer les puissances belligérantes; que le vrai principe, adopté dans toutes les négociations, était de prendre pour base l'état dans lequel la fortune des armes avait laissé chaque puissance; que c'était la seule base que l'Autriche pût accepter. M. de Thugut ajoutait qu'avant d'aller plus loin, il avait une explication à demander, relativement à la forme de la négociation; qu'il lui importait de savoir si la France voudrait admettre les négociateurs de tous les États en guerre, afin d'arriver à une paix générale, la seule qui fût loyale et sage, la seule à laquelle l'Autriche pût accéder.

Ce langage prouvait deux choses: premièrement, que l'Autriche, en voulant pour point de départ l'état actuel, c'est-à-dire la situation dans laquelle la dernière campagne avait laissé

chaque puissance, nourrissait de grandes prétentions en Italie; secondement, qu'elle ne se séparerait pas de l'Angleterre, à laquelle des traités de subsides la liaient étroitement. Cette fidélité à l'Angleterre était de sa part un devoir de position, qui influa, comme on le verra plus tard, sur le sort des négociations et de la guerre.

Une telle réponse, quoique convenable dans les termes, laissait peu d'espoir de s'entendre, puisqu'elle faisait dépendre la conduite d'une puissance disposée à écouter quelques paroles de paix, de la conduite d'une puissance résolue à n'en écouter aucune. Toutefois le général Bonaparte fit de nouveau répondre qu'en offrant en Italie les dédommagements, stipulés autrefois en Allemagne, il proposait implicitement de partir, non pas du *status ante bellum*, mais du *status post bellum*, c'est-à-dire de tenir compte des succès de l'Autriche en Italie; que les ouvertures par lui faites à l'Angleterre, prouvaient son désir de rendre la paix générale; qu'il espérait peu, du reste, d'une négociation commune à toutes les puissances belligérantes, car l'Angleterre ne voulait pas d'accommodement; mais qu'il admettait purement et simplement les propositions de l'Autriche; qu'il attendait, en conséquence, la désignation du lieu où l'on pourrait traiter, et que, puisqu'on voulait continuer à combattre, il fallait le fixer hors du théâtre de la guerre.

L'Autriche déclara que, telles étant les intentions du cabinet français, elle allait s'adresser à ses alliés, mais qu'avant de les avoir consultés, il lui était impossible de faire aucune désignation précise. C'était remettre la négociation à un terme inconnu.

Le Premier Consul, en adressant ces ouvertures à l'Angleterre et à l'Autriche, ne s'était fait aucune illusion sur leur résultat; mais il avait voulu tenter une démarche pacifique, premièrement, parce qu'il désirait la paix, la regardant comme nécessaire à l'organisation du nouveau gouvernement; secondement, parce qu'il jugeait que cette démarche le plaçait mieux, dans l'esprit de la France et de l'Europe.

Ses calculs furent complétement justifiés par ce qui se passa dans le Parlement d'Angleterre. M. Pitt, par sa brutale manière de répondre aux ouvertures de la France, s'attira des attaques violentes et parfaitement fondées. Jamais l'opposition

de MM. Fox et Shéridan n'avait été plus noblement inspirée; jamais elle n'avait jeté autant d'éclat, et mérité plus justement l'estime des honnêtes gens de tous les pays.

La continuation de la guerre, en effet, était fort peu motivée, car l'Angleterre se trouvait en position d'obtenir alors tout ce qu'il était raisonnable de souhaiter: sans doute elle n'aurait pas obtenu l'abandon de l'Égypte, mais résignée quelques mois après, à nous la laisser (les négociations ultérieures le prouveront), elle pouvait y consentir tout de suite, et, à ce prix, elle aurait conservé ses conquêtes, les Indes comprises; elle se serait épargné les immenses dangers, auxquels son entêtement l'exposa plus tard. Ce n'était donc au fond qu'un intérêt ministériel, qui portait le cabinet britannique à soutenir la guerre avec cet acharnement. Les interpellations de l'opposition furent vives, et incessamment répétées. Elle exigea et obtint le dépôt des pièces relatives à la négociation, et il s'engagea à leur sujet les plus violentes discussions. Les ministres soutenaient qu'on ne pouvait négocier avec le gouvernement français, parce qu'il n'y avait pas sûreté à traiter avec lui; qu'il s'était successivement attiré par son défaut de foi, la guerre avec tout le monde, le Danemarck et la Suède, seuls exceptés, et que ses rapports étaient même altérés avec ces deux derniers pays; que la paix avec ce gouvernement était trompeuse et funeste, témoins les États d'Italie; qu'après avoir été l'agresseur envers les princes de l'Europe, il voulait les détrôner tous, car il était dévoré du besoin incessant de détruire et de conquérir; que le général Bonaparte n'offrait pas plus de garanties que ses prédécesseurs; que si le nouveau gouvernement français n'était plus terroriste, il était toujours révolutionnaire, et qu'avec la Révolution française on ne devait espérer ni paix ni trêve; que, si on ne pouvait l'anéantir, il fallait l'épuiser du moins, jusqu'à ce qu'on l'eût tellement affaiblie qu'elle ne fût plus à craindre. Les ministres anglais, notamment lord Grenville, employèrent, à l'égard du Premier Consul, le langage le plus outrageant. Ils n'avaient pas autrement traité Robespierre.

MM. Fox, Shéridan, Tierney, le duc de Bedford, lord Holland, répondirent avec la plus haute raison à toutes ces allégations. — Vous demandez quel a été l'agresseur, disaient-

ils; et qu'importe cela? vous dites que c'est la France; la France dit que c'est l'Angleterre: faudra-t-il donc s'entre-détruire jusqu'à ce qu'on soit d'accord sur ce point d'histoire? Et qu'importe l'agresseur, si celui que vous accusez de l'avoir été, offre le premier de déposer les armes? Vous dites que l'on ne peut pas traiter avec le gouvernement français; mais vous-mêmes avez envoyé lord Malmesbury à Lille, pour traiter avec le Directoire! La Prusse, l'Espagne, ont traité avec la République française, et n'ont pas eu à s'en plaindre. Vous parlez des crimes de ce gouvernement; mais votre alliée, la cour de Naples, en commet qui sont plus atroces que ceux de la Convention, car elle n'a pas l'excuse des entraînements populaires. Vous parlez d'ambition; mais la Russie, la Prusse et l'Autriche ont partagé la Pologne; mais l'Autriche vient de reconquérir l'Italie, sans rendre leurs États aux princes que la France avait dépossédés; vous-mêmes, vous vous emparez de l'Inde, d'une partie des colonies espagnoles, et de toutes les colonies hollandaises. Qui osera se dire plus désintéressé qu'un autre, dans cette lutte de colère et d'avidité, engagée entre tous les États? Ou vous ne traiterez jamais avec la République française, ou vous ne trouverez jamais un moment plus favorable que celui-ci, car un homme puissant et obéi vient de se saisir du pouvoir, et semble disposé à l'exercer avec justice et modération. Est-il bien digne du gouvernement anglais, de couvrir d'outrages un personnage illustre, chef de l'une des premières nations du monde, et qui est du moins un grand capitaine, quels que soient les vices ou les vertus que le temps pourra plus tard faire éclater en lui? A moins de dire qu'on veut épuiser la Grande-Bretagne, son sang, ses trésors, toutes ses ressources les plus précieuses, pour le rétablissement de la maison de Bourbon, on ne peut pas donner une bonne raison du refus de traiter aujourd'hui. —

Il n'y avait rien à répondre à une argumentation aussi pressante et aussi vraie. M. Tierney, profitant de la faute qu'avait commise le ministère anglais, en parlant dans ses notes du rétablissement de la maison de Bourbon, fit une proposition spéciale contre cette maison. Il proposa d'émettre un vœu formel, celui de séparer la cause de l'Angleterre de la cause de ces Bourbons, si funestes aux deux pays, à la Grande-Bretagne, s'écriait-il,

autant qu'à la France! — J'ai entendu, continuait-il, j'ai entendu bien des partisans de l'administration de M. Pitt, dire que le gouvernement français n'ayant pas offert une négociation collective, on avait pu être fondé à refuser une négociation isolée, qui nous affaiblissait en nous séparant de nos alliés; mais je n'en ai vu aucun qui ne blâmât sévèrement cette manière de fixer le terme de la guerre au rétablissement de la maison de Bourbon! — Et il est vrai, comme le disait M. Tierney, que tout le monde avait blâmé cette faute, et que le cabinet de Vienne, moins passionné que le cabinet britannique, s'était bien gardé de l'imiter. Les ministres anglais répondaient, qu'ils n'avaient pas présenté cette condition comme absolue et indispensable; mais on leur répliquait avec raison qu'il suffisait de l'indiquer pour violer le droit des gens, et attenter à la liberté des nations. — Et que diriez-vous, s'écriait M. Tierney (répétant ici l'argument du cabinet français), que diriez-vous si le général Bonaparte, victorieux, vous déclarait qu'il ne veut traiter qu'avec les Stuarts? D'ailleurs, ajoutait-il, est-ce par reconnaissance pour la maison de Bourbon, que vous prodiguez notre sang et nos trésors? Souvenez-vous de la guerre d'Amérique! ou bien n'est-ce pas plutôt pour le principe qu'elle représente? Vous allez donc déchaîner contre vous toutes les passions qui ont soulevé la France contre les Bourbons? vous allez attirer sur vos bras, tous ceux qui ne veulent plus de nobles, tous ceux qui ne veulent plus ni des dîmes, ni des droits féodaux; tous ceux qui ont acquis des biens nationaux, tous ceux qui ont porté les armes dix ans pour la Révolution française? Vous voulez donc épuiser jusqu'à la dernière goutte, le sang de tant de Français, avant de songer à négocier? Je demande formellement, concluait M. Tierney, que l'Angleterre sépare sa cause de celle de la maison de Bourbon. —

Dans une autre motion, le célèbre Shéridan, toujours le plus hardi, le plus poignant des orateurs, Shéridan porta le débat sur le point le plus sensible au cabinet britannique, l'expédition de Hollande, à la suite de laquelle, les Anglais et les Russes vaincus par le général Brune, avaient été réduits à capituler.

— Il paraît, disait M. Shéridan, que si notre gouvernement ne peut pas conclure avec la République française des

traités de paix, il peut du moins conclure des capitulations. Je lui demande qu'il nous explique les motifs de celle qu'il a signée pour l'évacuation de la Hollande. — M. Dundas, interpellé, avait donné trois motifs de l'expédition de Hollande: le premier, de détacher les Provinces-Unies de la France; le second, de diminuer les moyens maritimes de la France et d'augmenter ceux de l'Angleterre, en prenant la flotte hollandaise; le troisième, de faire une diversion utile aux alliés; et il ajoutait que le cabinet britannique avait réussi en deux choses sur trois, puisqu'il tenait la flotte, et qu'il avait contribué à faire gagner la bataille de Novi, en attirant en Hollande les forces destinées à l'Italie. Le ministre avait à peine achevé, que M. Shéridan, se précipitant sur lui avec une verve sans égale, lui disait: Oui, vous avez cru des rapports d'émigrés, et vous avez risqué sur le continent une armée anglaise pour la couvrir de honte. Vous avez voulu détacher la Hollande de la France, et vous la lui avez attachée plus que jamais, en la remplissant d'indignation, par l'enlèvement inique de sa flotte et de ses colonies. Vous tenez, dites-vous, la flotte hollandaise; mais par un procédé inouï, odieux, en provoquant la révolte de ses équipages, et en donnant un spectacle des plus funestes, celui de matelots se révoltant contre leurs chefs, violant cette discipline qui fait la force des armées de mer, et la grandeur de notre nation. Vous avez ainsi dérobé ignominieusement cette flotte, mais pas pour l'Angleterre, en tout cas, pour le stathouder; car vous avez été obligés de déclarer qu'elle était à lui et non à l'Angleterre. Enfin, vous avez rendu un service à l'armée autrichienne à Novi, cela est possible; mais vantez-vous donc, ministres du roi de la Grande-Bretagne, d'avoir sauvé une armée autrichienne, en faisant égorger une armée anglaise! —

Ces attaques si virulentes n'empêchèrent pas M. Pitt d'obtenir d'immenses ressources financières, onze cent millions environ, (presque le double du budget de la France à cette époque); l'autorisation de donner des subsides à l'Autriche et aux États de l'Allemagne méridionale; d'importantes additions à l'*income-tax*, qui déjà produisait 180 millions par an; une nouvelle suspension de l'*habeas corpus*, et enfin la grande mesure de l'union de l'Irlande. Mais les esprits, en Angleterre, étaient

profondément émus de tant de raison et d'éloquence. Les hommes raisonnables dans toute l'Europe, étaient frappés aussi des torts qu'on se donnait envers la France, et bientôt, la victoire se joignant à la justice, M. Pitt devait expier par de cruelles humiliations la jactance de sa politique envers le Premier Consul. Cependant M. Pitt était en mesure de fournir à la coalition les moyens d'une nouvelle campagne; campagne, il est vrai, la dernière, à cause de l'épuisement des parties belligérantes, mais la plus acharnée, par cela même qu'elle devait être la dernière.

Dans cette grave conjoncture, le Premier Consul voulut tirer de la cour de Prusse toute l'utilité qu'on en pouvait attendre dans le moment. Cette cour n'aurait pu, en présence d'adversaires si puissants, ramener la paix qu'en la leur imposant au moyen d'une médiation armée; rôle non pas impossible pour elle, mais tout à fait hors des vues du jeune roi, qui s'appliquait à refaire son trésor et son armée, tandis que tout le monde s'épuisait autour de lui. Déjà ce prince avait sondé les puissances belligérantes, et les avait trouvées si loin de compte, qu'il avait renoncé à s'interposer entre elles. D'ailleurs, le cabinet prussien avait lui-même ses vues intéressées. Il voulait bien que la France épuisât l'Autriche, et s'épuisât elle-même dans une lutte prolongée; mais il aurait souhaité qu'elle renonçât à une partie de la ligne du Rhin; que, se contentant de la Belgique, du Luxembourg, de ce côté, elle n'exigeât pas les provinces rhénanes. Il le conseillait fort au Premier Consul, disant d'abord que la France et la Prusse, moins rapprochées, en seraient plus d'accord, et que les cabinets européens, rassurés par cette modération, en seraient plus enclins à la paix. Mais bien que le Premier Consul eût mis une grande réserve à s'expliquer à cet égard, au fond il y avait peu d'espoir de le décider à ce sacrifice, et le cabinet prussien ne voyait pas, dans tout cela, une paix qui le satisfît assez pour s'en mêler beaucoup. Il donnait donc quantité de conseils, enveloppés d'une forme dogmatique, quoique très-amicale, mais il n'agissait pas.

Toutefois ce cabinet pouvait être utile à maintenir la neutralité du nord de l'Allemagne, à faire entrer le plus grand nombre possible de princes allemands dans cette neutralité,

enfin à détacher entièrement l'empereur Paul de la coalition. Quant à ces choses, il les faisait avec zèle, parce qu'il voulait assurer et agrandir la neutralité du nord de l'Allemagne, et surtout amener la Russie à son système. Paul, toujours extrême en ses sentiments, s'était de jour en jour irrité davantage contre l'Autriche et l'Angleterre; il disait tout haut qu'il obligerait bien l'Autriche à replacer les princes italiens sur les trônes d'Italie, qu'elle avait reconquis avec les armes russes, l'Angleterre à replacer l'ordre de Malte dans cette forteresse insulaire, dont elle était prête à s'emparer; il montrait pour ce vieil ordre de chevalerie une passion étrange, et s'en était fait le grand-maître. Il blâmait la manière dont on avait reçu à Vienne et à Londres les ouvertures du Premier Consul, et dans ses confidences devenues intimes avec la Prusse, laissait entrevoir qu'il aurait bien voulu qu'on lui adressât de pareilles ouvertures. Le Premier Consul, en effet, ne l'avait pas osé, par crainte de ce qui pouvait en arriver avec un caractère comme celui du czar. La Prusse, avertie de toutes ces particularités, en informait le cabinet français, qui en faisait son profit.

Avant d'ouvrir la campagne, car la saison des opérations militaires approchait, le Premier Consul fit appeler auprès de lui M. de Sandoz, ministre de Prusse, et eut avec lui, le 5 mars (14 ventôse), une explication positive et complète. Après avoir récapitulé longuement tout ce qu'il avait fait pour rétablir la paix, et tout ce qu'on lui avait opposé de mauvais procédés ou d'obstacles invincibles, il exposa l'étendue de ses préparatifs militaires, et, sans dévoiler ses profondes combinaisons, laissa entrevoir au ministre prussien la grandeur des ressources qui restaient à la France; il lui déclara ensuite que, plein de confiance dans la Prusse, il attendait d'elle de nouveaux efforts pour rapprocher les puissances belligérantes, pendant qu'on serait occupé à combattre; qu'à défaut de la paix générale, peu probable avant une nouvelle campagne, il espérait du roi Frédéric-Guillaume deux services: la réconciliation de la République avec Paul Ier, et une tentative directe auprès de l'électeur de Bavière, pour arracher ce prince à la coalition. — Raccommodez-nous avec Paul, dit le général Bonaparte; décidez en même temps l'électeur de Bavière à refuser ses soldats et son territoire à la coalition, et vous nous aurez rendu

deux services dont il vous sera tenu grand compte. Si l'électeur accède à nos demandes, vous pouvez lui promettre tous les égards désirables pendant la guerre, et les meilleurs traitements à la paix. —

Le Premier Consul exposa ses vues ultérieures à l'envoyé de Prusse. Il lui déclara que le traité de Campo-Formio étant la base offerte pour la future négociation, la frontière du côté du Rhin serait une question à traiter plus tard avec l'Empire; que l'indépendance de la Hollande, de la Suisse, des États italiens serait formellement garantie. Sans s'expliquer sur le point où le Rhin cesserait d'être la frontière française, il dit seulement que personne ne pouvait croire que la France n'exigeât pas au moins jusqu'à Mayence, mais qu'au-dessous de Mayence, la Moselle, la Meuse pourraient servir de limite. La Belgique et le Luxembourg étaient toujours hors de contestation. Il ajouta enfin que si la Prusse rendait à la France les services qu'elle était en position de lui rendre, il s'engageait à laisser au cabinet de Berlin une influence considérable dans les négociations de la paix. C'était en effet le point auquel la Prusse tenait le plus, car elle désirait se mêler de ces négociations, pour faire tracer les frontières allemandes de la manière qui conviendrait le mieux à ses vues.

Cette communication, pleine d'à-propos et de franchise, eut le meilleur effet à Berlin. Le roi répondit qu'à l'égard de l'empereur Paul, il avait déjà employé ses bons offices, et les emploierait encore pour le rapprocher de la France; qu'à l'égard de la Bavière, enveloppée de tout côté par l'Autriche, il ne pouvait rien; mais que si l'empereur Paul se prononçait, on parviendrait peut-être, avec le double secours de la Prusse et de la Russie, à retirer l'électeur de la coalition.

Il ne restait, après toutes ces démarches fort sagement concertées, qu'à ouvrir les hostilités le plus promptement possible. Cependant la saison n'en était pas tout à fait venue, et elle devait arriver cette année plus tard que de coutume, parce que la France avait à réorganiser ses armées en partie dissoutes, et que l'Autriche avait à combler le vide laissé par la Russie dans les cadres de la coalition. Le Premier Consul pensa que le moment était arrivé d'en finir avec la Vendée: premièrement, pour faire cesser le spectacle odieux de la guerre civile;

secondement, pour rendre disponibles, et transporter sur le Rhin et les Alpes, les troupes excellentes que la Vendée retenait dans l'intérieur de la République.

Les significations par lui adressées aux provinces insurgées, concurremment avec les offres de paix faites aux puissances, y avaient produit le plus grand effet. Ces significations avaient été appuyées d'une force imposante, de 60 mille hommes environ, tirés de la Hollande, de l'intérieur, et de Paris même. Le Premier Consul avait poussé la hardiesse jusqu'à rester dans Paris, rempli alors de l'écume de tous les partis, avec 2,300 hommes de garnison; et cette hardiesse même, il l'avait poussée jusqu'à la publier. Pour répondre aux ministres anglais, qui prétendaient que le gouvernement consulaire n'était pas plus solide que les précédents, il fit imprimer un état comparatif des forces qui se trouvaient à Londres et à Paris. Il en résultait que Londres était gardé par 14,600 hommes, et Paris par 2,300. C'était à peine de quoi fournir aux postes de simple police, qui veillent sur les grands établissements publics et sur la demeure des hauts fonctionnaires. Évidemment, le nom du général Bonaparte gardait Paris.

Quoi qu'il en soit, les provinces insurgées se virent enveloppées à l'improviste par une armée redoutable, et se trouvèrent ainsi placées entre une paix immédiate et généreuse, ou la certitude d'une guerre d'extermination. Elles ne pouvaient tarder à prendre un parti. MM. d'Andigné et Hyde de Neuville, après avoir vu de près le Premier Consul, étaient revenus de toutes leurs illusions, et ne croyaient plus qu'il voulût un jour rétablir les Bourbons. Ils ne croyaient pas davantage qu'on pût réussir à vaincre un tel homme. M. Hyde de Neuville, envoyé par le comte d'Artois pour juger de l'état des choses, se décida à retourner à Londres, ne voulant pas quant à lui abandonner le parti des Bourbons, mais reconnaissant l'impossibilité de continuer la guerre, et laissant à tous les chefs le conseil de faire ce que la nécessité des temps et des lieux commanderait à chacun d'eux. M. d'Andigné retourna en Vendée rapporter ce qu'il avait vu.

La durée de la suspension d'armes allait expirer. Il fallait que les chefs du parti royaliste, ou signassent une paix définitive, ou se décidassent à entreprendre sur-le-champ une lutte à

mort avec une armée formidable. En 1793, dans le premier enthousiasme de l'insurrection, ils n'avaient pu vaincre les 16 mille hommes de la garnison de Mayence, et n'avaient réussi qu'à livrer des combats héroïques et sanglants pour finir par succomber. Que pouvaient-ils aujourd'hui contre 60 mille hommes de troupes, les premières de l'Europe, dont une moitié seulement venait de suffire pour jeter à la mer les Russes et les Anglais? Rien évidemment, et cette opinion était universelle dans les provinces insurgées. Toutefois elle était plus ou moins partagée dans chacune d'elles. Sur la rive gauche de la Loire, entre Saumur, Nantes et les Sables, en un mot dans la vieille Vendée, épuisée d'hommes et de toutes choses, on éprouvait une fatigue extrême; on y jugeait cette dernière prise d'armes, qui n'avait été amenée que par la faiblesse et les rigueurs du Directoire, pour ce qu'elle valait, c'est-à-dire pour une folie. Sur la rive droite, autour du Mans, pays qui avait été aussi le théâtre d'une lutte désespérée, ces sentiments dominaient. En Basse-Normandie, où l'insurrection était de date plus récente, où M. de Frotté, jeune chef, actif, rusé, ambitieux, menait les royalistes, on montrait plus de disposition à continuer la guerre. Il en était de même dans le Morbihan, où l'éloignement de Paris, le voisinage de la mer, la nature des lieux, offraient plus de ressources, et où un chef d'une énergie féroce et indomptable, Georges Cadoudal, soutenait les courages. Dans ces deux dernières provinces, les communications plus fréquentes avec les Anglais, contribuaient à rendre la résistance plus opiniâtre.

D'un bout à l'autre de la Vendée et de la Bretagne, on conférait sur le parti à prendre. Les émigrés payés par l'Angleterre, dont le dévouement consistait en allées et venues continuelles, et qui n'avaient pas à souffrir toutes les conséquences de l'insurrection, étaient en vive contestation avec les gens du pays, sur lesquels pesait sans relâche le fardeau de la guerre civile. Ceux-là soutenaient qu'il fallait continuer la lutte, et ceux-ci au contraire qu'il fallait y mettre fin. Ces représentants d'un intérêt plus anglais que royaliste disaient que le gouvernement des Consuls allait périr, comme les autres gouvernements révolutionnaires, après quelques jours d'apparence trompeuse, qu'il allait périr par le désordre des finances et de

l'administration; que les armées russes et anglaises devaient envoyer un détachement en Vendée, pour tendre la main aux royalistes français, qu'il ne fallait plus à ceux-ci que quelques jours de patience, pour recueillir le fruit de huit ans d'efforts et de combats, et qu'en persistant ils auraient probablement l'honneur de conduire à Paris les Bourbons victorieux. Les insurgés, qui n'allaient pas habituellement se réfugier à Londres, et y vivre de l'argent anglais, qui restaient sur les lieux avec leurs paysans, qui voyaient leurs terres ravagées, leurs maisons incendiées, leurs femmes et leurs enfants exposés à la faim et à la mort, ceux-là disaient que le général Bonaparte n'avait jamais échoué dans ce qu'il avait entrepris; qu'à Paris, au lieu de croire que tout tombait en dissolution, on croyait au contraire que tout se réorganisait sous la main heureuse du nouveau chef de la République : que cette République qu'on disait épuisée, venait de leur envoyer une armée de 60 mille hommes; que ces Russes et ces Anglais tant vantés venaient de poser les armes devant une moitié de cette même armée; que c'était chose facile de faire à Londres de beaux projets, de parler de dévouement, de constance, quand on était loin des lieux, des événements, et de leurs conséquences; qu'il fallait à cet égard ménager ses discours, en présence de gens qui, depuis huit années, enduraient seuls les maux de la plus affreuse guerre civile. Parmi ces royalistes épuisés, on allait jusqu'à insinuer que le général Bonaparte, dans son entraînement vers le bien, après avoir rétabli la paix, fait cesser la persécution, relevé les autels, relèverait peut-être aussi le trône; et on répétait les fables qui n'étaient plus admises chez les principaux royalistes, depuis les entrevues de MM. d'Andigné et Hyde de Neuville avec le Premier Consul, mais qui, dans les derniers rangs du peuple insurgé, avaient conservé quelque créance, et contribuaient à rapprocher les esprits du gouvernement.

Il y avait au sein de la vieille Vendée, un simple prêtre, l'abbé Bernier, curé de Saint-Laud, destiné bientôt à prendre part aux affaires de la République et de l'Empire, lequel, par beaucoup d'intelligence et d'habileté naturelle, avait acquis un grand ascendant sur les chefs royalistes. Il avait vu de près cette longue insurrection qui n'avait abouti à rien, qu'à des malheurs; il jugeait la cause des Bourbons perdue, pour le mo-

ment du moins, et croyait qu'on ne pouvait sauver du bouleversement général produit par la Révolution française, que le vieil autel des chrétiens. Éclairé sous ce dernier rapport par les actes du Premier Consul, et par des communications fréquentes avec le général Hédouville, il n'avait plus de doute, et il comptait qu'en se soumettant on obtiendrait la paix, la fin des persécutions, et la tolérance au moins, sinon la protection du culte. Il conseilla donc la soumission à tous ces vieux chefs de la rive gauche, et par son influence fit taire les porteurs de paroles, allant et venant de la Vendée à Londres. Une réunion eut lieu à Montfaucon, et là, dans un conseil des officiers royalistes, l'abbé Bernier décida M. d'Autichamp, jeune gentilhomme plein de bravoure, mais docile aux lumières d'autrui, à mettre bas les armes, pour le compte de la province. La capitulation fut signée le 18 janvier (28 nivôse). La République promettait amnistie entière, respect pour le culte, abandon de l'impôt pour quelque temps dans les provinces ravagées, radiation de tous les chefs de la liste des émigrés. Les royalistes promettaient en retour, soumission complète, et remise immédiate de leurs armes.

Ce même jour 18 janvier, l'abbé Bernier écrivit au général Hédouville: « Vos vœux et les miens sont accomplis. Aujourd'hui, » à deux heures, la paix a été acceptée avec reconnaissance à » Montfaucon, par tous les chefs et officiers de la rive gauche » de la Loire. La rive droite va sans doute suivre cet exemple, » et l'olivier de la paix remplacera sur les deux bords de la » Loire les tristes cyprès que la guerre eût fait croître. Je charge » MM. de Baurollier, Duboucher et Renou, de vous porter cette » heureuse nouvelle. Je les recommande à la bienfaisance du » gouvernement, et à la vôtre. Inscrits faussement sur la liste » fatale de 1793, ils se sont vus dépouiller de leurs biens. Ils » ont fait ce sacrifice à la nécessité des circonstances, et n'en ont » pas moins désiré la paix. Cette paix est votre ouvrage; mainte- » nez-la, général, par la justice et la bienfaisance. Votre gloire » et votre bonheur y sont attachés. Je ferai, pour remplir vos » vues salutaires, tout ce qui dépendra de moi: la sagesse le » commande, l'humanité le veut.... Mon cœur est tout entier au » pays que j'habite, et sa félicité est le premier de mes vœux.

» BERNIER. »

Cet exemple produisit son effet. Deux jours après, les insurgés de la rive droite, commandés par un vieux et brave gentilhomme, M. de Châtillon, et dégoûtés comme lui de servir les vues de l'Angleterre plutôt que la cause du royalisme, se rendirent: toute l'ancienne Vendée se trouva ainsi pacifiée. La joie fut extrême, soit dans les campagnes où régnait le royalisme, soit dans les villes où régnait au contraire l'esprit de la Révolution. En plusieurs villes, telles que Nantes et Angers, les chefs royalistes, portant la cocarde tricolore, furent reçus en triomphe, et fêtés comme des frères. De toutes parts on commença à rendre les armes, et à se soumetre de bonne foi, sous l'influence d'une opinion qui peu à peu devenait générale, c'est que la guerre, sans ramener les Bourbons, n'aboutirait qu'à l'effusion du sang, au ravage du pays; et que la soumission, au contraire, procurerait repos, sécurité, rétablissement de la religion, chose de toutes la plus désirée.

Cependant la pacification rencontrait plus d'obstacles en Bretagne et en Normandie. La guerre de ces côtés était plus récente, comme nous venons de le dire, et avait moins épuisé les courages; d'ailleurs elle y procurait de honteux bénefices, tandis qu'en Vendée elle ne rapportait que des souffrances. C'était dans le centre de la Bretagne, et vers la Normandie, que s'étaient réfugiés tous les chouans, c'est-à-dire les hommes que l'insurrection avait habitués au brigandage, et qui ne savaient plus s'en passer. Ils faisaient beaucoup plus la guerre aux caisses des comptables, aux diligences, aux acquéreurs de biens nationaux, qu'à la République. Ils étaient en rapport avec une troupe de mauvais sujets établis à Paris, et recevaient d'eux les avis qui les guidaient dans leurs expéditions. Enfin, dans le Morbihan, où était le siége de l'insurrection la plus tenace, Georges, le seul implacable des chefs vendéens, recevait des Anglais l'argent, les ressources matérielles, qui pouvaient seconder sa résistance: aussi était-il fort peu disposé à se soumettre.

Mais les préparatifs étaient faits pour écraser ceux des chefs royalistes qui ne voudraient pas se rendre. Le 21 janvier (1er pluviôse), le général Chabot, rompant la suspension d'armes, marcha sur les bandes du centre de la Bretagne, commandées par MM. de Bourmont et de La Prévalaye. Près la

commune de Mélay, il joignit M. de Bourmont qui, à la tête de 4 mille chouans, se défendit avec vigueur, mais fut cependant obligé de céder aux républicains, habitués à vaincre d'autres soldats que des paysans. Lui-même, après avoir couru le plus grand danger, ne parvint qu'avec beaucoup de peine à se sauver. Obligé bientôt de reconnaître qu'il ne pouvait plus rien pour sa cause, il rendit les armes le 24 janvier (4 pluviôse).

Le général Chabot marcha ensuite sur Rennes, pour se porter de là vers le fond de la Bretagne, où le général Brune concentrait de grandes forces. Le 25 janvier (5 pluviôse), plusieurs colonnes parties de Vannes, d'Auray, d'Elven, sous les généraux Harty et Gency, rencontrèrent à Grandchamp les bandes de Georges. Les deux généraux républicains avaient acheminé sur Vannes des convois de grains et de bestiaux, qu'ils avaient enlevés dans les campagnes insurgées. Les chouans ayant voulu reprendre ce convoi, les colonnes d'escorte les enveloppèrent, et, malgré la plus vigoureuse résistance, leur tuèrent 400 hommes, plusieurs chefs, et les mirent complétement en déroute. Le surlendemain 27, un combat très-violent à Hennebon fit encore périr 300 chouans, et acheva de détruire toutes les espérances de l'insurrection. Il y avait tout près des côtes un vaisseau anglais de 80, et quelques frégates, qui purent voir combien étaient chimériques les illusions dont on avait bercé le gouvernement britannique. Du reste, on s'était trompé réciproquement, le gouvernement britannique en promettant une nouvelle expédition comme celle de Hollande, les Bretons en annonçant une levée en masse. Des royalistes récemment débarqués eurent quelque peine à rejoindre en chaloupe la division anglaise, et furent reçus comme des émigrés qui ont beaucoup promis et peu fait. Georges se vit réduit à déposer les armes, et livra 20 mille fusils et 20 pièces de canon, qu'il venait de recevoir des Anglais.

Dans la Basse-Normandie, M. de Frotté, jeune chef fort dévoué à sa cause, était, avec Georges, le plus résolu des royalistes à continuer la guerre. Il fut poursuivi par les généraux Gardanne et Chambarlhac, détachés de la garnison de Paris. Plusieurs rencontres très-vives eurent lieu sur divers points. Le 25 janvier (5 pluviôse), M. de Frotté fut joint par le général Gardanne aux forges de Cossé, près de la Motte-Fouquet,

et perdit beaucoup de monde. Le 26 (6 pluviôse), un des chefs, nommé Duboisgny, fut attaqué dans son château de Duboisgny, près Fougères, et essuya comme M. de Frotté une perte considérable. Enfin le 27 (7 pluviôse), le général Chambarlhac enveloppa, dans les environs de Saint-Christophe, non loin d'Alençon, quelques compagnies de chouans, et les fit passer par les armes.

M. de Frotté, voyant, comme les autres, mais malheureusement trop tard, que toute résistance était impossible devant les nombreuses colonnes qui avaient assailli le pays, M. de Frotté pensa qu'il était temps de se rendre. Il écrivit, pour demander la paix, au général Hédouville, qui, dans le moment, était à Angers, et, en attendant la réponse, il proposa une suspension d'armes au général Chambarlhac. Celui-ci répondit que n'ayant pas de pouvoirs pour traiter, il allait s'adresser au gouvernement pour en obtenir, mais que dans l'intervalle il ne pouvait prendre sur lui de suspendre les hostilités, à moins que M. de Frotté ne consentît à livrer immédiatement les armes de ses soldats. C'était justement ce que M. de Frotté redoutait le plus. Il consentait bien à se soumettre, et à signer une pacification momentanée, mais à condition de rester armé, afin de saisir plus tard la première occasion favorable de recommencer la guerre. Il écrivit même à ses lieutenants des lettres dans lesquelles, en leur prescrivant de se rendre, il leur recommandait de garder leurs fusils. Pendant ce temps, le Premier Consul, irrité contre l'obstination de M. de Frotté, avait ordonné de ne lui point accorder de quartier, et de faire sur sa personne un exemple. M. de Frotté, inquiet de ne pas recevoir de réponse à ses propositions, voulut se mettre en communication avec le général Guidal, commandant le département de l'Orne, et fut arrêté avec six des siens, tandis qu'il cherchait à le voir. Les lettres qu'on trouva sur lui, lesquelles contenaient l'ordre à ses gens de se rendre, mais en gardant leurs armes, passèrent pour une trahison. Il fut conduit à Verneuil, et livré à une commission militaire.

La nouvelle de son arrestation étant venue à Paris, une foule de solliciteurs entourèrent le Premier Consul, et obtinrent une suspension de procédure, qui équivalait à une grâce. Mais le courrier qui apportait l'ordre du gouvernement arriva trop

tard. La Constitution étant suspendue dans les départements insurgés, M. de Frotté avait été jugé sommairement, et quand le sursis arriva, ce jeune et vaillant chef avait déjà subi la peine de son obstination. La duplicité de sa conduite, bien que démontrée, n'était cependant point assez condamnable, pour qu'on ne dût pas regretter beaucoup une telle exécution, la seule, au reste, qui ensanglanta cette heureuse fin de la guerre civile.

Dès ce jour les départements de l'Ouest furent entièrement pacifiés. La sagesse du général Hédouville, la vigueur, la promptitude des moyens employés, la fatigue des insurgés, le mélange de confiance et de crainte que leur inspirait le Premier Consul, amenèrent cette pacification si rapide. Elle était complétement terminée à la fin de février 1800 (premiers jours de ventôse). Le désarmement s'opérait partout; il restait seulement des voleurs de grande route, dont une justice active et impitoyable devait bientôt venir à bout. Les troupes employées dans l'Ouest se remirent en marche vers Paris, pour concourir aux vastes desseins du Premier Consul.

La Constitution, suspendue dans les quatre départements de la Loire-Inférieure, d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan et des Côtes-du-Nord, fut remise en vigueur, et la plupart des chefs qui venaient de déposer les armes, furent successivement attirés à Paris, dans l'intention de les mettre en rapport avec le Premier Consul. Celui-ci savait bien qu'il ne suffisait pas de leur arracher les armes des mains, mais qu'il fallait s'emparer de ces âmes portées à l'exaltation, et les diriger vers un noble but. Il voulait entraîner les chefs royalistes avec lui, dans l'immense carrière ouverte en ce moment à tous les Français, les conduire à la fortune, à la gloire, par ce chemin des dangers, qu'ils étaient habitués à parcourir. Il les fit inviter à venir le voir. Sa renommée, qui inspirait un vif désir de l'approcher à tous ceux qui en avaient l'occasion; sa bienfaisance, très-vantée déjà dans la Vendée, et qu'on avait à invoquer en faveur des nombreuses victimes de la guerre civile, étaient pour les chefs royalistes autant de motifs honorables de le visiter. Le Premier Consul reçut et accueillit fort bien, d'abord l'abbé Bernier, puis MM. de Bourmont, d'Autichamp, de Châtillon, et enfin Georges Cadoudal lui-même. Il distingua l'abbé Bernier, et résolut de se l'attacher en l'employant aux difficiles affaires de l'Église. Il

entretint fréquemment les chefs militaires, les toucha par son noble langage, et en décida quelques-uns à servir dans les armées françaises. Il réussit même à gagner le cœur de M. de Châtillon. Celui-ci rentra dans sa retraite, se maria, et devint l'intermédiaire ordinaire, et toujours écouté, de ses concitoyens, quand ils avaient quelque acte de justice ou d'humanité à solliciter du Premier Consul. C'est avec la gloire, la clémence et la bienfaisance, qu'on termine les révolutions.

Georges seul résista à cette haute influence. Quand il fut conduit aux Tuileries, l'aide-de-champ chargé de l'introduire, conçut à son aspect de telles craintes, qu'il ne voulut jamais refermer la porte du cabinet du Premier Consul, et qu'il venait à chaque instant jeter à la dérobée quelques regards pour voir ce qui s'y passait. L'entrevue fut longue. Le général Bonaparte fit en vain retentir les mots de patrie, de gloire, aux oreilles de Georges, il essaya même en vain l'amorce de l'ambition sur le cœur de ce farouche soldat de la guerre civile; il ne réussit point, et fut convaincu lui-même qu'il n'avait pas réussi, en voyant le visage de son interlocuteur. Georges, en le quittant, partit pour l'Angleterre avec M. Hyde de Neuville. Plusieurs fois, racontant son entrevue à son compagnon de voyage, et lui montrant ses bras vigoureux, il s'écria: Quelle faute j'ai commise de ne pas étouffer cet homme dans mes bras!

Cette prompte pacification de la Vendée produisit un grand effet sur les esprits. Quelques malveillants, qui ne voulaient pas l'expliquer par ses causes naturelles, c'est-à-dire par l'énergie des moyens physiques, par la sagesse des moyens moraux, et surtout par l'influence du grand nom du Premier Consul, prétendaient qu'il y avait eu avec les Vendéens des conventions secrètes, dans lesquelles on leur promettait quelque importante satisfaction. On ne disait pas clairement, on insinuait que ce serait peut-être beaucoup plus que le rétablissement des principes de l'ancien régime, mais celui des Bourbons eux-mêmes. C'étaient les nouvellistes du parti révolutionnaire qui débitaient ces fables ridicules; mais les gens sensés, appréciant mieux les actes du général Bonaparte, se disaient qu'on ne faisait pas de si grandes choses pour autrui, et croyaient que, s'il ne travaillait pas uniquement pour la France, c'était du moins pour lui-même, et non pour les Bourbons. Du reste, aux yeux de tout

le monde, la pacification de la Vendée était un événement des plus heureux, présageant une paix plus importante et plus difficile, la paix avec l'Europe.

Le premier Consul se hâta, avant d'ouvrir la campagne de cette année, de clore la session du Corps Législatif, et de presser l'adoption des nombreux projets de lois qu'il avait présentés. Quelques membres du Tribunat se plaignaient de la rapidité avec laquelle on les faisait discuter, et voter. « Nous » sommes, disait le tribun Sedillez, homme impartial et mo» déré, nous sommes entraînés dans un *tourbillon d'urgence*, » dont le mouvement rapide se dirige vers le but de nos vœux. » Ne vaut-il pas mieux céder à l'impétuosité de ce mouve» ment, que de s'exposer à en entraver la marche? L'année » prochaine nous examinerons avec plus de maturité les projets » présentés, nous rectifierons ce qui aurait besoin de l'être. » Tout marchait, en effet, rapidement vers le but que le Premier Consul s'était proposé. Les lois votées étaient mises à exécution; les fonctionnaires nommés se rendaient à leur poste. Les nouveaux préfets entraient en charge, et l'administration reprenait de toute part un ensemble, une activité qu'on ne lui avait jamais vus. Les contributions arriérées rentraient dans les caisses du trésor, depuis que la confection des rôles permettait de se présenter avec un titre légal aux contribuables. Chaque jour de nouvelles mesures signalaient plus clairement la marche politique du gouvernement. Une seconde liste de proscrits venait d'obtenir le bienfait du rappel. Les écrivains y figuraient en grand nombre. MM. de Fontanes, de La Harpe, Suard, Sicard, Michaud, Fiévée, étaient rappelés de leur exil, ou autorisés à sortir de leur retraite. Les membres de l'Assemblée Constituante, connus pour avoir voté l'abolition des institutions féodales, étaient exemptés de toutes les rigueurs dont on les avait frappés sous la Convention et le Directoire. Un proscrit fameux du 18 fructidor, négociateur et signataire du premier traité de paix de la République, l'ex-directeur Barthélemy, était, sur la proposition des Consuls, nommé sénateur. Enfin, un autre proscrit de la même date, Carnot, récemment tiré de l'exil, puis nommé inspecteur aux revues, venait d'être appelé au ministère de la guerre, à la place du général Berthier, partant pour prendre le commandement de l'une des

armées de la République. Le nom de Carnot était alors un grand nom militaire, auquel se rattachait le souvenir des victoires de la Convention en quatre-vingt-treize; et, bien que le nom du général Bonaparte fût suffisant pour faire trembler la coalition, celui de Carnot, s'ajoutant au sien, produisit encore une véritable sensation sur les états-majors étrangers.

La session tendant à sa fin, l'opposition du Tribunat fit une dernière tentative, qui causa quelque agitation, bien qu'elle fût repoussée par une grande majorité. Le Corps Législatif ne devait siéger que quatre mois. Il n'y avait pas de terme assigné aux sessions du Tribunat. Ce dernier pouvait donc se réunir, bien que la vacance du Corps Législatif le laissât sans ouvrage. On lui proposa de se créer un emploi de son temps, au moyen des pétitions qu'il était seul chargé de recevoir, et des vœux qu'il était autorisé à émettre sur les objets d'intérêt général. M. Benjamin Constant proposa de livrer ces pétitions à des commissions distinctes, de les soumettre à un travail continuel, et de se ménager par ce moyen, non-seulement la discussion de tous les actes du gouvernement, chose en soi fort légitime, mais leur discussion permanente pendant les douze mois de l'année. Cette proposition fut repoussée dans ce qu'elle avait de grave. Il fut décidé que le Tribunat se réunirait une fois par quinzaine, pour entendre un rapport de pétitions, et que ce rapport serait fait par le bureau de l'assemblée, composé du président et des secrétaires. Réduite à ces termes, la proposition n'avait plus rien d'inquiétant.

Sauf cette dernière tentative, la fin de la session fut parfaitement paisible, même au Tribunat. Les projets du gouvernement y avaient obtenu une telle majorité, qu'il fallait une bien grande susceptibilité, pour en vouloir à ce corps de l'opposition d'une vingtaine de ses membres. Le Premier Consul, quelque disposé qu'il fût à ne rien supporter, prit le parti de n'en tenir aucun compte. Aussi cette première session, dite de l'an VIII, ne répondit-elle aucunement aux craintes que certains propagateurs de mauvaises nouvelles affectaient de répandre. Si plus tard les choses en étaient restées là, on se serait accommodé de ce dernier simulacre des assemblées délibérantes. Cette génération alarmée, et le chef qu'elle avait adopté, les auraient également supportées.

Un peu avant la clôture de la session, le Premier Consul prit, à l'égard de la presse périodique, une mesure qui aujourd'hui ne serait rien moins qu'un phénomène impossible, mais qui alors, grâce au silence de la Constitution, était une mesure tout à fait légale, et, grâce à l'esprit du temps, à peu près insignifiante. La Constitution, en effet, ne disait rien à l'égard de la presse périodique, et il paraîtra étonnant qu'une liberté aussi importante que celle d'écrire, n'eût pas même obtenu une mention spéciale, dans la loi fondamentale de l'État. Mais alors la tribune, tant celle des assemblées que celle des clubs, avait été pour les passions révolutionnaires le moyen préféré de se produire, et on avait tant usé du droit de parler, qu'on avait tenu peu de compte du droit d'écrire. A l'époque du 18 fructidor, la presse fut un peu plus employée, mais particulièrement par les royalistes, et elle excita contre elle un tel soulèvement chez les révolutionnaires, qu'elle leur inspira depuis un médiocre intérêt. On souffrit donc qu'elle fût proscrite au 18 fructidor, et que, dans la rédaction de la Constitution de l'an VIII, elle fût omise, et livrée dès lors à l'arbitraire du gouvernement.

Le Premier Consul, qui avait déjà supporté avec peu de patience les attaques des journaux royalistes lorsqu'il était simple général de l'armée d'Italie, commençait à s'inquiéter aujourd'hui des indiscrétions que la presse commettait à l'égard des opérations militaires, et des attaques virulentes qu'elle se permettait contre les gouvernements étrangers. S'appliquant d'une manière toute particulière à réconcilier la République avec l'Europe, il craignait que les feuilles républicaines, fort déchaînées contre les cabinets, surtout depuis le refus des offres de la France, ne rendissent vains tous ses efforts de rapprochement. Le roi de Prusse, notamment, avait eu à se plaindre de quelques journaux français, et en avait exprimé son déplaisir. Le Premier Consul, qui voulait effacer partout les traces de la violence, et qui n'était pas retenu d'ailleurs, à l'égard de la liberté de la presse, par une opinion publique ferme et arrêtée, telle que celle qui existe aujourd'hui, prit une décision, par laquelle il supprima une grande quantité de journaux, et désigna ceux qui auraient le privilége de continuer à paraître. Ces dispositions devaient demeurer en vigueur

jusqu'à la paix générale. Les journaux maintenus étaient au nombre de treize. C'étaient: le *Moniteur universel.* — Le *Journal des Débats.* — Le *Journal de Paris.* — Le *Bien-informé.* — Le *Publiciste.* — L'*Ami des lois.* — La *Clef du cabinet.* — Le *Citoyen français.* — La *Gazette de France.* — Le *Journal des hommes libres.* — Le *Journal du soir.* — Le *Journal des défenseurs de la Patrie.* — La *Décade philosophique.*

Ces journaux favorisés étaient en outre avertis que ceux qui publieraient des articles contre la Constitution, contre les armées, leur gloire ou leur intérêt, qui publieraient des invectives contre les gouvernements étrangers, amis ou alliés de la France, seraient immédiatement supprimés.

Cette mesure, qui paraîtrait si extraordinaire aujourd'hui, fut accueillie sans murmure et sans étonnement, car les choses n'ont de valeur que par l'esprit qui règne.

Les votes demandés aux citoyens, au sujet de la nouvelle Constitution, avaient été recueillis et comptés. Le résultat de ce dépouillement fut communiqué au Sénat, au Corps Législatif, au Tribunat, par un message des Consuls. Aucune des constitutions antérieures n'avait été acceptée par un aussi grand nombre de suffrages.

On avait compté, en 1793, pour la Constitution de cette époque, 1,800 mille suffrages favorables, et 11 mille suffrages contraires; en 1795, pour la Constitution directoriale, un million 57 mille suffrages favorables, et 49 mille contraires. Cette fois il se présenta plus de 3 millions de votants, sur lesquels 3 millions adoptèrent la Constitution, 15 cents seulement la repoussèrent.[1] Assurément, ces vaines formalités ne signifient rien pour les esprits sérieux. Ce n'est pas à ces signes vulgaires et souvent mensongers, c'est à son aspect moral, qu'on juge de la volonté d'une société. Mais la différence dans le nombre des votants avait ici une incontestable signification. Elle prouvait au moins combien était général le sentiment qui appelait un gouvernement fort et réparateur, capable d'assurer l'ordre, la victoire et la paix.

Le Premier Consul, avant son départ pour l'armée, se dé-

[1] Voici les nombres exacts: en 1793, 1,801,918 suffrages favorables et 11,610 contraires; en 1795, 1,057,390 suffrages favorables et 49,955 contraires; en 1800, sur 3,012,569 votants, 3,011,007 favorables et 1,562 contraires.

cida enfin à une démarche importante: il alla s'établir aux Tuileries. Avec la disposition des esprits à voir en lui un César, un Cromwell, destiné à terminer le règne de l'anarchie par le règne du pouvoir absolu, cet établissement dans le palais des rois, était une démarche hardie et délicate, non à cause des résistances qu'elle pouvait provoquer, mais de l'effet moral qu'elle était dans le cas de produire.

Le Premier Consul la fit précéder d'une cérémonie imposante, et habilement imaginée. Washington venait de mourir. La mort de cet illustre personnage, qui avait rempli de son nom la fin du dernier siècle, avait été un sujet de regrets pour tous les amis de la liberté en Europe. Le premier Consul, jugeant qu'une manifestation à ce sujet était opportune, adressa aux armées l'ordre du jour suivant:

« Washington est mort! Ce grand homme s'est battu con» tre la tyrannie; il a consolidé l'indépendance de sa patrie. » Sa mémoire sera toujours chère au peuple français, comme » à tous les hommes libres des deux mondes, et spécialement » aux soldats français, qui, comme lui et les soldats américains, » se battent pour l'égalité et la liberté. »

En conséquence, dix jours de deuil furent ordonnés. Ce deuil devait consister en un crêpe noir suspendu à tous les drapeaux de la République. Le Premier Consul ne s'en tint pas là: il fit préparer une fête simple et noble dans l'église des Invalides, église appelée, dans la langue fugitive du temps, *le temple de Mars*. Les drapeaux conquis en Égypte n'avaient pas encore été présentés au gouvernement. Le général Lannes fut chargé de les remettre, en cette occasion, au ministre de la guerre, sous le dôme magnifique élevé par le grand roi à la vieillesse guerrière.

Le 9 février (20 pluviôse), toutes les autorités étant réunies aux Invalides, le général Lannes présenta au ministre de la guerre Berthier 96 drapeaux, pris aux Pyramides, au Mont-Thabor, à Aboukir. Il prononça une harangue courte et martiale. Berthier lui fit une réponse du même genre. Celui-ci était assis entre deux invalides centenaires, et il avait en face le buste di Washington, ombragé des mille drapeaux, conquis sur l'Europe, par les armées de la France républicaine.

Non loin de là une tribune était préparée. On y vit mon-

ter un proscrit, qui devait sa liberté à la politique du Premier Consul: c'était M. de Fontanes, écrivain pur et brillant, le dernier qui ait fait usage de cette langue française, autrefois si parfaite, et emportée aujourd'hui avec le dix-huitième siècle dans les abîmes du passé. M. de Fontanes prononça en un langage étudié, mais superbe, l'éloge funèbre du héros de l'Amérique. Il célébra les vertus guerrières de Washington, sa valeur, sa sagesse, son désintéressement; il plaça fort au-dessus du génie militaire, qui sait remporter des victoires, le génie réparateur qui sait terminer les guerres civiles, fermer les plaies de la patrie, et donner la paix au monde. A côté de l'ombre de Washington, il évoqua celles de Turenne, de Catinat, de Condé, et, parlant en quelque sorte au nom de ces grands hommes, il donna, sous la forme la plus délicate et la plus digne, des louanges, qui cette fois étaient pleines de noblesse, parce qu'elles étaient pleines de sages leçons.

« Oui, s'écriait-il en finissant, oui, tes conseils seront en-
» tendus, ô Washington! ô guerrier! ô législateur! ô citoyen
» sans reproche! Celui, qui, jeune encore, te surpassa dans les
» batailles, fermera, comme toi, de ses mains triomphantes,
» les blessures de la patrie. Bientôt, nous en avons pour gages
» sa volonté, et son génie guerrier, s'il était malheureusement
» nécessaire, bientôt l'hymne de la paix retentira dans ce tem-
» ple de la guerre; alors le sentiment universel de la joie effa-
» cera le souvenir de toutes les injustices et de toutes les oppres-
» sions... déjà même les opprimés oublient leurs maux, en se
» confiant à l'avenir!..... Les acclamations de tous les siècles
» accompagneront le héros qui donnera ce bienfait à la France,
» et au monde qu'elle ébranle depuis trop long-temps. »

Ce discours terminé, des crêpes noirs furent attachés à tous les drapeaux, et la République française fut censée en deuil du fondateur de la République américaine, comme les monarchies qui se mettent en deuil, les unes pour les pertes que font les autres. Que manquait-il à cette pompe, pour qu'elle eût la grandeur de ces scènes funèbres, où Louis XIV venait entendre l'éloge de l'un de ses guerriers, de la bouche de Fléchier ou de Bossuet? Ce n'était pas sans doute la grandeur des choses et des hommes, car on parlait de Washington devant le général Bonaparte, on parlait au milieu d'une société, qui avait vu aussi

des Charles Ier monter sur l'échafaud, et même des femmes couronnées les y suivre! On pouvait y prononcer à chaque instant les mots de Fleurus, d'Arcole, de Rivoli, de Zurich, des Pyramides; et ces mots magnifiques pouvaient assurément agrandir un discours aussi bien que ceux des Dunes et de Rocroy! Que manquait-il donc à cette solennité pour être tout à fait grande? Il y manquait ce que le plus grand des hommes lui-même n'y pouvait mettre: il y manquait la religion d'abord, non pas celle qu'on s'efforce d'avoir, mais celle qu'on a véritablement, et sans laquelle les morts sont toujours froidement célébrés: il y manquait le génie de Bossuet, car il est des grandeurs qui ne reviennent pas chez les nations, et si les Turenne, les Condé, ont des successeurs, les Bossuet n'en ont pas: il y manquait enfin une certaine sincérité, car cet hommage à un héros, renommé surtout par le désintéressement de son ambition, était trop visiblement affecté. Cependant n'allons pas croire, avec la foule des interprétateurs vulgaires, que tout fut ici de l'hypocrisie pure: sans doute il y en avait; mais il y avait aussi les illusions ordinaires du temps, et de tous les temps! Les hommes, en effet, se trompent plus souvent eux-mêmes, qu'ils ne trompent les autres. Beaucoup de Français, comme les Romains sous Auguste, croyaient encore à la République, parce qu'on en prononçait soigneusement le nom; et il n'est pas bien certain que l'ordonnateur de cette fête funèbre, que le général Bonaparte lui-même, ne s'abusât en célébrant Washington, et qu'il ne crût, en effet, qu'on pouvait en France comme en Amérique, être le premier, sans être roi ou empereur.

Cette cérémonie était le prélude de l'installation des trois Consuls aux Tuileries. Depuis long-temps on faisait à ce palais les réparations nécessaires; on effaçait les traces que la Convention y avait laissées, on supprimait les bonnets rouges qu'elle avait fait placer au milieu des lambris dorés. Le Premier Consul devait occuper l'appartement du premier étage, celui même que la famille royale, aujourd'hui régnante, occupe pendant les réceptions du soir. Sa femme et ses enfants devaient être logés au-dessous de lui, à l'entresol. La galerie de Diane était, comme à présent, le vestibule qu'il fallait traverser pour arriver à la demeure du chef de l'État. Le Premier Consul la fit décorer avec des bustes représentant une suite de grands hommes,

et s'attacha à marquer par le choix de ces bustes, les prédilections de son esprit: c'étaient Démosthène, Alexandre, Annibal, Scipion, Brutus, Cicéron, Caton, César, Gustave-Adolphe, Turenne, Condé, Duguay-Trouin, Marlborough, Eugène, le maréchal de Saxe, Washington, le Grand-Frédéric, Mirabeau, Dugommier, Dampierre, Marceau, Joubert; c'est-à-dire des guerriers et des orateurs, des défenseurs de la liberté et des conquérants, des héros de l'ancienne monarchie et de la République, enfin quatre généraux de la Révolution, morts au feu. Réunir autour de lui les gloires de tous les temps, de tous les pays, comme autour de son gouvernement il voulait réunir tous les partis, tel était à chaque occasion le penchant qu'il aimait à manifester.

Mais il ne devait pas occuper seul les Tuileries. Ses deux collègues devaient les occuper avec lui. Le Consul Lebrun fut logé au pavillon de Flore. Quant au Consul Cambacérès, qui avait rang avant le consul Lebrun, il refusa de prendre place dans ce palais des rois. Ce personnage, d'une prudence consommée, le seul peut-être des hommes de ce temps qui ne se soit livré à aucune illusion, ce personnage dit à son collègue Lebrun: C'est une faute d'aller nous loger aux Tuileries; cela ne nous convient point à nous, et, pour moi, je n'irai pas. Le général Bonaparte voudra bientôt y loger seul; il faudra alors en sortir. Mieux vaut n'y pas entrer. — Il n'y alla pas, et se fit donner un bel hôtel sur la place du Carrousel, qu'il a gardé aussi long-temps que Napoléeon a gardé l'Empire.

Lorsque tout fut disposé, et quelques jours après la cérémonie funèbre des Invalides, le Premier Consul résolut de prendre publiquement possession des Tuileries. Il le fit avec une grande solennité.

Le 19 février (30 pluviôse) il quitta le Luxembourg, pour se rendre à son nouveau palais, précédé et suivi d'un cortége imposant. Les beaux régiments qui avaient passé de Hollande en Vendée, de la Vendée à Paris, et qui allaient s'illustrer pour la centième fois dans les plaines de l'Allemagne et de l'Italie, ces régiments, commandés par Lannes, Murat, Bessières, ouvraient la marche. Puis venaient dans des voitures, presque toutes d'emprunt, les ministres, le Conseil d'État, les autorités publiques; enfin dans un beau carrosse, attelé de six chevaux

blancs, les trois Consuls eux-mêmes. Ces chevaux avaient un à-propos particulier, dans cette circonstance: c'étaient ceux que l'empereur d'Allemagne avait donnés au général Bonaparte, à l'occasion de la paix de Campo-Formio. Le général avait reçu aussi de ce prince un magnifique sabre dont il eut soin de se parer ce jour-là. Il étalait ainsi autour de lui tout ce qui rappelait le guerrier pacificateur. La foule répandue dans les rues, et sur les quais qui aboutissent aux Tuileries, accueillit sa présence avec de vives acclamations. Ces acclamations étaient sincères, car on saluait en lui la gloire de la France, et le commencement de sa prospérité. Arrivée au Carrousel, la voiture des Consuls fut reçue par la garde consulaire, et passa devant deux corps-de-garde construits, l'un à droite, l'autre à gauche de la cour du palais. Sur l'un des deux était restée cette inscription: LA ROYAUTÉ EN FRANCE EST ABOLIE, ET NE SE RELÈVERA JAMAIS.

A peine entré dans la cour, le Premier Consul monta à cheval, et passa en revue les troupes qui étaient rangées devant le palais. Arrivé en présence des drapeaux de la 96e, de la 43e et de la 30e demi-brigades, drapeaux noircis, déchirés par les balles, il les salua, et fut salué à son tour par les cris des soldats. Après avoir parcouru leurs rangs, il se plaça devant le pavillon de Flore, et les vit défiler devant lui. Au-dessus de sa tête, sur le balcon du palais, se trouvaient les Consuls, les principales autorités, sa famille enfin, qui commençait à avoir rang dans l'État. La revue terminée, il monta dans les appartements; le ministre de l'intérieur lui présenta les autorités civiles, le ministre de la guerre lui présenta les autorités militaires, le ministre de la marine tous les officiers de mer se trouvant pour le moment à Paris. Dans la journée, il y eut banquet aux Tuileries et chez les ministres.

Le service du palais consulaire fut réglé comme il suit. Un conseiller d'État, ancien ministre de l'intérieur, M. Bénezech, était chargé de l'administration générale de ce palais. Les aides-de-camp, et surtout Duroc, devaient en faire les honneurs, et remplacer cette multitude d'officiers de tout genre, qui ordinairement remplissent les vastes appartements des royautés européennes. Tous les quinze jours, le 2 et le 17 de chaque mois, le Premier Consul recevait le corps diplomatique. Une fois par décade, à des jours différents et à des heures déterminées, il

recevait les sénateurs, les membres du Corps Législatif, du Tribunat, du Tribunal de Cassation. Les fonctionnaires qui avaient à l'entretenir, devaient s'adresser aux ministres dont ils dépendaient, pour lui être présentés. Le 2 ventôse (21 février), deux jours après son installation aux Tuileries, il donna audience au corps diplomatique. Entouré d'un nombreux état-major, et ayant les deux Consuls à ses côtés, il reçut les envoyés des États qui n'étaient pas en guerre avec la République. Introduits par M. Bénezech, présentés par le ministre des relations extérieures, ils remirent leurs lettres de créance au Premier Consul, qui les transmit au ministre, à peu près comme font les souverains dans les gouvernements monarchiques. Les agents étrangers qui figurèrent à cette audience étaient, M. de Musquiz, ambassadeur d'Espagne; M. de Sandoz-Rollin, ministre de Prusse; M. de Schimmelpenninck, ambassadeur de Hollande; M. de Serbelloni, envoyé de la République cisalpine; enfin les chargés d'affaires de Danemark, de Suède, de Suisse, de Bade, de Hesse-Cassel, de Rome, de Gênes, etc. (*Moniteur* du 4 ventôse an VIII.)

La présentation terminée, ces divers ministres furent introduits auprès de madame Bonaparte.

Tous les cinq jours, le Premier Consul passait en revue les régiments qui traversaient Paris pour se rendre aux frontières. C'était là qu'il se laissait voir aux troupes et à la multitude, toujours pressée d'accourir sur ses pas. Maigre, pâle, penché sur son cheval, il intéressait et frappait à la fois, par une beauté grave et triste, par une apparence de mauvaise santé dont on commençait à s'inquiéter beaucoup, car jamais la conservation d'un homme n'avait été autant désirée que la sienne.

Après ces revues, les officiers des troupes étaient admis à sa table. Les ministres étrangers, les membres des assemblées, les magistrats, les fonctionnaires, étaient appelés à des repas où régnait un luxe décent. Il n'y avait encore à cette cour naissante ni dames d'honneur, ni chambellans; la tenue y était sévère, mais déjà un peu recherchée. On s'y gardait volontiers des usages du Directoire, sous lequel une imitation ridicule des costumes antiques, jointe à la dissolution des mœurs, avait ôté toute dignité à la représentation extérieure du gouvernement. On était silencieux, on s'observait, on suivait des

yeux le personnage extraordinaire qui avait déjà exécuté de si grandes choses, et qui en faisait espérer de plus grandes encore. On attendait ses questions, on y répondait avec déférence.

Le lendemain du jour où il s'était établi aux Tuileries, le général Bonaparte, les parcourant avec son secrétaire, M. de Bourrienne, lui dit: « Eh bien, Bourrienne, nous voilà donc aux Tuileries!... Maintenant il faut y rester. »

LIVRE TROISIÈME.

ULM ET GÊNES.

Préparatifs de guerre. — Forces de la coalition en 1800. — Armée du baron de Mélas en Ligurie, du maréchal de Kray en Souabe. — Plan de campagne des Autrichiens. — Importance de la Suisse dans cette guerre. — Plan du général Bonaparte. — Il forme la résolution de se servir de la Suisse pour déboucher dans le flanc de M. de Kray, et sur les derrières de M. de Mélas. — Rôle qu'il destine à Moreau, et qu'il se destine à lui-même. — Création de l'armée de réserve. — Instructions à Masséna. — Commencement des hostilités. — Le baron de Mélas attaque l'armée de Ligurie sur l'Apennin, et la sépare en deux moitiés, dont l'une est rejetée sur le Var, l'autre sur Gênes. — Masséna, renfermé dans Gênes, s'y prépare à une résistance opiniâtre. — Description de Gênes. — Combats héroïques de Masséna. — Instances du Premier Consul auprès de Moreau, pour l'engager à commencer les opérations en Allemagne, afin de pouvoir secourir Masséna plus tôt. — Passage du Rhin sur quatre points. — Moreau réussit à réunir trois corps d'armée sur quatre, et tombe à Engen et Stokach sur les Autrichiens. — Batailles d'Engen et de Mœsskirch. — Retraite des Autrichiens sur le Danube. — Affaire de Saint-Cyr à Biberach. — M. de Kray s'établit dans le camp retranché d'Ulm. — Moreau manœuvre pour l'en déloger. — Plusieurs faux mouvements de Moreau, qui ne sont heureusement suivis d'aucun résultat fâcheux. — Moreau enferme définitivement M. de Kray dans Ulm, et prend une forte position en avant d'Augsbourg, afin d'attendre le résultat des événements d'Italie. — Résumé des opérations de Moreau. — Caractère de ce général.

Après avoir adressé à l'Europe de vives instances pour obtenir la paix, instances qui n'étaient convenables que de la part d'un général couvert de gloire, il ne restait au Premier Consul qu'à faire la guerre, préparée du reste avec une grande

activité pendant tout l'hiver de 1799 à 1800 (an VIII). Cette guerre fut à la fois la plus légitime, et l'une des plus glorieuses de ces temps héroïques.

L'Autriche, tout en observant, dans les formes, plus de mesure que l'Angleterre, avait cependant abouti aux mêmes conclusions, et refusé la paix. Le vain espoir de conserver en Italie la situation avantageuse qu'elle devait aux victoires de Suwarow, les subsides anglais, l'opinion erronée que la France, épuisée d'hommes et d'argent, ne pouvait pas fournir une campagne de plus, mais surtout l'obstination fatale de M. de Thugut, qui représentait le parti de la guerre à Vienne avec autant d'entêtement que M. Pitt à Londres, et qui apportait dans cette question beaucoup plus de passion personnelle que de véritable patriotisme, toutes ces causes réunies avaient amené le cabinet autrichien à commettre une faute politique des plus graves, celle de ne pas profiter d'une bonne situation pour négocier. Il fallait un bien grand aveuglement pour croire que les succès qu'on avait dus à l'incapacité du Directoire, on les obtiendrait encore en face d'un gouvernement nouveau, déjà complétement réorganisé, actif jusqu'au prodige, et dirigé par le premier capitaine du siècle.

L'archiduc Charles, qui joignait à de véritables talents militaires beaucoup de modération et de modestie, avait signalé tous les dangers attachés à la continuation de la guerre, et la difficulté de tenir tête au célèbre adversaire qui allait rentrer dans la lice. Pour unique réponse, on lui avait retiré le commandement des armées autrichiennes, et on s'était ainsi privé du seul général qui pût les diriger avec quelque chance de succès. Sa disgrâce avait été dissimulée sous le titre de gouverneur de la Bohême. L'armée impériale regrettait ce prince amèrement, bien qu'on lui eût donné pour successeur le baron de Kray, lequel s'était fort distingué dans la dernière campagne d'Italie. M. de Kray était un officier brave, capable, expérimenté, qui ne se montra pas indigne du commandement qu'on venait de lui confier.

Pour remplir le vide laissé par les Russes dans les rangs de la coalition, l'Autriche, secondée par les subsides de l'Angleterre, obtint des États de l'Empire un supplément de forces assez considérable. Un traité particulier, signé le 16 mars par

M. de Wickham, ministre britannique auprès de l'électeur de Bavière, obligea ce prince à fournir, outre son contingent légal comme membre de l'Empire, un corps supplémentaire de 12 mille Bavarois. Un traité du même genre, signé le 20 avril avec le duc Wurtemberg, procura un autre corps de 6 mille Wurtemburgeois à l'armée coalisée. Enfin, le 30 avril, le même négociateur obtint de l'électeur de Mayence un corps de 4 à 6 mille Mayençais, aux mêmes conditions financières. Outre les frais de recrutement, d'équipement, d'entretien de leurs troupes, l'Angleterre garantissait aux princes allemands coalisés, qu'on ne traiterait pas sans eux avec la France, et s'engageait à leur faire restituer leurs États, quel que fût le sort de la guerre; elle leur faisait promettre en retour de n'écouter aucune proposition de paix séparée.

De ces troupes allemandes, les bavaroises étaient les meilleures; venaient après celles du Wurtemberg; mais les troupes mayençaises étaient des milices sans discipline et sans valeur. Indépendamment de ces contingents réguliers, on avait excité les paysans de la Forêt-Noire à prendre les armes, en les effrayant des ravages des Français, qui, à cette époque, dévastaient beaucoup moins que les Impériaux les champs cultivés de la malheureuse Allemagne.

L'armée impériale de Souabe, tous ces auxiliaires compris, s'élevait à peu près à 150 mille hommes, dont 30 mille enfermés dans les places, et 120 mille présents à l'armée active. Elle était pourvue d'une artillerie nombreuse, bonne quoique inférieure à l'artillerie française, et surtout d'une superbe cavalerie, comme il est d'usage d'en avoir dans les armées autrichiennes. L'Empereur avait en outre 120 mille hommes en Lombardie, sous le baron de Mélas. Les flottes anglaises, réunies en nombre considérable dans la Méditerranée, et croisant sans cesse dans le golfe de Gênes, appuyaient toutes les opérations des Autrichiens en Italie. Elles devaient leur apporter un corps auxiliaire d'Anglais et d'émigrés, réuni alors à Mahon, et qui s'élevait, disait-on, à 20 mille hommes. Il était convenu que ce corps serait déposé à Toulon même, dans le cas où l'armée impériale chargée d'opérer contre l'Apennin, aurait réussi à franchir la ligne du Var.

On avait espéré joindre quelques troupes russes à quelques

troupes anglaises, et les déposer sur les côtes de France, pour exciter des soulèvements en Belgique, en Bretagne, en Vendée. L'inaction très-volontaire des Russes, et la pacification de la Vendée, avaient fait manquer cette opération, sur laquelle les alliés comptaient beaucoup.

C'était donc une masse de 300 mille hommes à peu près, 150 mille en Souabe, 120 mille en Italie, 20 mille à Mahon, secondés par toute la marine anglaise, qui devait poursuivre la guerre contre la France. Cette force, il faut le dire, eût été bien insuffisante contre la France réorganisée et en possession de tous ses moyens; mais contre la France à peine sortie du chaos où l'avait jetée la faiblesse du Directoire, c'était une force considérable, et avec laquelle on aurait pu obtenir de grands résultats, si on avait su l'employer. Il faut ajouter que c'était une force réelle, exposée à subir peu de déchet, parce que les 300 mille hommes dont elle se composait étaient rompus aux fatigues, et transportés sur la frontière même qu'ils devaient attaquer: circonstance importante, car toute armée qui débute résiste difficilement aux premières épreuves de la guerre, et, si elle a de plus un long trajet à faire pour aller combattre, diminue en proportion des distances à parcourir.

Il faut faire connaître la distribution des troupes coalisées, et le plan d'après lequel elles devaient agir.

M. de Kray, à la tête des 150 mille hommes qu'il commandait, occupait la Souabe, placé au milieu de l'angle que le Rhin forme en cette contrée, lorsque, après avoir coulé de l'est à l'ouest, depuis Constance jusqu'à Bâle, il se détourne brusquement pour couler au nord, de Bâle à Strasbourg. Dans cette situation, M. de Kray, ayant sur son flanc gauche la Suisse, sur son flanc droit l'Alsace, observait tous les débouchés du Rhin par lesquels les armées françaises pouvaient pénétrer en Allemagne. Il n'avait pas la prétention de franchir ce fleuve pour envahir le sol de la République; son rôle, pour le début de la campagne, devait être moins actif. L'initiative des opérations était réservée à l'armée d'Italie, forte de 120 mille hommes, et transportée, par suite des avantages qu'elle avait obtenus en 1799, jusqu'au pied de l'Apennin. Elle devait bloquer Gênes, l'enlever s'il était possible, franchir ensuite l'Apennin et le Var, et se présenter devant Toulon, où

les Anglais, les émigrés du Midi, dirigés par le général Willot, l'un des proscrits de fructidor, avaient rendez-vous avec les Autrichiens. Une nouvelle invasion dans la province de France qui contenait notre plus grand établissement maritime, était fort du goût des Anglais; et c'est à eux que doit être attribué, en grande partie, ce plan si fort critiqué depuis. Quand l'armée autrichienne d'Italie, laquelle, grâce au climat de la Ligurie, pouvait commencer la campagne avant celle de Souabe, aurait pénétré en Provence, on supposait que le Premier Consul dégarnirait le Rhin pour couvrir le Var, et que le maréchal de Kray aurait alors le moyen d'entrer en action. La Suisse, se trouvant ainsi débordée et comme étranglée entre deux armées victorieuses, devait tomber naturellement, sans qu'on eût besoin de renouveler contre elle les efforts impuissants de la campagne précédente. Les exploits de Lecourbe et de Masséna dans les Alpes avaient fort dégoûté les Autrichiens de toute grande opération spécialement dirigée contre la Suisse. On voulait, à l'égard de cette contrée, se borner à la simple observation. L'extrême gauche du maréchal de Kray devait se charger de ce soin en Souabe; la cavalerie du baron de Mélas, inutile dans l'Apennin, devait se charger du même soin en Lombardie. Le plan des Autrichiens consistait donc à temporiser en Souabe, à opérer de bonne heure en Italie, à s'avancer de ce côté jusqu'au Var, puis, quand les Français attirés sur le Var dégarniraient le Rhin, à franchir ce fleuve, à s'avancer alors en deux masses, l'une à l'est par Bâle, l'autre au midi par Nice, et à faire tomber ainsi, sans l'attaquer, la formidable barrière de la Suisse.

Les juges en fait d'opérations militaires ont beaucoup blâmé l'Autriche d'avoir négligé la Suisse; ce qui permit au général Bonaparte d'en déboucher pour se jeter sur le flanc du maréchal de Kray et sur les derrières du baron de Mélas. Nous croyons, comme on pourra en juger bientôt par l'exposé des faits, qu'aucun plan, tout à fait sûr, n'était possible, en présence du général Bonaparte, et avec l'inconvénient irréparable de la Suisse restée aux mains des Français.

Pour bien saisir cette mémorable campagne, et juger sainement les déterminations des parties belligérantes, il faut se figurer exactement la position de la Suisse, et l'influence qu'elle

devait avoir sur les opérations militaires, au point surtout où ces opérations en étaient arrivées.

C'est vers les frontières orientales de la France que les Alpes commencent à surgir du milieu du continent européen. Elles se prolongent ensuite vers l'est, séparant l'Allemagne de l'Italie, jetant d'un côté le Danube et ses affluents, de l'autre le Pô et toutes les rivières dont ce grand fleuve se compose. La partie de ces Alpes la plus voisine de la France est celle qui forme la Suisse. Leur prolongement constitue le Tyrol, appartenant depuis des siècles à l'Autriche.

Quand les armées autrichiennes s'avancent vers la France, elles sont obligées de remonter la vallée du Danube, d'un côté, la vallée du Pô, de l'autre, séparées en deux masses agissantes par la longue chaîne des Alpes. Tant qu'elles sont en Bavière et en Lombardie, ces deux masses peuvent communiquer à travers les Alpes par le Tyrol, qui est à l'Empereur; mais quand elles arrivent en Souabe sur le haut Danube, en Piémont sur le Pô supérieur, elles se trouvent séparées l'une de l'autre, sans communication possible à travers les Alpes, parce que la Suisse, indépendante et neutre, leur est ordinairement interdite.

Cette neutralité de la Suisse est un obstacle, que la politique de l'Europe a sagement placé entre la France et l'Autriche, pour diminuer les points d'attaque entre ces deux redoutables puissances. Si en effet, la Suisse est ouverte à l'Autriche, celle-ci peut s'avancer avec ses armées, en communiquant librement de la vallée du Danube à la vallée du Pô, et en menaçant les frontières de la France depuis Bâle jusqu'à Nice. C'est pour la France un immense danger, car elle est obligée d'être en mesure partout, depuis les bouches du Rhin jusqu'aux bouches du Rhône; tandis que, si les Alpes suisses sont fermées, elle peut concentrer toutes ses forces sur le Rhin, négligeant l'attaque qui vient par le midi, vu que jamais une opération sur le Var n'a réussi aux Impériaux, à cause de la longueur du détour. L'avantage de la neutralité suisse est donc grand pour la France.

Mais il n'est pas moins grand pour l'Autriche; il l'est peut-être davantage. Si, en effet, la Suisse devient le théâtre des hostilités, l'armée française peut l'envahir la première, et, comme ses fantassins sont intelligents, agiles, braves, et aussi propres à la guerre de montagnes qu'à celle de plaine, elle a

beaucoup de chances de s'y maintenir. La preuve en est dans la campagne même de 1799. Si, en effet, les Alpes sont attaquées par la grande chaîne, du côté de l'Italie, elle oppose la résistance que Lecourbe opposa à Suwarow dans les gorges du Saint-Gothard; si elles sont attaquées du côté de l'Allemagne, par la partie basse, elle oppose derrière les lacs et les fleuves la résistance que Masséna opposa derrière le lac de Zurich, et qui se termina par la mémorable bataille de ce nom. Or, quand l'armée française est restée maîtresse de la Suisse, elle a une position des plus menaçantes, et de laquelle on peut profiter pour amener des résultats extraordinaires, comme on va le voir bientôt, par le récit des opérations du général Bonaparte.

En effet, les deux armées autrichiennes, qui sont, l'une en Souabe, l'autre en Piémont, séparées par le massif de la Suisse, n'ont aucun moyen de communiquer entre elles, et les Français, débouchant par le lac de Constance d'un côté, par les grandes Alpes de l'autre, peuvent se jeter, ou sur les flancs de l'armée de Souabe, ou sur les derrières de l'armée d'Italie. Ce danger est impossible à éviter, quelque plan qu'on adopte, à moins de revenir à cinquante lieues en arrière, de rétrograder jusqu'en Bavière d'un côté, jusqu'en Lombardie de l'autre.

Il aurait donc fallu que les Autrichiens fissent l'une des choses que voici: ou que, perdant les avantages de la dernière campagne, ils nous abandonnassent à la fois la Souabe et le Piémont; ou que, se refusant à un tel sacrifice, ils essayassent d'enlever la Suisse par une attaque principale, ce qui ne pouvait pas leur réussir, car c'était attaquer de front un obstacle à peu près insurmontable, contre lequel on avait déjà échoué; ou enfin qu'ils se divisassent en deux grandes armées, comme ils firent, restant séparés par la Suisse, qui se trouvait ainsi placée sur leurs flancs et sur leurs derrières. Ils auraient pu, il est vrai, en suivant ce dernier parti, diminuer beaucoup l'une des deux armées pour grossir l'autre, et par exemple, ne laisser au baron de Mélas que peu de moyens, assez seulement pour contenir Masséna, et porter à 200 mille hommes l'armée de Souabe; ou faire le contraire, en réunissant leurs principales forces en Piémont. Mais, dans un cas, c'était livrer l'Italie, l'Italie, but unique et prix ardemment désiré de la guerre;

dans l'autre, c'était abandonner sans combat le Rhin, la Forêt-Noire, les sources du Danube, et abréger d'autant pour les Français la route de Vienne; c'était enfin, dans les deux cas, faire la chose du monde la plus avantageuse pour nous, car en portant l'une des deux armées à 200 mille hommes, on donnait la victoire à celle des deux puissances qui avait le général Bonaparte pour elle. Il était en effet le seul général qui pût alors commander 200 mille hommes à la fois.

Il n'y avait donc aucun plan parfaitement sûr pour l'Autriche, quand les Français étaient maîtres de la Suisse, ce qui, pour le dire en passant, prouve que la neutralité suisse est très-bien inventée, dans l'intérêt des deux puissances. Elle ajoute, en effet, à leurs moyens défensifs en diminuant leurs moyens offensifs; c'est-à-dire qu'elle donne à leur sûreté tout ce qu'elle enlève à leur puissance agressive. On ne saurait mieux faire dans l'intérêt de la paix générale.

Les Autrichiens n'avaient donc pas beaucoup de partis à prendre, et, quoi qu'on ait dit, ils prirent peut-être le seul possible, en se décidant à temporiser en Souabe, à opérer vivement en Italie, restant séparés par l'obstacle de la Suisse, qu'il leur était impossible de faire disparaître. Mais dans cette position il y avait plus d'une manière de se conduire, et il faut reconnaître qu'ils n'adoptèrent pas la meilleure, qu'ils ne surent même prévoir aucun des dangers qui les menaçaient. S'obstinant à croire les armées françaises épuisées; ne supposant pas que celle d'Allemagne fût capable de prendre l'offensive et de passer le Rhin devant 150 mille Autrichiens postés dans la Forêt-Noire; supposant encore moins qu'on pût franchir les Alpes, sans route, et dans la saison des neiges; ne voyant pas d'ailleurs la troisième armée qui pourrait être tentée de les franchir, il s'abandonnèrent à une confiance qui leur devint fatale. Il faut reconnaître encore, pour être juste, que bien des gens y auraient été trompés comme eux, car leur sécurité reposait sur des obstacles en apparence invincibles. Mais l'expérience leur apprit bientôt que, devant un adversaire tel que le général Bonaparte, toute sécurité, même fondée sur des barrières insurmontables, fleuves ou montagnes de glaces, était trompeuse, et pouvait devenir mortelle.

La France avait deux armées: celle d'Allemagne, portée,

par la réunion des armées du Rhin et d'Helvétie, à 130 mille hommes; celle de Ligurie, réduite à 40 mille au plus. Il y avait dans les troupes de Hollande, de Vendée et de l'intérieur, les éléments épars, éloignés, d'une troisième armée; mais une habileté administrative supérieure pouvait seule la réunir à temps, et surtout à l'improviste, sur le point où sa présence était nécessaire. Le général Bonaparte imagina d'employer ces divers moyens comme il suit.

Masséna, avec l'armée de Ligurie, point augmentée, secourue seulement en vivres et en munitions, avait ordre de tenir sur l'Apennin entre Gênes et Nice, et d'y tenir comme aux Thermopyles. L'armée d'Allemagne, sous Moreau, accrue le plus possible, devait faire sur tous les bords du Rhin, de Strasbourg à Bâle, de Bâle à Constance, des démonstrations trompeuses de passage, puis marcher rapidement derrière le rideau que forme ce fleuve, le remonter jusqu'à Schaffouse, jeter là quatre ponts à la fois, déboucher en masse sur le flanc du maréchal de Kray, le surprendre, le pousser en désordre sur le haut Danube, le gagner de vitesse s'il était possible, le couper de la route de Vienne, l'envelopper peut-être, et lui faire subir l'un de ces désastres mémorables, dont il y a eu dans ce siècle plus d'un exemple. Si l'armée de Moreau n'avait pas ce bonheur, elle pouvait toutefois pousser M. de Kray sur Ulm et Ratisbonne, l'obliger ainsi à descendre le Danube, et l'éloigner des Alpes, de manière à ce qu'il ne pût jamais y envoyer aucun secours. Cela fait, elle avait ordre de détacher son aile droite vers la Suisse, pour y seconder la périlleuse opération dont le général Bonaparte se réservait l'exécution. La troisième armée, dite de réserve, dont les éléments existaient à peine, devait se former entre Genève et Dijon, et attendre là l'issue des premiers événements, prête à secourir Moreau, s'il en avait besoin. Mais si Moreau avait réussi, dans une partie au moins de son plan, cette armée de réserve, se portant, sous le général Bonaparte, à Genève, de Genève dans le Valais, donnant la main au détachement tiré de l'armée d'Allemagne, passant ensuite le Saint-Bernard sur les glaces et les neiges, devait, par un prodige plus grand que celui d'Annibal, tomber en Piémont, prendre par derrière le baron de Mélas, occupé devant Gênes, l'envelopper, lui livrer une ba-

taille décisive, et, si elle la gagnait, l'obliger à mettre bas les armes.

Assurément, si l'exécution répondait à un tel plan, jamais plus belle conception n'aurait honoré le génie d'aucun homme de guerre, ancien ou moderne. Mais c'est l'exécution seule qui donne aux grandes combinaisons militaires leur valeur, car, privées de ce mérite, elles ne sont que de vaines chimères.

L'exécution, ici, consistait dans une infinité de difficultés à vaincre: dans la réorganisation des armées du Rhin et de Ligurie, dans la création de l'armée de réserve, dans le secret à garder sur la création et la destination de celle-ci; enfin, dans le double passage du Rhin et des Alpes, le second égal à tout ce que l'art de la guerre a jamais tenté de plus extraordinaire.

Le premier soin du général Bonaparte avait été d'abord de recruter l'armée. Les désertions à l'intérieur, les maladies, le feu, l'avaient réduite à 250 mille hommes, ce que l'on croirait à peine, dans un moment où l'on tenait tête à une coalition générale, si des documents certains ne l'attestaient. Heureusement c'étaient 250 mille hommes parfaitement aguerris, tous capables de lutter contre un ennemi double en nombre. Le Premier Consul avait demandé 100 mille conscrits au Corps Législatif, qui lui avaient été accordés avec un véritable empressement patriotique. La guerre était si légitime, si évidemment nécessaire, après les offres de paix refusées, qu'une simple hésitation eût été criminelle. Il n'y avait du reste pas à la craindre, et l'empressement du Corps Législatif et du Tribunat alla jusqu'à l'enthousiasme. Ces 100 mille jeunes conscrits, combinés avec 250 mille vieux soldats, devaient former une composition d'armée excellente. Les préfets nouvellement institués, et déjà rendus à leur poste, imprimaient au recrutement une activité qu'il n'avait jamais eue. Mais ces conscrits ne pouvaient être présents à leurs corps, instruits, propres à servir avant cinq ou six mois. Le Premier Consul prit le parti de retenir dans l'intérieur les corps épuisés par la guerre, et de les employer comme des cadres, dans lesquels il placerait la nouvelle levée. Il achemina au contraire vers la frontière, les corps capables d'entrer en campagne, en ayant soin de verser, des rangs de ceux qui devaient rester à l'intérieur, dans les rangs de ceux qui allaient combattre, tous les soldats en état de ser-

vir. C'est à peine, si, en agissant ainsi, il pouvait trouver 200 mille hommes à porter immédiatement en ligne. Mais cela suffisait sous sa main puissante et habile.

Il fit appel en même temps aux sentiments patriotiques de la France. S'adressant aux soldats des premières requisitions, que le découragement général, suite de nos revers, avait ramenés dans leurs foyers, il fit rejoindre forcément ceux qui étaient partis sans congés, et s'efforça de réveiller le zèle de ceux qui avaient des congés réguliers. Il tâcha d'exciter les goûts militaires chez tous les jeunes gens, dont l'imagination était enflammée par le nom du général Bonaparte. Bien que l'enthousiasme des premiers jours de la Révolution fût refroidi, la vue de l'ennemi sur nos frontières ranimait les cœurs; et ce n'était pas un secours à dédaigner que celui qu'on pouvait tirer encore du dévouement des volontaires.

A ces soins donnés au recrutement, le Premier Consul ajouta quelques réformes utiles sous le rapport de l'administration et de la composition de l'armée. D'abord il créa les inspecteurs aux revues, chargés de constater le nombre des hommes présents sous les armes, et d'empêcher que le trésor ne payât des soldats qui n'étaient présents que sur le papier. Il fit dans l'artillerie un changement de la plus grande importance. Les voitures d'artillerie étaient traînées alors par des charretiers appartenant à des compagnies de transports, lesquels, n'étant pas retenus par le sentiment de l'honneur, comme les autres soldats, coupaient, au premier danger, les traits de leurs chevaux, et s'enfuyaient, laissant leurs canons aux mains de l'ennemi. Le Premier Consul pensa que le conducteur chargé d'amener la pièce au lieu du combat, rend un service aussi grand que le canonnier chargé d'en faire usage, qu'il court le même danger, et a besoin du même mobile moral, c'est-à-dire l'honneur. Il convertit donc les charretiers d'artillerie en soldats revêtus de l'uniforme, et faisant partie des régiments de cette arme. C'étaient dix ou douze mille cavaliers, qui devaient apporter autant de zèle à conduire leurs pièces devant l'ennemi, ou à les enlever rapidement, que les servants en mettaient à les charger, à les pointer, à les tirer. Cette réforme n'était que commencée, et ne pouvait donner que plus tard toutes ses conséquences utiles.

L'artillerie et la cavalerie avaient aussi besoin de chevaux. Le Premier Consul, n'ayant ni le temps ni les moyens d'exécuter des achats, ordonna une levée forcée et extraordinaire du trentième cheval. C'était une dure mais inévitable nécessité. Les armées devaient se pourvoir d'abord autour d'elles, et puis, de proche en proche, dans les provinces environnantes.

Le Premier Consul avait envoyé à Masséna les fonds dont on pouvait disposer pour venir au secours de la malheureuse armée de Ligurie. De 60 mille hommes dont elle se composait par la réunion de l'armée de Lombardie et de celle de Naples, après la sanglante bataille de la Trebbia, elle était, par la misère, réduite à 40 mille hommes au plus, ne présentant que 30 et quelques mille combattants. Les blés, ne pouvant venir ni du Piémont, occupé par les Autrichiens, ni de la mer, gardée par les Anglais, étaient fort rares. Ces malheureux soldats n'avaient, pour se nourrir, que les récoltes de l'Apennin, à peu près nulles, comme tout le monde le sait. Ils ne voulaient pas entrer dans les hôpitaux, où l'on manquait des premiers aliments; et on les voyait, sur la route de Nice à Gênes, dévorés par la faim et la fièvre, présentant le plus douloureux des spectacles, celui de braves gens que la patrie qu'ils défendent laisse mourir de misère.

Masséna, muni des fonds envoyés par le gouvernement, avait passé quelques marchés à Marseille, acquis tous les blés que contenait cette ville, et les avait dirigés sur Gênes. Malheureusement, pendant cet hiver, les vents aussi rigoureux que l'ennemi, ne cessaient de contrarier les arrivages de Marseille à Gênes, et remplaçaient en quelque sorte le blocus, que les Anglais ne pouvaient continuer dans la mauvaise saison. Cependant, quelques cargaisons ayant réussi à passer, le pain venait d'être rendu aux troupes de la Ligurie. On leur avait envoyé des armes, des souliers, quelques vêtements, et des espérances. Quant à l'énergie militaire, rien n'était à faire pour la leur inspirer; car jamais la France n'avait vu des soldats endurer de tels revers avec une telle fermeté. Ces vainqueurs de Castiglione, d'Arcole, de Rivoli, avaient supporté sans s'ébranler les défaites de Cassano, de Novi, de la Trebbia; la trempe qu'ils avaient acquise n'avait pu s'altérer sous les coups de la fortune. Au surplus, la présence du général Bonaparte à

la tête du gouvernement et du général Masséna à la tête de l'armée, leur aurait remonté le cœur s'ils en avaient eu besoin. Il ne fallait que les nourrir, les vêtir, les armer, pour en tirer les plus grands services. On fit à cet égard le mieux qu'on put. Masséna, par quelques actes de sévérité, rétablit la discipline, ébranlée parmi eux, et réunit 30 et quelques mille hommes, impatients de retrouver sous ses ordres la route de la fertile Italie.

Le Premier Consul lui prescrivit une conduite habilement conçue. Trois passages étroits conduisaient à travers l'Apennin, du versant continental sur le versant maritime: c'était le passage de la Bocchetta, débouchant sur Gênes; celui de Cadibona, sur Savone; celui de Tende, sur Nice. Le Premier Consul enjoignit à Masséna de ne laisser que de faibles détachements au col de Tende et au col de Cadibona, tout juste assez pour les observer, et de se concentrer, avec 25 ou 30 mille hommes, sur Gênes. Cette ville étant fortement occupée, l'invasion du midi de la France était peu présumable, et, en tout cas, peu à craindre; car les Autrichiens ne seraient pas assez téméraires pour s'avancer, au delà du Var, sur Toulon et les Bouches-du-Rhône, en laissant Masséna sur leurs derrières. Masséna pouvait d'ailleurs tomber avec ses 30 mille hommes réunis sur les corps qui auraient franchi les défilés de l'Apennin. Il était difficile, vu la nature des lieux, étroits et escarpés, qu'il rencontrât plus de 30 mille hommes à la fois. Il avait donc le moyen de faire partout face à l'ennemi. Ce plan excellent n'était malheureusement exécutable que par un général qui aurait eu la prodigieuse dextérité du vainqueur de Montenotte. Le Premier Consul était, du reste, assuré d'avoir dans Masséna un défenseur opiniâtre des hauteurs de l'Apennin, et de préparer au baron de Mélas des occupations qui le retiendraient en Ligurie, pendant tout le temps nécessaire aux savantes combinaisons du plan de campagne.

Néanmoins, il faut le dire, l'armée de Ligurie fut un peu traitée en armée sacrifiée; on ne lui envoya pas un homme de plus, on ne lui donna que du matériel, et même, sous ce rapport, le nécessaire seulement. C'est ailleurs que se dirigeaient les principaux efforts du gouvernement, parce que c'est ailleurs que devaient se porter les grands coups. L'armée de Ligurie

était exposée à périr, pour donner à d'autres le temps d'être victorieuses. Telle est cette dure fatalité de la guerre, qui passe de la tête des uns sur la tête des autres, obligeant ceux-ci à mourir pour que ceux-là vivent et triomphent.

L'armée traitée avec un soin tout particulier fut celle qui, sous les ordres de Moreau, était destinée à opérer en Souabe. On lui envoya tout ce qu'on put en hommes et en matériel. On fit les plus grands efforts pour lui assurer une artillerie complète et de grands moyens de passage, afin qu'elle se trouvât en mesure de franchir le Rhin à l'improviste, et, s'il était possible, sur un seul point. Le général Moreau, dont on a dit le Premier Consul si jaloux, allait donc avoir sous ses ordres la plus belle, la plus nombreuse armée de la République, cent trente mille hommes environ, tandis que Masséna n'en devait avoir que trente-six, et le Premier Consul tout au plus quarante. Ce n'était point, au surplus, une vaine caresse adressée à l'orgueil de Moreau. Des motifs plus sérieux avaient déterminé cette distribution des forces. L'opération destinée à jeter M. de Kray sur Ulm et Ratisbonne, était de la plus haute importance pour le succès général de la campagne; car, en présence de ces deux puissantes armées autrichiennes qui s'avançaient vers nos frontières, il fallait d'abord avoir éloigné l'une pour pouvoir franchir les Alpes sur les derrières de l'autre. Cette première opération devait donc être tentée avec des moyens décisifs, qui en rendissent la réussite infaillible. Le Premier Consul, tout en estimant Moreau, s'estimait lui-même beaucoup plus; et, s'il fallait que l'un des deux se passât de grands moyens, il croyait pouvoir s'en passer plus que Moreau. Le sentiment qui le dirigeait dans cette occasion était un sentiment meilleur, dans les grandes affaires de l'État, que la générosité elle-même, c'était l'amour de la chose publique; il la mettait au-dessus de tout intérêt particulier, que ce fût celui des autres ou le sien.

Cette armée du Rhin, quoique portant, comme les autres armées de la République, les haillons de la misère, était superbe. Quelques conscrits lui avaient été envoyés, mais en petit nombre, tout juste assez pour la rajeunir. Elle se composait en immense majorité de ces vieux soldats, qui, sous les ordres de Pichegru, Kléber, Hoche et Moreau, avaient conquis la

Hollande, les rives du Rhin, franchi plusieurs fois ce fleuve, et paru même sur le Danube. On n'aurait pas pu dire, sans injustice, qu'ils étaient plus braves que ceux de l'armée d'Italie; mais ils présentaient toutes les qualités de troupes accomplies: ils étaient sages, sobres, disciplinés, instruits et intrépides. Les chefs étaient dignes des soldats. La formation de cette armée en divisions détachées, complètes en toutes armes, et agissant en corps séparé, y avait développé au plus haut point le talent des généraux divisionnaires. Ces divisionnaires avaient des mérites égaux, mais divers. C'était Lecourbe, le plus habile des officiers de son temps dans la guerre de montagnes, Lecourbe, dont les échos des Alpes répétaient le nom glorieux: c'était Richepanse, qui joignait à une bravoure audacieuse une intelligence rare, et qui rendit bientôt à Moreau, dans les champs de Hohenlinden, le plus grand service qu'un lieutenant ait jamais rendu à son général: c'était Saint-Cyr, esprit froid, profond, caractère peu sociable, mais doué de toutes les qualités du général en chef: c'était enfin ce jeune Ney, qu'un courage héroïque, dirigé par un instinct heureux de la guerre, avait déjà rendu populaire dans toutes les armées de la République. A la tête de ces lieutenants était Moreau, esprit lent, quelquefois indécis, mais solide, et dont les indécisions se terminaient en résolutions sages et fermes, quand il était face à face avec le danger. La pratique avait singulièrement formé et étendu son coup d'œil militaire. Mais, tandis que son génie guerrier grandissait chaque jour au milieu des épreuves de la guerre, son caractère civil, faible, livré à toutes les influences, avait succombé déjà et devait succomber encore aux épreuves de la politique, que les âmes fortes et les esprits vraiment élevés peuvent seuls surmonter. Du reste, la malheureuse passion de la jalousie n'avait point encore altéré la pureté de son cœur et corrompu son patriotisme. Par son expérience, son habitude du commandement, sa haute renommée, il était, après le général Bonaparte, le seul homme capable alors de commander à cent mille hommes.

Le plan de détail que lui avait prescrit le Premier Consul, consistait à déboucher en Souabe par le point qui lui permettrait le mieux d'agir sur l'extrême gauche du maréchal de Kray, de manière à déborder celui-ci, à le couper de la Bavière, à

l'enfermer entre le haut Danube et le Rhin; auquel cas l'armée autrichienne de Souabe était perdue. Pour y réussir, il fallait passer le Rhin, non pas sur deux ou trois points, mais sur un seul, le plus près possible de Constance: opération singulièrement hardie et difficile, car il s'agissait de mettre au delà d'un fleuve, et en présence de l'ennemi, cent mille hommes à la fois, avec tout leur matériel: et on doit avouer qu'avant Wagram, aucun général n'avait passé un fleuve avec cet ensemble et cette résolution. Aussi fallait-il beaucoup d'adresse pour tromper les Autrichiens sur le lieu qu'on choisirait; avec beaucoup d'adresse, beaucoup d'audace dans l'exécution du passage, et enfin, ce qu'il faut toujours, du bonheur. Le Premier Consul avait ordonné de réunir dans les affluents du Rhin, dans l'Aar particulièrement, une masse considérable de bateaux, pour jeter trois ou quatre ponts à la fois, à la distance de quelques cents toises les uns des autres. Restait à faire entrer de telles combinaisons, dans l'esprit froid et peu audacieux de Moreau.

Après ces soins, donnés avec un zèle de tous les moments aux troupes de Ligurie et d'Allemagne, le Premier Consul s'était appliqué à tirer du néant une armée, qui bientôt accomplit les plus grandes choses, sous le titre d'armée de réserve.

Pour qu'elle remplît son objet, il fallait non-seulement la créer, mais la créer sans que personne voulût y croire. On va voir de quelle manière il s'y prit, pour obtenir ce double résultat.

Le Premier Consul avait su trouver en Hollande, et dans les forces accumulées à Paris par le Directoire, les moyens de pacifier la Vendée en temps utile: il sut trouver dans la Vendée pacifiée les ressources nécessaires pour créer une armée, qui, jetée à l'improviste sur le théâtre des opérations militaires, y devait changer les destinées de la campagne. En écrivant au général Brune, commandant supérieur dans l'Ouest, il lui adressait ces belles paroles, qui exprimaient si bien sa manière d'opérer, et celle des grands maîtres en fait d'administration et de guerre: « Faites-moi connaître si, indépendamment des cinq » demi-brigades que je vous ai demandées par mon dernier » courrier, vous pouvez encore disposer d'une ou deux demi- » brigades, sauf à les faire revenir dans trois mois. *Il faut nous* » *résoudre à arpenter la France comme autrefois la vallée de l'Adi-*

» *ge; ce n'est jamais que le rapport des décades aux jours.* » (14 ventôse an VIII. — 5 mars 1800. Dépôt de la Secrétairerie d'État.)

Quoique les Anglais dussent être dégoûtés de nouvelles descentes sur le continent depuis leur aventure du Texel, et surtout depuis la séparation des Russes de la coalition, on ne pouvait leur livrer la vaste étendue de nos côtes, du Zuiderzée jusqu'au golfe de Gascogne, sans aucun moyen de défense, la pacification de la Vendée étant d'ailleurs si récente. Le Premier Consul laissa donc en Hollande une force moitié française, moitié hollandaise, pour garder ce pays si précieux; il en donna le commandement à Augereau. Elle était formée en divisions actives, complètes en toutes armes, et prêtes à marcher. Lorsqu'on serait bien assuré, par la suite des opérations, qu'on n'avait pas de descente à craindre, ce corps d'Augereau devait remonter le Rhin, et couvrir les derrières de Moreau, en Allemagne. Dans les soixante mille hommes réunis depuis les côtes de la Normandie jusqu'à celles de la Bretagne et du Poitou, le Premier Consul choisit les demi-brigades les plus épuisées, et les chargea de veiller sur le pays insurgé. Il eut soin d'en réduire encore l'effectif, en faisant passer à l'armée active les soldats capables de servir, et les rendit ainsi propres à recevoir un plus grand nombre de conscrits, qu'elles devaient instruire tout en gardant les côtes. Il les forma en cinq petits camps, réunissant artillerie, cavalerie, infanterie, pouvant marcher au premier signal, et commandés par de bons officiers. Il y avait deux de ces camps en Belgique, un à Liége, un autre à Maëstricht, tous deux destinés à contenir cette contrée travaillée par les prêtres, et à concourir, s'il était besoin, à la défense de la Hollande. Il y en avait un à Lille, prêt à se jeter sur la Somme et la Normandie, un à Saint-Lô, un, enfin, à Rennes. Ce dernier était le plus nombreux: il comptait de 7 à 8 mille soldats. Les autres étaient de 4 à 5 mille. Ces camps employaient environ 30 mille hommes. Ils allaient être portés au double au moins, par l'arrivée de la conscription. Ils devaient faire, à la fois, la police dans les pays récemment conquis, tels que la Belgique, et dans les pays récemment pacifiés, tels que la Normandie, la Bretagne, le Poitou. Le Premier Consul avait ordonné de fouiller les bois pour y chercher les armes cachées. Il avait commencé à former, par l'appât d'un traitement avantageux, trois

ou quatre bataillons, composés de tous les individus qui avaient contracté dans la guerre civile des habitudes aventureuses, et il voulait, sans le dire, les envoyer en Égypte. Quant aux chefs, il leur avait assigné à tous des résidences éloignées du théâtre de la guerre civile, et avait adouci l'amertume de cet exil, par des pensions très-suffisantes pour leur procurer un véritable bien-être.

Ces dispositions faites, il restait, sur les soixante mille hommes réunis pour la pacification de l'intérieur, environ 30 mille soldats excellents, encadrés dans les demi-brigades qui avaient le moins souffert. Les uns étaient revenus à Paris après l'opération exécutée en Normandie contre M. de Frotté. Les autres étaient en Bretagne et en Vendée. Le Premier Consul en forma trois belles divisions de guerre, deux en Bretagne, à Rennes et à Nantes, la troisième à Paris. Ces divisions devaient se compléter en toute hâte, se pourvoir du matériel qu'elles auraient sous la main, et se procurer le reste en route, par les moyens que nous allons faire connaître. Elles avaient ordre de se rendre à la frontière de l'est, arpentant la France, suivant le langage du Premier Consul, comme autrefois l'armée d'Italie arpentait la vallée de l'Adige. Leur arrivée en Suisse était certaine pour le mois d'avril.

Il existait une autre ressource, c'étaient les dépôts de l'armée d'Égypte, stationnés dans le midi de la France, et n'ayant jamais pu envoyer des recrues à leurs corps par l'impossibilité de traverser la mer, toujours gardée par les Anglais. On pouvait, en versant dans ces dépôts quelques conscrits, en tirer quatorze bataillons très-beaux, très-propres à faire la guerre. L'ordre fut donné de les acheminer vers Lyon, dès qu'ils seraient complétés. C'était une quatrième division excellente, et capable de rendre de bons services.

Ce qu'il y a de plus difficile, de plus long dans la composition d'une armée, c'est l'organisation de l'artillerie: le Premier Consul, voulant former cette armée de réserve à l'est, avait, dans les dépôts d'Auxonne, de Besançon, de Briançon, les moyens de réunir, en personnel et en matériel, une force de soixante bouches à feu. Deux officiers d'artillerie très-habiles, et qui lui étaient dévoués, les généraux Marmont et Gassendi, furent dépêchés de Paris, avec ordre de préparer ces

soixante bouches à feu dans ces divers dépôts, sans dire où elles seraient concentrées et réunies.

Restait à indiquer un lieu de rendez-vous à toutes ces forces éparses. Si on avait cherché à cacher par le silence de tels préparatifs, on aurait, au contraire donné l'éveil. Le Premier Consul voulut tromper l'ennemi par le bruit même qu'il allait faire. Il inséra au *Moniteur* un arrêté des Consuls, portant création d'une armée de réserve, qui devait être formée à Dijon, et se composer de soixante mille hommes. Berthier partit en poste pour Dijon, afin d'en commencer l'organisation. On doit se souvenir, en effet, que Berthier était devenu libre par l'entrée de Carnot au ministère de la guerre. Un appel chaleureux fut fait aux anciens volontaires de la Révolution, qui, après une ou deux campagnes, étaient revenus dans leurs foyers. On les engageait à se rendre à Dijon. On y envoya avec beaucoup d'ostentation un peu de matériel et quelques conscrits. De vieux officiers, dirigés sur ce point, présentèrent une apparence de cadres pour commencer l'instruction de ces conscrits. Les journalistes, à qui la mention des affaires militaires n'était permise qu'avec beaucoup de sobriété, eurent carrière sur l'armée qui s'organisait à Dijon, et purent remplir leurs feuilles des détails qui la concernaient. C'en était assez pour attirer là les espions de toute l'Europe, qui ne manquèrent pas, en effet, d'y accourir en grand nombre.

Si les divisions formées à Nantes, Rennes et Paris avec les troupes tirées de la Vendée; si la division formée à Toulon, Marseille, Avignon, avec les dépôts de l'armée d'Égypte; si l'artillerie préparée à Besançon, Auxonne, Briançon, avec les ressources de ces arsenaux, eussent été réunies à Dijon, c'en était fait du secret du Premier Consul; tout le monde croyait à l'existence de l'armée de réserve. Mais il se garda bien d'en agir ainsi. Ces divisions furent acheminées sur Genève et Lausanne par des routes différentes, de telle manière que l'attention publique ne fut particulièrement attirée sur aucun point. Elles passaient pour des renforts destinés à l'armée du Rhin, laquelle, étant répandue depuis Strasbourg jusqu'à Constance, pouvait bien paraître le but vers lequel marchaient ces renforts. Les préparatifs en matériel, ordonnés dans les arsenaux d'Auxonne et de Besançon, passaient pour un sup-

plément d'artillerie, destiné à la même armée. Ceux qui se faisaient à Briançon étaient censés appartenir aux troupes de Ligurie. Le Premier Consul fit envoyer des eaux-de-vie à Genève; envoi qui n'indiquait pas mieux son but, puisque notre armée d'Allemagne avait sa base d'opérations en Suisse. Il fit fabriquer dans les départements riverains du Rhône deux millions de rations en biscuit, destinées à nourrir l'armée de réserve au milieu de la stérilité des Alpes. 1,800 mille rations remontèrent secrètement le Rhône vers Genève; 200 mille furent envoyées avec ostentation à Toulon, pour faire supposer que ces fabrications inusitées avaient été faites pour le compte de la marine. Enfin, les divisions en marche, conduites lentement, et sans les fatiguer, vers Genève et Lausanne, (elles avaient en effet la moitié de mars et tout avril pour faire le trajet), recevaient pendant la route même ce qui leur manquait, en souliers, vêtements, fusils, chevaux. Le Premier Consul ayant arrêté dans son esprit la route qu'elles devaient suivre, et constaté soigneusement la nature de leurs besoins, faisait trouver sur chaque lieu qu'elles avaient à traverser, tantôt une espèce de secours, tantôt une autre, en se gardant bien d'éveiller l'attention par une grande réunion de matières sur un seul point. La correspondance relative à ces préparatifs avait été soustraite aux bureaux de la guerre. Elle était renfermée entre lui et les chefs de corps, et portée par des aides-de-camp sûrs, qui allaient, venaient en poste, voyaient tout de leurs yeux, faisaient tout directement, armés des ordres irrésistibles du Premier Consul, et ignorant d'ailleurs le plan général auquel ils concouraient.

Le secret, renfermé entre le Premier Consul, Berthier, et deux ou trois généraux du génie et de l'artillerie, qu'on avait été forcé d'initier au plan de campagne, était profondément gardé. Aucun d'eux ne l'aurait compromis, parce que le secret est un acte d'obéissance qu'obtiennent les gouvernements, en proportion de l'ascendant qu'ils exercent. A ce titre, celui du Premier Consul n'avait aucune indiscrétion à craindre. Les espions étrangers accourus à Dijon, n'y voyant que quelques conscrits, quelques volontaires, quelques vieux officiers, se crurent bien fins, en découvrant qu'il n'y avait là rien de sérieux, que le Premier Consul évidemment ne faisait tout ce

bruit que pour effrayer le baron de Mélas, pour l'empêcher de pénétrer par les bouches du Rhône, et lui persuader qu'il trouverait dans le midi de la France une armée de réserve capable de l'arrêter. La chose fut ainsi comprise de tous les gens qui se croyaient bons juges en cette matière; et les journaux anglais se remplirent bientôt de mille et mille railleries. Les dessinateurs de caricatures en firent une sur l'armée de réserve: elle représentait un enfant donnant la main à un invalide à jambe de bois.

Il n'en fallait pas davantage au Premier Consul: être raillé était, dans le moment, son unique désir. En attendant, ses divisions marchaient, son matériel se préparait vers les frontières de l'est, et, dans les premiers jours de mai, une armée improvisée était prête, ou à seconder Moreau, ou à se jeter au delà des Alpes, pour y changer la face des événements.

Le Premier Consul n'avait pas négligé la marine. Depuis la course que l'amiral Bruix avait faite l'année précédente dans la Méditerranée, avec les forces combinées de France et d'Espagne, la grande flotte qu'il avait dirigée était rentrée dans Brest. Elle se composait de quinze vaisseaux espagnols et d'une vingtaine de vaisseaux français, en tout pas loin de quarante. Vingt vaisseaux anglais la bloquaient dans le moment. Le Premier Consul profita des premières ressources financières qu'il avait réussi à créer, pour envoyer quelques vivres, et une partie de la solde arriérée, à cette flotte. Il lui enjoignit de ne pas se laisser bloquer, quand on serait trente contre vingt, de sortir à la première occasion, fallût-il livrer bataille; et, si on pouvait tenir la mer, de passer le détroit, de paraître devant Toulon, d'y rallier quelques bâtiments chargés de secours pour l'Égypte, d'aller ensuite débloquer Malte et Alexandrie. Les routes ouvertes, il suffisait du commerce seul pour ravitailler les garnisons françaises répandues sur les bords de la Méditerranée.

Tels furent les soins consacrés aux affaires militaires par le Premier Consul, tandis qu'il était, avec MM. Sieyès, Cambacérès, Talleyrand, Gaudin, et autres collaborateurs de ses travaux, occupé à réorganiser le gouvernement, à rétablir les finances, à créer une administration civile et judiciaire, à négocier enfin avec l'Europe. Mais ce n'était pas tout que de concevoir des plans, d'en préparer l'exécution; il lui fallait

faire entrer ses idées dans la tête de ses lieutenants, qui, quoique soumis à son autorité consulaire, n'étaient pas toutefois aussi complétement subordonnés alors qu'ils le furent plus tard, lorsque, sous le titre de maréchaux d'Empire, ils obéissaient à un Empereur. Le plan, prescrit à Moreau surtout, avait bouleversé cette tête froide et timide. Ce général était effrayé de la hardiesse de l'opération qui lui était ordonnée. Nous avons déjà parlé du pays sur lequel il devait opérer. Le Rhin, avons-nous dit, coule de l'est à l'ouest, de Constance à Bâle, se redresse à Bâle pour couler au nord, passant par Brisach, Strasbourg et Mayence. Dans l'angle qu'il décrit ainsi se trouve ce qu'on appelle la Forêt-Noire, pays boisé et montagneux, coupé de défilés, qui conduisent de la vallée du Rhin à celle du Danube. L'armée française et l'armée autrichienne occupaient en quelque sorte les trois côtés d'un triangle: l'armée française en occupait deux, de Strasbourg à Bâle, de Bâle à Schaffouse; l'armée autrichienne un seul, de Strasbourg à Constance. Celle-ci avait donc l'avantage d'une concentration plus facile. M. de Kray, ayant sa gauche sous le prince de Reuss, aux environs de Constance, sa droite dans les défilés de la Forêt-Noire jusque vers Strasbourg, son centre à Donau-Eschingen, au point d'intersection de toutes les routes, pouvait se concentrer rapidement devant l'endroit même que Moreau choisirait pour passer le Rhin, que ce fût de Strasbourg à Bâle ou de Bâle à Constance. C'était là le sujet des inquiétudes du général français. Il craignait que M. de Kray, se présentant en masse au point du passage, ne rendît ce passage impossible, peut-être même désastreux.

Le Premier Consul n'appréhendait rien de pareil. Il croyait, au contraire, que l'armée française pouvait très-facilement se concentrer sur le flanc gauche de M. de Kray, et l'enfoncer. Pour cela il désirait, comme nous l'avons déjà dit, que, profitant du rideau qui la couvrait, c'est-à-dire du Rhin, elle remontât ce fleuve à l'improviste, qu'elle se réunît entre Bâle et Schaffouse, qu'avec des bateaux secrètement disposés dans les affluents, elle jetât quatre ponts en une matinée, et qu'elle débouchât, au nombre de 80 ou 100 mille hommes, entre Stokach et Donau-Eschingen, donnant dans le flanc de M. de Kray, le coupant de ses réserves et de la gauche, précipitant ses débris

sur le haut Danube. Il pensait que, cette opération exécutée avec promptitude et vigueur, l'armée autrichienne d'Allemagne pouvait être écrasée. Ce qu'il a fait plus tard en partant d'un point différent, mais dans les mêmes lieux, autour d'Ulm, ce qu'il fit cette année même par le Saint-Bernard, prouve que ce plan n'avait rien que de très-praticable. Il croyait que l'armée française, n'opérant pas sur le sol ennemi, puisqu'elle remontait par la rive gauche, n'ayant qu'à marcher sans combattre, pourrait, avec certaines précautions, dérober deux ou trois marches à M. de Kray, et qu'elle serait au lieu du passage avant que ce général eût réuni assez de moyens pour l'empêcher.

C'est là le plan qui avait troublé l'esprit de Moreau, peu habitué à ces hardies combinaisons. Il craignait que M. de Kray, averti à temps, ne se portât avec la masse de ses forces à la rencontre de l'armée française, et ne la jetât dans le fleuve. Moreau aimait mieux profiter des ponts existants à Strasbourg, Brisach et Bâle, pour déboucher en plusieurs colonnes sur la rive droite; il voulait ainsi diviser l'attention des Autrichiens, les attirer principalement vers les défilés de la Forêt-Noire correspondants aux ponts de Strasbourg et de Brisach, puis, après les avoir amenés dans ces défilés, se dérober tout à coup, longer le Rhin avec les colonnes qui auraient traversé ce fleuve, et venir se placer devant Schaffouse pour y couvrir le débouché du reste de l'armée.

Le plan de Moreau n'était pas sans mérite, mais il n'était pas non plus sans de graves inconvénients, car, s'il tendait à éviter le danger d'un seul passage exécuté en masse, il avait, en divisant cette opération, l'inconvénient de diviser les forces, de jeter sur le sol ennemi deux ou trois colonnes détachées, de leur faire exécuter une marche de flanc dangereuse jusqu'à Schaffouse, où elles devaient couvrir le dernier et le plus grand passage du fleuve. Enfin ce plan avait le désavantage de donner peu ou point de résultats, car il ne jetait pas l'armée française tout entière et toute à la fois, sur le flanc gauche du maréchal de Kray; ce qui eût été le seul moyen de déborder le général autrichien, et de le couper de la Bavière.

C'est un spectacle digne des regards de l'histoire que celui de ces deux hommes, opposés l'un à l'autre dans une circon-

stance intéressante, laquelle faisait si bien ressortir les diversités de leur esprit et de leur caractère. Le plan de Moreau, comme il arrive souvent aux plans des hommes de second ordre, n'avait que les apparences de la prudence; mais il pouvait réussir par l'exécution, car, il faut le redire sans cesse, l'exécution rachète tout: elle fait quelquefois échouer les meilleures combinaisons, et réussir les plus mauvaises. Moreau persistait donc dans ses idées. Le Premier Consul, voulant le persuader par le moyen d'un intermédiaire bien choisi, fit venir à Paris le général Dessoles, chef d'état-major de l'armée d'Allemagne, esprit fin, pénétrant, digne de servir de lien entre deux hommes puissants et susceptibles; car il avait le goût de concilier ses supérieurs, que n'ont pas toujours les subordonnés. Le Premier Consul l'appela donc à Paris vers le milieu de mars (fin de ventôse), et l'y retint plusieurs jours. Après lui avoir expliqué ses idées, il les lui fit parfaitement comprendre, et même préférer à celles de Moreau. Mais le général Dessoles n'en persista pas moins à conseiller au Premier Consul d'adopter le plan de Moreau, parce qu'il fallait, suivant lui, laisser le général qui opère agir selon ses idées et son caractère, lorsque c'était d'ailleurs un homme digne du commandement qu'on lui avait confié. — Votre plan, dit-il au Premier Consul, est plus grand, plus décisif, probablement même plus sûr: mais il n'est pas adapté au génie de celui qui doit l'exécuter. Vous avez une manière de faire la guerre qui est supérieure à toutes; Moreau a la sienne, qui est inférieure sans doute à la vôtre, mais excellente néanmoins. Laissez-le agir; il agira bien, lentement peut-être, mais sûrement; et il vous procurera autant de résultats qu'il vous en faut pour le succès de vos combinaisons générales. Si, au contraire, vous lui imposez vos idées, vous le troublerez, vous le blesserez même, et vous n'obtiendrez rien de lui, pour avoir voulu trop obtenir. — Le Premier Consul, aussi versé dans la connaissance des hommes que dans celle de son art, apprécia la sagesse des avis du général Dessoles, et se rendit. — Vous avez raison, lui dit-il; Moreau n'est pas capable de saisir et d'exécuter le plan que j'ai conçu. Qu'il fasse comme il voudra, pourvu qu'il jette le maréchal de Kray sur Ulm et Ratisbonne, et qu'ensuite il renvoie à temps son aile droite sur la Suisse. Le plan qu'il ne comprend pas, qu'il n'ose

pas exécuter, je vais l'exécuter, moi, sur une autre partie du théâtre de la guerre. Ce qu'il n'ose pas faire sur le Rhin, je vais le faire sur les Alpes. Il pourra regretter dans quelque temps la gloire qu'il m'abandonne. — Parole superbe et profonde, qui contenait toute une prophétie militaire, comme on pourra en juger bientôt. [1]

La manière de franchir le Rhin laissée ainsi à Moreau, il restait un autre point à régler. Le Premier Consul aurait fort souhaité que l'aile droite, commandée par Lecourbe, restât en réserve sur le territoire suisse, toute prête à seconder Moreau si celui-ci en avait besoin, mais ne pénétrât pas en Allemagne si sa présence n'y était pas indispensable, afin de n'avoir pas à revenir en arrière pour se reporter vers les Alpes. Il savait d'ailleurs combien c'est chose difficile d'arracher à un général en chef un détachement de son armée, lorsque les opérations sont une fois commencées. Moreau insista pour avoir Lecourbe, s'engageant à le rendre au général Bonaparte dès qu'il aurait réussi à pousser le maréchal de Kray sur Ulm. Le Premier Consul se rendit à ce désir, résolu à tout concéder pour maintenir la bonne harmonie; mais il voulut que Moreau signât une convention, par laquelle il promettait, après avoir jeté les Autrichiens sur Ulm, de détacher Lecourbe avec 20 ou 25 mille hommes vers les Alpes. Cette convention fut signée à Bâle entre Moreau et Berthier, ce dernier considéré officiellement comme général en chef de l'armée de réserve.

Le général Dessoles était parti de Paris après avoir complétement réglé avec le Premier Consul les points en discussion. On était d'accord; tout était prêt pour l'entrée en campagne, et il importait de commencer immédiatement les opérations, pour que, Moreau ayant exécuté de bonne heure la partie du plan qui le concernait, le Premier Consul pût se jeter au delà des Alpes, et dégager Masséna avant que celui-ci fût écrasé, car il luttait avec 36 mille hommes contre 120 mille. Le Premier Consul voulait que Moreau agît à la mi-avril, ou, au plus tard, à la fin de ce mois. Mais ses instances étaient vaines; Moreau n'était pas prêt, et n'avait ni l'activité, ni l'esprit de ressources qui suppléent à l'insuffisance des moyens.

[1] J'ai eu l'honneur, dans ma jeunesse, de recueillir ce récit de la bouche même du général Dessoles.

Tandis qu'il différait, les Autrichiens, fidèles à leur plan de prendre l'initiative en Italie, se jetaient sur Masséna, et commençaient avec ce général une lutte, que la disproportion des forces a rendue digne d'une mémoire immortelle.

L'armée de Ligurie présentait tout au plus 36 mille hommes en état de servir activement, et distribués de la manière suivante.

Treize ou 14 mille hommes, sous le général Suchet, formant la gauche de l'armée, occupaient le col de Tende, Nice et la ligne du Var. Un corps détaché de cette aile, fort de 4 mille hommes environ, sous les ordres du général Thureau, était posté sur le mont Cenis. C'étaient par conséquent 18 mille hommes, consacrés à garder la frontière de France, du mont Cenis au col de Tende.

Dix ou 12 mille hommes, sous le général Soult, formant le centre de l'armée, défendaient les deux principaux débouchés de l'Apennin, celui qui, par la haute Bormida, tombe sur Savone et Finale, celui de la Bocchetta, qui tombe sur Gênes.

Sept ou 8 mille hommes à peu près, sous l'intrépide Miollis, gardaient Gênes, et un col qui débouche près de cette ville, sur le côté opposé à celui de la Bocchetta. Ainsi, la seconde moitié de cette armée, 18 mille hommes à peu près, sous les généraux Soult et Miollis, défendaient l'Apennin et la Ligurie. Le danger d'une séparation entre ces deux portions de l'armée, celle qui occupait Nice et celle qui occupait Gênes, était évident.

Ces 36 mille Français avaient en présence les 120 mille Autrichiens du baron de Mélas, parfaitement reposés, nourris, ravitaillés, grâce à l'abondance de toutes choses en Italie, grâce aux subsides que l'Angleterre fournissait à l'Autriche. Le général Kaim, avec la grosse artillerie, la cavalerie et un corps d'infanterie, en tout 50 mille hommes, avait été laissé en Piémont, pour y servir d'arrière-garde, et observer les débouchés de la Suisse. Le baron de Mélas avec 70 mille hommes, la plus grande partie en infanterie, s'était avancé sur les débouchés de l'Apennin. Il avait, outre la supériorité du nombre, l'avantage de la position concentrique; car Masséna était obligé, avec 30 mille hommes (le surplus occupant le mont

Cenis), de garder le demi-cercle que forment les Alpes maritimes et l'Apennin, de Nice à Gênes, demi-cercle qui n'a pas moins de quarante lieues de circonférence. Le général de Mélas, au contraire, placé de l'autre côté des monts, au centre de ce demi-cercle, entre Coni, Ceva, Gavi, n'avait que peu de chemin à parcourir pour se porter à l'un ou l'autre des points qu'il voulait attaquer. Il pouvait facilement faire de fausses démonstrations sur l'un de ces points, pour se reporter rapidement sur l'autre, et y agir en masse. Masséna, menacé de la sorte, avait quarante lieues à faire pour aller de Nice au secours de Gênes, ou de Gênes au secours de Nice.

C'est sur l'ensemble de ces circonstances qu'étaient fondés les conseils donnés par le Premier Consul à Masséna, conseils déjà rapportés plus haut d'une manière générale, mais qu'il faut faire connaître ici avec un peu plus de détail. Trois routes propres à l'artillerie conduisaient d'un revers des monts à l'autre: celle qui, par Turin, Coni et Tende, débouche sur Nice et le Var; celle qui, remontant la vallée de la Bormida, donne par le col de Cadibona sur Savone; enfin celle de la Bocchetta, qui, par Tortone et Gavi, descend sur la gauche de Gênes, dans la vallée de la Polcevera. Le danger était de voir le baron de Mélas se porter en masse sur le débouché du milieu couper l'armée française en deux, et la jeter moitié sur Nice, moitié sur Gênes. Apercevant ce danger, le Premier Consul adressait à Masséna, dans des lettres pleines d'une admirable prévoyance (5 et 12 mars), des instructions dont voici la substance. — Gardez-vous, lui disait-il, d'avoir une ligne trop étendue. Ayez peu de monde sur les Alpes, et au col de Tende, où les neiges vous défendent. Laissez quelques détachements sur Nice et les forts environnants; ayez les quatre cinquièmes de vos forces à Gênes et aux environs. L'ennemi débouchera sur votre droite vers Gênes, sur votre centre vers Savone, probablement sur ces deux points à la fois. Refusez une des deux attaques, et jetez-vous avec toutes vos forces réunies sur l'une des colonnes de l'ennemi. Le terrain ne lui permettra pas d'user de sa supériorité en artillerie et en cavalerie; il ne pourra vous attaquer qu'avec de l'infanterie; la vôtre est infiniment supérieure à la sienne, et, favorisée par la nature des lieux, elle pourra suppléer au nombre. Dans ce pays accidenté,

si vous manœuvrez bien, vous pouvez avec 30 mille hommes en battre 60 mille; et pour porter 60 mille fantassins en Ligurie, il faut que M. de Mélas en possède 90 mille, ce qui suppose une armée totale de 120 mille hommes au moins. M. de Mélas n'a ni votre activité ni vos talents; vous n'avez aucune raison de le craindre. S'il paraît vers Nice, vous étant à Gênes, laissez-le marcher, ne vous ébranlez pas: il n'osera pas cheminer bien loin quand vous resterez en Ligurie, prêt à vous jeter ou sur ses derrières, ou sur les troupes laissées en Piémont.—

Diverses causes empêchèrent Masséna de suivre ces sages conseils. D'abord il fut surpris par la brusque irruption des Autrichiens, avant qu'il eût pu rectifier l'emplacement de ses troupes, et arrêter ses dispositions définitives; secondement il n'avait pas assez d'approvisionnements dans la ville de Gênes, pour y concentrer toute son armée. Craignant d'y dévorer les vivres dont la place avait grand besoin en cas de siége, il voulait se servir des ressources de Nice, qui étaient beaucoup plus abondantes. Enfin, nous devons le dire, Masséna ne comprenait pas assez toute la profondeur des instructions de son chef, pour passer par-dessus les inconvénients, d'ailleurs très-réels, d'une concentation générale sur Gênes. Masséna était peut-être le premier des généraux contemporains sur le champ de bataille; il était, sous le rapport du caractère, l'égal des plus fermes généraux de tous les temps; mais, quoiqu'il eût beaucoup d'esprit naturel, l'étendue des vues n'égalait pas chez lui la promptitude du coup d'œil et l'énergie de l'âme.

Ainsi, faute de temps, faute de vivres, faute aussi d'en sentir assez l'importance, il ne se concentra pas assez tôt sur Gênes, et fut surpris par les Autrichiens. Ceux-ci entrèrent en action le 5 avril (15 germinal), c'est-à-dire bien avant l'époque qu'on aurait cru pouvoir assigner à la reprise des hostilités. Le baron de Mélas s'avança avec 70 ou 75 mille hommes environ, pour forcer la chaîne de l'Apennin. Ses lieutenants Ott et Hohenzollern furent dirigés avec 25 mille hommes sur Gênes. Le général Ott, avec 15 mille, remontant la Trebbia, se présenta par les cols de Scoffera et de Monte-Creto, qui débouchent sur la droite de Gênes; le général Hohenzollern, avec 10 mille hommes, menaça la Bocchetta, qui débouche sur la gauche de cette place. Le baron de Mélas, avec 50 mille hommes, remonta

la Bormida, et attaqua simultanément toutes les positions de la route que nous avons appelée route du milieu, laquelle, par Cadibona, aboutit à Savone. Son intention, comme l'avait prévu le Premier Consul, était de forcer notre centre, et de séparer le général Suchet du général Soult, qui se donnaient la main vers ce point. Une lutte violente s'engagea donc, depuis les sources du Tanaro et de la Bormida, jusqu'aux sommets escarpés qui dominent Gênes. Les généraux Elsnitz et Mélas soutinrent des combats acharnés contre le général Suchet, à Rocca-Barbena, à Sette-Pani, à Melogno, à Saint-Jacques; contre le général Soult, à Montelegino, à Stella, à Cadibona, à Savone. Les soldats de la République, profitant de ce pays montagneux, se couvrant de tous les accidents du terrain, se défendirent avec une bravoure incomparable, firent perdre à l'ennemi trois fois plus de monde qu'ils n'en perdirent eux-mêmes, car leur feu plongeait sur des masses épaisses et profondes; mais obligés de combattre sans cesse contre des troupes toujours renouvelées, ils se virent forcés de céder le terrain, vaincus par l'épuisement et la fatigue plus que par les Autrichiens. Les généraux Suchet et Soult furent contraints de se séparer, et de se retirer, l'un sur Borghetto, l'autre sur Savone. La ligne française se trouva donc coupée, comme il était facile de le prévoir; moitié de l'armée de Ligurie fut jetée sur Nice, moitié fut condamnée à s'enfermer dans Gênes.

Du côté de Gênes même les succès avaient été balancés. L'attaque de la Bocchetta, tentée par le comte d'Hohenzollern avec trop peu de forces pour vaincre les Français, c'est-à-dire avec 10 mille hommes à peu près contre 5 mille, fut repoussée par la division Gazan. Mais à la droite de Gênes, c'est-à-dire vers les positions du Monte-Creto et de Scoffera, qui donnent accès dans la vallée du Bisagno, le général Ott, vainqueur de la division Miollis, qui n'avait pas 4 mille hommes à opposer à 15 mille, descendit sur les revers de l'Apennin, et, enveloppant tous les forts qui couvrent la ville, montra les couleurs autrichiennes aux Génois épouvantés. L'escadre anglaise, se déployant au même instant, leur fit voir le pavillon britannique. Si les habitants de la ville étaient patriotes et partisans des Français, les paysans des vallées voisines, attachés au parti aristocratique, comme les Calabrais, dans le royaume de Na-

ples, l'étaient à la reine Caroline, comme les Vendéens, en France, l'étaient aux Bourbons, se soulevèrent à la vue des soldats de la coalition. Ils sonnaient le tocsin dans tous les villages. Un certain baron d'Aspres, attaché au service impérial, et jouissant de quelque influence dans la contrée, les excitait à la révolte. Le 6 avril au soir, les malheureux bourgeois de Gênes, voyant sur les montagnes environnantes les feux des Autrichiens, sur la mer le pavillon déployé des Anglais, en étaient à craindre que l'oligarchie, déjà folle de joie, ne rétablît, sous peu de jours, son empire abhorré.

Mais l'intrépide Masséna était au milieu d'eux. Bien que séparé du général Suchet par l'attaque dirigée sur son centre, il comptait encore 15 à 18 mille hommes; et appuyé sur une telle garnison, il pouvait défier quelque ennemi que ce fût, d'enfoncer sous ses yeux les portes de Gênes.

Pour faire comprendre les opérations que le général français exécuta pendant ce siége mémorable, il faut décrire le théâtre sur lequel il était placé. Gênes est située au fond même du beau golfe qui porte son nom, au pied d'un contrefort de l'Apennin. Ce contrefort, en s'avançant du nord au sud, au milieu des eaux, se partage, avant d'y plonger, en deux arêtes, l'une dirigée au levant, l'autre au couchant, et forme ainsi un triangle incliné, dont le sommet est lié à l'Apennin, dont la base s'appuie à la mer. C'est vers la base de ce triangle, et, bien entendu, avec l'irrégularité ordinaire à la nature, que Gênes se déploie en rues alongées, bordées de palais magnifiques. La nature et l'art avaient beaucoup fait pour sa défense. Du côté de la mer deux môles, se dirigeant l'un vers l'autre presque jusqu'à se croiser, formaient le port, et le défendaient contre les escadres ennemies. Du côté de la terre, une première enceinte bastionnée enveloppait, en la serrant de près, la partie bâtie et peuplée de la ville. Une seconde enceinte plus vaste, et bastionnée comme la précédente, était tracée sur ces hauteurs, qui décrivent, ainsi que nous venons de le dire, une figure triangulaire autour de Gênes. Deux forts, disposés en étage l'un au-dessus de l'autre, les forts de l'Éperon et du Diamant, étaient placés au sommet de cette figure triangulaire, et couvraient de leur feu dominateur tout l'ensemble de la fortification.

Mais ce n'était pas tout ce qu'on avait fait pour tenir l'ennemi à une grande distance. Si on tourne le dos à la mer, et si on regarde Gênes, on a le levant à droite, le couchant à gauche. Deux petites rivières, celle du Bisagno au levant ou à droite, celle de la Polcevera au couchant ou à gauche, baignent les deux côtés de l'enceinte extérieure. Le Bisagno descend de ces hauteurs mêmes du Monte-Creto et de Scoffera, qu'il faut franchir quand on vient du revers de l'Apennin en remontant la Trebbia. Le côté de la vallée du Bisagno, qui est opposé à la ville, s'appelle le Monte-Ratti, et présente diverses positions, du sommet desquelles on aurait pu causer de grands dommages à Gênes, si elles n'avaient été occupées. Aussi avait-on eu grand soin de les couronner par trois forts, ceux de Quezzi, de Richelieu, de Sainte-Tècle. La vallée de la Polcevera, au contraire, qui est placée à gauche de Gênes, et descend des hauteurs de la Bocchetta, n'offre aucune position dominante que l'art eût à occuper pour protéger la ville. Mais un long faubourg, placé au bord de la mer, celui de Saint-Pierre-d'Arena, composait un amas de maisons, utile et facile à défendre.

Ainsi la fortification de Gênes présentait un triangle, incliné de 15 degrés à l'horizon, ayant neuf mille toises de développement, se rattachant par son sommet à l'Apennin, baigné à sa base par la mer, et bordé sur ses deux côtés par le Bisagno au levant, par la Polcevera au couchant. Le fort de l'Éperon, et au-dessus de l'Éperon celui du Diamant, couvraient son sommet. Les forts de Richelieu, de Sainte-Tècle, de Quezzi, empêchaient que, des flancs du Monte-Ratti, des feux destructeurs ne fussent dirigés sur la cité aux palais de marbre.

Telle était Gênes alors; telles étaient ses défenses, que l'art, le temps, les contributions imposées à la France, ont beaucoup perfectionnées depuis.

Masséna pouvait réunir encore 18 mille hommes. Si, avec une pareille garnison, dans une si forte place, il avait eu des vivres en suffisante quantité, il eût été invincible. On va voir ce que le caractère peut faire à la guerre, pour réparer une faute de combinaison ou de prévoyance.

Masséna, résolu à opposer à l'ennemi une résistance éner-

gique, voulut sur-le-champ faire deux choses fort importantes: la première consistait à rejeter au delà de l'Apennin les Autrichiens, qui serraient Gênes de trop près; la seconde consistait à se relier au général Suchet, par un mouvement combiné avec ce général, le long de la route de la Corniche.

Pour exécuter son premier dessein, il fallait qu'il ramenât les Autrichiens le long du Bisagno d'un côté, de la Polcevera de l'autre, et qu'il les renvoyât, par le Monte-Creto, par la Bocchetta, sur le revers des monts d'où ils étaient venus. Sans perdre un jour, le lendemain même de leur première apparition, c'est-à-dire le 7 avril (17 germinal), il sortit de Gênes par le côté du levant, et traversa la vallée du Bisagno, suivi de la brave division Miollis, celle qui avait été obligée l'avant-veille de se retirer devant les forces trop supérieures du général Ott. Il la renforça d'une partie de la réserve, et se mettant à sa tête marcha sur deux colonnes: celle de droite, sous le général d'Arnaud, longeait la mer et se dirigeait vers Quinto; celle de gauche, sous Miollis, se dirigeait sur les escarpements du Monte-Ratti. Une troisième colonne, sous le général Petitot, suivait, en la remontant, le fond de la vallée du Bisagno, qui circule au pied du Monte-Ratti. La précision de mouvement de ces trois colonnes fut telle, que leur feu se fit entendre au même instant sur tous les points à la fois. Le général d'Arnaud par un revers, le général Miollis par l'autre, abordèrent les hauteurs du Monte-Ratti, avec la plus grande vigueur. La présence de Masséna lui-même, le désir de se venger de la surprise de la veille, animaient les soldats. Les Autrichiens furent culbutés dans les torrents, et perdirent toutes leurs positions. Le général d'Arnaud passa outre, et, en suivant la crête des hauteurs, se porta au sommet même de l'Apennin, au col de Scoffera. Masséna, suivi de quelques compagnies de réserve, descendit dans la vallée du Bisagno pour joindre la colonne Petitot. Cette dernière colonne, ainsi renforcée, repoussa partout l'ennemi, et, remontant la rivière, vint seconder le mouvement du général d'Arnaud sur Scoffera. Précipités dans ces vallées tortueuses, les Autrichiens laissèrent à Masséna 1,500 prisonniers, et à leur tête ce baron d'Aspres, l'instigateur de la révolte des paysans de la Fonte-Bona.

Quand, le soir du même jour, Masséna rentra dans Gênes

après avoir délivré les Génois de la vue des ennemis, et amenant prisonnier l'officier dont on annonçait la prochaine arrivée triomphale, la joie de la population patriote, qui était la plus nombreuse, fut extrême. On le reçut avec des acclamations. Les habitants avaient préparé des brancards pour porter les blessés, du vin et des bouillons pour les nourrir. Partout on se disputait l'honneur de les recevoir.

Après cet acte de vigueur du côté du levant, le plus important à dégager, parce que de ce côté seulement les Autrichiens serraient la ville de près, Masséna voulut profiter du répit que lui assurait le dernier avantage obtenu, pour faire un effort au couchant, c'est-à-dire vers Savone, et rétablir par ce moyen ses communications avec le général Suchet. Afin de garantir Gênes de toute attaque, pendant son absence, il divisa les troupes qui lui restaient en deux corps: l'un de droite, sous le général Miollis, l'autre de gauche, sous le général Soult. Le corps du général Miollis était destiné à garder Gênes avec deux divisions. La division d'Arnaud devait défendre le côté du levant, faisant face au Bisagno; la division Spital, celui du couchant, faisant face à la Polcevera. Le corps de gauche, sous le général Soult, était chargé de tenir la campagne avec les deux divisions Gardanne et Gazan. C'est avec cette force, d'environ 10 mille hommes, que Masséna projeta de se rapprocher de Savone, en ordonnant à Suchet, par un avis secret, de tenter un mouvement simultané sur le même point. La division Gardanne fut dirigée le long de la mer, et la division Gazan sur les crêtes de l'Apennin, dans l'intention d'amener l'ennemi, par la vue de deux colonnes séparées, à se diviser lui-même. Manœuvrant ensuite avec rapidité sur ce terrain, dont il avait une grande connaissance, Masséna voulait, selon les circonstances, réunir ses deux divisions en une seule, de manière à écraser, ou sur les hauteurs de l'Apennin ou le long de la mer, le corps ennemi qui serait le plus exposé à ses coups. Il commandait en personne la division Gardanne. Il avait confié au général Soult la division Gazan. Son projet était de suivre le littoral par Voltri, Varaggio, Savone; son lieutenant, le général Soult, avait ordre de s'élever, par Acqua-Bianca et San-Pietro-dell'Alba, sur Sassello.

Le 9 avril au matin, nos troupes commencèrent leur mou-

vement. Le baron de Mélas, après avoir coupé en deux l'armée française, voulait renfermer Masséna dans Gênes, et resserrer en même temps sa propre ligne, qui était trop étendue; car elle embrassait, depuis la vallée du Tanaro jusqu'à celle de la Trebbia, un espace de quinze lieues au moins. Les deux armées se rencontrèrent dans leur mouvement, et il en résulta sur ce terrain si accidenté la lutte à la fois la plus vive et la plus confuse. Tandis que Masséna marchait sur deux colonnes, le baron de Mélas marchait sur trois, et le comte de Hohenzollern, en formant une quatrième, essayait une nouvelle attaque sur la Bocchetta. 10 mille Français allaient rencontrer plus de 40 mille ennemis.

Le général Soult, filant par Voltri, aperçut sur sa droite les Autrichiens, qui avaient dépassé la Bocchetta, et couronnaient les hauteurs environnantes. Arrivés à un lieu nommé Acqua-Santa, ils pouvaient menacer les derrières des colonnes françaises, et leur interdire le retour sur Gênes. Le général Soult crut prudent de les repousser; il leur livra, en conséquence, un combat brillant, dans lequel le colonel Mouton, depuis maréchal et comte Lobau, commandant la 3e demi-brigade, se conduisit avec la plus grande valeur. Le général Soult prit du canon, fit des prisonniers, et parvint, à travers une nuée d'ennemis, à gagner la route montagneuse de Sassello. Cependant, le temps employé à ce combat, qui, du reste, n'empêcha point les progrès ultérieurs des Autrichiens sur les derrières de nos colonnes, fut cause que le général Soult ne put arriver à Sassello, de l'autre côté de l'Apennin, au moment où le général Masséna l'y attendait. Celui-ci avait marché le long de la mer, et le lendemain, 10 avril, il était aux environs de Varaggio, formé sur deux colonnes, et cherchant à entrer en communication par les hauteurs avec le corps du général Soult, qu'il supposait à Sassello. L'ennemi, dont les forces étaient décuples des nôtres, essaya d'envelopper les deux petites colonnes de Masséna, et notamment celle de gauche qu'il commandait en personne. Masséna, comptant sur sa colonne de droite et sur le mouvement du général Soult vers Sassello, résista long-temps avec 1,200 hommes à un corps de 8 à 10 mille, et déploya en cette occasion une fermeté extraordinaire. Obligé de battre en retraite, et ayant perdu de vue sa colonne de droite,

qui était restée en arrière par suite d'une distribution tardive de vivres, il se jeta pour la chercher à travers des précipices affreux et des bandes de paysans révoltés. Ayant réussi à la rejoindre, il la ramena vers le reste de la division Gardanne, qui n'avait cessé de suivre la mer par Varaggio et Cogoletto. La difficulté de concerter ses mouvements au milieu de cette foule d'ennemis, et dans un pays aussi accidenté, ayant empêché la rencontre en temps utile du corps du général Soult avec le corps du général Masséna, celui-ci résolut de rallier ses troupes, de gravir par sa droite la crête de l'Apennin, de se réunir à son lieutenant, et de tomber ainsi sur les corps autrichiens dispersés dans ces vallées. Mais nos troupes harassées s'étaient répandues sur les routes, et ne pouvaient pas être ralliées à temps. Masséna prit alors le parti d'envoyer au général Soult tout ce qui était en état de marcher, pour lui servir de renfort; et avec le reste, qui était composé de blessés et de soldats épuisés, il regagna, toujours en suivant le bord de la mer, les approches de Gênes, afin de couvrir la retraite du corps d'armée, et d'en assurer la rentrée dans la place. Réduit à une poignée d'hommes, il eut à soutenir plusieurs fois les combats les plus disproportionnés; et dans une de ces rencontres, un bataillon français surpris, ayant cédé devant une charge des hussards de Seckler, il chargea lui-même ces hussards avec 30 cavaliers, et les ramena. Il vint enfin se placer à Voltri pour y attendre le retour du général Soult. Celui-ci, jeté dans les montagnes, au milieu de détachemens ennemis cinq ou six fois supérieurs en nombre, y courut de grands dangers, et, après les efforts les plus glorieux, aurait fini par succomber, sans le secours que Masséna lui avait envoyé si à propos. Renforcé à temps, il put regagner la route de Gênes, après avoir soutenu avec avantage la lutte la plus difficile et la plus inégale. Il rejoignit enfin son général en chef, et tous deux rentrèrent dans Gênes, en se faisant jour, et en ramenant devant eux 4 mille prisonniers. Le général Suchet avait essayé de son côté de rejoindre son général en chef; mais il n'avait pu percer la masse énorme de l'armée autrichienne.

Les Génois furent transportés d'admiration à la vue du général français, rentrant pour la seconde fois dans leur ville, précédé par des colonnes de prisonniers. Son ascendant était

devenu tout-puissant. L'armée et la population lui obéissaient avec la plus parfaite soumission.

Masséna devait, dès ce moment, se considérer comme définitivement renfermé dans Gênes. Mais il n'entendait pas s'y laisser serrer de trop près. Son projet était de tenir l'ennemi toujours éloigné des murs, de l'épuiser dans des combats continuels, de l'occuper tellement qu'il ne pût ni forcer le Var, ni retourner en Lombardie, ni s'opposer à la marche projetée du Premier Consul à travers les Alpes.

A peine rentré, le 18 avril (28 germinal), il s'occupa de la police intérieure, et de l'approvisionnement de la place. Craignant les trahisons que pouvaient pratiquer les nobles génois, il prit ses précautions contre toute surprise de leur part. La garde nationale, composée des patriotes liguriens, soutenue par une force française, qui campait sur la principale place de la ville, ayant la mèche de ses canons allumée, la garde nationale devait se réunir dès que la générale serait battue. A ce signal, les habitants qui n'en faisaient point partie, avaient ordre de se retirer dans leurs maisons. La troupe armée était seule autorisée à circuler dans les rues. En temps ordinaire, les habitants devaient être rentrés dans leurs demeures à dix heures du soir, et ne pouvaient jamais se permettre aucun rassemblement.

Masséna avait fait recueillir les blés existants dans Gênes, offrant de les payer, et les payant en effet, quand on les apportait de bonne volonté; s'en emparant, au moyen de visites domiciliaires, quand on refusait de les livrer. Après s'être saisi de tous les grains, il avait mis l'armée et le peuple à la ration, et s'était ainsi procuré de quoi soutenir ses soldats et les habitants pauvres, pendant les quinze premiers jours du siége. Ces quinze jours étaient déjà presque écoulés; mais il restait encore des vivres, que l'or des riches faisait sortir à grand prix de certains dépôts cachés, et pour leur seul usage. Sur l'ordre de Masséna, de nouvelles recherches furent faites, et on trouva, en menus grains de toute espèce, seigle, avoine et autres, de quoi nourrir le peuple et l'armée avec de mauvais pain, pendant quinze autres jours. On se flattait de quelque heureux coup de vent, qui, éloignant les Anglais, amènerait des chargements de vivres. On comptait pour cela

sur les corsaires corses et liguriens, auxquels avaient été délivrées des lettres de marque, pour courir sur les bâtiments chargés de grain. Enfin Masséna était résolu à recourir aux dernières extrémités, et il était décidé, plutôt que de se rendre, à nourrir ses troupes avec le cacao, dont les magasins de Gênes étaient abondamment pourvus. Muni de quelque argent envoyé par le Premier Consul, il en faisait la ressource des cas extrêmes, et s'en servait aussi pour consoler de temps à autre ses infortunés soldats de leurs cruelles souffrances. Déjà, dans cette suite de rencontres, plusieurs mille hommes avaient été mis hors de combat, et un bon nombre étaient aux hôpitaux. Il restait, dans les forts, sur les deux enceintes de la place, et en réserve, une force active de 12 mille combattants environ.

Au milieu de ces horribles conjonctures, Masséna, montrant tous les jours un front calme et serein, finissait par inspirer aux autres le courage dont il était animé. Son aide-de-camp Franceschi se jeta dans une nacelle pour aller rejoindre la côte de Nice, et se rendre auprès du Premier Consul, afin de lui faire connaître les douleurs, les exploits et les dangers pressants de l'armée de Ligurie.

Le 30 avril au matin (10 floréal), une canonnade générale, retentissant sur tous les points à la fois, au levant, du côté du Bisagno, au couchant, du côté de la Polcevera, enfin le long de la mer elle-même, par la présence d'une division de chaloupes canonnières, annonça un grand projet de l'ennemi. En effet, les Autrichiens déployèrent dans la journée de grandes forces. Le comte de Hohenzollern attaqua le plateau des Deux-Frères, sur lequel était établi le fort du Diamant. Après de vifs efforts, il réussit à enlever ce plateau, et somma le fort du Diamant. Le brave officier qui le commandait répondit à la sommation, en déclarant qu'il ne rendrait le poste confié à son honneur qu'après avoir succombé sous une attaque de vive force. Ce fort avait la plus grande importance, puisqu'il dominait celui de l'Éperon, et, par suite, toute l'enceinte. Le camp autrichien de la Coronata, situé sur les rives de la Polcevera, vers le front du couchant, ouvrit un feu violent sur le faubourg de Saint-Pierre-d'Arena, et plusieurs attaques furent tentées en même temps pour resserrer le terrain que

nous occupions en cet endroit. Du côté opposé, c'est-à-dire vers le Bisagno, l'ennemi enveloppa le fort de Richelieu, et enleva malheureusement le fort de Quezzi, qui n'était pas entièrement terminé quand le siége avait commencé. Enfin il s'empara du village de Saint-Martin-d'Albaro, placé sous le fort de Sainte-Tècle, et il était près d'occuper une position redoutable, celle de la Madonna-del-Monte, de laquelle on pouvait foudroyer la ville de Gênes. Déjà les soldats du général d'Arnaud avaient abandonné les dernières maisons du village de Saint-Martin-d'Albaro; ils ne gardaient presque plus leurs rangs; beaucoup d'entre eux étaient dispersés en tirailleurs. Masséna, accouru sur les lieux, les rallia lui-même, rétablit le combat, et arrêta l'ennemi.

La moitié du jour était déjà écoulée : il était temps de réparer le mal. Masséna rentra à l'instant dans Gênes, et fit les dispositions convenables. Il confia au général Soult la 73e et la 106e demi-brigades, et lui ordonna de reprendre le plateau des Deux-Frères. Mais voulant auparavant reconquérir le fort de Quezzi, et faire évacuer Saint-Martin-d'Albaro, il dirigea lui-même sur ce point la division Miollis, après l'avoir renforcée de bataillons empruntés à la 2e et à la 3e de ligne.

La division d'Arnaud, ramenée en avant, tourna Saint-Martin-d'Albaro, rejeta l'ennemi, qui l'avait occupé, dans le ravin de la Sturla, lui fit des prisonniers, et couvrit ainsi la droite des colonnes françaises, qui s'avançaient sur le fort de Quezzi. Pendant que le brave colonel Mouton, à la tête de deux bataillons de la 3e, attaquait de front ce fort de Quezzi, l'adjudant-général Hector était chargé de tourner le Monte-Ratti, par les hauteurs du fort de Richelieu. Malgré des efforts inouïs, le brave colonel Mouton fut repoussé; mais il ne céda le terrain qu'après avoir été percé d'une balle qui lui traversa la poitrine, et le laissa presque mort sur le champ de bataille. Masséna, qui n'avait plus que deux bataillons, en poussa un sur le flanc droit de la position occupée par l'ennemi, et dirigea la moitié de l'autre sur le flanc gauche de cette même position. Un combat violent s'engagea autour de ce fort de Quezzi. Trop rapprochés les uns des autres pour faire feu, les combattants luttaient à coups de pierres et à coups de crosse de fusil. Nos soldats étaient prêts à céder sous le nombre. Masséna prit alors le

demi-bataillon qui lui restait, s'élança à sa tête, et décida la victoire. Le fort de Quezzi fut reconquis. Les Autrichiens, rejetés de position en position, laissèrent en grand nombre des morts, des blessés et des prisonniers. En cet instant Masséna, qui avait différé l'attaque sur le plateau des Deux-Frères, profita de l'effet produit par ces avantages, et fit porter au général Soult l'ordre de l'enlever. Le général de brigade Spital eut la mission d'attaquer ce plateau, qui fut long-temps disputé. Enfin nos soldats le reprirent, et ainsi, après une journée entière de combat, ils eurent recouvré tout à la fois le plateau des Deux-Frères, qui commandait le point extrême de la place, le fort de Quezzi, les postes de Saint-Martin-d'Albaro et de la Madonna-del-Monte, toutes les positions décisives enfin, sans lesquelles le siége de Gênes était impossible pour les Autrichiens. Masséna rentra le soir dans Gênes, portant les échelles que l'ennemi avait préparées pour escalader les murs. Les Autrichiens avaient perdu dans cette journée, 1,600 prisonniers, 2,400 morts ou blessés, environ 4 mille hommes. En comptant ces derniers, Masséna leur avait pris ou tué 12 ou 13 mille hommes, depuis l'ouverture des hostilités; et, ce qui était plus grave encore, il avait épuisé le moral de leur armée, par les efforts inouïs qu'il les avait obligés à faire.

On se hâta de réparer le fort de Quezzi. Cet ouvrage, qui ne semblait pas exécutable en un mois, fut achevé en trois jours, au moyen de cinq à six cents tonneaux de terre, qui furent transportés par les soldats, et servirent à élever des retranchements. Le 5 mai (15 floréal), un petit bâtiment chargé de grains apporta des vivres pour cinq jours. Ce fut un supplément précieux pour la masse fort réduite des approvisionnements. Mais il devenait urgent de secourir la place, sans quoi elle ne pouvait tenir long-temps. Le pain allait bientôt manquer.

Le général Suchet, de son côté, se voyant débordé par les crêtes de l'Apennin, avait été obligé de quitter la position de Borghetto, d'abandonner même la Roya, qui n'était plus tenable, l'ennemi marchant en pleine liberté par le col de Tende, et menaçant Nice et le Var. Nice fut même occupée par le baron de Mélas, qui entra triomphalement dans cette ville, joyeux de fouler un sol que la République avait déclaré territoire fran-

çais. Mais le général Suchet se rallia derrière le Var, dans une position depuis long-temps étudiée par nos officiers du génie. Le pont de Saint-Laurent, sur le Var, couvert par une tête de pont, présentait un défilé de 400 toises à traverser, et pouvait passer pour un obstacle insurmontable. Toute la rive droite, gardée par les Français, était couverte de batteries depuis l'embouchure du fleuve jusqu'aux montagnes. Les forts de Montalban, de Vintimille, situés en avant du Var, avaient été occupés par des garnisons françaises, au moment de l'évacuation de Nice. Celui de Montalban, placé sur les derrières des Autrichiens, à une hauteur qui le rendait visible du camp des Français, était surmonté d'un télégraphe, au moyen duquel le général Suchet recevait avis de tous les mouvements de l'ennemi. On lui avait amené des départements environnants ce qu'il y avait de disponible en troupes de toutes armes, et il comptait encore 14 mille soldats, lesquels, abrités par de bons retranchements, étaient dans une position difficile à forcer.

En recevant ces nouvelles de la Ligurie, le Premier Consul adressa de vives instances à Moreau, pour le décider à commencer les hostilités. Il y avait un mois que tout était convenu entre eux, et qu'aucune difficulté, imputable au gouvernement, n'arrêtait plus l'armée du Rhin. Mais Moreau, de sa nature un peu lent, ne voulant se compromettre sur le territoire ennemi qu'avec toute certitude de succès, différait à tort le commencement des opérations. Tout retard apporté, en effet, à son entrée en campagne, était un retard apporté à l'entrée en campagne de l'armée de réserve, et une cruelle prolongation des extrémités que Masséna endurait avec ses braves soldats. — Hâtez-vous, écrivait-on de Paris à Moreau, hâtez-vous, pas vos succès, d'avancer le moment où Masséna pourra être dégagé. Ce général manque de vivres; depuis quinze jours il soutient, avec des soldats exténués, une lutte désespérée. On s'adresse à votre patriotisme, à votre propre intérêt, car si Masséna finissait par capituler, il faudrait vous enlever une partie de vos forces pour courir sur le Rhône, au secours des départements méridionaux. — Enfin on lui donna l'ordre formel, par le télégraphe, de passer le Rhin.

Les raisons qui empêchaient Moreau d'entrer en action auraient été bonnes dans une circonstance moins urgente. L'Al-

sace était épuisée; la Suisse surtout, foulée depuis deux ans par les armées de toute l'Europe, se trouvait entièrement dénuée de ressources. On y était réduit à transporter des troupes d'enfants, des cantons pauvres dans les cantons riches, faute de pouvoir les nourrir. Les familles ruinées les confiaient ainsi à la bienfaisance des familles qui possédaient encore quelques moyens de subsistance. On ne pouvait rien demander à un tel pays, que d'ailleurs il ne fallait point exaspérer, car il était le point d'appui de nos deux principales armées. Moreau, comme nous l'avons dit, vivait sur les approvisionnements de siége de nos places du Rhin. Néanmoins ce n'était pas là le véritable motif de ses retards; c'eût été un motif, au contraire, d'aller au plus tôt se nourrir en pays ennemi; mais son artillerie et sa cavalerie étaient privées de chevaux. Il n'avait point d'effets de campement, point d'outils; c'est tout au plus s'il avait de quoi jeter un pont. Cependant, vu l'urgence des circonstances, il consentit à se passer de tout ce qui lui manquait encore, sauf à se le procurer en route. Son armée était si bien composée, qu'elle pouvait suppléer à ce qu'elle n'avait pas, s'en passer, ou le conquérir. A la fin d'avril (premiers jours de floréal), Moreau se décida donc à commencer cette campagne, la plus belle de sa vie, l'une des plus mémorables de nos annales.

Il disposait, comme on l'a vu, d'à peu près 130 mille hommes, plutôt plus que moins. 30 mille hommes environ occupaient le places de Strasbourg, Landau, Mayence, les têtes de pont de Bâle, Brisach, Kehl, Cassel. Sur ces 30 mille, six ou sept mille, sous le général Moncey, gardaient les vallées du Saint-Gothard et du Simplon, pour les fermer aux Autrichiens, en cas qu'ils voulussent y pénétrer. Il restait 100 mille hommes à l'armée active, prêts à entrer en campagne. L'infanterie surtout était superbe; elle comptait 82 mille hommes; l'artillerie 5 mille, servant 116 bouches à feu; la cavalerie, 13 mille. Comme on le voit, les deux armes de l'artillerie et de la cavalerie se trouvaient fort au-dessous des proportions ordinaires; mais elles étaient parfaitement composées, et la qualité de l'infanterie permettait d'ailleurs de se passer de toutes les armes auxiliaires.

Moreau divisa son armée en quatre corps: Lecourbe commandait la droite, forte de 25 mille hommes, et stationnée de-

puis le lac de Constance jusqu'à Schaffouse. Un second corps, qualifié du titre de réserve, s'élevant à 30 mille hommes à peu près, et placé directement sous les ordres de Moreau, occupait le territoire de Bâle. Un troisième, de 25 mille hommes, formant le centre sous les ordres de Saint-Cyr, était répandu autour du Vieux et du Nouveau Brisach. Enfin le général Sainte-Suzanne, à la tête de 20 mille hommes environ, après être remonté de Mayence jusqu'à Strasbourg, occupait Strasbourg et Kehl, et formait la gauche de l'armée.

Moreau avait depuis long-temps adopté cette division en corps séparés, complets en infanterie, artillerie et cavalerie, pouvant se suffire à eux-mêmes partout où ils se trouvaient, mais ayant l'inconvénient, comme l'expérience le démontra bientôt, de s'isoler volontiers, et d'agir pour leur propre compte, surtout quand le général en chef n'exerçait pas son autorité avec assez de vigueur pour les rattacher sans cesse à une action commune. Cet inconvénient s'aggrava encore, par une disposition particulière que Moreau adopta dans cette campagne: ce fut de s'attribuer le commandement direct de l'un de ces corps d'armée, sous le nom de réserve. Saint-Cyr, qui avait long-temps servi avec Moreau, et qui jouissait auprès de lui d'un assez grand crédit, s'opposa fortement à cette combinaison, [1] à laquelle il reprochait d'absorber le général en chef, de le faire descendre à un rôle qui n'était pas le sien, et surtout de nuire aux autres parties de l'armée, rarement aussi bien traitées que les troupes placées directement sous l'état-major général. Mais ces critiques, dont la justesse fut plus d'une fois vérifiée dans cette campagne, ne prévalurent point. Moreau persista dans sa résolution, par complaisance pour des intérêts de coterie. Ayant déjà confié la direction de son état-major au général Dessoles, et voulant néanmoins faire une place au général Lahorie, l'un des amis dangereux qui contribuèrent à le perdre plus tard, il lui donna le commandement en second de la réserve. Cette circonstance fit naître entre Moreau et Saint-Cyr une froideur qui se changea bientôt en brouille ouverte.

M. de Kray, opposé à Moreau, avait, comme nous l'avons dit, 150 mille hommes, dont 40 mille dans les places du Rhin et du Danube, et 110 mille à l'armée active. L'infanterie mê-

[1] Voir à cet égard les Mémoires du maréchal Saint-Cyr, campagne de 1800.

lée de Bavarois, de Wurtemburgeois, de Mayençais, était médiocre. La cavalerie était superbe; elle comptait 26 mille chevaux. L'artillerie nombreuse et bien servie comptait 300 bouches à feu. La droite des Autrichiens observait le cours du Rhin, sous les ordres de M. de Sztarray, entre Mayence et Rastadt, se liant à des levées de paysans mayençais, commandées par le baron d'Albini. Le général de Kienmayer couvrait le débouché de Strasbourg, en avant de la Kinzig. Le major Giulay avec une brigade tenait le Val-d'Enfer, et observait le Vieux-Brisach. Le gros de l'armée autrichienne était campé en arrière des défilés de la Forêt-Noire, à Donau-Eschingen et Villingen, au point de jonction des routes qui du Rhin aboutissent au Danube. Quarante mille hommes étaient réunis sur ce point. M. de Kray avait placé dans les villes forestières une forte avant-garde sous l'archiduc Ferdinand, avec mission d'observer la route de Bâle; il avait laissé une nombreuse arrière-garde sous le prince Joseph de Lorraine à Stokach, pour couvrir ses magasins, établis dans cette ville, garder les routes d'Ulm et de Munich, et se lier au lac de Constance, où l'Anglais William commandait une flottille. Enfin le prince de Reuss, à la tête de 30 mille hommes, tant régiments autrichiens que milices tyroliennes, occupait le Rheinthal, depuis les Grisons jusqu'au lac de Constance. Celui-ci était considéré comme la gauche de l'armée impériale. M. de Kray, au milieu de ce réseau tendu autour de lui, se flattait d'être instruit du moindre mouvement des Français.

Le plan de Moreau exposé ci-dessus, et consistant à déboucher par les trois ponts de Strasbourg, Brisach, Bâle, pour se dérober ensuite, et remonter le Rhin jusqu'à Schaffouse, avait été adopté sans modification. [1] Le 25 avril, Moreau mit ses troupes en mouvement. Il s'était porté de sa personne à Strasbourg, au milieu du corps de Sainte-Suzanne, pour faire croire, par sa présence sur ce point, que son intention était d'agir par la route directe de Strasbourg, à travers la Forêt-Noire. Il avait pris une autre précaution pour mieux cacher

[1] Le maréchal Saint-Cyr dans ses Mémoires paraît dans l'erreur à cet égard. Le Premier Consul avait adopté le plan en entier. Cette circonstance est constatée par une lettre du général Dessoles, contenue au Mémorial de la Guerre, et par la correspondance manuscrite.

ses mouvements, c'était de ne pas faire ses rassemblements à l'avance. Les demi-brigades partaient de leurs cantonnements même, pour se rendre à l'endroit où elles devaient passer le Rhin, et se ralliaient ainsi en route au corps dont elles faisaient partie. Tout étant ainsi calculé, trois imposantes têtes de colonne, agissant simultanément dans un espace de trente lieues, franchirent au même instant les ponts de Strasbourg, de Vieux-Brisach et de Bâle. C'était le 25 avril.

Le général Sainte-Suzanne, qui commandait l'extrême gauche et partait de Strasbourg, balaya tout ce qui se trouvait devant lui. Il rencontra çà et là quelques corps détachés, dont la résistance ne fut pas grande. Cependant, ne voulant pas s'engager dans des combats sérieux, il s'arrêta entre Renchen et Offenbourg, menaçant à la fois les deux vallées de la Renchen et de la Kinzig, mais cherchant surtout à persuader aux Autrichiens que son intention était de gagner le Danube par la Forêt-Noire, en suivant la vallée de la Kinzig. Au même instant, Saint-Cyr déboucha de Vieux-Brisach, et s'avança jusqu'à Fribourg, poussant brusquement les détachements ennemis devant lui, mais observant, comme Sainte-Suzanne, la précaution de ne pas s'engager trop avant. Il trouva quelque difficulté devant Fribourg. Les Autrichiens avaient retranché les hauteurs qui environnent cette ville, et avaient placé derrière les retranchements des troupes de paysans, levés dans les montagnes de la Souabe, sous prétexte de défendre leurs chaumières contre les ravages des Français. Tout cela ne pouvait tenir. Fribourg fut occupé en un clin d'œil. Quelques-uns de ces malheureux paysans furent sabrés, et on ne revit plus les autres du reste de la campagne. Saint-Cyr se plaça de manière à faire supposer qu'il voulait s'engager dans le Val-d'Enfer.

La réserve déboucha ce même jour par le pont de Bâle, sans trouver d'obstacle, et porta une division, celle de Richepanse, vers Schliengen et Kandern, pour tendre la main au corps de Saint-Cyr, qui allait remonter le Rhin sous deux jours.

Pendant toute la journée du 26 avril (6 floréal) Sainte-Suzanne resta en position en avant de Strasbourg, Saint-Cyr en avant de Brisach. La réserve, qui avait débouché de Bâle,

acheva de se déployer, attendant le mouvement des deux corps, destinés à remonter le Rhin jusqu'à sa hauteur. Moreau quitta Strasbourg de sa personne, pour se rendre à son quartier-général, qui était placé au milieu de la réserve.

La journée du 27 fut encore employée à tromper l'ennemi sur la direction de nos colonnes. Les Autrichiens devaient croire à un mouvement décidé par la Kinzig et le Val-d'Enfer. Ces deux défilés sont, en effet, la route la plus directe pour une armée qui du Rhin veut se porter sur le Danube, car ils s'ouvrent à quelque distance l'un de l'autre, courent dans la même direction, et viennent se réunir enfin entre Donau-Eschingen et Hüfingen, pas loin de Schaffouse, point où se trouvait le corps du général Lecourbe. Il était naturel de supposer que les deux fortes colonnes de 20 à 25 mille hommes chacune, qui se présentaient à l'entrée de ces défilés, allaient véritablement s'y engager, pour venir donner la main à Lecourbe. Afin de les mieux garder, M. de Kray détacha de Villingen 12 escadrons et 9 bataillons, et les envoya comme renforts au général Kienmayer. Il fut obligé d'affaiblir Stokach, pour remplacer à Villingen les troupes qu'il en détachait.

Mais dans la nuit du 27, et dans la journée du 28, tandis que M. de Kray donnait dans le piége, la direction des colonnes françaises fut tout à coup changée. Sainte-Suzanne se replia sur Strasbourg, repassa le Rhin avec tout son corps, et remonta par la rive gauche, pour n'avoir pas à faire, sur le sol ennemi, un mouvement de flanc trop alongé. Arrivé à Neuf-Brisach, il passa de nouveau sur la rive droite, et remplaça Saint-Cyr devant Fribourg, comme s'il allait s'engager dans le Val-d'Enfer. Saint-Cyr, de son côté, faisant un à-droite, mais sans quitter la rive allemande, côtoya le Rhin avec son artillerie, sa cavalerie, ses bagages, et tandis que ses gros transports suivaient ainsi le plat pays, une grande partie de son infanterie marcha sur le flanc des montagnes, par Saint-Hubert, Neuhof, Todnau et Saint-Blaise. Moreau, par cette disposition, avait voulu ne pas encombrer les bords du Rhin, éclairer les hauteurs de la Forêt-Noire remplies de détachements autrichiens, et passer, plus près de leur source, les rivières qui de ces hauteurs descendent dans le Rhin, à travers le territoire des villes forestières. Ces rivières sont la

Wiesen, l'Alb, la Wutach. Malheureusement on avait supposé des routes qui n'existaient pas; Saint-Cyr fut obligé de traverser des pays affreux, toujours près de l'ennemi, et sans artillerie. Cependant il ne fut pas trop retardé, ni réduit à l'impossibilité d'arriver à Saint-Blaise, sur l'Alb, au jour convenu.

En même temps Moreau remonta le Rhin avec la réserve, en restant comme Saint-Cyr sur la rive allemande. Richepanse, qui dirigeait l'avant-garde, après avoir vu déboucher l'artillerie et la cavalerie de Saint-Cyr, lesquelles suivaient, comme on vient de le voir, les bords du Rhin, se mit en route pour Saint-Blaise, afin de se lier, dans les montagnes, à l'infanterie du même corps. Les généraux Delmas et Leclerc, qui commandaient les deux autres divisions de la réserve, furent dirigés sur Soeckingen, et puis sur l'Alb, devant le pont d'Albruck. Ce pont était couvert de retranchements. L'adjudant-général Cohorn, marchant à la tête d'un bataillon de la 14e légère, de deux bataillons de la 50e, et du 4e de hussards, s'avança en colonnes sur les retranchements, et les emporta. Il sauta ensuite sur les épaules d'un grenadier, passa l'Alb de la sorte, et ne laissa pas à l'ennemi le temps de détruire le pont. Il prit du canon et fit des prisonniers.

Le 29 avril (9 floréal), le centre sous Saint-Cyr, la réserve sous Moreau, étaient en ligne sur l'Alb, depuis l'abbaye de Saint-Blais, jusqu'à la rencontre de l'Alb avec le Rhin; Sainte-Suzanne arrivait à Neuf-Brisach par la rive gauche; à notre extrême droite Lecourbe rassemblait son corps entre Diesenhofen et Schaffouse, prêt à exécuter son passage, quand Saint-Cyr et Moreau auraient remonté le Rhin jusqu'à sa hauteur. Le 30 avril, Sainte-Suzanne passa le Rhin, et se montra à l'entrée du Val-d'Enfer. Saint-Cyr resta dans les environs de Saint-Blaise, Moreau se porta en avant sur la Wutach. Enfin le 1er mai (11 floréal) l'armée fit le dernier pas, le plus décisif, et le fit heureusement. M. de Kray avait commencé à s'apercevoir de son erreur, et à rappeler à lui les corps trop engagés dans les défilés de la Forêt-Noire. Sainte-Suzanne, destiné à traverser le Val-d'Enfer, lequel débouche sur les positions même que l'armée française devait occuper, quand elle aurait achevé son mouvement, trouva les troupes de Kienmayer en retraite,

et les suivit pas à pas. Saint-Cyr ne cessa de côtoyer les corps de l'archiduc Ferdinand, et le poussa de Bettmaringen à Stühlingen sur la Wutach, où il arriva dans la soirée. Les troupes de Moreau passèrent la Wutach sans essuyer beaucoup de résistance, rétablirent le pont, auquel il manquait à peine quelques madriers, et cherchèrent à se lier par leur droite avec Schaffouse, où se trouvait Lecourbe, et par leur gauche avec Stühlingen, où se trouvait Saint-Cyr. C'est le moment que Lecourbe, établi près de Schaffouse, devait choisir pour traverser le Rhin. Dès le matin du 1er mai, trente-quatre pièces d'artillerie furent placées sur les hauteurs de la rive gauche du fleuve, pour balayer de leur feu les environs du village de Reichlingen. Vingt-cinq bateaux transportèrent sur la rive droite le général Molitor avec deux bataillons, pour protéger l'établissement d'un pont, depuis long-temps préparé dans l'Aar. En une heure et demie ce pont fut jeté. Le général Vandamme y passa avec une grande partie des troupes du corps de Lecourbe, et occupa en un instant les routes qui conduisent à Engen et Stokach, points importants de la ligne ennemie. Il prit la petite ville de Stein et le fort de Hohentwiel, réputé imprenable, et fort bien approvisionné, tant en vivres qu'en artillerie. La brigade Goulu, passant en même temps vers Paradis, rencontra au village de Busingen une assez vive résistance, dont elle eut bientôt triomphé. Enfin la division Lorges entra le soir dans Schaffouse, et fit sa jonction avec les troupes de Moreau.

Ainsi le 1er mai au soir, l'armée entière se trouvait au delà du Rhin. Les trois corps principaux, ceux de Saint-Cyr, Moreau, Lecourbe, formant une masse de 75 à 80 mille hommes, occupaient une ligne qui passait par Bondorf, Stühlingen, Schaffouse, Radolfzell, jusqu'à la pointe du lac de Constance. Ils étaient prêts à marcher sur Engen et Stokach, menaçant à la fois la ligne de retraite et les magasins de l'ennemi. Sainte-Suzanne avec la gauche, forte de 20 mille hommes, suivait les Autrichiens dans le défilé du Val-d'Enfer, attendant pour déboucher sur le haut Danube et pour se réunir au gros de l'armée française, que celle-ci eût débloqué le défilé en se portant en avant.

Ce mouvement s'était donc opéré en six jours, et de la manière la plus heureuse. Moreau, présentant trois têtes de co-

lonnes par les ponts de Strasbourg, Brisach, Bâle, avait attiré l'ennemi sur ces trois débouchés; puis, se dérobant tout à coup, et marchant par sa droite le long du Rhin, deux de ses corps sur la rive allemande, un sur la rive française, il était remonté jusqu'à la hauteur de Schaffouse, où il avait couvert le passage de Lecourbe. On avait fait 1,500 prisonniers, enlevé 6 pièces de campagne avec leurs attelages, 40 pièces de position dans le fort de Hohentwiel, et quelques magasins. Les troupes avaient montré partout un aplomb, une résolution, qu'on ne pouvait attendre que de vieilles bandes, pleines de confiance en elles-même et dans leurs chefs.

Toutes les critiques adressées à ce plan tombent sans doute devant le succès. Il est impossible de voir des mouvements plus compliqués réussir avec plus de bonheur, l'ennemi s'y prêter avec plus de crédulité, les chefs de corps y concourir avec plus de précision. Cependant ce plan du sage Moreau présentait au moins autant de dangers que celui du Premier Consul, repoussé comme trop téméraire; car Saint-Cyr et Moreau avaient prêté le flanc plusieurs jours de suite, dans une marche le long du Rhin, serrés entre les montagnes et le fleuve; Saint-Cyr avait été un instant séparé de son artillerie, et maintenant Sainte-Suzanne marchait seul dans le Val-d'Enfer. Si le maréchal de Kray, soudainement inspiré, s'était jeté sur Saint-Cyr, Moreau ou Sainte-Suzanne, il avait la chance d'écraser un corps détaché, ce qui aurait pu amener un mouvement rétrograde de toute l'armée française. Mais Moreau avait pour lui deux avantages: premièrement, il prenait l'offensive, ce qui déconcerte toujours l'ennemi; secondement, il avait des troupes excellentes, qui étaient capables de réparer tout accident imprévu par leur fermeté, qui réparèrent même, comme on le verra bientôt, plus d'une faute du général en chef par leur vigueur dans les combats.

Le moment approchait où les deux armées, après avoir manœuvré, l'une pour passer le Rhin, l'autre pour empêcher ce passage, allaient enfin se rencontrer au delà du fleuve. Le 2 ma (12 floréal) Moreau se préparait à cette rencontre; mais, ne la supposant pas aussi prochaine qu'elle le fut en effet, il ne prit des mesures de concentration, ni assez promptes ni assez complètes. Il imagina de porter Lecourbe avec ses 25 mille hom-

mes sur Stokach, où se trouvaient à la fois l'arrière-garde des Autrichiens, leurs magasins, leurs communications avec le Vorarlberg et le prince de Reuss. C'était l'exécution rigoureuse du plan convenu avec le Premier Consul; car M. de Kray, coupé de Stokach, était détaché du lac de Constance, et, par suite, des Alpes. Moreau ordonna donc à Lecourbe de partir le 3 mai (13 floréal) au matin pour enlever Stokach au prince de Lorraine-Vaudemont, qui, avec 12 mille hommes, gardait ce point important. Quant à Moreau, il s'achemina lui même, avec toute la réserve, sur Engen, ayant l'œil sur Lecourbe, et prêt à venir à son secours si cela devenait nécessaire. Il enjoignit à Saint-Cyr de se porter en avant, en tenant une position alongée depuis Bettmaringen et Bondorf jusqu'à Engen, de manière à se lier avec lui d'une part, et à donner la main de l'autre à Sainte-Suzanne, lequel devait bientôt sortir du Val-d'Enfer.

Moreau marchait ainsi en bataille, ayant le dos au Rhin, la droite au lac de Constance, la gauche aux débouchés de la Forêt-Noire, présentant un front de quinze lieues, exactement parallèle à la ligne de retraite que devaient parcourir les Autrichiens, s'ils se retiraient de Donau-Eschingen à Stokach, où beaucoup d'intérêts les appelaient. C'était une position bien étendue, surtout si près de l'ennemi, et qui, devant un adversaire actif et résolu, aurait exposé l'armée française à de graves conséquences. Heureusement pour nous, l'armée de M. de Kray était encore moins concentrée que celle de Moreau. M. de Kray, dont la position se prêtait d'abord plus que la nôtre à une concentration rapide, puisqu'il occupait de Constance à Strasbourg la base d'un triangle dont nous occupions les deux côtés, M. de Kray surpris aujourd'hui par notre mouvement, ayant déjà sur son flanc gauche les Français réunis aux trois quarts et tout transportés au delà du fleuve, était dans une situation difficile. Il avait donné aux détachements de l'armée autrichienne, qui se trouvaient près du Rhin, des ordres précipités pour les ramener par la Forêt-Noire sur le Haut-Danube, mais une résolution prompte et bien concertée pouvait seule le tirer de péril. Il faut, pour bien saisir cette situation, jeter les yeux sur le théâtre de ces opérations compliquées.

Cette contrée montagneuse et boisée qu'on appelle la Forêt-Noire, autour de laquelle le Rhin tourne sans la pénétrer,

et de laquelle il s'éloigne pour couler au nord, cette contrée produit, sous la forme d'une simple source, un fleuve fort modeste à sa naissance, quoique destiné à devenir l'un des grands fleuves du monde, c'est le Danube. Elle le verse à l'est, où il se dirige, en inclinant toutefois un peu au nord, projeté dans cette dernière direction par le pied allongé des Alpes, qu'il parcourt jusqu'à Vienne. Il recueille dans son cours toutes les eaux qui descendent de cette longue chaîne de montagnes, ce qui est la cause de sa subite grandeur, après une si médiocre origine.

Les généraux autrichiens qui défendent contre les Français la vallée du Danube, chemin ordinaire de leur patrie, ont deux plans à suivre. Ils peuvent, quand les Français ont réussi à y pénétrer par la Suisse et la Forêt-Noire, ils peuvent, ou longer le pied des Alpes, appuyant leur gauche aux montagnes, leur droite au Danube, et défendant successivement toutes les rivières qui s'y jettent, telles que l'Iller, le Lech, l'Isar, l'Inn; ou bien abandonner les Alpes, se placer à cheval sur le Danube, en descendre le cours, s'arrêtant sur les grandes positions qu'il présente, comme celles d'Ulm, de Ratisbonne, etc., prêts à se couvrir de son lit, devenu successivement plus large, ou à se jeter sur l'adversaire imprudent qui aura fait une fausse manœuvre. Cette dernière marche a été plus ordinairement préférée par eux.

Le maréchal de Kray pouvait adopter l'une ou l'autre, s'appuyer aux Alpes, ou manœuvrer sur le Danube. En s'appuyant aux Alpes, il contrariait, à son insu, le plan du Premier Consul, qui, pour descendre en sûreté de ces hautes montagnes sur les derrières du baron de Mélas, désirait éloigner de la Suisse et du Tyrol l'armée impériale de Souabe; mais il sacrifiait son aile droite engagée fort avant sur les bords du Rhin, sans savoir ce qu'elle deviendrait. En adoptant, au contraire, le parti de manœuvrer sur les deux rives du Danube, il ralliait certainement son aile droite, mais se séparait de son aile gauche commandée par le prince de Reuss, toutefois sans la sacrifier, car elle avait dans le Tyrol un asile et un emploi de ses forces. Il se prêtait, à la vérité, toujours sans le savoir, aux vues du Premier Consul, en s'éloignant des Alpes, mais le mal n'était pas grand, car, même en s'y appuyant, il n'au-

rait probablement pas songé à se jeter en Lombardie au secours du baron de Mélas. Le plan qui présentait donc le moins d'inconvénient, qui s'accordait le mieux avec la marche ordinaire des armées impériales, était de se concentrer sur le Haut-Danube. Mais, pour réussir, ce parti devait être adopté promptement et résolument. Malheureusement pour lui, M. de Kray avait d'immenses magasins à Stokach, près du lac de Constance, avec une forte arrière-garde de 12 mille hommes, sous les ordres du prince de Lorraine-Vaudemont. Il fallait donc qu'il ramenât sur-le-champ son arrière-garde de Stokach sur le Haut-Danube, et qu'il s'y portât lui-même, sacrifiant ses magasins, qu'on ne pouvait avoir, dans aucun cas, le temps d'évacuer. Ce n'est pas ce qu'il fit; et, avec l'intention cependant de manœuvrer plus tard sur le Danube, il porta M. de Nauendorff avec le centre de l'armée autrichienne sur Engen, afin de secourir Stokach. Il ordonna au prince Ferdinand, qui était dans la Forêt-Noire, de se rendre sur le même point, et à sa droite, sous MM. de Sztarray et de Kienmayer, de quitter le Rhin pour le rejoindre en toute hâte.

C'est un grave inconvénient attaché à ces vastes magasins de vivres, en usage chez les Allemands, que de leur subordonner ainsi les mouvements d'une armée. Les Français se passent de magasins, se répandent le soir dans la campagne pour y vivre, sans que la discipline en souffre trop sensiblement. Ils sont actifs, industrieux, savent être à la fois à la maraude et au drapeau. Les troupes allemandes sont rarement exposées à une telle épreuve, sans se débander et se désorganiser. Il y a toutefois un avantage à posséder des magasins, c'est de peser moins lourdement sur le pays occupé, et de ne pas l'exaspérer contre l'armée envahissante.

Moreau, marchant avec sa droite sur Stokach, avec sa réserve sur Engen, tandis que le corps de Saint-Cyr s'alongeait pour donner la main à Sainte-Suzanne, allait donc rencontrer l'arrière-garde de M. de Kray a Stokach, son centre à Engen, et côtoyer les troupes du prince Ferdinand, qui étaient en route pour rejoindre le gros de l'armée autrichienne. Une bataille inattendue devait résulter de cette rencontre, ce qui arrive souvent à la guerre, quand les événements ne sont pas conduits par des esprits supérieurs, capables de les prévoir et de les diriger.

Dès le matin, Lecourbe marcha vers Stokach, jetant à gauche, pour se lier avec Moreau, la division Lorges, poussant directement devant lui, sur la grande route de Schaffouse à Stokach, la division Montrichard avec la réserve de cavalerie de Nansouty, portant enfin la division Vandamme à droite, entre Stokach et le lac de Constance. Celle-ci fut partagée en deux brigades. L'une, sous le général Leval, manœuvrant de manière à couper Stokach du lac de Constance, par Bodmann et Sernadingen, ne trouva pas d'obstacle, car le prince de Reuss, qui aurait pu se montrer là, se donnait peu de peine pour communiquer avec son général en chef: l'autre, sous le général Molitor, dirigée par Vandamme en personne, s'achemina sur les derrières de Stokach, par un chemin de traverse, tandis que Nansouty et Montrichard y marchaient tout droit par la grande route de Schaffouse. On aperçut, dans l'épaisseur des bois, de l'infanterie qui se repliait, de la cavalerie qui éclairait la campagne en se repliant aussi. On arriva enfin aux positions que les Autrichiens semblaient vouloir défendre. Montrichard les trouva en bataille au delà du village de Steusslingen, couverts par un gros corps de cavalerie. L'infanterie française traversa ce village en deux colonnes, et se déploya à droite et à gauche, menaçant l'ennemi sur ses flancs. Au même instant, la cavalerie de la division Montrichard, appuyée par toute la réserve de Nansouty, déboucha de Steusslingen, chargea vigoureusement et culbuta les Impériaux, qui se retirèrent à Neuzingen. Cette position était la seconde, et la principale de celles qui couvraient Stokach. Elle s'appuyait à celle de Wahlwyes, que Vandamme menaçait dans le moment avec la brigade Molitor. On aperçut une nombreuse infanterie, barrant le fond du village de Neuzingen, appuyée de droite et de gauche à des bois, et couverte par du canon. Il fallut un assez grand effort pour la déposter. Montrichard la fit tourner, par une hauteur appelée le Hellemberg, tandis que Vandamme, ayant franchi Wahlwyes, débouchait sur les derrières de Neuzingen. La position fut emportée, et tout le corps de Lecourbe réuni déboucha en masse sur Stokach, dont il s'empara. Les Autrichiens voulurent s'arrêter encore une fois au delà de Stokach, pour nous tenir tête. Ils présentèrent 4 mille hommes d'infanterie en bataille, couverts par toute leur cavalerie. Les

régiments de Nansouty chargèrent cette cavalerie et la jetèrent en désordre sur l'infanterie, qui cette fois ne songea plus qu'à se rendre. Lecourbe fit 4 mille prisonniers, enleva 8 pièces de canon, 500 chevaux et les immenses magasins de Stokach. Il n'en pouvait être autrement. Lecourbe, avec des troupes capables de se battre contre un ennemi qui leur aurait été fort supérieur en nombre, avait en outre deux fois plus de monde que le prince de Lorraine, bien qu'il eût détaché la division Lorges pour se lier à Moreau. Sa tâche était terminée de bonne heure, et si une direction vigoureuse avait présidé à l'ensemble des opérations, il aurait pu et dû être employé ailleurs, comme on le verra tout à l'heure.

La division Lorges, destinée à servir d'intermédiaire entre Lecourbe et Moreau, s'était partagée en deux brigades. La brigade Goulu avait marché sur Aach, pour éclairer l'intervalle compris entre Stokach et Engen, n'avait trouvé personne à combattre, et s'était rabattue sur Stokach, où elle devint inutile. Le général Lorges avec le reste de sa division, s'étant joint aux troupes de Moreau, les accompagna vers Engen.

Moreau, avec tout ce qu'on appelait le corps de réserve, était en marche depuis le matin sur Engen. M. de Kray, au même instant, traversait ce bourg pour se rendre à Stokach, au secours de ses magasins. Il s'aperçut bientôt, au nombre des troupes qui se déployaient devant lui, qu'on allait avoir une bataille au lieu d'une reconnaissance, et il s'arrêta tout court pour combattre, se fiant à la masse de 40 mille hommes qu'il avait sous la main, et à la force des positions sur lesquelles le hasard venait de le conduire. En quittant, vers Schaffouse, les bords du Rhin pour ceux du Danube, dans cette région confuse, tourmentée, dont les pentes sont indécises, on trouve une petite vallée, celle de l'Aach, qui porte au lac de Constance les eaux qui ne vont ni au Rhin ni au Danube. Le bourg d'Engen est dans cette vallée. Il faut, pour descendre sur Engen, franchir une suite de hauteurs boisées, d'un abord assez difficile. Les Autrichiens occupaient ces hauteurs avec leur infanterie. Ils avaient leur cavalerie dans la plaine d'Engen. Il fallait que Moreau leur enlevât d'abord ces hauteurs, puis qu'il descendît dans la plaine pour y culbuter la cavalerie impériale. Il marchait lui-même à la tête des divisions Delmas et Bastoul,

et de la moitié de la division Lorges. Il avait dirigé sur sa gauche, par la route dite de Blumenfeld, la division Richepanse. Celle-ci, en s'engageant dans une suite de vallons, devait tourner les positions de l'ennemi par des accès moins défendus, et tous ensemble, s'ils réussissaient, devaient ensuite descendre en masse sur Engen.

Lorges, qui avait devancé un peu les troupes de la réserve, trouva un gros d'ennemis près de Waterdingen, et avant d'attaquer il attendit la division Delmas, qui arriva bientôt. Ils chargèrent alors tous ensemble, et délogèrent les Autrichiens. Parvenus à ce point, ils avaient à gravir les hauteurs qui entourent Engen; et, pour cela, il fallait qu'ils franchissent des plateaux assez escarpés, dominés à droite par une position dite le Maulberg, à gauche par un pic très-élevé, connu sous le nom de pic de Hohenhewen. Lorges fut chargé d'attaquer le Maulberg. Après une légère canonnade, il marcha en avant. L'ennemi céda. Alors Delmas prenant à gauche se dirigea sur un bois qui entourait le pic de Hohenhewen, et qui était occupé par huit bataillons d'infanterie ennemie. Deux bataillons de la 46e s'avancèrent sur ce bois sans tirer, tandis que le général Grandjean et l'adjudant-général Cohorn le tournaient avec un détachement. Les deux bataillons de la 46e avaient à peine essuyé une décharge, qu'ils fondirent sur l'ennemi la baïonnette baissée. Les huit bataillons autrichiens, se voyant si franchement attaqués de front, et tournés sur leur droite, abandonnèrent le bois. Nos troupes, ayant conquis les principales positions qui défendaient les abords de la vallée d'Engen, n'avaient plus qu'à descendre dans cette vallée, traversée par un gros ruisseau. L'ennemi s'était retiré sur le pic de Hohenhewen; il avait placé son artillerie et son infanterie sur les pentes, et rangé en bataille dans la plaine d'Engen 12 mille hommes de cavalerie. Moreau voulut d'abord enlever le pic de Hohenhewen, et il ordonna sur-le-champ à la division Delmas de l'assaillir. La division Delmas, au sortir du bois dont elle s'était emparée, fut exposée à un feu meurtrier. Elle le supporta bravement. Le général Jocopin, se mettant à la tête de l'infanterie, gravit les pentes du pic, et eut la cuisse percée d'un coup de feu. Mais le général Grandjean tourna la position; l'adjudant-général Cohorn, que nous avons vu passer l'Alb sur les épaules d'un grenadier,

s'élança sur la cime avec un bataillon, et délogea les Autrichiens. Nos troupes furent alors en possession de toutes les hauteurs qui commandaient la plaine d'Engen, et purent s'y déployer sans difficulté. L'ennemi se retira de l'autre côté de cette plaine, au delà du ruisseau qui la traversait, et au pied d'une chaîne de coteaux qui en formaient le bord opposé. Il avait rangé en avant sa nombreuse cavalerie avec la plus grande partie de son artillerie, et en arrière, dans le creux d'un vallon, à l'entrée duquel se trouve le petit village d'Ehingen, une forte réserve de grenadiers. Telle était la masse de forces qu'il fallait culbuter, pour terminer la bataille à notre avantage.

Pendant ce temps, on entendait de l'autre côté du pic de Hohenhewen, et fort au delà, le long de cette ceinture de hauteurs boisées qui entourent Engen, un feu très-vif. C'était la division Richepanse aux prises avec les troupes dont M. de Kray avait couronné cette partie du champ de bataille. Le général Richepanse avait été obligé de partager sa division en deux brigades pour enlever deux positions, l'une dite de Leipferdingen, l'autre de Waterdingen, au fond même des vallons dans lesquels il s'était engagé. Il soutenait là un combat opiniâtre et mêlé de chances diverses, quand, très-heureusement pour lui, commencèrent à paraître les premières troupes du corps de Saint-Cyr. Ces troupes arrivaient fort tard, par suite d'un défaut d'ensemble dans les dispositions de Moreau. Saint-Cyr avait dû tendre la main à Sainte-Suzanne par une de ses divisions; il avait été contraint d'attendre Ney, retardé par le manque de vivres, d'attendre même son artillerie, toujours restée en arrière depuis le passage du Rhin; il avait en outre rencontré sans cesse le prince Ferdinand sur ses pas, et, n'ayant à lui opposer qu'une division sur trois, il s'était vu obligé de marcher avec mesure et précaution. Il arrivait enfin au secours de Richepanse, au moment où M. de Kray tentait sur celui-ci un dernier et vigoureux effort, pour l'empêcher de déboucher sur Engen.

Moreau, jugeant à la vivacité du feu le danger de Richepanse, voulut attirer les Autrichiens sur leur gauche, et, pour cela, crut devoir attaquer ce village d'Ehingen, qui formait l'appui de leur position de l'autre côté de la plaine. On vient de voir que l'ennemi avait placé là, au pied d'une chaîne de coteaux, son artillerie, sa cavalerie, plus une réserve de gre-

nadiers, dans un vallon dont le village d'Ehingen formait l'entrée. Le général Bontemps s'y porta avec la 67e demi-brigade, deux bataillons de la 10e légère, et deux escadrons du 5e de hussards. Le général d'Hautpoul le suivait avec la réserve de cavalerie. Ces troupes, marchant en colonnes dans la plaine, sous le feu d'une batterie de 12 pièces de canon, arrivèrent bravement sur le village d'Ehingen, et l'emportèrent. Mais, tout à coup, les huit bataillons de grenadiers en réserve, furent lancés sur elles. La cavalerie autrichienne appuya par une charge vigoureuse les huit bataillons de grenadiers, et, sous cet orage inattendu, nos soldats furent obligés de céder le village. La cavalerie du général d'Hautpoul fut ramenée par la grande masse de la cavalerie impériale. Le brave général Bontemps reçut une blessure grave au milieu de cette confusion. Dans ce moment, le feu redoublait à notre gauche par delà le pic de Hohenhewen, ce qui annonçait les dangers de Richepanse, s'obstinant, sans y avoir réussi encore, à forcer la ceinture des hauteurs.

Moreau, qui dans les moments difficiles avait la fermeté d'une âme vraiment guerrière, apprécie sur-le-champ la gravité de cette situation, et se décide à un coup de vigueur, pour demeurer maître du champ de bataille. Il fait avancer les restes de la division Bastoul, prend lui-même quelques compagnies de grenadiers qu'il avait sous la main, les anime, les porte en avant, refoule tout ce qu'il rencontre, et ramène nos troupes victorieuses dans Ehingen. Tandis qu'il fixe la fortune sur ce point, Richepanse fait de son côté des prodiges de bravoure. Saint-Cyr, rejoint par Ney, et définitivement délivré de l'archiduc Ferdinand, envoie en avant la brigade du général Roussel. Celle-ci rivalise de courage avec les troupes depuis long-temps engagées de Richepanse, et les aide à conquérir les hauteurs si vivement disputées. L'action se décide donc de tous les côtés en notre faveur, mais au prix de beaucoup d'efforts et de sang versé. La 4e demi-brigade venait de perdre à elle seule, dans ces combats, 5 à 600 hommes.

La nuit commençait à se faire; les Français redoublaient d'ardeur, tandis que les Autrichiens, apprenant la nouvelle de la ruine du prince de Lorraine-Vaudemont, à Stokach, commençaient à se décourager. M. de Kray, craignant d'être tourné

par Stokach, ordonna la retraite. Il se hâta de regagner le Danube par Tuttlingen et Liptingen.

Les pertes de l'armée française dans cette suite de combats acharnés étaient assez considérables. Elle avait eu 2 mille hommes hors de combat, tant tués que blessés; mais l'armée autrichienne en avait eu 3 mille, plus 4 à 5 mille prisonniers restés entre nos mains. Les troupes françaises, par leur rare bravoure, avaient corrigé les défectuosités du plan général. Ce plan, en effet, laissait beaucoup à désirer, et on peut maintenant en apprécier les côtés faibles. D'abord il est facile de juger par les résultats eux-mêmes, l'inconvénient d'avoir passé le Rhin sur plusieurs points. Par suite de cette manière d'opérer, on n'avait eu que trois corps prêts à marcher ensemble, et encore le troisième, celui de Saint-Cyr, avait-il été paralysé par la nécessité de donner la main au quatrième, demeuré en arrière. On devait en outre, à ce système de passage sur plusieurs points, le retard de l'artillerie de Saint-Cyr, ce qui n'avait pas peu contribué à différer le secours donné à Richepanse. Quant à la bataille même, Moreau, avec 25 mille hommes, avait été obligé d'en combattre 40 mille à Engen, tandis que Lecourbe, avec 20 mille, n'en avait que 12 mille à combattre à Stokach, et que Saint-Cyr était presque inoccupé, ou réduit à un rôle de simple observation. Celui-ci, accusé d'être arrivé trop tard, affirmait n'avoir pas reçu, dans la journée, un seul aide-de-camp du quartier-général. On ne verra jamais, ou bien rarement, de telles choses sur les champs de bataille où commandait le Premier Consul. Toutefois, pour agir comme agissait Moreau, il fallait encore être un général d'un haut mérite. Une fois en présence du danger, il s'était comporté avec le calme, la vigueur, qui ne l'abandonnaient jamais; et, secondé par la valeur des troupes, il avait, après tout, remporté la victoire, et acquis sur l'ennemi une supériorité décidée.

Il fit camper son armée sur le champ de bataille. Si le lendemain il eût poussé vivement M. de Kray par la route de Stokach au Danube, il l'y aurait probablement jeté en désordre. Mais Moreau n'avait pas assez d'ardeur dans le caractère, et ménageait trop ses troupes, pour exécuter de ces mouvements rapides, qui sans doute fatiguent un moment les hommes, mais qui en réalité économisent leur sang et leurs forces, en préci-

pitant les résultats. La journée du 4 mai (14 floréal) fut employée à rectifier la position de l'armée, et à marcher lentement vers le Danube. Saint-Cyr y marcha par Tuttlingen, Moreau et Lecourbe par Mœsskirch, veillant toujours sur leur droite et sur les débouchés du Vorarlberg, d'où le prince de Reuss aurait pu venir.

M. de Kray n'était pas encore résigné à céder le terrain sans combattre. Son armée était déjà fort troublée, et affaiblie d'ailleurs de près de dix mille hommes. Il eut le tort de vouloir l'exposer à une nouvelle rencontre avec les Français, avant d'avoir passé le Danube, et rallié les généraux Kienmayer et Sztarray, lesquels revenaient des bords du Rhin à travers la Forêt-Noire, en même temps que le corps français de Sainte-Suzanne. Il aurait fallu l'abri d'un grand fleuve, quelques jours de répit, et des renforts, pour que le moral de l'armée autrichienne pût se remettre. La position de Mœsskirch, sur laquelle Moreau lui laissa le temps de se rasseoir, inspira à M. de Kray la résolution imprudente, mais courageuse, de combattre encore une fois.

Cette position de Mœsskirch est en effet très-forte. La grande route qui, par Engen et Stokach, va joindre le Danube, passe, un peu avant d'être à Mœsskirch, sous le feu d'un plateau large et élevé, qu'on appelle le plateau de Krumbach. Elle le laisse à gauche, puis s'enfonce dans un terrain couvert de bois, et y forme un long défilé. Elle débouche ensuite sur un terrain découvert, au fond duquel on aperçoit la petite ville de Mœsskirch à droite, et le village de Heudorf à gauche. Derrière Mœsskirch règne une ligne de hauteurs, qui se continuent de Mœsskirch à Heudorf, puis de Heudorf viennent se rejoindre en arrière et à gauche au plateau de Krumbach: de façon que la route, passant d'abord sous le plateau de Krumbach, puis s'engouffrant dans un bois, débouche enfin à découvert, sous le feu des hauteurs qui s'étendent de Mœsskirch à Heudorf.

M. de Kray avait couronné cette position d'une artillerie formidable. Le prince de Lorraine, formant la gauche des Autrichiens, occupait Mœsskirch et les hauteurs environnantes M. de Nauendorf, formant leur centre, était déployé au-dessus de Heudorf, ayant une réserve de grenadiers en arrière. M. de Wrède, avec les Bavarois, l'archiduc Ferdinand et le général

Giulay réunis, composait la droite de l'armée impériale, sur le plateau de Krumbach.

Moreau ne comptait pas beaucoup plus sur une bataille à Mœsskirch, qu'il n'y avait compté à Engen. Se doutant cependant qu'il pourrait rencontrer quelque résistance à Mœsskirch, il en avait prévenu Lecourbe, et lui avait mandé qu'un effort serait peut-être nécessaire sur ce point, sans lui donner néanmoins les ordres précis de concentration, que comporte l'imminence d'une grande bataille. Lecourbe tenant la tête de l'armée, et marchant avec trois divisions, avait jeté un peu au loin sur sa droite la division Vandamme, toujours pour observer les mouvements du prince de Reuss vers le Vorarlberg. Une partie de cette division sous le général Molitor devait se diriger, par la route de Pfullendorff et Klosterwald, sur le flanc de Mœsskirch. Lecourbe, avec les divisions Montrichard et Lorges, avec la réserve de cavalerie, devait s'avancer par la grande route que nous venons de décrire, et qui après avoir passé sous Krumbach, débouche à travers les bois, en face de Mœsskirch. Moreau suivait la même route, se tenant à quelque distance en arrière. Saint-Cyr flanquait au loin la gauche de Moreau, se trouvant à cheval sur le Danube, vers Tuttlingen. Ce n'étaient certainement pas là des dispositions pour une grande bataille. Vandamme n'aurait pas dû être jeté seul, avec une demi-division, sur le flanc de la position de Mœsskirch. Il aurait fallu diriger de ce côté Lecourbe avec tout son corps. Moreau n'aurait pas dû partir si tard, ni s'entasser avec Lecourbe sur une même route, et dans le défilé d'un bois. Saint-Cyr enfin n'aurait pas dû être laissé si loin.

Quoi qu'il en soit, Lecourbe s'ébranla dès le matin, conformément aux dispositions adoptées. Arrivé à la hauteur de Krumbach, il laissa ce plateau sur sa gauche, et s'engagea dans le défilé du bois. Quelques avant-gardes rencontrées dans ce long défilé furent promptement repliées, et on arriva au débouché. Alors on aperçut le terrain découvert, au fond duquel se trouve Mœsskirch, bordé de tous côtés de hauteurs que couronnait l'artillerie des Autrichiens. Dès que les têtes de colonnes parurent, cinq pièces d'artillerie tirant de face du côté de Mœsskirch, vingt autres tirant de flanc du côté de Heudorf, vomirent une grêle de boulets et de mitraille. Deux bataillons d'in-

fanterie légère se placèrent à la lisière du bois, et trois régiments de cavalerie, le 9e de hussards, le 12e de chasseurs, le 11e de dragons, se portèrent rapidement en avant pour protéger l'établissement de notre artillerie. Sous le feu de ces vingt-cinq pièces, qui les foudroyaient en tous sens, nos escadrons furent obligés de se replier. Quinze pièces de canon, que le général Montrichard avait voulu opposer à l'artillerie autrichienne, furent en partie démontées. L'infanterie légère fut elle-même obligée de se couvrir par les bois. La cavalerie autrichienne essaya de nous charger à son tour, mais on la ramena vivement. Cependant chaque fois que le général Montrichard voulait déboucher des bois, un feu violent arrêtait ses colonnes. Il devint bientôt évident que ce n'était pas là le vrai point d'attaque pour forcer Mœsskirch, que c'était, au contraire, par la droite, en suivant la route transversale de Klosterwald, par laquelle s'avançait Vandamme. Mais celui-ci n'était pas près d'arriver encore, à cause de la distance à parcourir. En attendant, Lecourbe se décida à faire une tentative sur Heudorf, en filant par sa gauche le long de la lisière des bois. La 10e légère, malgré un feu violent d'artillerie et de mousqueterie, entra dans le village de Heudorf; mais elle fut repoussée par des forces supérieures; et, tandis que la cavalerie accourait à son soutien, l'artillerie autrichienne, placée sur l'escarpement en arrière de Heudorf, la réduisit à faire un mouvement rétrograde. Cette seconde tentative pour déboucher sur la gauche, ne fut donc pas plus heureuse que celle qu'on avait faite pour déboucher directement sur Mœsskirch.

Encouragés par notre échec, les Autrichiens veulent alors prendre l'offensive, et essaient de déboucher du village de Heudorf sur la division Lorges. Mais c'était trop tenter contre de si braves troupes. La 38e se forme en colonne et marche en avant. Huit pièces d'artillerie la couvrent de mitraille. Elle s'avance avec un sang-froid admirable, et pénètre, baïonnette baissée, dans Heudorf. Sur le terrain escarpé qui s'élevait derrière ce village se trouvaient des bois, et dans ces bois les masses serrées de l'infanterie autrichienne. Des forces supérieures se précipitent sur cette brave demi-brigade: elle est accablée par le nombre, elle cède. Mais la 67e arrive à son secours, et la rallie aussitôt. Toutes deux chargent de nouveau. La division

entière accourt, déborde le village, franchit ces redoutables hauteurs, et s'empare de cet asile boisé, d'où l'ennemi vomissait sur nous mille feux. Tandis que ce terrible combat s'engage à notre gauche, autour du village de Heudorf, Vandamme, à notre droite, débouche enfin sur Mœsskirch, à la tête de la brigade Molitor. Il la dispose habilement pour l'attaque, malgré l'infanterie autrichienne, qui fait du faubourg de Mœsskirch un feu meurtrier. Cette brave troupe charge avec fureur, pénètre dans Mœsskirch, pendant que deux bataillons tournent la position par les hauteurs. Montrichard, toujours enfermé dans les bois, choisit ce moment pour déboucher sur le terrain découvert, qui avait commencé par nous être si fatal. Il se précipite sur quatre colonnes, et en face de l'artillerie des Autrichiens, déjà un peu ébranlés par le spectacle de ces attaques simultanées. Les quatre colonnes de Montrichard arrivent, passent un ravin qui règne au pied les hauteurs, et gravissent le plateau de Mœsskirch, à l'instant où les troupes de Vandamne, entrées dans Mœsskirch, commençaient à en déboucher. Les Autrichiens sont partout mis en fuite. Leur réserve, placée un peu en arrière, à Rohrdorf, veut alors agir à son tour; mais elle est contenue par les divisions Vandamme et Montrichard réunies.

Nous étions maîtres à cette heure de toute la ligne de Mœsskirch à Heudorf. Mais M. de Kray, jugeant alors avec une grande justesse de coup d'œil le point vulnérable de notre position, dérobe une partie de ses forces et les porte à notre gauche sur le plateau de Krumbach, d'où il menace notre flanc et nos derrières. La division Lorges, qui occupait Heudorf, courait la chance d'être accablée. La réserve des grenadiers autrichiens s'était jetée tout entière sur cette malheureuse division, qui, après avoir pris et repris Heudorf plusieurs fois, était épuisée de fatigue. Elle se trouvait écrasée à la fois sous le feu de l'artillerie, et sous la masse de l'infanterie autrichienne. Heureusement, Moreau, averti par la violence de la canonnade, avait hâté sa marche. Il arrive enfin à l'entrée du bois avec son corps, formé des divisions Delmas, Bastoul et Richepanse. Il se hâte de porter à gauche sur Heudorf la division Delmas au secours de la division Lorges. Cette brave troupe change la face des choses, culbute les grenadiers autrichiens, et reprend Heudorf ainsi que les bois au-dessus. Mais s'il nous vient des secours, il

en arrive aussi à M. de Kray. Sa droite, composée de l'archiduc Ferdinand et du général Giulay, que Saint-Cyr suivait pied à pied depuis le commencement des opérations, mais suivait de trop loin, cette droite, rapidement amenée sur le champ de bataille, est dirigée entre Heudorf et Krumbach, sur le flanc même de la division Delmas, et la met en danger d'être enveloppée. Une partie de celle-ci fait aussitôt face à gauche. La 57e, qui avait en Italie mérité le surnom de la Terrible, se forme en bataille, lutte durant plus d'une heure contre les masses autrichiennes, foudroyée par seize pièces d'artillerie, auxquelles le général Delmas ne peut en opposer que cinq, bientôt démontées. Cette héroïque troupe reste inébranlable sous ce feu épouvantable, et réussit à arrêter l'ennemi. Moreau, courant d'un corps à l'autre pour les placer ou les soutenir, amène la division Bastoul au secours de la division Delmas. Il arrive au moment même où les Autrichiens, ne pouvant culbuter la division Delmas, cherchaient à la priver du secours de la division Bastoul, en se déployant sur le plateau de Krumbach, pour intercepter nos communications. Déjà même ils descendent de ce plateau sur la route, et viennent se mêler à la colonne de nos équipages. Ainsi la bataille, après avoir commencé à Mœsskirch, s'est étendue à Heudorf, de Heudorf à Krumbach, embrassant l'angle entier de cette vaste position, le couvrant de feu, de sang et de débris. Dans cette circonstance critique, la division Bastoul soutient dignement les efforts de la division Delmas; mais elle va être enveloppée, si l'ennemi réussit à descendre du plateau de Krumbach, et à s'emparer de la grande route, par laquelle nos troupes arrivent. Heureusement la division Richepanse, amenée à temps au point décisif, se forme en colonnes d'attaque, gravit sous un feu plongeant le plateau de Krumbach, et déborde l'archiduc Ferdinand, qui voulait nous déborder. Après cet effort, il ne restait plus personne à M. de Kray pour agir contre Richepanse, et il est obligé de donner le signal de la retraite. De Krumbach à Heudorf, de Heudorf à Mœsskirch, nous sommes partout victorieux.

Dans ce moment le corps de Saint-Cyr était à quelques lieues, à Neuhausen-ob-Eke. S'il avait débouché, l'armée autrichienne était écrasée, et, au lieu d'une victoire ordinaire, nous remportions une de ces victoires éclatantes qui ter-

minent une campagne. Quelle fatale inaction le retenait donc inutile, si près du lieu où il pouvait décider du destin de la guerre? C'est là ce qui est difficile à expliquer. Saint-Cyr prétendit le lendemain qu'on ne lui avait point envoyé d'ordre. Moreau répondit qu'il lui en avait envoyé par plusieurs aides-de-camp. Saint-Cyr répliqua qu'il était si près du lieu où l'on combattait, que, si on lui avait dépêché un seul officier, cet officier serait infailliblement arrivé. La coterie de Moreau répondit que Saint-Cyr, mauvais frère d'armes, avait voulu laisser écraser ses voisins, à Mœsskirch comme à Engen.

Ainsi dans la vie militaire comme dans la vie civile, on se jalouse, on s'accuse, on se calomnie! Les passions humaines sont partout les mêmes, et la guerre n'est pas capable assurément de les refroidir, de les modérer, de les rendre justes. Ce qui est vrai, c'est que Saint-Cyr, mécontent de la coterie qui s'était emparée de Moreau, affectait de se renfermer dans le commandement de son corps, à la tête duquel il opérait avec une rare perfection, mais ne suppléait jamais au commandement en chef, et attendait, pour agir, des ordres qu'un lieutenant doit savoir prévenir, surtout quand il entend le canon. Saint-Cyr, qui alléguait la proximité pour prouver que, si on lui avait envoyé des ordres, il les aurait reçus, s'accusait lui-même; car la proximité le rendait inexcusable de ne pas arriver avec une division au moins, là où une effroyable cannonade signalait une lutte violente, et probablement de graves dangers. Il allait, du reste, racheter bientôt pas de grands services, les torts qu'il s'était donnés en cette circonstance.

Français et Autrichiens étaient épuisés à la fin de cette journée. On ne sait jamais exactement, au milieu de la confusion des batailles, le nombre des morts et des blessés. Ce nombre devait être grand à Mœsskirch. Trois mille hommes avaient dû succomber dans l'armée française, et près du double dans l'armée autrichienne. Mais l'armée française était pleine de confiance; elle avait conquis le champ de bataille, et elle voulait en partir le lendemain pour continuer cette suite de combats, qui, sans lui procurer jusqu'ici des résultats décisifs, lui assuraient cependant sur l'ennemi une supériorité soutenue. L'armée autrichienne, au contraire, profondément ébranlée, n'était pas capable de poursuivre long-temps une pareille lutte.

Tout le monde devine, après le récit que nous venons de faire, les critiques élevées contre les opérations de Moreau. [1] Il avait marché sur un champ de bataille sans le reconnaître d'avance; il avait dirigé trop peu de forces sur le vrai point d'attaque, qui était la route de Klosterwald à Mœsskirch, donnant sur le flanc de cette petite ville; il avait marché tard, engagé toutes ses divisions à la suite les unes des autres dans un bois, d'où l'on ne pouvait déboucher sans perdre beaucoup d'hommes; enfin il n'avait pas amené Saint-Cyr sur le terrain où la présence de celui-ci eût tout décidé. M. de Kray, de son côté, après avoir bien dirigé son effort sur le point vulnérable, sur notre gauche, avait eu le tort de laisser prendre Mœsskirch; mais, il faut dire, pour sa justification, que ses troupes étaient loin d'égaler les troupes françaises sous le rapport de l'intelligence et de la fermeté. D'ailleurs elles commençaient à perdre confiance, et il n'était plus facile de leur faire supporter la vue et le choc des Français.

Le lendemain 6 mai (16 floréal), M. de Kray se hâta de se porter derrière le Danube, pour s'attacher enfin à cette grande ligne d'opérations. C'était le cas de s'y jeter à sa suite, pour lui rendre le passage du fleuve impossible, ou difficile au moins. Moreau marcha en ligne, la gauche au Danube, tout près du point où passaient les Autrichiens, pouvant les écraser, s'il s'était soudainement rabattu sur sa gauche. Saint-Cyr formait dans le moment l'aile appuyée au Danube. N'ayant pas donné la veille, il était en mesure d'agir, et en avait le désir. Il vit de ses yeux les troupes impériales s'amasser avec une sorte de précipitation sur le point de Sigmaringen. Le Danube, formant là un contour, présente un renfoncement, dans lequel l'armée autrichienne s'était accumulée, pressée qu'elle était de passer sur l'autre rive. Saint-Cyr l'apercevait distinctement, à petite portée de canon, dans un espace qui aurait pu suffire à peine à une division, et tellement surprise à la vue des Français, que, devant une simple brigade de Ney, elle suspendit son passage, se mit en bataille, et se couvrit du feu de soixante pièces de canon. Saint-Cyr, en la voyant ainsi accumulée et troublée, avait la certitude de la culbuter dans le Danube, par une seule charge de tout son corps. Il fit avancer quelques pièces d'artil-

[1] Voir les Mémoires de Saint-Cyr, p. 215 et suiv., t. VI, campagne de 1800.

lerie dont chaque coup emportait des files entières, mais qui ne pouvaient avoir la prétention de rester en batterie devant les soixante bouches à feu de M. de Kray. Il espérait attirer l'attention de Moreau par le bruit de cette cannonade, et l'amener, du corps de réserve, au corps de gauche. Ne le voyant pas arriver, il lui envoya un officier pour l'avertir, et obtenir l'ordre d'attaquer. Mais l'union n'existait plus. On crut à l'état-major, ou l'on feignit de croire, que Saint-Cyr voulait encore appuyer à gauche pour s'isoler davantage, et agir seul. On lui répondit par l'ordre d'appuyer à droite, pour se lier, plus étroitement qu'il n'avait coutume de le faire, au corps de réserve, qui formait le centre de l'armée. — Cette mesure est indispensable, lui disait-on, afin que le général en chef puisse disposer de votre troupe au besoin. [1] — Le sens de cet ordre indiquait assez clairement l'humeur du général en chef et de son entourage. Il était évident que Moreau se laissait absorber par le commandement d'un seul corps, et que sa faiblesse de caractère donnait naissance aux divisions intestines, funestes en tout lieu, mais plus funestes encore aux armées que partout ailleurs.

M. de Kray put donc s'enfuir sans danger, et rallier son armée au delà du Danube. M. de Kienmayer venait de le rejoindre avec les troupes arrivant des bords du Rhin; M. de Sztarray suivait de près.

L'armée de Moreau avait trouvé à Stokach, à Donau-Eschingen, de vastes magasins; rien ne lui manquait; elle était animée par le succès, et par l'offensive continuelle qu'elle avait prise. Le 7 et le 8 mai (17 et 18 floréal) Moreau continua de marcher, la gauche au Danube, présentant une ligne de bataille toujours trop étendue, et faisant de petites étapes, pour donner à Sainte-Suzanne le temps de rejoindre.

Le 9 (19 floréal), Moreau, sachant que Sainte-Suzanne, venu par la rive gauche du Danube, se trouvait enfin à la hauteur de l'armée, quitta pour un jour le quartier-général, et passa le Danube afin d'aller inspecter les troupes nouvellement arrivées. Ces troupes formaient dorénavant son aile gauche, tandis que Saint-Cyr devenait le centre, et que le corps de réserve allait jouer véritablement le rôle d'une réserve, con-

[1] Saint-Cyr, p. 201, volume indiqué.

formément à son titre. D'après toutes les probabilités, M. de Kray, occupé à faire reposer son armée, devait se tenir au delà du Danube, et nous pouvions continuer à faire le 9 une marche en avant, sans rencontrer l'ennemi. Moreau prescrivit à la droite, c'est-à-dire à Lecourbe, de se porter le 9 entre Wurzach et Ochsenhausen; à la réserve, de se rendre à Ochsenhausen même; enfin au centre, c'est-à-dire à Saint-Cyr, de dépasser Biberach, la gauche en observation vers le Danube. L'armée s'avançait ainsi assez près de l'Iller, décrivant une ligne parallèle à cet affluent du Danube. Moreau partit le 9 au matin, croyant pouvoir consacrer une journée entière au corps de Sainte-Suzanne.

Mais M. de Kray avait été amené à prendre une résolution nouvelle et inattendue, par l'avis d'un conseil de guerre, qui avait jugé convenable de sauver les immenses magasins de Biberach, pour ne pas les livrer comme ceux d'Engen et de Stokach aux Français. Il repassa donc avec toute son armée sur la rive droite du Danube, par Riedlingen, et vint se placer en avant et en arrière de Biberach. Ce lieu avait déjà été le théâtre d'une bataille gagnée en 1796 par Moreau, grâce surtout à Saint-Cyr. Ce théâtre fut encore heureux pour l'armée, et pour Saint-Cyr lui-même.

Biberach est placé dans le vallon inondé de la Riess. Ce vallon est tellement marécageux qu'un homme à cheval ne peut pas s'y engager sans péril, et qu'on est obligé de passer par Biberach même, et par le pont qui tient à cette petite ville. On pénètre dans ce vallon, en franchissant une espèce de défilé pratiqué entre des hauteurs, celles du Galgenberg d'un côté, celles de Mittelbiberach de l'autre. Ce défilé franchi, Biberach s'offre tout à coup. On passe le marécage de la Riess sur le pont qui tient à la ville, et au delà de ce marécage se présente une superbe position, dite du Mettenberg, sur laquelle une armée bien pourvue en artillerie peut prendre une forte assiette. M. de Kray n'entendait pas se mettre en avant du défilé, ayant une issue aussi étroite pour retraite; il ne pouvait se placer qu'en arrière de Biberach, au delà de la Riess, sur le Mettenberg même. Mais il ne pouvait pas non plus laisser Biberach à découvert. En conséquence, après avoir établi le gros de son armée sur la position du Mettenberg, il

plaça un corps de 8 à 10 bataillons et d'une douzaine d'escadrons, en avant du défilé de Mittelbiberach, pour retarder la marche des Français, et avoir le temps d'évacuer ou de détruire la plus grande partie de ses magasins.

Ce projet était périlleux, surtout avec une armée démoralisée. Saint-Cyr, ayant eu ordre d'aller coucher un peu au delà de Biberach, découvrit bientôt la position que les Autrichiens avaient prise. Il était désolé de n'avoir pas auprès de lui le général en chef, ou du moins son chef d'état-major, pour faire donner les ordres convenables, et tirer parti de cette rencontre. Moreau était absent; le général Dessoles n'était pas là. Si Saint-Cyr avait eu ses forces réunies, il n'eût pas hésité à risquer une attaque avec son corps tout seul; malheureusement elles étaient en partie dispersées. Obligé d'observer le Danube par sa gauche, il avait consacré à cet objet la meilleure de ses divisions, celle de Ney. Il envoya plusieurs officiers à la recherche du général Ney, mais celui-ci engagé le long des sinuosités du fleuve, à travers des routes épouvantables, n'était pas facile à joindre et à ramener. Saint-Cyr n'avait pour aborder une masse de 60 mille hommes au moins, que les deux divisions Tharreau et Baraguay-d'Hilliers, avec la réserve de cavalerie du général Sahuc, attachée à son corps. La démoralisation de l'ennemi le tentait fort, mais la disproportion des forces le faisait hésiter, quand on entendit tout à coup les feux du général Richepanse, qui, ayant ordre de se maintenir en communication avec Saint-Cyr, et de passer au delà de la Riess sur le pont de Biberach, arrivait au même point par une route transversale, celle de Reichenbach. Saint-Cyr, ayant à sa disposition la belle division Richepanse, et pouvant remplir le vide laissé dans son corps par l'absence de Ney, n'hésita plus. Il pensa que si le détachement laissé en avant du défilé qui précédait Biberach, était culbuté, la défaite de ce corps de huit à dix mille hommes, serait quelque chose de plus grave que la défaite d'une simple avant-garde, et que le moral de l'ennemi en pourrait être profondément ébranlé. Aussi, ne se donnant pas même le temps de disposer ses troupes pour une attaque, il fit prendre le pas accéléré aux 18 bataillons et aux 24 escadrons qui étaient sous sa main, et les poussa sur les dix mille Autrichiens qui barraient le pas-

sage du défilé. Renversés par ce choc si brusque, les Autrichiens se précipitèrent pêle-mêle dans Biberach et dans le vallon de la Riess. Il était facile de les prendre presque tous; mais Saint-Cyr ne le voulut pas, craignant, s'il permettait à ses soldats de les poursuivre, de ne pouvoir plus rallier ses divisions pour les faire concourir à l'opération principale. Il se contenta d'entrer dans Biberach, de s'y établir et d'assurer la conservation des magasins. Après avoir bien occupé ce point, et s'être ménagé une retraite à tout événement, il passa la Riess. Richepanse venait d'arriver sur sa droite par la route de Reichenbach. Renforcé de cette nouvelle division, Saint-Cyr passa la Riess, par le pont de Biberach, et se porta en avant, de sa personne, pour observer la position de l'ennemi. Dans ce moment, les quelques mille hommes si brusquement jetés dans la Riess, remontaient à travers les rangs de l'armée autrichienne, qui s'ouvrait pour les laisser passer, et, à son aspect, on pouvait facilement reconnaître combien cette armée était troublée. Saint-Cyr envoya un certain nombre de tirailleurs, qui allèrent insulter l'ennemi sans que d'autres tirailleurs parussent pour les jeter dans le ravin. On répondait à ces soldats détachés par des décharges générales, comme fait une troupe effrayée, qui cherche à se rassurer avec du bruit. Saint-Cyr était, sur le terrain, l'un des tacticiens les plus habiles qui aient paru parmi nous. En voyant cet état de l'armée autrichienne, son parti fut pris sur-le-champ. Il fit ranger les divisions Thurreau et Baraguay sur deux colonnes, en forma une troisième de la division Richepanse, et plaça la cavalerie en échelons sur les ailes. Quand ce déploiement fut fait, il ébranla toutes ses colonnes à la fois. Elles franchirent les pentes du Mettenberg avec un aplomb sans pareil. Les Autrichiens, à la vue de ces soldats gravissant avec tant de calme une position formidable, et d'où une armée trois fois supérieure en nombre pouvait les précipiter dans les marécages de la Riess, furent saisis d'étonnement et d'épouvante. M. de Kray ordonna un mouvement rétrograde; ses soldats ne l'exécutèrent pas comme il l'aurait voulu, car, après quelques feux, ils cédèrent le terrain du Mettenberg, et finirent par fuir en désordre, laissant au corps de Saint-Cyr plusieurs mille prisonniers, et des magasins immenses qui servirent à

nourrir long-temps l'armée française. La nuit empêcha la poursuite. Moreau survint sur ces entrefaites, et, quoique en froideur avec Saint-Cyr, lui rendit le lendemain, en présence de Carnot, ministre de la guerre, un éclatant témoignage de satisfaction. Moreau, débarrassé en ce moment des fâcheux amis dont il était obsédé au quartier-général, sut être juste pour un lieutenant qui avait vaincu, sans sa présence et sans ses ordres.

L'armée française était pleinement victorieuse; les Autrichiens n'étaient plus capables de l'arrêter, et elle n'avait qu'à marcher en avant. M. de Kray avait fait, on ne comprend pas pourquoi, un détachement pour défendre les magasins de Memmingen. Memmingen était sur la route de Lecourbe. Cette place fut occupée, le détachement écrasé, et les magasins pris. C'était le 10 mai (20 floréal). Le 11, le 12, M. de Kray se retira définitivement sur Ulm, et Moreau marcha toujours sur une longue ligne à peu près perpendiculaire au Danube. Le 13 mai il était au delà de l'Iller, sans avoir rencontré de résistance sérieuse au passage de cette rivière. La droite et la réserve étaient à Ungerhausen, Kellmüntz, Iller-Aicheim, Illertissen. Saint-Cyr fut placé au confluent de l'Iller et du Danube, à cheval sur l'Iller, occupant le pont d'Unterkirchberg, et se liant avec Sainte-Suzanne, qui s'avançait par la rive gauche du Danube. De l'abbaye de Wiblingen, où se trouvait la division Ney, et où Saint-Cyr avait son quartier-général, on pouvait voir distinctement les troupes autrichiennes dans le vaste camp retranché d'Ulm.

Les deux armées venaient d'être rejointes par tous leurs corps détachés. Le maréchal de Kray avait rallié à lui M. de Kienmayer les jours précédents, et, depuis, M. Sztarray. Moreau, ayant sous sa main le corps de Sainte-Suzanne, se trouvait maintenant au grand complet. Les deux armées avaient fait des pertes; mais celles des Autrichiens étaient de beaucoup plus considérables que les nôtres. On les estimait à 30 mille hommes en prisonniers, morts ou blessés. L'histoire est réduite à cet égard aux conjectures, car le jour des batailles les généraux atténuent toujours les pertes, et quand il faut réclamer des secours de leur gouvernement, exagèrent constamment le nombre des morts, des blessés et des malades. On ne sait donc jamais avec une entière exactitude le total des soldats véritable-

ment présents sous les armes. M. de Kray, entré en campagne avec 110 ou 115 mille hommes à l'armée active, et 35 ou 40 mille dans les places, devait en avoir, tout au plus, 80 mille aujourd'hui, mais exténués de fatigues et complétement démoralisés.

On estimait la perte de l'armée française à 4 mille morts, 6 ou 7 mille blessés, quelques fiévreux, quelques prisonniers, en tout 12 ou 13 mille hommes, actuellement hors de service, sur lesquels l'armée devait en recouvrer 4 à 5 mille après un peu de repos. Ce calcul réduisait pour le moment à 90 mille soldats, ou un peu moins, l'armée active de Moreau. Mais il allait être obligé de faire un grand détachement, conformément à la convention signée avec le général Berthier, à l'ouverture de la campagne. On avait stipulé dans cette convention que, M. de Kray une fois poussé à huit ou dix marches du lac de Constance, Lecourbe se replierait sur les Alpes, pour se joindre à l'armée de réserve. Les dangers de Masséna rendaient urgente l'exécution de cet engagement, et ce n'était pas le vain motif d'arrêter Moreau au milieu de ses succès qui faisait redemander le corps de Lecourbe, c'était la plus légitime des raisons, celle de sauver Gênes et la Ligurie. L'armée de réserve, réunie avec tant d'efforts, ne contenait pas plus de 40 mille hommes de troupes aguerries: il lui fallait bien un renfort pour la mettre en mesure de tenter l'opération extraordinaire, qu'elle devait essayer au delà des Alpes.

Le Premier Consul, qui était pressé d'agir du côté de l'Italie, voulant tout à la fois ménager Moreau, et assurer cependant l'exécution de ses ordres, fit choix du ministre de la guerre lui-même, de Carnot, pour porter au quartier-général de l'armée du Rhin l'injonction formelle de détacher Lecourbe vers le Saint-Gothard. Les lettres qui accompagnaient cet ordre étaient pleines de cordialité, et irrésistibles de raison. Le Premier Consul savait bien que ce ne serait pas Lecourbe et 25 mille hommes qu'on lui enverrait; mais, si on lui en envoyait 15 ou 16 mille seulement, il se tenait pour satisfait.

Moreau reçut Carnot avec chagrin; il exécuta néanmoins avec fidélité les ordres que ce ministre lui apportait. Carnot, en bon citoyen, dissipa les nuages qui auraient pu s'élever dans cet esprit faible et facile à tromper, et fit renaître en lui

la confiance envers le Premier Consul, que de détestables brouillons cherchaient à détruire.

Quelques historiens flatteurs de Moreau, mais flatteurs depuis 1815, ont élevé à 25 mille hommes le détachement enlevé à l'armée d'Allemagne. Moreau lui-même, répondant au Premier Consul, ne l'évaluait pas au delà de 17,800; et ce nombre était exagéré. Il ne passa pas en Suisse pour franchir le Saint-Gothard plus de 15 à 16 mille soldats. Il resta donc à Moreau 72 mille combattants environ, et bientôt 75 par le mouvement des hôpitaux.[1] C'était plus qu'il n'en fallait pour battre 80 mille Autrichiens. M. de Kray n'en avait pas davantage, en effet, et ils étaient entièrement abattus, incapables de supporter la moindre rencontre sérieuse avec les Français.

Moreau, pour ne pas amoindrir son armée aux yeux de l'ennemi, en laissa subsister la composition actuelle, et prit les 16 mille hommes qu'il destinait au Premier Consul, sur tous les corps existants. Chacun de ces corps fournit son contingent, et on dissimula ainsi le mieux qu'on put cette diminution de forces. Moreau voulut garder Lecourbe, qui, à lui seul, valait bien des mille hommes. Lecourbe lui fut laissé, et le brave général Lorges dut commander le détachement. Carnot repartit immédiatement pour Paris, après avoir vu s'acheminer les troupes destinées à passer le Saint-Gothard.

Cette opération se fit pendant les 11, 12 et 13 mai (21, 22 et 23 floréal). L'armée française resta forte de 72 mille combattants environ, sans compter les garnisons des places, la division d'Helvétie, et ce que les hôpitaux devaient lui rendre. Elle se retrouvait, du reste, au même effectif qu'avant l'arrivée du corps de Sainte-Suzanne, effectif qui lui avait suffi pour être toujours victorieuse.

M. de Kray s'était établi à Ulm, où, depuis long-temps, était préparé un camp retranché, destiné à servir d'asile aux troupes impériales. Des deux systèmes de défense dont nous

[1] C'est d'après la correspondance même de Moreau que j'établis ces nombres. Tous les calculs de cette correspondance sont exagérés au profit de Moreau. Il estime pour lui-même les bataillons à 650 hommes, et à 700 pour le détachement envoyé en Italie. Le calcul ne saurait être vrai, car, envoyant les corps tels qu'ils étaient, si les bataillons se trouvaient réduits à 650 dans son armée, ils ne pouvaient pas être à 700 dans les corps qu'on en détachait.

avons parlé, celui de longer le pied des Alpes, en se couvrant de tous les affluents du Danube, ou de se tenir à cheval sur ce fleuve, pour manœuvrer sur ses deux rives, le second avait été préféré par le conseil aulique, et fut parfaitement suivi par M. de Kray. Le premier serait bon dans le cas où l'on voudrait tenir en communication permanente les deux armées d'Italie et d'Allemagne. Il présente peu de force dans ses premiers échelons, car l'Iller, le Lech, l'Isar, l'Inn, ne deviennent que successivement des obstacles de quelque valeur, et le dernier seul est un obstacle considérable, point invincible toutefois, car il n'y en a pas de ce genre à la guerre. Mais une armée qui, renonçant aux communications avec l'Italie, se place sur le Danube même, ayant tous les ponts à sa disposition, les détruisant successivement à mesure qu'elle se retire, pouvant passer sur l'une ou l'autre rive, tandis que l'ennemi est fixé sur une seule; pouvant, si cet ennemi veut percer directement sur Vienne, le suivre à l'abri du Danube, et se jeter sur ses derrières pour le punir de la première faute qu'il aura commise, une armée ainsi placée est dans la position généralement jugée la meilleure pour couvrir l'Autriche.

M. de Kray s'était donc placé à Ulm, où de grands travaux avaient été faits pour le recevoir. On sait que sur ce point la rive gauche du Danube, formée des premiers escarpements des montagnes de Souabe, domine toujours la rive droite. Ulm est au pied des hauteurs de la rive gauche, sur le Danube même. L'enceinte en avait été réparée. Une tête de pont avait été construite sur la rive opposée. Toutes les hauteurs en arrière d'Ulm, notamment le Michelsberg, étaient couvertes d'artillerie. Si les Français se présentaient par la rive droite, l'armée autrichienne appuyant l'une de ses ailes à Ulm, l'autre au couvent élevé d'Elchingen, couverte par le fleuve, et labourant de ses boulets le terrain plat de la rive droite, était inattaquable. Si les Français se présentaient par la rive gauche, alors l'armée autrichienne avait une position tout aussi assurée. Il faut, pour le comprendre, savoir que la position d'Ulm est couverte sur la rive gauche par la rivière de la Blau, qui descend des montagnes de Souabe, pour se jeter dans le Danube, tout près d'Ulm, en formant un ravin profond. Si donc les Français passaient le Danube au-dessus d'Ulm, pour attaquer par la rive gauche,

l'armée autrichienne changeait de position. Au lieu de faire face au cours du Danube, elle lui tournait le dos, et se couvrait par le cours de la Blau. Elle avait son aile gauche à Ulm, son centre au Michelsberg, son aile droite à Lahr et Jungingen. Il fallait faire plusieurs marches sur la rive gauche pour tourner cette nouvelle position, et abandonner alors entièrement la rive droite, ce qui pouvait renverser toutes les combinaisons de la campagne, car on découvrait la route des Alpes. Tel fut le camp où les soldats épuisés de M. de Kray trouvèrent asile pour quelque temps.

Saint-Cyr était au couvent de Wiblingen. Des fenêtres de ce couvent il voyait distinctement, même sans le secours des lunettes d'approche, la position des Autrichiens. Plein de confiance dans l'audace des Français, il offrait, et plusieurs généraux offraient avec lui, d'enlever le camp ennemi de vive force. Ils en répondaient sur leur tête, et il faut convenir que si on pouvait se défier de l'audace de quelques-uns d'entre eux, comme Ney ou Richepanse, le tacticien Saint-Cyr, esprit froid, méthodique et sûr, méritait toute confiance. Mais Moreau était trop prudent pour hasarder un assaut de cette nature, et pour fournir à M. de Kray l'occasion de gagner une bataille défensive. Il est vrai que si Moreau était vainqueur, l'armée autrichienne, jetée dans le Danube, devait être à moitié détruite, et la campagne terminée. Mais Moreau échouant dans son attaque, il fallait rétrograder; la campagne d'Allemagne était compromise; et, plus que tout cela, la campagne décisive d'Italie était peut-être rendue impossible. Moreau agissait, à la guerre, sans grandeur, mais avec sûreté. Il laissa dire les braves gens qui répondaient de culbuter les Autrichiens, et refusa de tenter une attaque de vive force. Restait la guerre de manœuvres. On pouvait passer sur la rive gauche au-dessus d'Ulm, mouvement que nous venons de décrire; mais il fallait alors, pour tourner les Autrichiens dans cette position, s'engager tellement sur la rive gauche, que la Suisse cessait d'être couverte, et que le détachement envoyé vers les Alpes était compromis. On pouvait, en restant sur la rive droite, descendre le Danube fort au-dessous d'Ulm, le passer loin des Autrichiens, et faire tomber leur position en les coupant du bas Danube. Mais en descendant le fleuve on livrait les derrières de

l'armée, ou laissait encore découverte la route de la Suisse. Moreau renonça donc à déloger M. de Kray par aucun de ces moyens; et, bien qu'avec la qualité de ses troupes il pût tout hasarder, on ne saurait le blâmer de tant de mesure, surtout de tant de scrupule à suivre le plan qui couvrait le mieux les opérations du Premier Consul, son chef mais son émule.

Il résolut alors de faire une manœuvre qui était la véritable, c'était de se diriger sur Augsbourg, c'est-à-dire de négliger le cours du Danube, pour traverser ses affluents, et faire tomber toutes les lignes de défense des Autrichiens, par une marche directe sur le cœur de l'empire. Cette manœuvre, sérieusement exécutée, aurait infailliblement détaché M. de Kray du Danube et de son camp d'Ulm, pour l'attirer à la suite de l'armée française. Elle était très-hardie, sans toutefois découvrir les Alpes, puisqu'elle plaçait Moreau toujours à leur pied. Mais il n'y avait pas de demi-parti à prendre: il fallait ou rester immobile devant Ulm, ou se porter résolument sur Augsbourg et sur Munich; car une simple démonstration n'était pas capable de tromper M. de Kray, et pouvait seulement exposer les corps laissés en observation près d'Ulm. Moreau commit ici une faute qui faillit avoir de graves conséquences.

Les 13, 14, 15 mai, il dépassa le cours de l'Iller. Laissant Sainte-Suzanne seul sur la gauche du Danube, et Saint-Cyr au confluent de l'Iller et du Danube, il porta le corps de la réserve sur la Guntz, à Babenhausen, Lecourbe au delà de la Guntz, à Erkheim, un corps de flanqueurs à Kempten, route du Tyrol. Dans cette position singulière, étendue de vingt lieues, touchant à Ulm d'un côté, menaçant Augsbourg de l'autre, il ne pouvait pas tromper M. de Kray sur le danger d'une marche sur Munich, et devait lui inspirer tout au plus la tentation de se jeter en masse sur le corps de Sainte-Suzanne, resté seul à la gauche du Danube. Si M. de Kray eût cédé à cette dernière tentation, en y employant toutes ses forces, Sainte-Suzanne était perdu.

Les ordres donnés le 15 (25 floréal) à Saint-Cyr, s'exécutaient le 16 au matin, quand Sainte-Suzanne fut assailli à Erbach par une masse énorme de cavalerie. Sa division de droite, commandée par le général Legrand, était à Erbach et Papelau, le long du Danube; sa division de gauche, commandée

par Souham, était à Blaubeuren, à cheval sur la Blau; la réserve, sous le général Colaud, un peu en arrière des deux divisions. Le combat commença par une nuée de cavaliers, qui de tous côtés enveloppèrent nos colonnes. Tandis que nos soldats étaient chargés par de nombreux escadrons, des masses d'infanterie, sorties d'Ulm et remontant le Danube, préparaient une attaque plus sérieuse. Deux colonnes d'infanterie et de cavalerie se dirigèrent l'une sur Erbach, pour assaillir et envelopper les deux brigades dont se composait la division Legrand, l'autre sur Papelau, pour couper la division Legrand de la division Souham. Le général Legrand fit alors opérer un mouvement rétrograde à ses troupes. Elles se retirèrent lentement à travers des bois, puis eurent à déboucher sur des plateaux entre Donaurieden et Ringingen. Les troupes exécutèrent ce mouvement de retraite avec un aplomb remarquable. Elles mirent plusieurs heures à céder un terrain peu étendu, s'arrêtant à chaque instant, se formant en carré, et renversant sous un feu terrible la cavalerie qui les poursuivait. La division Souham, assaillie sur ses deux flancs, fut obligée d'exécuter un mouvement semblable, et de se concentrer sur Blaubeuren, derrière la Blau, jetant dans le profond ravin que forme cette rivière les Autrichiens qui la serraient de trop près.

C'est la division Legrand qui se trouvait le plus en danger, parce qu'elle était placée près du Danube, et que, pour ce motif, l'ennemi voulait l'accabler, afin d'intercepter tous les secours qui pouvaient arriver de l'autre rive du fleuve. Les deux brigades dont elle se composait se défendaient toujours vaillamment, lorsque, dans un moment où l'infanterie se retirait, et où l'artillerie légère remettait ses pièces sur l'avant-train pour se retirer aussi, la cavalerie ennemie, revenant à la charge, fondit tout à coup sur cette malheureuse division. Le brave adjudant-général Levasseur, qui avait été démonté dans une charge, se saisit d'un cheval, courut au 10e régiment de cavalerie, qui s'éloignait du champ de bataille, le ramena à l'ennemi, chargea les escadrons autrichiens, dix fois supérieurs en nombre, et arrêta leur marche. L'artillerie eut le temps d'enlever ses pièces, de prendre une position en arrière, et de protéger à son tour la cavalerie qui venait de la sauver.

Dans cet intervalle de temps, le général Sainte-Suzanne

était arrivé, avec une partie de la division Colaud, au secours de la division Legrand. Le général Decaen, avec le reste, était allé au secours de la division Souham, à Blaubeuren. Le combat se rétablit donc, mais il pouvait malgré ce renfort finir d'une manière désastreuse, car on avait à craindre que l'armée autrichienne ne se jetât en masse sur le corps de Sainte-Suzanne. Heureusement Saint-Cyr, placé de l'autre côté du Danube, ne laissant pas cette fois écraser ses camarades, comme on l'en a souvent accusé, accourait en toute hâte. Entendant la canonnade sur la rive gauche, il avait fait partir aides-de-camp sur aides-de-camp, pour ramener ses divisions des bords de l'Iller aux bords du Danube. Il avait ordonné de ne pas perdre de temps, de replier sur-le-champ les postes avancés, mais de faire partir immédiatement le gros des troupes sans attendre ces postes. Un corps laissé en arrière devait les recueillir. Quant à lui, placé sur le pont d'Unterkirchberg, qui se trouve sur l'Iller, dès qu'un corps arrivait, infanterie, cavalerie ou artillerie, il le lançait à la course sur le Danube, aimant mieux ce désordre d'un moment qu'une perte de temps. Il s'était ensuite rendu de sa personne sur le bord même du Danube. L'ennemi, se doutant que Sainte-Suzanne pourrait être secouru, avait rompu tous les ponts jusqu'à la hauteur de Dischingen. Voyant Saint-Cyr qui faisait effort pour trouver un gué ou rétablir un pont, il avait rangé une partie de ses troupes le long de la rive gauche, afin de faire face à celles de Saint-Cyr arrivant par la rive droite. Il avait de plus engagé une vive canonnade, à laquelle Saint-Cyr s'était mis à répondre en toute hâte. Ce combat à coups de canon, engagé d'une rive à l'autre, inspira aux Autrichiens sortis d'Ulm des craintes pour leur retraite, les ramena en arrière, dégagea un peu Sainte-Suzanne, et répandit dans les rangs de nos malheureux soldats, qui depuis douze heures soutenaient un combat désespéré, une joie des plus vives, une ardeur toute nouvelle. Ils demandèrent à Sainte-Suzanne de se reporter en avant, ce qui leur fut accordé. Alors toutes nos divisions s'ébranlèrent à la fois; on ramena les Autrichiens sous le canon d'Ulm; mais, en parcourant le champ de bataille, qu'on était si joyeux de reconquérir, on le trouva couvert de nos morts et de nos blessés. Du reste, la perte des Autrichiens n'était pas moindre que la nôtre. Quinze mille

Français s'étaient battus toute une journée contre 36 mille hommes, dont 12 mille de cavalerie. M. de Kray n'avait cessé d'être présent sur champ de bataille.

Sans la bravoure des troupes, l'énergie et les talents des généraux, la faute qu'avait commise Moreau eût été punie de la perte de notre aile gauche. Moreau se rendit immédiatement à cette aile, et, comme si sa pensée eût été attirée subitement de ce côté par un pur accident, il résolut de faire passer son armée tout entière sur la rive gauche du fleuve.

Le 17 (27 floréal), laissant Sainte-Suzanne se reposer dans les positions de la veille, il ramena le corps de Saint-Cyr entre l'Iller et le Danube. Il porta la réserve qui était sous ses ordres à Unterkirchberg, sur l'Iller même, et ordonna à Lecourbe de se rabattre entre la Guntz et Weissenhorn. Le 18 l'armée fit un second mouvement vers sa gauche : Sainte-Suzanne fut porté au delà de la Blau, Saint-Cyr au delà du Danube, la réserve à Gocklingen, sur le Danube même, prête à franchir le fleuve. Le 19 la manœuvre fut encore plus prononcée : Sainte-Suzanne avait complétement tourné Ulm, il avait son quartier-général à Urspring; Saint-Cyr était sur les deux rives de la Blau, son quartier-général à Blaubeuren; la réserve avait passé le Danube entre Erbach et la Blau; Lecourbe était prêt à franchir ce fleuve.

Tout semblait annoncer une attaque de vive force sur le camp retranché d'Ulm. Dans cette position nouvelle, M. de Kray avait sa gauche à Ulm, son centre sur la Blau, sa droite à Elchingen. Il avait ainsi le dos au Danube, et défendait le revers de la position d'Ulm. Moreau, après avoir fait une reconnaissance attentive, trompa l'attente de ses lieutenants, qui croyaient voir dans ce mouvement sur la gauche un projet sérieux, et qui désiraient d'ailleurs une entreprise hardie sur le camp des Autrichiens, parce qu'ils en regardaient le succès comme infaillible. Saint-Cyr insista de nouveau, et ne fut point écouté. Moreau prit le parti de s'en aller, ne voulant pas hasarder une attaque de vive force le long de la Blau, ne voulant pas non plus tourner tout à fait la position par sa gauche, de crainte de trop découvrir la Suisse. Il prescrivit encore une fois à toute l'armée de repasser sur la rive droite. Le 20 mai et les jours suivants, l'armée décampa, au grand déplaisir des

soldats et des généraux, qui comptaient sur un assaut, et au grand étonnement des Autrichiens, qui le redoutaient.

Ces faux mouvements eurent le grand inconvénient de relever un peu le moral de l'armée autrichienne, sans abattre toutefois celui de l'armée française, qu'il était difficile d'ébranler, tant elle avait le sentiment de sa supériorité. Moreau eût pu tenter un mouvement que nous avons indiqué plus haut, et qui, exécuté plus tard, lui valut un beau triomphe. C'était de descendre le Danube, de menacer M. de Kray d'un passage au-dessous d'Ulm, et de l'obliger à décamper, en lui donnant des inquiétudes sur sa ligne de communication. Mais Moreau craignait toujours de découvrir la route des Alpes. Il eut donc la pensée de faire une seconde démonstration sur Augsbourg, pour essayer encore une fois de tromper les Autrichiens, et de leur persuader que, laissant Ulm en arrière, il marchait définitivement sur la Bavière, peut-être même sur l'Autriche. Le 22 mai (2 prairial), toute l'armée française avait repassé le Danube; Lecourbe, avec l'aile droite, menaçait Augsbourg par Landsberg, et Sainte-Suzanne avec l'aile gauche, se tenait à quelque distance du Danube, entre Dellmensingen et Achstetten. Ce même jour, 22, le prince Ferdinand, à la tête de 12 mille hommes, dont moitié au moins de cavalerie, soit pour nous retenir près d'Ulm, soit pour reconnaître nos intentions, fit sur Sainte-Suzanne une attaque qui fut chaudement repoussée. Les troupes s'y comportèrent avec leur vigueur accoutumée, et le général Decaen s'y distingua. Les jours suivants, Moreau continua son mouvement. Le 27 mai (7 prairial), Lecourbe s'empara avec autant de hardiesse que d'intelligence du pont de Landsberg sur le Lech, et le 28 entra dans Augsbourg. M. de Kray ne se laissa point ébranler par cette démonstration, et resta obstinément dans Ulm. C'est, il faut le dire, la meilleure de ses déterminations, et celle qui fait le plus d'honneur à sa fermeté et à son jugement.

Dès ce moment, Moreau se renferma dans une inaction calculée. Il rectifia sa position et la rendit meilleure. Au lieu de former une longue ligne dont l'extrémité seule touchait au Danube, position qui exposait notre corps de gauche à des combats inégaux avec l'armée autrichienne tout entière, il exécuta un changement de front, et désormais faisant face au

Danube, il se rangea parallèlement à ce fleuve, mais à une assez grande distance, sa gauche appuyée à l'Iller, sa droite à la Guntz, son arrière-garde occupant Augsbourg, et un corps de flanqueurs observant le Tyrol. L'armée française présentait ainsi une masse assez resserrée pour ne plus avoir à craindre de combat isolé sur l'une de ses ailes, et ne pouvait courir d'autre chance que celle d'une grande bataille, que tout le monde souhaitait dans nos rangs, car elle eût été la perte définitive de l'armée impériale.

Dans cette position, maintenant irréprochable, Moreau avait l'intention d'attendre les résultats de la campagne que le Premier Consul tentait en ce moment au delà des Alpes. Ses lieutenants le pressant vivement de sortir de son inaction, il s'obstinait à leur répondre que ce serait une imprudence d'en faire davantage, avant d'avoir des nouvelles d'Italie; que, si le général Bonaparte réussissait sur cette partie du théâtre de la guerre, on essayerait alors, contre M. de Kray, une manœuvre décisive; mais, que si l'armée française n'était pas heureuse au delà des Alpes, on serait bien embarrassé des progrès même qu'on aurait faits en Bavière. L'entreprise du général Bonaparte, dont le secret était connu de Moreau, avait quelque chose d'extraordinaire pour un esprit comme le sien; il n'est donc pas étonnant qu'il conçût des inquiétudes, et qu'il ne voulût pas se porter en avant sans connaître avec certitude le sort de l'armée de réserve.

Moreau, par suite de ces résolutions, eut de vives altercations avec certains de ses lieutenants, notamment avec Saint-Cyr. Celui-ci se plaignait de l'inaction dans laquelle on se renfermait, et surtout de la partialité qui régnait dans les distributions faites aux divers corps d'armée. Le sien, disait-il, manquait souvent de pain, tandis que celui du général en chef, à côté duquel il était placé, vivait dans l'abondance. Ce n'étaient pas les ressources qui manquaient depuis la prise des magasins de l'ennemi, mais les moyens de transport. Saint-Cyr eut à ce sujet plus d'une contestation; il était évidemment brouillé avec l'état-major qui entourait Moreau, et c'était là le motif principal de ces fâcheuses mésintelligences. Le général Grenier venait d'arriver. Saint-Cyr voulait que Moreau donnât à ce général le commandement de la réserve, pour qu'il pût

s'affranchir des préoccupations et de la partialité, conséquences inévitables d'un commandement particulier. Moreau, malheureusement, n'en voulut rien faire; Saint-Cyr alors se retira sous prétexte de santé, et priva l'armée du plus habile de ses officiers généraux. Du reste, Saint-Cyr était fait pour commander seul, et non pour obéir. Le général Sainte-Suzanne se retira aussi par suite des mêmes mésintelligences. Il fut envoyé sur le Rhin pour former un corps destiné à couvrir les derrières de l'armée d'Allemagne, et à contenir les forces du baron d'Albini. Le général Grenier prit la place de Saint-Cyr, et Richepanse celle de Sainte-Suzanne. Moreau, dont les soldats étaient assez bien pourvus de vivres, et qui était fortement établi dans sa nouvelle position, prit le parti d'attendre, et écrivit au Premier Consul les paroles suivantes, qui peignent parfaitement sa situation et ses intentions:

« Babenhausen, 7 prairial an VIII (27 mai 1800).

» Nous attendons avec impatience, citoyen Consul, l'an-
» nonce de vos succès. M. de Kray et moi nous tâtonnons ici,
» lui, pour tenir autour d'Ulm, moi, pour qu'il quitte le poste....

» Il eût été dangereux, pour vous surtout, que je portasse
» la guerre sur la rive gauche du Danube. Notre position
» actuelle a forcé M. le prince de Reuss à se porter aux dé-
» bouchés du Tyrol, aux sources du Lech et de l'Iller; ainsi,
» il n'est pas dangereux pour vous.

» Donnez-moi, je vous prie, de vos nouvelles, et mandez-
» moi tout ce qu'il est possible de faire pour vous....

» Si M. de Kray vient à moi, je recule encore jusqu'à
» Memmingen; je m'y fais joindre par le général Lecourbe, et
» nous nous battrons. S'il marche sur Augsbourg, j'y marche
» également; il quittera son appui d'Ulm, et puis nous verrons
» ce qu'il y aura à faire pour vous couvrir.

» Nous aurions plus d'avantages à guerroyer sur la rive
» gauche du Danube, et à faire contribuer le Wurtemberg et
» la Franconie; mais cela ne vous arrangerait pas, puisque
» l'ennemi pourrait faire descendre des détachements en Ita-
» lie, en nous laissant ravager les princes d'empire.

» Recevez l'assurance de mon attachement,

» Signé MOREAU. »

Un mois et deux jours s'étaient écoulés, et si Moreau n'avait pas obtenu de ces résultats prompts et décisifs, qui terminent d'un coup toute une campagne, comme il l'aurait pu en passant le Rhin sur un seul point vers Schaffouse, en se jetant en masse sur la gauche de M. de Kray, et en livrant les batailles d'Engen et de Mœsskirch avec ses forces réunies; comme il l'aurait pu encore en culbutant l'armée autrichienne dans le Danube à Sigmaringen, en l'enlevant de vive force dans le camp d'Ulm, ou en l'obligeant à décamper par une manœuvre décidée sur Augsbourg; néanmoins il avait rempli la condition essentielle du plan de campagne, il avait passé le Rhin sans accident, en présence de l'armée autrichienne; il lui avait livré deux grandes batailles, et, bien que la concentration des forces eût été insuffisante, il avait gagné ces batailles par sa fermeté, son bon jugement sur le terrain; enfin, malgré ses tâtonnements devant Ulm, il avait cependant enfermé les Autrichiens autour de cette place, et les y tenait bloqués, leur coupant la route de la Bavière et du Tyrol, et pouvant lui-même attendre dans une bonne position le résultat des événements d'Italie. Si on ne trouve pas là cet esprit supérieur, décidé, qui constitue les grands capitaines, on y trouve un esprit sage, calme, réparant par son aplomb les fautes d'une intelligence trop peu étendue et d'un caractère trop peu résolu; on y trouve enfin un excellent général, comme il faut en souhaiter souvent aux nations, comme l'Europe n'en avait pas un pareil: car il avait été donné à la France à cette époque, à la France, qui avait déjà le général Bonaparte, de posséder encore Moreau, Kléber, Desaix, Masséna, Saint-Cyr, c'est-à-dire les meilleurs généraux du second ordre; et il faut ajouter qu'elle avait déjà produit Dumouriez et Pichegru! Temps de prodigieuse mémoire, qui doit nous inspirer quelque confiance en nous-mêmes, et prouver à l'Europe que toute notre gloire dans ce siècle n'est pas due à un seul homme, qu'elle n'est pas le produit de ce hasard si rare qui enfante des génies tels qu'Annibal, César ou Napoléon.

Ce qu'on pouvait surtout reprocher à Moreau, c'était le défaut de vigueur dans le commandement; c'était de se laisser entourer, dominer, par une coterie militaire; c'était de permettre aux mésintelligences de naître autour de lui, de se priver

ainsi de ses meilleurs officiers, et de ne pas savoir corriger, par la force de sa volonté, une organisation d'armée vicieuse, qui portait ses lieutenants à l'isolement et à des actes de mauvaise confraternité militaire. Moreau, comme nous l'avons dit bien des fois, comme nous aurons trop souvent à le redire, péchait par le caractère. Que n'avons-nous devant les yeux un voile, qui nous cache à nous même, qui puisse cacher aux autres, la triste suite des temps, et nous permette de jouir, sans mélange, des nobles et sages exploits de ce guerrier, dont la jalousie et l'exil n'avaient pas encore altéré le cœur!

Il faut nous transporter maintenant sur un théâtre différent, pour y être témoins d'un spectacle fort différent aussi: la Providence, si riche en contrastes, va nous montrer un autre esprit, un autre caractère, une autre fortune, et, pour l'honneur de notre pays, des soldats toujours les mêmes, c'est-à-dire toujours intelligents, dévoués et intrépides.

LIVRE QUATRIÈME.

MARENGO.

Le Premier Consul attend avec impatience les nouvelles d'Allemagne. — Ces nouvelles arrivées et annonçant des succès, il se décide à partir pour l'Italie. — Détresse de la garnison de Gênes portée au comble. — Constance de Masséna. — Le Premier Consul se hâte de venir à son secours, en exécutant le projet de passer les grandes Alpes. — Départ du Premier Consul, sa feinte apparition à Dijon, son arrivée à Martigny, dans le Valais. — Choix du Saint-Bernard pour franchir la grande chaîne. — Moyens imaginés pour transporter l'artillerie, les munitions, les vivres et tout le matériel. — Commencement du passage. — Difficultés inouïes surmontées par le dévouement des troupes. — Obstacle imprévu du fort de Bard. — Surprise et douleur de l'armée à la vue de ce fort, jugé d'abord imprenable. — L'infanterie et la cavalerie font un détour, et évitent l'obstacle. — L'artillerie, traînée à bras, passe sous le feu du fort. — Prise d'Ivrée, et déploiement de l'armée dans les plaines du Piémont, avant que les Autrichiens se soient douté de son existence et de sa marche. — Passage simultané du Saint-Gothard par le détachement formé des troupes d'Allemagne. — Plan du général Bonaparte une fois descendu en Lombardie. — Il se décide à se rendre à Milan pour rallier les troupes venues d'Allemagne, et envelopper ensuite M. de Mélas. — Longues illusions de M. de Mélas, détruites tout à coup. — Douleur de ce vieux général. — Ses ordres incertains d'abord, puis positifs, d'évacuer les bords du Var et les environs de

Gênes. — Dernières extrémités de Masséna. — L'impuissance absolue de nourrir les soldats et le peuple de Gênes, l'a réduit à se rendre. — Belle capitulation. — Gênes prise, les Autrichiens se concentrent en Piémont. — Importance de la route d'Alexandrie à Plaisance. — Empressement des deux armées à occuper Plaisance. — Les Français y arrivent les premiers. — Position de la Stradella, choisie par le Premier Consul pour envelopper M. de Mélas. — Attente de quelques jours dans cette position. — Croyant que les Autrichiens lui ont échappé, le Premier Consul va les chercher, et les rencontre à l'improviste dans la plaine de Marengo. — Bataille de Marengo, perdue et regagnée. — Heureuse inspiration de Desaix, et sa mort. — Regrets du Premier Consul. — Désespoir des Autrichiens, et convention d'Alexandrie, par laquelle ils livrent l'Italie et toutes ses places à l'armée française. — Quelques jours employés à Milan, par le Premier Consul, à régler les affaires d'Italie. — Conclave à Venise, et promotion de Pie VII à la papauté. — Retour du Premier Consul à Paris. — Enthousiasme excité par sa présence. — Suite des opérations sur le Danube. — Passage de ce fleuve au-dessous d'Ulm. — Victoire d'Hochstedt. — Moreau conquiert toute la Bavière jusqu'à l'Inn. — Armistice en Allemagne comme en Italie. — Commencement des négociations de paix. — Arrivée à Paris de M. de Saint-Julien, envoyé par l'empereur d'Allemagne. — Fête du 14 juillet aux Invalides.

Le Premier Consul n'attendait que les succès de l'armée du Rhin pour descendre dans les plaines de l'Italie; car il ne pouvait, avant ces succès, demander à Moreau un détachement de ses troupes, et M. de Kray n'était pas assez complétement séparé de M. de Mélas, pour qu'on pût tout entreprendre sur les derrières de celui-ci. Le Premier Consul les attendait donc avec une vive impatience, résolu à quitter Paris et à prendre le commandement de l'armée de réserve, dès qu'il aurait des nouvelles certaines et tout à fait rassurantes des opérations de Moreau. Le temps pressait en effet, vu que Masséna était réduit, dans Gênes, aux plus cruelles extrémités. Nous l'y avons laissé luttant contre toutes les forces des Autrichiens avec une armée exténuée de fatigues, et, malgré sa prodigieuse infériorité, faisant essuyer tous les jours, à l'ennemi, des pertes considérables. Le 10 mai, le général Ott s'étant permis une bravade inconvenante, et ayant annoncé à Masséna qu'il tirait le canon pour une victoire remportée sur le général Suchet, nouvelle d'ailleurs fausse, l'illustre défenseur de Gênes prépara une réponse éclatante à cette bravade. Il sortit de Gênes sur deux colonnes. L'une de gauche, commandée par le général Soult, remonta le Bisagno et tourna le Monte-Ratti; l'autre, commandée par Miollis, attaqua le Monte-Ratti de front. Les Autri-

chiens, assaillis avec vigueur, furent précipités dans les ravins, perdirent cette position importante et 1500 prisonniers. Masséna rentra le soir triomphant dans la ville de Gênes, et, le lendemain matin, écrivit au général Ott qu'il tirait le canon pour sa victoire de la veille: vengeance héroïque, et digne de ce grand cœur!

Mais c'était là le terme de ses succès, car ses soldats épuisés pouvaient à peine soutenir le poids de leurs armes. Le 13 mai (23 floréal), cet homme si énergique, cédant à un avis de ses généraux, consentit presque malgré lui à une opération dont le résultat fut des plus malheureux; cette opération avait pour but d'enlever le Monte-Creto, position importante, qu'il eût été sans doute fort désirable d'arracher aux Autrichiens, car ils auraient été alors rejetés bien loin de Gênes; mais on avait malheureusement peu de chances d'y réussir. Masséna, qui certes ne se défiait pas de son armée, car chaque jour il en exigeait et en obtenait les plus grands efforts, ne la croyait plus capable d'emporter une position, que l'ennemi défendrait avec toutes ses forces. Il préférait faire une expédition sur Porto-Fino, le long de la mer, pour s'emparer d'un grand convoi de vivres qu'il savait exister de ce côté. Il céda cependant, contre son usage, à l'avis de ses lieutenants, et, le 13 au matin, marcha sur le Monte-Creto. Le combat fut d'abord très-brillant; par malheur un orage épouvantable, qui dura quelques heures, brisa les forces de nos troupes. L'ennemi avait concentré sur ce point des corps nombreux; et il repoussa dans les vallées nos soldats mourants de faim et de fatigue. Le général Soult, tenant à honneur de faire réussir une expédition qu'il avait conseillée, rallia autour de lui la 3e demi-brigade, la ramena bravement à l'ennemi, et eût réussi peut-être si un coup de feu, lui fracassant la jambe, ne l'avait renversé sur le champ de bataille. Ses soldats voulurent l'enlever, mais ils n'en eurent pas le temps, et ce général, qui avait parfaitement secondé Masséna pendant tout le siége, resta aux mains de l'ennemi.

L'armée rentra fort attristée dans Gênes; mais cependant elle ramenait encore des prisonniers. Pendant qu'elle combattait, une émeute de femmes avait éclaté dans l'intérieur de la ville. Ces malheureuses, poussées par le besoin, parcouraient

les rues avec des sonnettes, en demandant du pain. Elles furent dispersées, et le général français eut dès lors à s'occuper presque uniquement du soin de nourrir la population de Gênes, qui lui montrait d'ailleurs le plus noble dévouement. Il s'était successivement procuré, comme on a vu, des grains pour quinze jours d'abord, puis pour quinze jours encore. Enfin un bâtiment entré dans Gênes à l'improviste, en avait apporté pour cinq, ce qui lui avait fourni de quoi vivre pendant plus d'un mois. Bloqué depuis le 5 avril, ces ressources l'avaient conduit jusqu'au 10 mai. Voyant ses approvisionnements diminuer, il avait réduit la ration donnée quotidiennement au peuple et à l'armée. On y suppléait au moyen d'une soupe faite avec de l'herbe et un peu de viande restant dans la ville. Les habitants riches trouvaient bien encore à se nourrir, en achetant au poids de l'or quelques vivres cachés, que les investigations de la police n'avaient pu découvrir pour les consacrer à la nourriture commune. Aussi Masséna n'avait-il à s'inquiéter que des pauvres, auxquels la disette se faisait particulièrement sentir. Il avait imposé à leur profit une contribution sur la classe opulente, et les avait mis ainsi du parti des Français. Du reste, la majorité de la population, redoutant les Autrichiens et le régime politique dont ils étaient les défenseurs, était décidée à seconder Masséna par sa résignation. Frappée de l'énergie de son caractère, elle avait pour lui autant d'obéissance que d'admiration. Toutefois le parti oligarchique, se servant de quelques malheureux affamés, lui suscitait tous les embarras imaginables. Masséna, pour les contenir, faisait bivouaquer une partie de ses bataillons, avec la mèche de leurs canons allumée, sur les principales places de la ville. Mais le pain dont on vivait encore, et qui était fait avec de l'avoine, des fèves, et tous les grains qu'on avait pu se procurer, allait s'épuiser: on allait aussi manquer de viande. Au 20 mai il ne devait plus rester que des matières presque impossibles à employer comme aliments. Il était donc urgent de débloquer la place avant le 20 mai, si on ne voulait voir Masséna fait prisonnier avec toute son armée, et le baron de Mélas, pouvant dès lors disposer de trente mille hommes de plus, revenir en Piémont, pour fermer les débouchés des Alpes.

L'aide-de-camp Franceschi, chargé de porter des nouvelles

au gouvernement, et ayant réussi, à force d'adresse et d'audace, à passer à travers les Autrichiens et les Anglais, avait fait connaître au Premier Consul l'état déplorable de la place de Gênes. Aussi le Premier Consul ne négligeait-il rien pour mettre l'armée de réserve en mesure de franchir les Alpes. C'est pour ce motif qu'il avait envoyé Carnot en Allemagne, avec un ordre formel des Consuls, de faire partir le détachement destiné à passer le Saint-Gothard. Lui-même, travaillant jour et nuit, correspondant avec Berthier, qui organisait les divisions d'infanterie et de cavalerie, avec Gassendi et Marmont, qui organisaient l'artillerie, avec Marescot, qui faisait des reconnaissances sur toute la ligne des Alpes, il pressait tout le monde avec cette ardeur entraînante, qui lui a servi à porter les Français des rives du Pô aux rives du Jourdain, des rives du Jourdain à celles du Danube et du Borysthène. Il ne devait quitter Paris, de sa personne, qu'au dernier moment, ne voulant abandonner le gouvernement politique de la France, et laisser la place libre aux intrigants et aux auteurs de complots, que le moins de temps possible. Cependant les divisions parties de la Vendée, de la Bretagne, de Paris, des bords du Rhône, traversaient la vaste étendue du territoire de la République, et leurs têtes de colonnes se montraient déjà en Suisse. Il y avait toujours à Dijon les dépôts des corps, plus quelques conscrits et quelques volontaires, envoyés dans cette ville pour accréditer en Europe l'opinion que l'armée de Dijon était une pure fable, destinée uniquement à effrayer M. de Mélas. Jusqu'à ce moment tout allait à souhait; l'illusion des Autrichiens était complète. Les mouvements de troupes qui se faisaient vers la Suisse, peu aperçus grâce à la dispersion des corps, passaient pour des renforts envoyés à l'armée d'Allemagne.

Enfin, tout étant prêt, le Premier Consul fit ses dernières dispositions. Il reçut un message du Sénat, du Tribunat et du Corps Législatif, lui apportant les vœux de la nation pour qu'il revînt bientôt *vainqueur et pacificateur*. Il répondit avec une solennité calculée. Sa réponse devait concourir, avec les articles du *Moniteur*, à prouver que son voyage, annoncé avec tant d'apparat, était, comme l'armée de réserve, une feinte, et pas davantage. Il chargea le consul Cambacérès de présider à sa place le Conseil d'État, qui alors était en quelque sorte le gou-

vernement tout entier. Le Consul Lebrun eut mission de veiller à l'administration des finances. Il leur dit à chacun: Tenez-vous bien; si un événement survient, ne vous troublez pas. Je reviendrais comme la foudre accabler les audacieux qui oseraient porter la main sur le gouvernement. — Il chargea particulièrement ses frères, qui lui étaient attachés par un intérêt plus personnel, de le tenir averti de toutes choses, et de lui donner le signal du retour, si sa présence devenait nécessaire. Tandis qu'il publiait son départ avec ostentation, les consuls et les ministres devaient, au contraire, dire en confidence aux propagateurs de nouvelles, que le Premier Consul quittait Paris pour quelques jours, et uniquement pour aller passer la revue des troupes prêtes à entrer en campagne.

Au surplus, il partait plein d'espérance et de satisfaction. Son armée contenait beaucoup de conscrits, mais elle contenait aussi, et en bien plus grand nombre, des soldats aguerris, habitués à vaincre, commandés par des officiers formés à son école; il avait en outre dans la profonde conception de son plan une confiance absolue. D'après les informations les plus récentes, M. de Mélas s'obstinait à s'enfoncer dans la Ligurie, moitié de ses forces contre Gênes, moitié contre le Var. Le Premier Consul, ne doutant plus à ces nouvelles de la réussite de son entreprise, voyait déjà dans son ardente imagination, le point même où il rencontrerait et accablerait l'armée autrichienne. Un jour, avant de partir, couché sur ses cartes, y posant des signes de différentes couleurs, pour figurer la position des corps français et autrichiens, il disait devant son secrétaire qui l'écoutait avec surprise et curiosité: « Ce pauvre M. de » Mélas passera par Turin, se repliera vers Alexandrie... Je » passerai le Pô, je le joindrai sur la route de Plaisance, dans » les plaines de la Scrivia, et je le battrai là, là... » et, en disant ces mots, il posait un de ses signes à San-Giuliano. On appréciera tout à l'heure combien était extraordinaire cette espèce de vision de l'avenir.

Il quitta Paris le 6 mai au matin, avant le jour, emmenant avec lui son aide-de-camp Duroc, et son secrétaire M. de Bourrienne. Arrivé à Dijon, il passa en revue les dépôts, les conscrits, qu'on y avait réunis, mais sans matériel, sans tous les accessoires obligés d'une armée prête à entrer en campa-

gne. Après cette revue, qui dut persuader davantage encore aux espions que l'armée de Dijon n'était qu'une pure invention, il se rendit à Genève, et de Genève à Lausanne, où tout était sérieux, où tout ce qui se faisait devait commencer à détromper les incrédules, mais devait les détromper trop tard pour qu'ils pussent donner à Vienne des avis encore utiles.

Le 13 mai le général Bonaparte passa la revue d'une partie de ses troupes, et entra en conférence avec les officiers qui avaient reçu des rendez-vous, pour lui rendre compte de ce qu'ils avaient fait, et pour recevoir ses derniers ordres. Le général Marescot, chargé de la reconnaissance des Alpes, était celui qu'il était le plus impatient d'entendre. Tous les passages comparés, c'était pour le Saint-Bernard que se prononçait cet officier du génie, mais il regardait l'opération comme très-difficile. — Difficile, soit, répondit le Premier Consul; mais est-elle possible? — Je le crois, répliqua le général Marescot, mais avec des efforts extraordinaires. — Eh bien, partons, fut la seule réponse du Premier Consul.

C'est le moment de faire connaître les motifs qui le décidèrent à choisir le Saint-Bernard. Le Saint-Gothard était réservé aux troupes venant d'Allemagne, et dont le général Moncey avait pris le commandement. Ce passage était situé sur leur route, et pouvait tout au plus nourrir 15 mille hommes, car les vallées de la haute Suisse étaient entièrement ruinées par la présence des armées belligérantes. Restaient les passages du Simplon, du grand Saint-Bernard, du mont Cenis. Ils n'étaient pas comme aujourd'hui traversés par de grandes routes. Il fallait démonter les voitures au pied du col, les transporter sur des traîneaux, pour les remonter de l'autre côté des monts. Ces passages offraient tous les trois à peu près les mêmes difficultés. Cependant le mont Cenis, fréquenté plus souvent, était plus frayé que les autres, et présentait peut-être à cause de cela moins d'obstacles matériels; mais il débouchait sur Turin, c'est-à-dire au milieu des Autrichiens, trop près d'eux, et ne se prêtait pas assez au projet de les envelopper. Le Simplon, au contraire, le plus éloigné des trois, par rapport au point de départ, offrait les inconvénients opposés. Il débouchait, il est vrai, aux environs de Milan, dans un beau pays, assez loin des Autrichiens, tout à fait sur leurs derriè-

res; mais il présentait une difficulté fort grande, c'était celle des distances. Il fallait, en effet, pour y parvenir, remonter avec le matériel de l'armée toute la longueur du Valais, ce qui eût exigé des moyens de transports que nous n'avions pas à notre disposition. Au milieu des vallées arides et couvertes de glace qu'on allait traverser, on était réduit à tout porter avec soi, et ce n'était pas une chose indifférente que d'avoir une vingtaine de lieues de plus à parcourir. Dans le cas, au contraire, du passage par le Saint-Bernard, on n'avait à faire que le chemin de Villeneuve à Martigny, c'est-à-dire de l'extrémité du lac de Genève, point où cessait le moyen de la navigation, jusqu'au pied du col. C'était une très-petite distance à franchir. Le Saint-Bernard débouchait ensuite dans la vallée d'Aoste, sur Ivrée, entre les deux routes de Turin et de Milan, dans une très-bonne direction pour envelopper les Autrichiens. Bien que plus difficile, peut-être plus périlleux, il méritait la préférence, à cause de la brièveté du trajet.

Le Premier Consul se décida donc à conduire la masse principale de ses forces par le Saint-Bernard même. Il emmenait avec lui ce qu'il y avait de meilleur dans l'armée de réserve, environ 40 mille hommes, 35 mille d'infanterie et d'artillerie, 5 mille de cavalerie. Cependant, voulant diviser l'attention des Autrichiens, il imagina de faire descendre par d'autres passages quelques détachements qu'on n'avait pas pu réunir au gros de l'armée. Pas loin du grand Saint-Bernard se trouve le petit Saint-Bernard, qui, des hauteurs de la Savoie, débouche aussi dans la vallée d'Aoste. Le premier Consul dirigea sur ce passage le général Chabran avec la 70e demi-brigade, et quelques bataillons d'Orient remplis de conscrits. C'était une division de 5 à 6 mille hommes, qui devait rejoindre sur Ivrée la colonne principale. Enfin le général Thurreau, qui avec 4 mille hommes de troupes de Ligurie défendait le mont Cenis, avait ordre de se présenter à ce passage, et d'essayer de pénétrer sur Turin. Ainsi l'armée française devait descendre des Alpes par quatre passages à la fois, le Saint-Gothard, le grand et le petit Saint-Bernard, le mont Cenis. La masse principale, forte de 40 mille hommes, agissant au centre de ce demi-cercle, avait la certitude de rallier les 15 mille hommes venus d'Allemagne, ainsi que les troupes du général Chabran, peut-être

celles du général Thurreau, ce qui devait composer une force totale d'environ 65 mille soldats, et troubler l'esprit de l'ennemi, ne sachant, à l'aspect de tous ces corps, vers quel point diriger sa résistance.

Le choix des points de passage arrêté, il fallait s'occuper de l'opération elle-même, consistant à jeter 60 mille hommes avec leur matériel, de l'autre côté des Alpes, sans routes frayées, à travers des rochers, des glaciers, et à l'époque la plus redoutable de l'année, celle de la fonte des neiges. C'est une chose déjà fort malaisée que de traîner avec soi un parc d'artillerie, car chaque pièce de canon exige après elle plusieurs voitures, et, pour 60 bouches à feu, il fallait en amener environ trois cents; mais, dans ces hautes vallées, les unes frappées de stérilité par un hiver éternel, les autres à peine assez larges pour nourrir leurs rares habitants, on ne pouvait trouver aucun moyen de vivre. Il fallait porter le pain pour les hommes, et jusqu'au fourrage pour les chevaux. La difficulté était donc immense. De Genève jusqu'à Villeneuve tout était facile, grâce au lac Leman et à une navigation de dix-huit lieues, aussi commode que rapide. Mais de Villeneuve, point extrême du lac, jusqu'à Ivrée, débouché par lequel on entre dans la riche plaine du Piémont, on avait quarante-cinq lieues à parcourir, dont dix sur les rochers et les glaciers de la grande chaîne. La route de Villeneuve à Martigny, et de Martigny à Saint-Pierre, était bonne pour les voitures. Là, on commençait à gravir des sentiers couverts de neiges, bordés de précipices, larges à peine de deux ou trois pieds, exposés, quand la chaleur du jour se faisait sentir, au choc d'affreuses avalanches. On avait à peu près dix lieues à faire dans ces sentiers, pour arriver de l'autre côté du Saint-Bernard, au village de Saint-Remy, dans la vallée d'Aoste. Là, on retrouvait une route praticable pour les voitures, qui conduisait par Aoste, Châtillon, Bard, Ivrée, à la plaine du Piémont. De tous ces points on en signalait un seul comme pouvant offrir quelque difficulté: c'était celui de Bard, où existait, disait-on, un fort, dont quelques officiers italiens avaient ouï parler, mais qui ne semblait pas devoir présenter un obstacle sérieux. C'étaient donc, comme nous venons de le dire, quarante-cinq lieues à franchir, en portant tout avec soi, du lac de Genève aux plaines du Pié-

mont, et, dans ces quarante-cinq lieues, dix sans routes praticables aux voitures.

Voici les dispositions imaginées par le Premier Consul pour le transport du matériel, et exécutées sous la direction des généraux Marescot, Marmont et Gassendi. D'immenses approvisionnements en grain, biscuit, avoine, avaient été faits par le lac de Genève à Villeneuve. Le général Bonaparte, sachant qu'avec de l'argent on se procurerait facilement le concours des robustes montagnards des Alpes, avait envoyé sur les lieux des fonds considérables, sous forme de numéraire. On avait donc, mais dans les derniers jours seulement, attiré, à grand prix, sur ce point, tous les chars-à-bancs du pays, tous les mulets, tous les paysans. On avait fait transporter, par ce moyen, de Villeneuve à Martigny et de Martigny jusqu'à Saint-Pierre, au pied du col, du pain, du biscuit, des fourrages, du vin, de l'eau-de-vie. On y avait conduit une suffisante quantité de bestiaux vivants. L'artillerie avec ses caissons y avait été amenée. Une compagnie d'ouvriers, établie au pied du col, à Saint-Pierre, était chargée de démonter les pièces, de diviser les affûts en fragments numérotés, afin de pouvoir les transporter à dos de mulets. Les canons eux-mêmes, séparés des affûts, devaient être disposés sur des traîneaux à roulettes, préparés à Auxonne. Quant aux munitions de l'infanterie et de l'artillerie, on avait préparé une multitude de petites caisses, faciles à placer sur des mulets, pour les transporter, comme tout le reste, au moyen des bêtes de somme du pays. Une seconde compagnie d'ouvriers, pourvue de forges de campagne, devait passer la montagne avec la première division, s'établir au village de Saint-Remy, où la route frayée recommençait, pour y remonter les voitures de l'artillerie, et remettre les pièces sur leurs affûts. Telle était l'énorme tâche qu'on s'était imposée. On avait joint à l'armée une compagnie de pontonniers, dépourvue du matériel propre à jeter des ponts, mais destinée à employer celui qu'on ne manquerait pas de conquérir en Italie.

Le Premier Consul avait songé en outre à s'aider du secours des religieux établis à l'hospice du grand Saint-Bernard. Le monde entier sait que de pieux cénobites, établis là depuis des siècles, vivent dans ces affreuses solitudes, au-dessus des régions habitées, pour y secourir les voyageurs que le mauvais

temps a surpris, et quelquefois ensevelis sous les neiges. Le Premier Consul leur avait envoyé au dernier moment une somme d'argent, afin qu'ils pussent réunir une grande quantité de pain, de fromage et de vin. Un hôpital était préparé à Saint-Pierre, au pied du col; un autre au revers des monts, à Saint-Remy. Ces deux hôpitaux devaient évacuer les blessés et les malades, s'il y en avait, sur des hôpitaux plus vastes établis à Martigny et à Villeneuve.

Toutes ces dispositions étaient achevées; les troupes commençaient à paraître; le général Bonaparte, établi à Lausanne, les inspectait toutes, leur parlait, les animait du feu dont il était plein, et les préparait à l'immortelle entreprise, qui devait prendre place dans l'histoire à côté de la grande expédition d'Annibal. Il avait eu soin d'ordonner deux inspections, une première à Lausanne, une seconde à Villeneuve. Là, on passait en revue chaque fantassin, chaque cavalier; et, au moyen de magasins improvisés dans chacun de ces lieux, on fournissait aux hommes les souliers, les vêtements, les armes qui leur manquaient. La précaution était bonne, car, malgré toutes les peines qu'il s'était données, le Premier Consul voyait souvent arriver de vieux soldats, dont les vêtements étaient usés, dont les armes étaient hors de service. Il s'en plaignait vivement, et faisait réparer les omissions dont la précipitation ou la négligence des agents, toujours inévitable à un certain degré, était la cause. Il avait poussé la prévoyance jusqu'à faire placer au pied du col des ateliers de bourreliers, pour réparer les harnais de l'artillerie. Il avait écrit lui-même plusieurs lettres sur ce sujet, en apparence si vulgaire; et nous citons cette circonstance pour l'instruction des généraux et des gouvernements à qui la vie des hommes est confiée, et qui ont souvent la paresse ou la vanité de négliger de tels détails. Rien, en effet, de ce qui peut contribuer au succès des opérations, à la sûreté des soldats, n'est au-dessous du génie ou du rang des chefs qui commandent.

Les divisions étaient échelonnées depuis le Jura jusqu'au pied du Saint-Bernard, pour éviter l'encombrement. Le Premier Consul était à Martigny, dans un couvent de Bernardins. De là il ordonnait tout, et ne cessait de correspondre avec Paris, et avec les autres armées de la République. Il avait des

nouvelles de la Ligurie, qui lui apprenaient que M. de Mélas, toujours sous l'empire des plus grandes illusions, mettait tout son zèle à prendre Gênes et à forcer le pont du Var. Rassuré sur cet objet important, il fit donner enfin l'ordre du passage. Quant à lui, il resta de ce côté-ci du Saint-Bernard, pour correspondre le plus long-temps possible avec le gouvernement, et pour tout expédier lui-même au delà des monts. Berthier, au contraire, devait se transporter de l'autre côté du Saint-Bernard, pour recevoir les divisions et le matériel que le Premier Consul allait lui envoyer.

Lannes passa le premier, à la tête de l'avant-garde, dans la nuit du 14 au 15 mai (24-25 floréal). Il commandait six régiments de troupes d'élite, parfaitement armés, et qui sous ce chef bouillant, quelquefois insubordonné, mais toujours si habile et si vaillant, allaient tenter gaiement cette marche aventureuse. On se mit en route, entre minuit et deux heures du matin, pour devancer l'instant où la chaleur du soleil, faisant fondre les neiges, précipitait des montagnes de glace sur la tête des voyageurs téméraires qui s'engageaient dans ces gorges affreuses. Il fallait huit heures pour parvenir au sommet du col, à l'hospice même du Saint-Bernard, et deux heures seulement pour redescendre à Saint-Remy. On avait donc le temps de passer avant le moment du plus grand danger. Les soldats surmontèrent avec ardeur les difficultés de cette route. Ils étaient fort chargés, car on les avait obligés à prendre du biscuit pour plusieurs jours, et avec du biscuit une grande quantité de cartouches. Ils gravissaient ces sentiers escarpés, chantant au milieu des précipices, rêvant la conquête de cette Italie, où ils avaient goûté tant de fois les jouissances de la victoire, et ayant le noble pressentiment de la gloire immortelle qu'ils allaient acquérir. Pour les fantassins la peine était moins grande que pour les cavaliers. Ceux-ci faisaient la route à pied, conduisant leur monture par la bride. C'était sans danger à la montée, mais à la descente, le sentier fort étroit les obligeant à marcher devant le cheval, ils étaient exposés, si l'animal faisait un faux pas, à être entraînés avec lui dans les précipices. Il arriva, en effet, quelques accidents de ce genre, mais en petit nombre, et il périt quelques chevaux, mais presque point de cavaliers. Vers le matin, on parvint à l'hospice,

et là, une surprise ménagée par le Premier Consul ranima les forces et la bonne humeur de ces braves troupes. Les religieux, munis d'avance des provisions nécessaires, avaient préparé des tables, et servirent à chaque soldat une ration de pain, de vin et de fromage. Après un moment de repos on se remit en route, et on descendit à Saint-Remy sans événement fâcheux. Lannes s'établit immédiatement sur le revers de la montagne, et fit toutes les dispositions nécessaires pour recevoir les autres divisions, et particulièrement le matériel.

Chaque jour il devait passer l'une des divisions de l'armée. L'opération devait donc durer plusieurs jours, surtout à cause du matériel qu'il fallait faire passer avec les divisions. On se mit à l'œuvre pendant que les troupes se succédaient. On fit d'abord voyager les vivres et les munitions. Pour cette partie du matériel, qu'on pouvait diviser, placer sur le dos des mulets, dans de petites caisses, la difficulté ne fut pas aussi grande que pour le reste. Elle ne consista que dans l'insuffisance des moyens de transport, car, malgré l'argent prodigué à pleines mains, on n'avait pas autant de mulets qu'il en aurait fallu pour l'énorme poids qu'on avait à transporter de l'autre côté du Saint-Bernard. Cependant les vivres et les munitions ayant passé à la suite des divisions de l'armée, et avec le secours des soldats, on s'occupa enfin de l'artillerie. Les affûts et les caissons avaient été démontés, comme nous l'avons dit, et placés sur des mulets. Restaient les pièces de canon elles-mêmes, dont on ne pouvait pas réduire le poids par la division du fardeau. Pour les pièces de douze surtout, et pour les obusiers, la difficulté fut plus grande qu'on ne l'avait d'abord imaginé. Les traîneaux à roulettes construits dans les arsenaux ne purent servir. On imagina un moyen qui fut essayé sur-le-champ, et qui réussit: ce fut de partager par le milieu des troncs de sapin, de les creuser, d'envelopper avec deux de ces demi-troncs une pièce d'artillerie, et de la traîner ainsi enveloppée le long des ravins. Grâce à ces précautions, aucun choc ne pouvait l'endommager. Des mulets furent attelés à ce singulier fardeau, et servirent à élever quelques pièces jusqu'au sommet du col. Mais la descente était plus difficile: on ne pouvait l'opérer qu'à force de bras, et en courant des dangers infinis, parce qu'il fallait retenir la pièce, et l'empêcher en la retenant de rouler dans

les précipices. Malheureusement les mulets commençaient à manquer. Les muletiers surtout, dont il fallait un grand nombre, étaient épuisés. On songea dès lors à recourir à d'autres moyens. On offrit aux paysans des environs jusqu'à mille francs par pièce de canon, qu'ils consentiraient à traîner de Saint-Pierre à Saint-Remy. Il fallait cent hommes pour en traîner une seule, un jour pour la monter, un jour pour la descendre. Quelques centaines de paysans se présentèrent, et transportèrent en effet quelques pièces de canon, conduits par les artilleurs qui les dirigeaient. Mais l'appât même du gain ne put pas les décider à renouveler cet effort. Ils disparurent tous, et malgré les officiers envoyés à leur recherche, et prodiguant l'argent pour les ramener, il fallut y renoncer, et demander aux soldats des divisions de traîner eux-mêmes leur artillerie. On pouvait tout obtenir de ces soldats dévoués. Pour les encourager, on leur promit l'argent que les paysans épuisés ne voulaient plus gagner, mais ils le refusèrent, disant que c'était un devoir d'honneur pour une troupe de sauver ses canons; et ils se saisirent des pièces abandonnées. Des troupes de cent hommes, sorties successivement des rangs, les traînaient chacune à son tour. La musique jouait des airs animés dans les passages difficiles, et les encourageait à surmonter ces obstacles d'une nature si nouvelle. Arrivé au faîte des monts, on trouvait les rafraîchissements préparés par les religieux du Saint-Bernard, on prenait quelque repos, pour recommencer à la descente de plus grands et de plus périlleux efforts. On vit ainsi les divisions Chambarlhac et Monnier traîner elles-mêmes leur artillerie; et, l'heure avancée ne permettant pas de descendre dans la même journée, elles aimèrent mieux bivouaquer dans la neige que de se séparer de leurs canons. Heureusement le ciel était serein, et on n'eut pas à braver, outre les difficultés des lieux, les rigueurs du temps.

Pendant les journées des 16, 17, 18, 19, 20 mai, les divisions continuèrent à passer avec les vivres, les munitions et l'artillerie. Le Premier Consul, toujours placé à Martigny, pressait l'expédition du matériel; Berthier, de l'autre côté du Saint-Bernard, le recevait, et le faisait réparer par les ouvriers. Le Premier Consul, dont la prévoyance ne s'arrêtait jamais, songea tout de suite à pousser sur le débouché des montagnes pour

s'en emparer, Lannes, qui avait déjà sa division réunie, et quelques pièces de quatre prêtes à rouler. Il lui ordonna de s'avancer jusqu'à Ivrée, et d'enlever cette ville, afin de s'assurer ainsi l'entrée de la plaine du Piémont. Lannes marcha le 16 et le 17 mai sur Aoste, où se trouvaient quelques Croates qui furent jetés dans le bas de la vallée; puis il s'achemina vers le bourg de Châtillon, où il arriva le 18. Un bataillon ennemi qui se trouvait là fut culbuté, et perdit bon nombre de prisonniers. Lannes s'engagea ensuite dans la vallée, qui, à mesure qu'on descendait, s'élargissait sensiblement, et montrait aux yeux charmés de nos soldats des habitations, des arbres, des champs cultivés, tous les avant-coureurs, en un mot, de la fertilité italienne. Ces braves gens marchaient tout joyeux, lorsque la vallée, se resserrant de nouveau, leur présenta une gorge étroite, fermée par un fort hérissé de canons. C'était le fort de Bard, déjà désigné comme un obstacle par plusieurs officiers italiens, mais comme un obstacle qu'on pouvait vaincre. Les officiers du génie attachés à l'avant-garde s'avancèrent, et, après une prompte reconnaissance, déclarèrent que le fort obstruait complétement le chemin de la vallée, et qu'on ne pouvait passer sans forcer cette barrière, qui, au premier aspect, semblait à peu près insurmontable. Cette nouvelle, répandue dans la division, y causa la plus pénible surprise. Voici quelle était la nature de cet obstacle imprévu.

La vallée d'Aoste est parcourue par une rivière qui reçoit toutes les eaux du Saint-Bernard, et qui, sous le nom de Dora-Baltea, va les jeter dans le Pô. En approchant de Bard, la vallée se resserre; la route, courant entre le pied des montagnes et le lit de la rivière, devient successivement plus étroite; et enfin un rocher qui semble tombé des hauteurs voisines, au milieu de la vallée, la ferme presque entièrement. La rivière coule alors d'un côté du rocher, la route passe de l'autre. Cette route, bordée de maisons, compose toute la ville de Bard. Sur le sommet du rocher, un fort, imprenable par sa position, quoique mal construit, embrasse de ses feux, à droite le cours de la Dora-Baltea, à gauche la rue alongée, qui forme la très-petite ville de Bard. Des ponts-levis fermaient l'entrée et la sortie de cette unique rue. Une garnison peu nombreuse, mais bien commandée, occupait le fort.

Lannes, qui n'était pas homme à s'arrêter, lança sur-le-champ quelques compagnies de grenadiers qui abattirent les ponts-levis, et entrèrent dans Bard, malgré un feu très-vif. Le commandant du fort fit vomir une multitude de boulets et surtout d'obus, sur ce malheureux bourg; mais enfin il s'arrêta, par égard pour les habitants. La division Lannes stationna en dehors. Il était évident qu'on ne pouvait pas, sous le feu du fort, qui atteignait la route dans tous les sens, faire passer le matériel d'une armée. Lannes fit sur-le-champ son rapport à Berthier, qui se hâta d'arriver, et reconnut avec effroi combien était difficile à vaincre l'obstacle qui venait de se révéler tout à coup. Le général Marescot fut mandé. Il examina le fort et le déclara presque imprenable, non à cause de sa construction, qui était médiocre, mais de sa position qui était entièrement isolée. L'escarpement du rocher ne permettait guère l'escalade; quant aux murs, bien qu'ils ne fussent pas couverts par un terrassement, ils ne pouvaient être battus en brèche, parce qu'il n'y avait pas moyen d'établir une batterie convenablement placée pour les atteindre. Cependant il était possible, à force de bras, de hisser sur les hauteurs voisines quelques pièces de faible calibre. Berthier donna des ordres en conséquence. Les soldats, qui étaient faits aux entreprises les plus difficiles, travaillèrent à monter deux pièces de quatre, et même deux pièces de huit. Ils réussirent en effet à les hisser sur la montagne d'Albaredo, qui domine le rocher et le fort de Bard, et un feu plongeant, ouvert tout à coup, causa quelque surprise à la garnison. Néanmoins elle ne se découragea pas; elle riposta, et démonta une de nos pièces qui était d'un calibre trop faible.

Marescot déclara qu'il n'y avait pas d'espoir de prendre le fort, et qu'il fallait songer à un autre moyen de franchir l'obstacle. On fit des reconnaissances sur la gauche, le long des sinuosités de la montagne d'Albaredo, et on trouva enfin un sentier qui, à travers beaucoup de dangers, beaucoup plus que n'en avait présenté le Saint-Bernard lui-même, venait rejoindre la grande route de la vallée au-dessous du fort, à Saint-Donaz. Ce sentier, quoique traversant une montagne du second ordre, était au moins aussi difficile à franchir que le Saint-Bernard, parce qu'il n'était fréquenté que par des pâtres et des

troupeaux. S'il fallait tenter une seconde opération comme celle qu'on venait d'exécuter, passer ce nouveau col en démontant et remontant encore une fois l'artillerie, et en la traînant avec des efforts semblables, les bras de l'armée pouvaient bien n'y pas suffire, et ce matériel, tant de fois remanié, pouvait bien aussi n'être plus en état de servir. Berthier, effrayé, donna contre-ordre sur-le-champ aux colonnes qui arrivaient successivement, fit suspendre partout la marche des hommes et du matériel, pour ne pas laisser engager l'armée davantage, si elle devait finir par rétrograder. En un instant l'alarme se répandit sur les derrières, et on se crut arrêté dans cette glorieuse entreprise. Berthier envoya plusieurs courriers au Premier Consul, afin de l'avertir de ce contre-temps inattendu.

Celui-ci était encore à Martigny, ne voulant pas traverser le Saint-Bernard, qu'il n'eût assisté de ses propres yeux à l'expédition des dernières parties du matériel. Cette annonce d'un obstacle jugé insurmontable, lui causa d'abord une espèce de saisissement; mais il se remit bientôt, et se refusa obstinément à la supposition d'un mouvement rétrograde. Rien au monde ne pouvait lui faire subir une telle extrémité. Il pensait que, si l'une des plus hautes montagnes du globe ne l'avait pas arrêté, un rocher secondaire ne serait pas capable de vaincre son courage et son génie. On prendrait, se disait-il, le fort avec de l'audace; si on ne le prenait pas, on le tournerait. D'ailleurs, pourvu que l'infanterie et la cavalerie pussent passer avec quelques pièces de quatre, elles se porteraient à Ivrée, à l'entrée de la plaine, et attendraient là que la grosse artillerie pût les suivre. Si cette grosse artillerie ne pouvait franchir l'obstacle qui venait de se présenter, et si pour en avoir il fallait prendre celle de l'ennemi, l'infanterie française était assez nombreuse et assez brave pour se jeter sur les Autrichiens, et leur enlever leurs canons. Au surplus, il étudia de nouveau ses cartes, interrogea une multitude d'officiers italiens, et, apprenant par eux que d'autres routes aboutissaient d'Aoste aux vallées environnantes, il écrivit lettres sur lettres à Berthier, lui défendit d'interrompre le mouvement de l'armée, et lui indiqua, avec une étonnante précision, les reconnaissances à faire autour du fort de Bard. Ne voulant voir de danger grave que dans l'arrivée d'un corps ennemi qui viendrait fermer le débou-

ché d'Ivrée, il enjoignit à Berthier de porter Lannes à Ivrée, par le sentier d'Albaredo, et de lui faire prendre là une forte position, qui fût à l'abri de l'artillerie et de la cavalerie autrichiennes. — Quand Lannes, ajoutait le Premier Consul, gardera la porte de la vallée, peu importe ce qui pourra survenir, ce ne sera qu'une perte de temps. Nous avons des vivres en suffisante quantité pour attendre, et nous viendrons toujours à bout, ou de tourner ou de vaincre l'obstacle qui nous arrête en ce moment. —

Ces instructions données à Berthier, il adressa ses derniers ordres au général Moncey, qui devait déboucher du Saint-Gothard, au général Chabran, qui devait, par le petit Saint-Bernard, aboutir tout juste devant le fort de Bard, et il se décida enfin à passer les monts de sa personne. Avant de partir, il reçut des nouvelles du Var, qui lui apprenaient que le 14 mai (24 floréal) le baron de Mélas était encore à Nice. Comme on était en ce moment au 20 mai, on ne pouvait pas supposer que le général autrichien fût accouru, dans l'espace de six jours, de Nice à Ivrée. Il se mit donc en marche pour traverser le col le 20, avant le jour. L'aide-de-camp Duroc, et son secrétaire de Bourrienne, l'accompagnaient. Les arts l'ont dépeint franchissant les neiges des Alpes sur un cheval fougueux; voici la simple vérité. Il gravit le Saint-Bernard, monté sur un mulet, revêtu de cette enveloppe grise qu'il a toujours portée, conduit par un guide du pays, montrant dans les passages difficiles la distraction d'un esprit occupé ailleurs, entretenant les officiers répandus sur la route, et puis, par intervalles, interrogeant le conducteur qui l'accompagnait, se faisant conter sa vie, ses plaisirs, ses peines, comme un voyageur oisif qui n'a pas mieux à faire. Ce conducteur, qui était tout jeune, lui exposa naïvement les particularités de son obscure existence, et surtout le chagrin qu'il éprouvait de ne pouvoir, faute d'un peu d'aisance, épouser l'une des filles de cette vallée. Le Premier Consul, tantôt l'écoutant, tantôt questionnant les passants dont la montagne était remplie, parvint à l'hospice, où les bons religieux le reçurent avec empressement. A peine descendu de sa monture, il écrivit un billet qu'il confia à son guide, en lui recommandant de le remettre exactement à l'administrateur de l'armée, resté de l'autre côté du Saint-Bernard.

Le soir, le jeune homme, retourné à Saint-Pierre, apprit avec surprise quel puissant voyageur il avait conduit le matin, et sut que le général Bonaparte lui faisait donner un champ, une maison, les moyens de se marier enfin, et de réaliser tous les rêves de sa modeste ambition. Ce montagnard vient de mourir de nos jours, dans son pays, propriétaire du champ que le dominateur du monde lui avait donné. Cet acte singulier de bienfaisance, dans un moment de si grande préoccupation, est digne d'attention. Si ce n'est là qu'un pur caprice de conquérant, jetant au hasard le bien ou le mal, tour à tour renversant des empires ou édifiant une chaumière, de tels caprices sont bons à citer, ne serait-ce que pour tenter les maîtres de la terre; mais un pareil acte révèle autre chose. L'âme humaine, dans ces moments où elle éprouve des désirs ardents, est portée à la bonté: elle fait le bien comme une manière de mériter celui qu'elle sollicite de la Providence.

Le Premier Consul s'arrêta quelques instants avec les religieux, les remercia de leurs soins envers l'armée, et leur fit un don magnifique pour le soulagement des pauvres et des voyageurs.

Il descendit rapidement, suivant la coutume du pays, en se laissant glisser sur la neige, et arriva le soir même à Étroubles. Le lendemain, après quelques soins donnés au parc d'artillerie et aux vivres, il partit pour Aoste et pour Bard. Reconnaissant que ce qu'on lui avait dit était vrai, il résolut de faire passer son infanterie, sa cavalerie et les pièces de quatre par le sentier d'Albaredo, ce qui était possible en réparant ce sentier. Toutes les troupes devaient aller prendre possession du débouché des montagnes en avant d'Ivrée, et le Premier Consul, en attendant, devait essayer quelque tentative sur le fort, ou bien trouver des moyens de tourner l'obstacle, en faisant passer son artillerie par un des cols voisins. Il chargea le général Lecchi, à la tête des Italiens, de s'élever sur la gauche, de pénétrer par la route de Grassoney dans la vallée de la Sesia, laquelle aboutit près du Simplon et du lac Majeur. Ce mouvement avait pour but de dégager le chemin du Simplon, de donner la main à un détachement qui en descendait, et de reconnaître enfin toutes les voies praticables aux voitures. Le Premier Consul s'occupa en même temps du fort de Bard.

On était en possession de la seule rue composant le bourg, mais à la condition de la traverser sous une telle pluie de feux, qu'il n'y avait guère moyen de passer avec un matériel d'artillerie, le trajet ne fût-il que de deux ou trois cents toises. On somma le commandant; mais celui-ci répondit avec fermeté, en homme qui appréciait l'importance du poste confié à son courage. La force donc pouvait seule nous rendre maîtres du passage. L'artillerie qu'on avait braquée sur la montagne d'Albaredo ne produisait pas grand effet; on tenta une escalade sur la première enceinte du fort; mais quelques braves grenadiers et un excellent officier, Dufour, y furent inutilement blessés ou tués. Dans ce moment, les troupes cheminaient par le sentier d'Albaredo. Quinze cents travailleurs avaient fait à ce sentier les ouvrages les plus urgents. On avait élargi les endroits trop resserrés au moyen de quelques levées de terre, diminué les pentes trop rapides en creusant des marches pour retenir les pieds, jeté ailleurs des troncs d'arbres pour formee des ponts sur quelques ravins trop difficiles à franchir. L'armér s'avançait successivement homme à homme, les cavaliers menant leurs chevaux par la bride. L'officier autrichien qui commandait le fort de Bard, voyait ainsi défiler nos colonnes désespéré de ne pouvoir arrêter leur marche; et il mandait à M. de Mélas qu'il était témoin du passage de toute une armée, infanterie et cavalerie, sans avoir le moyen d'y mettre obstacle, mais il répondait sur sa tête qu'elle arriverait sans une seule pièce de canon.

Pendant ce temps notre artillerie faisait une tentative des plus hardies: c'était de faire passer une pièce sous le feu même du fort, à la faveur de la nuit. Malheureusement l'ennemi, averti par le bruit, jeta des pots à feu qui éclairèrent la route comme en plein jour, et lui permirent de la couvrir d'une grêle de projectiles. Sur treize canonniers qui s'étaient aventurés à traîner cette pièce de canon, sept furent ou tués ou blessés. Il y avait là de quoi décourager les plus braves gens, lorsqu'on s'avisa d'un moyen ingénieux, mais fort périlleux encore. On couvrit la rue de paille et de fumier; on disposa des étoupes autour des pièces, de manière à empêcher le moindre retentissement de ces masses de métal sur leurs affûts; on les dételа, et de courageux artilleurs, les traînant à bras, se hasardèrent

à les passer sous les batteries du fort, le long de la rue de Bard. Ce moyen leur réussit parfaitement. L'ennemi, qui de temps en temps tirait par précaution, atteignit un certain nombre de nos canonniers; mais bientôt, malgré ce feu, toute la grosse artillerie se trouva transportée au delà du défilé, et ce redoutable obstacle, qui avait donné au Premier Consul plus de soucis que le Saint-Bernard lui-même, se trouva vaincu. Les chevaux de l'artillerie avaient pris le sentier d'Albaredo.

Tandis que s'exécutait cette opération si hardie, Lannes, marchant en avant à la tête de son infanterie, enleva, le 22 mai, la ville d'Ivrée, qui n'avait pas été réparée depuis les guerres de Louis XIV, et que, par un pressentiment singulier, mais tardif, l'état-major autrichien faisait armer dans le moment. Les défenses d'Ivrée consistaient dans une citadelle détachée du corps de la place, et dans une enceinte bastionnée. Le brave général Watrin, à la tête de sa division, assaillit la citadelle, Lannes se porta lui-même sur le corps de la place, et les soldats les enlevèrent l'une et l'autre à l'escalade. Il y avait là cinq à six mille Autrichiens, dont moitié de cavalerie, qui se retirèrent en toute hâte. Lannes leur fit des prisonniers, les poussa hors de la vallée, et vint prendre position à l'entrée de la plaine du Piémont, aux points désignés par le Premier Consul. Quelques jours plus tard, la ville d'Ivrée, défendue par les Autrichiens, devenait, non pas un obstacle insurmontable, mais un grave embarras. On y trouva du canon et des vivres; on acheva de l'armer, de l'approvisionner, de manière à en faire, en cas d'échec, l'un des appuis de notre ligne de retraite.

Sur ces entrefaites, le général Chabran descendait avec sa division par le petit Saint-Bernard, et, comme cette division comptait beaucoup de conscrits récemment incorporés, on lui confia le blocus du fort de Bard, qui ne devait pas tarder à se rendre quand il se verrait sans ressource, et dépassé d'ailleurs par l'artillerie dont il ne pouvait plus arrêter la marche. Le général Thurreau, à la tête d'un corps de 4 mille hommes, emportait le débouché de Suze, faisait 1,500 prisonniers, prenait du canon. Il était obligé de s'arrêter à l'entrée de la vallée, entre Suze et Bussolino. Le général Lecchi, avec les Italiens, tournait la vallée de la Sesia, repoussait la

division de Rohan, lui enlevait quelques centaines d'hommes, venait dégager le débouché du Simplon, et donner la main à un détachement de la division laissée en Suisse au début de la campagne. Enfin le corps du général Moncey, longuement échelonné dans la vallée du Saint-Gothard, en gravissait les hauteurs.

Ainsi le mouvement général de l'armée s'opérait sur tous les points avec un succès complet. Il fallait enfin sortir de la vallée d'Aoste. Lannes, toujours à l'avant-garde, quitta cette vallée le 26 mai (6 prairial), et n'hésita plus à se montrer en plaine. Le général autrichien Haddick était chargé de fermer, avec quelques mille hommes d'infanterie et sa nombreuse cavalerie, ce débouché des Alpes. Il était couvert par une petite rivière, la Chiusella, qui se jette dans la Dora-Baltea. Un pont servait à traverser cette rivière. Lannes y marcha vivement avec son infanterie. Un feu d'artillerie, soudain et bien dirigé, accueillit nos bataillons, mais ne les empêcha pas d'avancer. Le brave colonel Macon entra dans le lit de la rivière avec sa demi-brigade, le franchit au-dessus et au-dessous du pont, et s'éleva sur la rive opposée. La cavalerie autrichienne, commandée par le général Palfy, voulut alors charger cette demi-brigade. Ce général tomba mort, et ses cavaliers furent dispersés. Les Français, rejoints par le reste de la division Lannes, s'avancèrent en poursuivant l'ennemi avec leur vivacité accoutumée. Le général Haddick, profitant du désordre de cette poursuite, lança ses escadrons avec beaucoup d'à propos. La 6e légère fut obligée de s'arrêter; mais la 22e, formée en colonne serrée, repoussa, uniquement par son feu, cette nouvelle charge de la cavalerie autrichienne. Quelques mille chevaux s'ébranlèrent alors à la fois pour tenter un dernier effort sur notre infanterie. Les 40e et 22e demi-brigades, formées en carré, soutinrent avec une rare fermeté ce redoutable choc. Trois fois elles furent chargées, et trois fois les escadrons ennemis vinrent échouer devant leurs baïonnettes. Le général Haddick, se voyant hors d'état de résister à l'avant-garde de l'armée française, donna l'ordre de la retraite, et, après avoir perdu beaucoup d'hommes, morts ou blessés, et quelques prisonniers, céda la plaine du Piémont à Lannes, et se retira derrière l'Orco. Lannes continua sa marche, et le 28 mai

(8 prairial) se porta sur Chivasso, au bord du Pô. Les Autrichiens, frappés de cette invasion subite, se hâtaient de faire évacuer Turin. Des barques descendaient le Pô, chargées de blé, de riz, de munitions et de blessés. Lannes s'empara de tous ces convois. L'abondance préparée par les Autrichiens pour leur armée allait faire les délices de la nôtre.

Treize jours s'étaient écoulés, et la prodigieuse entreprise du Premier Consul avait complétement réussi. Une armée de 40 mille hommes, infanterie, cavalerie, artillerie, avait passé, sans routes frayées, les plus grandes montagnes de l'Europe, traînant à force de bras son matériel sur la neige, ou le poussant sous le feu meurtrier d'un fort qui tirait à bout portant. Une division de 5 mille hommes avait descendu le petit Saint-Bernard; une autre de 4 mille avait débouché par le mont Cenis; un détachement occupait le Simplon; enfin, un corps de 15 mille Français, sous le général Moncey, était au sommet du Saint-Gothard. C'étaient 60 et quelques mille soldats qui allaient entrer en Italie, séparés encore, il est vrai, les uns des autres, par d'assez grandes distances, mais certains de se rallier bientôt autour d'une masse principale de 40 mille hommes, qui débouchait par Ivrée, au centre du demi-cercle des Alpes. Et cette marche extraordinaire n'était pas une folie d'un général qui, pour tourner son adversaire, s'exposait à être tourné lui-même! Maître de la vallée d'Aoste, du Simplon et du Saint-Gothard, le général Bonaparte avait la certitude, s'il perdait une bataille, de pouvoir retourner au point d'où il était venu: tout au plus sacrifierait-il quelque artillerie, s'il était pressé dans sa marche. N'ayant désormais plus rien à cacher, il vint à Chivasso de sa personne, harangua les troupes, les félicita de leur fermeté devant la cavalerie autrichienne, leur annonça les grands résultats qu'il prévoyait, se montra, non seulement à ses soldats, mais aux Italiens, aux Autrichiens, pour effrayer maintenant, par sa redoutable présence, l'ennemi que naguère il voulait laisser endormir dans une profonde sécurité.

Que faisait pendant ce temps le baron de Mélas? Toujours rassuré par le cabinet de Vienne, et par ses propres agents, au sujet de cette fabuleuse armée de réserve, ce général continuait le siége de Gênes et l'attaque du pont du Var. Il avait

essuyé des pertes considérables sur ces deux points, mais du reste il persistait à croire que les réunions faites à Dijon n'étaient qu'un ramassis de conscrits, destinés à remplir des vides dans les cadres des deux armées du Rhin et de Ligurie. Un avis, qui lui arriva vers le milieu de mai, lui inspira quelques inquiétudes pour ses derrières; néanmoins il se rassura bientôt, et revint à croire que ce qui était réuni à Dijon devait directement descendre la Saône et le Rhône, pour joindre le corps du général Suchet sur le Var. Au lieu de renvoyer des troupes par le col de Tende en Piémont, il garda toutes ses forces, sous le général Elsnitz, devant le pont du Var. Cependant, les colonnes françaises qui débouchaient à la fois par toutes les vallées des Alpes, vues et signalées avec la plus complète certitude par le général Wukassowich, l'arrachèrent enfin à ses illusions, sans toutefois le détromper complétement. Il laissa le général Ott avec 30 mille hommes devant Gênes, le général Elsnitz avec 20 mille devant le pont du Var, ces dernières devant être renforcées par les troupes du général Saint-Julien, devenues disponibles depuis la prise de Savone, et il rebroussa chemin avec un détachement de 10 mille hommes à travers le col de Tende, pour se rendre à Coni. Le 22 mai il était rendu dans cette dernière place. Jusque-là, le général autrichien croyait que les troupes françaises qui s'étaient montrées, n'étaient que des rassemblements de conscrits, employés à faire une démonstration sur ses derrières, pour le détourner du siége de Gênes; et il ne pensait pas encore que ce pût être le général Bonaparte lui-même à la tête d'une grande armée. Mais bientôt cette dernière illusion s'évanouit. Un de ses officiers, qui connaissait parfaitement le général Bonaparte, fut envoyé à Chivasso, sur le bord du Pô. Cet officier vit de ses propres yeux le vainqueur de Castiglione et de Rivoli, et en instruisit son général en chef, qui alors seulement put mesurer toute l'étendue de ses dangers, car ce n'était pas un rassemblement de conscrits dont le Premier Consul aurait daigné prendre le commandement. Ce n'est pas tout; on avait douté que les Français eussent du canon, mais on venait d'entendre à la Chiusella le bruit de leur artillerie. Ce vieillard respectable, qui avait déployé d'incontestables qualités dans la campagne précédente, fut livré alors à de cruelles angoisses. Chaque jour vint ajouter à son trouble, car

bientôt il apprit que les têtes de colonnes du général Moncey descendaient du Saint-Gothard.

Il était en effet dans une situation extraordinairement grave. Sur 120 mille hommes, il en avait perdu au moins 25 mille devant Gênes et le Var. Ceux qui lui restaient se trouvaient dispersés: le général Ott avec 30 mille hommes était devant Gênes; le général Elsnitz, avec 25 mille, devant le pont du Var; le général Kaim, chargé de garder les débouchés de Suze et Pignerol, avec une douzaine de mille hommes, avait perdu Suze, et se retirait sur Turin. Le général Haddick, qui avec 9 mille hommes à peu près, devait garder les vallées d'Aoste et de la Sesia, venait de se retirer devant Lannes; le général Wukassowich, qui, avec 10 mille hommes, observait les vallées du Simplon et du Saint-Gothard, qu'allait-il devenir devant Moncey? Le baron de Mélas lui-même était à Turin avec un corps de 10 mille hommes, ramené de Nice. Le général Bonaparte n'allait-il pas fondre au milieu de tous ces corps dispersés, les battre les uns après les autres, et les détruire? Peut-être il était temps encore de prendre des déterminations salutaires, à condition qu'elles fussent conçues et exécutées sur-le-champ; mais le général autrichien perdit quelques jours à se remettre, à se fixer sur les projets de son advesaire, à former les siens propres, à se résigner enfin aux sacrifices que devait entraîner une concentration de forces; car il fallait abandonner à la fois le Var, peut-être Gênes, et certainement une grande partie du Piémont.

Pendant qu'il délibérait, le général Bonaparte arrêtait, lui, ses déterminations avec sa promptitude et sa résolution accoutumées. Les déterminations qu'il avait à prendre n'étaient pas moins graves que celles de son adversaire. Si les Autrichiens étaient dispersés, les Français l'étaient aussi, car ils descendaient du mont Cenis, du grand et du petit Saint-Bernard, du Simplon, du Saint-Gothard. Il fallait les réunir, fermer ensuite toute retraite au baron de Mélas, et enfin débloquer Masséna, qui, dans le moment, devait être réduit à la dernière extrémité.

Descendu du Saint-Bernard, le général Bonaparte avait à sa droite le mont Cenis et Turin, à sa gauche le Saint-Gothard et Milan, et à cinquante lieues devant lui Gênes et Masséna.

Quel parti prendre? appuyer à droite, au mont Cenis, pour rallier les 4 mille hommes du général Thurreau, était un bien faible résultat. On s'exposait ainsi à rencontrer tout de suite M. de Mélas, ce qui n'était pas fort dangereux sans doute dans l'état de dispersion de ses forces; mais, en appuyant à droite, on lui livrait à gauche les routes de Milan ou de Plaisance pour se retirer. Ce n'était pas la peine, en vérité, d'avoir fait de si grands efforts pour se porter à travers les Alpes sur les communications de l'ennemi, si après les avoir occupées on les laissait libres. Aller droit devant soi, passer le Pô, voler à Gênes à travers les corps dispersés de l'armée autrichienne, en négligeant le général Thurreau à droite, le général Moncey à gauche, et compromettant toutes ses communications, n'était pas sage, pas digne de la prudence profonde qui avait combiné toutes les parties de ce plan, avec autant de réflexion que d'audace. On ignorait quelle réunion de forces pouvait se rencontrer sur cette route; on sacrifiait sa ligne de retraite vers les Alpes, on abandonnait à eux-mêmes les généraux Thurreau et Moncey, réduits probablement à se replier vers le mont Cenis et le Saint-Gothard, Dieu sait après quelles aventures. Mieux eût valu secourir Masséna directement, par Toulon, Nice et Gênes. D'après toutes ces considérations, il ne restait évidemment qu'un parti à prendre, c'était d'appuyer à gauche, vers le Saint-Gothard et Milan, et de donner la main aux 15 mille hommes du général Moncey. De la sorte on ralliait à soi le principal détachement de l'armée, ce qui la portait au chiffre de 60 mille combattans; on occupait la capitale de la haute Italie; on soulevait les peuples sur les derrières des Autrichiens; on prenait tous leurs magasins; on s'emparait de la ligne du Pô, et de tous les ponts sur ce grand fleuve; enfin, en se mettant en mesure d'agir sur l'une et l'autre rive, on arrêtait M. de Mélas, quelque route qu'il voulût tenir pour s'échapper. Il est vrai que dans ce plan les secours à porter à Masséna étaient différés de huit ou dix jours, ce qui était fâcheux. Mais le général Bonaparte pensait que sa présence en Italie suffirait pour dégager l'armée de Ligurie; car il croyait que M. de Mélas se hâterait d'attirer à lui les corps qui attaquaient Gênes et le pont du Var. En tout cas, les généraux Masséna et Suchet avaient rempli l'objet qui leur était assigné, en retenant M. de Mélas

sur l'Apennin, en le fatiguant, en l'épuisant, surtout en l'empêchant de fermer les débouchés des Alpes. Le défenseur de Gênes, dût-il succomber, ne faisait que consommer la longue suite de sacrifices imposés à la noble et malheureuse armée de Ligurie, pour le succès d'une vaste combinaison.

Son parti arrêté, le général Bonaparte fit ses dispositions avec la plus grande promptitude, et dirigea toute son armée sur la rive gauche du Pô. Il rallia son parc d'artillerie, qui venait d'être remis en état; il enjoignit à Lannes de réunir tous les bateaux pris à Chivasso, de les disposer comme si on allait jeter un pont, et passer en Piémont. Son intention était de tromper une seconde fois M. de Mélas sur ses projets, et il y réussit aussi bien que la première fois. A la vue des mouvements ordonnés par le général Bonaparte, M. de Mélas, cherchant à se flatter jusqu'au dernier moment, se plut à espérer que les Français n'avaient pu descendre des Alpes qu'en très-petit nombre. Il crut que si le général Bonaparte, comme tout portait à le penser, voulait seulement traverser le Pô pour entrer dans Turin, et donner la main, vers le mont Cenis, au général Thurreau, il crut qu'on pourrait lui tenir tête, en coupant tous les ponts, et en disputant le passage du Pô avec une trentaine de mille hommes. Il conçut donc l'espérance de pouvoir se défendre sur cette ligne, sans faire le double sacrifice des positions occupées sur le Var, et des progrès faits devant Gênes. En conséquence, M. de Mélas réunit le général Haddick, revenu de la vallée d'Aoste, le général Kaim, placé au débouché de Suze, les 10 mille hommes amenés avec lui de Nice, plus un nouveau détachement tiré du Var: formant ainsi un rassemblement de 30 mille hommes, et ne nous en supposant pas davantage, il espéra disputer, avec ces forces, le fleuve qui séparait les deux armées.

Le Premier Consul ne chercha pas à détruire cette nouvelle illusion de son adversaire, et, le laissant occupé vers Turin à cette demi-concentration de forces, se replia tout à coup vers Milan. Lannes, qui avait semblé devoir remonter le Pô pour marcher de Chivasso sur Turin, le descendit subitement au contraire: il s'avança par Crescentino et Trino sur Pavie, où se trouvaient les immenses magasins des Impériaux, en vivres, munitions, artillerie, et la plus importante des communications,

puisqu'elle commande à la fois le passage du Pô et du Tessin. Murat marcha par Verceil sur le point de Buffalora. L'armée suivit tout entière ce mouvement général sur Milan. On arriva le 31 mai devant le Tessin. Ce fleuve est large et profond. On n'avait point de barques pour le passer, et au delà se montrait une nombreuse cavalerie appartenant au corps de Wukassowich, lequel gardait le Simplon, et cette partie des débouchés des Alpes. Derrière le Tessin coule le Naviglio-Grande, large canal qui traverse la contrée jusqu'à Milan. Ce canal est, pendant une certaine distance, parallèle au cours du fleuve dont il forme une dérivation; il en est de plus très-rapproché. La cavalerie ennemie, pressée sur une langue de terre fort étroite, entre le Tessin et le canal, était extrêmement gênée dans ses mouvements, et ne pouvait guère user de ses forces. L'adjudant-général Girard prit quelques embarcations que les paysans des environs avaient cachées près de Galiate, et qu'ils s'empressèrent de fournir à l'armée. Il passa suivi d'une petite troupe de soldats, et se jeta sur l'avant-garde autrichienne. Successivement renforcé par les allées et venues de ces barques, et appuyé par le feu de l'artillerie, il repoussa la cavalerie, qui n'osait trop s'engager sur ce terrain fort ingrat pour elle, et l'obligea de repasser le Naviglio-Grande, sur un point qu'on appelle le pont de Turbigo. Du même coup il franchit ainsi le Naviglio et le Tessin. Mais le général Wukassowich survint avec la brigade d'infanterie Laudon, et tâcha de pénétrer dans le village de Turbigo. L'adjudant-général Girard eut alors sur les bras quatre ou cinq mille hommes d'infanterie, et ne put leur opposer que quelques centaines de soldats. Il se défendit plusieurs heures de suite avec beaucoup de présence d'esprit et de courage, et parvint à sauver le pont de Turbigo, dont la perte eût rejeté les Français en deça du Naviglio-Grande, et peut-être du Tessin même. Pendant qu'il se défendait aussi bravement, le général Monnier, qui était parvenu à passer un peu au-dessous, vint à son secours, fondit sur les troupes de Laudon, et les chassa de Turbigo. Cette ligne, qui devait arrêter l'armée française, fut donc franchie au moyen d'un simple combat d'avant-garde. Le lendemain, 1er juin (12 prairial), la division Boudet passa vers Buffalora, et l'armée entière s'avança sur Milan. Wukassowich, craignant d'être pris entre la grande

armée qui s'avançait en Lombardie, et le corps de Moncey qu descendait du Saint-Gothard, se retira en toute hâte, et ordonna à la brigade Dedovich, qui était au pied des montagnes, de se replier derrière l'Adda, par Cassano. Lui-même alla chercher un refuge derrière l'Adda, par Milan et Lodi, après avoir laissé une garnison de 2,800 hommes dans le château de Milan.

Aucun obstacle n'arrêtait désormais l'armée française. Elle pouvait entrer dans la capitale de la Lombardie, qui gémissait depuis plus d'une année sous le joug des Autrichiens. Jusqu'alors on n'avait entretenu ces malheureux Italiens que des succès de M. de Mélas et de la détresse des Français. Les caricatures sur l'armée de réserve avaient circulé à Milan aussi bien qu'à Vienne et à Londres. On la représentait comme un ramassis de vieillards et d'enfants, armés de bâtons, montés sur des ânes, et ayant deux espingoles pour artillerie. Tandis qu'on déversait la dérision sur la République française, ce qui n'était pas bien fâcheux, on faisait peser la plus dure oppression sur les malheureux Italiens. Tout ce que la Lombardie offrait d'hommes distingués par la fortune et les lumières, étaient en prison ou dans l'exil, surtout s'ils avaient pris part aux affaires de la république Cisalpine. La persécution, chose remarquable, s'était moins appesantie sur les patriotes exagérés, sur ceux qui correspondaient aux jacobins français, que sur les hommes modérés, dont l'exemple pouvait être plus contagieux pour les peuples. Excepté quelques créatures fort rares du gouvernement autrichien, et quelques nobles attachés au parti oligarchique, tout le monde soupirait après le retour des Français. Mais on n'osait guère espérer ce retour, surtout en voyant le baron de Mélas si avancé en Ligurie, si près de prendre Gênes, de passer le Var, et le Premier Consul si occupé, en apparence du moins, des dangers d'invasion qui menaçaient la France du côté du Rhin. On répandait même, dans le peuple, que ce général Bonaparte, si connu en Italie, était mort en Égypte; que, nouveau Pharaon, il s'était noyé dans la mer Rouge, et que celui dont le nom figurait actuellement à Paris était l'un de ses frères.

On devine aisément la surprise des Italiens quand tout à coup on leur annonça qu'une armée française se montrait à

Ivrée, qu'elle débouchait même au delà, qu'elle marchait sur le Tessin, enfin qu'elle avait passé ce fleuve. On se figure l'agitation qui régna dans Milan, les affirmations, les dénégations qui se croisèrent pendant quarante-huit heures, la joie enfin qui éclata quand la nouvelle fut confirmée par la vue du général Bonaparte lui-même, marchant avec son état-major à la tête de l'avant-garde. Le 2 juin (13 prairial), le peuple entier, accouru au-devant de l'armée française, reconnut l'illustre général, qu'il avait vu tant de fois dans ses murs, l'accueillit avec des transports d'enthousiasme, et le reçut comme un sauveur descendu du ciel. Les sentiments des Italiens, toujours si vifs, si démonstratifs, n'avaient jamais éclaté avec tant de force, parce que jamais autant de circonstances ne s'étaient réunies pour rendre la joie d'un peuple soudaine et profonde. Le général français, entré dans Milan, se hâta d'ouvrir les prisons, et de rendre le gouvernement du pays aux amis de la France. Il donna une administration provisoire à la république cisalpine, et composa cette administration des hommes les plus respectables. Cependant, fidèle en Italie au système qu'il suivait en France, il ne permit ni violence ni réaction; et, en restituant le pouvoir aux Italiens de son parti, il ne leur permit pas de l'exercer contre les Italiens du parti contraire.

Après ces premiers soins donnés aux affaires du Milanais, il se hâta de pousser ses colonnes dans toutes les directions, jusqu'aux lacs, jusqu'à l'Adda, jusqu'au Pô, de manière à propager l'insurrection au profit des Français, à saisir les magasins de l'ennemi, à s'emparer de ses communications, et à lui fermer toute retraite. Jusqu'ici les choses allaient au mieux, car Lannes, dirigé sur Pavie, venait d'y entrer le 1er juin, et d'enlever des magasins immenses. Ce général avait trouvé à Pavie les hôpitaux autrichiens, des amas considérables de grains, fourrages, munitions, armes, notamment trois cents bouches à feu, dont moitié de campagne. Il s'était procuré là plusieurs équipages de ponts, que les compagnies de pontonniers français, amenées sans matériel, allaient employer sur le Pô. La division Chabran, qu'on avait laissée devant le fort de Bard, s'en était emparé le 1er juin, et y avait trouvé 18 pièces de canon. Le général Chabran, après y avoir mis garnison, ainsi qu'à Ivrée, vint occuper le cours du Pô, depuis la Dora-

Baltea jusqu'à la Sesia. Lannes l'occupait depuis ce point jusqu'à Pavie. Le corps du général de Béthencourt, venu du Simplon, fut placé devant Arona, vers la pointe du lac Majeur. La légion italienne fut par Brescia portée à la suite des Autrichiens qui se retiraient en toute hâte. En même temps les divisions Duhesme et Loison passaient l'Adda, et se rendaient à Lodi, à Creme, à Pizzighittone. Le général Wukassowich, n'ayant plus même la prétention de garder l'Adda, se retirait derrière le Mincio, sous le canon de Mantoue.

Rien n'arrêtait maintenant la marche du général Moncey, sauf toutefois la difficulté de vivre dans les arides vallées de la haute Suisse. Ses premières colonnes venaient de paraître; mais il fallait attendre les autres encore quelques jours, et c'était là le plus grand inconvénient de la situation, car il importait de se presser, si on ne voulait pas voir Gênes tomber dans les mains des Autrichiens. Le général Bonaparte était certain aujourd'hui de réunir toutes ses colonnes, excepté une seule, celle du général Thurreau, qui était retranchée au débouché du mont Cenis, sans pouvoir le franchir. Notre armée était du reste fortement assise au milieu du Milanais, ayant sa retraite assurée par le mont Cenis, le Saint-Bernard, le Simplon, le Saint-Gothard, tenant l'Adda, le Tessin, le Pô, vivant des magasins des Autrichiens, leur coupant toutes les routes, et en mesure de leur livrer une bataille décisive, après laquelle ils n'avaient plus d'autre ressource, s'ils étaient vaincus, que de mettre bas les armes. La reddition de Gênes, si elle avait lieu, était une circonstance fâcheuse, fâcheuse d'abord pour la brave armée qui la défendait, fâcheuse aussi parce que le corps autrichien de siége ne manquerait pas de renforcer le général Mélas, et rendrait ainsi plus difficile la grande bataille qui devait terminer la campagne. Mais si le général Bonaparte remportait la victoire, Gênes et l'Italie étaient reconquises du même coup. Néanmoins il mettait un grand prix à sauver Gênes; mais on ne devait guère espérer la réunion du corps de Moncey avant le 5 ou 6 juin, et on ne pouvait pas se flatter que Gênes tînt jusqu'à cette époque.

Le baron de Mélas, que les dernières nouvelles avaient éclairé tout à fait, et qui voyait son adversaire, entré a Milan, donner la main à toutes les colonnes successivement descen-

dues des Alpes, comprenait maintenant le vaste plan ourdi contre lui. Pour surcroît de malheur, il venait d'apprendre les infortunes de M. de Kray, et la retraite de ce dernier sur Ulm. Il sortit enfin du système des demi-mesures, et donna l'ordre impératif au général Elsnitz d'abandonner le pont du Var, et au général Ott de renoncer au siége de Gênes, pour se réunir tous les deux à Alexandrie. C'était là ce que le général Bonaparte avait espéré pour le salut de Gênes. Mais il était décidé que la noble et malheureuse armée de Ligurie payerait jusqu'au bout, de son sang, de ses souffrances, et enfin d'une reddition douloureuse, les triomphes de l'armée de réserve.

Le grand caractère de Masséna s'était soutenu jusqu'à la fin. *Avant de se rendre*, disaient les soldats, *il nous fera manger jusqu'à ses bottes.* La viande de bétail étant consommée, on mangeait celle de cheval; n'ayant même plus de celle-ci, on se nourrissait des animaux les plus immondes. Le triste pain fait avec de l'avoine et des fèves avait été dévoré aussi. Depuis le 23 mai (3 prairial), Masséna recueillant l'amidon, la graine de lin, le cacao existant dans les magasins de Gênes, en avait fait composer un pain, que les soldats pouvaient à peine avaler, et que bien peu d'entre eux parvenaient à digérer. Presque tous allaient encombrer les hôpitaux. Le peuple, réduit à une soupe d'herbe pour unique aliment, éprouvait toutes les angoisses de la faim. Les rues étaient jonchées de malheureux expirant d'inanition, de femmes exténuées qui exposaient à la charité publique les enfants qu'elles ne pouvaient plus nourrir. Un autre spectacle épouvantait la ville et l'armée: c'était celui des nombreux prisonniers que Masséna avait faits, et auxquels il n'avait aucune nourriture à donner. Il ne voulait plus les rendre sur parole, depuis qu'on avait vu ceux qui avaient été rendus de la sorte, reparaître dans les rangs ennemis. Il avait donc proposé au général Ott, puis à l'amiral Keith, de fournir les vivres nécessaires à leur consommation journalière, en donnant sa parole d'honneur qu'il n'en serait rien distrait pour la garnison. La parole d'un tel homme valait bien qu'on la tînt pour sûre. Mais l'acharnement était si grand, qu'on résolut d'imposer à Masséna la charge d'alimenter les prisonniers, dussent-ils souffrir de cruelles privations. Les généraux ennemis eurent donc la barbarie de condamner leurs soldats aux horri-

bles souffrances de la faim, pour augmenter la disette de Gênes en y laissant quelques mille bouches de plus à nourrir. Masséna fournit à ces prisonniers la soupe d'herbe qu'il donnait aux habitants. Ce n'était pas assez pour des hommes robustes, habitués à l'abondance dans les riches campagnes d'Italie: ils étaient toujours à la veille de se révolter; et, pour leur en ôter la pensée, Masséna les fit enfermer dans de vieilles carcasses de vaisseaux, qu'on plaça au milieu du port, et sur lesquelles une forte artillerie constamment braquée était prête a vomir la mort. Ces malheureux poussaient des hurlements affreux, qui remuaient profondément cette population elle-même, déjà si affectée de ses propres souffrances.

Chaque jour le nombre de nos soldats diminuait; on les voyait expirer dans les rues, et on avait été obligé de leur permettre, tant ils étaient affaiblis, de s'asseoir en montant la garde. Les Génois découragés ne faisaient plus le service de la garde nationale, craignant d'être compromis lorsque bientôt les Autrichiens ramèneraient le parti oligarchique. De temps en temps de sourdes rumeurs annonçaient que le désespoir des habitants allait éclater, et, pour en prévenir l'explosion, des bataillons avec des canons chargés occupaient les principales places.

Masséna imposait au peuple et à l'armée par son attitude impassible. Le respect qu'inspirait ce héros, mangeant le pain affreux des soldats, vivant avec eux sous le feu de l'ennemi, et supportant, outre leurs souffrances physiques, les soucis du commandement avec une inébranlable fermeté, le respect qu'il inspirait contenait tout le monde: il exerçait au milieu de Gênes désolée l'ascendant d'une grande âme.

Cependant un sentiment d'espérance soutenait encore les assiégés. Plusieurs aides-de-camp du général, après de courageux efforts, avaient traversé le blocus, et apporté quelques nouvelles. Les colonels Reille, Franceschi, Ortigoni, avaient passé, et avaient appris, tantôt que le Premier Consul se mettait en route, tantôt qu'il passait les Alpes. L'un d'eux, Franceschi, l'avait laissé descendant le Saint-Bernard. Mais depuis le 20 mai on n'avait plus de ses nouvelles. Dix et douze jours écoulés dans cette situation paraissaient des siècles, et on se demandait avec désespoir comment il se pouvait qu'en dix jours

le général Bonaparte n'eût pas franchi l'espace qui sépare les Alpes de l'Apennin. Tel qu'on le connaît, disait-on, il est déjà vainqueur ou vaincu; s'il n'arrive pas, c'est qu'il a succombé dans cette entreprise téméraire. S'il avait pu déboucher en Italie, il aurait déjà saisi le général autrichien, et l'aurait arraché des murs de Gênes. D'autres prétendaient que le général Bonaparte avait considéré l'armée de Ligurie comme un corps sacrifié à une grande opération; qu'il avait voulu une seule chose, c'était de retenir le baron de Mélas sur l'Apennin; mais que, ce but atteint, il ne songeait plus à la débloquer, et marchait à un but plus vaste. — Eh bien! ajoutaient les Génois et nos soldats eux-mêmes, on nous a sacrifiés à la gloire de la France: soit; mais aujourd'hui le but est atteint; veut-on que nous expirions jusqu'au dernier? Si c'était au feu, les armes à la main, à la bonne heure; mais de faim, de maladie, c'est impossible! Le temps est venu de se rendre. — Plusieurs soldats désespérés allèrent jusqu'à briser leurs armes. On annonça en même temps un complot de quelques hommes égarés par la souffrance. Masséna leur adressa une belle proclamation, dans laquelle il leur rappelait les devoirs du soldat, qui consistent autant à supporter les privations et les souffrances qu'à braver les dangers; leur montra l'exemple de leurs officiers, mangeant les mêmes aliments, et se faisant chaque jour tuer ou blesser à leur tête. Il leur disait que le Premier Consul avançait avec une armée pour les délivrer; que capitulant aujourd'hui, c'était perdre en un instant le résultat de deux mois d'efforts et de dévouement. Encore quelques jours, quelques heures peut-être, disait-il, et vous serez délivrés, après avoir rendu d'éminents services à la patrie! —

Aussi à chaque bruit, à chaque retentissement vers l'horizon, on croyait entendre le canon du général Bonaparte, et on accourait avec empressement. Un jour on se persuada que le canon retentissait à la Bocchetta; une joie folle éclata de toutes parts: Masséna lui-même se transporta sur les remparts. Vaine illusion! c'était le bruit d'un orage dans les gorges de l'Apennin. On retomba dans le plus morne abattement.

Enfin, le 4 juin, il ne devait plus rester que deux onces par homme de ce pain affreux, composé avec de l'amidon et du cacao. Il fallait bien livrer la place, car on ne pouvait pas

réduire nos malheureux soldats à se dévorer entre eux, et il y avait un terme inévitable à la résistance, dans l'impossibilité matérielle d'exister. D'ailleurs l'armée avait le sentiment d'avoir fait tout ce qu'on pouvait attendre de son courage. Dans son intime conviction, elle ne couvrait plus les Thermopyles de la France, mais elle servait à favoriser une manœuvre, qui dans le moment devait avoir réussi ou échoué. Elle commençait à croire surtout que le Premier Consul songeait plutôt à étendre ses combinaisons qu'à la secourir. Masséna partageait ce sentiment sans l'avouer; mais il ne regardait ses devoirs comme entièrement accomplis, que lorsqu'il aurait atteint le dernier terme possible de la résistance. Ces deux misérables onces de pain qui restaient à donner à chaque homme, étant consommées, force était de se rendre. Il s'y résigna enfin avec une amère douleur.

Le général Ott lui avait envoyé un parlementaire, car les Autrichiens n'étaient pas moins pressés d'en finir que les Français. Ce général avait, en effet, les ordres les plus positifs de lever le siége de Gênes, pour se replier sur Alexandrie. Ces offres de l'ennemi, ont dit quelques historiens, devaient éclairer Masséna. Sans doute, il savait qu'en attendant un jour ou deux de plus, il serait peut-être secouru; mais ces deux jours il ne les avait pas. — Donnez-moi, disait-il aux Génois, deux jours de vivres, un seulement, et je vous sauve du joug autrichien; je sauve mon armée de la douleur de se rendre. —

Le 3 juin enfin, Masséna fut obligé de négocier. On parlait de capitulation; il en rejeta l'idée de manière à ne pas permettre d'y revenir. Il voulait que l'armée pût se retirer librement, avec armes et bagages, enseignes déployées, ayant la faculté de servir et de combattre, lorsqu'elle aurait dépassé les lignes des assiégeants. — Sinon, disait-il aux parlementaires autrichiens, je sortirai de Gênes les armes à la main. Avec huit mille hommes affamés, je me présenterai à votre camp, et je combattrai jusqu'à ce que je me sois fait jour. — On consentait à laisser partir la garnison, mais on voulait qu'il restât prisonnier de sa personne, parce qu'on craignait qu'avec un chef tel que lui, cette garnison s'en allant de Gênes à Savone, se réunissant aux troupes de Suchet, ne tentât encore quelque entreprise redoutable sur les derrières du baron de

Mélas. Pour calmer l'indignation de Masséna, on lui avoua le motif, si honorable pour lui, de cette condition. Il n'en voulut pas entendre parler. Alors on demanda que la garnison se retirât par mer, afin qu'elle n'eût pas le temps de se joindre au corps de Suchet. A toutes ces propositions il opposa sa réponse accoutumée, c'est qu'il se ferait jour. Enfin, on consentit à laisser passer 8 mille hommes par terre, c'est-à-dire tous ceux qui pouvaient encore soutenir le poids de leurs armes. Les convalescents devaient être successivement embarqués, et transportés au quartier-général de Suchet. Il restait 4 mille malades que les Autrichiens prenaient l'engagement de nourrir, de soigner, et de rendre ensuite à l'armée française. Le général Miollis leur était laissé pour les commander. Masséna stipula les intérêts des Génois, et exigea, comme condition expresse, qu'aucun d'eux ne fût recherché pour les opinions émises pendant notre occupation; que les biens et les personnes fussent fidèlement respectés. M. de Corvetto, célèbre Génois, depuis ministre en France, avait été admis à ces conférences, et put être témoin des efforts faits en faveur des Génois. Masséna voulut de plus qu'on leur laissât leur gouvernement actuel, celui qu'ils devaient à la Révolution française. Sur ce point, les généraux autrichiens refusèrent de s'engager. — Eh bien! leur dit Masséna, faites ce que vous voudrez; mais avant quinze jours je vous déclare que je serai de retour dans Gênes! — Parole prophétique, à laquelle un officier autrichien, M. de Saint-Julien, fit cette réponse noble et délicate: Vous trouverez dans cette place, monsieur le général, des hommes à qui vous avez appris à la défendre. —

La conférence définitive eut lieu le 4 juin au matin, dans une chapelle, au pont de Cornigliano. L'article qui avait pour but de conduire par terre une partie de l'armée, donna lieu à une dernière difficulté. Mais Masséna laissant l'alternative ou de consentir à ce qu'il désirait, ou de soutenir le lendemain un combat désespéré, les généraux autrichiens se rendirent. Il fut stipulé que cette convention d'évacuation, de laquelle le mot de capitulation avait été soigneusement écarté, serait conclue le soir même. Du reste, les officiers ennemis, saisis d'admiration pour le général français, le comblèrent d'égards et de marques de respect.

Le soir venu, il hésitait encore à signer, espérant toujours qu'il pourrait être délivré. Enfin, quand on ne put plus différer sans manquer à la parole donnée, il accorda sa signature. Le lendemain, nos troupes sortirent avec le général Gazan à leur tête, et trouvèrent des rations aux avant-postes. Masséna s'embarqua de sa personne, pour être plus promptement rendu au quartier-général de Suchet. Il sortit du port dans une embarcation portant le drapeau tricolore, et sous les boulets de l'escadre anglaise.

Ainsi finit ce siége mémorable, pendant lequel une armée française venait de se signaler par de si grandes vertus et de si grands services. Elle avait fait plus de prisonniers, et tué plus d'ennemis qu'elle ne comptait de soldats. Avec 15 mille hommes, elle avait pris ou mis hors de combat plus de 18 mille Autrichiens. Elle avait surtout ruiné le moral de l'armée impériale, en la contraignant à des efforts continuels et extraordinaires. Mais veut-on savoir à quel prix cette brave garnison de Gênes avait fait de telles choses? Sur 15 mille combattants, elle en avait perdu 3 mille par le feu; 4 mille autres étaient frappés plus ou moins grièvement; 8 mille seulement allaient rejoindre l'armée active. Le général en second, Soult, était resté aux mains de l'ennemi, après avoir eu la jambe fracassée. Sur trois généraux de division, un mourut d'épidemie, Marbot; un autre fut gravement blessé, Gazan. Sur six généraux de brigade, quatre furent blessés, Gardanne, Petitot, Fressinet, d'Arnaud. Sur douze adjudants-généraux, six furent blessés, un pris, un autre tué. Deux officiers d'état-major furent tués, sept pris, quatorze blessés. Onze colonels sur dix-sept furent mis hors de combat, ou faits prisonniers. Les trois quarts des officiers eurent le même sort. On voit que c'est en donnant l'exemple du dévouement, que les chefs de cette brave armée la soutinrent au milieu de si cruelles épreuves. Du reste, elle se montra digne de ceux qui la conduisaient, et jamais le soldat français ne déploya plus de constance et d'héroïsme. Honneur donc à la bravoure malheureuse, qui, par son dévouement sans bornes, avait contribué aux triomphes de la bravoure heureuse, dont nous allons maintenant raconter les exploits!

Tandis que, pressé de lever le siége de Gênes, le général

Ott accordait à Masséna les belles conditions que nous venons de rapporter, le général Elsnitz, rappelé par les ordres du baron de Mélas, abandonnait le pont du Var. Les attaques des Autrichiens sur ce point avaient été tardives, parce que leur grosse artillerie, transportée par mer, s'était fait long-temps attendre. Diverses tentatives eurent lieu successivement le 22 et le 27 mai; la dernière surtout fut un vrai coup de désespoir du général Elsnitz, qui voulait, avant de se retirer, n'avoir négligé aucun effort. Ces attaques furent vaillamment repoussées. Le général Elsnitz, reconnaissant qu'il n'y avait aucune chance de succès, songea donc à repasser les monts. Suchet, jugeant avec un coup d'œil prompt et juste les intentions du général autrichien, fit ses dispositions pour ne pas lui laisser opérer sa retraite en sécurité. Il vit très-bien qu'en manœuvrant toujours par sa gauche, le long des montagnes, il placerait les Autrichiens dans une situation périlleuse, et parviendrait probablement à leur enlever quelque corps détaché. En effet, en dehors de la ligne du Var, qui avait arrêté l'invasion, s'étend parallèlement la ligne de la Roya, dont la source est placée au col de Tende même. Si les Français, se portant au delà du Var, prévenaient les Autrichiens sur les sources de la Roya, ils s'emparaient du col de Tende, et réduisaient leurs adversaires à courir le long des crêtes de l'Apennin pour y trouver un passage. Cette idée juste, exécutée avec vigueur, procura au général Suchet les plus heureux résultats. Il commença par déposter de Ronciglione le général Gorupp, continua de marcher vivement, par sa gauche, sur la droite ébranlée des Autrichiens, enleva successivement le col de Rauss, qui donne passage de la vallée du Var dans celle de la Roya, prit le fameux camp des Mille-Fourches, et, maître du col de Tende, se trouva, le 1er juin, placé sur la ligne de retraite du général Elsnitz. Le général Gorupp, rejeté en désordre sur la haute Roya, eut encore le temps de gagner le col de Tende, mais en laissant sur la route beaucoup de morts et de prisonniers. Le général Elsnitz, avec le reste de son armée, n'eut d'autre ressource que de suivre le versant maritime de l'Apennin jusqu'à Oneille, et de revenir par Pieve et Saint-Jacques dans la vallée du Tanaro. Il avait à traverser des montagnes affreuses, avec des soldats déjà démoralisés par cette espèce de fuite, et ayant à ses trousses

un ennemi qui passait avec joie de la défensive à l'offensive. Pendant cinq jours entiers les Autrichiens furent poursuivis sans relâche, éprouvant des échecs continuels; et le 6 juin, enfin, le général Elsnitz, arrivé à Orméa, n'y comptait pas 10 mille hommes. Il était le 7 à Ceva. Le général Gorupp s'était retiré sur Coni avec une faible division. On évalue à 10 mille la perte en hommes qu'avait faite le corps autrichien du Var.

Le général Suchet, si long-temps séparé de Masséna, le retrouva le long du rivage, aux environs de Savone. Les 12 mille Français qui venaient du Var, se rejoignirent aux 8 mille qui sortaient de Gênes, et formèrent ainsi un corps de 20 mille hommes, très-bien placé pour tomber sur les derrières de M. de Mélas. Mais Masséna s'était fait une blessure assez grave en débarquant; il ne pouvait monter à cheval; les 8 mille hommes qu'il amenait étaient exténués de fatigue, et, il faut le dire, il y avait dans le cœur de tous les défenseurs de Gênes une secrète irritation contre le Premier Consul, qu'on savait triomphant à Milan, tandis que l'armée de Ligurie se trouvait réduite à capituler. Masséna ne voulut pas que le général Suchet courût les chanches d'une descente en Italie, dans l'ignorance des mouvements qu'allaient faire au delà des Alpes les deux généraux opposés l'un à l'autre. Le baron de Mélas, ayant réuni tous ses lieutenants, Haddick, Kaim, Elsnitz, Ott, pouvait se trouver à la tête de forces redoutables, se jeter sur le général Suchet, et l'écraser avant de se porter à la rencontre du général Bonaparte. Masséna permit à son lieutenant Suchet de passer l'Apennin, de se placer en avant d'Acqui, et lui ordonna de rester dans cette position, observant, inquiétant l'armée autrichienne, demeurant suspendu sur sa tête, comme l'épée de Damoclès. On verra tout à l'heure quels services rendit encore l'armée de Ligurie, par sa seule présence sur le sommet de l'Apennin.

Masséna pensait que cette brave armée, en terminant par un mouvement menaçant la mémorable défense de Gênes, en avait fait assez pour le triomphe du Premier Consul, et qu'elle n'en pouvait faire davantage sans imprudence: ce grand homme de guerre avait raison! Il livrait les Autrichiens épuisés, réduits de plus d'un tiers, au général Bonaparte. Des 70 mille hom-

mes qui avaient passé l'Apennin, il n'en revenait pas plus de 40 mille, en comptant le détachement ramené par M. de Mélas à Turin. Les 50 mille demeurés en Lombardie étaient aussi fort réduits, et surtout très-dispersés. Les généraux Haddick et Kaim, qui gardaient, l'un la vallée d'Aoste, l'autre la vallée de Suze, avaient fait des pertes assez notables. Le général Wukassowich, rejeté au delà du Mincio, et séparé de son général en chef par l'armée française descendue du Saint-Bernard, était paralysé pour le reste de la campagne. Un corps de quelques mille hommes était aventuré en Toscane. En réunissant sur-le-champ les généraux Elsnitz et Ott, qui revenaient des bords du Var et de Gênes, aux généraux Haddick et Kaim, qui revenaient des vallées d'Aoste et de Suze, M. de Mélas pouvait former encore une masse de 75 mille hommes environ. Mais il lui fallait laisser des garnisons dans les places du Piémont et de la Ligurie, telles que Gênes, Savone, Gavi, Acqui, Coni, Turin, Alexandrie, Tortone; et il ne devait pas lui rester plus de 50 et quelques mille soldats à mettre en ligne un jour de bataille, en supposant qu'il ne sacrifiât pas trop de monde à la garde des places, et que la réunion de ses généraux s'exécutât sans accident.

La situation du généralissime autrichien était donc fort critique, même après la prise de Gênes. Elle l'était non-seulement sous le rapport de la dispersion et de la diminution de ses forces, mais sous le rapport encore de la marche à suivre, pour sortir de l'étroite enceinte du Piémont, dans laquelle le général Bonaparte venait de l'enfermer. Il fallait en effet repasser le Pô devant les Français, et regagner, à travers la Lombardie qu'ils occupaient, la grande route du Tyrol ou du Frioul. La difficulté était immense devant un adversaire qui excellait surtout à la guerre, dans l'art des grands mouvements.

M. de Mélas avait conservé le cours supérieur du Pô, depuis sa source jusqu'à Valence. Il lui était facile de passer ce fleuve à Turin, Chivasso, Casale ou Valence, n'importe; mais, en le passant sur l'un de ces points, il allait tomber sur le Tessin, que le général Bonaparte occupait, et sur Milan, centre de toutes les forces françaises. Il y avait donc peu de chance de s'enfuir de ce côté. Restait le parti d'appuyer à droite, de se diriger vers le cours inférieur du Pô, c'est-à-dire de se por-

ter à Plaisance ou Crémone, afin de gagner la grande route de Mantoue. Plaisance, d'après cela, devenait pour les deux adversaires le point capital à occuper. Pour M. de Mélas, c'était le moyen à peu près unique d'échapper aux fourches caudines; pour le général Bonaparte, c'était le moyen de recueillir le prix de sa marche audacieuse à travers les Alpes. Si ce dernier, en effet, laissait échapper les Autrichiens, bien qu'il eût délivré le Piémont, c'était peu qu'un tel résultat, en comparaison des périls qu'il avait bravés; il encourait même quelque ridicule aux yeux de l'Europe attentive à cette campagne, car sa manœuvre, dont l'intention était aujourd'hui manifeste, se trouvait déjouée. Plaisance était par conséquent la clef du Piémont: il la fallait, et à celui qui voulait en sortir, et à celui qui voulait y enfermer son adversaire.

Par ces motifs, M. de Mélas fixa deux points de concentration à ses troupes: Alexandrie, aux troupes qui étaient dans le haut Piémont; Plaisance, à celles qui étaient autour de Gênes. Il ordonna aux généraux Kaim et Haddick de marcher de Turin, par Asti, sur Alexandrie; au général Elsnitz, revenu des bords du Var, de s'y rendre par Ceva et Cherasco. Ces trois corps, une fois réunis, devaient se transporter d'Alexandrie à Plaisance. Il enjoignit au général Ott, revenant de Gênes, de descendre directement, par la Bocchetta et Tortone, sur Plaisance. Un corps d'infanterie, débarrassé de tous les empêchements d'une armée, eut ordre de s'y porter plus directement encore par la route de Bobbio, qui longe la vallée de la Trebbia. Enfin le général Oreilly, qui était déjà autour d'Alexandrie avec un fort détachement de cavalerie, reçut l'instruction de ne pas attendre la concentration des troupes du haut Piémont, et de se porter à Plaisance de toute la vitesse de ses chevaux. Le petit corps aventuré en Toscane reçut aussi l'instruction de s'y rendre par le duché de Parme et la route de Fiorenzuola. Ainsi, tandis que la principale partie de l'armée autrichienne se concentrait sur Alexandrie pour marcher de là sur Plaisance, les corps les plus rapprochés de Plaisance même avaient ordre d'y marcher en droite ligne, et sur-le-champ.

Mais il était douteux qu'on pût prévenir le général Bonaparte dans un objet aussi important. Il avait perdu dans Milan

cinq ou six jours à rallier le corps venu par le Saint-Gothard; temps précieux, puisque Gênes avait succombé dans cet intervalle. Mais maintenant que le général Moncey, avec les troupes tirées d'Allemagne, avait franchi le Saint-Gothard, il n'allait plus perdre une minute. Placé sur la route des courriers qui de Vienne étaient adressés à Turin à M. de Mélas, et de Turin étaient renvoyés par M. de Mélas à Vienne, il était aujourd'hui initié à toutes les pensées du gouvernement impérial. Il avait lu, par exemple, les singulières dépêches dans lesquelles M. de Thugut, rassurant le général autrichien, lui recommandait d'être tranquille, de ne pas se laisser détourner de son objet par la fable de l'armée de réserve; d'emporter bien vite Gênes et la ligne du Var, afin de pouvoir faire un détachement au profit de l'armée du maréchal de Kray, acculé sur Ulm. Il avait lu aussi les dépêches de M. de Mélas, pleines d'abord de confiance, et bientôt de trouble et d'inquiétude. Ces jouissances furent cependant troublées le 8 juin, car il apprit, par cette même correspondance, que Masséna venait d'être obligé de rendre Gênes le 4. Cette nouvelle, au reste, ne changeait en rien son plan de campagne; car ayant voulu se porter sur les derrières de l'ennemi pour l'envelopper et lui faire mettre bas les armes, l'Italie et la ville de Gênes, s'il réussissait, étaient reconquises du même coup. L'inconvénient véritablement grave résultant de la prise de Gênes, c'était d'avoir sur les bras les troupes disponibles du général Ott. Mais la dépêche interceptée portait sa consolation avec elle, car cette dépêche disait que l'armée de Masséna n'était point prisonnière de guerre. Dès lors, si d'une part, des troupes autrichiennes plus considérables allaient descendre de l'Apennin, d'autre part, des troupes françaises, sur lesquelles on ne comptait pas d'abord, devaient descendre de l'Apennin à la suite des troupes autrichiennes.

Le Premier Consul, maintenant que Gênes avait ouvert ses portes, était moins pressé de rencontrer M. de Mélas. Mais il était extraordinairement pressé d'occuper la ligne du Pô, depuis Pavie jusqu'à Plaisance et Crémone; et il faisait, pour s'emparer de ces points importants, celui de Plaisance surtout, des dispositions tout aussi actives que celles de M. de Mélas lui-même. Tandis qu'il s'occupait à Milan de rallier les troupes

venues des divers points des Alpes, il poussait sur le Pô les troupes venues avec lui par le Saint-Bernard. Lannes avait déjà pris possession de Pavie avec la division Watrin. Ce général fut chargé de passer le Pô, un peu au-dessous de sa réunion avec le Tessin, c'est-à-dire à Belgiojoso. Murat, avec les divisions Boudet et Monnier, eut ordre de le passer à Plaisance; Duhesme, avec la division Loison, de le passer à Crémone.

Le 6 juin, Lannes ayant réuni à Pavie, dans le Tessin, toutes les barques disponibles, les amena dans le Pô, et, arrivé entre Belgiojoso et San-Cipriano, fit commencer le passage. Le général Watrin, qui était placé sous ses ordres, franchit le fleuve avec un détachement. A peine transporté sur la rive droite, ce détachement eut affaire aux troupes qui étaient sorties de Valence et d'Alexandrie, pour voler à Plaisance. Il courut le danger d'être jeté dans le fleuve; mais le général Watrin tint ferme jusqu'à ce que les allées et venues des barques lui eussent amené du renfort, et il finit par demeurer maître du terrain. Le reste de la division Watrin, conduit par Lannes, passa ensuite le Pô, et vint prendre position un peu au delà, menaçant la grande route d'Alexandrie à Plaisance.

Le même jour Murat abordait Plaisance. Il y avait dans cette ville toutes les administrations autrichiennes, et quelques centaines d'hommes pour les garder. A l'approche du danger, l'officier autrichien fit armer de canons la tête du pont de Plaisance, placée sur la rive gauche du Pô, et tâcha de s'y défendre, en attendant que les corps, qui s'avançaient de tout côté, fussent arrivés à son secours. L'avant-garde de la division Monnier, qui croyait se présenter devant une position non défendue, fut accueillie par un horrible feu de mitraille, et ne put venir à bout de cette position en l'abordant de front. On remit au lendemain pour exécuter une attaque en règle.

Le lendemain 7, le général Oreilly, qui avait reçu de M. de Mélas l'ordre de courir d'Alexandrie à Plaisance, y parvint avec sa cavalerie. Les autres corps autrichiens, celui qui remontait de Parme par Fiorenzuola, celui qui descendait avec le général Gottesheim par Bobbio, celui qui venait avec le général Ott par Tortone, n'étaient pas arrivés. Le général Oreilly seul n'était guère en mesure, avec ses escadrons, de défendre Plaisance. Les quelques centaines d'hommes qui avaient voulu ré-

sister dans la tête du pont, avaient perdu un quart de leur monde. Dans cette situation, le commandant autrichien fit évacuer l'artillerie et couper le pont de Plaisance, qui était établi sur des bateaux; et, tandis que le général Boudet accourait pour réparer l'échec de la veille, il trouva la tête de pont évacuée, et le pont lui-même détruit. Mais il restait une partie des barques qui avaient servi à le construire; Murat s'en empara, et fit passer un peu au-dessous, à Nocetto, par des débarquements successifs, la brigade Musnier sur l'autre rive du Pô. Cette brigade se jeta sur Plaisance, et y pénétra à la suite d'un combat assez vif. Le général Oreilly se hâta de rétrograder, pour être à temps de sauver le parc d'artillerie qu'on envoyait d'Alexandrie, et qui était exposé à tomber dans les mains des Français, en se présentant devant Plaisance. Il revint en effet assez vite pour empêcher que ce parc ne tombât ni dans les mains de Murat, ni dans celles de Lannes. Il eut plus d'une charge de cavalerie à fournir contre les troupes avancées de Lannes, qui avaient passé le Pô à Belgiojoso, mais il se dégagea, et vint donner contre-ordre au parc, qui s'enferma dans Tortone. Tandis que le général Oreilly rebroussait chemin vers Alexandrie, passant heureusement à travers nos avant-postes, l'avant-garde de l'infanterie du général Gottesheim, descendue le long de la Trebbia par Bobbio, se présentait devant Plaisance. C'était le régiment de Klébeck qui venait ainsi donner sur la division Boudet tout entière, et se faire écraser. Ce malheureux régiment, assailli par des forces supérieures, perdit un grand nombre de prisonniers, et se replia en désordre sur le corps principal de Gottesheim qu'il précédait. Le général Gottesheim, effrayé de cette échauffourée, remonta en toute hâte les pentes de l'Apennin, pour aller rejoindre, à travers les montagnes, Tortone et Alexandrie, ce qui l'exposa à errer plusieurs jours de suite. Enfin le régiment revenant de Toscane, par la route de Parme et de Fiorenzuola, arrivait le même jour sur les faubourgs de Plaisance. Ce fut une nouvelle déroute pour ce corps détaché, qui, tombant à l'improviste au milieu d'une armée ennemie, fut rejeté en désordre sur la route de Parme. Ainsi, des quatre corps qui marchaient sur Plaisance, trois, les moins importants il est vrai, avaient été culbutés, et s'enfuyaient en laissant des prisonniers. Le quatrième, et le plus considérable, celui du gé-

néral Ott, ayant un plus long détour à parcourir, était encore en arrière, et allait rencontrer Lannes en avant de Belgiojoso. Dès ce moment les Français étaient maîtres du Pô, et avaient en leur possession les deux principaux passages, celui de Belgiojoso, près Pavie, et celui de Plaisance même. Bientôt ils en occupèrent un troisième, car le lendemain le général Duhesme, à la tête de la division Loison, enleva Crémone à un détachement que le général Wukassowich y avait laissé en se retirant. Il y recueillit beaucoup de matériel, et fit deux mille prisonniers.

Le général Bonaparte dirigeait de Milan toutes ces opérations. Il avait envoyé Berthier sur le bord du Pô, et jour par jour, souvent heure par heure, lui prescrivait, dans une correspondance incessante, les mouvements à exécuter.

Bien qu'en s'emparant du Pô, de Pavie à Plaisance, il fût maître de la ligne de retraite que M. de Mélas devait être tenté de suivre, tout n'était pas dit cependant; car ce qui faisait de cette route de Plaisance la véritable ligne de retraite pour les Autrichiens, c'était la présence des Français derrière le Tessin et autour de Milan. Les Français, en effet, dans cette position, fermaient le passage que les Autrichiens auraient pu s'ouvrir en traversant le Pô entre Turin et Valence; mais si maintenant, pour se porter à la rencontre de M. de Mélas, les Français venaient passer le Pô, entre Pavie et Plaisance, et abandonnaient ainsi Milan, affaiblissaient le Tessin, ils pouvaient faire renaître chez M. de Mélas la tentation de passer ou par Turin, ou par Casale, ou par Valence, de traverser nos derrières abandonnés, la ville de Milan elle-même, et de nous rendre à peu près ce que nous leur avions fait, en descendant des Alpes.

Il n'était pas impossible aussi, que M. de Mélas, se décidant au sacrifice d'une partie de ses bagages et de sa grosse artillerie, qu'il pouvait d'ailleurs laisser dans les places du Piémont, ne rebroussât chemin vers Gênes, et remontant par Tortone, Novi, jusqu'à la Bocchetta, de là se jetant dans la vallée de la Trebbia, ne vint tomber sur le Pô, au-dessous de Plaisance, aux environs de Crémone ou de Parme, et ne réussit à gagner, par cette voie détournée, Mantoue et les États autrichiens. Cette marche à travers la Ligurie et les contreforts de l'Apennin, la même qu'on venait de prescrire au général Gottesheim, était

la moins probable, car elle présentait de grandes difficultés, et entraînait le sacrifice d'une partie du matériel; mais elle était possible à la rigueur, et il fallait la prévoir comme les autres. C'est à se prémunir contre ces chances diverses, que le général Bonaparte employa tous ses soins; et il n'y a peut-être pas un exemple, dans l'histoire, de dispositions aussi habiles, aussi profondément conçues, que celles qu'il imagina dans cette occasion décisive.

Il fallait résoudre ce triple problème, de fermer par une barrière de fer la route principale, celle qui va directement d'Alexandrie à Plaisance; d'occuper, de manière à pouvoir y courir au besoin, celle qui par le Pô supérieur tombait sur le Tessin; enfin, de se tenir en mesure de descendre à temps sur le Pô inférieur, si les Autrichiens, cherchant à s'enfuir par le revers de l'Apennin, voulaient passer le fleuve au-dessous de Plaisance, vers Crémone ou Parme. Le général Bonaparte, méditant sans cesse sur la carte d'Italie, pour y trouver un poste qui remplît ces trois conditions, fit un choix digne d'être éternellement admiré.

Si on examine le mouvement de la chaîne de l'Apennin, on verra que, par suite du contour qu'elle forme pour embrasser le golfe de Gênes, elle remonte au nord, et projette des contreforts qui viennent serrer le Pô de très-près, depuis la position de la Stradella jusqu'aux environs de Plaisance. Dans toute cette partie du Piémont et du duché de Parme, le pied des hauteurs se rapproche du fleuve, au point de ne laisser qu'une place très-étroite à la grande route de Plaisance. Une armée, placée en avant de la Stradella, à l'entrée d'une espèce de défilé long de plusieurs lieues, la gauche sur les hauteurs, le centre sur la route, la droite le long du Pô, et des terrains marécageux qui le bordent, est difficile à déloger. Il faut ajouter que la route est semée de bourgs et de villages, bâtis en grosse maçonnerie, et très-capables de résister au canon. Contre l'armée impériale qui avait beaucoup de cavalerie et d'artillerie, la position présentait donc, indépendamment de ses avantages naturels, la propriété d'annuler ces deux armes.

Elle avait encore d'autres avantages tout particuliers. C'est fort près de cette position, que les affluents de l'autre rive du Pô, les plus importants à occuper, tels que le Tessin et l'Adda,

viennent faire leur jonction. Ainsi le Tessin se réunit au Pô, un peu au-dessous de Pavie, et au-dessus de Belgiojoso, presque vis-à-vis la Stradella, à deux lieues au plus. L'Adda, coulant au delà et plus long-temps, avant de se réunir au Pô, vient s'y jeter entre Plaisance et Crémone. On comprend tout de suite que, placé à la Stradella, et maître des ponts de Belgiojoso, de Plaisance, de Crémone, le général Bonaparte était en possession des points les plus décisifs, car il barrait la route principale, celle d'Alexandrie à Plaisance, et il pouvait en même temps, par une forte marche, ou courir sur le Tessin, ou redescendre le Pô jusqu'à Crémone, et voler vers l'Adda, qui couvrait ses derrières contre le corps de Wukassowich.

C'est dans cette espèce de réseau, formé par l'Apennin, le Pô, le Tessin, l'Adda, qu'il distribua ses forces. Il résolut d'abord de se porter à la Stradella même, avec les 30 mille meilleurs soldats de son armée, les divisions Watrin, Chambarlhac, Gardanne, Boudet, Monnier, placées sous Murat, Victor et Lannes, dans la position que nous avons décrite, la gauche aux montagnes, le centre sur la grande route, la droite le long du Pô. La division Chabran, venue par le petit Saint-Bernard, et chargée d'abord d'occuper Ivrée, fut ensuite portée à Verceil, avec ordre de se replier sur le Tessin, en cas d'approche de l'ennemi. La division Lapoype, descendue du Saint-Gothard, fut postée sur le Tessin même, aux environs de Pavie. C'étaient 9 à 10 mille hommes qui devaient se replier les uns sur les autres, disputer le passage du Tessin à outrance, et donner le temps au général Bonaparte d'accourir en une journée à leur secours. Le détachement du Simplon gardait, sous le général Béthencourt, vers Arona, la route du Saint-Gothard, retraite de l'armée française en cas de malheur. La division Gilly devait garder Milan; ce que rendait nécessaire la présence d'une garnison autrichienne dans le château de cette ville. C'étaient encore trois ou quatre mille hommes consacrés à ce double objet. Enfin la division Lorges, venue d'Allemagne, avait ordre de s'établir à Lodi sur l'Adda. La division Loison, qui faisait partie de l'armée de réserve, avait mission, sous les ordres du général Duhesme, de défendre Plaisance et Crémone. C'était une autre force de 10 à 11 mille hommes, employée sur ces deux derniers points.

Telle était la distribution des cinquante et quelques mille soldats, dont le général Bonaparte pouvait disposer dans le moment: 32 mille étaient au point central de la Stradella, 9 à 10 mille sur le Tessin, 3 ou 4 mille à Milan et Arona, enfin 10 à 11 mille sur le cours inférieur du Pô et de l'Adda, tous placés de manière à se soutenir réciproquement avec une extrême promptitude. En effet, sur un avis venu du Tessin, le général Bonaparte pouvait en un jour voler au secours des 10 mille Français qui le gardaient. Sur un avis du bas Pô, il pouvait, dans le même espace de temps, descendre sur Plaisance et Crémone, pendant que le général Loison, défendant le passage du fleuve, lui donnerait le temps d'accourir. Les uns et les autres, de leur côté, pouvaient se rabattre sur la Stradella, et renforcer le général Bonaparte en aussi peu de temps qu'il en mettrait à venir à eux.

Le général Bonaparte semblait abandonner ici son principe ordinaire, celui de concentrer ses forces, la veille d'une grande bataille. Si une telle concentration passe pour un chef-d'œuvre de l'art, quand elle s'opère à propos, au moment d'une action décisive, et dans le cas de deux adversaires qui marchent l'un vers l'autre, il en est tout autrement lorsque l'un des deux veut fuir, et que l'art consiste à le saisir avant de le combattre. C'était le cas ici. Il fallait, en effet, que le général Bonaparte tendît autour de l'armée autrichienne un réseau, et que ce réseau fût assez fort pour la retenir, car s'il n'y avait eu sur le Tessin ou sur le Pô inférieur que des avant-gardes, propres tout au plus à donner un avis, mais non à barrer le chemin à l'ennemi, le but était manqué totalement. Il fallait sur tous les points, des postes capables à la fois de signaler et d'arrêter les Autrichiens, en conservant au centre une masse principale, prête à courir partout avec des moyens décisifs. On ne pouvait donc combiner avec un art plus profond l'emploi de ses forces, et modifier plus habilement l'application de ses propres principes que ne le fit le général Bonaparte en cette occasion. C'est à leur manière d'appliquer, suivant les circonstances, un principe vrai, mais général, qu'on reconnaît les hommes d'action supérieurs.

Ce plan arrêté, le général Bonaparte donna ses ordres en conséquence. Lannes, avec la division Watrin, avait été transporté à la Stradella par Pavie et Belgiojoso. Il importait que

les divisions Chambarlhac, Gardanne, Monnier et Boudet, rendues à Plaisance, lui apportassent le secours de leurs forces, avant que les corps autrichiens qui, repoussés de Plaisance, allaient se rallier au général Ott vers Tortone, eussent le temps de l'accabler. C'est ce que le général Bonaparte avait prévu, avec sa prodigieuse sagacité. Ne pouvant quitter Milan que le 8, pour se transporter le 9 à la Stradella, il fit parvenir à Berthier, Lannes, Murat, les instructions qui suivent. — Concentrez-vous, leur disait-il, à la Stradella. Le 8, le 9, au plus tard, vous aurez sur les bras 15 ou 18 mille Autrichiens, venant de Gênes. Portez-vous à leur rencontre, écrasez-les. Ce sera autant d'ennemis de moins à combattre le jour de la bataille décisive, qui nous attend avec l'armée entière de M. de Mélas. — Ces ordres donnés, il partit le 8 de Milan pour passer le Pô de sa personne, et être le lendemain à la Stradella.

Il était impossible de deviner avec plus de justesse les mouvements de l'ennemi. Nous avons dit tout à l'heure que trois détachements autrichiens s'étaient inutilement présentés devant Plaisance; que le détachement arrivé de Toscane par Fiorenzuola, y avait été rejeté; que celui du général Gottesheim, descendu avec de l'infanterie par la vallée de la Trebbia, venait d'être refoulé dans cette vallée; enfin, que le général Oreilly, accouru d'Alexandrie avec de la cavalerie, s'était vu contraint de retourner vers Tortone. Mais le général Ott, de son côté, marchant avec le corps principal par la route de Gênes à Tortone, arrivait à la Stradella le 9 juin, au matin, ainsi que l'avait prévu le général Bonaparte. Il ramenait en avant les généraux Gottesheim et Oreilly, qu'il avait rencontrés en retraite, et voulait faire un effort vigoureux sur Plaisance, n'imaginant pas que l'armée française pût être échelonnée presque tout entière dans le défilé de la Stradella. Il avait, en comptant les troupes qui venaient de le rejoindre, 17 ou 18 mille hommes. Lannes n'en pouvait réunir, dans la matinée du 9, que 7 ou 8 mille; mais, grâce aux avis réitérés du général en chef, 5 à 6 mille allaient le rejoindre dans la journée. Le champ de battaille était celui que nous avons décrit. Lannes se présentait, la gauche sur les hauteurs de l'Apennin, le centre sur la chaussée, vers le bourg de Casteggio, la droite dans la plaine du Pô. Il avait eu le tort de se porter un peu trop en avant de la Stradella,

vers Casteggio et Montebello, là où la route cesse de former un défilé, grâce à l'étendue de la plaine. Mais les Français, pleins de confiance, quoique inférieurs en nombre, étaient capables des plus grands efforts de dévouement, surtout sous un chef comme Lannes, qui possédait au plus haut point l'art de les entraîner.

Lannes, portant avec vigueur la division Watrin sur Casteggio, replia les avant-postes d'Oreilly. Son plan consistait à s'emparer du bourg de Casteggio, situé devant lui sur la route, soit en l'attaquant de front, soit en le tournant par la plaine du Pô d'un côté, par les escarpements de l'Apennin de l'autre. La nombreuse artillerie des Autrichiens, établie sur la route, battait le terrain en tout sens. Deux bataillons de la 6e légère s'efforcèrent d'enlever en la tournant par la droite cette artillerie meurtrière, tandis que le troisième bataillon de la 6e, et la 40e tout entière, s'efforçaient de gagner les monticules voisins, placés à gauche, et que le reste de la division Watrin marchait sur Casteggio même, où se trouvait le centre de l'ennemi. Un combat acharné s'engagea sur tous les points. Les Français étaient près d'emporter les positions attaquées, mais le général Gottesheim, accouru avec son infanterie pour appuyer Oreilly, culbuta les bataillons qui avaient gravi les hauteurs. Lannes, sous un feu épouvantable, soutint ses troupes, et les empêcha de céder au nombre. Cependant elles allaient succomber, lorsqu'arriva la division Chambarlhac, faisant partie du corps du général Victor. Le général Rivaud, à la tête de la 43e, gravit de nouveau les hauteurs, rallia les bataillons français qui venaient d'en être repoussés, et réussit à s'y maintenir après des efforts inouïs. Au centre, c'est-à-dire sur la grande route, la 96e vint aider le général Watrin dans son attaque contre le bourg de Casteggio; et la 24e, s'étendant à droite dans la plaine, essaya de tourner la gauche de l'ennemi, afin de faire tomber le feu de son artillerie. Pendant cet effort combiné sur les ailes, le brave Watrin eut à soutenir un combat acharné dans Casteggio; il perdit et reprit ce bourg plusieurs fois. Mais Lannes, présent partout, donna l'impulsion décisive. Par ses ordres, le général Rivaud à gauche, resté maître des hauteurs, et les ayant franchies, descendit sur les derrières de Casteggio; les troupes portées dans la plaine à

droite, parvinrent à tourner le bourg tant disputé; les uns et les autres marchèrent à Montebello, tandis que le général Watrin, faisant sur le centre ennemi un dernier effort, l'enfonçait, et dépassait enfin Casteggio. Les Autrichiens, se trouvant dans ce moment repoussés de toutes parts, s'enfuirent à Montebello, laissant dans nos mains une masse considérable de prisonniers.

L'action avait duré depuis onze heures du matin jusqu'à huit heures du soir. C'étaient les Autrichiens du blocus de Gênes, formés par Masséna aux combats les plus rudes, qui étaient ici dans les plaines du Piémont, luttant avec désespoir pour se faire jour. Ils étaient secondés par une nombreuse artillerie, et ils avaient déployé une bravoure plus qu'ordinaire. Le Premier Consul arriva dans le moment même où finissait cette bataille, dont il avait si bien prévu le lieu et le jour. Il trouva Lannes couvert de sang, mais ivre de joie, et les troupes enchantées de leur succès. Elles avaient, comme il l'a dit depuis, le sentiment de s'être bien comportées. Les conscrits s'étaient montrés dignes de rivaliser avec les vieux soldats; nous avions fait 4 mille prisonniers, blessé ou tué près de 3 mille hommes. La victoire avait été pour nous difficile à remporter, puisque 12 mille combattants au plus en avaient rencontré 18 mille.

Telle est cette bataille de Montebello, qui a donné à Lannes et à sa famille le titre qui la distingue parmi les familles françaises de ce temps: titre glorieux, que des fils doivent être fiers de porter!

C'était un beau début que cette première rencontre, et qui annonçait à M. de Mélas que la route ne se rouvrirait pas facilement devant lui. Le général Ott, affaibli de 7 mille hommes, se retira consterné sur Alexandrie. Le moral de l'armée française fut porté au plus haut degré d'exaltation.

Le Premier Consul se hâta de réunir ses divisions, et d'occuper fortement cette route d'Alexandrie à Plaisance, que M. de Mélas devait suivre, d'après toutes les probabilités. Lannes s'étant trop avancé, le Premier Consul rétrograda un peu, jusqu'au point même qui s'appelle la Stradella, parce que le défilé, plus resserré en cet endroit, par le rapprochement des hauteurs et du fleuve, rend la position plus sûre.

Le 10 et le 11 juin se passèrent à observer les mouvements des Autrichiens, à concentrer l'armée, à la faire reposer un peu de ses marches rapides, à organiser le mieux possible l'artillerie; car jusqu'ici on n'avait pas pu réunir sur ce point plus de 40 pièces de campagne.

Le 11, on vit arriver, au quartier-général, l'un des généraux les plus distingués de cette époque, Desaix, qui égalait peut-être Moreau, Masséna, Kléber, Lannes, en talents militaires, mais qui, par les rares perfections de son caractère, les effaçait tous. Il quittait l'Égypte, où Kléber venait de commettre des fautes politiques, que nous aurons bientôt le chagrin de raconter, que Desaix avait voulu en vain prévenir, et dont il avait fui en Europe le pénible spectacle. Ces fautes, au surplus, avaient été glorieusement réparées depuis. Desaix, arrêté près des côtes de France, s'était vu traité par les Anglais d'une manière odieuse. Il arrivait indigné, et demandait à se venger les armes à la main. Il aimait le Premier Consul avec une sorte de passion; et le Premier Consul, touché de l'affection d'un si noble cœur, lui rendait la plus vive amitié qu'il ait ressentie de sa vie. Ils passèrent toute une nuit ensemble, à se raconter les événements d'Égypte et de France, et le Premier Consul lui donna, sur-le-champ, le commandement des divisions Monnier et Boudet réunies.

Le lendemain, 12 juin, le général Bonaparte, surpris de ne pas voir paraître les Autrichiens, ne put s'empêcher de concevoir quelques craintes. Étonné que, dans une situation pareille, M. de Mélas hésitât, perdît du temps, et laissât toutes les issues se fermer autour de lui, jugeant un peu trop son adversaire d'après lui-même, il se dit que M. de Mélas n'avait pas pu perdre des heures si précieuses, et qu'il avait dû s'échapper, soit en remontant vers Gênes, soit en passant le Pô supérieur pour forcer le Tessin. Fatigué d'attendre, il quitta, le 12 dans l'après-midi, sa position de la Stradella, et s'avança, suivi de toute l'armée, jusqu'à la hauteur de Tortone. Il ordonna le blocus de cette place, et établit son quartier-général à Voghera. Le 13 au matin, il passa la Scrivia, et déboucha dans l'immense plaine qui s'étend entre la Scrivia et la Bormida, laquelle ne s'appelle plus aujourd'hui que la plaine de Marengo. C'est la même dans laquelle plusieurs mois auparavant, sa

prévoyante imagination lui représentait une grande bataille avec M. de Mélas. En cet endroit, le Pô s'est éloigné de l'Apennin, et a laissé de vastes espaces, à travers lesquels la Bormida et le Tanaro roulent leurs eaux devenues moins rapides, les confondent près d'Alexandrie, et vont les jeter ensuite dans le lit du Pô. La route, longeant le pied de l'Apennin jusqu'à Tortone, s'en sépare à la hauteur de cette place, se détourne à droite, passe la Scrivia, et débouche dans une vaste plaine. Elle la traverse à un premier village, appelé San-Giuliano, passe à un second, appelé Marengo, enfin elle franchit la Bormida, et aboutit à la célèbre forteresse d'Alexandrie. Si l'ennemi voulait suivre la grande route de Plaisance à Mantoue, c'est ici qu'il m'attendrait, se dit le général Bonaparte; ici sa nombreuse artillerie, sa belle cavalerie, auraient de grands avantages, et il combattrait avec tous ses moyens réunis. — Cette réflexion faite, le général Bonaparte, pour se confirmer davantage dans ses conjectures, fit battre la campagne par la cavalerie légère, qui ne trouva pas un seul parti autrichien. Vers la chute du jour, il porta le corps du général Victor, composé des divisions Gardanne et Chambarlhac, en avant, jusqu'à Marengo. On trouva sur ce point un détachement, c'était celui d'Oreilly, qui défendit un instant le village de Marengo, l'abandonna ensuite, et repassa la Bormida. Une reconnaissance mal faite donna même lieu de croire que l'ennemi n'avait pas de pont sur la Bormida.

A tous ces signes, le général Bonaparte n'eut plus de doute. M. de Mélas, suivant lui, s'était échappé. Il n'aurait pas abandonné la plaine, et surtout le village de Marengo, qui en forme l'entrée, s'il avait voulu la traverser pour livrer bataille, et conquérir la route d'Alexandrie à Plaisance. Trompé par cette réflexion si juste, le général Bonaparte laissa le général Victor avec ses deux divisions à Marengo; il plaça Lannes en échelon dans la plaine avec la division Watrin, et il courut à son quartier-général de Voghera, pour avoir des nouvelles du général Moncey établi sur le Tessin, du général Duhesme établi sur le Pô inférieur, et savoir ainsi ce que devenait M. de Mélas. Des officiers d'état-major, partis de tous ces points, avaient rendez-vous auprès de lui, à son quartier-général. Mais la Scrivia était débordée, et, très-heu-

reusement, il fut forcé de s'arrêter à Torre-di-Garofolo. Les nouvelles du Tessin et du Pô, nouvelles de la journée même, annonçaient un parfait repos. M. de Mélas n'avait rien tenté de ce côté. Qu'avait-il pu devenir?..... Le général Bonaparte pensa qu'il était remonté sur Gênes par Novi, afin de passer dans la vallée de la Trebbia, et de retomber sur Crémone. Il semblait, en effet, que, n'étant pas à Alexandrie, n'étant pas en marche sur le Tessin, il n'avait pas pu prendre un autre parti. On pouvait supposer aussi que, suivant l'exemple de Wurmser à Mantoue, il irait s'enfermer dans Gênes, où, nourri par les Anglais, ayant une garnison de 30 mille hommes, il aurait le moyen de traîner la guerre en longueur. Ces idées s'étant emparées vivement de l'esprit du Premier Consul, il enjoignit à Desaix de marcher sur Rivalta et Novi, avec la seule division Boudet. C'était, effectivement, par Novi que M. de Mélas devait passer pour se rendre d'Alexandrie à Gênes.

Toutefois, par un heureux pressentiment, il garda la division Monnier, la seconde de Desaix, en réserve au quartier-général, et il pourvut à tout, autant que possible, en laissant Victor à Marengo avec deux divisions, Lannes avec une dans la plaine, Murat à ses côtés avec toute la cavalerie. Si on songe à la distribution générale des forces françaises dans ce moment, répandues, partie sur le Tessin, partie sur le Pô inférieur et l'Adda, partie sur la route de Gênes, on sera frappé de leur dispersion. C'était la conséquence forcée de la situation générale, et des circonstances du jour.

Le 13 au soir, veille de l'une des grandes journées de l'histoire, le général Bonaparte coucha au village de Torre-di-Garofolo, et il s'endormit, attendant les nouvelles du lendemain.

Pendant ce temps la confusion régnait dans Alexandrie. L'armée autrichienne était au désespoir. Un conseil de guerre venait d'être assemblé, et aucune des résolutions que redoutait le général français n'avait été adoptée. On avait bien pensé à se retirer par le Pô supérieur et le Tessin, ou à s'enfermer dans Gênes; mais les généraux autrichiens, en braves gens qu'ils étaient, avaient préféré suivre les conseils de l'honneur. Après tout, avaient-ils dit, nous combattions depuis dix-huit

mois comme de bons soldats; nous avions reconquis l'Italie, nous marchions sur les frontières de la France; notre gouvernement nous y poussait; hier encore il nous en donnait l'ordre: c'était à lui à nous avertir du danger qui menaçait nos derrières. S'il y a un tort dans notre situation, c'est à lui que ce tort appartient. Tous les moyens proposés pour éviter la rencontre de l'armée française, sont compliqués, difficiles, chanceux; il n'y a qu'un parti simple et honorable, c'est celui de nous faire jour. Demain, il faut nous ouvrir la route au prix de notre sang. Si nous réussissons, nous regagnerons, après une victoire, le chemin de Plaisance et de Mantoue; sinon, après avoir fait notre devoir, la responsabilité de notre désastre pèsera sur d'autres que sur nous. —

Le Premier Consul n'avait pas imaginé qu'on pût perdre autant de temps à délibérer dans de pareilles conjonctures. Mais personne n'égalait la promptitude de ses déterminations, et M. de Mélas était dans une position assez malheureuse, pour lui pardonner les cruelles perplexités qui retardaient sa résolution définitive. En prenant le parti de livrer bataille, le général autrichien se conduisit en soldat plein d'honneur; mais on pouvait lui reprocher d'avoir laissé 25 mille hommes dans les places de Coni, Turin, Tortone, Gênes, Acqui, Gavi, Alexandrie, surtout après les pertes que venait de faire le général Ott à Montebello. Avec 25 mille hommes dans les places, 3 mille en Toscane, 12 mille entre Mantoue et Venise, il lui restait 40 mille hommes au plus à présenter sur le champ de bataille, où allait se décider le sort de la guerre. Voilà ce qu'était devenue cette belle armée de 120 mille hommes, qui devait, au début de la campagne, forcer les frontières méridionales de la France! quarante mille avaient péri, quarante mille étaient disséminés, quarante mille allaient combattre pour échapper aux fourches-caudines; mais, parmi ces derniers, se trouvaient une puissante cavalerie, et 200 bouches à feu.

Il fut arrêté que le lendemain l'armée tout entière déboucherait par les ponts de la Bormida, car il y en avait deux couverts par une même tête de pont, malgré les faux avis donnés au général Bonaparte; que le général Ott, à la tête de 10 mille hommes, moitié cavalerie, moitié infanterie, débou-

cherait de la Bormida, et prenant sur la gauche, se dirigerait vers un village appelé Castel-Ceriolo; que les généraux Haddick et Kaim, à la tête du gros de l'armée, 20 mille hommes environ, emporteraient le village de Marengo, qui donne entrée dans la plaine, et que le général Oreilly, avec 5 ou 6 mille soldats, prendrait à droite, en remontant la Bormida. Une puissante artillerie devait soutenir ce mouvement. Un détachement assez considérable, surtout en cavalerie, fut laissé en arrière d'Alexandrie, sur la route d'Acqui, pour observer les troupes de Suchet, de l'arrivée desquelles on avait de vagues nouvelles.

Nous avons décrit cette vaste plaine de Marengo, que la grande route d'Alexandrie à Plaisance traverse dans toute son étendue, et qui se trouve enfermée entre la Scrivia et la Bormida. Les Français, venant de Plaisance et de la Scrivia, rencontraient d'abord San-Giuliano, puis, à trois quarts de lieue plus loin, Marengo, qui touchait presque à la Bormida, et formait le principal débouché que l'armée autrichienne avait à conquérir pour sortir d'Alexandrie. Entre San-Giuliano et Marengo s'alongeait en ligne droite la route qu'on allait se disputer, et des deux côtés s'étendait une plaine couverte de champs de blé et de vignes. Au-dessous de Marengo, et à droite pour les Français, à gauche pour les Autrichiens, se trouvait Castel-Ceriolo, gros bourg, par lequel le général Ott devait passer, afin de tourner le corps du général Victor établi dans Marengo. C'est donc sur Marengo qu'allait se diriger la principale attaque des Autrichiens, puisque ce village donnait entrée dans la plaine.

A la pointe du jour, l'armée autrichienne franchit les deux ponts de la Bormida. Mais son mouvement fut lent, parce qu'elle n'avait qu'une seule tête de pont pour déboucher. Oreilly passa le premier, et rencontra la division Gardanne, que le général Victor, après avoir occupé Marengo, avait portée en avant. Cette division n'était formée que de la 101e et de la 44e demi-brigade. Oreilly, appuyé par une nombreuse artillerie, et ayant une force double, la contraignit à se replier et à se renfermer dans Marengo. Heureusement, il ne s'y jeta pas à sa suite, et attendit que le centre, sous le général Haddick, pût le soutenir. La lenteur de la marche à travers le défilé formé

par les ponts, fit perdre deux ou trois heures aux Autrichiens. Enfin les généraux Haddick et Kaim se déployèrent derrière Oreilly, et le général Ott passa ces mêmes ponts pour se rendre à Castel-Ceriolo.

Sur-le-champ le général Victor réunit ses deux divisions pour défendre Marengo, et envoya dire au Premier Consul que l'armée autrichienne s'avançait tout entière, avec l'intention évidente de livrer bataille.

Un obstacle de terrain vint seconder très-à-propos la bravoure de nos soldats. En avant de Marengo, entre les Autrichiens et les Français, se trouvait un ruisseau profond et fangeux, appelé le Fontanone. Il coulait entre Marengo et la Bormida, pour aller se jeter, un peu au-dessous, dans la Bormida même. Victor plaça vers sa droite, c'est-à-dire dans le village de Marengo, les 101e et 44e demi-brigades, sous le général Gardanne; à gauche du village, la 24e, la 43e, la 96e, sous le général Chambarlhac; un peu en arrière, le général Kellermann avec les 20e, 2e, 8e de cavalerie, et un escadron du 12e. Le reste du 12e fut envoyé sur la haute Bormida pour observer les mouvements éloignés de l'ennemi.

Le général Haddick s'avança sur le ruisseau, protégé par 25 pièces d'artillerie qui foudroyaient les Français. Il se jeta bravement dans le lit du Fontanone, à la tête de la division Bellegarde. Le général Rivaud,[1] sortant aussitôt de l'abri du village avec la 44e et la 101e, se mit à fusiller à bout portant les Autrichiens qui essayaient de déboucher. Un combat des plus violents s'engagea le long du Fontanone. Haddick y revint à plusieurs fois; mais Rivaud, tenant ferme sous les batteries des Autrichiens, arrêta par un feu de mousqueterie exécuté de très-près, le corps de Haddick, et le rejeta en désordre de l'autre côté du ruisseau. L'infortuné général Haddick reçut une blessure mortelle, et ses soldats se retirèrent. M. de Mélas fit avancer alors les troupes du général Kaim, et prescrivit à Oreilly de longer la Bormida, de la remonter jusqu'à un lieu nommé la Stortigliona, pour faire exécuter sur notre gauche une charge par la cavalerie de Pilati. Mais, en cet instant, le général Kellermann était à cheval, à la tête de sa division

[1] Olivier Rivaud.

de cavalerie, observant le mouvement des escadrons ennemis, et Lannes, qui avait couché à droite de Victor, dans la plaine, venait se mettre en ligne entre Marengo et Castel-Ceriolo. Les Autrichiens firent donc un second effort. Les divisions Gardanne et Chambarlhac, rangées en demi-cercle, autour du lit demi-circulaire du Fontanone, étaient placées de manière à faire un feu convergent sur le point d'attaque. Elles écrasèrent de leur mousqueterie les troupes du général Kaim. Pendant ce temps, le général Pilati, remontant au-dessus, était parvenu à passer le Fontanone à la tête de 2 mille chevaux. Le brave Kellermann, qui dans cette journée ajouta beaucoup à la gloire de Valmy, attachée à son nom, fondit sur les escadrons de Pilati, dès qu'ils essayèrent de déboucher, les sabra, les précipita dans le lit fangeux de ce petit cours d'eau, que l'art n'eût pas mieux tracé pour couvrir la position des Français.

Dans ce moment, bien que notre armée surprise n'eût en ligne que les deux corps de Victor et Lannes, c'est-à-dire 15 ou 16 mille hommes, pour résister à 36 mille environ, cependant, grâce à la faute commise la veille par les Autrichiens de n'avoir pas occupé Marengo, faute qui d'ailleurs avait eu pour eux ses avantages, puisqu'elle avait induit le général Bonaparte en erreur, notre armée avait le temps d'attendre son chef, et les réserves restées en arrière, ou envoyées sur la route de Novi.

Les choses en étaient là, lorsque M. de Mélas, décidé à tenter les derniers efforts pour sauver l'honneur et la liberté de son armée, et parfaitement secondé par ses soldats, tous vétérans dont les victoires de la précédente campagne avaient élevé le cœur, M. de Mélas fit aborder encore une fois la ligne française. Le général Ott, qui avait mis beaucoup de temps à défiler, commençait à pouvoir agir vers la gauche des Autrichiens. Il manœuvra pour nous tourner, traversa Castel-Ceriolo, et déborda Lannes, qui, placé à côté de Victor entre Marengo et Castel-Ceriolo, formait la droite de notre ligne. Pendant que la colonne du général Ott occupait l'attention de Lannes, les corps d'Oreilly, Haddick et Kaim ralliés, furent dirigés de nouveau sur le Fontanone, en face de Marengo. Une artillerie formidable appuyait tous leurs mouvements. Les grenadiers

de Lattermann entrèrent dans le ruisseau, le franchirent, et gravirent l'autre bord. La division Chambarlhac, placée sur la gauche de Marengo, et sur les flancs des grenadiers autrichiens, fit sur eux un feu meurtrier. Cependant un bataillon de ces grenadiers parvint à se maintenir au delà du Fontanone. M. de Mélas redoubla la cannonade sur la division Chambarlhac, qui n'était pas couverte par les maisons du village, comme celle qui défendait Marengo même. Pendant ce temps, des pionniers autrichiens construisirent à la hâte un pont de chevalets. Alors le brave Rivaud, à la tête de la 44e, sortit du village de Marengo, et marchant sur les assaillants, malgré la mitraille, allait les précipiter dans le Fontanone; mais d'affreuses décharges d'artillerie arrêtèrent la 44e, épuisée par cette lutte obstinée, et Rivaud lui-même fut blessé. Saisissant le moment, les grenadiers de Lattermann s'avancèrent en masse, et pénétrèrent dans Marengo. Rivaud, tout couvert de sang, se remit encore une fois à la tête de la 44e, fit une charge vigoureuse sur ces grenadiers, les rejeta hors de Marengo; mais, accueilli dès qu'il sortait de l'abri des maisons par un feu épouvantable d'artillerie, il ne put leur faire repasser le ruisseau qui avait jusqu'ici protégé si bien notre armée. Affaibli par le sang qu'il perdait, se soutenant à peine, ce vaillant officier fut obligé de se laisser emporter loin du champ de bataille. Les grenadiers autrichiens se maintinrent donc dans la position qu'ils venaient de conquérir. Au même instant, la division Chambarlhac, qui n'était, comme nous venons de le dire, protégée par aucun abri, et recevait la mitraille à découvert, fut presque écrasée. Le général Oreilly repousa la 96e, placée à notre extrême gauche, et commença dès lors à la déborder. Vers la droite, Lannes, qui, n'ayant d'abord affaire qu'au seul corps du général Kaim, allait le culbuter dans le lit du Fontanone, se vit tourné tout à coup par le général Ott, débouchant de Castel-Ceriolo, avec une nombreuse cavalerie. La brigade de cavalerie Champeaux, rangée en arrière du corps de Lannes, comme Kellermann en arrière du corps de Victor, exécuta vainement des charges brillantes. L'infortuné Champeaux reçut une blessure mortelle. Notre armée, débordée sur les deux ailes, détachée de ce point de Marengo auquel elle s'était si fortement attachée d'abord, notre armée n'avait plus rien pour la soutenir.

Elle courait le danger d'être jetée dans la plaine en arrière, où aucun appui ne pouvait la protéger contre 200 bouches à feu, et une immense cavalerie.

Il était dix heures du matin. Le carnage avait été horrible. Une masse considérable de blessés encombrait la route, entre Marengo et San-Giuliano. Déjà une partie des troupes de Victor, accablées par le nombre, se retiraient en désordre, criant que tout était perdu. Tout était perdu en effet sans un renfort de troupes nouvelles, qui ne fussent point épuisées, et surtout sans un grand capitaine, capable de ressaisir la victoire.

Le général Bonaparte, averti que l'armée autrichienne, qu'il craignait de voir échapper, le surprenait, au contraire, dans cette plaine de Marengo, si déserte la veille, accourut de Torre-di-Garofolo, bénissant l'heureux débordement de la Scrivia, qui l'avait empêché d'aller coucher à Voghera. Il amenait avec lui la garde consulaire, troupe peu nombreuse, mais d'une valeur incomparable, et qui devint plus tard la garde impériale; il amenait la division Monnier, composée de trois demi-brigades excellentes; il se faisait suivre à peu de distance par une réserve de deux régiments de cavalerie; il envoyait enfin à Desaix l'ordre de marcher en toute hâte sur San-Giuliano.

Le Premier Consul, à la tête de ces réserves, se transporte au galop sur le champ de bataille. Il trouve Lannes débordé à droite par l'infanterie et la cavalerie du général Ott, essayant néanmoins à gauche de se soutenir autour de Maren, go, Gardanne se défendant encore dans les haies de ce village-objet d'une lutte si acharnée, et de l'autre côté la division Chambarlhac, foudroyée, se dispersant sous le feu des Autrichiens.

A cette vue, il juge avec son coup d'œil supérieur ce qu'il convient de faire pour rétablir les affaires. Sa gauche mutilée est dans une vraie déroute; mais sa droite n'est que menacée, elle se maintient encore; c'est à celle-là qu'il faut porter secours. En la fixant solidement à Castel-Ceriolo, il aura un point d'appui au milieu de cette vaste plaine; il pourra pivoter autour de son aile raffermie, ramener son aile battue en arrière, pour la dérober aux coups de l'ennemi. Perdrait-il, par ce mouvement, la grande route de Marengo à San-Giuliano, le

mal serait fort réparable; car derrière sa nouvelle position, passe un autre chemin qui conduit à Salé, et de Salé aux rives du Pô. Sa ligne de retraite vers Pavie reste donc assurée. Placé d'ailleurs à la droite de la plaine, il est dans le flanc des Autrichiens, qui vont s'engager sur la grande route de Marengo à San-Giuliano, s'ils veulent mettre la victoire à profit.

Ces réflexions faites avec la rapidité de l'éclair, le général Bonaparte exécute aussitôt la résolution qu'il vient de concevoir. Il porte en avant dans la plaine, à la droite de Lannes, les 800 grenadiers de la garde consulaire, et leur ordonne d'arrêter la cavalerie autrichienne, en attendant l'arrivée des trois demi-brigades de Monnier. Ces braves gens, formés en carré, reçoivent avec un admirable sang-froid les charges des dragons de Lobkowitz, et restent inébranlables sous les assauts répétés d'une multitude de cavaliers. Un peu à leur droite, le général Bonaparte ordonne à deux demi-brigades de Monnier, arrivées dans le moment, de se diriger sur Castel-Ceriolo. Ces deux demi-brigades, la 70e et la 19e, conduites par le général Carra-Saint-Cyr, marchent en avant, et, tantôt disposées en carré pour arrêter la cavalerie, tantôt en colonnes d'attaque pour aborder l'infanterie, parviennent à regagner le terrain perdu, et à se loger dans les haies et les jardins de Castel-Ceriolo. Au même instant le général Bonaparte, à la tête de la 72e, vient soutenir la gauche de Lannes, pendant que Dupont, le chef d'état-major, va rallier en arrière les débris du corps de Victor, poursuivis par les chevaux d'Oreilly, mais protégés par Murat avec la réserve de cavalerie. La présence du Premier Consul, la vue des bonnets à poil de sa garde à cheval, ont ranimé les troupes. Le combat recommence avec une nouvelle fureur. Le brave Watrin, du corps de Lannes, avec la 6e de ligne et la 22e, rejette à la baïonnette les soldats de Kaim dans le Fontanone. Lannes, remplissant la 40e et la 28e du feu de son âme héroïque, les pousse l'une et l'autre sur les Autrichiens. Partout on combat avec acharnement dans cette immense plaine. Gardanne essaie de reconquérir Marengo; Lannes tâche de s'emparer du ruisseau qui a d'abord si utilement couvert nos troupes; les grenadiers de la garde consulaire, toujours en carré, comme une citadelle vivante au milieu de ce champ de bataille, remplissent le vide

entre Lannes et les colonnes de Carra-Saint-Cyr, entrées dans les premières maisons de Castel-Ceriolo. Mais le baron de Mélas, avec le courage du désespoir, ramenant ses masses réunies sur Marengo, débouche enfin du village, repousse les soldats exténués de Gardanne, qui s'attachent en vain à tous les obstacles. Oreilly achève d'accabler de mitraille la division Chambarlhac, toujours restée à découvert sous les coups d'une immense artillerie.

Il n'y a plus moyen de tenir; il faut céder le terrain. Le général Bonaparte ordonne de le céder peu à peu, en faisant une ferme contenance. Mais tandis que sa gauche, privée de Marengo et désormais sans appui, recule rapidement jusqu'à San-Giuliano, où elle va chercher un abri, lui continue à tenir la droite de la plaine, et s'y défend lentement, grâce au point de Castel-Ceriolo, grâce à l'énergie de la garde consulaire, grâce à Lannes surtout, qui fait des efforts inouïs. Tant qu'il se maintient à droite, le Premier Consul conserve une ligne de retraite assurée par Salé vers les bords du Pô; et, si même Desaix, dirigé la veille sur Novi, en revient à temps, il peut reconquérir le champ de bataille, et ramener la victoire de son côté.

C'est dans ce moment que Lannes et ses quatre demi-brigades font des efforts dignes des hommages de la postérité. L'ennemi, qui a débouché en masse de Marengo dans la plaine, vomit, par quatre-vingts bouches à feu, une grêle de boulets et de mitraille. Lannes, à la tête de ces quatre demi-brigades, met deux heures à parcourir trois quarts de lieue. Lorsque l'ennemi s'approche, et devient trop pressant, il s'arrête, et le charge à la baïonnette. Quoique son artillerie soit démontée, quelques pièces légères, attelées des meilleurs chevaux, et manœuvrées avec autant d'habileté que d'audace, viennent aider de leur feu les demi-brigades, qui sont serrées de trop près, et osent se mettre en batterie en face de la formidable artillerie autrichienne. La garde consulaire, qu'on n'a pu ébranler à force de charges de cavalerie, est maintenant attaquée à coups de canon. On cherche à la battre en brèche comme une muraille, puis on lance sur elle les chevaux Frimont. Elle fait des pertes sensibles, et recule, mais sans se rompre. Carra-Saint-Cyr se replie aussi, et abandonne Castel-Ceriolo, en conservant tou-

tefois un dernier appui dans les vignes en arrière de ce village. Nous restons cependant en possession de la route de Castel-Ceriolo à Salé. Partout la plaine présente un vaste champ de carnage, où le feu des explosions s'ajoute à celui de l'artillerie, car Lannes fait sauter les caissons qu'il ne peut plus ramener.

La moitié du jour est écoulée. M. de Mélas croit enfin tenir la victoire qu'il a si chèrement achetée. Ce vieillard, qui, par le courage au moins, se montre digne de son adversaire dans cette journée mémorable, rentre dans Alexandrie exténué de fatigue. Il laisse le commandement à son chef d'état-major, M. de Zach, et expédie à toute l'Europe des courriers pour annoncer sa victoire et la défaite du général Bonaparte à Marengo. Ce chef d'état-major, chargé du commandement, forme alors le gros de l'armée autrichienne en colonne de marche, sur la grande route de Marengo à San-Giuliano. Il place en tête deux régiments d'infanterie, la colonne des grenadiers de Lattermann ensuite, et après les bagages. Il range à gauche le général Oreilly, à droite les généraux Kaim et Haddick, et il s'efforce de gagner, dans cet ordre, cette grande route de Plaisance, objet de tant d'efforts, et salut de l'armée autrichienne.

Il est trois heures : si aucune circonstance nouvelle ne survient, la bataille peut être considérée comme perdue pour les Français, sauf à réparer le lendemain, avec les troupes qui se rabattront du Tessin et de l'Adda sur le Pô, le malheur de la journée. Desaix cependant reste encore avec la division Boudet tout entière: arrivera-t-il à temps?... Telle est la circonstance de laquelle dépend le sort de la bataille. Les aides-de-camp du Premier Consul avaient couru après lui dès le matin. Mais, long-temps avant d'être rejoint par eux, Desaix, au premier coup de canon tiré dans la plaine de Marengo, s'était arrêté sur place. Entendant ce canon lointain, il en avait conclu que l'ennemi, qu'on l'envoyait chercher à Novi sur la route de Gênes, était à Marengo même. Il avait aussitôt dépêché Savary avec quelques centaines de chevaux sur Novi, pour voir ce qui s'y passait, et avec sa division s'était mis à attendre, écoutant toujours le canon des Autrichiens et des Français, qui ne cessait de retentir dans la direction de la Bormida. Savary n'ayant rencontré personne dans les environs de Novi, Desaix s'était confirmé dans son heureuse conjecture, et, sans plus différer,

avait marché sur Marengo, se faisant précéder par plusieurs aides-de camp pour annoncer son arrivée au Premier Consul. Il avait cheminé toute la journée, et, à trois heures, en effet, ses têtes de colonne commençaient à se montrer à l'entrée de la plaine, aux environs de San-Giuliano. Lui-même, les devançant au galop, accourait auprès de la personne du Premier Consul. Heureuse inspiration d'un lieutenant, aussi intelligent que dévoué! Heureuse fortune de la jeunesse! Si, quinze ans plus tard, le Premier Consul, aujourd'hui si bien secondé par ses généraux, avait trouvé un Desaix sur le champ de bataille de Waterloo, il eût conservé l'empire, et la France sa position dominatrice parmi les puissances de l'Europe!

La présence de Desaix va changer la face des choses. On l'entoure, on lui raconte la journée. Les généraux se forment en cercle autour de lui et du Premier Consul, et discutent vivement sur cette grave situation. La plupart sont d'avis de la retraite. Le Premier Consul n'est pas de cette opinion, et il presse vivement Desaix de dire la sienne. Desaix, promenant ses regards sur ce champ de bataille dévasté, puis tirant sa montre et regardant l'heure, répond au général Bonaparte ces simples et nobles paroles: Oui, la bataille est perdue; mais il n'est que trois heures, il reste encore le temps d'en gagner une. — Le général Bonaparte, charmé de l'avis de Desaix, se dispose à profiter des ressources que ce général lui amène, et des avantages que lui assure la situation prise dès le matin. Il est, en effet, dans la plaine à droite, tandis que l'ennemi est à gauche, en colonne de marche, sur la grande route, s'avançant sur San-Giuliano. Desaix arrivant par San-Giuliano avec 6 mille hommes de troupes fraîches, et donnant de front sur les Autrichiens, peut les arrêter court, pendant que le gros de l'armée ralliée se jettera dans leur flanc. Les dispositions sont faites en conséquence, et sur-le-champ.

Les trois demi-brigades de Desaix sont formées en avant de San-Giuliano, un peu à droite de la grande route: la 30e déployée en ligne, la 9e et la 59e en colonnes serrées sur les ailes de la première. Une légère ondulation du terrain les cache à l'ennemi. A leur gauche se trouvent les débris ralliés et un peu remis de Chambarlhac et Gardanne, sous le général Victor; à leur droite dans la plaine, Lannes, dont le mouvement de

retraite s'est arrêté; puis la garde consulaire, puis Carra-Saint-Cyr, qui s'est maintenu le plus près possible de Castel-Ceriolo. L'armée forme ainsi une longue ligne oblique de San-Giuliano à Castel-Ceriolo. Entre Desaix et Lannes, et un peu en arrière, on a placé la cavalerie de Kellermann dans un intervalle. Une batterie de 12 pièces, seul reste de toute l'artillerie de l'armée, est répandue sur le front du corps de Desaix.

Ces dispositions faites, le Premier Consul parcourt à cheval les rangs de ses soldats, et parle aux divers corps. Mes amis, leur dit-il, c'est assez reculer; souvenez-vous que j'ai l'habitude de coucher sur le champ de bataille. — Après avoir ranimé ses troupes, qui, rassurées par l'arrivée des réserves, brûlent de vaincre, il donne le signal. La charge est battue sur toute la ligne.

Les Autrichiens, en ordre de marche plutôt qu'en ordre de bataille, cheminaient sur la grande route. La colonne dirigée par M. de Zach s'avançait la première. Un peu en arrière, venait le centre à demi déployé dans la plaine, et faisant face à Lannes.

Le général Marmont démasque à l'improviste douze pièces de canon. Une épaisse mitraille tombe sur la tête de la colonne autrichienne surprise, et ne s'attendant pas à une nouvelle résistance, car on croyait les Français décidément en retraite. Elle avait peine à se remettre de cette subite émotion, quand Desaix ébranle la 9e légère. Allez avertir le Premier Consul, dit-il à son aide-de-camp Savary, que je charge, et que j'ai besoin d'être appuyé par la cavalerie. — Desaix, à cheval, marche lui-même en tête de cette demi-brigade. Il franchit avec elle le léger pli de terrain qui la dérobait à la vue des Autrichiens, et se révèle brusquement à eux par une décharge de mousqueterie exécutée à bout portant. Les Autrichiens répondent, et Desaix tombe aussitôt percé d'une balle dans la poitrine. — Cachez ma mort, dit-il au général Boudet, qui était son chef de division, car cela pourrait ébranler les troupes. — Inutile précaution de ce héros! On l'a vu tomber; et ses soldats, comme ceux de Turenne, demandent à grands cris à venger leur chef. La 9e légère qui, ce jour-là, mérita le titre d'*incomparable*, qu'elle a porté jusqu'à la fin de nos guerres, la 9e légère, après avoir vomi ses feux, se range en colonne, et tombe

sur la masse profonde des Autrichiens. A sa vue les deux premiers régiments qui ouvraient la marche, surpris, se rejettent en désordre sur la seconde ligne, et disparaissent dans ses rangs. La colonne des grenadiers de Lattermann se trouve alors seule en tête, et reçoit ce choc en troupe d'élite. Elle tient ferme. La lutte s'étend sur les deux côtés de la grande route. La 9e légère est appuyée, à droite, par les troupes de Victor ralliées; à gauche, par les 30e e 59e demi-brigades de la division Boudet, qui ont suivi le mouvement. Les grenadiers de Lattermann se défendent avec peine, quand tout à coup un orage imprévu vient fondre sur leur tête. Le général Kellermann, qui, à la demande de Desaix, avait reçu l'ordre de charger, part au galop, et passant entre Lannes et Desaix, place une partie de ses escadrons en potence pour faire face à la cavalerie autrichienne qu'il voyait devant lui, puis, avec le reste, se jette dans le flanc de la colonne des grenadiers, assaillis déjà de front par l'infanterie de Boudet. Cette charge, exécutée avec une vigueur extraordinaire, coupe la colonne en deux. Les dragons de Kellermann sabrent à droite et à gauche, jusqu'à ce que, pressés de tous côtés, les malheureux grenadiers déposent les armes. Deux mille d'entre eux se rendent prisonniers. A leur tête, le général Zach lui-même est obligé de remettre son épée. Les Autrichiens sont ainsi privés de direction pour la fin de la bataille; car M. de Mélas, comme on l'a vu, croyant la victoire assurée, était rentré dans Alexandrie. Kellermann ne s'en tient pas là; il s'élance sur les dragons de Lichtenstein et les met en fuite. Ceux-ci se replient sur le centre des Autrichiens, qui se déployait dans la plaine, en face de Lannes, et y causent quelque désordre. Lannes avance alors, pousse avec vigueur ce centre ébranlé des Autrichiens, tandis que les grenadiers de la garde consulaire et Carra-Saint-Cyr se portent de nouveau sur Castel-Ceriolo, dont ils n'étaient pas fort éloignés. Sur toute la ligne de San-Giuliano à Castel-Ceriolo, les Français ont repris l'offensive; ils marchent en avant, ivres de joie et d'enthousiasme, en voyant la victoire revenir à eux. La surprise, le découragement ont passé du côté des Autrichiens.

Admirable puissance de la volonté qui s'obstine, et parvient en s'obstinant à ramener la fortune! De San-Giuliano à Castel-

Ceriolo, cette ligne oblique des Français avance au pas de charge, refoulant les Autrichiens, tout étonnés d'avoir une nouvelle bataille à livrer. Carra-Saint-Cyr a bientôt reconquis le village de Castel-Ceriolo, et le général Ott, qui s'était d'abord avancé au delà de ce village, craignant d'être débordé, songe à rétrograder avant d'avoir perdu ses communications. Un mouvement de panique se communique à sa cavalerie; elle s'enfuit au galop, en criant: aux ponts. Alors c'est à qui arrivera le premier à ces ponts de la Bormida. Le général Ott repassant par Castel-Ceriolo, avec les troupes de Vogelsang, est obligé de se faire jour à travers les Français. Il y réussit, et regagne en hâte les bords de la Bormida, où tout se précipite avec furie.

Les généraux Kaim, Haddick, veulent en vain tenir au centre; Lannes ne leur en laisse par le moyen, les jette dans Marengo, et va les pousser dans le Fontanone, et du Fontanone dans la Bormida. Mais les grenadiers de Weidenfeld tiennent tête un instant, pour donner à Oreilly, qui s'était avancé jusqu'à Cassina-Grossa, le temps de rebrousser chemin. De son côté, la cavalerie autrichienne essaie quelques charges, pour arrêter la marche des Français. Mais elle est ramenée par les grenadiers à cheval de la garde consulaire, que conduisent Bessières et le jeune Beauharnais. Lannes et Victor, avec leurs corps réunis, se jettent enfin sur Marengo, et culbutent Oreilly, ainsi que les grenadiers de Weidenfeld. La confusion, sur les ponts de la Bormida, s'accroît à chaque instant. Fantassins, cavaliers, artilleurs, s'y pressent en désordre. Les ponts ne pouvant pas contenir tout le monde, on se jette dans la Bormida pour passer à gué. Un conducteur d'artillerie essaie de la traverser avec la pièce de canon qu'il conduisait; il y réussit. L'artillerie tout entière veut alors suivre son exemple, mais une partie des voitures reste engagée dans le lit de la rivière. Les Français, ardents à la poursuite, prennent hommes, chevaux, canons, bagages. L'infortuné baron de Mélas, qui, deux heures auparavant, avait laissé son armée victorieuse, était accouru au bruit de ce désastre, et n'en pouvait croire ses yeux. Il était au désespoir.

Telle fut cette sanglante bataille de Marengo, qui exerça, comme on le verra bientôt, une immense influence sur les destinées de la France et du monde; elle donna en effet dans le

moment la paix à la République, et, un peu plus tard, l'Empire au Premier Consul. Elle fut cruellement disputée, et elle en valait la peine; car jamais résultat ne fut plus grave pour l'un et pour l'autre des deux adversaires. M. de Mélas se battait afin d'éviter une affreuse capitulation; le général Bonaparte jouait en ce jour toute sa fortune. Les pertes, vu le nombre des combattants, furent immenses, et hors de toutes les proportions habituelles. Les Autrichiens perdirent environ 8 mille hommes en morts ou blessés, et plus de 4 mille prisonniers. Leur état-major fut cruellement décimé; le général Haddick fut tué; les généraux Vogelsang, Lattermann, Bellegarde, Lamarsaille, Gottesheim, furent blessés; et, avec eux, un grand nombre d'officiers. Ils perdirent donc, en hommes hors de combat ou pris, le tiers de leur armée, si elle était de 36 à 40 mille hommes, comme on l'a dit généralement. Quant aux Français, ils eurent 6 mille tués ou blessés; on leur enleva un millier de prisonniers, ce qui présente encore une perte du quart, sur 28 mille soldats présents à la bataille. Leur état-major était aussi maltraité que l'état-major autrichien. Les généraux Mainony, Rivaud, Malher, Champeaux, étaient blessés, le dernier mortellement. La plus grande perte était celle de Desaix. La France n'en avait pas fait une plus regrettable, depuis dix ans de guerre. Aux yeux du Premier Consul, cette perte fut assez grande pour diminuer chez lui la joie de la victoire. Son secrétaire, M. de Bourrienne, accourant pour le féliciter de ce miraculeux triomphe, lui dit: Quelle belle journée! — Oui, bien belle, répondit le Premier Consul, si ce soir j'avais pu embrasser Desaix sur le champ de bataille. J'allais le faire, ajouta-t-il, ministre de la guerre; je l'aurais fait prince, si j'avais pu. — Le vainqueur de Marengo ne se doutait pas encore, qu'il pourrait bientôt donner des couronnes à ceux qui le servaient. L'infortuné Desaix était gisant auprès de San-Giuliano, au milieu de ce vaste champ de carnage. Son aide-de-camp Savary, qui lui était depuis long-temps attaché, le cherchant au milieu des morts, le reconnut à son abondante chevelure, le recueillit avec un soin pieux, l'enveloppa dans le manteau d'un hussard, et, le plaçant sur son cheval, le transporta au quartier-général de Torre-di-Garofolo.

Bien que la plaine de Marengo fût inondée de sang fran-

çais, la joie régnait dans l'armée. Soldats et généraux sentaient le mérite de leur conduite, et appréciaient l'immense importance d'une victoire remportée sur les derrières de l'ennemi. Les Autrichiens, au contraire, étaient consternés; ils se savaient enveloppés et réduits à subir la loi du vainqueur. Le baron de Mélas qui, dans cette journée, avait eu deux chevaux tués sous lui, et s'était conduit, malgré son grand âge, comme aurait pu le faire le plus jeune, le plus vaillant soldat de son armée, le baron de Mélas était plongé dans la plus profonde douleur. Il était rentré dans Alexandrie, pour prendre un peu de repos, et en se croyant vainqueur. Maintenant il voyait son armée à moitié détruite, fuyant par toutes les issues, abandonnant son artillerie aux Français, ou la laissant noyée dans les marécages de la Bormida. Pour comble de malheur, son chef d'état-major Zach, qui jouissait de toute sa confiance, était en ce moment prisonnier des Français. Il promenait en vain ses regards sur ses généraux: aucun ne voulait donner un conseil; tous maudissaient le cabinet de Vienne, qui les avait entretenus dans de si funestes illusions, et les avait ainsi précipités dans un abîme. Cependant il fallait prendre un parti; mais lequel?... Se battre pour se faire jour? On venait de le tenter, et on n'y avait pas réussi. Se retirer sur Gênes, ou bien passer le Pô supérieur pour forcer le Tessin? Mais ces partis, difficiles avant la bataille, étaient impossibles depuis qu'elle avait été livrée et perdue. Le général Suchet était à quelques lieues en arrière, avec l'armée de Ligurie, vers Acqui; le général Bonaparte était en avant d'Alexandrie, avec l'armée de réserve victorieuse. L'un et l'autre allaient faire leur jonction, et couper la route de Gênes. Le général Moncey, qui, avec les détachements venus d'Allemagne, gardait le Tessin, pouvait être secouru par le général Bonaparte, en aussi peu de temps qu'on en mettrait à marcher vers lui. Il n'y avait donc chance de salut d'aucun côté, et il fallait s'arrêter à la cruelle idée de capituler; bienheureux si, en abandonnant l'Italie, on sauvait la liberté de l'armée autrichienne, et si on obtenait de la générosité du vainqueur que cette malheureuse armée ne fût pas prisonnière de guerre! En conséquence, il fut résolu qu'on enverrait un parlementaire au général Bonaparte, pour entrer en négociation. Le prince de Lichtenstein fut choisi pour se rendre le

lendemain matin, 15 juin (26 prairial), au quartier-général français.

De son côté, le Premier Consul avait beaucoup de raisons de traiter. Son but principal était atteint, car l'Italie se trouvait délivrée en une seule bataille. Après la victoire qu'il venait de remporter, et qui achevait l'investissement complet des Autrichiens, il était certain d'obtenir l'évacuation de l'Italie; il aurait même pu, à la rigueur, exiger que les vaincus déposassent les armes, et se constituassent prisonniers. Mais, en humiliant l'honneur de ces braves gens, on allait peut-être les pousser à un acte de désespoir. C'était verser un sang inutile, c'était surtout perdre du temps. Absent de Paris depuis plus d'un mois, il lui importait d'y retourner au plus tôt. Nous avions un prisonnier qui pouvait être un intermédiaire précieux, c'était M. de Zach. Le Premier Consul s'ouvrit à lui, exprima en sa présence son sincère désir de faire la paix, sa disposition à ménager l'armée impériale, et à lui accorder les plus honorables conditions. Le parlementaire autrichien étant arrivé sur ces entrefaites, il manifesta devant cet envoyé les mêmes dispositions qu'à M. de Zach, et les chargea tous deux de se rendre avec Berthier auprès de M. de Mélas, pour arrêter les bases d'une capitulation. Suivant sa coutume dans toutes les circonstances de ce genre, il déclara irrévocablement les conditions arrêtées déjà dans sa pensée, annonçant qu'aucun pourparler ne les lui ferait modifier. Ainsi, il consentait à ne point exiger que l'armée autrichienne fût déclarée prisonnière; il voulait bien la laisser passer avec les honneurs de la guerre; mais il exigeait qu'on rendît immédiatement à la France toutes les places de la Ligurie, du Piémont, de la Lombardie, des légations, et que les Autrichiens évacuassent toute l'Italie jusqu'au Mincio. Les négociateurs partirent aussitôt pour le quartier général autrichien.

Quoique rigoureuses, les conditions qu'ils apportaient étaient naturelles, on doit même dire généreuses. Une seule était pénible, presque humiliante, c'était la remise de Gênes, après tant de sang répandu, et après quelques jours seulement d'occupation; mais évidemment le vainqueur ne pouvait pas s'en départir. M. de Mélas, cependant, envoya son principal négociateur auprès du Premier Consul, pour élever quelques

contestations sur l'armistice proposé. — Monsieur, lui dit avec vivacité le Premier Consul, mes conditions sont irrévocables. Ce n'est pas d'hier que je fais la guerre; votre position m'est aussi connue qu'à vous-mêmes. Vous êtes dans Alexandrie, encombrés de morts, de blessés, de malades, dépourvus de vivres, privés de l'élite de votre armée, enveloppés de toute part. Je pourrais tout exiger, mais je respecte les cheveux blancs de votre général, la vaillance de vos soldats, et je ne demande que ce qu'exige impérieusement la situation présente des affaires. Retournez à Alexandrie; quoique vous fassiez, vous n'aurez pas d'autres conditions. —

La convention fut signée à Alexandrie dans la journée même du 15, d'après les bases proposées par le général Bonaparte. Il fut convenu d'abord qu'il y aurait suspension d'armes en Italie, jusqu'après la réception d'une réponse de Vienne. Si la convention était acceptée, les Autrichiens avaient la faculté de se retirer, avec les honneurs de la guerre, derrière la ligne du Mincio. Ils s'engageaient, en se retirant, à remettre aux Français toutes les places fortes qu'ils occupaient. Les châteaux de Tortone, d'Alexandrie, de Milan, d'Arona, de Plaisance, devaient être remis du 16 au 20 juin (27 prairial-1er messidor); les châteaux de Céva, de Savone, les places de Coni et de Gênes, du 16 au 24 juin; le fort d'Urbin, le 26. L'armée autrichienne devait être divisée en trois colonnes, qui se retireraient l'une après l'autre, au fur et à mesure de la livraison des places. Les immenses approvisionnements accumulés par M. de Mélas en Italie étaient partagés par moitié: l'artillerie des fonderies italiennes était concédée à l'armée française, l'artillerie des fonderies autrichiennes à l'armée impériale. Les Impériaux, après avoir évacué la Lombardie jusqu'au Mincio, devaient se renfermer derrière la ligne suivante: le Mincio, la Fossa-Maestra, la rive gauche du Pô, depuis Borgo-Forte jusqu'à l'embouchure de ce fleuve dans l'Adriatique. Peschiera et Mantoue restaient à l'armée autrichienne. Il était dit, sans explication, que le détachement de cette armée actuellement en Toscane continuerait à occuper cette province. Il ne pouvait être parlé des États du pape, et du roi de Naples, dans cette capitulation, puisque ces princes étaient étrangers aux événements de la haute Italie. Si cette convention n'était

pas ratifiée par l'empereur, on avait dix jours pour s'avertir de la reprise des hostilités. En attendant, on ne pouvait faire de part ni d'autre de détachement sur l'Allemagne.

Ce fut là le sens de cette célèbre convention d'Alexandrie, qui, en une journée, valut à la France la restitution de la haute Italie, laquelle entraînait la restitution de l'Italie entière. On a beaucoup reproché depuis, et trop sévèrement, à M. de Mélas, cette campagne et cette convention. Il faut être juste pour le malheur, quand il est racheté surtout par une conduite pleine d'honneur. M. de Mélas fut trompé sur l'existence de l'armée de réserve par le cabinet de Vienne, qui ne cessa de l'entretenir dans les plus funestes illusions. Une fois détrompé, on put lui reprocher de n'avoir réuni ses troupes, ni assez tôt, ni assez complétement, et d'avoir laissé trop de monde dans les places. Ce n'était pas, en effet, derrière les murs de ces places, mais sur le champ de bataille de Marengo, qu'il fallait les défendre. Cette faute admise, il faut reconnaître que M. de Mélas tint la conduite des gens de cœur lorsqu'ils sont enveloppés, c'est de se faire jour l'épée à la main. Il l'essaya bravement, et fut vaincu. Dès lors il n'y avait plus pour lui qu'une chose possible, c'était de sauver la liberté de son armée, car l'Italie était irrévocablement perdue pour lui. Il ne pouvait obtenir plus qu'il n'obtint; il aurait même pu, si le vainqueur eût voulu, subir plus d'humiliations encore. Et le vainqueur lui-même fit bien de ne pas exiger davantage, puisqu'en voulant humilier ces braves gens, il se serait exposé à les pousser à de sanglantes extrémités, et à perdre un temps précieux, sa présence à Paris étant dans le moment indispensable. Plaignons donc M. de Mélas, et admirons sans réserve la conduite du vainqueur, qui dut les prodigieux résultats de cette campagne, non pas au hasard, mais aux combinaisons les plus profondes, les plus merveilleusement exécutées.

Quelques détracteurs ont prétendu attribuer au général Kellermann le gain de la bataille de Marengo, et tous les résultats que cette bataille mémorable entraîna dans la suite. Pourquoi donc, s'il faut dépouiller de cette gloire le général Bonaparte, ne pas l'attribuer à cette noble victime de la plus heureuse inspiration, à ce Desaix qui, devinant, avant de les avoir reçus, les ordres de son chef, vint lui apporter la vic-

toire, et sa vie? Pourquoi ne pas l'attribuer aussi à cet intrépide défenseur de Gênes, qui, en retenant les Autrichiens sur l'Apennin, donna au général Bonaparte le temps de descendre des Alpes, et les lui livra presque à moitié détruits? A ce dire, les généraux Kellermann, Desaix, Masséna, seraient tous les véritables vainqueurs de Marengo, tous, excepté le général Bonaparte? Mais en ce monde le cri des peuples a toujours décerné la gloire, et le cri des peuples a proclamé vainqueur de Marengo, celui qui, découvrant avec le coup d'œil du génie le parti qu'on pouvait tirer des Hautes-Alpes pour déboucher sur les derrières des Autrichiens, avait trompé, trois mois de suite, leur vigilance; avait créé une armée qui n'existait pas, rendu cette création incroyable pour toute l'Europe, traversé le Saint-Bernard sans route frayée, paru à l'improviste au milieu de l'Italie confondue d'étonnement, enveloppé avec un art merveilleux son adversaire infortuné, et lui avait livré une bataille décisive, perdue le matin, regagnée le soir, et certainement regagnée le lendemain, si elle ne l'avait été le jour même: car, outre les six mille hommes de Desaix, dix mille hommes accourus du Tessin, dix mille postés sur le bas Pô, présentaient le moyen infaillible de détruire l'armée ennemie. Qu'on suppose, en effet, les Autrichiens, vainqueurs le 14 juin, s'engageant dans le défilé de la Stradella, trouvant à Plaisance les généraux Duhesme et Loison avec 10 mille hommes pour leur disputer le passage du Pô, et ayant en queue le général Bonaparte, renforcé des généraux Desaix et Moncey: qu'auraient fait les Autrichiens dans ce coupe-gorge, arrêtés par un fleuve bien défendu, et poursuivis par une armée supérieure en nombre? Ils auraient succombé plus désastreusement encore que dans les champs de la Bormida. Le vrai vainqueur de Marengo est donc celui qui maîtrisa la fortune par ces combinaisons, profondes, admirables, sans égales dans l'histoire des grands capitaines.

Du reste, il fut bien servi par ses lieutenants, et il n'est besoin de sacrifier aucune gloire pour édifier la sienne. Masséna, par une défense de Gênes héroïque, Desaix, par la plus heureuse détermination, Lannes, par une incomparable fermeté dans la plaine de Marengo, Kellermann, par une belle charge de cavalerie, concoururent à son triomphe. Il les ré-

compensa tous de la manière la plus éclatante; et, quant à Desaix, il paya sa mort des plus nobles regrets. Le Premier Consul ordonna des honneurs magnifiques pour l'homme qui venait de rendre à la France un si grand service; il eut même le soin de recueillir sa famille militaire, et prit auprès de lui ses deux aides-de-camp, restés sans emploi par la mort de leur général: c'étaient les colonels Rapp et Savary.

Avant de quitter le champ de bataille de Marengo, le Premier Consul voulut écrire une nouvelle lettre à l'empereur d'Allemagne. Bien que la première ne lui eût valu qu'une réponse indirecte, adressée par M. de Thugut à M. de Talleyrand, il croyait que la victoire lui permettait de renouveler des instances repoussées. Dans ce moment, il désirait la paix avec une ardeur extrême; il sentait que pacifier la France au dehors, après l'avoir pacifiée au dedans, était son véritable rôle, et que cette tâche accomplie légitimerait son autorité naissante beaucoup plus que ne pourraient le faire de nouvelles victoires. Susceptible d'ailleurs des impressions les plus vives, il avait été singulièrement touché de la vue de cette plaine de Marengo, sur laquelle gisait le quart des deux armées. Sous l'influence de ces sentiments il écrivit à l'empereur une lettre assez étrange. C'est sur le champ de bataille, lui disait-il, au milieu des souffrances d'une multitude de blessés, et environné de quinze mille cadavres, que je conjure Votre Majesté d'écouter la voix de l'humanité, et de ne pas permettre que deux braves nations s'entr'égorgent pour des intérêts qui leur sont étrangers. C'est à moi de presser Votre Majesté, puisque je suis plus près qu'elle du théâtre de la guerre. Son cœur ne peut pas être si vivement frappé que le mien... —

La lettre était longue. Le Premier Consul y discutait avec l'éloquence qui lui était propre, et un langage qui n'était pas celui de la diplomatie, les motifs que la France et l'Autriche pouvaient encore avoir de rester armées l'une contre l'autre. Est-ce pour la religion que vous combattez? lui disait-il. Mais faites alors la guerre aux Russes et aux Anglais, qui sont les ennemis de votre foi, et ne soyez pas leur allié! Est-ce pour vous garder des principes révolutionnaires? Mais la guerre les a propagés dans une moitié du continent, en étendant les conquêtes de la France, et ne pourra que les propager davantage.

Est-ce pour l'équilibre de l'Europe? Mais les Anglais menacent plus que nous cet équilibre; car ils sont devenus les maîtres et les tyrans du commerce, et personne ne peut plus lutter contre eux, tandis que l'Europe pourra toujours contenir la France, si elle voulait sérieusement menacer l'indépendance des nations. (Raisonnement malheureusement bien juste, et que quinze ans de guerre n'ont que trop justifié.) Est-ce, ajoutait le diplomate guerrier, est-ce pour l'intégrité de l'Empire germanique? Mais Votre Majesté nous a livré elle-même Mayence, et les États allemands de la rive gauche du Rhin. D'ailleurs l'Empire vous demande avec instance de lui donner la paix. Est-ce enfin pour les intérêts de la maison d'Autriche? Rien n'est plus naturel; mais exécutons le traité de Campo-Formio, qui attribue à Votre Majesté de larges indemnités, en compensation des provinces perdues dans les Pays-Bas, et les lui assure là où elle préfère les obtenir, c'est-à-dire en Italie. Que Votre Majesté envoie des négociateurs où elle voudra, et nous ajouterons au traité de Campo-Formio des stipulations capables de la rassurer sur l'existence des États secondaires, qu'on reproche à la République française d'avoir tous ébranlés. — Le Premier Consul faisait ici allusion à la Hollande, à la Suisse, au Piémont, à l'État Romain, à la Toscane, à Naples, que le Directoire avait mis en révolution. A ces conditions, ajoutait-il, la paix est faite; rendons l'armistice commun à toutes les armées, et entrons en négociation immédiate.

M. de Saint-Julien, l'un des généraux qui avaient la confiance de l'empereur, dut porter à Vienne, et cette lettre, et la convention d'Alexandrie.

Quelques jours après, un peu revenu de ses premières impressions, le Premier Consul éprouvait un de ces regrets, qu'il a éprouvés souvent, quand il lui arrivait d'écrire une pièce importante de premier mouvement, et sans avoir consulté des esprits plus froids que le sien. Rendant compte de sa démarche aux Consuls, il leur disait: J'ai expédié un courrier à l'empereur avec une lettre que le ministre des relations extérieures vous communiquera. *Vous la trouverez un peu originale;* mais elle est écrite sur un champ de bataille. (22 juin.)

Après avoir dit adieu à son armée, il partit pour Milan le 17 juin (28 prairial) au matin, trois jours après la victoire

de Marengo. On l'y attendait avec une vive impatience. Il y arriva le soir, à la nuit. La population, avertie, était accourue dans les rues pour le voir passer. Elle poussait des cris de joie, et jetait des fleurs dans sa voiture. La ville était illuminée avec cet éclat que les Italiens savent seuls déployer dans leurs fêtes. Les Lombards, qui venaient de supporter pendant dix ou douze mois le joug des Autrichiens, rendu plus dur par la guerre et la violence des circonstances, tremblaient d'être replacés sous leur insupportable autorité. Ils avaient, pendant les chances diverses de cette courte campagne, recueilli les bruits les plus contraires, éprouvé les plus cruelles anxiétés, et ils étaient ravis de voir enfin leur délivrance assurée. Le général Bonaparte fit proclamer sur-le-champ le rétablissement de la République Cisalpine, et se hâta de mettre quelque ordre aux affaires d'Italie, que sa dernière victoire changeait complétement de face.

Nous avons déjà dit que la guerre entreprise par la formidable coalition des Russes, des Anglais, des Autrichiens, pour rétablir dans leurs États les princes renversés par les prétendus envahissements du Directoire, n'avait remis personne à sa place. Le roi de Piémont était à Rome; le grand-duc de Toscane en Autriche; le pape était mort à Valence, et ses provinces étaient envahies par les Napolitains. La famille royale de Naples, livrée entièrement aux Anglais, se trouvait seule dans ses États, où elle souffrait la plus sanguinaire des réactions. La reine de Naples, le chevalier Acton, lord Nelson, permettaient, s'ils ne les ordonnaient pas, des cruautés abominables. La victoire de la République française devait changer tout cela: l'humanité y était aussi intéressée que la politique.

Le Premier Consul institua un gouvernement provisoire à Milan, en attendant qu'on pût réorganiser la Cisalpine, et lui donner des frontières définitives, ce qui n'était possible qu'à la paix. Il ne se crut pas obligé envers le roi de Piémont, à plus d'égards que n'en avait montré l'Autriche, et en conséquence il ne se hâta pas de le rétablir dans ses États. Il lui substitua un gouvernement provisoire, et nomma le général Jourdan commissaire auprès de ce gouvernement, avec mission de le diriger. Depuis long-temps le Premier Consul voulait employer, et enlever à ses ennemis cet homme hon-

nête et sage, peu fait pour être le chef des anarchistes en France. Le Piémont était ainsi gardé en réserve, avec l'intention d'en disposer à la paix, soit au profit de la République française, soit comme gage de réconciliation aver l'Europe, en reconstituant les États secondaires, détruits sous le Directoire. La Toscane devait rester occupée par un corps autrichien. Le Premier Consul la fit observer, prêt à y porter la main, si les Anglais y descendaient, ou si on continuait à y faire des levées d'hommes contre la France. Quant à Naples, il ne dit rien, ne fit rien, attendant les conséquences de sa victoire sur l'esprit de cette cour. Déjà la reine de Naples, épouvantée, se disposait à se rendre à Vienne, pour invoquer l'appui de l'Autriche, et surtout celui de la Russie.

Restait la cour de Rome: c'est là que les intérêts temporels se compliquaient des intérêts spirituels les plus graves. Pie VI, comme on l'a vu, venait de mourir en France, prisonnier du Directoire. Le Premier Consul, fidèle à sa politique, lui avait fait rendre des honneurs funèbres. Un conclave s'était réuni à Venise et avait obtenu avec beaucoup de peine, du cabinet autrichien, la permission de donner un successeur au pape défunt. Trente-cinq cardinaux assistaient à ce conclave. Un prélat en était secrétaire: c'était monsignor Consalvi, prêtre romain, jeune, ambitieux, remarquable par la souplesse, la pénétration, l'agrément de son esprit, et mêlé depuis aux plus grandes choses du siècle. Le conclave, suivant l'usage dans toute élection politique ou religieuse, s'était divisé. Vingt-deux de ses membres étaient rangés derrière le cardinal Braschi, neveu du dernier pape, et portaient au pontificat le cardinal Bellisomi, évêque de Césène. Ceux qui ne voulaient pas perpétuer à Rome la domination de la famille Braschi, rangés derrière le cardinal Antonelli, portaient le cardinal Mattei, signataire du traité de Tolentino. Mais ils ne lui donnaient que treize voix. Plusieurs mois avaient été employés à soutenir de part et d'autre cette lutte silencieuse, mais obstinée. Aucun des deux concurrents n'avait jusqu'ici gagné de voix sur l'autre. Alors on songea au savant cardinal Gerdil, qui avait figuré dans les controverses du dernier siècle. Ce nouveau candidat était Savoyard, et devenu, depuis les victoires de la République, sujet de la France. L'Autriche exerça contre lui son droit

d'exclusion. Pour en finir, deux voix se détachèrent du cardinal Mattei, et promirent de se réunir au cardinal Bellisomi, ce qui lui assurait vingt-quatre voix, c'est-à-dire les deux tiers des suffrages, nombre rigoureusement exigé par les lois de l'Église pour qu'une élection fût valable. Mais, comme on se trouvait dans les États de l'Autriche, on avait cru convenable de lui soumettre auparavant cette nomination, afin d'obtenir son agrément tacite. La cour de Vienne eut le tort de laisser écouler plus d'un mois, sans donner de réponse. La susceptibilité des princes de l'Église en fut blessée; en même temps tous les partis se disloquèrent, et l'élection du cardinal Bellisomi devint impossible. C'était ce moment de désordre et de fatigue qu'attendait l'habile secrétaire du conclave, le prélat Consalvi, pour faire surgir une nouvelle candidature, objet de ses longues et secrètes méditations. Parlant à tous les partis le langage qui pouvait les toucher, il démontra aux uns les inconvénients de la domination des Braschi, aux autres le peu de fondement qu'on pouvait faire sur l'Autriche et sur les diverses cours chrétiennes; puis, s'adressant au vieil intérêt romain, si profond, si sagace, il découvrit à leurs yeux surpris une perspective tout à fait nouvelle pour eux. — C'est de la France, leur dit-il, que nous sont venues les persécutions depuis dix années. Eh bien, c'est de la France que nous viendront peut-être à l'avenir les secours et les consolations. La France, depuis Charlemagne, fut toujours pour l'Église le plus utile, le moins gênant des protecteurs. Un jeune homme, bien extraordinaire, bien difficile à juger encore, y domine aujourd'hui. Il aura prochainement, n'en doutez pas, reconquis l'Italie. (La bataille de Marengo n'était pas encore livrée.) Souvenez-vous qu'il a protégé les prêtres en 1797, et qu'il a rendu tout récemment des honneurs funèbres à Pie VI. Des paroles singulières qu'on lui a entendu dire sur la religion, sur la cour de Rome, nous ont été répétées par des témoins dignes de foi. Ne négligeons pas les ressources qui s'offriraient de ce côté. Arrêtons-nous à un choix qui ne puisse pas être considéré comme une hostilité pour la France, qui puisse même lui convenir jusqu'à un certain point; et nous ferons peut-être une chose plus utile pour l'Église, qu'en demandant des candidats à toutes les cours catholiques de l'Europe. —

C'était là certainement un éclair de ce génie de la cour romaine, qui allait jeter encore quelques grandes lueurs au commencement de ce siècle. Monsignor Consalvi mit alors en avant le nom du cardinal Chiaramonti, évêque d'Imola. On ne pouvait pas mieux choisir pour le but qu'il se proposait. Le cardinal Chiaramonti, natif de Césène, âgé de 58 ans, parent de Pie VI, élevé par lui à la pourpre romaine, jouissait par son esprit, son savoir, et ses douces vertus, de l'estime universelle. A ses qualités attachantes, il joignait une grande fermeté; et on l'avait vu lutter, à une époque antérieure, contre les tracasseries de son ordre, celui de Saint-Benoît, et contre les persécutions du Saint-Office, avec une constance victorieuse. Son acte le plus récent et le plus célèbre était une homélie faite en qualité d'évêque d'Imola, quand son diocèse avait été réuni à la République cisalpine. Il avait parlé alors de la Révolution française avec une modération qui avait charmé le vainqueur d'Italie, et scandalisé les fanatiques de l'ancien régime. Respecté néanmoins de tout le monde, il plaisait au parti Braschi, ne répugnait pas au parti contraire, convenait à tous les cardinaux fatigués de la longueur du conclave, et semblait heureusement choisi à ceux qui espéraient beaucoup du bon vouloir de la France dans l'avenir. L'adhésion inattendue d'un illustre personnage décida son élection, qui ne rencontra du reste de véritable difficulté que dans sa résistance personnelle à un tel honneur. Cette adhésion fut celle du cardinal Maury. Ce célèbre champion de la vieille monarchie française était retiré auprès de la cour romaine, où il vivait, récompensé par le chapeau de cardinal de ses luttes avec Barnave et Mirabeau. C'était un émigré, mais un émigré doué d'un esprit remarquable, d'un grand sens, et accueillant avec une satisfaction secrète l'idée de se rattacher au gouvernement de la France, depuis que la gloire rachetait la nouveauté de ce gouvernement. Il disposait de six voix, et les donna au cardinal Chiaramonti, qui fut élu pape, à peu près au moment de l'arrivée du général Bonaparte à Milan, par la route du Saint-Bernard.

Le nouveau pontife était à Venise, n'ayant pu obtenir de la cour de Vienne qu'on le couronnât à Saint-Marc, ni de la cour de Naples qu'on lui rendît Rome. Cependant parti presque à l'improviste pour se transporter à Ancône, il négociait en

cette ville l'évacuation des États de l'Église, et son propre retour dans la capitale du monde chrétien. Dans cette situation précaire, la France, devenue bienveillante pour le Saint-Siége, pouvait lui prêter un appui fort utile, et la singulière prévision de monsignor Consalvi recevoir son accomplissement d'une manière bien soudaine. Cette rencontre du cardinal Chiaramonti et du Premier Consul, l'un élevé au trône pontifical, l'autre à la dictature républicaine, presque en même temps, ne devait pas être l'un des événements les moins étonnants, et les moins féconds de ce siècle.

Le jeune Bonaparte, en 1796, général soumis au Directoire, ne pouvant pas tout oser, n'ayant pas encore la prétention de donner des leçons à la Révolution française, avait maintenu le pape par le traité de Tolentino, et ne lui avait retiré que les Légations, pour les transmettre à la République cisalpine. Devenu aujourd'hui Premier Consul, maître de faire ce qu'il jugerait convenable, décidé à revenir sur une grande partie des choses accomplies par la Révolution française, il ne pouvait pas hésiter dans sa conduite envers le pape récemment élu. A peine retourné à Milan, il vit le cardinal Martiniana, évêque de Verceil, ami de Pie VII, lui déclara qu'il était résolu à bien vivre avec le Saint-Siége, à réconcilier la Révolution française avec l'Église, à soutenir même celle-ci contre ses ennemis, si le nouveau pape se montrait raisonnable, et comprenait bien la situation actuelle de la France et du monde. Cette parole, jetée dans l'oreille du vieux cardinal, ne devait pas être perdue, et allait bientôt porter des fruits abondants. L'évêque de Verceil fit partir pour Rome son propre neveu, le comte Alciati, afin de nouer une négociation.

A cette ouverture, le général Bonaparte joignit un acte encore plus hardi, et qu'il n'aurait pas osé se permettre à Paris, mais qu'il était charmé de faire arriver de loin en France, comme un signe de ses intentions futures. Les Italiens avaient préparé un *Te Deum* solennel dans la vieille cathédrale de Milan. Il voulut y assister, et, le 18 juin (29 prairial), il écrivit ces paroles aux Consuls: « Aujourd'hui, malgré ce qu'en pour-» ront dire nos athées de Paris, je vais, en grande cérémonie, » au *Te Deum* qu'on chante à la métropole de Milan. » (*Dépôt de la Secrétairerie d'État.*)

Après avoir donné ces soins aux affaires générales d'Italie, il fit quelques dispositions indispensables pour distribuer l'armée dans le pays conquis, la nourrir, la réorganiser. Masséna venait de le rejoindre. L'humeur du défenseur de Gênes s'effaça devant l'accueil flatteur que lui fit le Premier Consul, et il reçut le commandement de l'armée d'Italie, qu'il méritait à tant de titres. Cette armée se composa du corps qui avait défendu Gênes, de celui qui avait défendu le Var, des troupes descendues par le Saint-Bernard, de celles qui, sous le général Moncey, étaient venues d'Allemagne. Tout cela formait la masse imposante de 80 mille soldats éprouvés. Le Premier Consul les établit dans les riches plaines du Pô, afin de les faire reposer de leurs fatigues, et de les dédommager de leurs privations par l'abondance dont ils allaient jouir.

Avec sa prévoyance accoutumée, le Premier Consul donna l'ordre de faire sauter les forts et citadelles qui fermaient les issues entre la France et l'Italie. En conséquence, la démolition des forts d'Arona, de Bard, de Seravalle, des citadelles d'Ivrée et de Ceva, fut prescrite, et exécutée. Il fixa le mode et l'étendue des contributions qui devaient servir à sustenter l'armée; fit partir lui-même la garde consulaire, en calculant les étapes de manière qu'elle pût arriver à Paris pour la fête du 14 juillet, laquelle, d'après ses intentions, devait être célébrée avec une grande pompe. Il prit soin, à Milan même, de régler les détails de cette fête. Il est nécessaire, écrivait-il, de s'étudier à rendre brillante la solennité du 14 juillet, et d'avoir soin qu'elle ne *singe* pas les réjouissances qui ont eu lieu jusqu'à ce jour. Les courses de chars pouvaient être très-bonnes en Grèce, où l'on se battait sur des chars. Cela ne signifie pas grand' chose chez nous. (Milan, 22 juin. — *Dépôt de la Secrétairerie d'État.*) Il défendit qu'on lui élevât des arcs de triomphe, en disant qu'il ne voulait *d'autre arc de triomphe que la satisfaction publique.*

Si le Premier Consul, malgré tout ce qui le rappelait à Paris, avait séjourné une dizaine de jours à Milan, c'était pour se bien assurer de la fidèle exécution de la convention d'Alexandrie. Il se défiait de la bonne foi autrichienne, et crut même s'apercevoir de quelques retards dans la remise de certaines places. Il gourmanda aussitôt la faiblesse de Berthier,

et ordonna de retenir les seconde et troisième colonnes de l'armée de M. de Mélas. La première était déjà partie. On pouvait avoir des craintes surtout pour Gênes, que les Autrichiens devaient être tentés de livrer aux Anglais, avant que les Français y fussent entrés. Le prince de Hohenzollern, en effet, ou spontanément, ou suscité par les Anglais, refusait en ce moment de rendre aux troupes de Masséna une place qu'on avait eu tant de peine à conquérir. M. de Mélas, apprenant ces difficultés, insista de la manière la plus loyale auprès de son lieutenant, pour qu'il exécutât la convention d'Alexandrie, le menaçant, s'il résistait, de le livrer aux conséquences que pourrait entraîner pour lui un acte de déloyauté. Les paroles de M. de Mélas furent entendues, et Gênes fut remise aux Français le 24 juin, au milieu de l'allégresse des patriotes liguriens, délivrés en si peu de jours de la présence des Autrichiens, et de la domination des oligarques. Ainsi s'était vérifiée la belle parole de Masséna: Je vous jure que je serai rentré dans Gênes avant quinze jours! —

Tout cela fait, le Premier Consul partit de Milan, le 24 juin, avec Duroc, son aide-de-camp de prédilection, Bessières, commandant de la garde consulaire, M. de Bourrienne, son secrétaire, et Savary, l'un des deux officiers qu'il avait attachés à sa personne, en mémoire de Desaix. Il s'arrêta quelques heures à Turin, pour ordonner des travaux à la citadelle, traversa le mont Cenis, et entra dans Lyon sous des arcs de triomphe, au milieu de la population émerveillée des prodiges qui venaient de s'accomplir. Les Lyonnais, qui étaient épris au même degré de sa gloire et de sa politique, envahirent l'hôtel des Célestins, où il était descendu, et voulurent absolument le voir. Il fut obligé de se présenter à eux. Des acclamations unanimes éclatèrent à son aspect. On lui demanda si instamment de poser la première pierre de la place Bellecour, dont la reconstruction allait être commencée, qu'il fut obligé d'y consentir. Il passa un jour à Lyon, au milieu du concours de tout le peuple des environs. Après avoir adressé aux Lyonnais des paroles qui les charmèrent, relativement au rétablissement prochain de la paix, de l'ordre et du commerce, il repartit pour Paris. Les habitants des provinces accouraient de toute part sur son passage. Cet homme si bien traité alors par la

fortune, jouissait vivement de sa gloire; et cependant s'entretenant sans cesse pendant la route avec ses compagnons de voyage, il leur adressa cette grande parole, qui peint si bien son insatiable amour de la renommée. Oui, leur dit-il, j'ai conquis en moins de deux ans le Kaire, Milan, Paris; eh bien, si je mourais demain, je n'aurais pas une demi-page dans une histoire universelle. — Il arriva dans la nuit du 2 au 3 juillet à Paris.

Son retour était nécessaire; car, éloigné de la capitale depuis près de deux mois, son absence, surtout au moment des fausses nouvelles de Marengo, avait fait renaître quelques intrigues. On l'avait même cru pendant un instant, ou mort ou vaincu, et les ambitieux s'étaient mis à l'œuvre. Les uns songeaient à Carnot, les autres à M. de La Fayette, sorti d'Olmutz, et rentré en France, par un bienfait du Premier Consul. Ils voulaient faire de Carnot ou de M. de La Fayette, un président de la République. M. de La Fayette n'avait eu aucune part à ces intrigues; Carnot, pas davantage. Mais Joseph et Lucien Bonaparte conçurent contre ce dernier, et fort injustement, des défiances qu'ils firent partager à leur frère. De là vint la fâcheuse résolution, que le Premier Consul exécuta plus tard, de retirer à Carnot le portefeuille de la guerre. On avait même cru voir que MM. de Talleyrand et Fouché, qui se haïssaient l'un l'autre, avaient cependant tendu à se rapprocher, sans doute pour se concerter, et profiter ensemble des événements. On ne put rien apercevoir en ce moment, chez l'homme le plus appelé à figurer dans le cas où le général Bonaparte aurait disparu de la scène, chez M. Sieyès. Mais il fut le seul qui montra autant de réserve. Tout cela du reste eut à peine le temps de poindre, tant les mauvaises nouvelles furent bientôt effacées par les bonnes. Mais on exagéra beaucoup ce qui s'était passé en le rapportant, et le Premier Consul en éprouva contre quelques personnages des ressentiments, qu'il eut le bon esprit de dissimuler, et même d'oublier entièrement à l'égard de tous ceux qu'on lui avait signalés, un seul excepté, l'illustre Carnot. Le Premier Consul d'ailleurs, tout entier à la joie de ses succès, ne voulut pas que, dans ce moment, le plus léger nuage vînt troubler la félicité publique. Il accueillit tout le monde parfaitement, et fut accueilli avec

transport, surtout par ceux qui avaient des reproches à se faire. Le peuple de Paris, apprenant son retour, accourut sous les fenêtres des Tuileries, et remplit, pendant la journée entière, les cours et le jardin du palais. Le Premier Consul fut plusieurs fois obligé de se montrer à la foule. Le soir, la ville de Paris fut spontanément illuminée. On fêtait avec empressement une victoire miraculeuse, présage certain d'une paix ardemment désirée. Cette journée toucha si profondément celui qui était l'objet de ces hommages, que, vingt ans plus tard, seul, exilé, prisonnier au milieu de la solitude de l'Océan Atlantique, il la comptait, en recueillant ses souvenirs, parmi les plus belles de sa vie.

Le lendemain les corps de l'État se rendirent auprès de lui, et donnèrent le premier exemple de ces félicitations, dont on a vu depuis se renouveler tant de fois, et sous tous les règnes, le fastidieux spectacle. Ce spectacle était nouveau alors, et parfaitement motivé. On vit donc paraître aux Tuileries le Sénat, le Corps Législatif, le Tribunat, les grands tribunaux, la préfecture de la Seine, les autorités civiles et militaires, les directeurs de la Banque de France, enfin l'Institut et les sociétés savantes. Ces grands corps accouraient pour complimenter le vainqueur de Marengo, et lui parlaient comme on parlait jadis, comme on a parlé depuis aux rois. Mais il faut dire que le langage, quoique uniformément louangeur, était dicté par un sincère enthousiasme. En effet, la face des choses changée en quelques mois, la sécurité succédant à un trouble profond, une victoire inouïe replaçant la France à la tête des puissances de l'Europe, la certitude d'une paix prochaine faisant cesser les anxiétés d'une guerre générale, la prospérité enfin s'annonçant déjà de toutes parts, comment de si grands résultats, sitôt réalisés, n'auraient-ils pas transporté les esprits? Le président du Sénat terminait comme il suit son allocution, qui peut donner une idée de toutes les autres:

« Nous nous plaisons à reconnaître que la patrie vous doit » son salut, que la République vous devra son affermissement, » et le peuple une prospérité, que vous aurez fait succéder en » un jour, à dix années de la plus orageuse des révolutions. »

Pendant que ces choses se passaient en Italie et en France, Moreau, sur les bords du Danube, continuait sa belle cam-

pagne contre M. de Kray. Nous l'avons laissé manœuvrant autour d'Ulm, pour obliger les Autrichiens à quitter cette forte position. Il s'était placé entre l'Iller et le Lech, appuyant sa gauche et sa droite à ces deux rivières, tournant la face au Danube, le dos à la ville d'Augsbourg, prêt à recevoir M. de Kray s'il voulait combattre, et en attendant lui barrant le chemin des Alpes, ce qui était la condition essentielle du plan général. Si les succès de Moreau n'avaient été ni prompts ni décisifs, ils avaient été soutenus, et suffisants pour permettre au Premier Consul d'accomplir en Italie ce qu'il s'était proposé d'y faire. Mais le moment était venu où le général de l'armée du Rhin, enhardi par le temps, et par les succès de l'armée de réserve, allait tenter une manœuvre sérieuse, pour déloger M. de Kray de la position d'Ulm. Maintenant que, sans connaître la bataille de Marengo, il savait cependant l'heureux succès du passage des Alpes, Moreau ne craignant plus autant de découvrir les montagnes, avait toute liberté dans ses mouvements. Des diverses manœuvres possibles pour faire tomber la position d'Ulm, il préféra celle qui consistait à passer le Danube au-dessous de cette position, et à forcer M. de Kray de décamper, en menaçant de couper sa ligne de retraite. Cette manœuvre était en effet la meilleure; car celle qui aurait consisté à percer droit sur Vienne, par Munich, était trop hardie pour le caractère de Moreau, et peut-être prématurée dans l'état général des affaires. Celle qui aurait consisté à passer au-dessus et tout près d'Ulm, pour emporter de vive force le camp des Autrichiens, était hasardée, come toute attaque de vive force. Mais, passer au-dessous d'Ulm, et, en menaçant M. de Kray de lui enlever sa ligne de retraite, l'obliger à la regagner, était à la fois la manœuvre la plus sage et la plus sûre.

Du 15 au 18 juin, Moreau se mit en mouvement pour exécuter sa nouvelle résolution. L'organisation de son armée, comme on l'a dit, avait reçu quelques changements par suite du départ des généraux Saint-Cyr et Sainte-Suzanne. Lecourbe formait toujours la droite, et Moreau le centre, à la tête du corps de réserve. Le corps de Saint-Cyr, passé aux ordres du général Grenier, formait la gauche. Le corps de Sainte-Suzanne, réduit aux proportions d'une forte division, et confié à l'audacieux Richepanse, allait faire l'office d'un corps de flan-

queurs, qui dans le moment eut la mission d'observer Ulm, pendant qu'on manœuvrerait au-dessous.

Il y avait eu quelques combats sous Ulm, un notamment le 5 juin, où deux divisions françaises avaient tenu tête à 40 mille Autrichiens. C'était de la part de M. de Kray une manière de nous fixer devant Ulm, en nous y occupant fortement. Le 18 juin, Richepanse était en vue d'Ulm, Grenier avec la gauche à Guntzbourg, le centre, composé du corps de réserve, à Burgau; Lecourbe avec la droite s'étendait jusqu'à Dillingen. L'ennemi avait coupé tous les ponts depuis Ulm jusqu'à Donauwerth. Mais une reconnaissance faite par Lecourbe avait décidé Moreau à choisir les points de Blindheim et de Gremheim, pour y passer le Danube, parce que sur ces deux points les ponts imparfaitement coupés étaient plus aisés à réparer. Lecourbe fut chargé de cette opération périlleuse. Pour la lui faciliter, on le renforça du général Boyer avec cinq bataillons, et de toute la réserve de cavalerie sous les ordres du général d'Hautpoul. Le centre, sous le général en chef, se porta même de Burgau à Aislingen, pour être en mesure de seconder le passage. Grenier avec la gauche eut ordre de faire une tentative de son côté, afin d'attirer à lui l'attention de l'ennemi. Le 19 juin, au matin, Lecourbe avait disposé ses troupes entre le village de Blindheim et de Gremheim, dont les ponts n'étaient qu'à moitié détruits, et il eut soin de s'abriter derrière quelques bouquets de bois. Il n'avait point d'équipage de ponts, et possédait seulement une certaine quantité de madriers. Il suppléa par de l'audace à tout ce qui lui manquait. Le général Gudin dirigeait sous Lecourbe cette tentative de passage. Quelques pièces d'artillerie furent placées sur la rive du Danube pour en éloigner l'ennemi; en même temps l'adjoint Quenot se jeta bravement à la nage, pour aller s'emparer de deux grosses nacelles qu'on apercevait à l'autre bord. Ce courageux officier les ramena sous une pluie de balles, et revint n'ayant qu'une légère blessure au pied. On avait choisi les meilleurs nageurs des divisions; ils déposèrent leurs vêtements et leurs armes dans les deux nacelles, et se jetèrent au milieu des eaux du Danube sous le feu de l'ennemi. Arrivés sur l'autre rive, et sans même prendre le temps de se vêtir, ils se saisirent de leurs armes, fondirent sur quelques compagnies

d'Autrichiens qui gardaient cette partie du fleuve, les dispersèrent, et leur enlevèrent deux pièces de canon avec les caissons. Cela fait, on courut aux ponts dont les appuis subsistaient encore; on travailla des deux bords à y placer des échelles et des madriers, et à rétablir un commencement de communication. Quelques canonniers français en profitèrent pour passer de l'autre côté du Danube, et allèrent employer contre l'ennemi les deux pièces de canon qu'on lui avait prises. Bientôt on fut maître des deux rives, et on rétablit suffisamment les ponts pour donner passage à la plus grande partie des troupes. L'infanterie et la cavalerie commencèrent à déboucher. Il fallait bien s'attendre que de nombreux renforts autrichiens remonteraient promptement de Donauwerth, et descendraient de toutes les positions supérieures, Gundelfingen, Guntzbourg et Ulm. Lecourbe, qui s'était rendu de sa personne sur les lieux, fit placer l'infanterie dont il pouvait disposer, avec quelques pelotons de cavalerie, dans le village de Schwenningen, qui était situé sur la route de Donauwerth. Ce point était important, car c'est par là que les Autrichiens, remontant le Danube, devaient se présenter. Bientôt, en effet, 4 mille hommes d'infanterie, 500 chevaux, 6 pièces de canon, se montrèrent, et attaquèrent le village qui, en moins de deux heures, fut perdu et reconquis plusieurs fois. Cependant la supériorité numérique des Autrichiens, et leur acharnement à reprendre une position décisive, allaient triompher de nos troupes, et leur faire abandonner le village, lorsque Lecourbe reçut à propos un renfort de deux escadrons de carabiniers. Il les réunit à quelques pelotons du 8ᵉ de hussards, qu'il avait sous la main, et les lança sur l'infanterie ennemie, qui s'étendait dans la vaste plaine aux bords du Danube. Cette charge fut exécutée avec tant de vigueur et de promptitude, que les Autrichiens culbutés nous laissèrent leur artillerie, 2 mille prisonniers, et 300 chevaux. Deux bataillons de Wurtemburgeois, voulant tenir en se formant en carrés, furent enfoncés comme les autres. Après ce brillant combat, soutenu par la brigade Puthod, Lecourbe n'avait plus rien à craindre du côté du bas Danube. Mais ce n'était pas de là que pouvaient venir les plus grands dangers. Le gros des Autrichiens étant placé au-dessus, c'est-à-dire à Dillingen, Gundelfingen et Ulm, il fallait se retourner de ce

côté, pour faire face à l'ennemi qui allait en descendre. Heureusement les divisions Montrichard, Gudin, la réserve d'Hautpoul, avaient passé sur les ponts de Gremheim et de Blindheim rétablis, et elles bordaient la célèbre plaine d'Hochstëtt, rendue tristement fameuse pour nous du temps de Louis XIV (13 août 1704). L'ennemi qui, des points les plus rapprochés, était accouru sur Dillingen, à quelque distance d'Hochstëtt, était rangé près du Danube, l'infanterie à notre gauche le long des marécages du fleuve, et derrière quelques bouquets de bois, la cavalerie à notre droite, réunie en très-grand nombre. Il se présentait ainsi en bon ordre, attendant les renforts qui lui arrivaient, et se retirant lentement pour se rapprocher de ces renforts. La 37e demi-brigade et un escadron du 9e de hussards suivaient pas à pas le mouvement rétrograde des Autrichiens. Lecourbe, débarrassé par le combat de Schwenningen de l'ennemi qui pouvait venir par le bas Danube, était arrivé au galop à la tête du 2e régiment de carabiniers, des cuirassiers, des 6e et 9e de cavalerie, et enfin du 9e de hussards. C'était presque toute la réserve de cavalerie du général d'Hautpoul. On était en plaine, et séparé de l'ennemi par un petit cours d'eau, l'Egge, sur lequel était un village, celui de Schrezheim. Lecourbe, à la tête des cuirassiers, traverse le village au galop, les forme en débouchant, et les lance sur la cavalerie autrichienne, qui, surprise par cette charge vive et brusque, se replie en désordre, et laisse à découvert les 9 mille hommes d'infanterie, qu'elle était chargée de protéger. Ces fantassins, ainsi abandonnés, veulent se jeter dans les fossés qui sillonnent les bords du Danube autour de Dillingen; mais les cuirassiers, bien dirigés, coupent la colonne, et en séparent 1800 hommes, qui deviennent nos prisonniers.

C'étaient déjà deux combats heureux dans la journée, dus en partie à la cavalerie, et ce n'était pas le dernier. Lecourbe se place sur l'Egge, attendant le reste de ses réserves, qui arrivaient par le pont de Dillingen, tombé dans nos mains. Mais la cavalerie de M. de Kray accourait en toute hâte, devançant l'infanterie, et se formait sur deux grandes lignes, dans la plaine en arrière de Lauingen. C'était le cas pour notre cavalerie de profiter de l'élan qu'elle devait aux succès du matin, et de se mesurer en plaine avec les nombreux et brillants esca-

drons de l'armée autrichienne. Lecourbe, après avoir fait occuper Lauingen par son infanterie, réunit toutes les troupes à cheval de ses divisions à celles de d'Hautpoul, et les déploie dans la plaine, offrant aux ennemis un genre de combat qui devait les tenter, à cause du nombre et de la qualité de leurs cavaliers. La première ligne autrichienne s'ébranle au galop, avec l'ensemble et l'aplomb naturels à une cavalerie très-manœuvrière. Elle ramène en effet le 2e régiment de carabiniers, qui s'était si vaillamment conduit le matin, et quelques escadrons de hussards qui avaient chargé avec lui. Alors nos cuirassiers s'avancent, rallient les carabiniers et les hussards, qui font volte-face en se voyant appuyés, et tous ensemble fondent avec vigueur sur les escadrons autrichiens, qu'ils ramènent à leur tour. A cette vue, la seconde ligne de la cavalerie ennemie s'élance, et, ayant l'avantage de l'impulsion sur nos cavaliers, qui s'étaient désunis dans la charge, les oblige à revenir en toute hâte. Mais le 9e était en réserve. Manœuvrant avec habileté et hardiesse, il aborde par le flanc la cavalerie autrichienne, la surprend, la renverse, et assure à nos escadrons victorieux la plaine d'Hochstëtt.

Les résultats en morts, blessés ou prisonniers ne pouvaient pas être fort considérables, car il n'y a de bien sérieux que les rencontres de la cavalerie avec l'infanterie. Mais la plaine nous restait, et notre cavalerie venait de prendre une véritable supériorité sur celle des Autrichiens, ce qui ne lui était pas encore arrivé. Toutes nos armes avaient dès ce moment un ascendant décidé sur celles de l'ennemi. Il était huit heures, et dans les longs jours de juin, il restait encore du temps aux Impériaux pour nous disputer la rive gauche du Danube, si glorieusement conquise le matin. Huit mille hommes d'infanterie arrivaient, en effet, au secours des corps déjà battus, et ils étaient suivis par une nombreuse artillerie. Moreau était survenu à la tête de toutes ses réserves. Une nouvelle bataille plus acharnée s'engage alors. L'infanterie française aborde à son tour, sous les boulets et la mitraille, l'infanterie autrichienne. Les soldats de M. de Kray, qui combattent pour un grand intérêt, celui de se maintenir dans la position d'Ulm, déploient une extrême vigueur. Moreau se trouve engagé plusieurs fois de sa personne au milieu de la mêlée: mais son infanterie, appuyée par la ca-

valerie qui était revenue à la charge, reste enfin victorieuse vers onze heures du soir. Au même instant, la 37e demi-brigade entrait dans Gundelfingen, et dès lors toutes les positions de la plaine étaient en notre pouvoir. Nous avions franchi le Danube, fait 5 mille prisonniers, enlevé 20 pièces de canon, 1,200 chevaux, 300 voitures, et les magasins considérables de Donauwerth. On s'était battu dix-huit heures de suite. Cette opération, qui changeait les malheureux souvenirs d'Hochstëtt en souvenirs de gloire, était, après Marengo, la plus belle opération de la campagne. Elle honorait également Lecourbe et Moreau. Celui-ci s'était enhardi lentement ; mais enfin stimulé par les exemples donnés en Italie, il était entré dans des voies plus grandes, et il venait de cueillir un laurier sur cet arbre auquel le Premier Consul en avait dérobé de si beaux. Heureuse et noble rivalité, si elle ne s'était jamais étendue au delà!

Après une manœuvre si hardie et si décisive de la part de son adversaire, M. de Kray ne pouvait tenir plus long-temps à Ulm, sans se voir coupé de ses communications avec Vienne. Aller droit aux Français pour leur livrer bataille était trop hasardeux, avec des soldats dont le dernier événement venait encore d'ébranler le moral. Il se hâta donc de décamper le soir même. Il fit passer devant lui le parc formé de près de mille voitures, et suivit le lendemain, avec le gros de l'armée, sur la route de Nordlingen. Il marchait, par un temps affreux et sur des routes que la pluie avait entièrement dégradées. Cependant la rapidité de sa retraite fut telle, qu'il parvint en vingt-quatre heures à Neresheim. Pour soutenir ses troupes défaillantes, il fit répandre le bruit qu'une suspension d'armes venait d'être signée en Italie, qu'elle allait être étendue à l'Allemagne, et que la paix ne pouvait manquer de s'ensuivre. Cette nouvelle répandit la joie parmi ses soldats, et leur rendit quelque force. Ils arrivèrent à Nordlingen.

Moreau avait appris trop tard le départ de l'ennemi. Richepanse n'avait pu s'apercevoir de l'évacuation d'Ulm, que lorsque déjà les derniers détachements se retiraient, et il en avait aussitôt fait part à son général en chef. Mais, dans cet intervalle, les Autrichiens avaient gagné de l'avance, et le mauvais temps qu'il faisait depuis deux jours, ne permettait pas de les rejoindre par une marche forcée. Moreau arriva

néanmoins à Nordlingen le 23 juin au soir, serrant de près l'arrière-garde de M. de Kray, qui continuait à se retirer. Voyant que, par de mauvais chemins, il ne gagnerait pas assez d'avance pour atteindre l'armée autrichienne, et qu'il serait entraîné dans une poursuite infructueuse à des distances inconnues, Moreau prit le parti de s'arrêter, et de choisir une position, calculée sur l'état présent des choses. M. de Kray, sans vouloir lui donner la bonne nouvelle de la victoire de Marengo, qui n'était pas encore connue dans le camp des Français, lui fit annoncer cependant la suspension d'armes conclue en Italie, et lui proposa d'en stipuler une pareille en Allemagne. Moreau, soupçonnant dès lors que de grands événements s'étaient passés au delà des Alpes, ne doutant pas qu'ils ne fussent heureux, et s'attendant à recevoir à chaque instant un courrier qui les lui apprendrait, ne voulut rien conclure avant de les connaître, et surtout avant d'avoir conquis de meilleurs cantonnements pour ses soldats. Il prit la résolution de repasser le Danube, de confier à Richepanse l'investissement des deux principales places situées sur ce fleuve, Ulm et Ingolstadt, de se porter avec le gros de son armée au delà du Lech, d'occuper Augsbourg et Munich, de s'assurer ainsi une partie de la Bavière pour vivre, de conquérir enfin les ponts de l'Isar, et toutes les routes qui aboutissent à l'Inn.

Moreau repassa donc le Danube et le Lech par Donauwerth et Rhain, porta ses divers corps par Pottmes et Pfaffenhofen, jusqu'aux bords de l'Isar. Il occupa sur ce fleuve les points de Landshut, Moosburg, Freisingen, et détacha Decaen sur Munich, lequel y entra comme en triomphe le 28 juin. Pendant qu'il exécutait ce mouvement, les deux armées se rencontrèrent une dernière fois, et se heurtèrent à l'improviste dans un combat sans but. Ce fut à Neubourg, sur la rive droite du Danube, pendant que les uns et les autres marchaient sur l'Isar. Une division française, engagée trop loin du reste de l'armée, eut à soutenir un combat long et acharné, dans lequel elle finit par triompher, après avoir fait la perte la plus sensible, celle du brave Latour-d'Auvergne. Cet illustre soldat, honoré par le général Bonaparte du titre de Premier grenadier de France, fut tué d'un coup de lance au cœur.

L'armée versa des larmes sur sa tombe, et ne quitta le champ de bataille qu'après lui avoir élevé un monument.

Le 3 juillet (14 messidor), Moreau était au milieu de la Bavière, bloquant Ulm et Ingolstadt, sur le Danube, et occupant sur l'Isar Landshut, Moosburg, Freisingen et Munich. C'était le moment de songer enfin au Tyrol, et d'enlever au prince de Reuss les fortes positions dont il était maître le long des montagnes, aux sources de l'Iller, du Lech, de l'Isar, positions aux moyens desquelles il pouvait toujours inquiéter les Français. Sans doute il n'était pas très-dangereux, mais sa présence nous obligeait à faire des détachements considérables, et il devenait un sujet de préoccupation continuelle pour notre aile droite. Dans ce but, le général Molitor fut renforcé, et reçut les moyens d'attaquer les Grisons et le Tyrol. Les positions de Fussen, Reitti, Immenstadt, Feldkirch, furent successivement enlevées d'une manière prompte et brillante, et notre établissement sur l'Isar se trouva ainsi parfaitement consolidé.

M. de Kray avait repassé l'Isar, et s'était porté derrière l'Inn, occupant en avant de ce fleuve le camp d'Ampfing, les têtes de pont de Wasserbourg et de Mühldorf. On était à la mi-juillet (fin de messidor). Le gouvernement français avait laissé au général Moreau la liberté d'agir à son gré, et de poser les armes quand il le jugerait convenable. Il crut avec raison qu'il ne convenait pas d'être seul à se battre. Le repos dont jouissaient les soldats d'Italie faisait envie aux soldats d'Allemagne; de plus, l'armée du Rhin, portée entre l'Isar et l'Inn, avait une position beaucoup plus avancée que l'armée d'Italie, et avait ainsi un de ses flancs découvert. Bien qu'une stipulation de la convention d'Alexandrie interdît aux Français comme aux Autrichiens de porter des détachements en Allemagne, il pouvait se faire qu'une telle stipulation ne fût pas exactement observée, et que l'armée du Rhin eût bientôt sur les bras une augmentation imprévue d'ennemis. Moreau, qui avait reçu plusieurs propositions de M. de Kray, se décida enfin à les écouter, et, le 15 juillet (26 messidor), consentit à signer à Parsdorf, lieu placé en avant de Munich, une suspension d'armes, conforme à peu près à celle d'Italie.

Les deux armées devaient se retirer chacune derrière une

ligne de démarcation, qui partant de Balzers dans les Grisons, longeait le Tyrol, courait entre l'Iser et l'Inn, à égale distance de ces deux rivières, venait tomber à Wilshofen sur le Danube, remontait ce fleuve jusqu'à l'embouchure de l'Alt-Mühl, suivait l'Alt-Mühl, la Rednitz, le Main jusqu'à Mayence. Les places de Philipsbourg, Ulm, Ingolstadt, restaient bloquées; mais elles devaient tous les quinze jours recevoir une quantité de vivres, proportionnée à la force de leurs garnisons. Les deux armées avaient douze jours pour se prévenir, en cas de reprise des hostilités. L'armée française avait ainsi pour se nourrir la Franconie, la Souabe et une grande partie de la Bavière. Nos soldats, placés sur le Mincio d'un côté des Alpes, sur l'Isar de l'autre côté, allaient se dédommager dans les riches plaines de l'Italie et de l'Allemagne, de leurs privations et de leurs travaux. Ces braves soldats l'avaient mérité, par les plus nobles exploits qui eussent encore signalé les armes françaises. L'armée du Rhin, bien qu'elle n'eût pas jeté un aussi grand éclat que l'armée d'Italie, s'était signalée néanmoins par une campagne conduite avec autant de sagesse que de vigueur. Le dernier grand événement de cette campagne, le passage du Danube à Hochstëtt, pouvait prendre place à côté des beaux faits d'armes de notre histoire militaire. L'opinion qui, en 1799, n'avait pas été favorable à Moreau, était devenue en 1800 presque partiale en sa faveur. Après le nom du général Bonaparte, et bien loin, il est vrai, mais à une distance à laquelle les places étaient belles encore, on plaçait sans cesse le nom du général Moreau; et comme l'opinion est mobile, ce dernier effaçait cette année le vainqueur de Zurich, par lequel il avait été effacé l'année précédente.

La nouvelle des heureux succès de l'armée du Rhin compléta la satisfaction produite par les succès extraordinaires de l'armée d'Italie, et changea en certitude les espérances de paix qui remplissaient les esprits. La joie était générale. Les fonds publics, qualifiés cinq pour cent, qui se vendaient à 13 francs avant le 18 brumaire, étaient montés à 40. Un arrêté des Consuls annonça aux rentiers que le premier semestre de l'an IX, celui qui devait échoir le 22 septembre 1800, leur serait payé intégralement en argent: heureuse nouvelle, qui depuis longtemps n'avait pas été donnée aux infortunés créanciers de l'État! On attribuait tous ces biens aux armées, aux généraux

qui les avaient conduites, mais principalement au jeune Bonaparte, qui venait à la fois de gouverner et de combattre d'une manière également supérieure. Aussi la fête du 14 juillet, l'une des deux solennités républicaines conservées par la Constitution, fut-elle célébrée avec un grand éclat. Une cérémonie magnifique était préparée aux Invalides. Les musicien Méhul avait composé de beaux chants, et on avait fait venir pour les exécuter les premiers chanteurs de l'Italie, à laquelle on commençait alors à prendre ses chefs-d'œuvre et ses artistes. Après avoir entendu ces chants sous le dôme des Invalides, le Premier Consul, accompagné d'un nombreux état-major, se rendit au milieu du Champ-de-Mars pour recevoir la garde consulaire. Elle arrivait le matin même, couverte de poussière, ses vêtements en lambeaux, n'ayant cessé de marcher depuis le lendemain de la bataille de Marengo, pour être exacte au rendez-vous que le Premier Consul lui avait donné pour le 14 juillet. Elle apportait aux Invalides les drapeaux pris dans la dernière campagne, afin de les joindre au dépôt commun de nos trophées. La foule, qui bordait les deux côtés du Champ-de-Mars, se précipita pour voir de plus près les héros de Marengo. L'ivresse poussée au comble faillit amener des accidents. Le Premier Consul fut longtemps pressé dans cette mêlée populaire. Il rentra aux Tuileries entouré de la multitude attachée à ses pas. La journée fut consacrée tout entière à des réjouissances publiques.

Quelques jours après, le 21 juillet (2 thermidor), on annonça l'arrivée du comte de Saint-Julien, officier de confiance de l'empereur d'Allemagne, chargé de porter à Paris la ratification de la convention d'Alexandrie, et de conférer avec le Premier Consul sur les conditions de la prochaine paix. On ne douta plus alors de la conclusion de cette paix si désirée, qui devait mettre fin à la seconde coalition. La France, on peut le dire, n'avait jamais vu d'aussi beaux jours.

LIVRE CINQUIÈME.

HÉLIOPOLIS.

État de l'Égypte après le départ du général Bonaparte. — Profond chagrin de l'armée ; son désir de retourner en France. — Kléber excite ce sentiment au lieu de le contenir. — Rapport qu'il fait sur l'état de la colonie. — Ce rapport, destiné au Directoire, parvient au Premier Consul. — Faussetés dont il est plein. — Grandes ressources de la colonie, et facilité de la conserver à la France. — Kléber, entraîné lui-même par le sentiment qu'il avait encouragé, est amené à traiter avec les Turcs et les Anglais. — Coupable convention d'El-Arisch, stipulant l'évacuation de l'Égypte. — Refus des Anglais d'exécuter la convention, et leur prétention d'obliger l'armée française à déposer les armes. — Noble indignation de Kléber. — Rupture de l'armistice, et bataille d'Héliopolis. — Dispersion des Turcs. — Kléber les poursuit jusqu'à la frontière de Syrie. — Prise du camp du visir. — Répartition de l'armée dans la Basse-Égypte. — Retour de Kléber au Kaire, afin de réduire cette ville qui s'était insurgée sur ses derrières. — Temporisation habile de Kléber. — Après avoir réuni ses moyens, il attaque et reprend le Kaire. — Soumission générale. — Alliance avec Murad-Bey. — Kléber, qui croyait ne pouvoir garder l'Égypte soumise, l'a reconquise en trente-cinq jours contre les forces des Turcs et contre les Égyptiens révoltés. — Ses fautes glorieusement effacées. — Émotion des peuples musulmans en apprenant que l'Égypte est aux mains des infidèles. — Un fanatique, parti de la Palestine, se rend au Kaire pour assassiner Kléber. — Mort funeste de ce dernier, et conséquences de cette mort pour la colonie. — Tranquillité présente. — Kléber et Desaix avaient succombé le même jour. — Caractère et vie de ces deux hommes de guerre.

En août 1799, le général Bonaparte, décidé par les nouvelles d'Europe à quitter subitement l'Égypte, avait ordonné à l'amiral Ganteaume de faire sortir du port d'Alexandrie les frégates *la Muiron* et *la Carrère*, seuls bâtiments qui lui restassent depuis la destruction de la flotte, et de les mouiller dans la petite rade du Marabout. C'est là qu'il voulait s'embarquer, à deux lieues à l'ouest d'Alexandrie. Il emmenait avec lui les généraux Berthier, Lannes, Murat, Andréossy, Marmont, et les deux savants de l'expédition qu'il chérissait le plus, Monge et Berthollet. Le 22 août (5 fructidor an VII), il se rendit au Marabout, et s'embarqua précipitamment, craignant toujours de voir apparaître l'escadre anglaise. Les chevaux qui avaient servi au trajet, ayant été abandonnés sur la plage, s'enfuirent

au galop vers Alexandrie. La vue de ces chevaux tout sellés, et privés de leurs cavaliers, causa une sorte d'alarme; on crut qu'il était arrivé quelque accident à des officiers de la garnison, et on fit sortir du camp retranché un détachement de cavalerie. Bientôt un piqueur turc, qui avait assisté à l'embarquement, expliqua ce que c'était, et Menou, qui seul avait été initié au secret, annonça dans Alexandrie le départ du général Bonaparte, et la désignation qu'il avait faite du général Kléber pour lui succéder. Kléber avait reçu un rendez-vous à Rosette pour le 23 août; mais le général Bonaparte, pressé de s'embarquer, était parti sans l'attendre. D'ailleurs, en imposant à Kléber le pesant fardeau du commandement, il n'était pas fâché de lui laisser un ordre absolu, qui ne permît ni contestation ni refus.

Cette nouvelle causa dans l'armée une surprise douloureuse. On ne voulut d'abord pas y ajouter foi; le général Dugua, commandant à Rosette, la fit démentir, n'y croyant pas lui-même, et craignant le mauvais effet qu'elle pouvait produire. Cependant le doute devint bientôt impossible, et Kléber fut officiellement proclamé successeur du général Bonaparte. Officiers et soldats furent consternés. Il avait fallu l'ascendant qu'exerçait sur eux le vainqueur de l'Italie, pour les entraîner à sa suite dans des contrées lointaines et inconnues; il fallait tout son ascendant pour les y retenir. C'est une passion que le regret de la patrie, et qui devient violente, quand la distance, la nouveauté des lieux, des craintes fondées sur la possibilité du retour, viennent l'irriter encore. Souvent, en Égypte, cette passion éclatait en murmures, quelquefois même en suicides. Mais la présence du général en chef, son langage, son activité incessante, faisaient évanouir ces noires vapeurs. Sachant toujours s'occuper lui-même et occuper les autres, il captivait au plus haut point les esprits, et ne laissait pas naître, ou dissipait autour de lui, des ennuis qui n'entraient jamais dans son âme. On se disait bien quelquefois qu'on ne reverrait plus la France; qu'on ne pourrait plus franchir la Méditerranée, maintenant surtout que la flotte avait été détruite à Aboukir: mais le général Bonaparte était là, avec lui on pouvait aller en tous lieux, retrouver le chemin de la patrie, ou se faire une patrie nouvelle. Lui parti, tout changeait de face. Aussi la nouvelle de

son départ fut-elle un coup de foudre. On qualifia ce départ des expressions les plus injurieuses. On ne s'expliquait pas ce mouvement irrésistible de patriotisme et d'ambition qui, à la nouvelle des désastres de la république, l'avait entraîné à retourner en France. On ne voyait que l'abandon où il laissait la malheureuse armée qui avait eu assez de confiance en son génie pour le suivre. On se disait qu'il avait donc reconnu l'imprudence de cette entreprise, l'impossibilité de la faire réussir, puisqu'il s'enfuyait, abandonnant à d'autres ce qui lui semblait désormais inexécutable. Mais, se sauver seul, en laissant au delà des mers ceux qu'il avait ainsi compromis, était une cruauté, une lâcheté même, prétendaient certains détracteurs: car il en a toujours eu, et très-près de sa personne, même aux époques les plus brillantes de sa carrière!

Kléber n'aimait pas le général Bonaparte, et supportait son ascendant avec une sorte d'impatience. S'il se contenait en sa présence, il s'en dédommageait ailleurs par des propos inconvenants. Frondeur et fantasque, Kléber avait désiré ardemment prendre part à l'expédition d'Égypte, pour sortir de l'état de disgrâce dans lequel on l'avait laissé vivre sous le Directoire: et aujourd'hui il en était aux regrets d'avoir quitté les bords du Rhin pour ceux du Nil. Il le laissait voir avec une faiblesse indigne de son caractère. Cet homme, si grand dans le danger, s'abandonnait lui-même comme aurait pu le faire le dernier des soldats. Le commandement en chef ne le consolait pas de la nécessité de rester en Égypte, car il n'aimait pas à commander. Poussant au déchaînement contre le général Bonaparte, il commit la faute, qu'on devrait appeler criminelle, si des actes héroïques ne l'avaient réparée, de contribuer lui-même à produire dans l'armée un entraînement qui fut bientôt général. A son exemple, tout le monde se mit à dire qu'on ne pouvait plus rester en Égypte, et qu'il fallait à tout prix revenir en France. D'autres sentiments se mêlèrent à cette passion du retour, pour altérer l'esprit de l'armée, et y faire naître les plus fâcheuses dispositions.

Une vieille rivalité divisait alors, et divisa long-temps encore les officiers sortis des armées du Rhin et d'Italie. Ils se jalousaient les uns les autres, ils avaient la prétention de faire la guerre autrement, et de la faire mieux; et, bien que cette

rivalité fût contenue par la présence du général Bonaparte, elle était au fond la cause principale de la diversité de leurs jugements. Tout ce qui était venu des armées du Rhin montrait peu de penchant pour l'expédition d'Égypte; au contraire, les officiers originaires de l'armée d'Italie, quoique fort tristes de se voir si loin de France, étaient favorables à cette expédition, parce qu'elle était l'œuvre de leur général en chef. Après le départ de celui-ci, toute retenue disparut. On se rangea tumultueusement autour de Kléber, et on répéta tout haut avec lui, ce qui d'ailleurs commençait à être dans toutes les âmes, que la conquête de l'Égypte était une entreprise insensée, à laquelle il fallait renoncer le plus tôt possible. Cet avis rencontra néanmoins des contradicteurs; quelques généraux, tels que Lanusse, Menou, Davout, Desaix, surtout, osèrent montrer d'autres sentiments. Dès lors on vit deux partis: l'un s'appela le parti coloniste, l'autre le parti anticoloniste. Malheureusement Desaix était absent. Il achevait la conquête de la Haute-Égypte, où il livrait de beaux combats et administrait avec une grande sagesse. Son influence ne pouvait donc pas être opposée dans ce moment à celle de Kléber. Pour comble de malheur, il ne devait pas rester en Égypte. Le général Bonaparte, voulant l'avoir auprès de sa personne, avait commis la faute de ne pas le nommer commandant en chef, et lui avait laissé l'ordre de revenir très-prochainement en Europe. Desaix, dont le nom était universellement chéri et respecté dans l'armée, dont les talents administratifs égalaient les talents militaires, aurait parfaitement gouverné la colonie, et se serait garanti de toutes les faiblesses auxquelles se livra Kléber, du moins pour un moment.

Cependant Kléber était le plus populaire des généraux parmi les soldats. Son nom fut accueilli par eux avec une entière confiance, et les consola un peu de la perte du général illustre qui venait de les quitter. La première impression une fois passée, les esprits, sans se remettre tout à fait, furent pourtant ramenés à plus de calme et de justice. On tint d'autres discours; on se dit qu'après tout le général Bonaparte avait dû voler au secours de la France en péril; et que d'ailleurs l'armée une fois établie en Égypte, ce qu'il avait pu faire de mieux pour elle, c'était d'aller à Paris pour y exposer vive-

ment sa situation et ses besoins, et réclamer des secours, que lui seul pouvait arracher à la négligence du gouvernement.

Kléber retourna au Kaire, se saisit du commandement avec une sorte d'appareil, et vint se loger sur la place Ezbekyeh, dans la belle maison arabe qu'avait occupée son prédécesseur. Il déploya un certain faste, moins pour satisfaire ses goûts que pour imposer aux Orientaux, et voulut faire sentir son autorité en l'exerçant avec vigueur. Mais bientôt les soucis du commandement qui lui étaient insupportables, les nouveaux dangers dont les Turcs et les Anglais menaçaient l'Égypte, la douleur de l'exil, qui était générale, remplirent son âme du plus sombre découragement. Après s'être fait rendre compte de l'état de la colonie, il adressa au Directoire une dépêche pleine d'erreurs, et la fit suivre d'un rapport de l'administrateur des finances, Poussielgue, rapport dans lequel les choses étaient présentées sous le jour le plus faux, et surtout le plus accusateur à l'égard du général Bonaparte.

Dans cette dépêche et ce rapport, datés du 25 septembre (4 vendémiaire an VIII), le général Kléber et l'administrateur Poussielgue disaient que l'armée, déjà diminuée de moitié, se trouvait en ce moment réduite à 15 mille hommes environ; qu'elle était à peu près nue, ce qui était fort dangereux dans ces climats, à cause de la différence de température entre le jour et la nuit; que l'on manquait de canons, de fusils, de projectiles, de poudre, toutes choses difficiles à remplacer, parce que le fer coulé, le plomb, les bois de construction, les matières propres à fabriquer la poudre, n'existaient pas en Égypte; qu'il y avait un déficit considérable dans les finances, car on devait aux soldats 4 millions sur la solde, et 7 ou 8 millions aux fournisseurs sur leurs divers services; que la ressource d'établir des contributions était déjà épuisée, le pays étant prêt à se soulever, si on en frappait de nouvelles; que l'inondation n'étant pas abondante cette année, et par suite la récolte s'annonçant comme mauvaise, les moyens et la volonté d'acquitter l'impôt seraient également nuls chez les Égyptiens; que des dangers de tout genre menaçaient la colonie; que les deux anciens chefs des Mamelucks, Murad-Bey et Ibrahim-Bey, se soutenaient toujours, avec plusieurs mille cavaliers, l'un dans la Haute-Égypte, l'autre dans la Basse-Égypte; que le célèbre

pacha d'Acre, Djezzar, allait envoyer à l'armée turque un renfort de 30 mille soldats excellents, anciens défenseurs de Saint-Jean-d'Acre contre les Français; que le grand visir lui-même, parti de Constantinople, était déjà parvenu aux environs de Damas avec une puissante armée; que les Russes et les Anglais devaient joindre une force régulière aux forces irrégulières des Turcs; que dans cette extrémité, il restait une seule ressource, celle de traiter avec la Porte, et que le général Bonaparte en ayant donné l'exemple et l'autorisation expresse dans les instructions laissées à son successeur, on allait essayer de stipuler avec le grand visir une sorte de domination mixte, au moyen de laquelle la Porte occuperait la campagne d'Égypte, et percevrait le miri ou impôt foncier, la France occuperait les places et les forts, et percevrait le revenu des douanes. Kléber ajoutait que le général en chef avait bien vu venir la crise, et que c'était là le véritable motif de son départ précipité. M. Poussielgue terminait son rapport par une calomnie; le général Bonaparte, en quittant l'Égypte, avait, disait-il, emporté 2 millions. Il faut ajouter, pour compléter ce tableau, que M. Poussielgue avait été comblé des bienfaits du général Bonaparte.

Telles furent les dépêches envoyées au Directoire par Kléber et M. Poussielgue. Le général Bonaparte y était traité comme un homme qu'on suppose perdu, et qu'on ne ménage guère. On le croyait en effet exposé au double danger d'être pris par les Anglais, ou sévèrement condamné par le Directoire pour avoir quitté son armée. Quel eût été l'embarras de ceux qui écrivaient ces dépêches, s'ils avaient su qu'elles seraient ouvertes et lues par l'homme objet de leurs calomnies, devenu aujourd'hui chef absolu du gouvernement?

Kléber, trop insouciant pour s'assurer par lui-même de la véritable situation des choses, ne songeant seulement pas à examiner si les états qu'il envoyait étaient d'accord avec ses propres assertions, Kléber ne croyait pas mentir: il transmettait par négligence et mauvaise humeur les ouï-dire que la passion avait multipliés autour de lui, au point de les convertir en une espèce de notoriété publique. Ces dépêches furent confiées à un cousin du directeur Barras, et accompagnées d'une multitude de lettres dans lesquelles les officiers de l'ar-

mée exhalaient un désespoir aussi injuste qu'imprudent. Ce cousin du directeur Barras fut arrêté par les Anglais; il jeta précipitamment à la mer le paquet de dépêches dont il était porteur; mais ce paquet surnagea, fut aperçu, recueilli, et envoyé au cabinet britannique. On verra bientôt ce qui résulta de ces fâcheuses communications, tombées au pouvoir des Anglais, et publiées dans toute l'Europe.

Toutefois, Kléber et M. Poussielgue avaient adressé leurs dépêches à Paris, en double expédition. Cette double expédition, envoyée par une voie différente, parvint en France, et fut remise aux mains du Premier Consul.

Qu'y avait-il de vrai dans ce tableau tracé par des imaginations malades? On en jugera bientôt d'une manière certaine par les événements eux-mêmes; mais, en attendant, il faut rectifier les fausses assertions qu'on vient de lire.

L'armée, suivant Kléber, était réduite à 15 mille hommes; cependant, les états envoyés au Directoire portaient 28,500 hommes. Lorsque, deux ans plus tard, elle fut ramenée en France, elle comptait encore dans ses rangs 22 mille soldats, et, dans ces deux ans, elle avait livré plusieurs grandes batailles, et d'innombrables combats. En 1798, il était parti de France en divers convois 34 mille hommes; 4 mille étaient restés à Malte; 30 mille étaient donc arrivés à Alexandrie. Plus tard, 3 mille marins, débris des équipages de la flotte détruite à Aboukir, vinrent renforcer l'armée, et la portèrent de nouveau à 33 mille hommes. Elle avait perdu 4 à 5 mille soldats de 1798 à 1799; elle était donc réduite en 1800 à environ 28 mille, dont 22 mille combattants au moins.

L'Égypte est un pays sain, où les blessures guérissent avec une extrême rapidité; il y avait cette année peu de malades et point de peste. L'Égypte était pleine de chrétiens, Grecs, Syriens ou Cophtes, demandant à s'enrôler dans nos rangs, et pouvant fournir d'excellentes recrues, au nombre de 15 ou 20 mille. Les noirs du Darfour, achetés et affranchis, procurèrent jusqu'à 500 bons soldats à une seule de nos demi-brigades. D'ailleurs, l'Égypte était soumise. Les paysans qui la cultivent, habitués à obéir sous tous les maîtres, ne songeaient jamais à prendre un fusil. Sauf quelques émeutes dans les villes, il n'y avait à craindre que des Turcs indisciplinés venant de loin, ou

des mercenaires anglais transportés à grand'peine sur des vaisseaux. Contre de tels ennemis l'armée française était plus que suffisante, si elle était commandée, non pas avec génie, mais seulement avec bon sens.

Kléber disait, dans sa dépêche, que les soldats étaient nus; mais le général Bonaparte avait laissé du drap pour les vêtir, et, un mois après l'envoi de cette dépêche, ils étaient entièrement habillés à neuf. En tout cas, l'Égypte abondait en étoffes de coton; elle en produisait pour toute l'Afrique. Il n'eût pas été difficile de se pourvoir de ces étoffes en les achetant, ou en les exigeant comme une partie de l'impôt. Quant aux vivres, l'Égypte est le grenier des pays qui manquent de céréales. Le blé, le riz, le bœuf, le mouton, les volailles, le sucre, le café, y étaient alors à un prix dix fois moindre qu'en Europe. Le bon marché était si grand, que l'armée, quoique ses finances ne fussent pas très-riches, pouvait payer tout ce qu'elle consommait; c'est-à-dire se conduire en Afrique beaucoup mieux que les armées chrétiennes ne se conduisent en Europe, car on sait qu'elles vivent sur le pays conquis, sans rien payer. Kléber disait qu'il manquait d'armes, et il restait 11,000 sabres, 15,000 fusils, 14 ou 1,500 bouches à feu, dont 180 de campagne. Alexandrie, qu'il disait dépourvue d'artillerie depuis le siége de Saint-Jean-d'Acre, comptait plus de 300 pièces de canon en batterie. Quant aux munitions, il restait 3 millions de cartouches d'infanterie, 27,000 cartouches à canon confectionnées, et des ressources pour en fabriquer, car il y avait encore dans les magasins 200,000 projectiles et 1,100 milliers de poudre. Les événements subséquents démontrèrent la vérité de ces allégations, puisque l'armée se battit encore deux ans, et laissa aux Anglais des approvisionnements considérables. Que serait devenu, en effet, en si peu de temps, l'immense matériel soigneusement accumulé par le général Bonaparte sur la flotte qui transporta l'armée en Égypte?

A l'égard des finances, le rapport de Kléber était également faux. La solde était au courant. Il est vrai qu'on n'était pas encore fixé sur le système financier le plus propre à nourrir l'armée, sans fatiguer le pays; mais les ressources existaient, et, en maintenant seulement les impôts déjà établis, on pouvait vivre dans l'abondance. Il était dû sur les impositions de

l'année de quoi pourvoir à toutes les dépenses courantes, c'est-à-dire plus de 16 millions. On n'était donc pas réduit à soulever les populations par l'établissement de contributions nouvelles. Les comptes des finances présentés plus tard prouvèrent que l'Égypte, en étant fort ménagée, pouvait fournir 25 millions par an. A ce taux, elle ne payait pas la moitié de ce que lui arrachaient avec mille vexations les nombreux tyrans qui l'opprimaient sous le nom de Mamelucks. D'après le prix des denrées en Égypte, l'armée pouvait vivre avec 18 ou 20 millions. Quant aux caisses, le général Bonaparte les avait si peu épuisées, qu'il n'avait pas même touché, en partant, la totalité de son traitement.

Relativement aux dangers prochains dont la colonie était menacée, voici encore la vérité. Murad-Bey, découragé, courait la Haute-Égypte avec quelques Mamelucks. Ibrahim-Bey, qui, sous le gouvernement des Mamelucks, partageait avec lui la souveraineté, se trouvait alors dans la Basse-Égypte, vers les frontières de Syrie. Il n'avait pas 400 cavaliers, loin d'en avoir quelques mille. Djezzar-Pacha était renfermé dans Saint-Jean-d'Acre. Loin de préparer un secours de 30 mille hommes pour l'armée du visir, il voyait, au contraire, avec beaucoup de déplaisir l'approche d'une nouvelle armée turque, maintenant surtout que son pachalick était délivré des Français. Quant au grand visir, il n'avait pas dépassé le Taurus. Les Anglais avaient leurs troupes à Mahon, et songeaient en ce moment à les employer en Toscane, à Naples, ou sur le littoral de la France. Quant à une expédition russe, c'était une pure fable. Les Russes n'avaient jamais songé à faire un si long trajet, pour venir au secours de la politique anglaise en Orient.

Les habitants n'étaient pas aussi disposés qu'on le disait à un soulèvement. En ménageant, comme l'avait prescrit le général Bonaparte, les sheiks, qui sont les prêtres et les gens de loi des Arabes, on devait bientôt se les attacher. Déjà même nous commençions à nous faire un parti parmi eux. Nous avions d'ailleurs pour nous les Cophtes, les Grecs, les Syriens, qui, étant tous chrétiens, se conduisaient à notre égard en amis et en auxiliaires utiles. Ainsi, rien d'imminent de ce côté n'était à craindre. Il n'est pas douteux que, si les Français éprouvaient des revers, les Égyptiens, avec l'ordinaire mobilité des

peuples conquis, feraient comme venaient de faire les Italiens eux-mêmes, ils se joindraient au vainqueur du jour contre le vainqueur de la veille. Cependant ils appréciaient la différence de domination entre les Mamelucks, qui les pressuraient et n'avaient jamais que le sabre à la main, et les Français, qui respectaient leurs propriétés, et faisaient rarement tomber des têtes.

Kléber avait donc cédé à de dangereuses exagérations, triste produit de la haine, de l'ennui, et de l'exil. A côté de lui, le général Menou, voyant toutes choses sous les couleurs les plus favorables, croyait les Français invincibles en Égypte, et envisageait l'expédition comme le début d'une révolution prochaine et considérable dans le commerce du monde. Les hommes ne sauraient jamais se défendre assez de leurs impressions personnelles, dans ces sortes d'appréciations. Kléber et Menou étaient d'honnêtes gens, de bonne foi tous deux; mais l'un voulait partir, l'autre rester en Égypte: les états les plus clairs, les plus authentiques, signifiaient pour eux les choses les plus contraires; la misère et la ruine pour l'un, l'abondance et le succès pour l'autre.

Quelle que fût d'ailleurs la situation, Kléber et son parti se rendaient gravement coupables en songeant à l'évacuation, car ils n'en avaient pas le droit. Il est vrai que le général Bonaparte, dans des instructions pleines de sagesse, examinant tous les cas possibles, avait prévu le cas même où l'armée serait obligée d'évacuer l'Égypte. — Je vais, avait-il dit, en France; soit comme particulier, soit comme homme public, j'obtiendrai qu'on vous envoie des secours. Mais si, au printemps prochain (il écrivait en août 1799), vous n'avez reçu ni secours ni instructions, si la peste avait détruit au delà de 1,500 hommes, indépendamment des pertes de la guerre; si une force considérable, à laquelle vous seriez incapables de résister, vous pressait vivement, négociez avec le visir; consentez même, s'il le faut, à l'évacuation, sauf une condition, celle du recours au gouvernement français; et, en attendant, continuez à occuper. Vous aurez ainsi gagné du temps, et il est impossible que dans l'intervalle vous ne soyez pas secourus. — Ces instructions étaient fort sages; mais le cas prévu était loin d'être réalisé. Il eût fallu d'abord être au printemps de 1800; il eût fallu

qu'à cette époque aucun secours, aucun ordre ne fût parvenu en Égypte; il eût fallu avoir perdu par la peste une partie de l'effectif, être pressé enfin par des forces supérieures: or, rien de pareil n'était arrivé, et n'arriva. Une négociation ouverte sans ces conditions était donc un acte de véritable forfaiture.

En septembre 1799 (vendémiaire an VIII), Desaix, ayant achevé la conquête et la soumission de la Haute-Égypte, avait laissé deux colonnes mobiles à la poursuite de Murad-Bey, auquel il avait offert la paix à condition de devenir vassal de la France. Il était revenu ensuite au Kaire par ordre de Kléber, qui voulait se servir de son nom dans les malheureuses négociations qu'il allait entreprendre. Sur ces entrefaites, l'armée du visir, depuis long-temps annoncée, s'était avancée lentement. Sir Sidney Smith, qui convoyait avec ses vaisseaux les troupes turques destinées à voyager par mer, venait de conduire devant Damiette 8 mille janissaires. Le 1er novembre 1799 (10 brumaire an VIII), un premier débarquement de 4 mille janissaires s'opéra vers le Bogaz de Damiette, c'est-à-dire à l'entrée de la branche du Nil qui passe devant cette ville. Le général Verdier, qui avait mille hommes seulement à Damiette, sortit avec cette troupe, se porta au delà du fort de Lesbeh, sur une langue de terre étroite, au bord de laquelle les Turcs avaient débarqué; et, sans donner aux 4 mille janissaires restants le temps d'arriver, attaqua les 4 mille déjà mis à terre. Malgré le feu de l'artillerie anglaise, placée avantageusement sur une vieille tour, il les battit. Il en noya ou passa au fil de l'épée plus de 3 mille, et reçut les autres prisonniers. Les chaloupes canonnières, voyant ce spectacle, rebroussèrent chemin vers leurs vaisseaux, et ne débarquèrent pas le reste des troupes turques. Les Français n'avaient eu que 22 hommes tués et 100 blessés.

A la première nouvelle de ce débarquement, Kléber avait expédié Desaix avec une colonne de 3 mille hommes; mais ce dernier, inutilement envoyé à Damiette, avait trouvé la victoire remportée, et les Français pleins d'une confiance sans bornes. Ce brillant fait d'armes aurait dû servir d'encouragement à Kléber; malheureusement il était dominé à la fois par son chagrin et par celui de l'armée. Il avait entraîné les esprits, qui l'entraînaient à leur tour vers la fatale résolution d'une éva-

cuation immédiate. Les mauvais propos à l'égard du général Bonaparte reprenaient leur cours. Ce jeune téméraire, disait-on, qui avait livré aux hasards l'armée française, et s'était livré lui-même à d'autres hasards en bravant les mers et les croisières anglaises pour rentrer en France, ce jeune téméraire avait dû succomber dans la traversée. Les sages généraux formés à l'école du Rhin devaient revenir d'une folle illusion, et ramener en Europe de braves soldats, indispensables à la République, aujourd'hui menacée de toutes parts.

Dans cette disposition d'esprit, Kléber avait envoyé au visir, qui était entré en Syrie, un de ses officiers, pour lui faire de nouvelles ouvertures de paix. Déjà le général Bonaparte, voulant brouiller le visir avec les Anglais, avait eu l'idée d'essayer des négociations, qui, de sa part, n'étaient qu'une feinte. Ses ouvertures avaient été reçues avec assez de défiance et d'orgueil. Celles de Kléber obtinrent un meilleur accueil, par l'influence de sir Sidney Smith, qui s'apprêtait à jouer un grand rôle dans les affaires d'Égypte.

Cet officier de la marine anglaise avait beaucoup contribué à empêcher le succès du siége de Saint-Jean-d'Acre; il en était fier, et il avait imaginé une ruse de guerre, suivant l'expression des agents anglais, ruse consistant à profiter d'un moment de faiblesse, pour arracher aux Français leur précieuse conquête. En effet, toutes les lettres interceptées de nos officiers montrant clairement qu'ils étaient dévorés du désir de retourner en France, sir Sidney Smith voulait amener l'armée à négocier, lui faire souscrire une capitulation, et, avant que le gouvernement français eût le temps de donner ou de refuser sa ratification, la mettre en mer sur-le-champ, et la jeter ensuite sur le rivage d'Europe. C'est dans cette vue qu'il avait disposé le grand visir à écouter les ouvertures de Kléber. Quant à lui, s'attachant à combler les officiers français de prévenances, il leur laissait arriver des nouvelles d'Europe, mais en ayant soin de ne donner passage qu'aux nouvelles antérieures au 18 brumaire. Kléber de son côté venait d'envoyer un négociateur à sir Sidney Smith, car les Anglais étant maîtres de la mer, il voulait les faire intervenir dans la négociation pour que le retour en France fût possible. Sir Sidney, empressé d'accueillir ce message, s'était montré disposé à entrer en ar-

rangement, ajoutant d'ailleurs qu'en vertu d'un traité du 3 janvier 1799, dont il avait été le négociateur, il existait une triple alliance entre la Russie, l'Angleterre et la Porte; que ces puissances s'étaient obligées à tout faire en commun, que, par conséquent, aucun arrangement avec la Porte ne pourrait être valable et exécutoire, s'il n'était fait d'accord avec les agents des trois cours. Sir Sidney Smith prenait dans ses communications le titre de *Ministre plénipotentiaire de Sa Majesté Britannique près la Porte Ottomane, commandant son escadre dans les mers du Levant.*

Sir Sidney Smith se donnait là un titre qu'il avait eu, mais qu'il n'avait plus depuis l'arrivée de lord Elgin comme ambassadeur à Constantinople; et, en réalité, il n'avait en ce moment que le pouvoir qu'un chef militaire a toujours, celui de signer des conventions de guerre, des suspensions d'armes, etc.

Kléber, sans y regarder de plus près, sans savoir s'il traitait avec des agents suffisamment accrédités, s'engagea d'une manière aveugle dans cette voie périlleuse, où l'entraînait un sentiment commun à toute l'armée, et où il aurait trouvé l'ignominie, si, heureusement pour lui, le ciel ne l'avait doué d'une âme héroïque, qui devait se relever avec éclat dès qu'il reconnaîtrait l'étendue de sa faute. Il entra donc en négociation, et offrit à sir Sidney Smith, ainsi qu'au visir, lequel s'était avancé jusqu'à Gazah en Syrie, de nommer des officiers munis de pleins pouvoirs pour traiter. Répugnant à recevoir les Turcs dans son camp, ne voulant pas, d'un autre côté, risquer ses officiers au milieu de l'armée indisciplinée du grand visir, il imagina de choisir pour lieu des conférences le vaisseau *le Tigre*, que montait sir Sidney Smith.

Sir Sidney, qui ne croisait qu'avec deux vaisseaux (ce qui, pour le dire en passant, prouvait suffisamment la possibilité pour la France de communiquer avec l'Égypte), sir Sidney n'en avait plus qu'un dans ce moment; l'autre, *le Thésée*, était en réparation à Chypre. L'état de la mer l'obligeant souvent à s'éloigner, les communications n'étaient ni régulières ni promptes avec la terre. Il fallut quelque temps pour avoir son adhésion. Enfin, sa réponse arriva; elle portait qu'il allait se montrer successivement devant Alexandrie et Damiette, pour recevoir à son bord les officiers que Kléber lui enverrait.

Kléber désigna Desaix et l'administrateur Poussielgue, celui qui avait si maladroitement calomnié le général Bonaparte, et que les Égytiens, dans leurs relations arabes, ont qualifié de *visir du sultan Kléber*. Poussielgue était l'avocat de l'évacuation, Desaix tout le contraire. Ce dernier avait fait les plus grands efforts pour résister au torrent, pour relever le cœur de ses compagnons d'armes; et il ne s'était chargé de la négociation entamée par Kléber, que dans l'espoir de la traîner en longueur, et de laisser arriver de France des secours et des ordres. Kléber, pour s'excuser aux yeux de Desaix, lui disait que c'était le général Bonaparte qui le premier avait commencé les pourparlers avec les Turcs, que d'ailleurs il avait prévu lui-même, et autorisé d'avance un traité d'évacuation dans le cas d'un danger imminent. Desaix, mal informé, espérait toujours que le premier navire arrivant de France éclaircirait ces obscurités, et changerait peut-être les déplorables dispositions de l'état-major de l'armée. Il partit avec M. Poussielgue, ne put joindre sir Sidney Smith dans les parages d'Alexandrie, le trouva devant Damiette, et parvint à bord du *Tigre* le 22 décembre 1799 (1er nivôse an VIII). C'était le moment même où le général Bonaparte venait d'être investi du pouvoir en France.

Sir Sidney Smith, qui était charmé d'avoir à son bord un plénipotentiaire tel que Desaix, lui fit l'accueil le plus flatteur, et tâcha, par tous les moyens de persuasion, de l'amener à l'idée d'évacuer l'Égypte.

Desaix sut parfaitement se défendre, et fit valoir les conditions que son chef l'avait chargé de demander. Ces conditions, inacceptables de la part du commodore anglais, convenaient fort à Desaix, qui voulait gagner du temps ; elles étaient très-mal calculées de la part de Kléber, car leur exagération rendait tout accord impossible. Mais Kléber cherchait dans leur étendue même une excuse à sa faute. Il demandait, par exemple, que l'armée, se retirant avec les honneurs de la guerre, avec armes et bagages, pût descendre sur tel point du continent qu'il lui plairait de choisir, afin d'apporter à la République le secours de sa présence, là où elle le jugerait plus utile. Il demandait que la Porte nous restituât sur-le-champ les Iles Vénitiennes, devenues propriétés françaises depuis le traité de Campo-Formio, c'est-à-dire Corfou, Zante, Céphalonie, etc.,

et occupées dans le moment par des garnisons turco-russes; que ces îles, et surtout celle de Malte, bien plus importante, restassent à la France; que la possession lui en fût garantie par les signataires du traité d'évacuation; que l'armée française, en se retirant, pût en renforcer et en ravitailler les garnisons; enfin que le traité qui liait la Porte, la Russie et l'Angleterre fût annulé sur-le-champ, et la triple alliance d'Orient anéantie.

Ces conditions étaient déraisonnables, il faut le dire; non pas qu'elles fussent un équivalent exagéré de ce qu'on abandonnait en abandonnant l'Égypte, mais parce qu'elles étaient inexécutables. Sir Sidney le fit sentir à Kléber. Des officiers, traitant d'une simple suspension d'armes, ne pouvaient pas comprendre des objets aussi étendus dans leur négociation. Zante, Céphalonie, Corfou, étaient occupées par des troupes turques et russes, il fallait donc recourir non-seulement à Constantinople, mais à Pétersbourg. Malte relevait de la suzeraineté du roi de Naples; on n'en pouvait pas disposer sans le consentement de ce prince, qui avait toujours refusé de la céder à la France. Déposer en ce moment des troupes françaises dans cette île, c'était pour ainsi dire décider la question. On y trouverait des croisières ou des garnisons de toutes les puissances coalisées, qui ne se retireraient pas sur un ordre de sir Sidney Smith ou du grand visir. L'Angleterre ne consentirait d'ailleurs jamais à une condition qui assurerait Malte à la France. Débarquer l'armée française sur un point du continent, où elle pourrait changer les combinaisons de la guerre par son apparition inattendue, était une hardiesse qu'un simple commodore, commandant une station navale, ne pouvait se permettre. Enfin, abolir le traité de la triple alliance, c'était demander à sir Sidney Smith de défaire à lui seul, sur son bord, un traité ratifié par trois grandes puissances, et qui avait acquis pour l'Orient une grande importance. En supposant que toutes ces stipulations fussent acceptées par les cours dont le consentement était nécessaire, il fallait envoyer à Naples, à Londres, à Saint-Pétersbourg, à Constantinople; dès lors, ce n'était plus une convention militaire d'évacuation, comme celle qui fut signée à Marengo, exécutable à l'instant même. Si on en référait à Londres, on était par suite obligé d'en référer à Paris, ce que

Kléber ne voulait pas. Tout cela évidemment allait fort au delà des termes d'une capitulation militaire.

Sir Sidney Smith n'eut pas de peine à faire entendre ces raisons aux négociateurs français. Mais il était urgent de régler sur-le-champ deux objets, le départ des blessés et des savant attachés à l'expédition, pour lesquels Desaix demandait des sauf-conduits, et secondement une suspension d'armes; car l'armée du grand visir, quoique marchant lentement, allait bientôt se trouver en présence de l'armée française. Elle était arrivée, en effet, devant le fort d'El-Arisch, premier poste français sur la frontière de Syrie, et l'avait sommé de se rendre. Kléber, averti de cette circonstance, avait écrit à Desaix, et lui avait prescrit d'exiger, comme indispensable condition de ces pourparlers, que l'armée turque s'arrêtât sur la frontière.

Le premier point, celui du départ des blessés et des savants, dépendait de sir Sidney Smith : il y consentit avec beaucoup d'empressement et de courtoisie. Quant à l'armistice, sir Sidney déclara qu'il allait le demander, mais que l'obtenir ne dépendait pas de lui, car l'armée turque était composée de hordes fanatiques et barbares, et c'était chose difficile de faire avec elle des conventions régulières, et surtout d'en assurer l'exécution. Pour aplanir cette difficulté, il imagina de se transporter au camp du visir, qui était aux environs de Gazah. Il y avait en effet quinze jours qu'on négociait à bord du *Tigre*, flottant au gré des vents entre les parages de l'Égypte et de la Syrie; on s'était dit tout ce qu'on avait à se dire, et la négociation ne pouvait continuer d'une manière utile qu'auprès du grand visir lui-même. Sir Sidney Smith proposa donc de s'y rendre, de convenir là d'une suspension d'armes, d'y préparer l'arrivée des négociateurs français, s'il croyait pouvoir leur promettre sûreté et respect. Cette proposition fut acceptée. Sir Sidney, profitant d'un instant favorable, se fit jeter à la côte dans une embarcation, non sans avoir couru quelques dangers, et donna rendez-vous au capitaine du *Tigre* dans le port de Jaffa, où Poussielgue et Desaix devaient descendre à terre, si le lieu des conférences était transporté au camp du grand visir.

Au moment où le commodore anglais arriva auprès du visir, un événement horrible venait de se passer à El-Arisch. L'armée turque, composée pour la moindre partie de janissai-

res, et pour la plus grande partie de ces milices asiatiques que les lois musulmanes mettent à la disposition du sultan, présentait une masse confuse et indisciplinée, fort redoutable pour tout ce qui portait l'habit européen. Elle avait été levée au nom du Prophète, en disant aux Turcs que c'était le dernier effort à faire pour chasser les Infidèles de l'Égypte; que le redoutable *Sultan de feu*, Bonaparte, les avait quittés; qu'ils étaient affaiblis, découragés; qu'il suffisait de se montrer à eux pour les vaincre; que toute l'Égypte était prête à se soulever contre leur domination, etc. Ces choses et d'autres, redites en tout lieu, avaient amené 70 ou 80 mille Musulmans fanatiques autour du visir. Aux Turcs s'étaient joints les Mamelucks. Ibrahim-Bey, depuis quelque temps retiré en Syrie, Murad-Bey, qui par un long détour était descendu des cataractes aux environs de Suez, s'étaient faits les auxiliaires de leurs anciens compétiteurs. Les Anglais avaient façonné pour cette armée une espèce d'artillerie de campagne, attelée avec des mulets. Les Arabes Bédouins, dans l'espérance de piller bientôt les vaincus, quels qu'ils fussent, avaient mis à la disposition du visir quinze mille chameaux, pour l'aider à franchir le désert qui sépare la Palestine de l'Égypte. Le généralissime turc avait dans son état-major à demi barbare quelques officiers anglais, et plusieurs de ces coupables émigrés, qui avaient enseigné à Djezzar-Pacha l'art de défendre Saint-Jean-d'Acre. On va voir de quoi ces misérables transfuges devinrent la cause.

Le fort d'El-Arisch, devant lequel se trouvaient les Turcs en ce moment, était, au dire du général Bonaparte, l'une des deux clefs de l'Égypte; Alexandrie était l'autre. Suivant lui, une troupe venant par mer ne pouvait débarquer en grand nombre que sur la plage d'Alexandrie. Une troupe venant par terre, et ayant à traverser le désert de Syrie, était obligée de passer à El-Arisch, pour s'abreuver aux puits qui sont placés en cet endroit. Aussi avait-il ordonné de grands travaux autour d'Alexandrie, et fait mettre en état le fort d'El-Arisch. Une troupe de 300 hommes avec des vivres et des munitions y tenait garnison; un courageaux officier, nommé Cazals, la commandait. L'avant-garde turque s'étant portée à El-Arisch, le colonel Douglas, officier anglais au service de la Turquie, somma le commandant Cazals de se rendre. Un émigré français dé-

guisé porta la sommation. Des pourparlers s'établirent, et il fut dit aux soldats que l'évacuation de l'Égypte était imminente, que déjà on l'annonçait comme résolue, qu'elle serait bientôt inévitable, qu'il y avait cruauté à vouloir les obliger de se défendre. Les coupables sentiments que les chefs avaient trop encouragés dans l'armée, firent alors explosion. Les soldats qui gardaient El-Arisch, en proie comme tous leurs camarades au désir de quitter l'Égypte, déclarèrent au commandant qu'ils ne voulaient pas combattre, et qu'il fallait songer à rendre le fort. Le brave Cazals, indigné, les convoqua, leur parla le plus noble langage, leur dit que s'il y avait des lâches parmi eux, ils pouvaient se séparer de la garnison, et se rendre au camp des Turcs, qu'il leur en laissait la liberté, et que lui résisterait jusqu'à la mort, avec les Français restés fidèles à leur devoir. Ces paroles réveillèrent un moment, dans le cœur des soldats, le sentiment de l'honneur. La sommation fut repoussée, et l'attaque commença. Les Turcs n'étaient pas capables d'enlever une position tant soit peu défendue. Les batteries du fort éteignirent tous leurs feux. Cependant, dirigés pas les officiers anglais et émigrés, ils avaient poussé leurs tranchées jusqu'au saillant d'un bastion. Le commandant fit faire une sortie par quelques grenadiers, afin de chasser les Turcs du premier boyau. Le capitaine Ferray, chargé de la diriger, ne fut suivi que par trois grenadiers. Se voyant abandonné, il retourna vers le fort. Dans l'intervalle, les révoltés avaient abattu le drapeau, mais un sergent de grenadiers l'avait relevé. Une lutte s'en était suivie. Pendant cette lutte, les misérables qui voulaient se rendre, jetèrent des cordes à quelques Turcs: ces féroces ennemis, une fois hissés dans le fort, fondirent le sabre à la main sur les malheureux qui leur en avaient ouvert l'entrée, et massacrèrent une grande partie d'entre eux. Les autres, ramenés à eux-mêmes, se réunirent au reste de la garnison, se défendirent en désespérés, et furent la plupart égorgés. Quelques-uns, en petit nombre, obtinrent une capitulation, grâce au colonel Douglas, et durent la vie à l'intervention de cet officier.

Ainsi tomba le fort d'El-Arisch. C'était un premier effet du fâcheux état des esprits dans l'armée, un premier fruit que les chefs recueillaient de leurs propres fautes.

On était au 30 décembre (9 nivôse): la lettre écrite par sir Sidney Smith au grand visir, pour lui proposer une suspension d'armes, n'avait pu arriver à temps, et prévenir le triste événement d'El-Arisch. Sir Sidney Smith avait des sentiments généreux. Ce massacre barbare d'une garnison française le révolta, lui fit craindre surtout la rupture des négociations. Il se hâta d'envoyer des explications à Kléber, tant en son nom qu'au nom du grand visir; et il y ajouta l'assurance formelle que toute hostilité cesserait pendant les négociations.

A la vue de ces hordes, qui ressemblaient plutôt à une migration de peuplades sauvages qu'à une armée allant au combat, qui le soir se battaient entre elles pour des vivres ou pour un puits, sir Sidney Smith conçut des craintes au sujet des plénipotentiaires français. Il exigea que les tentes destinées à les recevoir, fussent dressées dans le quartier même du grand visir et du reis-effendi, présents tous deux à l'armée; qu'une garde composée de troupes d'élite fût placée autour de ces tentes; il fit dresser les siennes dans le voisinage, et enfin il se pourvut d'un détachement de marins anglais, afin de garantir de tout accident lui-même et les officiers français confiés à sa foi. Ces précautions prises, il envoya chercher à Jaffa MM. Poussielgue et Desaix, pour les amener au lieu des conférences.

Kléber, en apprenant le massacre d'El-Arisch, ne s'indigna pas autant qu'il aurait dû le faire; il sentait que toutes les négociations pouvaient être rompues s'il s'animait trop sur ce sujet. Il réclama plus fortement encore la suspension d'armes; et toutefois, par précaution, et pour être plus près du lieu des conférences, il quitta le Kaire, et transporta son quartier-général à Salahieh, à la frontière même du désert, à deux marches d'El-Arisch.

Pendant ce temps, Desaix et Poussielgue, contrariés par les vents, n'avaient pu débarquer à Gazah que le 11 janvier (21 nivôse), et arriver à El-Arisch que le 13. Les conférences commencèrent dès leur arrivée, et Desaix indigné faillit rompre les négociations. Ces Turcs, ignorants et barbares, interprétant à leur façon la conduite des Français, voyaient dans leur disposition à traiter, non pas le désir immodéré de ren-

trer en France, mais la peur de combattre. Ils exigeaient donc que l'armée se rendît prisonnière de guerre. Desaix voulut faire cesser à l'instant même toute espèce de pourparlers; mais sir Sdney intervint, ramena les parties à des termes plus modérés, et proposa des conditions honorables, s'il pouvait y en avoir de telles pour une pareille résolution. Il n'était plus possible de mettre en avant les premières conditions de Kléber. Lui-même l'avait senti après les lettres qui lui avaient été écrites du vaisseau *le Tigre*, et il ne parlait plus des Iles Vénitiennes, de Malte, du ravitaillement de ces îles. Cependant, pour colorer sa capitulation, il tenait encore à un point, c'est que la Porte se retirât de la triple alliance. Ceci, à la rigueur, se pouvait négocier à El-Arisch, puisqu'on avait sous la main le grand visir et le reis-effendi; mais on ne pouvait guère le demander au négociateur anglais, dont cependant l'intervention était indispensable. Aussi bien cette condition fut-elle mise de côté, comme les autres. C'était un vain artifice que Kléber et ses conseillers employaient envers eux-mêmes, pour déguiser à leurs propres yeux l'indignité de leur conduite.

Bientôt enfin on traita de l'évacuation pure et simple, et de ses conditions. Après de longs débats, il fut convenu que toute hostilité cesserait pendant trois mois; que ces trois mois seraient employés par le visir à réunir dans les ports de Rosette, d'Aboukir et d'Alexandrie, les vaisseaux nécessaires au transport de notre armée; par le général Kléber à évacuer le haut Nil, le Kaire, les provinces environnantes, et à concentrer ses troupes sur les points d'embarquement; que les Français s'en iraient avec armes et bagages, c'est-à-dire avec les honneurs de la guerre; qu'ils emporteraient les munitions dont ils auraient besoin, et laisseraient les autres; qu'à partir du jour de la signature ils cesseraient d'imposer des contributions, et abandonneraient à la Porte celles qui resteraient dues; mais qu'en retour l'armée française recevrait trois mille bourses, valant alors trois millions de francs, et représentant la somme nécessaire à son entretien pendant l'évacuation et la traversée. Les forts de Katieh, Salahieh, Belbeis, formant la frontière de l'Égypte du côté du désert de Syrie, devaient être remis dix jours après la ratification, le Kaire après quarante jours. Il était convenu que la ratification serait donnée sous huit

jours par le général Kléber tout seul, sans recours au gouvernement français. Enfin, sir Sidney Smith s'engageait, en son propre nom et au nom du commissaire russe, à fournir des passe-ports à l'armée, afin qu'elle pût traverser les croisières anglaises.

Les commissaires français commirent ici une erreur de forme qui était grave. La signature de sir Sidney Smith était indispensable, car, sans cette signature, la mer demeurait fermée. Ils auraient dû exiger de Sidney Smith, puisqu'il était le négociateur de cette convention, qu'il la signât. Alors se serait éclairci le mystère de ses pouvoirs. On aurait su que le commodore anglais, ayant eu autrefois des pouvoirs pour traiter avec la Porte, n'en avait plus dans le moment, lord Elgin étant arrivé comme ministre à Constantinople; qu'il n'avait aucune instruction spéciale pour le cas présent; que seulement il avait de fortes présomptions d'espérer l'approbation de sa conduite à Londres. Peu instruits des usages diplomatiques, les plénipotentiaires français crurent que sir Sidney Smith, offrant des passe-ports, avait la faculté d'en donner, et que ces passe-ports seraient valables.

Le projet de convention était terminé, il ne restait plus qu'à le signer. Mais le noble cœur de Desaix était révolté de ce qu'on l'obligeait à faire. Avant de mettre son nom au bas d'un tel acte, il manda son aide-de-camp Savary, lui enjoignit de se rendre au quartier-général de Salahieh, où se trouvait Kléber, de lui communiquer le projet de convention, et de lui déclarer qu'il ne signerait ce projet qu'après en avoir reçu de sa part l'ordre formel. Savary partit, se rendit à Salahieh, et s'acquitta auprès de Kléber de la commission dont il était chargé. Kléber, qui sentait confusément sa faute, voulut, pour la couvrir, assembler un conseil de guerre, où furent appelés tous les généraux de l'armée.

Le conseil fut assemblé le 21 janvier 1800 (1er pluviôse an VIII). Le procès-verbal en existe encore. Il est pénible de voir de braves gens, qui avaient versé leur sang, qui allaient le verser encore pour leur patrie, accumuler de misérables faussetés pour colorer une indigne faiblesse. Cet exemple doit servir de leçon aux militaires; il doit leur apprendre qu'il ne suffit pas d'être fermes au feu, et que le courage de braver les

balles et les boulets est la moindre des vertus imposées à leur noble profession. On fit valoir dans ce conseil de guerre la nouvelle, connue alors en Égypte, que la grande flotte franco-espagnole avait repassé de la Méditerranée dans l'Océan, d'où résultait la conclusion qu'il n'y avait plus aucun secours à espérer de la France; on en donna pour preuve les cinq mois écoulés depuis le départ du général Bonaparte, cinq mois pendant lesquels aucune dépêche n'était arrivée. On se fit un argument du découragement de l'armée qu'on avait soi-même contribué à produire: on cita ce qui venait de se passer à Rosette et Alexandrie, où les garnisons s'étaient conduites comme celle d'El-Arisch, menaçant de se révolter si elles n'étaient ramenées immédiatement en Europe; on prétendit que l'armée active était réduite à 8 mille hommes; on exagéra démesurément la force de l'armée turque; on parla d'une prétendue expédition russe qui allait se joindre au grand visir, expédition qui n'existait que dans l'imagination exaltée de ceux qui voulaient déserter l'Égypte à tout prix; on établit comme bien positive l'impossibilité de résister, assertion qui devait être bientôt démentie d'une manière héroïque par ceux mêmes qui la faisaient valoir; enfin, pour rentrer autant que possible dans les instructions du général Bonaparte, on allégua quelques cas de peste, fort douteux, et du reste parfaitement inconnus dans l'armée.

Cependant, malgré tout ce qui venait d'être dit, les partisans de l'évacuation étaient loin de se conformer aux instructions laissées par le général Bonaparte. Il avait posé pour conditions: 1° qu'il ne fût arrivé aucun secours, aucun ordre au printemps de 1800; 2° que la peste eût enlevé quinze cents hommes, outre les pertes de la guerre; 3° que le danger fût assez grand pour rendre toute résistance impossible: et, ces circonstances réalisées, il avait recommandé de gagner du temps en négociant, et de n'admettre l'évacuation que sous clause de ratification par la France. — Or, on était en janvier seulement de l'année 1800, il n'y avait point de peste, point de danger pressant, et il s'agissait de résoudre l'évacuation immédiate, sans recours à la France.

Un homme qui a montré à la guerre mieux que du courage, c'est-à-dire du caractère, le général Davout, depuis ma-

réchal et prince d'Eckmuhl, osa seul résister à ce coupable entraînement. Il ne craignit pas de tenir tête à Kléber, dont tout le monde subissait l'ascendant; il combattit avec énergie le projet de capitulation. Mais il ne fut pas écouté, et, par une condescendance fâcheuse, il consentit à signer la résolution du conseil de guerre, en laissant écrire dans le procès-verbal qu'elle avait été adoptée à l'unanimité.

Davout néanmoins prit Savary à part, et le chargea d'affirmer à Desaix que, s'il voulait rompre la négociation, il trouverait de l'appui dans l'armée. Savary retourna au camp d'El-Arisch, fit connaître à Desaix ce qui s'était passé, et ce qu'il était chargé de lui dire de la part de Davout. Mais Desaix, lisant au bas de la délibération le nom de Davout, répondit vivement à Savary: A qui voulez-vous donc que je me fie, lorsque celui même qui désapprouve la convention, n'ose pas conformer sa signature à son opinion? On veut que je désobéisse, et on n'ose pas soutenir jusqu'au bout l'avis qu'on a ouvert! — Desaix, quoique désolé, mais voyant le torrent, et y cédant lui-même, apposa sa signature, le 28 janvier, sur cette malheureuse convention, célèbre depuis sous le titre de convention d'El-Arisch (8 pluviôse).

La chose faite, on commençait à en sentir la gravité. Desaix, revenu au camp, s'en exprimait avec douleur, et ne dissimulait pas son profond chagrin d'avoir été choisi pour une telle mission, et forcé de la remplir par un ordre du général en chef. Davout, Menou et quelques autres se répandaient en propos amers; la division éclatait de toutes parts au camp de Salahieh.

Cependant on s'apprêtait à partir; le gros de l'armée était tout à la joie de quitter ces parages lointains, et de revoir bientôt la France. Sir Sidney Smith avait regagné son bord. Le visir s'approchait, et prenait possession, l'une après l'autre, des positions retranchées de Katieh, de Salahieh, de Belbeïs, que Kléber, pressé d'exécuter la convention, lui remettait fidèlement. Kléber retournait au Kaire pour faire ses dispositions de départ, rappeler à lui les troupes qui gardaient la Haute-Égypte, concentrer son armée, et la diriger ensuite sur Rosette et Alexandrie, aux époques convenues pour l'embarquement.

Pendant que ces événements se passaient en Égypte, conséquences funestes d'un sentiment que les chefs de l'armée avaient secondé au lieu de le combattre, d'autres événements avaient lieu en Europe, conséquences exactes des mêmes causes. En effet, les lettres et dépêches envoyées par duplicata, étaient, comme on l'a vu, arrivées en même temps à Paris et à Londres. La dépêche accusatrice dirigée contre le général Bonaparte, et destinée au Directoire, avait été remise au général Bonaparte lui-même, devenu chef du gouvernement. Il avait été révolté de tant de faiblesses et de faussetés; mais il sentait le besoin que l'armée avait de Kléber, il estimait les grandes qualités de ce général, et, ne prévoyant pas que le découragement pût aller chez lui jusqu'à l'abandon de l'Égypte, il dissimula ses propres griefs. Il se hâta donc de faire partir de France des instructions, et l'annonce des grands secours qu'il préparait.

De son côté, le gouvernement britannique, auquel étaient parvenues en double les dépêches de Kléber, et un grand nombre de lettres écrites par nos officiers à leurs familles, les fit publier toutes, dans le but de montrer à l'Europe la situation des Français en Égypte, et de brouiller entre eux les généraux Kléber et Bonaparte. C'était un calcul tout simple de la part d'une puissance ennemie. En même temps, le cabinet anglais avait reçu avis des ouvertures faites par Kléber au grand visir et à sir Sidney Smith. Croyant l'armée française réduite à la dernière extrémité, il se hâta d'envoyer l'ordre formel de ne lui accorder aucune capitulation, à moins qu'elle ne se rendit prisonnière de guerre. M. Dundas employa même à la tribune du parlement des expressions odieuses. Il faut, dit-il, faire un exemple de cette armée, qui, en pleine paix, a voulu envahir les états de nos alliés; l'intérêt du genre humain veut qu'elle soit détruite.

Ce langage était barbare; il peint la violence des passions qui remplissaient alors le cœur des deux nations. Le cabinet anglais avait pris à la lettre les exagérations de Kléber et de nos officiers; il regardait les Français comme réduits à subir toutes les conditions qu'on voudrait leur imposer, et, sans prévoir ce qui se passait, il commit la légèreté de donner à lord Keith, comandant en chef dans la Méditerranée, l'ordre

absolu de ne signer aucune capitulation sans la condition expresse de retenir l'armée française prisonnière.

L'ordre parti de Londres le 17 décembre, parvint à l'amiral Keith, dans l'île de Minorque, vers les premiers jours de janvier 1800, et, le 8 du même mois, cet amiral se hâta de communiquer à sir Sidney Smith les instructions qu'il venait de recevoir de son gouvernement. Il fallait du temps, surtout dans cette saison, pour traverser la Méditerranée. Les communications de lord Keith n'arrivèrent à sir Sidney Smith que le 20 février. Celui-ci en fut désolé. Il avait agi sans instruction précise de son gouvernement, comptant que ses actes seraient approuvés; il se trouvait donc compromis à l'égard des Français, car il pouvait être accusé par eux de déloyauté. Mieux instruit d'ailleurs du véritable état des choses, il savait bien que Kléber ne consentirait jamais à se rendre prisonnier de guerre, et il voyait la convention d'El-Arisch, si habilement arrachée à une faiblesse d'un moment, tout à fait compromise. Il se hâta d'écrire à Kléber pour lui exprimer sa douleur, pour l'avertir loyalement de ce qui se passait, l'engager à suspendre sur-le-champ la remise des places égyptiennes au grand visir, et le conjurer d'attendre de nouveaux ordres d'Angleterre, avant de prendre aucune résolution définitive.

Malheureusement, quand ces avis de sir Sidney Smith parvinrent au Kaire, l'armée française avait déjà exécuté en partie la convention d'El-Arisch. Elle avait remis aux Turcs toutes les positions de la rive droite du Nil, Katieh, Salahieh, Belbeïs, et quelques-unes des positions du Delta, notamment la ville de Damiette et le fort de Lesbeh. Les troupes étaient déjà en marche pour Alexandrie, avec les bagages et les munitions. La division de la Haute-Égypte avait livré le haut Nil aux Turcs, et se repliait sur le Kaire, pour se réunir vers la mer au reste de l'armée. Desaix, profitant de l'ordre qu'il avait reçu de se rendre en France, et ne voulant pas prendre part aux détails de cette honteuse retraite, était parti avec Davout, qui, de son côté, ne pouvait plus demeurer auprès de Kléber. Kléber, oubliant ses démêlés avec Davout, avait voulu le retenir, et lui avait offert le grade de général de division, qu'il pouvait conférer en qualité de gouverneur de l'Égypte. Davout avait refusé, en disant qu'il ne voulait pas que son avancement por-

tât la date d'un événement aussi déplorable. Mais tandis que Desaix et Davout s'embarquaient, M. de Latour-Maubourg, arrivant de France avec les dépêches du Premier Consul, les rencontra sur la plage; il annonçait la révolution du 18 brumaire, et l'élévation au suprême pouvoir du général Bonaparte. Ainsi Kléber, au moment où il venait de se dessaisir des positions fortifiées, apprenait la non-exécution de la convention d'El-Arisch, et la nouvelle, non moins grave pour lui, de l'établissement du gouvernement consulaire.

Mais c'était assez de faiblesse pour un grand caractère; on allait, par une offre déshonorante, rappeler Kléber à lui-même, et en faire ce qu'il était véritablement, un héros. Il fallait ou se rendre prisonnier, ou se défendre dans une situation bien pire que celle qu'on avait déclarée insoutenable, dans le conseil de guerre de Salahieh; il fallait ou subir le déshonneur, ou accepter une lutte désespérée: Kléber n'hésita pas, et on va voir que, malgré une situation fort empirée, il sut faire ce qu'il avait jugé impossible quelques jours auparavant, et se donna ainsi à lui-même le plus noble des démentis.

Kléber contremanda sur-le-champ tous les ordres précédemment adressés à l'armée. Il ramena de la Basse-Égypte jusqu'au Kaire une partie des troupes qui avaient déjà descendu le Nil; il fit remonter ses munitions; il pressa la division de la Haute-Égypte de venir le rejoindre, et signifia au grand visir de s'arrêter dans sa marche vers le Kaire, sans quoi il commencerait immédiatement les hostilités. Le grand visir lui répondit que la convention d'El-Arisch était signée, qu'elle devait être exécutée; qu'en conséquence il allait s'avancer sur la capitale. Au même instant arriva au quartier-général un officier parti de Minorque, porteur d'une lettre de lord Keith à Kléber. Entre autres expressions, cette lettre contenait les suivantes: « J'ai reçu des ordres positifs de Sa Majesté Britannique de ne » consentir à aucune capitulation avec l'armée que vous com- » mandez, excepté dans le cas où elle mettrait bas les armes, » se rendrait prisonnière de guerre, et abandonnerait tous les » vaisseaux contenus dans le port d'Alexandrie. »

Kléber, indigné, fit mettre à l'ordre de l'armée la lettre de lord Keith, en y ajoutant ces simples paroles:

SOLDATS! ON NE RÉPOND A DE TELLES INSOLENCES QUE PAR DES VICTOIRES; PRÉPAREZ-VOUS A COMBATTRE.

Ce noble langage retentit dans tous les cœurs. La situation était bien changée depuis le 28 janvier, jour de la signature de la convention d'El-Arisch! Alors on tenait toutes les positions fortifiées de l'Égypte; on dominait les Égyptiens, qui étaient soumis et tranquilles; le visir se trouvait au delà du désert. Aujourd'hui, au contraire, on avait livré les postes les plus importants; on n'occupait plus que la plaine; la population était partout en éveil; le peuple du Kaire, excité par la présence du grand visir, qui était à cinq heures de marche, n'attendait que le premier signal pour se révolter. Le lugubre tableau tracé dans le conseil de guerre, où la convention d'El-Arisch avait été débattue, ce tableau, faux alors, était rigoureusement vrai aujourd'hui. L'armée française allait combattre dans la plaine qui borde le Nil, ayant en tête le visir avec 80 mille hommes, et sur ses derrières les 300 mille habitants du Kaire, prêts a se soulever: et elle était sans crainte! Glorieuse réparation d'une grande faute!

Des agents de sir Sidney Smith étaient accourus pour s'interposer entre les Français et les Turcs, et faire entendre de nouvelles paroles d'accommodement. On venait, disaient-ils, d'écrire à Londres; lorsque la convention d'El-Arisch y serait connue, elle serait certainement ratifiée; dans cette situation il fallait suspendre les hostilités et attendre. — Le grand visir et Kléber y consentaient, mais à des conditions inconciliables. Le grand visir voulait qu'on lui livrât le Kaire; Kléber voulait, au contraire, que le visir rebroussât chemin jusqu'à la frontière. Dans un tel état de choses, combattre était la seule ressource.

Le 20 mars 1800 (29 ventôse an VIII), avant la pointe du jour, l'armée française sortit du Kaire, et se déploya dans les riches plaines qui bordent le Nil, ayant le fleuve à gauche, le désert à droite, et en face, mais au loin, les ruines de l'antique Héliopolis. La nuit, presque lumineuse dans ces climats, rendait les manœuvres faciles, sans toutefois les rendre distinctes pour l'ennemi. L'armée se forma en quatre carrés: deux à gauche sous le général Reynier, deux à droite sous le général Friant. Ils étaient composés de deux demi-brigades d'infan-

terie chacun, rangées sur plusieurs lignes. Aux angles et en dehors, se trouvaient des compagnies de grenadiers, adossées aux carrés eux-mêmes, leur servant de renfort pendant la marche ou les charges de la cavalerie, et s'en détachant pour voler à l'attaque des positions défendues, quand l'ennemi voulait tenir quelque part. Au centre de la ligne de bataille, c'est-à-dire entre les deux carrés de gauche et les deux carrés de droite, la cavalerie était disposée en masse profonde, ayant l'artillerie légère sur ses ailes. A quelque distance en arrière et à gauche, un cinquième carré, moindre que les autres, était destiné à servir de réserve. On pouvait évaluer à un peu moins de dix mille hommes, les troupes que Kléber venait de réunir dans cette plaine d'Héliopolis. Elles étaient fermes et tranquilles.

Le jour commençait à paraître. Kléber, qui, depuis qu'il était général en chef, déployait, pour imposer aux Égyptiens, une sorte de luxe, était revêtu d'un riche uniforme. Monté sur un cheval de grande taille, il vint montrer aux soldats cette noble figure, qu'ils aimaient tant à voir, et dont la fière beauté les remplissait de confiance. — Mes amis, leur dit-il en parcourant leurs rangs, vous ne possédez plus en Égypte que le terrain que vous avez sous vos pieds. Si vous reculez d'un seul pas, vous êtes perdus! — Le plus grand enthousiasme accueillit partout sa présence et ses paroles; et, dès que le jour fut fait, il donna l'ordre de marcher en avant.

On n'apercevait encore qu'une partie de l'armée du visir. Dans cette plaine du Nil qui s'étendait devant nous, se voyait le village d'El-Matarieh, que les Turcs avaient retranché. Il y avait là une avant-garde de 5 à 6 mille janissaires, très-bons soldats, escortés de quelques mille cavaliers. Un peu au delà, un autre rassemblement paraissait vouloir se glisser entre le fleuve et notre aile gauche, pour aller soulever le Kaire sur nos derrières. En face, et beaucoup plus loin, les ruines de l'antique Héliopolis, un bois de palmiers, de fortes ondulations de terrain, dérobaient aux yeux de nos soldats le gros de l'armée turque. On pouvait estimer à 70 ou 80 mille hommes la réunion de toutes ces forces, tant le corps principal, que le corps placé à El-Matarieh, et le détachement en marche pour pénétrer dans la ville du Kaire.

Kléber fit charger d'abord par un escadron des guides à cheval le détachement manœuvrant sur notre gauche pour s'introduire dans le Kaire. Les guides s'élancèrent au galop sur cette troupe confuse. Les Turcs, qui ne craignaient jamais la cavalerie, reçurent le choc, et le rendirent à leur tour. Ils enveloppèrent complétement nos cavaliers, et allaient même les tailler en pièces, lorsque Kléber envoya à leur secours le 22e régiment de chasseurs et le 14e de dragons, qui, fondant sur l'épais rassemblement, au milieu duquel les guides étaient comme enveloppés, le dispersèrent à coups de sabre, et le mirent en fuite. Les Turcs s'éloignèrent alors à perte de vue.

Cela fait, Kléber se hâta d'attaquer le village retranché d'El-Matarieh, avant que le gros de l'armée ennemie eût le temps d'accourir. Il chargea de ce soin le général Reynier, avec les deux carrés de gauche; et lui-même avec les deux carrés de droite, opérant un mouvement de conversion, prit position entre El-Matarieh et Héliopolis, afin d'empêcher l'armée turque de venir au secours de la position attaquée.

Reynier, arrivé près d'El-Matarieh, détacha les compagnies de grenadiers qui doublaient les angles des carrés, et leur ordonna de charger le village. Ces compagnies s'avancèrent en formant deux petites colonnes. Les braves janissaires ne voulurent pas les attendre, et marchèrent à leur rencontre. Nos grenadiers, les recevant de pied ferme, firent sur eux une décharge de mousqueterie à bout portant, en abattirent un grand nombre, puis les abordèrent baïonnette baissée. Tandis que la première colonne de grenadiers attaquait de front les janissaires, la seconde les prenait en flanc, et achevait de les disperser. Puis les deux colonnes réunies se jetèrent dans El-Matarieh, au milieu d'une grêle de balles. Elles fondirent à coups de baïonnette sur les Turcs qui résistaient, et, après un grand carnage, elles demeurèrent maîtresses de la position. Les Turcs s'enfuirent dans la plaine, et, se joignant à ceux que les guides, les chasseurs et les dragons venaient de disperser tout à l'heure, coururent en désordre vers le Kaire, sous la conduite de Nassif-Pacha, le lieutenant du grand visir.

Le village d'El-Matarieh, plein de dépouilles à la façon des Orientaux, offrait à nos soldats un ample butin. Mais on ne s'y arrêta pas; soldats et généraux sentaient le besoin de

n'être pas surpris au milieu d'un village, par la masse des troupes turques. L'armée, reprenant peu à peu son ordre du matin, s'avança dans la plaine, toujours formée en plusieurs carrés, la cavalerie au milieu. Elle dépassa les ruines d'Héliopolis, et aperçut au delà un nuage de poussière qui s'élevait à l'horizon, et s'avançait rapidement vers nous. A gauche se montrait le village de Seriaqous; à droite, au milieu d'un bois de palmiers, le village d'El-Merg, situé au bord d'un petit lac, dit lac des Pèlerins. Une légère élévation de terrain courait de l'un à l'autre de ces villages. Tout à coup ce nuage mobile de poussière s'arrêta, puis se dissipa sous un souffle de vent, et laissa voir l'armée turque, formant une longue ligne flottante de Seriaqous à El-Merg. Placée sur l'élévation du terrain, elle dominait un peu le sol sur lequel nos troupes étaient déployées. Kléber alors donna l'ordre de se porter en avant. Reynier, avec les deux carrés de gauche, marcha vers Seriaqous; Friant, avec les deux carrés de droite, se dirigea sur El-Merg. L'ennemi avait répandu un bon nombre de tirailleurs en avant des palmiers qui entourent El-Merg. Mais un combat de tirailleurs ne pouvait guère lui réussir contre des soldats comme les nôtres. Friant envoya quelques compagnies d'infanterie légère, qui firent bientôt rentrer ces Turcs détachés, dans la masse confuse de leur armée. Le grand visir était là, dans un groupe de cavaliers, dont les armures brillantes reluisaient au soleil. Quelques obus dispersèrent ce groupe. L'ennemi voulut répondre par le déploiement de son artillerie; mais ses boulets, mal dirigés, passaient par-dessus la tête de nos soldats. Bientôt ses pièces furent démontées par les nôtres, et mises hors de combat. On vit alors les mille drapeaux de l'armée turque s'agiter, et une partie de ses escadrons fondre du village d'El-Merg sur les carrés de la division Friant. Les profondes gerçures du sol, effet ordinaire d'un soleil ardent sur une terre long-temps inondée, retardaient heureusement l'impétuosité des chevaux. Le général Friant, laissant arriver ces cavaliers turcs, ordonna tout à coup un feu de mitraille presque à bout portant, et les renversa par centaines. Ils se retirèrent en désordre.

Ce n'était là que le prélude d'une attaque générale. L'armée turque s'y préparait visiblement. Nos carrés attendaient de pied ferme, deux à droite, deux à gauche, la cavalerie au

milieu, faisant face devant et derrière, et couverte par deux lignes d'artillerie. Au signal donné par le grand visir, la masse de la cavalerie turque s'ébranle tout entière. Elle fond sur nos carrés, se répand sur leurs ailes, les tourne, et enveloppe bientôt les quatre fronts de notre ordre de bataille. L'infanterie française, que les cris, le mouvement, le tumulte de la cavalerie turque ne troublent point, demeure calme, la baïonnette baissée, faisant un feu continu et bien dirigé. En vain ces mille groupes de cavaliers tourbillonnent autour d'elle; ils tombent sous la mitraille et les balles, arrivent rarement jusqu'à ses baïonnettes, expirent à ses pieds, ou se détournent, et fuient pour ne plus reparaître.

Après une longue et effroyable confusion, le ciel, obscurci par la fumée et la poussière, s'éclaircit enfin, le sol se découvre, et nos troupes victorieuses aperçoivent devant elles une masse d'hommes et de chevaux, morts ou mourants; et au loin, aussi loin que la vue peut s'étendre, des bandes de fuyards courant dans tous les sens.

Le gros des Turcs se retirait en effet vers El-Kanqah, où ils avaient campé la nuit précédente, sur la route de la Basse-Égypte. Quelques groupes seulement allaient rejoindre les rassemblements qui, le matin, s'étaient dirigés vers le Kaire, à la suite de Nassif-Pacha, le lieutenant du grand visir.

Kléber ne voulait laisser aucun repos à l'ennemi. Nos carrés, conservant leur ordre de bataille, traversèrent la plaine d'un pas rapide, franchissant Seriaqous, El-Merg, et s'avancèrent jusqu'à El-Kanqah. Nous y arrivâmes à la nuit; l'ennemi, se voyant serré de près, se mit à fuir de nouveau en désordre, laissant à notre armée les vivres et les bagages dont elle avait grand besoin.

Ainsi, dans cette plaine d'Héliopolis, dix mille soldats, par l'ascendant de la discipline et du courage tranquille, venaient de disperser 70 ou 80 mille ennemis. Mais, afin d'obtenir un résultat plus sérieux que celui de quelques mille morts ou blessés, couchés sur la poussière, il fallait poursuivre les Turcs, les rejeter dans le désert, et les y faire périr par la faim, la soif, et le sabre des Arabes. L'armée française était épuisée de fatigue. Kléber lui accorda un peu de repos, et ordonna la poursuite pour le lendemain.

Nous comptions à peine deux ou trois centaines de blessés ou de morts, car, dans ce genre de combat, une troupe en carré qui ne s'est pas laissé entamer, fait peu de pertes. Kléber, en ce moment, entendait le canon du côté du Kaire; il se doutait bien que les corps qui avaient tourné sa gauche, étaient allés seconder la révolte de cette ville. Nassif-Pacha, lieutenant du visir, Ibrahim-Bey, l'un des deux chefs mamelucks, y étaient entrés, en effet, avec 2 mille Mamelucks, 8 ou 10 mille cavaliers turcs, quelques villageois révoltés des environs, en tout une vingtaine de mille hommes. Kléber avait laissé à peine 2 mille hommes dans cette grande capitale, répartis dans la citadelle et les forts. Il ordonna au général Lagrange de partir à minuit même, avec quatre bataillons, pour aller à leur secours. Il prescrivit à tous les commandants de troupes restés au Kaire, de prendre de fortes positions, de se maintenir en communication les uns avec les autres, mais de n'essayer avant son retour aucune attaque décisive. Il craignait de leur part quelque fausse manœuvre, qui compromettrait inutilement la vie de ses soldats, chaque jour plus précieuse, à mesure qu'on était plus décidément condamné à rester en Égypte.

Pendant tout le temps qu'avait duré la bataille, le second chef des Mamelucks, Murad-Bey, celui qui avait autrefois partagé avec Ibrahim-Bey la domination de l'Égypte, qui se distinguait de son collègue par une bravoure brillante, par une générosité chevaleresque, et beaucoup d'intelligence, était resté sur les ailes de l'armée turque, immobile, à la tête de six cents cavaliers superbes. La bataille finie, il s'était enfoncé dans le désert, et avait disparu. C'est en conséquence d'une parole donnée à Kléber qu'il avait agi de la sorte. Murad-Bey, transporté récemment au quartier-général du visir, avait senti renaître en lui la vieille jalousie qui depuis long-temps divisait les Turcs et les Mamelucks. Il avait compris que les Turcs voulaient recouvrer l'Égypte, non pour la rendre aux Mamelucks, mais pour la posséder eux-mêmes. Il avait donc songé à se rapprocher des Français, dans le but de s'allier à eux s'ils triomphaient, ou de leur succéder s'ils étaient vaincus. Cependant, agissant avec circonspection, il n'avait pas voulu se prononcer tant que les hostilités ne seraient pas définitivement reprises, et avait promis à Kléber de se déclarer pour lui après la première ba-

taille. Cette bataille était livrée, elle était glorieuse pour les Français, et sa sympathie pour eux en devait être grandement augmentée. Nous pouvions espérer de l'avoir sous peu de jours pour allié déclaré.

Au milieu même de la nuit qui suivit la bataille, après quelques heures de repos accordées aux troupes, Kléber fit sonner le réveil, et se mit en marche pour Belbeïs, afin de ne laisser aucun répit aux Turcs. Il y arriva dans la journée de très-bonne heure. C'était le 21 mars (30 ventôse). Déjà le visir, dans sa fuite rapide, avait dépassé Belbeïs. Il avait laissé dans le fort et la ville un corps d'infanterie, et dans la plaine un millier de cavaliers. A l'approche de nos troupes, ces cavaliers s'enfuirent. On chassa les Turcs de la ville, on les enferma dans le fort, où, après l'échange de quelques coups de canon, le manque d'eau, l'épouvante les décidèrent à se rendre. Cependant le fanatisme était grand parmi ces troupes turques; quelques hommes aimèrent mieux se faire tuer que de livrer leurs armes. Pendant ce temps, la cavalerie du général Leclerc, battant la plaine, saisit une longue caravane de chameaux qui se dirigeait vers le Kaire, et qui portait les bagages de Nassif-Pacha et d'Ibrahim-Bey. Cette capture révéla plus complétement à Kléber le véritable projet des Turcs, qui consistait à faire insurger non-seulement la capitale, mais les grandes villes de l'Égypte. Averti de ce dessein, et voyant que l'armée turque ne tenait nulle part, il détacha encore le général Friant avec cinq bataillons sur le Kaire, pour appuyer les quatre bataillons partis la veille d'El-Kanqah, sous la conduite du général Lagrange.

Le lendemain, 22 mars (1er germinal), il se mit en route pour Salahieh. Le général Reynier le précédait à la tête de la division de gauche; il marchait lui-même à la suite avec les guides et le 7e de hussards. Venait enfin le général Belliard avec sa brigade, reste de la division Friant. Pendant le trajet, on reçut un message du grand visir qui demandait à négocier. On ne répondit que par un refus. Arrivé près de Karaïm, à moitié chemin de Salahieh, on entendit une cannonade; peu après on aperçut la division Reynier formée en carré, et aux prises avec une multitude de cavaliers. Kléber fit dire à Belliard de hâter sa marche, et lui-même, avec la cavalerie, se rap-

procha en toute hâte du carré de Reynier. Mais, à cette vue, les Turcs qui attaquaient la division Reynier, aimant mieux avoir affaire à la cavalerie qu'à l'infanterie française, se rabattirent sur les guides et le 7e de hussards que Kléber amenait avec lui. Leur charge fut si subite, que l'artillerie légère n'eut pas le temps de se mettre en batterie. Les conducteurs furent sabrés sur leurs pièces; Kléber, avec les guides et les hussards, se trouva un instant dans le plus grand danger, surtout parce que les habitants de Karaïm, croyant que c'en était fait de cette poignée de Français, étaient accourus avec des fourches et des faux pour les achever. Mais Reynier envoya sur-le-champ le 14e de dragons, qui dégagea Kléber à temps. Belliard, qui avait forcé le pas, arriva immédiatement après avec son infanterie, et on tailla en pièces quelques centaines d'hommes.

Kléber, pressé d'arriver à Salahieh, hâta sa marche, remettant à son retour la punition de Karaïm. La chaleur du jour était accablante; le vent soufflait du désert; on respirait avec un air brûlant une poussière fine et pénétrante. Hommes et chevaux étaient épuisés de fatigue. On arriva enfin à Salahieh vers la chute du jour. On était là sur la frontière même d'Égypte, à l'entrée du désert de Syrie, et Kléber s'attendait pour le lendemain à une dernière action contre le grand visir. Mais le lendemain matin, 23 mars (2 germinal), les habitants de Salahieh vinrent à sa rencontre, en lui annonçant que le visir fuyait dans le plus grand désordre. Kléber accourut, et vit lui-même ce spectacle, qui lui prouva combien il s'était exagéré le danger des armées turques.

Le grand visir, prenant avec lui cinq cents cavaliers, les meilleurs, s'était enfoncé avec quelques bagages dans le désert. Le reste de son armée fuyait dans tous les sens; une partie courait vers le Delta, une autre restée à Salahieh demandait grâce à genoux; une autre enfin, ayant voulu chercher asile dans le désert, périssait sous le sabre des Arabes. Ces derniers, après avoir convoyé l'armée turque, étaient demeurés à la frontière, sachant qu'il y aurait des vaincus, et dès lors du butin à recueillir. Ils avaient deviné juste; car, trouvant l'armée turque complétement démoralisée et incapable de se défendre, même contre eux, ils égorgeaient les fuyards pour les piller. Au moment où Kléber arriva, ils avaient envahi le camp

abandonné du visir, et s'y étaient abattus comme une nuée d'oiseaux de proie. A la vue de notre armée, ils s'envolèrent sur leurs rapides chevaux, laissant à nos soldats d'abondantes dépouilles. Il y avait là, dans un espace retranché d'une lieue carrée, une multitude infinie de tentes, de chevaux, de canons, une grande quantité de selles et de harnais de toute espèce, 40 mille fers de chevaux, des vivres à profusion, de riches vêtements, des coffres déjà ouverts par les Arabes, mais pleins encore de parfums d'aloès, d'étoffes de soie, de tous les objets enfin qui composaient le luxe brillant et barbare des armées orientales. A côté de douze litières en bois sculpté et doré se trouvait une voiture suspendue à l'européenne, de fabrique anglaise, et des pièces de canon avec la devise: *Honni soit qui mal y pense ;* témoignage certain de l'intervention très-active des Anglais dans cette guerre.

Nos soldats, qui n'avaient rien apporté avec eux, trouvèrent dans le camp turc des vivres, des munitions, un riche butin, et des objets dont la singularité leur donnait à rire, ce qu'ils étaient toujours disposés à faire, après un court moment de tristesse. Étrange puissance du moral sur les hommes! aujourd'hui victorieux, ils ne voulaient plus quitter l'Égypte, et ne se regardaient plus comme condamnés à périr dans un exil lointain!

Lorsque Kléber se fut assuré de ses propres yeux que l'armée turque avait disparu, il résolut de rebrousser chemin, pour faire rentrer dans le devoir les villes de la Basse-Egypte, et surtout celle du Kaire. Il fit les dispositions suivantes. Les généraux Rampon et Lanusse furent chargés de parcourir le Delta. Rampon devait marcher sur la ville importante de Damiette, qui était au pouvoir des Turcs, et la reprendre. Lanusse devait se tenir en communication avec Rampon, balayer le Delta depuis la ville de Damiette jusqu'à celle d'Alexandrie, et réduire successivement les bourgades révoltées. Belliard avait pour mission générale d'appuyer ces diverses opérations, et pour mission spéciale de seconder Rampon dans son attaque sur Damiette, et de reprendre lui-même le fort de Lesbeh, qui ferme l'une des bouches du Nil. Kléber laissa en outre Reynier à Salahieh, pour empêcher les restes de l'armée turque, engagés dans le désert de Syrie, d'en revenir. Celui-ci devait de-

meurer en observation sur la frontière, jusqu'à ce que les Arabes eussent achevé la dispersion des Turcs, et revenir ensuite au Kaire. Enfin Kléber partit lui-même le lendemain 24 mars (3 germinal) avec la 88e demi-brigade, deux compagnies de grenadiers, le 7e de hussards, le 3e et le 14e de dragons.

Il arriva au Kaire le 27 mars. De graves événements s'y étaient passés depuis son départ. La population de cette grande ville, qui comptait près de 300 mille habitants, qui était mobile, passionnée, portée au changement comme toute multitude, avait cédé aux suggestions des émissaires turcs, et s'était jetée sur les Français dès qu'elle avait entendu le canon d'Héliopolis. Accourue tout entière sous les murs de la ville pendant la bataille, et voyant Nassif-Pacha et Ibrahim-Bey avec quelques mille cavaliers et janissaires, elle avait cru ceux-ci vainqueurs. Ils s'étaient bien gardés de la détromper, et lui avaient affirmé, au contraire, que les Français venaient d'être exterminés, et le grand visir de remporter une victoire complète. A cette nouvelle, 50 mille individus s'étaient levés au Kaire, à Boulaq, à Gyzeh. Armés de sabres, de lances, de vieux fusils, ils projetaient d'égorger les Français restés parmi eux. Mais 2 mille hommes, retranchés dans la cittadelle et dans les forts qui dominaient la ville, pourvus de vivres et de munitions, présentaient une résistance difficile à vaincre. Repliés à temps presque tous, ils avaient réussi à se renfermer dans les lieux fortifiés. Quelques-uns cependant avaient été en grand péril: c'étaient ceux qui, au nombre de 200 seulement, tenaient garnison dans la maison du quartier-général. Cette belle maison, occupée autrefois par le général Bonaparte, depuis par Kléber et les principales administrations, se trouvait située à l'une des extrémités de la ville, donnant d'un côté sur la place Ezbekyeh, la plus belle du Kaire, de l'autre sur des jardins adossés au Nil. Les Turcs et la populace soulevée voulurent envahir cette maison et y égorger les deux cents Français qui l'occupaient. Cela leur était d'autant plus facile, que le général Verdier qui gardait la cittadelle, placée à l'autre extrémité du Kaire, ne pouvait pas venir à leur secours. Mais les braves soldats qui se trouvaient dans la maison du quartier-général, tantôt avec un feu bien nourri, tantôt avec des sorties audacieuses, firent si bien, qu'ils continrent cette multitude féroce, et don-

nèrent au général Lagrange le temps d'arriver. Il avait été détaché, comme on l'a vu, le soir même de la bataille, avec quatre bataillons. Il arriva le lendemain à midi, entra par les jardins, et rendit dès lors la maison du quartier-général inexpugnable.

Les Turcs, ne voyant pas moyen de vaincre la résistance des Français, s'en vengèrent sur les malheureux chrétiens qu'ils avaient sous la main. Ils commencèrent par massacrer une partie des habitants du quartier européen; ils tuèrent plusieurs négociants, pillèrent leurs maisons, et enlevèrent leurs filles et leurs femmes. Ils recherchèrent ensuite ceux des Arabes qui étaient accusés de bien vivre avec les Français, et de boire du vin avec eux. Ils les égorgèrent, et firent, comme de coutume, succéder le pillage au massacre. Ils empalèrent un Arabe qui avait été chef des janissaires sous les Français, et qui était chargé de la police du Kaire; ils traitèrent de même celui qui avait été secrétaire du divan institué par le général Bonaparte. De là ils passèrent au quartier des Cophtes. Ceux-ci, comme on le sait, descendent des anciens habitants de l'Égypte, et ont persisté dans le christianisme, malgré toutes les dominations musulmanes qui se sont succédé dans leur pays. Leurs richesses étaient grandes et provenaient de la perception des impôts, que les Mamelucks leur avaient déléguée. On voulait punir en eux des amis des Français, et piller surtout leurs maisons. Fort heureusement pour ces Cophtes, leur quartier formait la gauche de la place Ezbekyeh, et s'appuyait au quartier-général. Leur chef d'ailleurs était riche et brave; il se défendit bien, et parvint à les sauver.

Au milieu de ces horreurs, Nassif-Pacha et Ibrahim-Bey étaient honteux eux-mêmes de ce qu'ils faisaient ou laissaient faire. Ils voyaient périr avec regret des richesses qui devaient leur appartenir, s'ils restaient en possession de l'Egypte. Mais ils permettaient tout à une populace dont ils n'étaient plus maîtres, et voulaient d'ailleurs par ces massacres la tenir en haleine contre les Français.

Sur ces entrefaites, arriva le général Friant, détaché de Belbeïs, puis enfin Kléber lui-même. Tous deux entrèrent par les jardins de la maison du quartier-général. Quoique vainqueur de l'armée du visir, Kléber avait une grave difficulté à surmonter, c'était de conquérir une ville immense, peuplée de

300 mille habitants, en partie révoltés, occupée par 20 mille Turcs, construite à l'orientale, c'est-à-dire percée de rues étroites, et divisée en massifs qui étaient de vraies forteresses. Ces massifs prenant leur jour en dedans, ne montrant au dehors que des murs élevés, avaient au lieu de toits des terrasses, d'où les insurgés faisaient un feu plongeant et meurtrier. Ajoutez que les Turcs étaient maîtres de toute la ville, excepté la citadelle et la place Ezbekyeh. Quant à cette dernière place, ils l'avaient en quelque sorte bloquée, en fermant par des murs crénelés les rues qui venaient y aboutir.

Les Français n'avaient que deux moyens d'attaque: c'était de faire du haut de la citadelle un feu destructeur de bombes et d'obus, jusqu'à ce qu'on eût réduit la ville; ou bien de déboucher par la place Ezbekyeh, en renversant toutes les barrières élevées à la tête des rues, et en prenant d'assaut, et un à un, tous les quartiers. Mais le premier moyen pouvait amener la destruction d'une grande cité qui était la capitale du pays, et dont on avait besoin pour vivre; le second exposait à perdre plus de soldats que n'en auraient coûté dix batailles, comme celle d'Héliopolis.

Kléber montra ici autant de prudence qu'il venait de montrer d'énergie dans les combats. Il résolut de gagner du temps, et de laisser l'insurrection se fatiguer elle-même. Il avait envoyé presque tout son matériel dans la Basse-Égypte, croyant être à la veille de l'embarquement. Il enjoignit à Reynier, dès que l'armée du visir aurait été entièrement jetée au delà du désert, dès que Damiette et Lesbeh seraient repris, de remonter le Nil avec sa division tout entière, et les munitions qui étaient nécessaires au Kaire. En attendant, il fit bloquer toutes les issues par lesquelles la ville communiquait avec le dehors. Bien que les révoltés se fussent procuré des vivres en pillant les maisons des Égyptiens, ordinairement remplies de provisions, bien qu'ils eussent forgé des boulets, fondu même des canons, il était impossible que la disette ne se fît pas bientôt sentir parmi eux. Ils devaient aussi finir par se détromper sur l'état général des choses en Égypte, par savoir que les Français étaient partout victorieux, et l'armée du visir dispersée; ils devaient surtout se diviser prochainement, car leurs intérêts étaient fort opposés. Les Turcs de Nassif-

Pacha, les Mamelucks d'Ibrahim-Bey, et le peuple arabe du Kaire, ne pouvaient être long-temps d'accord. Par toutes ces raisons, Kléber crut devoir temporiser, et négocier.

Pendant qu'il gagnait du temps, il acheva son traité d'alliance avec Murad-Bey, en se servant de la femme de ce prince mameluck, qui était en Égypte une personne universellement respectée, douée de beauté et même d'esprit. Il lui accorda la province de Saïd sous la suzeraineté de la France, et à condition de payer un tribut, représentant une grande partie des impôts de cette province. Murad-Bey s'engagea de plus à combattre pour les Français, et les Français s'engagèrent, s'ils se retiraient jamais, à lui faciliter l'occupation de l'Égypte. Murad-Bey, comme on le verra plus tard, fut fidèle au traité qu'il venait de souscrire, et commença par chasser de la Haute-Egypte un corps turc qui l'avait occupée.

Par le moyen de Murad-Bey et des cheiks secrètement amis de la France, Kléber entama ensuite des négociations avec les Turcs entrés dans le Kaire. Nassif-Pacha et Ibrahim-Bey commençaient, en effet, à craindre d'être enfermés dans la ville, pris par les Français et traités à la turque. Ils savaient d'ailleurs que l'armée du visir était complétement dispersée. Ils se prêtèrent donc volontiers à des pourparlers, et consentirent à une capitulation, en vertu de laquelle ils pouvaient se retirer sains et saufs. Mais, au moment où cette capitulation allait être conclue, les révoltés du Kaire, qui se voyaient abandonnés à la vengeance des Français, furent saisis d'effroi et de fureur, firent rompre les pourparlers, menacèrent d'égorger ceux qui voulaient les abandonner, donnèrent même de l'argent aux Turcs pour les engager à combattre. Une attaque de vive force était donc indispensable, pour achever la soumission.

La Basse-Égypte étant rentrée dans le devoir, Reynier était remonté avec son corps, et un convoi de munitions. Il forma l'investissement d'une partie de l'enceinte du Kaire, du nord au levant, c'est-à-dire du fort Camin à la citadelle; le général Friant campa vers le couchant, dans les jardins de la maison du quartier-général, entre la ville et le Nil; la cavalerie Leclerc fut placée entre les divisions Reynier et Friant, battant la campagne; le général Verdier occupa le sud.

Les 3 et 4 avril (13 et 14 germinal), un détachement du général Friant commença la première attaque. Elle avait pour but de dégager la place Ezbekyeh, qui était notre principal débouché. On débuta par le quartier cophte, qui en formait la gauche. Les troupes s'engagèrent avec la plus grande bravoure dans les rues qui traversaient ce quartier en divers sens, tandis que plusieurs détachements faisaient sauter les maisons tout autour de la place Ezbekyeh, afin de s'ouvrir des issues dans l'intérieur de la ville. Pendant ce temps, la citadelle jetait quelques bombes pour intimider la population. Ces attaques réussirent, et nous rendirent maîtres de la tête des rues qui aboutissaient sur la place Ezbekyeh. Les jours suivants on enleva une éminence placée près le fort Sulkouski, que les Turcs avaient retranchée, et qui dominait le quartier cophte. On disposait ainsi toutes choses pour une attaque générale et simultanée. Avant de donner cette attaque, Kléber fit sommer les révoltés une dernière fois: ils refusèrent d'écouter cette sommation. Attachant toujours beaucoup de prix à ménager la ville, innocente d'ailleurs des fureurs de quelques fanatiques, Kléber voulut parler aux yeux par le moyen d'un exemple terrible. Il fit attaquer Boulaq, faubourg détaché du Kaire, sur le bords du Nil.

Le 15 avril (25 germinal), la division Friant cerna Boulaq, et fit pleuvoir sur cette malheureuse bourgade une grêle de bombes et d'obus. Favorisés par ce feu, les soldats s'élancèrent à l'assaut, mais trouvèrent une vive résistance de la part des habitants et des Turcs. Chaque rue, chaque maison devint le théâtre d'un combat acharné. Kléber fit suspendre un instant cet horrible carnage, pour offrir leur pardon aux révoltés: ce pardon fut repoussé. L'attaque alors fut reprise; le feu se propagea de maison en maison, et Boulaq en flammes essuya la double horreur d'un incendie et d'un assaut. Cependant, les chefs de la population s'étant jetés aux pieds du vainqueur, Kléber fit cesser l'effusion du sang, et sauva les restes de ce malheureux faubourg. C'était le quartier où étaient situés les magasins du commerce; on y trouva une immense quantité de marchandises, qui furent préservées des flammes au profit de l'armée.

Cet horrible spectacle avait été aperçu de toute la popula-

tion du Kaire. Profitant de l'effet qu'il devait produire, Kléber fit attaquer la capitale elle-même. Une maison attenante à celle du quartier-général, et encore occupée par les Turcs, avait été minée: le feu fut mis à la mine; Turcs et révoltés sautèrent en l'air. Ce fut le signal de l'attaque. Les troupes de Friant et de Belliard débouchèrent par toutes les issues de la place Ezbekyeh, tandis que le général Reynier se présentait par les portes du nord et de l'est, et que Verdier, des hauteurs de la citadelle, couvrait la ville de bombes. Le combat fut acharné. Les troupes de Reynier franchirent la porte de Babel-Charyeh, placée à l'extrémité du grand canal, et chassant devant elles Ibrahim-Bey et Nassif-Pacha, qui la défendaient, les serrèrent tous deux contre la 9e demi-brigade, laquelle, ayant pénétré par le point opposé, avait tout refoulé dans sa marche victorieuse. Les corps français se joignirent après avoir fait un affreux carnage. La nuit sépara les combattants. Plusieurs mille Turcs, Mamelucks et révoltés avaient succombé; quatre cents maisons étaient en flammes.

Ce fut le dernier effort de la révolte. Les habitants, qui avaient long-temps retenu les Turcs, mirent le plus grand empressement à les supplier de sortir du Kaire, et de leur laisser ainsi la liberté de négocier avec les Français. Kléber, auquel ces scènes meurtrières répugnaient, et qui tenait à épargner ses soldats, ne demandait pas mieux que de traiter. Les agents de Murad-Bey lui servirent d'intermédiaires. Le traité fut bientôt conclu. Nassif-Pacha et Ibrahim-Bey durent se retirer en Syrie, escortés par un détachement de l'armée française. Ils avaient la vie sauve pour toute condition. Ils sortirent du Kaire le 25 avril (5 floréal), laissant à la merci des Français les malheureux qu'ils avaient poussés à la révolte.

Ainsi se termina cette lutte sanglante, qui avait commencé par la bataille d'Héliopolis le 20 mars, et qui finissait le 25 avril, par le départ des derniers lieutenants du visir, après 35 jours de combats, entre 20 mille Français d'une part, et de l'autre toutes les forces de l'empire ottoman, secondées par la révolte des villes égyptiennes. De grandes fautes avaient amené ce soulèvement, et provoqué cette horrible effusion de sang. Si, en effet, les Français n'avaient pas fait mine de se

retirer, jamais les Égyptiens n'auraient osé se soulever. La lutte se serait bornée à un combat brillant mais peu dangereux, entre nos carrés d'infanterie et la cavalerie turque. Mais un commencement d'évacuation amenant une explosion populaire dans quelques villes, il fallut les reprendre d'assaut, ce qui fut plus meurtrier qu'une bataille. Oublions les fautes de Kléber pour honorer sa belle et vigoureuse conduite! Il n'avait pas cru pouvoir défendre contre les Turcs l'Égypte paisible et soumise, et il venait d'en faire la conquête en trente-cinq jours, contre les Turcs, les Égyptiens soulevés, avec autant d'énergie que de prudence et d'humanité.

Dans le Delta, toutes les villes étaient rentrées dans une complète soumission. Murad-Bey avait chassé de la Haute-Égypte le détachement turc de Dervich-Pacha. Partout les vaincus tremblaient devant le vainqueur, et s'attendaient à un châtiment terrible. Les habitants du Kaire surtout, qui avaient commis d'affreuses cruautés sur les Arabes attachés aux Français, sur les chrétiens de toutes les nations, étaient saisis d'effroi. Kléber, qui était humain et habile, se serait bien gardé de répondre à des cruautés par des cruautés. Il savait que la conquête, odieuse à tout peuple, ne devient tolérable aux yeux de ceux qui la subissent, qu'au prix d'un bon gouvernement, et ne peut se légitimer aux yeux des nations éclairées, que par de grands desseins accomplis. Il se hâta donc d'user modérément de sa victoire. Les Égyptiens étaient persuadés qu'on allait les traiter durement; ils croyaient que la perte de leur tête et de leurs biens, expierait le crime de ceux qui s'étaient révoltés. Kléber les assembla, leur montra d'abord un visage sévère, puis leur pardonna, en se bornant à frapper une contribution sur les villes insurgées.

Le Kaire paya dix millions, fardeau peu onéreux pour une aussi grande cité. Les habitants se regardèrent comme fort heureux d'en être quittes à ce prix. Huit autres millions furent imposés sur les villes rebelles de la Basse-Égypte.

Cette somme permit de payer sur-le-champ la solde arriérée, ainsi que les vivres dont l'armée avait besoin, de soigner les blessés, d'achever les fortifications commencées. C'était une ressource précieuse, en attendant que le système des impositions fût amélioré et mis en recouvrement. Une autre ressource, tout à fait inattendue, s'offrit dans le moment.

Soixante-dix navires turcs venaient d'entrer dans les ports de l'Égypte, pour transporter l'armée française. Les dernières hostilités donnaient le droit de les retenir. Ils étaient chargés de marchandises qui furent vendues au profit de la caisse de l'armée. Grâce à ces ressources diverses, on fournit abondamment à tous les services, sans aucune réquisition en nature. L'armée se trouva dans l'abondance, et les Égyptiens, qui n'espéraient pas s'en tirer à si bon marché, se soumirent avec une parfaite résignation. L'armée, fière de ses victoires, confiante dans ses forces, sachant que le général Bonaparte était à la tête du gouvernement, ne douta plus qu'on ne vînt bientôt à son secours. Kléber avait dans les champs d'Héliopolis conquis la plus noble des excuses pour ses fautes d'un moment.

Il assembla les administrateurs de l'armée, les gens les plus instruits du pays, et il s'occupa d'organiser les finances de la colonie. Il rendit la perception des contributions directes aux Cophtes, qui en étaient autrefois chargés; il créa quelques impôts de douane et de consommation. Le total des revenus devait monter à 25 millions, et suffisait à tous les besoins de l'armée, qui ne dépassaient pas 18 ou 20 millions. Il fit entrer dans les rangs de nos demi-brigades des Cophtes, des Syriens, des noirs même, achetés dans le Darfour, et dont quelques sous-officiers, commençant à parler la langue du pays, entreprirent l'instruction. Ces nouveaux soldats, versés dans les cadres, y combattirent aussi bien que les Français, à côté desquels ils avaient l'honneur de servir. Kléber ordonna l'achèvement des forts entrepris autour du Kaire, fit travailler à ceux de Lesbeh, de Damiette, de Burlos, de Rosette, situés sur les côtes. Il poussa vivement les travaux d'Alexandrie, et imprima une nouvelle activité aux recherches savantes de l'Institut d'Égypte. Tout reprit, depuis les cataractes jusqu'aux bouches du Nil, l'aspect d'un établissement solide et durable. Deux mois après, les caravanes de Syrie, d'Arabie, du Darfour, commencèrent à reparaître au Kaire. L'accueil hospitalier qu'elles reçurent assurait leur retour.

Si Kléber avait vécu, l'Égypte nous eût été conservée, au moins jusqu'au jour de nos grands malheurs. Mais un événement déplorable allait enlever ce général, au milieu de ses exploits et de son sage gouvernement.

Ce n'est jamais sans danger qu'on ébranle profondément

les grands sentiments de la nature humaine. L'Islamisme tout entier s'était ému de la présence des Français en Égypte. Les fils de Mahomet avaient ressenti un peu de cette exaltation qui les poussa autrefois contre les croisés. On entendit retentir, comme au douzième siècle, les cris de la guerre sainte; et il y eut des dévots musulmans qui firent vœu d'accomplir le *combat sacré*, lequel consiste à tuer un infidèle. En Égypte, où l'on voyait les Français de près, où l'on appréciait leur humanité, où l'on pouvait les comparer aux soldats de la Porte, surtout aux Mamelucks, en Égypte enfin, où l'on était témoin de leur respect pour le prophète (respect ordonné par le général Bonaparte), l'aversion pour eux était moindre; et, quand ils quittèrent plus tard le pays, le fanatisme était déjà sensiblement refroidi. On venait même d'apercevoir en certains endroits, pendant la dernière insurrection, de vrais signes d'attachement pour nos soldats, au point que les agents anglais en avaient été surpris. Mais dans le reste de l'Orient on n'était frappé que d'une chose, c'était l'invasion par les infidèles d'une vaste contrée musulmane.

Un jeune homme, natif d'Alep, nommé Suleiman, qui était en proie à une grande exaltation d'esprit, qui avait fait des voyages à la Mecque et à Médine, qui avait étudié à la mosquée El-Azhar, la plus célèbre et la plus riche du Kaire, celle où l'on enseigne le Koran et la loi turque, qui voulait enfin entrer dans le corps des docteurs de la foi, se trouvait errant dans la Palestine, quand les débris de l'armée du visir la traversèrent. Il fut témoin des souffrances, du désespoir de ses coreligionnaires; son imagination malade en fut vivement émue. L'aga des janissaires, qui avait eu occasion de le voir, excita encore son fanatisme par ses propres suggestions. Ce jeune homme offrit d'assassiner le *sultan des Français*, le général Kléber. On lui donna un dromadaire, et une somme d'argent pour faire le voyage. Il se rendit à Gazah, traversa le désert, vint au Kaire, s'enferma plusieurs semaines dans la grande mosquée, où étaient reçus les étudiants, les pauvres voyageurs, aux frais de ce pieux établissement. Les riches mosquées sont en Orient ce qu'étaient autrefois en Europe les couvents; on y trouve la prière, l'enseignement religieux, et l'hospitalité. Le jeune fanatique s'ouvrit de son projet aux quatre scheiks prin-

cipaux de la mosquée, qui étaient les chefs de l'enseignement. Ils furent effrayés de sa résolution, des conséquences qu'elle pouvait entraîner, lui dirent qu'il ne réussirait pas, et causerait de grands malheurs à l'Égypte, mais se gardèrent néanmoins d'avertir les autorités françaises.

Quand ce malheureux fut assez confirmé dans sa résolution, il s'arma d'un poignard, suivit Kléber plusieurs jours, et, n'ayant pu l'approcher, imagina de pénétrer dans le jardin du quartier-général, et de s'y cacher dans une citerne abandonnée. Le 14 juin, il se présenta devant Kléber, qui se promenait avec l'architecte de l'armée, Protain, et lui montrait les réparations à entreprendre dans la maison du quartier-général, pour y faire disparaître les traces des bombes et des boulets. Il s'approcha comme pour demander une aumône, et, tandis que Kléber se disposait à l'écouter, il s'élança, et lui plongea plusieurs fois son poignard dans le cœur. Kléber tomba sous la violence de ces coups. L'architecte Protain, qui tenait un bâton, se jeta sur l'assassin, le frappa violemment à la tête, mais fut renversé à son tour par un coup de poignard. Aux cris des deux victimes, les soldats accoururent, relevèrent leur général expirant, cherchèrent et saisirent l'assassin, qu'ils trouvèrent blotti derrière un monceau de décombres.

Quelques minutes après cette scène tragique, Kléber n'était plus. L'armée versa sur lui des larmes amères. Les Arabes eux-mêmes, qui avaient admiré sa clémence après leur révolte, unirent leurs regrets à ceux de nos soldats. Une commission militaire, réunie sur-le-champ, jugea l'assassin, qui avoua tout. Il fut condamné suivant les lois du pays, et empalé. Les quatre scheiks qui avaient reçu sa confidence eurent la tête tranchée. On crut devoir à la sûreté des chefs de l'armée ces sanglants sacrifices. Vaine précaution! avec Kléber, l'armée avait perdu un général, et la colonie un fondateur, qu'aucun des officiers restés en Égypte ne pouvait remplacer. Avec Kléber, l'Égypte était perdue pour la France! Menou, qui lui succéda par ancienneté d'âge, était partisan ardent de l'expédition; mais, malgré son zèle, il était tout à fait au-dessous d'une telle tâche. Un seul homme pouvait égaler Kléber, le surpasser même dans le gouvernement de l'Égypte, c'était celui qui trois mois auparavant s'était embarqué dans le port d'Alexandrie pour se ren-

dre en Italie, et qui tombait à Marengo, le même jour, presque au même instant, où Kléber succombait au Kaire: c'était Desaix! Tous deux étaient morts le 14 juin 1800, pour l'accomplissement des vastes desseins du général Bonaparte. Singulière destinée de ces deux hommes, toujours placés à côté l'un de l'autre pendant leur vie, rapprochés encore au jour de leur mort, et pourtant si différents par tous les traits de l'âme et du corps!

Kléber était le plus bel homme de l'armée. Sa grande taille, sa noble figure où respirait toute la fierté de son âme, sa bravoure à la fois audacieuse et calme, son intelligence prompte et sûre, en faisaient sur les champs de bataille le plus imposant des capitaines. Son esprit était brillant, original, mais inculte. Il lisait sans cesse et exclusivement, Plutarque et Quinte-Curce: il y cherchait l'aliment des grandes âmes, l'histoire des héros de l'antiquité. Il était capricieux, indocile et frondeur. On avait dit de lui qu'il ne voulait ni commander ni obéir, et c'était vrai. Il obéit sous le général Bonaparte, mais en murmurant; il commanda quelquefois, mais sous le nom d'autrui, sous le général Jourdan, par exemple, prenant par une sorte d'inspiration le commandement au milieu du feu, l'exerçant en homme de guerre supérieur, et, après la victoire, rentrant dans son rôle de lieutenant, qu'il préférait à tout autre. Kléber était licencieux dans ses mœurs et son langage, mais intègre, désintéressé, comme on l'était alors; car la conquête du monde n'avait pas encore corrompu les caractères.

Desaix était presque en tout le contraire. Simple, timide, même un peu gauche, la figure toujours cachée sous une ample chevelure, il n'avait point l'extérieur militaire. Mais, héroïque au feu, bon avec les soldats, modeste avec ses camarades, généreux avec les vaincus, il était adoré de l'armée et des peuples conquis par nos armes. Son esprit solide et profondément cultivé, son intelligence de la guerre, son application à ses devoirs, son désintéressement, en faisaient un modèle accompli de toutes les vertus guerrières; et tandis que Kléber, indocile, insoumis, ne pouvait supporter aucun commandement, Desaix était obéissant comme s'il n'avait pas su commander. Sous des dehors sauvages, il cachait une âme vive et très-susceptible d'exaltation. Quoique élevé à la sévère école de l'armée du Rhin, il s'était enthousiasmé pour les campagnes d'Italie,

et avait voulu voir de ses yeux les champs de bataille de Castiglione, d'Arcole et de Rivoli. Il parcourait ces champs, théâtres d'une immortelle gloire, lorsqu'il rencontra, sans le chercher, le général en chef de l'armée d'Italie, et se prit pour lui d'un attachement passionné. Quel plus bel hommage que l'amitié d'un tel homme? Le général Bonaparte en fut vivement touché. Il estimait Kléber pour ses grandes qualités militaires, mais ne plaçait personne, ni pour les talents, ni pour le caractère, à côté de Desaix. Il l'aimait d'ailleurs: entouré de compagnons d'armes qui ne lui avaient point encore pardonné son élévation, tout en affectant pour lui une soumission empressée, il chérissait dans Desaix un dévouement pur, désintéressé, fondé sur une admiration profonde. Toutefois, gardant pour lui seul le secret de ses préférences, feignant d'ignorer les fautes de Kléber, il traita pareillement Kléber et Desaix, et voulut, comme on le verra bientôt, confondre dans les mêmes honneurs deux hommes que la fortune avait confondus dans une même destinée.

Du reste, tout demeura tranquille en Égypte après la mort de Kléber. Le général Menou, dès qu'il eut pris le commandement, se hâta de faire partir d'Alexandrie le bâtiment *l'Osiris*, pour annoncer en France le bon état présent de la colonie, et la fin déplorable de son second fondateur.

LIVRE SIXIÈME.

ARMISTICE.

Vastes préparatifs pour secourir l'armée d'Égypte. — Arrivée de M. de Saint-Julien à Paris. — Impatience du cabinet français de traiter avec lui. — Malgré l'insuffisance des pouvoirs de M. de Saint-Julien, M. de Talleyrand l'entraîne à signer des articles préliminaires de paix. — M. de Saint-Julien signe et part avec Duroc pour Vienne. — État de la Prusse et de la Russie. — Démarche adroite du Premier Consul à l'égard de l'empereur Paul. — Il lui renvoie six mille prisonniers russes sans rançon, et lui offre l'île de Malte. — Enthousiasme de Paul Ier pour le général Bonaparte, et mission donnée à M. de Sprengporten pour Paris. — Nouvelle ligue des neutres. — Les quatre grandes questions du droit maritime. — Rapprochement

avec le Saint-Siége. — La cour d'Espagne, et son intimité avec le Premier Consul. — État intérieur de cette cour. — Envoi du général Berthier à Madrid. — Ce représentant du Premier Consul négocie un traité avec Charles IV, tendant à donner la Toscane à la maison de Parme, et la Louisiane à la France. — Érection du royaume d'Étrurie. — La France reprend faveur auprès des puissances de l'Europe. — Arrivée de M. de Saint-Julien à Vienne. — Étonnement de sa cour à la nouvelle des articles préliminaires signés sans pouvoirs. — Embarras du cabinet de Vienne, qui s'était engagé à ne pas traiter sans l'Angleterre. — Désaveu de M. de Saint-Julien. — Essai d'une négociation commune, comprenant l'Angleterre et l'Autriche. — Le Premier Consul, pour admettre l'Angleterre dans la négociation, exige un armistice naval, qui lui permette de secourir l'Égypte. — L'Angleterre refuse, non pas de traiter, mais d'accorder l'armistice proposé. — Le Premier Consul veut alors une négociation directe et immédiate avec l'Autriche, ou la reprise des hostilités. — Manière dont il a profité de la suspension d'armes pour mettre les armées françaises sur un pied formidable. — Effroi de l'Autriche, et remise des places de Philipsbourg, Ulm et Ingolstad, pour obtenir une prolongation d'armistice continental. — Convention de Hohenlinden, accordant une nouvelle suspension d'armes de quarante-cinq jours. — Désignation de M. de Cobentzel pour se rendre au congrès de Lunéville. — Fête du 1er vendémiaire. — Translation du corps de Turenne aux Invalides. — Le Premier Consul profite du temps que lui laisse l'interruption des hostilités, pour s'occuper de l'administration intérieure. — Succès de ses mesures financières. — Prospérité de la Banque de France. — Payement des rentiers en argent. — Réparation des routes. — Rentrée des prêtres. — Difficultés pour la célébration du dimanche et du décadi. — Nouvelle mesure à l'égard des émigrés. — État des partis. — Leurs dispositions envers le Premier Consul. — Les révolutionnaires et les royalistes. — Conduite du gouvernement à leur égard. — Influences en sens contraires auprès du Premier Consul. — Rôle que jouent auprès de lui MM. Fouché, de Talleyrand et Cambacérès. — Famille Bonaparte. — Lettres de Louis XVIII au Premier Consul, et réponse faite à ce prince. — Complot de Ceracchi et Arena. — Agitation des esprits en apprenant ce complot. — Les amis imprudents du Premier Consul veulent en profiter pour l'élever trop tôt au pouvoir suprême. — Pamphlet écrit dans ce sens par M. de Fontanes. — Obligation où l'on est de désavouer ce pamphlet. — Lucien Bonaparte privé du ministère de l'intérieur est envoyé en Espagne.

Tandis que le navire l'*Osiris* portait en Europe la nouvelle de ce qui s'était passé sur les bords du Nil, il partait des ports d'Angleterre des ordres tout contraires à ceux qui avaient été expédiés auparavant. Les observations de sir Sidney Smith venaient d'être accueillies à Londres. On avait craint de désavouer un officier anglais qui s'était présenté comme investi de pouvoirs de son gouvernement; on avait surtout reconnu la fausseté des dépêches interceptées, et mieux apprécié la difficulté d'arracher l'Égypte à l'armée française. On avait donc ratifié

la convention d'El-Arisch, et invité lord Keith à la faire exécuter. Mais il n'était plus temps, comme on vient de le voir; la convention était dans le moment déchirée l'épée à la main, et les Français, rétablis dans la possession de l'Égypte, ne voulaient plus l'abandonner. Les ministres anglais devaient recueillir de leur conduite si légère, des regrets amers, et de violentes attaques dans le parlement.

Le Premier Consul, de son côté, apprit avec joie la consolidation de sa conquête. Malheureusement la nouvelle de la mort de Kléber lui arrivait presque en même temps que la nouvelle de ses exploits. Ses regrets furent vifs et sincères. Il dissimulait rarement, et tout au plus quand il y était forcé par un devoir ou par un grand intérêt, mais toujours avec effort, parce que la vivacité de son humeur lui rendait la dissimulation difficile. Mais dans le cercle étroit de sa famille et de ses conseillers, il ne déguisait rien; il montrait ses affections, ses haines avec une extrême véhémence. C'est dans cette intimité qu'il laissa voir le profond chagrin que lui causait la mort de Kléber. Il ne regrettait point en lui, comme en Desaix, un ami, il regrettait un grand général, un chef habile, plus capable que personne d'assurer l'établissement des Français en Égypte; établissement qu'il regardait comme son plus bel ouvrage, mais que le succès définitif pouvait seul convertir de tentative brillante, en entreprise grande et solide.

Le temps, semblable à un fleuve qui emporte tout ce que les hommes jettent dans ses eaux rapides, le temps a emporté les odieux mensonges, imaginés alors par la haine des partis. Cependant il en est un qu'il est instructif de citer ici, quoiqu'il soit profondément oublié. Les agents royalistes répandirent, et les journaux anglais répétèrent, que Desaix et Kléber, faisant ombrage au Premier Consul, avaient été assassinés par ses ordres, l'un à Marengo, l'autre au Kaire. Il ne manqua pas de misérables et d'imbéciles pour le croire, et aujourd'hui on est presque honteux de rappeler de telles suppositions. Ceux qui font ces inventions infâmes devraient quelquefois se placer en présence de l'avenir, et rougir en songeant au démenti que le temps leur prépare.

Le Premier Consul avait déjà donné des ordres pressants aux flottes de Brest et de Rochefort, afin qu'elles se préparas-

sent à passer dans la Méditerranée. Bien que nos finances fussent dans un état beaucoup meilleur, cependant, obligé à faire de grands efforts sur terre, le Premier Consul ne pouvait pas faire sur mer tous ceux qu'il aurait jugés utiles. Toutefois il ne négligea rien pour mettre la grande flotte de Brest en mesure de sortir. Il sollicita de la cour d'Espagne les ordres nécessaires pour que les amiraux Gravina et Mazzaredo, commandant la division espagnole, concourussent aux mouvements de la division française. En réunissant les escadres des deux nations bloquées dans Brest depuis un an, on pouvait mettre en ligne quarante vaisseaux de haut bord. Le Premier Consul voulait que, profitant de la sortie de cette immense force navale, les vaisseaux français disponibles à Lorient, à Rochefort, à Toulon, les vaisseaux espagnols disponibles au Ferrol, a Cadix, à Carthagène, se joignissent à la flotte combinée pour en augmenter la puissance. Ces divers mouvements devaient être dirigés de manière à tromper les Anglais, à les jeter dans une grande perplexité, et, pendant ce temps, l'amiral Ganteaume, prenant avec lui les bâtiments qui marchaient le mieux, devait se dérober, et porter en Égypte six mille hommes d'élite, de nombreux ouvriers, et un immense matériel.

L'Espagne se prêtait volontiers à cette combinaison, qui avait au moins l'avantage de ramener dans la Méditerranée, et par suite dans ses ports, l'escadre de Gravina, inutilement renfermée dans la rade de Brest. Mais elle ne voyait d'objection à ce projet que dans le mauvais état des deux flottes, et dans leur profond dénûment. Le Premier Consul fit de son mieux pour lever cette objection, et bientôt les vaisseaux des deux nations se trouvèrent pourvus du nécessaire. En attendant il voulait que, tous les cinq ou six jours, l'armée d'Égypte eût de ses nouvelles. Il donna des ordres pour que de tous les ports de la Méditerranée, l'Espagne et l'Italie comprises, on fît partir des bricks, des avisos, de simples bâtiments marchands, portant des boulets, des bombes, du plomb, de la poudre, des fusils, des sabres, du bois de charronnage, des médicaments, du quina, des grains, des vins, tout ce qui manquait enfin à l'Égypte. Il ordonna de plus que chacun de ces petits bâtiments portât quelques ouvriers, maçons ou forgerons, quelques canonniers et quelques cavaliers d'élite. Il en

fit noliser à Carthagène, Barcelone, Port-Vendre, Marseille, Toulon, Antibes, Savone, Gênes, Bastia, Saint-Florent, etc. Il traita même avec des négociants algériens, pour faire expédier en Égypte des cargaisons de vin dont l'armée était privée. Par son ordre une troupe de comédiens fut réunie, un matériel théâtral fut préparé, et le tout devait être envoyé à Alexandrie. Des abonnements furent pris aux meilleurs journaux de Paris, pour le compte des principaux officiers de l'armée, afin de les tenir au courant de ce qui se passait en Europe. On ne négligea rien, en un mot, [1] de ce qui pouvait soutenir le moral de nos soldats exilés, et les mettre en communication continuelle avec la mère-patrie.

Sans doute plusieurs de ces bâtiments étaient exposés à être pris, mais le plus grand nombre avaient chance d'arriver, et arrivèrent en effet, car la vaste côte du Delta ne pouvait être exactement fermée. Le même succès n'attendait pas les efforts tentés pour approvisionner Malte, que les Anglais tenaient rigoureusement bloquée. Ils attachaient un prix immense à s'emparer de ce second Gibraltar; ils savaient que le blocus pouvait avoir ici un effet certain, car Malte est un rocher qui ne s'alimente que par la mer, tandis que l'Égypte est un vaste royaume qui nourrit même ses voisins. Ils apportaient donc une grande constance à investir la place, et à lui faire sentir les horreurs de la famine. Le brave général Vaubois, disposant d'une garnison de quatre mille hommes, ne craignait pas leurs attaques; mais il voyait diminuer d'heure en heure les provisions destinées à faire vivre ses soldats, et ne recevait malheureusement pas des ports de la Corse des ressources suffisantes pour remplacer ce qui était consommé chaque jour.

Le Premier Consul s'occupa beaucoup aussi de choisir un chef capable de commander l'armée d'Égypte. La perte de Kléber était désolante, surtout en considération de ceux qui pouvaient être appelés à le remplacer. Si Desaix était demeuré en Égypte, le mal eût été facilement réparé. Mais Desaix était revenu, et mort. Ceux qui restaient n'étaient pas dignes d'un tel commandement. Reynier était un bon officier, élevé à l'école de l'armée du Rhin, savant, expérimenté, mais froid,

[1] Tout cela est extrait de la nombreuse correspondance du Premier Consul avec les départements de la guerre et de la marine.

irrésolu, sans ascendant sur les troupes. Menou était très-instruit, brave de sa personne, enthousiaste de l'expédition, mais incapable de diriger une armée, et frappé de ridicule, parce qu'il avait épousé une femme turque, et s'était fait mahométan lui-même. Il se faisait appeler Abdallah Menou, ce qui égayait les soldats, et diminuait beaucoup le respect dont un commandant en chef a besoin d'être entouré. Le général Lanusse, brave, intelligent, plein d'une chaleur qu'il savait communiquer aux autres, paraissait au Premier Consul mériter la préférence, quoiqu'il manquât de prudence. Mais le général Menou avait pris le commandement par ancienneté d'âge. Il était difficile de faire arriver en Égypte un ordre avec certitude; les Anglais pouvaient intercepter cet ordre, et, sans le communiquer textuellement, en faire soupçonner le contenu, de manière à rendre le commandement incertain, à diviser les généraux, et à troubler la colonie. Il laissa donc les choses dans le même état, et confirma Menou, ne le croyant pas d'ailleurs aussi profondément incapable qu'il l'était véritablement.

Il faut maintenant revenir en Europe, pour assister à ce qui se passait sur ce théâtre des grands événements du monde. La lettre que le Premier Consul avait adressée de Marengo même à l'empereur d'Allemagne, lui était parvenue avec la nouvelle de la bataille perdue. On sentit alors à Vienne les fautes qu'on avait commises, en repoussant les offres du Premier Consul au commencement de l'hiver, en s'obstinant à supposer la France épuisée et incapable de continuer la guerre, en refusant de croire à l'armée de réserve, en poussant aveuglément M. de Mélas dans les gorges de l'Apennin. L'autorité de M. de Thugut en fut considérablement affaiblie, car c'était à lui seul qu'on imputait toutes ces erreurs de conduite et de prévoyance. Cependant à ces fautes, déjà si graves, on venait d'en ajouter une non moins grave, celle de se lier plus étroitement encore avec les Anglais, sous l'impression du désastre de Marengo. Jusqu'ici le cabinet de Vienne n'avait pas voulu accepter leurs subsides, mais il crut devoir se donner sur-le-champ le moyen de réparer les pertes de cette campagne, soit pour être en mesure de traiter plus avantageusement avec la France, soit pour être en mesure de lutter de nouveau contre elle, si ses prétentions étaient trop grandes. Il accepta donc

2 millions et demi de livres sterling (62 millions de francs). En retour de ce subside il prit l'engagement de ne pas faire la paix avec la France avant le mois de février suivant, à moins toutefois que la paix ne fût commune à l'Angleterre et à l'Autriche. Ce traité fut signé le 20 juin, le jour même où arrivait à Vienne la nouvelle des événements d'Italie. L'Autriche se liait donc au sort de l'Angleterre pour sept mois encore; mais elle espérait passer l'été en négociations, et gagner l'hiver avant que les hostilités pussent recommencer. Du reste, le cabinet impérial était résigné à la paix; il voulait seulement la négocier en commun avec l'Angleterre, et surtout ne pas faire de trop grands sacrifices en Italie. A cette condition, il ne demandait pas mieux que de la conclure.

L'empereur employa pour porter sa réponse à la lettre du Premier Consul, le même officier qui lui avait apporté cette lettre, c'est-à-dire M. de Saint-Julien, auquel il accordait beaucoup de confiance. La réponse cette fois était directe, et personnellement adressée au général Bonaparte. Elle contenait la ratification du double armistice signé en Allemagne et en Italie, et l'invitation de s'expliquer confidentiellement, et en toute franchise, sur les bases de la future négociation. M. de Saint-Julien avait pour mission spéciale de sonder le Premier Consul sur les conditions que la France voudrait mettre à la paix, et, de son côté, d'en dire assez sur les intentions de l'empereur, pour que le cabinet français fût amené à manifester les siennes. La lettre dont M. de Saint-Julien était porteur, pleine de protestations flatteuses et pacifiques, renfermait un passage dans lequel l'objet de sa mission était clairement spécifié. « J'écris à mes généraux, disait Sa Majesté impériale, pour » confirmer les deux armistices et en régler le détail. Quant au » surplus, je vous ai envoyé le général-major de mes armées, » comte de Saint-Julien: il est pourvu de mes instructions, et » chargé de vous faire observer combien il est essentiel de n'en » venir à des négociations publiques, propres à livrer prématurément tant de peuples à des espérances peut-être illusoires, qu'après avoir connu d'une manière au moins générale, » si les bases que vous voulez proposer pour la paix sont telles » qu'on puisse se flatter d'arriver à ce but désirable.

» Vienne, 5 juillet 1800. »

L'empereur laissait entrevoir, vers la fin de cette lettre, les engagements qui le liaient à l'Angleterre, et qui lui faisaient désirer une paix commune à toutes les puissances belligérantes.

M. de Saint-Julien arriva le 21 juillet à Paris (2 thermidor an VIII), et fut accueilli avec beaucoup d'empressement. C'était le premier envoyé de l'empereur qu'on eût vu depuis long-temps en France. On fêtait en lui le représentant d'un grand souverain, et un messager de paix. Nous avons déjà dit quel vif désir le Premier Consul éprouvait de mettre fin à la guerre. Personne ne lui contestait la gloire des combats; il en désirait aujourd'hui une autre, moins éclatante, mais plus nouvelle, et actuellement plus profitable à son autorité, celle de pacifier la France et l'Europe. Dans cette âme ardente, les désirs étaient des passions. Il recherchait alors la paix, comme depuis on lui a vu rechercher la guerre. M. de Talleyrand ne la désirait pas moins, parce que déjà il aimait à se donner ostensiblement, auprès du Premier Consul, le rôle de modérateur. C'était un excellent rôle à jouer, surtout plus tard; mais maintenant pousser le Premier Consul à la paix, c'était ajouter une impatience à une autre, et compromettre le résultat en voulant trop le hâter.

Le lendemain même de son arrivée, 22 juillet (3 thermidor), M. de Saint-Julien fut invité à une conférence chez le ministre des relations extérieures. On s'entretint du désir réciproque de terminer la guerre, et de la meilleure manière d'y réussir. M. de Saint-Julien écouta tout ce qu'on lui dit sur les conditions auxquelles la paix pouvait être conclue, et, de son côté, fit à peu près connaître tout ce que souhaitait l'empereur. M. de Talleyrand se pressa trop d'en conclure que M. de Saint-Julien avait des instructions secrètes et suffisantes pour traiter, et lui proposa de ne pas se borner à une simple conversation, mais de rédiger en commun des articles préliminaires de paix. M. de Saint-Julien, qui n'était pas autorisé à se permettre une démarche aussi grave, car les engagements de l'Autriche envers l'Angleterre s'y opposaient absolument, M. de Saint-Julien objecta qu'il n'avait aucun pouvoir pour concourir à un traité. M. de Talleyrand lui répondit que la lettre de l'empereur l'y autorisait complétement, et que, s'il voulait convenir de quelques articles préliminaires, et les signer, sauf ratification ulté-

rieure, le cabinet français, sur la simple lettre de l'empereur, le considérerait comme suffisamment accrédité. M. de Saint-Julien, voué à l'état militaire, n'ayant aucune expérience des usages diplomatiques, eut la simplicité d'avouer à M. de Talleyrand son embarras, son ignorance des formes, et lui demanda ce qu'il ferait à sa place. Je signerais, répondit M. de Talleyrand. — Eh bien, soit, reprit M. de Saint-Julien, je signerai des articles préliminaires, qui n'auront de valeur qu'après la ratification de mon souverain. — Cela ne fait pas doute, répliqua M. de Talleyrand; il n'y a d'engagement valable entre nations que ceux qui ont été ratifiés.

Cette étrange manière de se communiquer ses pouvoirs est consignée tout au long dans le protocole, encore existant, de cette négociation. On se vit tous les jours, les 23, 24, 27, 28, juillet (4, 5, 8, 9 thermidor an VIII). On discuta tous les sujets importants sur lesquels les deux nations avaient à s'entendre. Le traité de Campo-Formio fut adopté pour base, sauf quelques modifications. Ainsi, l'empereur abandonnait à la République la limite du Rhin, depuis le point où ce fleuve sort du territoire suisse, jusqu'à celui où il entre sur le territoire batave. A propos de cet article, M. de Saint-Julien demanda, et obtint un changement de rédaction. Il voulut que ces expressions: *L'empereur concède la ligne du Rhin*, fussent changées en celles-ci: *L'empereur ne s'oppose point à ce que la République française conserve les limites du Rhin.* Cette manière de s'exprimer avait pour but de répondre aux reproches du corps germanique, qui avait accusé l'empereur de livrer à la France le territoire de la confédération. Il fut convenu que la France ne conserverait aucune des positions fortifiées qui avaient action sur la rive droite (Kehl, Cassel, Ehrenbreistein), que les ouvrages en seraient rasés, mais qu'en retour l'Allemagne ne pourrait élever aucun retranchement, ni en terre ni en maçonnerie, à la distance de trois lieues du fleuve.

Voilà pour ce qui concernait les limites de la France avec l'Allemagne. Il restait à régler ce qui concernait les limites de l'Autriche avec l'Italie. Le cinquième article secret de Campo-Formio avait stipulé que l'Autriche recevrait en Allemagne une indemnité pour certaines seigneuries qu'elle abandonnait sur

la rive gauche du Rhin, indépendamment des Pays-Bas, dont elle avait fait depuis long-temps le sacrifice à la France. L'évêché de Salzbourg devait composer cette indemnité. L'empereur aurait mieux aimé qu'on l'indemnisât en Italie; car les acquisitions qu'il faisait en Allemagne, surtout dans les principautés ecclésiastiques, étaient à peine des acquisitions nouvelles, la cour de Vienne ayant déjà dans ces principautés une influence et des priviléges qui équivalaient presque à une souveraineté directe. Au contraire, les acquisitions qu'il obtenait en Italie avaient l'avantage de lui donner des pays qu'il ne possédait encore à aucun degré, et surtout d'étendre sa frontière et son influence dans une contrée, objet constant de l'ambition de sa famille. Par ces mêmes motifs, la France devait préférer que l'Autriche s'agrandît en Allemagne plutôt qu'en Italie. Cependant ce dernier point fut concédé. Le traité de Campo-Formio rejetait l'Autriche sur l'Adige, et attribuait à la République Cisalpine le Mincio et la célèbre place de Mantoue. La prétention de l'Autriche, cette fois, était d'obtenir le Mincio, Mantoue, plus les légations, ce qui était exorbitant. Le Premier Consul allait bien jusqu'à lui accorder le Mincio et Mantoue, mais il ne voulait à aucun prix lui céder les légations. Il consentait tout au plus à les donner au grand-duc de Toscane, à condition qu'en retour la Toscane passerait au grand-duc de Parme, et le duché de Parme à la Cisalpine. Le grand-duc de Parme eût considérablement gagné à cet échange, ce qui était une satisfaction accordée à l'Espagne, dans des vues que nous ferons connaître plus tard.

M. de Saint-Julien répondait que, sur ce dernier point, son souverain n'était pas préparé à émettre un avis définitif; que ces translations de maisons souveraines, d'un pays dans un autre, étaient peu conformes à sa politique; que c'était par conséquent un objet à régler plus tard. Pour éluder la difficulté, on se contenta de dire dans les articles préliminaires, que l'Autriche recevrait en Italie les indemnités territoriales qui lui étaient précédemment accordées en Allemagne.

L'officier autrichien, métamorphosé ainsi en plénipotentiaire, témoigna au nom de son souverain beaucoup d'intérêt pour l'indépendance de la Suisse, mais fort peu pour celle du

Piémont, et parut insinuer que la France pourrait se payer en Piémont de ce qu'elle abandonnerait à la maison d'Autriche en Lombardie.

On s'en tint donc à ces conditions fort générales: limites du Rhin pour la France, avec la démolition de Kehl, Cassel, Ehrenbreitstein; indemnités particulières de l'Autriche prises en Italie, au lieu de l'être en Allemagne; ce qui signifiait que l'Autriche ne serait pas réduite à la limite de l'Adige. Mais, il faut le dire, outre ce qu'il y avait de vain à traiter avec un plénipotentiaire sans pouvoirs, il y avait quelque chose de plus vain encore, c'était de tenir pour articles préliminaires de paix, des articles où la seule question contestable, la seule pour laquelle l'empereur fît la guerre, la frontière de l'Autriche en Italie, n'était pas même résolue d'une manière générale; car, pour la frontière du Rhin, il y avait long-temps que personne ne songeait plus sérieusement à nous la contester.

On ajouta aux articles précédents quelques dispositions accessoires: on convint, par exemple, qu'un congrès serait réuni sur-le-champ; que, pendant la durée de ce congrès, les hostilités seraient suspendues, les levées en masse qui se faisaient en Toscane licenciées, les débarquements anglais dont on menaçait l'Italie, ajournés.

M. de Saint-Julien, que le désir de jouer un rôle considérable entraînait au delà de toutes les bornes raisonnables, avait de temps en temps des scrupules sur l'étrange hardiesse qu'il se permettait. Mais, pour le rassurer, M. de Talleyrand consentit à promettre, sur sa parole d'honneur, que ces articles préliminaires resteraient secrets, et qu'ils ne seraient considérés comme ayant une valeur quelconque qu'après la ratification de l'empereur. Le 28 juillet 1800 (9 thermidor an VIII), ces fameux articles préliminaires furent signés à l'hôtel des affaires étrangères, à la grande joie de M. de Talleyrand, qui, en voyant M. de Saint-Julien si préparé sur toutes les questions, croyait sérieusement que cet officier avait des instructions secrètes pour traiter. Cependant il n'en était rien, et M. de Saint-Julien n'était si bien informé que parce qu'on avait voulu, à Vienne, le mettre en mesure de provoquer et de recevoir les confidences du Premier Consul, relativement aux conditions de la paix future. Le ministre français n'avait pas su pénétrer

cette circonstance, et, par le désir de signer un acte qui ressemblât à un traité, avait commis une erreur grave.

Le Premier Consul, ne s'occupant pas des formes observées par les deux négociateurs, et s'en reposant à cet égard sur M. de Talleyrand, ne songeait, lui, qu'à une chose, c'était à faire expliquer l'Autriche, pour savoir si elle voulait la paix, et à la lui arracher par une nouvelle campagne, si elle ne paraissait pas la vouloir. Mais pour cela il eût mieux valu la sommer de s'expliquer dans un délai donné, que d'entrer dans une négociation illusoire et puérile, à la suite de laquelle la dignité des deux nations allait se trouver compromise, et leur rapprochement devenir plus difficile.

M. de Saint-Julien ne crut pas devoir attendre à Paris la réponse de l'empereur, ainsi qu'on l'y engageait; il désira porter lui-même les préliminaires à Vienne, sans doute pour expliquer à son maître les motifs de son étrange conduite. Il partit de Paris le 30 juillet (11 thermidor), accompagné de Duroc, que le Premier Consul envoyait en Autriche, comme il l'avait déjà envoyé en Prusse, pour y voir la cour de près, et lui donner une idée avantageuse de la modération et de la politique du nouveau gouvernement. Duroc, ainsi que nous l'avons dit ailleurs, méritait, par son bon sens et son excellente tenue, les missions de ce genre. Le Premier Consul lui avait d'ailleurs donné par écrit des instructions, où tout était prévu avec une attention minutieuse. D'abord, à chaque circonstance qui ferait présumer les intentions de l'Autriche par rapport aux préliminaires, Duroc devait sur l'heure même envoyer un courrier à Paris. Jusqu'à la ratification, il lui était recommandé de garder un silence absolu, et de paraître ignorer sur toutes choses les intentions du Premier Consul. Si la ratification était accordée, il était autorisé à dire d'une manière positive que la paix pouvait être signée en vingt-quatre heures, si on la voulait sincèrement. Il devait sous diverses formes faire savoir que si l'Autriche se contentait du Mincio, de la Fossa-Maestra et du Pô, ce qui était la ligne tracée par la convention d'Alexandrie; que si, de plus, elle admettait la translation du duc de Parme en Toscane, du duc de Toscane dans les légations, il n'y avait aucun obstacle à une conclusion immédiate. Ces instructions contenaient ensuite des règles de langage pour tous le sujets que

la conversation pouvait faire naître. Il était défendu à Duroc de se prêter à aucune plaisanterie contre la Prusse et la Russie, alors peu aimées à Vienne, parce qu'elles étaient hors de la coalition. Il lui était recommandé de garder une grande réserve à l'égard de l'empereur Paul, dont le caractère était dans toutes les cours un sujet de railleries; il devait dire beaucoup de bien du roi de Prusse, visiter le grand-duc de Toscane, ne laisser voir aucune des passions que la Révolution avait excitées, ni dans un sens ni dans un autre. Royalistes ou Jacobins, tout cela devait être présenté par lui comme aussi vieux en France que les Guelfes et les Gibelins en Italie. Il lui était prescrit en particulier de ne montrer aucune haine à l'égard des émigrés, excepté toutefois à l'égard de ceux qui avaient porté les armes contre la République. Il avait ordre de dire en toute occasion que la France était le pays de l'Europe le plus attaché à son gouvernement, parce que c'était celui de tous les pays où les circonstances avaient fourni au gouvernement l'occasion de faire le plus de bien. Il devait enfin présenter le Premier Consul comme n'ayant point de préjugés, ni ceux d'autrefois, ni ceux d'aujourd'hui, comme indifférent aux attaques de la presse anglaise, car il ne savait pas l'anglais.

Duroc partit avec M. de Saint-Julien, et, bien que le secret des préliminaires eût été gardé, cependant les nombreuses conférences de l'envoyé de l'empereur avec M. de Talleyrand avaient été remarquées de tout le monde, et on disait tout haut qu'il était porteur des conditions de la paix.

Nos prodigieux succès en Italie et en Allemagne avaient dû naturellement exercer une influence considérable, non-seulement sur l'Autriche, mais sur toutes les cours de l'Europe, amies ou ennemies.

A la nouvelle de la bataille de Marengo, la Prusse, toujours neutre par système, mais bienveillante pour nous en proportion des événements, la Prusse avait témoigné au Premier Consul une vive admiration, et n'avait plus dit, à partir de ce moment, une seule parole qui pût laisser un doute sur l'attribution à la France de la ligne du Rhin tout entière. Il ne s'agissait plus, suivant elle, que d'être juste dans la répartition des indemnités dues à tous ceux qui perdaient des territoires à la rive gauche du Rhin, et sage dans le règlement des limites

générales des grands États. Elle ajoutait même qu'il convenait d'être ferme envers l'Autriche, et de réprimer son insatiable ambition. Tel était le langage qu'on tenait tous les jours à notre ambassadeur à Berlin.

M. d'Haugwitz, et surtout le roi Frédéric-Guillaume, dont la bienveillance était sincère, informaient journellement le général Beurnonville des progrès rapides que le Premier Consul faisait dans l'esprit de Paul Ier. Comme on l'a déjà vu, ce prince, mobile et enthousiaste, passait depuis quelques mois, d'une passion chevaleresque contre la Révolution française, à une admiration sans borne pour l'homme qui représentait aujourd'hui cette révolution. Il en était venu à une véritable haine pour l'Autriche et pour l'Angleterre. Bien qu'on eût obtenu de ce changement de dispositions un premier résultat, fort important, celui de l'immobilité des Russes sur la Vistule, cependant le Premier Consul aspirait à mieux encore. Il voulait entrer en rapports directs avec l'empereur Paul, et il soupçonnait la Prusse de prolonger cet état équivoque, pour rester l'unique intermédiaire de nos relations avec la plus puissante des cours du Nord.

Il imagina un moyen qui obtint un succès complet. Il restait en France six ou sept mille Russes, pris l'année dernière, et n'ayant pu être échangés, parce que la Russie n'avait point de prisonniers à nous rendre. Le Premier Consul avait proposé à l'Angleterre et à l'Autriche, qui détenaient en leurs mains un certain nombre de nos soldats et de nos marins, d'échanger ces Russes contre pareil nombre de Français. Toutes deux certainement devaient à la Russie un tel procédé, car les Russes n'avaient encouru la captivité qu'en servant les desseins de la politique anglaise et autrichienne. La proposition fut pourtant refusée. Sur-le-champ, le Premier Consul eut l'heureuse idée de rendre sans condition à Paul Ier les prisonniers que nous avions. C'était un acte de générosité habile, et peu onéreux pour la France, qui n'avait rien à faire de ces prisonniers, dès qu'ils ne pouvaient plus lui procurer des Français en échange. Le Premier Consul accompagna cet acte des procédés les plus propres à toucher le cœur impressionnable de l'empereur Paul. Il fit armer et habiller les Russes aux couleurs de leur souverain; il leur rendit même leurs officiers, leurs drapeaux et

leurs armes. Il écrivit ensuite une lettre au comte de Panin, ministre des affaires étrangères à Pétersbourg, pour lui dire que l'Autriche et l'Angleterre, n'ayant pas voulu procurer leur liberté aux soldats du czar, qui étaient devenus prisonniers en servant la cause de ces puissances, le Premier Consul ne voulait pas détenir indéfiniment ces braves gens, et qu'il les renvoyait sans condition à l'empereur; que c'était de sa part un témoignage de considération pour l'armée russe, armée que les Français avaient appris à connaître et à estimer sur les champs de bataille.

On employa, pour faire arriver cette lettre, la voie de Hambourg. Elle fut transmise par M. de Bourgoing, notre ministre en Danemark, à M. de Muraview, ministre de Russie à Hambourg. Mais telle était la crainte que Paul Ier inspirait à ses agents, que M. de Muraview refusa de recevoir cette lettre, n'osant pas manquer aux ordres antérieurs de son cabinet, qui interdisaient toute communication avec les représentants de la France. M. de Muraview se contenta de rendre compte à sa cour de ce qui s'était passé, et de lui faire connaître l'existence et le contenu de la lettre dont il avait refusé de se charger. A cette démarche, le Premier Consul en ajouta une autre encore plus efficace auprès du monarque russe. Voyant bien que Malte ne pouvait pas tenir longs-temps, et que cette île, rigoureusement bloquée, serait obligée, faute de vivres, de se rendre aux Anglais, il imagina de la donner à Paul. On sait que ce prince, enthousiaste des anciens ordres de chevalerie, et de celui de Malte en particulier, s'était fait décerner le titre de grand-maître de Saint-Jean-de-Jérusalem, qu'il s'était promis de rétablir cette institution religieuse et chevaleresque, et qu'il tenait à Pétersbourg de fréquents chapitres de l'ordre, pour en décerner la décoration aux princes et aux grands personnages de l'Europe. On ne pouvait pas aller plus directement à son cœur qu'en lui offrant l'île qui était le siége de l'ordre dont il s'était fait le chef. La chose était habilement conçue sous tous les rapports. Ou les Anglais, qui allaient la prendre, consentiraient à la restituer, et alors on la tirait de leurs mains; ou bien ils refuseraient, et Paul Ier était capable, pour ce sujet, de leur déclarer la guerre. Cette fois on chargea un officier russe, M. de Sergijeff, qui était au nombre

des prisonniers detenus en France, de se rendre à Pétersbourg, pour porter les deux lettres relatives aux prisonniers et à l'île de Malte.

Quand ces diverses communications arrivèrent à Pétersbourg, elles y produisirent leur inévitable effet. Paul fut vivement touché, et se livra dès lors sans retenue à toute son admiration pour le Premier Consul. Il choisit sur-le-champ un vieil officier finlandais, M. de Sprengporten, autrefois sujet suédois, homme très-respectable, très-bien disposé pour la France, et très en faveur à la cour de Russie. Il le nomma gouverneur de l'île de Malte, le chargea de se mettre à la tête des six mille Russes prisonniers qui étaient en France, et d'aller, avec cette force toute organisée, prendre possession de l'île de Malte, de la main des Français. Il lui ordonna de passer par Paris, et de remercier publiquement le Premier Consul. A cette démonstration, Paul ajouta une démarche plus effective encore: il enjoignit à M. de Krudener, son ministre à Berlin, qui avait été chargé quelques mois auparavant de renouer les relations de la Russie avec la Prusse, d'entrer en communication directe avec le général Beurnonville, notre ambassadeur, et lui donna les pouvoirs nécessaires pour négocier un traité de paix avec la France.

M. d'Haugwitz, qui trouvait peut-être que la réconciliation marchait trop vite, car la Prusse allait perdre son rôle d'intermédiaire le jour où les cabinets de Paris et de Saint-Pétersbourg seraient en rapports directs, M. d'Haugwitz s'arrangea pour être l'agent ostensible de cette réconciliation. Jusque-là, M. de Krudener et M. de Beurnonville se rencontraient à Berlin, chez les ministres des diverses cours, sans s'adresser la parole. M. d'Haugwitz les invita un jour tous les deux à dîner; après le dîner, il les mit en présence l'un de l'autre, puis les laissa en tête-à-tête dans son propre jardin, pour leur ménager la liberté de s'expliquer entièrement. M. de Krudener exprima ses regrets à M. de Beurnonville, de n'avoir pu se rapprocher plus tôt de la légation française, excusa le refus fait à Hambourg de recevoir la lettre du Premier Consul, par l'existence d'ordres antérieurs, et enfin s'expliqua fort au long sur les nouvelles dispositions de son souverain. Il lui annonça l'envoi de M. de Sprengporten à Paris, et lui avoua la vive satisfaction que Paul Ier avait éprou-

vée en apprenant la restitution des prisonniers, et l'offre de rendre Malte à l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. Enfin, de tous ces objets il passa au plus sérieux, c'est-à-dire aux conditions de la paix. La Russie et la France n'avaient rien à démêler entre elles. Elles ne s'étaient fait la guerre pour aucun intérêt de territoire ou de commerce, mais pour une dissemblance dans la forme de leur gouvernement. Elles n'avaient donc, pour ce qui les concernait directement, qu'à écrire un article portant que la paix était rétablie entre les deux puissances. Cette circonstance seule indiquait combien la guerre avait été peu raisonnable. Mais la guerre avait entraîné des alliances, et Paul, qui se piquait d'une grande fidélité à ses engagements, demandait une seule chose, c'était qu'on ménageât ses alliés. Ils étaient au nombre de quatre: c'étaient la Bavière, le Wurtemberg, le Piémont et Naples. Il demandait pour les quatre l'intégrité de leurs États. Rien n'était plus facile, moyennant toutefois une explication: c'est que l'on regarderait cette condition comme remplie, si ces princes obtenaient une indemnité pour les provinces que leur enlèverait la République française. La chose fut ainsi entendue, et admise par M. de Krudener. En effet, la sécularisation des États ecclésiastiques d'Allemagne, et leur partage proportionnel entre les princes laïques qui avaient perdu tout ou partie de leurs États, par suite de l'abandon de la rive gauche du Rhin à la France, était une chose depuis long-temps convenue de tout le monde. Elle avait été admise même au congrès de Rastadt, sous le Directoire. L'arrangement n'était pas moins facile pour les princes italiens, alliés de Paul Ier. Le Piémont perdait Nice et la Savoie; on pouvait l'indemniser en Italie, moyennant que l'ambition autrichienne fût contenue dans cette contrée, et qu'on ne lui permît pas de s'y trop étendre. Sur ce point, Paul Ier, très-irrité contre le cabinet de Vienne, disait, comme la Prusse, qu'il fallait tenir tête à l'Autriche, et ne lui accorder que ce qu'on ne pourrait pas lui refuser. Quant au royaume de Naples, la France n'avait rien à lui prendre, mais elle avait une conduite odieuse à punir, des outrages à venger. Toutefois le Premier Consul était homme à pardonner, à une condition qui était de nature à plaire fort à Paul Ier, aussi mal disposé pour les Anglais que pour les Autrichiens, c'est que le cabinet de Naples expierait

ses torts par une rupture formelle avec la Grande-Bretagne. Sur tous ces points on était à peu près d'accord. On devait l'être chaque jour davantage, par le mouvement naturel des choses, et par l'entraînement du caractère de Paul Ier, qui, d'un état de mécontentement contre ses anciens alliés, allait passer sans transition à un état de guerre ouverte.

La réconciliation de la France avec la Russie était donc à peu près accomplie, et même publique, car le départ de M. de Sprengporten pour Paris venait d'être officiellement annoncé. Paul Ier, l'ennemi furieux de la France, devenait ainsi son ami, son allié, contre les puissances de l'ancienne coalition! La gloire et la profonde adresse du Premier Consul avaient produit ce singulier changement. Une circonstance fortuite et grave allait le rendre encore plus complet: c'était la querelle des neutres, soulevée par les violences de l'Angleterre sur les mers. Il semble que tout se réunissait à la fois pour favoriser les desseins du Premier Consul, et on est tenté d'admirer en ce moment son bonheur autant que son génie.

On dirait en effet, à voir les choses d'ici-bas, que la fortune aime la jeunesse, car elle seconde merveilleusement les premières années des grands hommes. N'allons pas toutefois, comme les poètes anciens, la faire aveugle et capricieuse: si elle favorise si souvent la jeunesse des grands hommes, à la façon d'Annibal, de César, de Napoléon, c'est qu'ils n'ont pas encore abusé de ses faveurs. Le général Bonaparte était heureux alors, parce qu'il avait mérité de l'être; parce qu'il avait raison contre tout le monde, au dedans, contre les partis, au dehors, contre les puissances de l'Europe. Au dedans, il ne voulait que l'ordre et la justice; au dehors, que la paix, mais une paix avantageuse et glorieuse, comme a droit de la vouloir celui qui n'a pas été l'agresseur, et qui a su être victorieux. Aussi le monde revenait-il, avec un empressement singulier, à la France représentée par un grand homme, si juste et si fort! Et si ce grand homme avait rencontré des circonstances heureuses, il n'y en avait pas une qu'il n'eût fait naître, ou dont il n'eût habilement profité. Il y a quelques jours un de ses lieutenants, prévenant ses ordres, accourait au bruit du canon, pour lui rendre la victoire à Marengo; mais que n'avait-il pas fait pour préparer cette victoire! Aujourd'hui un prince, at-

teint de folie sur l'un des premiers trônes de l'univers, venait offrir une proie facile à son habileté diplomatique; mais avec quelle condescendance adroite il avait su flatter cette folie! L'Angleterre, par sa conduite sur les mers, allait bientôt ramener vers la France toutes les puissances maritimes; mais on va voir que d'art il avait mis à les ménager, et à laisser à l'Angleterre le rôle de la violence. La fortune, cette maîtresse capricieuse des grands hommes, n'est donc point aussi capricieuse qu'on se plaît à la faire. Tout n'est point caprice quand elle les favorise, caprice quand elle les quitte; et, dans ses prétendues infidélités, les torts le plus souvent ne sont pas de son côté. Mais parlons un langage plus vrai, plus digne de ce grave sujet: la fortune, ce non païen donné à la puissance qui régit toutes choses ici-bas, c'est la Providence favorisant le génie qui marche dans les voies du bien, c'est-à-dire dans les voies tracées par sa sagesse infinie.

Voici l'heureuse circonstance qui devait rallier définitivement les puissances du Nord à la politique du Premier Consul, et lui procurer des auxiliaires sur l'élément même où il avait le plus besoin d'en trouver, c'est-à-dire sur les mers. Les Anglais venaient de commettre de nouvelles violences contre les neutres. Ils ne pouvaient souffrir que les Russes, les Danois, les Suédois, les Américains, fréquentassent tranquillement tous les ports du monde, et prêtassent leur pavillon au commerce de la France et de l'Espagne. Ils avaient déjà violé l'indépendance du pavillon neutre, surtout à l'égard de l'Amérique; et c'est parce que les Américains ne s'étaient pas assez défendus, que le Directoire avait voulu sévir contre eux, en leur imposant des traitements presque aussi rigoureux que ceux que leur faisaient essuyer les Anglais. Le général Bonaparte avait réparé cette faute, en rapportant les plus dures des dispositions adoptées par le Directoire, en instituant le tribunal des prises, chargé de dispenser une meilleure justice aux vaisseaux capturés; en rendant hommage, dans la personne de Washington, à l'Amérique tout entière; en appelant enfin à Paris des négociateurs pour rétablir avec elle des relations d'amitié et de commerce. C'est dans ce moment même que l'Angleterre, comme irritée par le mauvais succès de sa politique, semblait devenir plus oppressive envers les neutres.

Déjà des actes odieux avaient été commis par elle sur les mers; cependant les derniers passaient toutes les bornes, non-seulement de la justice, mais de la prudence la plus vulgaire.

Ce n'est pas le lieu d'exposer ici tous les détails de cette grave contestation; il suffira d'en faire connaître les points principaux. Les neutres prétendaient que la guerre qu'il plaisait à certaines grandes nations de se faire les unes aux autres, ne devait en rien gêner leur propre négoce; qu'ils avaient même le droit de recueillir le commerce, dont les puissances belligérantes se privaient volontairement. En conséquence, ils prétendaient fréquenter librement tous les ports du monde, naviguer même entre les ports des nations belligérantes, aller, par exemple, de France et d'Espagne en Angleterre, d'Angleterre en Espagne et en France, et, ce qui était plus contestable, aller des colonies aux métropoles, aller du Mexique en Espagne, pour y porter les métaux qui, sans leur secours, n'auraient jamais pu arriver en Europe. Ils soutenaient que le *pavillon couvre la marchandise*, c'est-à-dire que leur pavillon de puissance étrangère à la guerre, couvrait contre toute espèce de recherches, la marchandise transportée sur leurs vaisseaux; que, sur leur bord, la marchandise française était insaisissable pour les Anglais, la marchandise anglaise pour les Français, comme un Français, par exemple, eût été inviolable sur les quais de Copenhague ou de Pétersbourg pour la puissance britannique; en un mot, que le vaisseau d'une nation neutre était aussi sacré que les quais mêmes de sa capitale.

Les neutres ne consentaient qu'à une exception. Ils reconnaissaient ne devoir pas porter des marchandises propres à la guerre, car il était contraire à l'idée même de la neutralité, qu'ils fournissent à l'une des nations belligérantes des armes contre l'autre. Mais ils entendaient limiter cette interdiction aux seuls objets confectionnés pour la guerre, tels que fusils, canons, poudre, projectiles, objets d'équipement de toute espèce, etc.; et, quant aux vivres, ils ne voulaient considérer comme vivres interdits, que ceux qui étaient préparés pour l'usage des armées, comme le biscuit, par exemple.

S'ils admettaient une exception quant à la nature des marchandises transportables, ils en admettaient encore une autre quant aux lieux à parcourir, mais à condition qu'elle fût

exactement définie. Cette seconde exception était relative aux ports véritablement bloqués, et gardés par une force navale, capable d'en faire le siége, ou de les prendre par disette en les bloquant. Pour ce cas, ils reconnaissaient qu'entrer dans un port bloqué, c'était gêner l'une des deux nations dans l'usage de son droit, en l'empêchant de prendre les places de son ennemie par attaque ou par famine, que c'était par conséquent venir au secours de l'une des deux contre l'autre. Mais ils demandaient que le blocus fût précédé de déclarations formelles, que le blocus fût réel, exécuté par une force telle qu'il y eût danger imminent à le violer; et ils n'admettaient pas que, par une simple déclaration de blocus, on pût interdire à volonté, au moyen d'une pure fiction, l'entrée de tel ou tel port, quelquefois même l'étendue entière de certains rivages.

Enfin comme il fallait s'assurer si un bâtiment appartenait véritablement à la nation dont il arborait le pavillon, s'il portait ou non des marchandises qualifiées contrebande de guerre, les neutres consentaient à être visités, mais exigeaient que cette visite fût faite avec certains égards, convenus et fidèlement observés. Ils considéraient surtout comme une règle essentielle, que la visite ne pût avoir lieu, si les vaisseaux de commerce étaient convoyés par un vaisseau de guerre. Le pavillon militaire, ou royal, devait, suivant eux, avoir ce privilége d'être cru sur parole, quand il affirmait sur l'honneur de sa nation, que les bâtiments convoyés étaient de sa nation d'abord, et ensuite qu'ils ne portaient aucun des objets interdits. S'il en était autrement, disaient-ils, un simple brick faisant la course pourrait arrêter un convoi, et avec ce convoi, une flotte de guerre, peut-être un amiral. Qui sait même? un corsaire pourrait arrêter ou M. de Suffren ou lord Nelson!

Ainsi les doctrines soutenues par les neutres pouvaient se réduire à quatre points principaux.

Le pavillon couvre la marchandise, c'est-à-dire, interdit de rechercher la marchandise ennemie sur le pont d'un vaisseau neutre, étranger aux nations belligérantes.

Il n'y a de marchandise interdite, que la contrebande de guerre. Cette contrebande ne consiste que dans les objets confectionnés pour l'usage des armées. Le blé, par exemple, les munitions navales, n'en sont pas.

On ne peut interdire que l'accès d'un port réellement bloqué.

Enfin tout bâtiment convoyé ne peut être visité.

Tels étaient les principes soutenus par la France, la Prusse, le Danemark, la Suède, la Russie et l'Amérique, c'est-à-dire par l'immense majorité des nations: principes fondés sur le respect des droits d'autrui, mais absolument contestés par l'Angleterre.

Elle soutenait en effet qu'à ces conditions le commerce de ses ennemis se ferait sans obstacle, par le moyen des neutres; (ce qui, pour le dire en passant, n'était pas exact, car ce commerce ne pouvait continuer par le moyen des neutres, qu'en abandonnant à ceux-ci la plus grande partie des bénéfices, et en faisant ainsi essuyer à la nation obligée de recourir à eux, un énorme dommage); elle prétendait donc saisir la marchandise française ou espagnole sur quelque bâtiment que ce fût. Elle soutenait que certaines marchandises, sans être confectionnées, telles que le blé, les matières navales, étaient un véritable secours porté à une nation en temps de guerre. Elle voulait qu'une déclaration de blocus suffit, sans la présence d'une force navale, pour interdire l'entrée de certains ports ou parages; et enfin que les neutres, sous prétexte de se faire convoyer, ne pussent pas échapper à la surveillance des puissances belligérantes.

Si l'on désire savoir quel était au fond le grave intérêt caché sous les sophismes des publicistes britanniques, le voici. L'Angleterre voulait empêcher qu'on ne portât aux Espagnols les riches métaux du Mexique, principal aliment de leur opulence; aux Français, le sucre et le café, dont ils ne savaient pas se passer; aux uns et aux autres, les bois, le chanvre, les fers du Nord, nécessaires à leur marine. Elle voulait au besoin pouvoir les affamer en cas d'une mauvaise récolte de grains, comme elle avait fait en 1793, par exemple; elle voulait pouvoir frapper d'interdit des pays entiers, sans l'obligation d'un blocus réel; elle voulait enfin, à force de recherches, de vexations, d'obstacles de tout genre, ruiner le commerce de toutes les nations, de manière que la guerre, qui, pour les peuples commerçants, est un état de détresse, devînt pour ses négociants, ce qu'elle était en effet, un temps de monopole et de prospérité

extraordinaire. A l'égard des Américains, elle avait une intention plus inique encore: c'était d'enlever leurs matelots, sous prétexte qu'ils étaient Anglais; confusion facile à faire, grâce à la conformité des langues.

En 1780, pendant la guerre d'Amérique, Catherine la grande avait formé la ligue des neutres pour résister à ces prétentions. Le Premier Consul, profitant de l'amitié naissante de Paul, de l'irritation croissante des neutres, des violences inouïes des Anglais, mit tous ses soins à en susciter une pareille en 1800.

Dans ce moment, la contestation se présentait sous une seule forme, celle du droit de visite. Les Danois, les Suédois, pour échapper aux vexations des croiseurs anglais, avaient imaginé le moyen de naviguer en convois nombreux, et de faire escorter ces convois par des frégates, portant pavillon royal. Il faut ajouter qu'ils ne manquaient jamais à l'honneur de leur pavillon, et se gardaient bien d'escorter de faux Danois ou de faux Suédois, ou de couvrir de la contrebande dite de guerre. Il ne songeaient qu'à échapper à des vexations devenues intolérables. Mais les Anglais, voyant là une manière d'éluder la difficulté, et de continuer le commerce des neutres, s'obstinaient à exercer le droit de visite, même à l'égard des bâtiments convoyés.

L'année précédente, deux frégates suédoises, la *Troya* et la *Hulla-Fersen*, accompagnant des bâtiments de commerce suédois, avaient été violentées par les escadres anglaises, et obligées de souffrir la visite du convoi qu'elles escortaient. Le roi de Suède avait envoyé devant un conseil de guerre les capitaines des deux frégates, pour ne s'être pas défendus. Cet exemple avait un moment arrêté les Anglais, qui craignaient d'être exposés à tirer le canon contre les puissances du Nord. Ils avaient donc un peu plus ménagé les vaisseaux suédois. Mais des exemples récents venaient de faire renaître la difficulté, et de pousser la Suède, le Danemark, au dernier degré d'exaspération.

Dans l'hiver de 1799 à 1800, la frégate danoise la *Haufersen*, capitaine Vandockum, qui convoyait une flottille de bâtiments marchands dans la Méditerranée, fut arrêtée par l'escadre de l'amiral Keith; elle voulut résister, reçut des coups de canon, et fut conduite à Gibraltar. Une contestation des plus

vives s'engagea sur ce sujet, entre le cabinet anglais et le cabinet danois, et elle durait encore, lorsqu'au mois de juillet, la frégate danoise la *Freya*, escortant un convoi de sa nation, fut rencontrée dans la Manche par une division anglaise. Celle-ci voulut exercer le droit de visite; le commandant de la *Freya*, capitaine Krabe, résista noblement aux sommations de l'amiral anglais, et refusa de laisser visiter son convoi. La force fut employée avec une indigne violence; le capitaine Krabe se défendit, fut criblé, et obligé de se rendre à la supériorité de l'ennemi, car il n'avait à opposer qu'une frégate à six vaisseaux de guerre. La *Freya* fut amenée aux Dunes.

A cet événement vint bientôt s'en ajouter un autre, d'une nature différente, mais plus odieux et plus grave. A l'entrée de la rade de Barcelone se trouvaient deux frégates espagnoles à l'ancre. Les Anglais formèrent le projet de les enlever. Il ne s'agissait pas ici du droit des neutres, mais d'un vrai guet-apens à tenter, pour entrer impunément dans un port ennemi, sans être reconnus. Ils aperçurent en cet endroit une galiote suédoise, la *Hoffnung*, et résolurent de s'en servir pour exécuter l'acte de brigandage qu'ils avaient médité. Ils se jetèrent dans des chaloupes, montèrent sur la galiote, mirent le pistolet sur la gorge au capitaine suédois, et l'obligèrent à s'approcher en silence des deux frégates espagnoles, sans faire connaître par aucun signe la violence dont il était l'objet. La galiote s'approcha donc des deux frégates espagnoles, qui, ne se méfiant pas du pavillon suédois, puisqu'il était neutre, se laissèrent aborder. Alors les Anglais s'élancèrent brusquement à l'abordage, surprirent les deux frégates presque dépourvues d'équipages, s'en emparèrent, et sortirent du port de Barcelone avec cette proie indignement conquise.

Cet événement produisit en Europe un éclat extraordinaire, et indigna toutes les nations maritimes, dont on ne se contentait plus de violer les droits, mais dont on outrageait le pavillon, en le faisant servir, à son insu, à des actes de la plus infâme piraterie. L'Espagne était déjà en guerre avec la Grande-Bretagne, elle ne pouvait donc rien faire de plus; mais elle eut recours à la Suède, dont on avait usurpé le pavillon, pour lui dénoncer ce fait odieux, plus offensant encore pour la Suède que pour l'Espagne. Il n'en fallait pas davantage pour enveni-

mer la querelle de l'Angleterre avec les neutres. Dans ce moment surtout, la modération dont le Premier Consul venait de faire preuve à leur égard, était de nature à rendre plus sensible la violence britannique. La Suède exigea des réparations; le Danemark en avait déjà demandé. Derrière ces deux cours se trouvait la Russie, qui, depuis la ligue de 1780, se regardait comme solidaire des puissances de la Baltique, dans toutes les questions qui intéressaient leurs droits maritimes.

M. de Bernstorff, pour le Danemark, soutint la plus vive controverse avec le cabinet de Londres, au moyen de notes que la France publia, et qui font autant d'honneur au ministre qui les a écrites, qu'à la nation qui les a revêtues de son seing, et qui eut bientôt à les appuyer de ses armes. Une simple chaloupe canonnière, disaient les Anglais, portant le pavillon d'un État neutre, pourra donc convoyer le commerce du monde, et soustraire à notre surveillance le négoce de nos ennemis, qui se ferait en temps de guerre aussi facilement qu'en temps de paix! Une escadre entière, répondait M. de Bernstorff, serait donc obligée d'obtempérer aux sommations du plus misérable corsaire, de se rendre à sa requête, et de laisser visiter devant elle le convoi qu'elle escorterait! La parole d'un amiral, faisant une déclaration sur l'honneur de sa nation, ne vaudrait pas contre le doute d'un capitaine de corsaire, qui aurait le droit de vérifier la déclaration par une visite! L'une de ces hypothèses est bien plus inadmissible que l'autre!

Pour appuyer ses doctrines par des moyens de terreur, le cabinet anglais, qui venait d'envoyer lord Withworth à Copenhague, le fit suivre d'une escadre de 16 vaisseaux, qui croisaient en ce moment à l'entrée du Sund. La présence de cette escadre produisit une vive sensation parmi toutes les puissances de la Baltique; elle émut non-seulement le Danemark, contre lequel elle était dirigée, mais la Suède, la Russie, la Prusse elle-même, dont le commerce était intéressé aussi à la libre fréquentation des mers. Les quatre signataires de l'ancienne neutralité armée de 1780, entamèrent une négociation, avec le but avoué de préparer une nouvelle ligue contre la tyrannie maritime des Anglais. Le cabinet de Londres, qui craignait cependant un tel événement, insistait vivement à Copenhague pour terminer le différend; mais loin d'offrir des

satisfactions, il avait la singulière audace d'en demander. Il voulait, en l'effrayant, arracher le Danemark à la ligue, avant qu'elle fût formée. Malheureusement le Danemark avait été surpris, le Sund n'était pas défendu, Copenhague n'était pas garanti contre un bombardement. Dans cet état de choses, il fallut céder momentanément pour gagner l'hiver, saison pendant laquelle les glaces défendraient la Baltique, et donneraient à tous les neutres le temps de faire leurs préparatifs de résistance. Le 29 août (11 fructidor an VIII), le Danemark fut obligé de signer une convention, dans laquelle on ajournait la question du droit des gens, et on réglait uniquement le dernier différend survenu à propos de la *Freya*. La *Freya* devait être réparée dans les arsenaux anglais, et restituée; mais, pour le moment du moins, le gouvernement danois renonçait à faire convoyer ses bâtiments de commerce.

Cette convention n'avait rien terminé. L'orage, au lieu de se dissiper, allait bientôt grossir, car les quatre cours du Nord étaient fort irritées. Le roi de Suède, dont l'honneur n'était pas encore satisfait, se préparait à faire un voyage à Pétersbourg, pour renouveler l'ancienne ligue de neutralité; et Paul Ier, qui n'aimait pas les termes moyens, débuta par un acte des plus énergiques. Apprenant la contestation avec le Danemark, et la présence d'une flotte anglaise à l'entrée du Sund, il mit le séquestre sur les capitaux appartenant aux Anglais, comme garantie des dommages qui pourraient être apportés au commerce russe. Cette mesure devait être maintenue jusqu'à ce que les intentions du gouvernement anglais fussent complétement éclaircies.

Tout se disposait donc dans les cours du Nord, de manière à favoriser les desseins du Premier Consul. Les événements le servaient à souhait. Les choses n'allaient pas moins bien dans le midi de l'Europe, c'est-à-dire en Espagne. On voyait là tomber en dissolution l'une des plus belles monarchies du globe, au grand détriment de l'équilibre européen, à la grande douleur d'une nation généreuse, indignée du rôle qu'on lui faisait jouer dans le monde. Le Premier Consul, dont l'esprit infatigable embrassait tous les objets à la fois, avait déjà dirigé du côté de l'Espagne les efforts de sa politique, et cherché à tirer le parti le plus avantageux pour la cause commune, de cette cour dégénérée.

Nous ne retracerions pas le triste tableau qui va suivre, s'il n'était vrai d'abord, et s'il n'était nécessaire ensuite, à l'intelligence des grands événements du siècle.

Le roi, la reine d'Espagne, le prince de la Paix, occupaient depuis longues années l'attention de l'Europe, et donnaient un spectacle bien dangereux pour la royauté, déjà tant compromise alors dans l'estime des peuples. On eût dit que l'illustre maison de Bourbon était destinée, à la fin de ce siècle, à perdre la royauté en France, à Naples, en Espagne: car, dans ces trois royaumes, trois rois d'une imbécile faiblesse livraient leur sceptre à la risée et au mépris du monde, en le laissant aux mains de trois reines ou légères, ou violentes, ou dissolues.

Les Bourbons de France, soit faute, soit malheur, avaient été dévorés par la Révolution française; à force de la provoquer follement, ceux de Naples avaient été chassés une première fois de leur capitale; ceux d'Espagne, avant de laisser tomber leur sceptre aux mains du soldat couronné que cette révolution avait produit, n'avaient rien vu de mieux à faire, que de se donner à lui. Ils s'étaient déjà rapprochés de la France sous la Convention; ils devaient se rapprocher d'elle bien plus volontiers encore, lorsque la Révolution, au lieu d'une anarchie sanguinaire, leur offrait un grand homme, disposé à les protéger s'ils suivaient ses conseils. Heureux ces princes s'ils avaient suivi les conseils, alors excellents, de ce grand homme! Heureux lui-même s'il s'était borné à leur en donner!

Le roi d'Espagne, Charles IV, était un honnête homme, point dur et brusque comme Louis XVI, plus agréable de sa personne, mais moins instruit, et d'une faiblesse encore plus grande. Il se levait fort matin, non pour vaquer à ses devoirs royaux, mais pour entendre plusieurs messes, et descendre ensuite dans ses ateliers, où mêlé à des tourneurs, des forgerons, des armuriers, dépouillé comme eux de ses habits, il travaillait dans leur compagnie, à des ouvrages de toute espèce. Aimant beaucoup la chasse, il préférait le travail des armes. De ses ateliers il se rendait à ses écuries, pour assister aux soins donnés à ses chevaux, et se livrait avec ses palefreniers aux plus incroyables familiarités. Après avoir employé ainsi la première moitié de sa journée, il prenait un repas soli-

taire, auquel la reine et ses enfants même n'étaient pas admis, et consacrait l'autre moitié de la journée à la chasse. Plusieurs centaines de chevaux et de domestiques étaient mis en mouvement pour ce plaisir quotidien, qui était sa passion dominante. Après avoir couru comme un jeune homme, il rentrait au palais, donnait un quart d'heure à ses enfants, une demi-heure à la signature des actes résolus par la reine et les ministres, se livrait au plaisir du jeu avec quelques seigneurs de sa cour, quelquefois sommeillait avec eux jusqu'à l'heure de son dernier repas, qui était suivi du coucher, fixé tous les jours à la même heure. Telle était sa vie, sans que jamais un seul changement y fût apporté dans l'année, excepté pendant la semaine sainte, consacrée tout entière à des pratiques religieuses. Du reste, honnête homme, fidèle à sa parole, doux, humain, religieux, d'une chasteté exemplaire, quoique étranger à la reine depuis qu'elle lui en avait fait donner l'ordre par ses médecins, il n'avait d'autre part aux scandales de sa cour, aux fautes de son gouvernement, que de les laisser commettre, sans les voir, sans y croire, pendant la durée d'un long règne.

A côté de lui, la reine, sœur du duc de Parme, élève de Condillac, qui avait fait pour elle et pour son frère de beaux ouvrages d'éducation, menait une vie toute différente, et qui ferait bien peu d'honneur au célèbre philosophe instituteur de sa jeunesse, si les philosophes pouvaient ordinairement répondre de leurs disciples. Elle avait près de cinquante ans, et certains restes de beauté qu'elle cherchait à perpétuer au moyen de soins infinis. Entendant, comme le roi, la messe tous les jours, elle employait à correspondre avec quantité de personnes, et particulièrement avec le prince de la Paix, le temps que Charles IV consacrait à ses ateliers et à ses écuries. Dans cette correspondance, elle mandait au prince de la Paix les affaires de la cour et de l'État, et en recevait le récit des puérilités ou des scandales de Madrid. Elle terminait sa matinée en donnant une heure à ses enfants, et une heure aux soins du gouvernement. Pas un acte, pas une nomination, pas une grâce, n'allaient à la signature royale, avant de lui avoir été soumis. Le ministre qui se fût permis une telle infraction aux conditions de sa faveur, eût succombé sur-le-champ. Elle prenait seule, comme le roi, son repas du milieu du jour, le reste

de l'après-midi était consacré aux réceptions, dont elle s'acquittait avec beaucoup de grâce, et au prince de la Paix, qui obtenait chaque jour plusieurs heures de son temps.

On sait que le prince de la Paix n'était plus ministre à l'époque dont nous parlons. M. d'Urquijo, que nous ferons connaître tout à l'heure, l'avait remplacé; mais ce prince n'en était pas moins la première autorité du royaume. Ce personnage singulier, incapable, ignorant, léger, mais de belle apparence, comme il faut être pour réussir dans une cour corrompue, dominateur arrogant de la reine Louise, régnait depuis vingt ans sur cette âme vide et frivole. Ennuyé de sa haute faveur, il la partageait volontiers avec d'obscurs favoris, se livrait à mille désordres, qu'il racontait à son esclave couronnée, se plaisant à la désespérer par ses récits, la maltraitant même, disait-on, de la manière la plus grossière: et cependant il conservait un empire absolu sur cette princesse, qui ne savait pas lui résister, qui ne pouvait pas vivre heureuse si elle ne l'avait vu tous les jours. Après lui avoir livré long-temps le gouvernement sous le titre officiel de premier ministre, elle le lui livrait tout autant aujourd'hui, quoiqu'il n'eût plus ce titre, car rien ne se faisait en Espagne que par sa volonté. Il disposait de toutes les ressources de l'État, et il avait chez lui des sommes énormes en numéraire, tandis que le trésor, condamné à la plus grande gêne, vivait d'un papier-monnaie discrédité, et réduit à moitié de sa valeur. La nation s'était presque habituée à ce spectacle; elle ne s'indignait que lorsqu'un scandale nouveau, extraordinaire, faisait monter la rougeur au front des braves Espagnols, dont la résistance héroïque montra bientôt qu'ils étaient dignes d'un autre gouvernement. Au moment où l'Europe retentissait des grands événements qui se passaient sur le Pô et le Danube, la cour d'Espagne était frappée d'un scandale inouï, et qui avait failli lasser la patience de la nation. Le prince de la Paix, de désordres en désordres, venait d'aboutir à un mariage avec une parente de la famille royale. Un fruit était né de cette union. Le roi et la reine voulant tenir eux-mêmes l'enfant nouveau-né sur les fonts baptismaux, avaient procédé avec tout le cérémonial en usage pour le baptême des infants. Les plus grands seigneurs de la cour s'étaient vus contraints à faire le service qu'on aurait exigé d'eux, s'il

se fût agi d'un rejeton de la royauté. On avait donné à cet enfant dans les langes les grands ordres de la couronne, et des présents magnifiques. Le grand inquisiteur avait officié dans la cérémonie religieuse. Il est vrai que cette fois l'indignation était montée au comble, et que chaque Espagnol s'était cru personnellement outragé par cet odieux scandale. Les choses en étaient venues à ce point, que les ministres espagnols s'en ouvraient eux-mêmes avec les ambassadeurs étrangers, et particulièrement avec l'ambassadeur de France, qui était leur recours accoutumé dans la plupart de leurs embarras, et qui tenait de leur propre bouche les affreux détails que nous rapportons ici.

Au milieu de ces turpitudes, le roi seul, entouré pas son épouse d'une surveillance continuelle, ignorait tout, ne se doutait de rien. Ni les cris de ses sujets, ni la révolte accidentelle de quelques grands d'Espagne, se soulevant contre le service qu'on exigeait de leur part, ni les assiduités inexplicables du prince de la Paix, ne pouvaient dessiller ses yeux. Ce pauvre et bon roi tenait même quelquefois ce singulier propos, qui embarrassait tous les assistants condamnés à l'entendre: Mon frère de Naples est un sot, qui se laisse mener par sa femme. — Il faut ajouter que le prince des Asturies, depuis Ferdinand VII, élevé loin de la cour, et avec une incroyable dureté, détestait le favori, dont il connaissait l'influence criminelle, et que sa juste haine pour le favori finissait par se convertir chez lui en une haine involontaire pour son père et sa mère.

Quel spectacle, à la fin du dix-huitième siècle, au commencement du dix-neuvième, quand le trône de France venait de s'écrouler avec éclat, et quand sur ses débris venait de s'élever un jeune capitaine, simple, sévère, infatigable, plein de génie! Combien de temps la monarchie espagnole pouvait-elle résister au dangereux effet de ce contraste?

La maison d'Espagne, au milieu de ces désordres, était saisie parfois de pressentiments confus, et se prenait souvent à craindre une révolution. L'antique attachement des Espagnols pour la royauté et pour la religion, la rassurait sans doute; mais elle craignait de voir arriver la Révolution par les Pyrénées, et elle cherchait à conjurer le danger par une défé-

rence entière envers la République française. L'incroyable brutalité du cabinet anglais, les emportements de Paul Ier à son égard, au moment de la seconde coalition, avaient achevé de la jeter complétement dans nos bras. Elle trouvait cela commode, même honorable, depuis que le général Bonaparte avait ennobli, par sa présence au pouvoir, toutes les relations des cabinets avec le gouvernement de la République.

Le bon roi Charles IV s'était épris, quoique de loin, d'une sorte d'amitié pour le Premier Consul. Ce sentiment augmentait chaque jour, et on est douloureusement affecté quand on songe comment devait finir, sans perfidie du côté de la France, mais par un inconcevable enchaînement de circonstances, comment devait finir ce singulier attachement. C'est un grand homme que le général Bonaparte, disait sans cesse Charles IV. La reine le disait aussi, mais plus froidement, parce que le prince de la Paix, porté à critiquer quelquefois ce que faisait la cour d'Espagne, dont il n'était plus le ministre, paraissait blâmer le penchant qu'on témoignait pour le gouvernement de la France. Cependant le Premier Consul, informé par M. Alquier, notre ambassadeur, homme de beaucoup de sens et d'esprit, qu'il fallait absolument acquérir à Madrid la bonne volonté du prince de la Paix, le Premier Consul avait envoyé à ce favori des armes magnifiques, sorties de la manufacture de Versailles. Cette attention du plus grand personnage de l'Europe avait touché la vanité du prince de la Paix. Quelques soins de notre ambassadeur avaient achevé de nous le conquérir, et depuis lors la cour d'Espagne tout entière semblait se donner à nous sans réserve.

On ne rencontrait un peu de résistance que chez le ministre d'Urquijo, caractère bizarre, naturellement ennemi du prince de la Paix dont il était le successeur, et n'aimant pas beaucoup plus le général Bonaparte. M. d'Urquijo, d'extraction populaire, doué de quelque énergie, s'étant attiré l'inimitié du clergé et de la cour pour d'insignifiantes réformes, qu'il avait essayées dans l'administration du royaume, inclinait, d'une manière étonnante pour un Espagnol de ce temps, vers les idées révolutionnaires. Il était lié avec beaucoup de démagogues français, et partageait jusqu'à un certain point leur aversion pour le Premier Consul. Il avait le mérite de vouloir

réformer les abus les plus criants, de chercher, par exemple, à diminuer les revenus du clergé et la juridiction des agents de la cour de Rome. Il était pour cet objet en instance auprès du Saint-Siége; mais en faisant cette tentative, il s'était exposé à de graves dangers. Ayant, en effet, contre lui le prince de la Paix, il était perdu si l'influence romaine se joignait pour le renverser à l'influence intérieure du palais. Touché de quelques attentions de M. Alquier, témoin d'ailleurs du penchant du roi et de la reine, M. d'Urquijo avait fini à son tour par admirer le général Bonaparte, qu'il était non-seulement naturel, mais tout à fait à la mode d'admirer alors.

Le penchant du roi devint bientôt on ne peut pas plus vif. Ayant vu les armes envoyées au prince de la Paix, il conçut et exprima le désir d'en avoir de pareilles. On se hâta d'en faire fabriquer de magnifiques, qu'il reçut avec une véritable joie. La reine aussi désira des parures, et madame Bonaparte, dont le goût était renommé, lui envoya tout ce que Paris produisait en ce genre de plus recherché et de plus élégant. Charles IV, généreux comme un Castillan, ne voulut pas rester en arrière, et prit soin de s'acquitter d'une manière toute royale. Sachant que des chevaux seraient agréables au Premier Consul, il dépeupla de leurs plus beaux sujets les haras d'Aranjuez, de Medina-Cœli et d'Altamire, pour trouver d'abord six, puis douze, puis seize chevaux, les plus beaux de la Péninsule. On ne sait où il se serait arrêté, si on ne l'avait modéré dans son ardeur. Il employa deux mois à les choisir lui-même, et personne ne pouvait mieux s'acquitter de ce soin, car il était un parfait connaisseur. Il composa en outre un nombreux personnel pour les conduire en France, désigna pour cette mission ses meilleurs écuyers, les fit revêtir de livrées magnifiques, et mit seulement une condition à tout ce faste, c'est que pendant le voyage en France on ferait entendre à ses palefreniers la messe chaque dimanche. On lui promit ce qu'il désirait, et sa joie de faire un beau présent au Premier Consul fut alors sans mélange. Tout en aimant la France, ce prince excellent croyait qu'on ne pouvait y demeurer quelques jours, sans perdre entièrement la religion de ses pères.

L'éclat de ces démonstrations convenait fort au Premier Consul. Il lui plaisait, il regardait comme utile, de montrer à

l'Europe, et même à la France, les successeurs de Charles-Quint, les descendants de Louis XIV, s'honorant de leurs relations personnelles avec lui. Mais il recherchait des avantages plus solides dans ses relations diplomatiques, et visait à un but plus sérieux.

Le roi et la reine d'Espagne aimaient avec passion l'un de leurs enfants, c'était l'infante Marie-Louise, laquelle avait épousé le prince héréditaire de Parme. La reine, sœur, comme nous l'avons dit, du duc régnant de Parme, avait uni sa fille à son neveu, et concentré sur ces deux têtes ses plus chères affections, car elle avait un attachement extrême pour la maison dont elle était issue. Elle rêvait pour cette maison un agrandissement en Italie; et comme l'Italie dépendait du vainqueur de Marengo, c'est en lui qu'elle avait mis toutes ses espérances, pour obtenir l'accomplissement de ses vœux. Le Premier Consul, averti des désirs secrets de la reine, n'eut garde de négliger ce moyen d'arriver à ses vues, et il fit partir pour Madrid son fidèle Berthier, afin de profiter de la circonstance qui se présentait. Ce fut son premier soin au retour de Marengo. S'il avait dépêché l'un de ses aides-de-camp à Berlin et à Vienne, il voulut faire plus pour la cour d'Espagne; il voulut lui envoyer l'homme qui avait le plus de part à sa gloire, car Berthier était alors le Parménion du nouvel Alexandre.

C'est dans le moment même où le Premier Consul négociait avec M. de Saint-Julien les préliminaires de paix, où il séduisait le cœur si inflammable de Paul Ier, et fomentait dans le Nord la querelle des neutres, c'est dans ce moment qu'il expédia en toute hâte le général Berthier à Madrid. Celui-ci partit vers la fin d'août (commencement de fructidor), sans titre officiel, mais avec la certitude de produire un grand effet par sa seule présence, et avec des pouvoirs secrets pour traiter des sujets les plus graves.

Son voyage avait plusieurs objets: le premier était de visiter les principaux ports de la Péninsule, d'examiner leur état, leurs ressources, et d'y presser, l'argent à la main, des expéditions pour Malte et pour l'Égypte. Berthier s'acquitta rapidement de ce soin, et courut ensuite à Madrid, remplir la mission plus importante dont il était chargé. Le Premier Consul voulait bien accorder un agrandissement de territoire à la mai-

son de Parme; il était même disposé à joindre à cet agrandissement un titre nouveau, celui de roi, ce qui aurait mis le comble aux vœux de la reine; mais il demandait qu'on lui payât ces largesses de deux façons: d'abord, en rétrocédant la Louisiane à la France; secondement, en faisant une injonction menaçante à la cour de Portugal, pour la décider à faire la paix avec la République, et à rompre avec l'Angleterre.

Voici les motifs du Premier Consul pour exiger de telles conditions. Depuis la mort de Kléber, il commençait à concevoir des inquiétudes pour la conservation de l'Égypte, et il partageait avec tous les gens de son temps l'ambition des possessions lointaines. La rivalité de la France avec l'Angleterre, qui ne combattaient depuis un siècle que pour les Indes orientales et occidentales, avait exalté au plus haut point la passion d'avoir des colonies. Si l'Égypte venait à nous être ravie, le Premier Consul voulait avoir fait quelque chose pour la grandeur coloniale de la France. Il regardait sur la carte du monde, et voyait une magnifique province, placée entre le Mexique et les États-Unis, autrefois possédée par la France, cédée dans un temps d'abaissement par Louis XV à Charles III, fort menacée par les Anglais et les Américains tant qu'elle serait dans les mains impuissantes des Espagnols, de peu de valeur pour ceux-ci, qui possédaient une moitié du continent américain, mais d'une grande valeur pour les Français qui n'avaient rien dans cette partie de l'Amérique, et pouvant devenir féconde quand l'activité de ces derniers se concentrerait spécialement sur son territoire: cette province était la Louisiane. Si l'Égypte perdue ne pouvait plus nous fournir le dédommagement de Saint-Domingue, le Premier Consul espérait le trouver dans la Louisiane.

Il la demandait donc formellement à l'Espagne pour prix d'un territoire en Italie. Il exigeait accessoirement qu'on lui fît don d'une partie des vaisseaux espagnols bloqués dans la rade de Brest. Quant au Portugal, il voulait profiter de la position géographique de l'Espagne à son égard, et de la parenté qui unissait les deux maisons régnantes de la Péninsule, pour le détacher de l'alliance anglaise. Le prince de Brésil, gouverneur du Portugal, était, en effet, gendre du roi et de la reine d'Espagne. On avait donc à Madrid, outre la puissance du voisinage, l'influence de famille, et c'était bien le cas de se servir de ce double moyen

pour chasser les Anglais de cette partie du continent. Les Anglais, une fois exclus du Portugal, lorsque déjà les côtes de la Prusse, du Danemark, de la Russie et de la Suède allaient leur être fermées, lorsque Naples, condamnée à subir les volontés de la France, allait recevoir l'ordre de leur interdire ses ports, les Anglais devaient être bientôt exclus du continent tout entier.

Telles furent les conditions que Berthier eut ordre de porter à Madrid. Il fut parfaitement accueilli par le roi, la reine, le prince de la Paix, et par tous les grands d'Espagne, fort curieux de voir l'homme dont le nom figurait toujours à côté du nom du général Bonaparte, dans le récit des guerres contemporaines. Les conditions de la France paraissaient rigoureuses, cependant elles ne pouvaient rencontrer une sérieuse résistance. Le ministre d'Urquijo seul, craignant l'effet que cette cession pourrait produire sur les Espagnols, semblait résister un peu plus que la cour. On fit valoir, pour le rassurer, des raisons qui étaient incontestablement bonnes. On lui dit qu'il fallait beaucoup de territoire aux bords encore inhabités du Mississipi, pour présenter un équivalent des moindres possessions en Italie; que les Espagnols avaient besoin, dans le golfe du Mexique, d'alliés tels que les Français contre les Anglais et les Américains; que si la Louisiane avait beaucoup de valeur pour la France, privée de toutes ses possessions coloniales, elle n'en avait presque aucune pour l'Espagne, déjà si riche dans le Nouveau-Monde; qu'une augmentation d'influence en Italie valait bien mieux pour l'Espagne, qu'un territoire lointain, placé dans une région où elle avait plus de pays qu'elle n'en pouvait exploiter et défendre; enfin, que c'était une ancienne possession française arrachée à la faiblesse de Louis XV, et que Charles III lui-même, dans sa loyauté bien connue du monde, avait un moment refusée, tant il trouvait qu'elle lui était peu due. Ces raisons étaient excellentes, et certainement l'Espagne en cette circonstance ne donnait pas plus qu'elle ne recevait. Mais ce qui décida M. d'Urquijo, plus que tous les arguments les meilleurs, ce fut la crainte de blesser la France, et de faire manquer une combinaison à laquelle sa cour tenait avec une sorte de passion.

On convint d'un traité éventuel, par lequel le Premier Consul promettait de procurer au duc de Parme une augmentation d'états en Italie, de 1200 mille âmes environ; de lui

assurer en outre le titre de roi, et la reconnaissance de ce nouveau titre de la part de tous les souverains de l'Europe, à l'époque de la paix générale. En retour, l'Espagne, dès qu'une partie de ces conditions serait remplie, devait rétrocéder à la France la Louisiane, avec l'étendue qu'avait cette province lorsqu'elle fut cédée par Louis XV à Charles III, et donner en plus six vaisseaux de ligne, gréés, armés, prêts à recevoir leurs équipages. Ce traité, signé par Berthier à Madrid, remplit la reine de joie, et porta au comble l'engouement de la cour d'Espagne pour le Premier Consul.

La dernière condition, qui avait pour but de contraindre le Portugal à rompre avec l'Angleterre, était facile, car elle entrait dans les intérêts de l'Espagne, autant que dans ceux de la France. L'Espagne, en effet, était aussi intéressée que la France à enlever des armes à l'Angleterre, et surtout à l'exclure du continent. Le Premier Consul ne faisait en cela que réveiller son impardonnable apathie, et la pousser à se servir d'une influence, dont elle aurait dû avoir fait usage depuis long-temps. Il allait plus loin dans ses projets à cet égard; il proposait à Charles IV, si la cour de Lisbonne ne se rendait pas immédiatement à l'injonction qui lui serait faite, de franchir la frontière du Portugal avec une armée, de s'emparer d'une ou deux provinces, et de les garder comme gages, afin d'obliger plus tard l'Angleterre, pour sauver les états de son allié, à restituer les colonies espagnoles qu'elle avait conquises. Quant à lui, si Charles IV ne se croyait pas assez fort pour tenter cette entreprise, il lui offrait le secours d'une division française. Ce bon roi n'en demandait pas tant. Le prince de Brésil était son gendre; il ne voulait donc pas lui enlever des provinces, dussent-elles servir uniquement de gage pour la restitution des provinces espagnoles. Mais il lui adressa les exhortations les plus pressantes, et y ajouta même des menaces de guerre, si ses conseils n'étaient pas écoutés. La cour de Lisbonne promit d'envoyer immédiatement un négociateur à Madrid pour conférer avec l'ambassadeur de France.

Berthier revint à Paris comblé des faveurs de la cour d'Espagne, et put affirmer au Premier Consul qu'il avait à Madrid des cœurs entièrement dévoués. Les magnifiques chevaux donnés par Charles IV arrivèrent à peu près à cette épo-

que, et furent présentés sur la place du Carrousel au Premier Consul, dans l'une de ces grandes revues, où il se plaisait à montrer aux Parisiens et aux étrangers les soldats qui avaient vaincu l'Europe. Une foule immense de curieux vint contempler ces beaux animaux, ces écuyers richement vêtus, qui rappelaient les anciennes pompes royales, et qui prouvaient la considération, les soins empressés des plus vieilles cours de l'Europe, pour le nouveau chef de la République française.

Dans ce moment survinrent à Paris trois négociateurs américains, MM. Olivier Ellsworth, Richardson Davie, et Van-Murray, chargés de rapprocher la France et les États-Unis. Cette république, dominée par l'intérêt beaucoup plus que par la reconnaissance, gouvernée surtout alors par la politique du parti fédéraliste, s'était rapprochée de la Grande-Bretagne pendant la dernière guerre, et avait manqué non-seulement à la France, mais à elle-même, en désertant les principes de la neutralité maritime. Malgré le traité d'alliance de 1778, auquel elle devait l'existence, traité qui l'obligeait à n'accorder à personne des avantages commerciaux qui ne fussent en même temps communs aux Français, elle avait concédé à la Grande-Bretagne des avantages particuliers et exclusifs. Abandonnant le principe que *le pavillon couvre la marchandise*, elle avait admis que la propriété ennemie pût être recherchée sur un vaisseau neutre, et saisie si son origine était reconnue. C'était là une conduite aussi malhabile que peu honorable. Le Directoire, naturellement fort irrité, avait eu recours au système des représailles, en déclarant que la France traiterait les neutres, comme ils se laisseraient traiter par l'Angleterre. De rigueurs en rigueurs, on en était arrivé avec l'Amérique à un état de guerre presque déclaré, mais sans hostilités de fait.

C'est cet état de choses que le Premier Consul avait à cœur de faire cesser. On a vu quels honneurs il avait fait rendre à Washington, dans la double intention d'agir au dedans et au dehors; il nomma trois plénipotentiaires, son frère Joseph Bonaparte, et les deux conseillers d'État Fleurieu et Rœderer, pour s'entendre avec les plénipotentiaires américains, et pressa vivement la conclusion de la négociation, afin de donner prochainement un nouvel adversaire à l'Angleterre, en plaçant une puissance de plus sur la liste de celles qui s'engageraient

à faire observer les vrais principes de la neutralité maritime. Le premier obstacle au rapprochement était l'article par lequel l'Amérique avait promis de faire partager à la France les avantages commerciaux accordés par elle à toutes les nations. Cette obligation de ne rien faire pour les autres sans le faire aussitôt pour nous, causait aux Américains d'assez grands embarras. Leurs négociateurs ne se montraient pas disposés à céder sur ce point, mais ils paraissaient prêts à reconnaître et à défendre les droits des neutres, et à rétablir dans leurs stipulations avec la France les principes dont ils avaient fait l'abandon en traitant avec l'Angleterre. Le Premier Consul, qui tenait beaucoup plus aux principes de la neutralité maritime qu'aux avantages commerciaux du traité de 1778, devenus illusoires dans la pratique, le Premier Consul enjoignit à son frère de passer outre, et de conclure un arrangement avec les envoyés américains, pourvu qu'on obtînt d'eux une complète et solennelle reconnaissance des principes du droit des gens, qu'il importait de faire prévaloir. Cette difficulté levée, on fut bientôt d'accord sur le reste, et on s'apprêtait dans le moment à signer un traité de réconciliation avec l'Amérique.

Un autre rapprochement beaucoup plus important encore, celui de la République avec le Saint-Siége, commençait à s'opérer. Le nouveau pape, élu dans l'espérance vague d'un raccommodement avec la France, avait vu se réaliser cette espérance, à laquelle il devait son élévation. Le général Bonaparte, comme nous l'avons dit, revenant de Marengo avait fait parvenir quelques ouvertures à Pie VII par le cardinal Martiniana, évêque de Verceil, en assurant qu'il n'avait pas l'intention de rétablir les Républiques Romaine et Parthénopéenne, enfantées par le Directoire. Il avait certainement assez en Italie, de la République Cisalpine à constituer, à diriger, à défendre contre la politique et les intérêts de toute l'Europe. Le général Bonaparte avait demandé en retour, que le nouveau pontife usât de sa puissance sur les âmes, pour l'aider à rétablir en France la concorde et la paix. Le pape reçut avec joie le comte Alciati, neveu du cardinal Martiniana, chargé de porter les ouvertures du Premier Consul; il le renvoya sur-le-champ à Verceil, pour déclarer en son nom, que, disposé à seconder les intentions du Premier Consul, relative-

ment à un objet si important et si cher à l'Eglise, il désirait auparavant connaître d'une manière un peu plus précise les vues du cabinet français. Le cardinal écrivit donc de Verceil à Paris, pour faire part des dispositions et des désirs du nouveau pape. Le Premier Consul en réponse, demanda un négociateur avec lequel il pût s'expliquer directement, et le pape désigna aussitôt monsignor Spina, évêque de Corinthe, nonce du Saint-Siége à Florence. Ce négociateur, après s'être rendu d'abord à Verceil, se décida ensuite à partir pour Paris, sur les vives instances du Premier Consul, qui voulait, en attirant auprès de lui cette négociation, être plus sûr de la faire réussir. C'était, de la part du Premier Consul, une tentative délicate que d'amener à Paris un représentant du Saint-Siége, surtout dans l'état des esprits, qui n'étaient pas préparés encore à un spectacle de ce genre. Il était convenu que monsignor Spina n'aurait aucun titre officiel, et se dirait évêque de Corinthe, chargé de traiter avec le gouvernement français des affaires du gouvernement romain.

Pendant ces négociations, si activement et si habilement dirigées avec toutes les puissances, M. de Saint-Julien, signataire et porteur des préliminaires de paix, s'était dirigé sur Vienne, en compagnie de Duroc. Sentant bien l'imprudence de sa conduite, il n'avait pas dissimulé à M. de Talleyrand, qu'il n'était pas sûr de pouvoir conduire Duroc jusqu'à Vienne. L'illusion du ministre ne lui avait pas permis de croire à cette difficulté, et il avait été convenu que M. de Saint-Julien et Duroc passeraient par le quartier-général de M. de Kray, établi près de l'Inn, à Alt-OEttingen, pour obtenir de ce général des passe-ports qui permissent à Duroc de pénétrer en Autriche. Ils arrivèrent au quartier-général le 4 août 1800 (16 thermidor an VIII); mais Duroc fut retenu, et ne put franchir la limite tracée par l'armistice. C'était un premier signe peu favorable de l'accueil destiné aux préliminaires. M. de Saint-Julien se rendit alors tout seul à Vienne, disant à Duroc qu'il allait demander des passe-ports pour lui, et les expédier au quartier-général, s'il les obtenait. M. de Saint-Julien se transporta donc auprès de l'empereur, et lui remit les articles qu'il avait signés à Paris, sauf la ratification, et sauf le secret. L'empereur fut très-surpris et très-mécontent de la singulière latitude que

M. de Saint-Julien avait donnée à ses instructions. Ce n'étaient pas précisément les conditions contenues dans les articles préliminaires qui lui déplaisaient, c'était la crainte d'être compromis auprès de l'Angleterre, qui venait de l'aider de son argent, et qui était fort soupçonneuse. Il voulait bien aller jusqu'à connaître les intentions du Premier Consul, en faisant connaître une partie des siennes, mais il n'aurait voulu à aucun prix signer une acte quelconque, car cela supposait une négociation ouverte sans la participation du cabinet britannique. Aussi, malgré le danger de provoquer un orage du côté de la France, le cabinet impérial prit le parti de désavouer M. de Saint-Julien. Cet officier fut publiquement très-maltraité, et envoyé en quelque sorte en exil, dans l'une des provinces reculées de l'empire. Les préliminaires furent considérés comme non avenus, ayant été signés, quoique provisoirement, par un agent sans caractère et sans pouvoirs. Duroc ne reçut point de passe-ports, et après avoir attendu jusqu'au 13 août (25 thermidor), il dut reprendre la route de Paris.

Tout cela, indépendamment des délais apportés à la conclusion de la paix, était assez désagréable à dire au Premier Consul, et l'Autriche avait à craindre l'effet d'une semblable communication sur son caractère irritable. Il était bien possible qu'il quittât Paris sur-le-champ, se mît à la tête des armées de la République, et marchât sur Vienne. La cour d'Autriche résolut donc, tout en désavouant les préliminaires, de ne pas faire de ce désaveu une rupture, et de proposer au gouvernement français l'ouverture immédiate d'un congrès. Lord Minto, représentant du cabinet britannique auprès de l'empereur, consentait à laisser négocier l'Autriche, mais à condition que l'Angleterre fût comprise dans la négociation. On s'entendit avec lui pour proposer des conférences diplomatiques, auxquelles l'Angleterre et l'Autriche prendraient également part. En conséquence, M. de Thugut écrivit à M. de Talleyrand, à la date du 11 août (23 thermidor), que, tout en désavouant la conduite imprudente de M. de Saint-Julien, l'empereur n'en désirait pas moins vivement la paix; qu'il proposait donc l'ouverture immédiate d'un congrès, en France même, à Schélestadt ou Lunéville, comme on voudrait; que la Grande-Bretagne était prête à y envoyer un plénipotentiaire, et que, si le Premier Consul

s'y prêtait, la paix générale pouvait être bientôt rendue au monde. Tout cela était accompagné des expressions les plus propres à calmer le caractère impétueux de l'homme qui gouvernait alors la France.

Lorsque le Premier Consul reçut ces nouvelles, il en conçut une vive irritation. Il était offensé d'abord du désaveu de l'officier qui avait traité avec lui, et ensuite il voyait avec chagrin la paix s'éloigner. Il apercevait surtout, dans la présence de l'Angleterre au milieu de la négociation, une cause de délais interminables, car la paix maritime était bien plus difficile à conclure que la paix continentale. Dans le moment, et sous l'empire d'une première impression, il voulait faire un éclat, dénoncer l'Autriche comme ayant manqué de bonne foi, et recommencer les hostilités sur-le-champ. M. de Talleyrand, sentant bien qu'il s'était mis lui-même dans son tort, en négociant avec un plénipotentiaire sans pouvoirs, s'efforça de calmer le Premier Consul. La matière fut soumise au Conseil d'État. Ce grand corps, qui n'est plus aujourd'hui qu'un tribunal administratif, était alors un vrai conseil de gouvernement. Le ministre lui adressa un rapport détaillé. « Le Premier Consul, disait-il dans ce rapport, a jugé à propos de convoquer extraordinairement le Conseil d'État, et, se confiant à sa discrétion comme à ses lumières, il m'a chargé de lui faire connaître tous les détails les plus particuliers de la négociation qui a été suivie avec la cour de Vienne. » Après avoir exposé cette négociation, comme on aurait pu le faire devant un conseil de ministres, M. de Talleyrand reconnaissait que le plénipotentiaire autrichien n'avait pas de pouvoirs; qu'en négociant avec lui on avait dû prévoir la possibilité d'un désaveu; qu'en conséquence on ne pouvait sur ce sujet *établir une polémique d'apparat*, et qu'il fallait renoncer à un éclat. Mais, rappelant l'exemple des négociations pour la paix de Westphalie, qui avaient précédé de beaucoup la signature du traité de Munster, et pendant lesquelles on avait à la fois négocié et combattu, il proposait d'accepter l'ouverture d'un congrès, et en même temps de recommencer les hostilités.

C'est en effet ce qu'il y avait de plus sage à faire. Il fallait traiter, puisque les puissances ennemies en adressaient l'offre à la France, mais profiter de ce que nos armées étaient toutes

prêtes à rentrer en campagne, et de ce que les armées autrichiennes n'étaient pas encore remises de leurs défaites, pour forcer l'Autriche à négocier sérieusement, et à se séparer de l'Angleterre.

On pouvait toutefois essayer une chose, qui avait aussi ses avantages, et le Premier Consul la saisit avec son ordinaire sagacité. L'Angleterre proposait une négociation commune. Il y avait, à l'admettre dans un congrès, le danger d'y introduire une partie contractante peu pressée de conclure, le danger surtout de compliquer la paix continentale de toutes les difficultés de la paix maritime: le temps s'écoulerait donc dans des négociations, ou peu sincères ou rendues plus difficiles; on laisserait passer la saison des combats, on donnerait aux armées autrichiennes un répit dont elles avaient grand besoin. C'étaient là de graves inconvénients. Mais on pouvait trouver un dédommagement à tout cela; c'était, puisque l'Angleterre demandait à être admise dans la négociation, de l'y admettre, mais à une condition, celle de conclure aussi un armistice maritime. Si l'Angleterre consentait à une telle chose, les bénéfices de l'armistice maritime surpassaient de beaucoup les inconvénients de l'armistice continental; car nos flottes, pouvant circuler en liberté, auraient le moyen d'approvisionner Malte, et de porter en Égypte des soldats et du matériel. Pour un avantage pareil, le Premier Consul se serait exposé volontiers à faire une campagne de plus sur le continent. L'armistice maritime était sans doute quelque chose de très-nouveau, de peu usité dans le droit des gens; mais il fallait bien que l'alliance anglo-autrichienne payât de quelque manière le sacrifice que nous faisions de notre côté en suspendant la marche de nos légions sur Vienne.

Nous avions en permanence à Londres un négociateur, sage, adroit, M. Otto, qui était là pour y traiter les affaires relatives aux prisonniers de guerre. Il avait même été choisi par notre cabinet, dans le but de s'en servir à la première occasion, pour faire ou écouter des ouvertures. On le chargea spécialement de s'adresser au cabinet britannique, et d'aborder directement la question d'un armistice naval. Le Premier Consul trouvait à cette façon de procéder l'avantage d'aller plus vite, et de traiter directement ses affaires, ce qu'il aimait tou-

jours mieux que d'employer des intermédiaires. On donna le 24 août (6 fructidor an VIII) des instructions à M. Otto, conformes à ce nouveau projet de négociation. Le même jour on répondit aux communications de Vienne par une lettre fort dure. Dans cette lettre, on attribuait au traité de subsides, signé le 20 juin dernier, le refus d'admettre les préliminaires; on déplorait dédaigneusement la dépendance dans laquelle l'empereur s'était placé à l'égard de l'Angleterre; on acceptait un congrès à Lunéville, mais on ajoutait qu'en négociant il fallait cependant combattre, puisqu'en proposant une négociation commune, l'Autriche n'avait pas eu la précaution de préparer comme condition naturelle, une suspension d'armes sur terre et sur mer. C'était une manière d'engager la diplomatie autrichienne à intervenir elle-même à Londres, afin d'obtenir l'armistice naval.

Les communications s'établirent à Londres entre M. Otto et le capitaine George, chef du *Transport-office*. Elles durèrent tout le mois de septembre. M. Otto proposa, au nom de la France, que les hostilités fussent suspendues sur terre et sur mer; que la circulation fût permise à tous les vaisseaux de commerce et de guerre des nations belligérantes; que les ports appartenant à la France ou occupés par ses armées, tels que ceux de Malte et d'Alexandrie, fussent assimilés aux places de Philipsbourg, Ulm et Ingolstadt en Allemagne, lesquelles, tout en étant bloquées par nos armées, pouvaient cependant recevoir des vivres et des approvisionnements. M. Otto, traitant franchement, convint que la France trouverait à cela de grands avantages, mais ajouta qu'il lui en fallait de très-grands, pour la dédommager de la concession qu'elle faisait, en laissant passer l'été sans achever la destruction des armées autrichiennes.

On avait, par cette demande, exigé de l'Angleterre un sacrifice que rien n'était capable de lui arracher. C'était, en effet, permettre le ravitaillement de Malte et de l'Égypte, et peut-être assurer pour toujours ces deux possessions à la France; c'était permettre aussi à la grande flotte franco-espagnole de sortir de Brest, de passer dans la Méditerranée, et d'y prendre une position qui la rendrait de nouveau maîtresse de cette mer, pendant un temps plus ou moins long. L'Angleterre ne pouvait donc vouloir d'une telle proposition. Cependant le dan-

ger de l'Autriche la touchait fort; elle avait un grand intérêt à ne pas la laisser écraser; car, l'Autriche écrasée, le général Bonaparte, ayant toute la liberté de ses moyens, était capable de tenter quelque entreprise formidable contre les îles britanniques. En conséquence, elle crut devoir faire des sacrifices à un intérêt de ce genre, et, tout en se récriant sur l'étrangeté d'un armistice sur mer, elle présenta un contre-projet à la date du 7 septembre 1800 (20 fructidor an VIII). D'abord elle acceptait Lunéville pour lieu du congrès, et désignait M. Thomas Grenville, frère du ministre des affaires étrangères, pour traiter de la paix générale. Ensuite elle proposait le système suivant, quant à l'armistice maritime. Toutes les hostilités seraient suspendues sur terre et sur mer; la suspension d'armes serait non-seulement commune aux trois parties belligérantes, l'Autriche, l'Angleterre et la France, mais à leurs alliés. Cette disposition avait pour but de délivrer le Portugal des instances menaçantes de l'Espagne. Les places maritimes qui étaient bloquées, telles que celles de Malte et d'Alexandrie, seraient assimilées aux places d'Allemagne, et approvisionnées tous les quinze jours, proportionnément à la consommation opérée dans l'intervalle de temps écoulé. Les vaisseaux de guerre de haut bord, stationnés dans les ports de Brest et autres, ne pourraient pas changer de station pendant l'armistice.

Ce contre-projet était, de la part de l'Angleterre, plutôt un témoignage de bonne volonté envers l'Autriche, qu'une concession effective sur le point important de la négociation. Malte pouvait sans doute gagner quelque chose à être approvisionnée pendant quelques mois; mais l'Égypte n'avait pas besoin de vivres. C'étaient des soldats, des fusils, des canons, qu'il lui fallait, et pas du tout des grains, dont elle pouvait donner à tout le monde.

Cependant la France, en cédant sur quelques points, pouvait trouver encore d'assez grands avantages à l'armistice naval, pour l'admettre, même avec des modifications.

Le 21 septembre (4e jour complémentaire an VIII), le Premier Consul fit une proposition, qui fut la dernière. Il consentait à ce que les vaisseaux de ligne de haut bord ne pussent pas changer de station, ce qui condamnait l'escadre combinée de l'Espagne et de la France à rester bloquée dans Brest; il

demandait que Malte fût ravitaillée tous les quinze jours à raison de 10 mille rations par jour; il consentait à ce que l'Égypte demeurât bloquée; mais il demandait que six frégates pussent partir de Toulon, aller à Alexandrie, et en revenir sans être visitées.

Son intention était ici assez claire, et il avait raison de ne pas déguiser un intérêt, que tout le monde devinait à la première vue. Il voulait armer ces six frégates en flûtes, les charger d'hommes et de munitions de guerre, et les envoyer en Égypte. Il espérait qu'elles pourraient porter quatre mille soldats, beaucoup de fusils, de sabres, de bombes, de boulets, etc. Il avait ainsi tout sacrifié pour se réduire à son objet essentiel, le ravitaillement de Malte, et le recrutement de l'armée d'Égypte.

Mais la difficulté, quelqu'effort qu'on fît de part et d'autre pour l'amoindrir, restait au fond la même. Car il s'agissait de conserver Malte et l'Égypte à la France, intérêt à l'égard duquel l'Angleterre ne voulait pas transiger. Il n'y avait donc pas moyen de s'entendre. La négociation fut abandonnée, sur le refus qu'on fit à Londres d'admettre le dernier projet d'armistice naval.

Avant de rompre définitivement ces pourparlers, le Premier Consul, à titre de bon procédé, laissa une dernière proposition à l'Angleterre. Il lui offrait, en renonçant à tout armistice, de traiter cependant avec elle, mais dans une négociation séparée de celle qui allait s'engager avec l'Autriche.

On était en septembre 1800; plusieurs mois s'étaient écoulés en vaines négociations, depuis les victoires de Marengo et d'Hochstett, et le Premier Consul ne voulait pas perdre plus de temps sans agir.

L'Autriche menacée avait répondu qu'elle ne pouvait pas forcer l'Angleterre à signer un armistice maritime; qu'elle offrait, quant à elle, de négocier sur-le-champ; qu'elle avait nommé M. de Lherbach pour se rendre à Lunéville; qu'il allait s'y rendre immédiatement; que M. Thomas Grenville attendait de son côté des passe-ports; qu'on pouvait donc négocier sans délai; mais qu'il n'était pas nécessaire de reprendre les hostilités pendant les négociations, et de verser encore des torrents de sang humain. Le Premier Consul, qui apercevait bien l'intention secrète de tirer en longueur, et de gagner

l'hiver, n'en persistait pas moins à dénoncer les hostilités, et avait donné des ordres en conséquence. Il avait parfaitement employé les deux mois écoulés, et mis la dernière main à l'organisation des armées. Voici quelles étaient, à cet égard, ses nouvelles dispositions.

Moreau, comme nous l'avons dit, avait été obligé de renvoyer le général Sainte-Suzanne sur le Rhin avec quelques détachements, pour réunir les garnisons de Mayence et de Strasbourg, et tenir tête aux partisans levés par le baron d'Albini, dans le centre de l'Allemagne. C'était là un affaiblissement pour l'armée de Moreau, et en même temps un moyen insuffisant de couvrir ses derrières. Le Premier Consul, afin de prévenir tout danger de ce côté, s'était hâté de compléter l'armée batave, placée sous les ordres d'Augereau. Il l'avait formée de 8 mille Hollandais et de 12 mille Français, les uns et les autres tirés des troupes qui gardaient la Hollande, et des départements du nord. Ces troupes, les plus fatiguées par les campagnes précédentes, refaites depuis par le repos, complétées par des recrues, présentaient maintenant des corps excellents. Augereau s'était porté à Francfort; il contenait là, par sa présence, les levées mayençaises du baron d'Albini, et les détachements autrichiens laissés dans les environs. Cette précaution prise, le corps de Sainte-Suzanne réorganisé, fort de 18 mille hommes à peu près, était revenu sur le Danube, et formait de nouveau l'aile gauche de Moreau. Par ce retour, l'armée active du Rhin se trouvait portée à plus de 100 mille hommes.

Lorsque l'armée de réserve s'était jetée en Italie, elle avait dû laisser en arrière une partie des corps destinés à la composer, et dont on n'avait pas eu temps d'attendre la complète formation. Au lieu de 60 mille hommes, effectif projeté, elle n'en avait réuni que 40 et quelques mille. Le Premier Consul, avec ces corps restés en arrière, avait formé une seconde armée de réserve, confiée à Macdonald, forte de 15 mille hommes, et l'avait placée dans les Grisons, en face du Tyrol; ce qui avait permis à Moreau d'attirer à lui son aile droite, commandée, comme on sait, par Lecourbe, et de réunir au besoin sous sa main la masse entière de ses forces, s'il lui fallait forcer la barrière de l'Inn.

De son côté l'armée d'Italie, établie sur les bords du Min-

cio par la convention d'Alexandrie, dispensée aussi, par la présence de Macdonald, de s'occuper de la Suisse et du Tyrol, avait pu rapprocher ses ailes de son corps de bataille, et se concentrer de manière à entrer immédiatement en action. Composée des troupes qui avaient passé le Saint-Bernard, de celles qui avaient été tirées d'Allemagne par le Saint-Gothard, enfin des troupes de Ligurie qui avaient défendu Gênes et le Var, reposée, recrutée, elle présentait une masse totale de 120 mille hommes environ, dont 80 mille réunis sur le Mincio. Masséna en avait d'abord été nommé le général en chef, et seul en effet il était capable de la bien commander. Malheureusement de fâcheux démêlés s'étaient élevés entre l'administration de l'armée et les gouvernements italiens. L'armée, quoique transportée au milieu de la fertile Italie, et maîtresse des riches magasins laissés par les Autrichiens, n'avait cependant pas joui de tout le bien-être auquel ses longues souffrances lui donnaient droit. On prétendait que les agents de l'administration avaient vendu une partie de ces magasins. A côté de cela les gouvernements du Piémont et de la Cisalpine se disaient écrasés de contributions de guerre, et refusaient de les payer. Au milieu de cette confusion, on accusait beaucoup l'administration française; on faisait même remonter les plaintes jusqu'au général Masséna. Bientôt la clameur devint telle, que le Premier Consul se crut obligé de rappeler Masséna, et de le remplacer par Brune. Brune, avec infiniment d'esprit et de courage, était au fond un général médiocre, et un politique plus médiocre encore. Il était l'un des chefs les plus ardents du parti démagogique; ce qui, du reste, ne l'empêchait pas d'être fort dévoué au Premier Consul, qui lui en savait beaucoup de gré. N'ayant pu lui donner un commandement actif pendant la campagne du printemps, le Premier Consul voulut lui en donner un pendant la campagne d'automne. Sa victoire de Hollande le recommandait fort à l'opinion publique, mais le rappel de Masséna était un malheur pour l'armée et pour le Premier Consul lui-même. Masséna aigri allait, malgré lui, devenir un sujet d'espérance pour une foule d'intrigants, qui, dans ce moment, s'agitaient encore. Le Premier Consul ne l'ignorait pas, mais il ne voulait souffrir le désordre nulle part, et on ne saurait l'en blâmer.

A ces quatre armées, le Premier Consul avait joint un cinquième rassemblement de troupes autour d'Amiens. Il avait détaché, des demi-brigades restées dans l'intérieur, les cadres des compagnies de grenadiers, les avait recrutées avec de beaux hommes, et en avait formé un superbe corps de 9 à 10 mille soldats d'élite, qu'il destinait à se rendre en hâte sur les côtes, si les Anglais opéraient un débarquement quelque part, ou à passer en Italie, pour y remplir l'office qu'Augereau remplissait en Allemagne, celui de couvrir les ailes et les derrières de l'armée principale. Murat en avait été nommé général en chef.

On avait fait tout cela, sous le rapport du recrutement, au moyen de la levée ordonnée par le Corps Législatif, et sous le rapport de la dépense, au moyen des ressources financières récemment créées. Rien ne manquait maintenant à ces divers corps: ils étaient bien nourris, bien armés; ils avaient des chevaux, et un matériel complet.

On comprend que le Premier Consul fût impatient d'utiliser de tels moyens, pour arracher la paix à l'Autriche, avant l'hiver. Il ordonna donc à Moreau et à Brune de se rendre à leur quartier-général, pour se préparer à recommencer les hostilités. Il enjoignit à Moreau de prévenir le général autrichien, dans les délais stipulés par l'armistice, et ne lui permit de prolonger la suspension d'armes qu'à une seule condition, c'est que l'empereur abandonnerait à l'armée française les trois places actuellement bloquées, Philipsbourg, Ulm et Ingolstadt. A cette condition, il consentait à donner encore cinq ou six semaines de répit. Ces places, en effet, en valaient la peine. En les occupant, on obtenait une base d'opération excellente sur le Danube; on ramenait en ligne le corps qui les bloquait; on se donnait en outre le temps de pousser une aile de l'armée d'Italie sur la Toscane et le royaume de Naples, pays où les levées en masse se continuaient à l'instigation de l'Angleterre. Tels furent les ordres expédiés au quartier-général de Moreau.

De son côté, l'empereur d'Allemagne, mettant le temps à profit, avait employé avec la plus grande activité les subsides fournis par l'Angleterre. Il pressait les nouvelles levées ordonnées en Bohême, Moravie, Hongrie, Styrie, et Carinthie. Le

ministre anglais, Wickam, avait établi une espèce de comptoir en plusieurs villes d'Allemagne, afin d'acheter des soldats, qui allaient se battre pour la coalition. Au moyen d'un nouveau subside, les corps bavarois et wurtembergeois venaient d'être considérablement augmentés. Indépendamment des fonds donnés à l'Autriche, des recruteurs anglais avaient pris à la solde directe de leur gouvernement deux régiments, composés de bateliers levés sur les fleuves de l'Allemagne, et destinés à en faciliter le passage. Dix mille paysans exécutaient moyennant un salaire, et sous la direction des ingénieurs autrichiens, des retranchements formidables sur toute la ligne de l'Inn, depuis le Tyrol jusqu'à la réunion de ce cours d'eau avec le Danube. Tout était en mouvement depuis Vienne jusqu'à Munich. L'état-major de l'armée autrichienne avait été changé en entier. M. de Kray, malgré son expérience, sa vigueur sur le champ de bataille, avait partagé la disgrâce de M. de Mélas. L'archiduc Ferdinand lui-même, qui servait sous ses ordres, avait été écarté. L'archiduc Jean, jeune prince fort instruit, fort brave, mais sans expérience de la guerre, la tête pleine de théories, l'imagination frappée des manœuvres du général Bonaparte, et voulant à tout prix les imiter, avait été appelé au commandement suprême des armées impériales. C'était une de ces nouveautés qu'on essaye volontiers dans les moments désespérés. L'empereur s'était rendu de sa personne à l'armée pour la passer en revue, et la ranimer par sa présence.

Il y passa plusieurs jours, accompagné de M. de Lherbach, le négociateur chargé de se rendre à Lunéville, et du jeune archiduc Jean. Après avoir tout vu, tout examiné en compagnie de ses conseillers, il reconnut que rien n'était prêt, que l'armée n'était point encore assez rétablie, sous le rapport matériel et moral, pour recommencer immédiatement les hostilités. M. de Lherbach fut donc chargé de se rendre au quartier-général de Moreau, pour savoir si on pourrait arracher encore quelques jours d'armistice au gouvernement français. M. de Lherbach apprit de Moreau les conditions que le Premier Consul mettait à une nouvelle suspension d'armes. Il consentit avec regret à ces conditions, et le 20 septembre (3e jour complémentaire de l'an VIII), il conclut avec le général Lahorie, dans le village de Hohenlinden, destiné à devenir bientôt cé-

lèbre, une nouvelle prolongation d'armistice. Les places de Philipsbourg, Ulm, Ingolstadt, durent être remises à l'armée française, pour en disposer comme elle le voudrait. En retour, l'armistice était prolongé de quarante-cinq jours à compter du 21 septembre, y compris quinze jours d'avertissement pour la reprise des hostilités, si plus tard elles devaient recommencer encore.

L'empereur rentra dans Vienne, peu satisfait de l'apparition qu'on lui avait fait faire à l'armée, car cette apparition n'avait eu d'autre résultat que d'abandonner aux Français les plus fortes places de l'empire. Ce prince était dévoré de chagrin. Son peuple partageait ses sentiments, et accusait M. de Thugut de s'être entièrement livré à l'Angleterre. La reine Caroline de Naples venait d'accourir, avec l'amiral Nelson et lady Hamilton, pour soutenir à Vienne le parti de la guerre; mais la clameur publique était grande. On reprochait à M. de Thugut des fautes graves, telles que le refus, au commencement de l'hiver, d'écouter les propositions pacifiques du Premier Consul, la mauvaise direction des opérations militaires, l'obstination à ne pas admettre l'existence de l'armée de réserve, même quand elle passait le Saint-Bernard, la concentration des principales forces de l'empire en Ligurie, dans le dessein de complaire aux Anglais qui se flattaient d'occuper Toulon, l'engagement enfin pris avec le gouvernement britannique de ne pas traiter sans lui, engagement signé le 20 juin, dans un moment où il aurait fallu, au contraire, se réserver toute liberté. Ces reproches étaient en grande partie fondés; mais, fondés ou non, ils avaient la sanction des événements, car rien n'avait réussi à M. de Thugut, et les peuples ne jugent que d'après le résultat. M. de Thugut fut donc obligé de céder aux circonstances, et se retira, en conservant toutefois une assez grande influence sur le cabinet autrichien. M. de Lherbach fut chargé de le remplacer dans la direction des relations extérieures; et on choisit, pour remplacer M. de Lherbach au congrès de Lunéville, un négociateur fort connu, M. Louis Cobentzel, qui était personnellement agréable au général Bonaparte, avec lequel il avait négocié le traité de Campo-Formio. On espérait que M. de Cobentzel serait plus propre qu'aucun autre à établir de bonnes relations avec le gouvernement français, et que, placé à Lu-

néville, à quelque distance de Paris, il ne manquerait pas de se rendre quelquefois dans cette capitale, pour entrer en rapports directs avec le Premier Consul.

La remise à l'armée française des trois places d'Ulm, Ingolstadt et Philipsbourg, venait fort à propos pour la célébration de la fête du 1er vendémiaire. Elle devait raviver les espérances de paix, en rendant évidente la situation extrême de l'Autriche. Cette fête, l'une des deux que la Constitution avait conservées, était destinée à célébrer l'anniversaire de la fondation de la République. Le Premier Consul voulait qu'elle n'eût pas moins d'éclat que celle du 14 juillet, relevée si à propos par la remise aux Invalides des drapeaux conquis dans la dernière campagne; il voulait qu'elle se distinguât par un caractère aussi patriotique, mais plus sérieux, de toutes celles qui avaient été données pendant le cours de la Révolution, et surtout qu'elle fût exempte du ridicule, attaché à l'imitation des usages antiques dans les temps modernes.

La religion, il faut le dire, laisse un grand vide dans les solennités des peuples, quand elle en est bannie. Des jeux publics, des représentations théâtrales, des feux éclairant la nuit de leur éclat, peuvent occuper en partie la journée d'un peuple assemblé pour se réjouir d'un événement heureux, mais ne sauraient la remplir tout entière. Dans tous les temps, les nations ont été disposées à venir célébrer leurs victoires au pied des autels, et elles ont fait de leurs cérémonies publiques un acte de reconnaissance envers la Divinité. Mais, des autels, la France n'en avait pas alors! Ceux qui avaient été élevés à la déesse Raison, pendant le régime de la Terreur, ceux que les théophilanthropes chargeaient innocemment de quelques fleurs pendant le régime licencieux du Directoire, étaient couverts d'un ridicule ineffaçable: car, en fait d'autels, il n'y a de respectables que ceux qui sont anciens. Or, le vieil autel catholique de la France n'était pas encore relevé. Il ne restait dès lors que des cérémonies en quelque sorte académiques, sous le dôme des Invalides; des discours élégants, tels que pouvait les faire M. de Fontanes; ou des chants patriotiques, tels que pouvaient les inventer Méhul ou Lesueur. Le Premier Consul sentait tout cela; il chercha donc à remplacer le caractère religieux par un caractère profondément moral.

L'hommage à Washington, la remise des drapeaux de Marengo, avaient déjà fourni le sujet des deux fêtes célébrées sous son consulat; il sut trouver dans un grand acte réparateur le sujet de la fête du 1er vendémiaire an IX (23 septembre 1800).

Lors de la violation des tombes de Saint-Denis, on avait trouvé parfaitement conservé le corps de Turenne. Au milieu des emportements de la populace, un mouvement involontaire de respect avait sauvé ce corps de la profanation commune. Déposé d'abord au Jardin des Plantes, il avait été confié ensuite à un homme, M. Alexandre Lenoir, dont le zèle pieux, digne d'être honoré par l'histoire, nous avait conservé une foule d'antiques monuments, qu'il avait réunis dans le musée des Petits-Augustins. C'était là que se trouvaient les restes de Turenne, plutôt exposés à la curiosité qu'au respect des peuples. Le Premier Consul imagina de placer sous le dôme des Invalides, et sous la garde de nos vieux soldats, la dépouille de ce grand homme. Honorer un général illustre et un serviteur de l'ancienne monarchie, c'était rapprocher les gloires de Louis XIV de celles de la République, c'était rétablir le respect du passé sans outrager le présent, c'était, en un mot, toute la politique du Premier Consul, sous la forme la plus noble et la plus touchante. Cette translation devait s'opérer le dernier jour complémentaire de l'an VIII (22 septembre), et le lendemain, 1er vendémiaire an IX (23 septembre), devait se poser la première pierre du monument consacré à Kléber et Desaix. Ainsi, dans ce moment où notre terre, obéissant aux lois qui règlent ses mouvements, mettait fin à un grand siècle, et donnait naissance à un autre, bien grand à son tour s'il est digne un jour de ses commencements; dans ce moment, le Premier Consul voulut placer le double hommage au héros des temps passés, et aux deux héros du temps présent. Pour ajouter à l'éclat de ces deux cérémonies, il imita quelque chose de ce qui s'était pratiqué à la Fédération de 1790, et il fit demander à tous les départements de lui envoyer des représentants, qui, par leur présence, donnassent à ces fêtes un caractère non pas seulement parisien, mais national. Les départements s'empressèrent de répondre à cet appel, et de choisir des citoyens distingués, que la curiosité, le désir de voir de près le calme succédant

au trouble, la prospérité aux misères de l'anarchie, le désir surtout d'approcher, d'entretenir un grand homme, attirèrent en foule à Paris.

Le cinquième jour complémentaire an VIII (22 septembre), les autorités publiques se rendirent au musée des Petits-Augustins, pour aller chercher le char sur lequel était posé le corps de Turenne. Sur ce char, attelé de quatre chevaux blancs, était placée l'épée du héros de la monarchie, conservée dans la famille de Bouillon, et prêtée au gouvernement pour cette noble cérémonie. Quatre vieux généraux, mutilés au service de la République, tenaient les cordons du char; en avant un cheval pie, semblable à celui que montait souvent Turenne, harnaché comme les chevaux l'étaient alors, et conduit par un nègre, reproduisait avec exactitude quelques images du siècle auquel on rendait hommage. Autour du char marchaient les invalides, et puis quelques-unes des belles troupes qui revenaient des bords du Pô et du Danube. Ce singulier et noble cortège traversa Paris au milieu d'une foule immense, et se rendit aux Invalides, où l'attendait le Premier Consul, entouré des envoyés des départements, tant ceux de la vieille France de Louis XIV que ceux de la France nouvelle: ces derniers représentaient la Belgique, le Luxembourg, les provinces rhénanes, la Savoie, le comté de Nice. Le précieux dépôt qu'apportait ce cortége, fut placé sous le dôme. Carnot, ministre de la guerre, prononça un discours simple et convenable; et, pendant qu'une musique d'un genre grave remplissait les voûtes de l'édifice, le corps de Turenne fut déposé dans le monument où il repose aujourd'hui, où il allait bientôt être rejoint par son compagnon de gloire, l'illustre et vertueux Vauban, où il devait être rejoint un jour par l'auteur des grandes choses que nous racontons ici, où il restera certainement, entouré de cette auguste compagnie, pendant la durée des siècles accordés par le ciel à la France.

Si, dans des temps comme les nôtres, où la foi est refroidie, quelque chose peut remplacer, égaler peut-être les pompes de la religion, ce sont de tels spectacles!

Le soir de ce jour, on voulut offrir au peuple de la capitale un amusement moins grossier que de coutume; on lui donna gratuitement le représentation du *Tartufe* et du *Cid*. Le Pre-

mier Consul assistait à cette représentation. Sa présence, son intention devinée instinctivement par ce peuple sensible et intelligent, tout concourut à maintenir dans cette réunion tumultueuse une décence parfaite, et peu ordinaire dans les représentations gratuites. Le silence ne fut troublé que par le cri mille fois répété de *Vive la République! Vive le général Bonaparte!*

Le lendemain, le Premier Consul, accompagné, comme la veille, des autorités publiques et des envoyés des départements, se rendit à la place des Victoires. C'est là que devait s'élever un monument dans le style égyptien, destiné à recevoir les restes mortels de Kléber et de Desaix, que le Premier Consul voulait faire reposer l'un à côté de l'autre. Il en posa la première pierre, et se transporta ensuite à cheval aux Invalides. Là, le ministre de l'intérieur, qui était son frère Lucien, prononça sur l'état de la République un discours qui fit une vive impression. Certains passages furent fort applaudis, celui-ci, entre autres, relatif au siècle présent et au siècle de Louis XIV: « On dirait qu'en ce moment ces deux grands siècles se ren» contrent, et se donnent la main sur cette tombe auguste! » — L'orateur, en disant ces paroles, montrait la tombe de Turenne. Des applaudissements unanimes lui répondirent, et prouvèrent que tous les cœurs, sans renier le présent, voulaient reprendre du passé ce qui méritait d'être repris! Et, pour que le spectacle fût complet, pour que, dans ces scènes d'ailleurs si nobles, les illusions ordinaires de la nature humaine eussent leur part, l'orateur s'écriait encore: *Heureuse la génération qui voit finir par la République, la révolution qu'elle a commencée sous la monarchie!*

Pendant cette cérémonie, le Premier Consul avait reçu une dépêche télégraphique, annonçant l'armistice de Hohenlinden, et la remise des trois places de Philipsbourg, Ulm, Ingolstadt. Il transmit à son frère Lucien une note, qui fut lue aux assistants, et couverte de plus d'applaudissements que l'allocution académique du ministre de l'intérieur. Malgré le respect dû aux lieux, les cris de *Vive Bonaparte! Vive la République!* ébranlèrent les voûtes du noble édifice. Une publication immédiate faite dans Paris, produisit une satisfaction plus sérieuse que toutes les réjouissances destinées à l'amusement de la multitude. On ne craignait pas la guerre; on était plein de confiance

dans le génie du Premier Consul, et dans le courage des armées françaises, s'il fallait la continuer; mais, après tant de batailles, après tant de troubles, on désirait jouir en paix de la gloire acquise, et de la prospérité qui commençait à poindre.

Cette prospérité faisait, en effet, des progrès rapides. Si la présence seule du général Bonaparte avait suffi, au 18 brumaire, pour remettre les esprits, pour les rassurer, les calmer, leur rendre l'espérance, ce devait être bien autre chose aujourd'hui que les succès de nos armées, le retour empressé de l'Europe vers nous, la perspective d'une paix prochaine et brillante, enfin la tranquillité partout rétablie, avaient réalisé les espérances conçues dans un premier moment de confiance.

Ces espérances devenaient des réalités, et l'on peut dire que, dans les dix mois écoulés, de novembre 1799 à septembre 1800, la France avait changé de face. Les fonds publics, expression vulgaire mais positive de l'état des esprits, s'étaient élevés de 12 francs (taux réel auquel se vendait une rente de cinq francs, la veille du 18 brumaire) à 40 francs. Ils tendaient à s'élever à 50.

Les rentiers venaient de recevoir un semestre en argent, chose qui ne s'était jamais vue, depuis le commencement de notre révolution. Ce phénomène financier avait produit un grand effet, et ne paraissait pas l'une des moindres victoires du Premier Consul. Comment avait-il pu opérer ce prodige?... c'était une énigme que le gros du public expliquait par cette puissance singulière, qu'on lui reconnaissait déjà, de faire tout ce qu'il voulait.

Mais il n'y a pas de miracle en ce monde; il n'y a d'autre cause aux succès réels que le bon sens, secondé par un volonté forte. Telle était aussi la cause unique des résultats heureux, obtenus par l'administration du Premier Consul. Il avait d'abord porté remède au mal véritable, qui consistait dans les lenteurs de la perception des impôts; il avait, dans ce but, établi une agence spéciale pour la confection des rôles, trop complaisamment laissée autrefois aux communes. Cette agence spéciale, stimulée par les préfets, autre création du gouvernement consulaire, avait dressé les rôles arriérés de l'an VII et de l'an VIII, et les avait terminés pour l'an IX, année dans laquelle on entrait (septembre 1800 à septembre 1801). Ainsi, pour la première fois depuis la révolution, les rôles de l'année courante allaient

être mis en recouvrement dès le premier jour de cette année. Les receveurs généraux, percevant l'impôt exactement, pouvaient donc acquitter exactement les obligations mensuelles qu'ils avaient souscrites, et les avaient, en effet, toujours acquittées à la fin de chaque mois. Nous avons dit que, pour assurer le crédit de ces obligations, le trésor avait exigé des receveurs un cautionnement en numéraire, lequel cautionnement, déposé à la caisse d'amortissement, devait servir à payer celles de ces obligations qui seraient protestées. Il n'avait pas fallu plus d'un million sur les 20 millions composant la somme totale des cautionnements, pour suffire au payement des obligations restées en souffrance. Aussi avaient-elles acquis tout de suite un crédit égal à celui du meilleur papier de commerce. D'abord elles ne s'étaient escomptées qu'à trois quarts pour cent par mois, c'est-à-dire à 9 pour cent par an; aujourd'hui on trouvait à les escompter à 8 et même à 7. C'était un intérêt fort modique, en comparaison surtout de celui que le gouvernement avait supporté jusque-là. Or, comme les contributions directes sur le budget total de 500 millions, en représentaient environ 300, le trésor avait eu, dès le premier jour de l'exercice, ces 300 millions dans ses mains, en valeurs d'une réalisation facile. Au lieu de ne rien recevoir ou presque rien, comme autrefois, et de ne recevoir que tardivement le peu qui lui était versé, il avait, dès le 1er vendémiaire, la meilleure partie du revenu public à sa disposition. Tel avait été le résultat de la confection des rôles en temps utile, et de ce système de lettres de change mensuelles, tirées, sous le titre d'obligations, sur la caisse des receveurs généraux: en ôtant à ceux-ci le prétexte du retard dans les rentrées, on avait pu leur imposer la condition du versement à jour fixe.

L'année VIII qui venait de s'écouler (septembre 1799 à septembre 1800) n'avait pas été aussi facile que l'an IX promettait de l'être. Il avait fallu retirer tous les papiers antérieurement émis, *bons d'arrérage, bons de réquisition, délégations*, etc. On avait retiré ces papiers, soit par l'acquittement des contributions antérieures, soit par le moyen de certains arrangements convenus avec les porteurs. Le revenu de l'an VIII avait dû être diminué d'autant, et il en était résulté un déficit pour cet exercice. Mais les victoires de nos armées les ayant transportées sur le pays

ennemi, le trésor se trouvait immédiatement soulagé du fardeau de leur entretien, et, avec quelques biens nationaux, qui commençaient à se vendre avantageusement, on pouvait couvrir plus tard le déficit de cette année. L'exercice de l'an IX ne devait présenter aucune de ces difficultés. On n'avait plus émis de *bons d'arrérage*, car les rentiers allaient être désormais payés en argent; de *bons de réquisition*, car les armées étaient nourries ou par le trésor français ou par le trésor étranger; de *délégations* enfin, car, ainsi que nous l'avons rapporté ailleurs, le Premier Consul avait adopté un système invariable à l'égard des traitants avec l'État: il leur donnait ou rien, ou de l'argent; et de l'argent, il leur en donnait déjà plus que les gouvernements précédents. Toutes les semaines il tenait un conseil de finances. Il se faisait présenter dans ce conseil le tableau des ressources et celui des besoins de chaque ministère, choisissait entre les besoins les plus urgents, et leur distribuait exactement, mais jamais au delà, les ressources dont la rentrée était assurée. Avec cette suite, cette fermeté de conduite, on n'était plus exposé à émettre du papier, et, ne versant plus de valeurs fictives dans la circulation, on ne devait plus en retrouver. L'an IX ne pouvait donc amener que du numéraire au trésor.

Les rentiers venaient d'être payés par la Banque de France. Il n'y avait que six mois que cette Banque existait, et déjà elle avait pu émettre pour une somme considérable de billets, accueillis par le public comme de l'argent même. Les besoins du commerce, et la conduite du gouvernement à l'égard du nouvel établissement, avaient déterminé ce succès rapide. Voici comment la chose s'était passée. Sur les cautionnements en numéraire, il avait suffi d'un million sur vingt, pour soutenir le crédit des obligations. Le reste était demeuré sans emploi; et quelque pressante que fût la tentation d'employer ces 19 millions à satisfaire des besoins urgents, le gouvernement n'avait pas hésité à s'imposer les privations les plus dures, pour consacrer 5 millions en achats d'actions de la Banque, dont il lui avait sur-le-champ versé la valeur. Il ne s'était pas borné là, et il avait déposé chez elle, en compte courant, le surplus des fonds disponibles. Le compte courant se compose des sommes qu'on verse à condition de les retirer à volonté, suivant les besoins de chaque jour. Ayant tout à coup de telles ressources à

sa disposition, la Banque s'était pressée de faire l'escompte, d'émettre des billets, lesquels, toujours acquittés en argent à la volonté des porteurs, avaient acquis en quelques mois la valeur du numéraire. Aujourd'hui cela peut paraître fort ordinaire, car on voit, dans de petites villes, ce phénomène s'opérer de la manière la plus facile, et une foule de banques prospérer le jour même de leur fondation. Mais alors, après tant de banqueroutes, après l'aversion que les assignats avaient inspirée pour le papier, c'était une sorte de merveille commerciale, due à un gouvernement qui avait surtout le don d'inspirer la confiance.

Le trésor songea dès lors à confier à la Banque divers services, avantageux pour elle et pour l'État, notamment celui de payer les rentes. Il fit cela par le moyen d'une négociation parfaitement simple. Les obligations des receveurs généraux valaient de bonnes lettres de change. Le trésor offrit donc à la Banque d'en escompter pour une vingtaine de millions, ce qui présentait pour elle une opération fort avantageuse, car c'était de l'escompte à 6 ou 7 pour cent, et une opération parfaitement sûre, car ses obligations étaient devenues des valeurs infaillibles. La Banque dut, en conséquence, payer un semestre aux rentiers, qui reçurent de ses mains de l'argent ou des billets, à leur volonté.

Ainsi, en quelques mois, le gouvernement, en sachant s'imposer des privations, s'était déjà procuré un instrument puissant, qui, pour dix ou douze millions de secours qu'il avait reçus momentanément, pouvait désormais rendre des services pour des centaines de millions.

L'aisance financière renaissait donc de toutes parts. Il n'y avait qu'une seule souffrance sensible, au milieu du bien-être général, c'était la souffrance de la propriété foncière. Au plus fort de nos troubles, les propriétaires de terres ou de maisons avaient eu l'avantage de ne pas payer l'impôt, grâce au retard dans la confection des rôles, ou de le payer presque avec rien, grâce aux assignats. Aujourd'hui il en était autrement. Il fallait payer l'arriéré d'abord, puis le courant, et le tout en numéraire. Pour les petits propriétaires, la charge était lourde. On avait d'abord alloué 5 millions de non-valeurs au budget, dans l'intention de décharger les contribuables trop gênés; il fallut consacrer au même objet une somme bien supérieure.

C'était une espèce de compte en *profits et pertes*, ouvert aux contribuables, par suite duquel on leur abandonnait le passé, afin d'en obtenir l'exact acquittement du présent. La propriété foncière ne peut pas suffire seule, dans un État, aux charges publiques: il faut absolument que les consommations soient imposées pour suffire à ces charges. La Révolution, en abolissant les impôts sur les boissons, sur le sel, sur diverses denrées, avait fermé l'une des deux sources nécessaires de la richesse publique. Le temps n'était pas venu de la rouvrir encore. C'était l'une des gloires destinées plus tard au restaurateur de l'ordre et de la société en France. Mais il avait auparavant bien des préjugés à vaincre. En créant les octrois à la porte des villes, pour subvenir aux besoins des hôpitaux, il avait fait un premier essai utile, et qui habituait les esprits à cette restauration, tôt ou tard indispensable.

Bien que la propriété foncière fût pour un moment très-chargée, un sentiment général de bien-être n'en était pas moins répandu dans toutes les classes. De toutes parts on se sentait renaître, et on trouvait en soi le courage d'entreprendre et de travailler.

Mais il y avait de bien autres efforts à faire dans cette société bouleversée, pour y remettre chaque chose, non pas en un parfait état, comme on pouvait y aspirer avec le temps, mais seulement en un état supportable. On vient de voir ce qu'il avait fallu faire pour les finances; il y avait un service tout aussi important, et tout aussi désorganisé que celui des finances, c'était celui des routes. Elles étaient devenues à peu près impraticables. On sait qu'il faut, non pas quelques années, mais quelques mois seulement de négligence, pour changer en fondrières ce sol artificiel que les hommes créent sur la terre, pour y rouler leurs fardeaux. Or, il y avait environ dix ans que les routes étaient presque abandonnées en France. Sous l'ancien régime, on avait pourvu à leur entretien au moyen des corvées, et depuis la Révolution, au moyen d'une somme portée au budget général, laquelle n'avait pas été plus exactement acquittée que les sommes destinées aux autres services. Le Directoire, voyant ce qui se passait, avait été conduit à l'idée d'une ressource spéciale, qu'on ne pût pas aliéner, qui ne pût pas faire défaut; et, pour arriver à ce but, avait établi une taxe

d'entretien, et créé des barrières pour la percevoir. Cette taxe avait été affermée aux entrepreneurs des routes eux-mêmes, qui, mal surveillés, fraudaient à la fois sur la perception de la taxe, et sur l'emploi de ses produits. D'ailleurs elle était insuffisante. Elle rapportait au plus 13 ou 14 millions par an, et il en aurait fallu 30. Dans les trois années VI, VII, VIII, on n'avait pas consacré aux routes au delà de 32 millions, et il en aurait fallu 100 au moins, pour réparer les ravages que le temps avait produits, et suffire à l'entretien annuel.

Le Premier Consul, ajournant l'adoption d'un système complet, eut recours au moyen le plus simple, celui de venir avec les fonds généraux de l'État au secours de ce service important. Il laissa exister la taxe, son mode et son emploi actuels, se bornant à les mieux surveiller, et donna tout de suite 12 millions sur l'an IX, somme considérable pour ce temps-là. Cette somme devait servir à réparer les principales chaussées allant du centre aux extrémités de la République, de Paris à Lille, de Paris à Strasbourg, de Paris à Marseille, de Paris à Bordeaux, de Paris à Brest. Il se proposait de transporter plus tard de ces routes à d'autres, le fonds qu'il venait de leur consacrer, d'augmenter ce fonds proportionnément à l'aisance croissante du Trésor, et de l'employer concurremment avec la taxe, jusqu'à ce qu'on eût remis la viabilité en France dans l'état où elle doit être en tout pays civilisé.

Les canaux de Saint-Quentin, de l'Ourcq, entrepris vers la fin de l'ancien régime, ne présentaient partout que des fossés à moitié comblés, des montagnes à demi percées, des ruines, en un mot, plutôt que des travaux d'art. Il y envoya sur-le-champ des ingénieurs, y alla lui-même, et ordonna des plans définitifs, pour signaler, par des ouvrages de haute utilité publique, les premiers moments de la paix prochainement attendue.

Ce n'était pas seulement leur dégradation qui rendait les routes impraticables, c'était aussi le brigandage qui les infestait, dans un grand nombre de provinces. Les Chouans, les Vendéens, restés sans emploi depuis la fin de la guerre civile, et ayant contracté des goûts que la paix ne pouvait satisfaire, ravageaient les grandes routes de la Bretagne, de la Normandie, et des environs de Paris. Les réfractaires qui avaient voulu

échapper à la conscription, quelques soldats de l'armée de Ligurie, que la misère avait poussés à déserter, commettaient les mêmes brigandages sur les routes du centre et du midi. Georges Cadoudal, revenu d'Angleterre avec beaucoup d'argent, et caché aujourd'hui dans le Morbihan, dirigeait secrètement cette nouvelle chouannerie. Il fallait pour réprimer ce désordre des colonnes mobiles nombreuses, et des commissions militaires à leur suite. Le Premier Consul avait déjà formé quelques-unes de ces colonnes, mais les troupes lui manquaient. Tandis que le Directoire avait gardé trop de troupes au dedans, lui en avait gardé trop peu. Mais il disait avec raison que lorsqu'il aurait battu les ennemis du dehors, il viendrait bientôt à bout de ceux du dedans. — Patience, répondait-il aux gens qui lui parlaient avec effroi de ce genre de désordre; donnez-moi un mois ou deux, j'aurai alors conquis la paix, et je ferai une prompte et complète justice de ces coureurs de grandes routes. — La paix était donc alors en toutes choses la condition indispensable du bien. En attendant néanmoins, il s'appliquait à remédier aux désordres les plus urgents.

Nous avons dit précédemment qu'il avait consenti à substituer au serment autrefois exigé des prêtres, une simple promesse d'obéissance aux lois, qui ne pouvait gêner leur conscience en aucune manière. Ils avaient aussitôt reparu en foule, et on voyait à la fois, se disputant les fonctions du culte, les prêtres constitutionnels qui avaient prêté serment à la Constitution civile du clergé, les prêtres non assermentés qui n'avaient fait que la promesse d'obéissance aux lois, ceux enfin qui n'avaient fait ni le serment ni la promesse. Les prêtres appartenant aux deux premières classes, étaient en concurrence les uns avec les autres, pour obtenir les églises, qu'on leur prêtait plus ou moins facilement, suivant l'humeur très-variable des autorités locales. Ceux qui avaient dénié toute espèce de déclaration, se livraient clandestinement, dans l'intérieur des maisons, aux pratiques du culte, et passaient, aux yeux de beaucoup de fidèles, pour les seuls ministres de la vraie religion. Enfin, pour ajouter à la confusion, venaient les théophilanthropes, qui remplaçaient les catholiques dans les églises, et certains jours déposaient des fleurs sur les autels où d'autres avaient dit la messe. Ces ridicules sectaires célébraient des fêtes

en l'honneur de toutes les vertus, du courage, de la tempérance, de la charité, etc. A la Toussaint, par exemple, ils en avaient consacré une au respect des aïeux. Pour les catholiques sincères, c'était une profanation des édifices religieux, que le bon sens et le respect dû aux croyances dominantes commandaient de faire cesser.

Pour mettre fin à ce chaos, il fallait un accord avec le Saint-Siége, accord au moyen duquel on pût réconcilier ceux qui avaient prêté le serment, ceux qui avaient fait la promesse, ceux enfin qui avaient refusé l'un et l'autre. Mais monsignor Spina, envoyé du Saint-Siége, venait à peine d'arriver à Paris, et, surpris de s'y trouver, se cachait à tous les regards. Le sujet à traiter était aussi délicat pour lui que pour le gouvernement. Le Premier Consul, discernant avec un tact rare les hommes et l'emploi auquel ils étaient propres, avait opposé à cet Italien rusé le personnage le plus capable de lui tenir tête; c'était l'abbé Bernier, qui, après avoir long-temps dirigé la Vendée, l'avait enfin réconciliée avec le gouvernement. Il l'avait attiré à Paris, se l'était attaché par le plus honorable de tous les liens, le désir de contribuer au bien public, et d'en partager l'honneur. Rétablir la bonne intelligence entre la France et l'Église romaine, c'était pour l'abbé Bernier continuer et achever la pacification de la Vendée. Les entrevues avec monsignor Spina commençaient à peine, et on ne pouvait pas s'en promettre un résultat immédiat.

Il importait d'arriver le plus tôt possible à un arrangement des affaires religieuses, car la paix avec le Saint-Siége n'était pas moins désirable pour le repos des esprits, que la paix avec les grandes puissances de l'Europe. Mais en attendant, il restait une foule de désordres, ou fâcheux, ou singuliers, auxquels le Premier Consul essayait de pourvoir de son mieux, par des arrêtés consulaires. Déjà, par son arrêté du 7 nivôse an VIII (28 décembre 1799), il avait empêché que les autorités locales, souvent peu favorables aux prêtres, ne les contrariassent dans l'exercice de leur religion. Disposant, comme nous l'avons dit ailleurs, des édifices du culte, elles ne voulaient souvent les livrer aux prêtres que les jours de décadi, et non pas les jours de dimanche, prétendant que le décadi était le seul jour de fête reconnu par les lois de la République. L'arrêté que nous avons

rapporté plus haut avait pourvu à cette difficulté, en obligeant les autorités locales à livrer les édifices du culte aux prêtres, les jours indiqués par chaque communion. Mais cet arrêté n'avait pas résolu toutes les difficultés relatives aux dimanches et aux décadis. Il y avait ici un conflit entre les lois et les mœurs, qu'il faut faire connaître, pour donner une idée de l'état de la société française à cette époque.

Dans son goût passionné pour l'uniformité et la symétrie, la Révolution ne s'était pas bornée à introduire l'uniformité dans toutes les mesures de longueur, de surface, de poids, et à les ramener à des unités naturelles et immuables, comme une fraction du méridien, ou la pesanteur spécifique de l'eau distillée; elle avait voulu introduire la même régularité dans la mesure du temps. Elle avait donc divisé l'année en douze mois égaux, de trente jours chacun, en la complétant par l'ingénieuse invention des cinq jours complémentaires. Elle avait divisé le mois en trois *décades* ou semaines, de dix jours chacune, réduit ainsi les jours de repos à trois par mois, et substitué aux quatre dimanches du calendrier grégorien les trois *décadis* du calendrier républicain. Sans contredit, sous les rapports mathématiques, ce dernier calendrier valait bien mieux que l'ancien; mais il blessait les idées religieuses, il n'était pas celui de la généralité des peuples, celui de l'histoire, et il ne pouvait triompher d'habitudes invétérées. Le système métrique, après quarante ans d'efforts, de rigueurs législatives, et malgré d'incontestables avantages commerciaux, vient à peine de s'établir définitivement: comment espérer qu'on pourrait maintenir le calendrier républicain, contre une coutume de vingt siècles, contre l'usage du monde entier, contre la puissance de la religion? Il faut, quand on réforme, se contenter de réformer pour détruire des souffrances réelles, pour établir la justice là où elle manque; mais réformer pour le plaisir des yeux ou de l'esprit, pour mettre la ligne droite où elle n'est pas, c'est trop exiger de la nature humaine. On crée à volonté les habitudes d'un enfant, on ne refait pas celles d'un homme mûr. Il en est de même pour les peuples: on ne renouvelle pas les habitudes d'une nation qui compte quinze siècles d'existence.

Aussi le dimanche revenait-il de toutes parts. Dans certaines villes on fermait les ateliers et les boutiques le dimanche;

dans d'autres on les fermait le *décadi;* souvent dans la même ville, dans la même rue, le contraste existait, et présentait le spectacle d'une fâcheuse lutte d'idées et de mœurs. Du reste, sans l'intervention de certaines autorités, le dimanche eût prévalu partout. Le Premier Consul, par un nouvel arrêté du 7 thermidor an VIII (26 juillet 1800), décida que chacun serait libre de chômer quand il lui plairait, d'adopter comme jour de repos le jour qui serait le plus conforme à ses goûts ou à ses opinions religieuses, et que les administrations, astreintes à suivre le calendrier légal, seraient seules obligées de choisir le *décadi* pour la suspension de leurs travaux. C'était assurer le triomphe du dimanche.

Le Premier Consul avait raison de seconder le retour à une habitude ancienne et générale, raison surtout s'il voulait rétablir la religion catholique, comme il le voulait en effet, et avait raison de le vouloir.

Les émigrés attirèrent de nouveau son attention. Nous avons déjà parlé de leur empressement à rentrer dès les premiers jours du Consulat: cet empressement n'avait fait qu'augmenter, en voyant de quel repos jouissait la France, dans quelle sécurité vivaient tous ceux qui habitaient son sol. Mais quelque désir qu'on éprouvât de faire cesser la proscription dont ils étaient frappés, il ne fallait pas, pour faire cesser un désordre, car la proscription en est un, en faire naître un autre, car une réaction précipitée est un désordre aussi, et des plus graves. Ces émigrés rentrants trouvaient ou d'anciens proscripteurs qui avaient contribué à les persécuter, ou des acquéreurs qui avaient acquis leurs biens, pour du papier; ils étaient pour les uns et pour les autres, ou des ennemis inquiétants, ou au moins des témoins importuns, et ils n'étaient pas assez sages pour ne point abuser de la clémence du gouvernement à leur égard.

Ils profitaient avec ardeur de la loi, rendue quelques mois auparavant, laquelle prononçait la clôture de la liste des émigrés. Ceux qui avaient été omis sur cette liste s'étaient hâtés de jouir de la disposition qui les concernait. Ne pouvant plus être inscrits que par l'autorité des tribunaux ordinaires, ce qui constituait pour eux un faible danger, ils vivaient tranquilles, et étaient presque tous rentrés. Ceux qui avaient été portés

sur la liste, et que la loi renvoyait devant les autorités administratives, pour réclamer leur radiation, profitaient de l'esprit du temps pour se faire radier. Ils demandaient d'abord des *surveillances*, c'est-à-dire, comme nous l'avons expliqué, la faculté de rentrer temporairement, sous la surveillance de la haute police; puis se faisaient délivrer, par des amis ou des complaisants, de faux certificats, constatant qu'ils n'avaient pas quitté la France pendant la Terreur, qu'ils étaient seulement cachés pour se soustraire à l'échafaud, et ils obtenaient ainsi leur radiation, avec une incroyable facilité. La liste composée autrefois par les autorités locales, avec l'étourderie de la persécution, comprenait 145 mille individus, et formait neuf volumes. Aujourd'hui on mettait autant d'étourderie à radier qu'on en avait mise à inscrire, et les émigrés étaient par milliers rétablis dans tous leurs droits. Les uns dont les biens n'avaient pas été vendus encore, s'adressaient aux membres du gouvernement pour obtenir la levée du sequestre; ils sollicitaient, suivant l'usage, les hommes qu'ils injuriaient la veille, qu'ils devaient injurier le lendemain, et le plus souvent madame Bonaparte elle-même, qui avait été autrefois liée avec la noblesse française, grâce au rang qu'elle occupait dans le monde. Que les émigrés dont les biens n'étaient pas vendus, les recouvrassent, au prix de quelques démarches suivies d'ingratitude, le mal n'était pas grave; mais ceux dont les biens avaient été aliénés se rendaient dans les provinces, s'adressaient aux nouveaux propriétaires, et souvent, à force de menaces, d'importunités, ou de suggestions religieuses au lit des mourants, se faisaient rendre à bas prix le patrimoine de leurs familles, par des procédés qui n'étaient pas beaucoup plus avouables que les moyens par lesquels on les avait dépouillés.

La rumeur était, en ce moment, assez générale pour attirer l'attention du Premier Consul. Il voulait réparer les cruautés de la Révolution, mais avant tout il ne voulait alarmer aucun des intérêts créés par elle, et devenus légitimes avec le temps. En conséquence, il crut devoir prendre une mesure qui n'était qu'une partie de ce qu'il fit plus tard, mais qui remit un peu d'ordre dans ce chaos de réclamations, de rentrées précipitées, de tentatives dangereuses. Après une discussion approfondie au Conseil

d'État, l'arrêté suivant fut pris le 20 oct. 1800 (28 vend. an IX).

D'abord, tous les radiés antérieurement, n'importe l'autorité qui les avait radiés, ou la légèreté avec laquelle on avait procédé à leur égard, étaient valablement retranchés de la liste des émigrés. Certaines inscriptions collectives, sous la désignation d'enfants ou d'héritiers des émigrés, étaient considérées comme non avenues. Les femmes en puissance de mari quand elles avaient quitté la France, les enfants mineurs de seize ans, les prêtres sortis du territoire pour obéir aux lois de déportation, les individus compris sous la qualification de laboureurs, journaliers, ouvriers, artisans, domestiques; les absents dont l'absence était antérieure à la révolution, les chevaliers de Malte présents à Malte pendant nos troubles, tous étaient rayés définitivement. On retranchait aussi de la liste les noms des victimes qui avaient péri sur l'échafaud: c'était une réparation due à leurs familles et à l'humanité. Ces retranchements accordés, on maintenait, sans exception, ceux qui avaient porté les armes contre la France, ceux qui exerçaient des fonctions dans la maison civile ou militaire des princes exilés, ceux qui avaient reçu des grades ou des titres des gouvernements étrangers, sans autorisation du gouvernement français, etc. Le ministre de la justice devait nommer neuf commissaires, celui de la police neuf aussi; à ces dix-huit commissaires le Premier Consul devait ajouter neuf conseillers d'État; ces vingt-sept personnages réunis étaient chargés d'arrêter la nouvelle liste des émigrés, d'après les bases indiquées. Les émigrés définitivement radiés étaient obligés de faire la promesse de fidélité à la Constitution, s'ils voulaient demeurer sur le territoire, ou obtenir la levée du sequestre sur leurs biens non vendus. Ils étaient condamnés à rester sous la surveillance de la haute police jusqu'à la conclusion de la paix générale, et un an après cette conclusion. Cette précaution fut prise en faveur des acquéreurs de biens nationaux. Quant aux émigrés définitivement maintenus sur la liste, il ne pouvait, pour le présent, être statué sur leur compte; ce qui les concernait fut remis à des temps postérieurs.

Cet arrêté, dans les circonstances actuelles, était tout ce qu'on pouvait faire de plus raisonnable. Il retranchait de la liste de proscription la grande masse des inscrits; il réduisait

cette liste à un petit nombre d'ennemis déclarés de la Révolution, et remettait le sort de ceux-ci à des temps postérieurs. Ainsi, quand la République serait définitivement victorieuse de l'Europe, universellement reconnue, solidement établie, quand la ferme volonté qu'avait le Premier Consul de protéger les acquéreurs de biens nationaux, les aurait suffisamment rassurés, on pourrait probablement achever cet acte de clémence, et rappeler enfin tous les proscrits, même ceux qui avaient été criminels envers la France. Pour le moment, on se bornait à trancher plusieurs questions embarrassantes, et à mettre fin à beaucoup d'intrigues.

On voit que de difficultés de tout genre ce gouvernement avait à vaincre, pour remettre l'ordre dans une société bouleversée, pour être clément et juste envers les uns, sans être alarmant et injuste envers les autres. Mais s'il avait des peines, la France l'en dédommageait par une adhésion, on peut dire, unanime. Dans les premiers jours qui avaient suivi le 18 brumaire, on s'était jeté dans les bras du général Bonaparte, parce qu'on cherchait la force, quelle qu'elle fût, et que, d'après les actes du jeune général en Italie, on espérait que cette force serait mise au service du bon sens et de la justice. Un seul doute restait encore, et diminuait un peu l'empressement à se donner à lui. Se maintiendrait-il plus long-temps que les gouvernements qui l'avaient précédé? Saurait-il gouverner aussi bien qu'il avait su combattre? Ferait-il cesser les troubles, les persécutions? Serait-il de tel ou tel parti?.... Mais les onze ou douze mois écoulés levaient ces doutes à vue d'œil. Son pouvoir se consolidait d'heure en heure; depuis Marengo surtout, la France et l'Europe pliaient sous son ascendant. Quant à son génie politique, il n'y avait qu'une voix parmi ceux qui l'approchaient: c'était un grand homme d'Etat au moins autant qu'un grand capitaine. Quant à la direction de son gouvernement, elle était aussi évidente que son génie. Il était de ce parti modéré, qui ne voulait plus de persécution d'aucun genre, qui, disposé à revenir sur plusieurs des choses que la Révolution avait faites, ne voulait pas revenir sur toutes, et, au contraire, était résolu à maintenir ses principaux résultats. Ces doutes levés, on venait à lui avec l'empressement de la joie et de la reconnaissance.

Il y a dans tous les partis deux portions: l'une nombreuse, sincère, qu'on peut amener à soi en réalisant les vœux du pays; l'autre, peu nombreuse, inflexible, factieuse, qu'on désespère en réalisant ces vœux, loin de la contenter, parce qu'on lui ôte ses prétextes. Sauf cette dernière portion, tous les partis étaient satisfaits, et se donnaient franchement au Premier Consul, ou se résignaient du moins à son gouvernement, si leur cause était inconciliable avec la sienne, comme les royalistes, par exemple. Les patriotes de quatre-vingt-neuf, et dix ans auparavant c'était la France à peu près tout entière, les patriotes de quatre-vingt-neuf, portés d'abord avec enthousiasme vers la Révolution, ramenés bientôt en arrière à la vue du sanglant échafaud, disposés aujourd'hui à penser qu'ils s'étaient trompés presque en toutes choses, croyaient enfin avoir trouvé sous le gouvernement consulaire ce qu'il y avait de réalisable dans leurs vœux. L'abolition du régime féodal, l'égalité civile, une certaine intervention du pays dans ses affaires, pas beaucoup de liberté, beaucoup d'ordre, le triomphe éclatant de la France sur l'Europe, tout cela, quoique bien différent de ce qu'ils avaient souhaité d'abord, mais suffisant aujourd'hui à leurs yeux, tout cela leur semblait assuré. M. de La Fayette, qui, sous bien des rapports, ressemblait à ces hommes, sauf qu'il était moins désabusé, M. de La Fayette, sorti des cachots d'Olmutz par un acte du Premier Consul, prouvait, par ses assiduités fort désintéressées auprès de lui, l'estime qu'il avait pour son gouvernement, et l'adhésion de ses pareils. Quant aux révolutionnaires plus ardents, qui, sans être attachés à la Révolution par leur participation à des excès condamnables, tenaient à elle par conviction et par sentiment, ceux-là savaient gré au Premier Consul d'être le contraire des Bourbons, et d'en assurer l'exclusion définitive. Les acquéreurs de biens nationaux, quoique offusqués parfois de son indulgence à l'égard des émigrés, ne doutaient pas de sa résolution de maintenir l'inviolabilité des propriétés nouvelles, et tenaient à lui comme à une épée invincible, qui les garantissait du seul danger réel pour eux, le triomphe des Bourbons et de l'émigration par les armes de l'Europe.

Quant à cette portion timide et bienveillante du parti royaliste, qui demandait, avant tout, de n'avoir plus à craindre

l'échafaud, l'exil, la confiscation, qui pour la première fois, depuis dix ans, commençait à ne pas les avoir en perspective, elle était presque heureuse, car pour elle ne plus craindre c'était presque le bonheur. Tout ce que le Premier Consul ne donnait pas encore, elle aimait pour ainsi dire à l'attendre de lui. Voir le peuple à ses ateliers, la bourgeoisie à ses comptoirs, la noblesse au gouvernement, les prêtres à l'autel, les Bourbons aux Tuileries, et le général Bonaparte à leurs côtés, dans la plus haute fortune imaginable pour un sujet, eût été pour ces royalistes la perfection. De ces choses, il y en avait trois ou quatre, qu'ils discernaient déjà clairement dans les actes et les projets du Premier Consul. Quant à la dernière, celle de revoir les Bourbons aux Tuileries, ils étaient disposés, dans leur crédulité bienveillante, à l'attendre de lui, comme une des merveilles de son génie imprévu; et, si la difficulté de croire qu'on livrât ainsi à d'autres une couronne qu'on tenait dans ses mains, arrêtait ceux qui avaient quelque clairvoyance, ils en prenaient leur parti. — Qu'il se fasse roi, disaient-ils, mais qu'il nous sauve, car la monarchie peut seule nous sauver. — Un grand homme, à défaut d'un prince légitime, leur semblait acceptable; mais à tout prix il leur fallait un roi.

Ainsi, en assurant aux patriotes de quatre-vingt-neuf l'égalité civile; aux acquéreurs de biens nationaux, aux patriotes les plus prononcés, l'exclusion des Bourbons; aux royalistes modérés, la sécurité, le rétablissement de la religion; à tous l'ordre, la justice, la grandeur nationale, il avait conquis la masse honnête et désintéressée de tous les partis.

Restait ce qui reste toujours, la portion implacable de ces partis, celle que le temps ne parvient à changer qu'en l'emportant dans la tombe. Ce sont ordinairement ou les plus convaincus ou les plus coupables qui la composent, et ce sont les derniers sur la brèche.

Les hommes qui pendant le cours de la Révolution s'étaient souillés de sang, ou signalés par des excès impossibles à oublier; d'autres qui sans avoir rien à se reprocher, avaient été portés à la démagogie par la violence de leur caractère, ou la nature de leur esprit; les furieux de la Montagne, les rares survivants de la fameuse Commune, les anciens Jacobins et Cordeliers, étaient irrités, en proportion des succès du nouveau

gouvernement. Ils appelaient le Premier Consul un tyran, qui voulait faire en France une contre-révolution complète, abolir la liberté, ramener les émigrés, les prêtres, peut-être même les Bourbons, pour se faire leur vil serviteur. D'autres, moins aveuglés par la colère, disaient qu'il songeait à se faire tyran à son profit, qu'il voulait étouffer la liberté dans son propre intérêt. C'était un César, qui appelait le poignard des Brutus. Ils parlaient de poignards, mais ne faisaient qu'en parler; car l'énergie de ces hommes, fort épuisée par dix ans d'excès, commençait à tourner en violence de langage. On verra bientôt, en effet, que ce n'était point parmi eux que devaient se trouver les hommes à poignard. La police était sans cesse à leur suite, pénétrant dans tous leurs conciliabules, les observant avec une attention continuelle. Il y en avait auxquels il ne fallait que du pain: le Premier Consul, sur le conseil du ministre Fouché, leur en donnait volontiers, ou, s'ils avaient quelque valeur, faisait mieux, et leur donnait des fonctions. Ce n'étaient plus alors, au dire des autres, que des misérables, vendus au tyran. S'il y en avait même, qui seulement par fatigue devinssent un peu plus calmes, comme il arrivait alors à quelques personnages fameux, tels que Santerre et plusieurs autres, la qualification d'hommes vendus les atteignait à l'instant même. Suivant l'usage des partis, ces démagogues incorrigibles cherchaient, dans les mécontents réels ou supposés du jour, le héros imaginaire qui devait réaliser leurs rêves. On ne sait à quels indices Moreau leur avait paru devoir être jaloux du Premier Consul; apparemment parce qu'il avait acquis assez de gloire, pour être le second personnage de l'État. Ils l'avaient sur-le-champ porté aux nues. Mais Moreau venait d'arriver à Paris; le Premier Consul lui avait fait l'accueil le plus flatteur, lui avait donné des pistolets enrichis de pierreries, portant les titres de ses batailles: ce n'était plus qu'un valet. Le démagogue Brune, d'abord cher à leur cœur, avait, par son esprit, attiré l'attention du Premier Consul, obtenu sa confiance, et reçu le commandement de l'armée d'Italie: c'était un valet aussi. Mais au contraire Masséna, privé un peu brusquement du commandement de cette armée, était mécontent, et ne se contenait guère: sur-le-champ il avait été déclaré le sauveur futur de la République, et devait se mettre à la tête des vrais

patriotes. Ainsi de Carnot, qu'ils appelaient un royaliste au 18 fructidor, dont ils demandaient et obtenaient alors la proscription, et qui, privé aujourd'hui du portefeuille de la guerre, redevenait à leurs yeux un grand citoyen: ainsi de Lannes, qui aimait le Premier Consul, il est vrai, mais qui était républicain décidé, et qui tenait parfois des propos assez vifs sur le retour des prêtres et des émigrés: ainsi de M. Sieyès lui-même, de M. Sieyès, odieux d'abord aux républicains, pour avoir été le principal complice du 18 brumaire, puis objet de leurs railleries pour les mécomptes dont le Premier Consul avait payé ses services, et enfin déjà presque agréable à leurs yeux, parce que, peu satisfait de sa nullité, il montrait ce qu'il avait montré à tous les pouvoirs, un visage froid et désapprobateur. Carnot, Lannes, Sieyès, devaient se joindre à Masséna, pour relever la République à la première occasion. Enfin, ce qui peindra la niaise crédulité des partis expirants, le ministre Fouché, qui était un des deux principaux conseillers du Premier Consul, et qui n'avait rien à désirer, le ministre Fouché, parce qu'il connaissait bien ces patriotes, les redoutait peu, et leur donnait parfois des secours, sachant que c'étaient des langues à faire taire plutôt que des bras à désarmer, le ministre Fouché devait se joindre à Masséna, Carnot, Lannes, Sieyès, pour abattre le tyran, et sauver la liberté menacée.

La faction royaliste avait, comme la faction révolutionnaire, ses sectaires implacables, raisonneurs aussi crédules, mais conspirateurs plus redoutables. C'étaient les grands seigneurs de Versailles, rentrés ou prêts à rentrer; les intrigants, chargés des tristes affaires des Bourbons, allant et venant de la France à l'étranger pour nouer des trames puériles, ou pour gagner quelque argent; enfin les hommes de main, soldats dévoués de Georges, prêts à tous les crimes.

Les premiers, grands seigneurs habitués à discourir, s'en tenaient à des propos sur le Premier Consul, sur sa famille, sur son gouvernement. Ils vivaient à Paris, à peu près comme étrangers à la France, daignant regarder à peine ce qui s'y passait, sollicitant quelquefois leur radiation de la liste des émigrés, ou la levée du séquestre sur leurs biens non vendus. Ils allaient pour cela chez madame Bonaparte, ceux du moins qui avaient été liés avec elle lorsqu'elle était épouse de M. de

Beauharnais. Ils y allaient le matin, jamais le soir, étaient reçus à l'entresol des Tuileries, dont elle avait fait son appartement particulier, solliciteurs empressés pendant qu'ils s'y trouvaient, s'excusant fort d'y avoir paru dès qu'ils en étaient sortis, et faisant valoir pour excuse le désir d'obliger des amis malheureux. Madame Bonaparte avait le tort d'accepter ces relations équivoques; et son mari, quoiqu'en étant importuné souvent, les souffrait néanmoins par complaisance pour sa femme, par désir aussi de tout savoir, et d'avoir des communications avec tous les partis. Il y avait peu de ces solliciteurs qui, pour eux ou pour leurs proches, ne fussent devenus les obligés du gouvernement; mais la liberté de leur langage n'en était nullement diminuée. Tout ce qu'on faisait pour eux était, à leurs yeux, chose due: on les avait dépouillés de leurs biens, et, si on les leur rendait, c'était un devoir, un acte de repentir, dont ils ne voulaient avoir de reconnaissance à personne. Ils se raillaient de tout et de tout le monde, même de l'embarras de madame Bonaparte, qui, si elle était fière d'appartenir au premier homme du siècle, semblait presque honteuse d'appartenir au chef du gouvernement, et qui était à la fois trop bonne et trop faible, pour les écraser du légitime orgueil qu'elle aurait dû ressentir. Ils se raillaient de tout le monde, disons-nous, excepté cependant du Premier Consul, qu'ils trouvaient grand général, mais politique médiocre, sans suite dans les idées, favorisant un jour les jacobins, un autre jour les royalistes, n'ayant de volonté qu'à la guerre, parce que la guerre était son métier, et là encore inférieur à Moreau, sous plus d'un rapport. Sans doute il avait eu d'éclatants succès; ces messieurs en convenaient; tout jusqu'ici lui avait réussi; mais combien cela durerait-il de temps?... L'Europe, il est vrai, n'était pas aujourd'hui capable de lui résister; mais, vainqueur au dehors, le serait-il au dedans, de toutes les difficultés dont il était entouré? Les finances semblaient s'améliorer; mais le papier, qui avait été la ressource éphémère de tous les gouvernements révolutionnaires, était encore la ressource de celui-ci. On ne voyait partout qu'obligations des receveurs généraux, billets de la Banque de France, etc. Ce nouveau papier ne finirait-il pas comme le papier avait toujours fini? On se suffisait aujourd'hui tant bien que mal, parce que les armées se nourrissaient en

pays conquis; mais, à la paix, quand elles rentreraient sur le territoire, comment ferait-on pour fournir à leur entretien? La propriété foncière était écrasée, et bientôt le contribuable ne pourrait, ni ne voudrait payer l'impôt. On parlait, il est vrai, de la satisfaction de certaines classes, prêtres et émigrés, bien traitées par le gouvernement actuel; mais ce gouvernement rappelait les émigrés sans leur rendre leurs biens. C'étaient des ennemis qu'il transportait du dehors au dedans, et qui n'en étaient que plus dangereux. Il rappelait les prêtres, mais sans leur rendre leurs autels. Accorder ainsi toutes choses à moitié, c'était faire des obligés d'un jour, qui devaient se convertir en ingrats le lendemain. Bonaparte, comme l'appelaient ces royalistes, car ils ne daignaient jamais lui donner son titre légal, Bonaparte ne savait faire les choses que d'une manière incomplète. Il avait permis de célébrer le dimanche, mais il n'avait pas osé abolir le *décadi*, et la France, livrée à elle-même, était revenue tout entière au dimanche. Ce n'était pas la seule des choses du passé, auxquelles elle reviendrait, dès qu'on lui en donnerait l'exemple ou la liberté. Bonaparte, en rétablissant tantôt ceci, tantôt cela, commençait lui-même une contre-révolution, qui l'entraînerait bientôt plus loin qu'il ne voulait aller. A force de ressusciter une foule de choses, irait-il jusqu'à restaurer la monarchie, et même à la restaurer pour lui, en se faisant roi ou empereur? il ne ferait ainsi que rendre la contre-révolution plus certaine, en se chargeant de l'opérer de ses propres mains. Bientôt sur ce trône restauré, il faudrait les princes qui étaient seuls dignes de l'occuper; et, en rétablissant l'institution, il l'aurait rétablie pour les Bourbons! [1]

Il arrive quelquefois à la haine de deviner juste, parce qu'elle aime à supposer des fautes, et que malheureusement les fautes sont toujours ce qu'il y a de plus probable. Seulement, dans son ardente impatience, elle devance les temps. Ces légers discoureurs ne savaient pas jusqu'à quel point ils

[1] Ce n'est pas de fantaisie que je peins les émigrés de ce temps. Le langage que je leur prête est littéralement extrait des volumineuses correspondances adressées à Louis XVIII, et rapportées par ce prince en France. Laissées pendant les Cent-Jours aux Tuileries, déposées depuis aux archives des affaires étrangères, elles contiennent le singulier témoignage des illusions et des passions de ce temps. Quelques-unes sont fort spirituelles, et toutes fort curieuses.

disaient vrai; mais ils ne savaient pas aussi qu'avant que leurs prédictions s'accomplissent, il faudrait que le monde fût remué quinze ans, il faudrait que cet homme dont ils parlaient ainsi, eût fait de sublimes choses, commis d'immenses fautes, et qu'avant la fin de tout cela, ils auraient le temps de se démentir, de renier leur cause, d'abandonner ces princes seuls légitimes à leurs yeux, de servir ce maître éphémère, de le servir et de l'adorer! ils ne savaient pas que, si la France revenait un jour au pied des Bourbons, elle y viendrait, comme jetée par la tempête au pied d'un arbre séculaire, et jetée pour un moment!

Plus bas, conspiraient autrement qu'en paroles, les intrigants au service des Bourbons, et plus bas encore, mais plus dangereusement, les agents de Georges, les mains pleines de l'argent venu d'Angleterre. Georges, depuis son retour de Londres, était dans le Morbihan, se cachant à tous les yeux, jouant l'homme résigné qui revient à ses champs, mais implacable en réalité, ayant juré dans son cœur, ayant juré aux Bourbons, de succomber ou de détruire le Premier Consul. Livrer une sorte de bataille aux grenadiers de la garde consulaire, était impossible; toutefois il y avait parmi les hommes de la chouannerie, des bras tout prêts à recourir à la dernière ressource des partis vaincus, c'est-à-dire à l'assassinat. On pouvait trouver parmi eux une bande prête à tout, aux crimes les plus noirs comme aux tentatives les plus téméraires. Georges, ne sachant pas encore le moment, le lieu qu'il faudrait choisir, les tenait en haleine, communiquant avec eux par des affidés, leur livrant les grandes routes pour vivre, ou une portion de l'argent reçu à profusion du cabinet britannique.

Le Premier Consul, satisfait des hommages de la France, de l'adhésion unanime des hommes sincères et désintéressés de tous les partis, s'inquiétait médiocrement des propos des uns, des complots des autres. Entièrement appliqué à son œuvre, il songeait peu aux vains discours des oisifs, quoiqu'il fût loin d'y être insensible; mais actuellement, il était trop absorbé par sa tâche pour donner grande attention à ces discours. Il ne songeait pas beaucoup plus aux complots dirigés contre sa personne; il les considérait comme une de ces chances qu'il bravait tous les jours sur les champs de bataille, avec

l'indifférence du fatalisme. Du reste, il se trompait même sur la nature de ses dangers. Venu au 18 brumaire pour arracher le pouvoir au parti révolutionnaire, l'ayant dans le moment pour ennemi principal, il s'en prenait à ce parti de tout ce qui arrivait, et semblait n'en vouloir qu'à lui seul. Les royalistes n'étaient à ses yeux, du moins alors, qu'un parti persécuté, qu'il fallait tirer de l'oppression. Il savait bien qu'il y avait des scélérats parmi eux; mais il avait pris l'habitude, en vivant avec les modérés, de n'attendre de violence que de la part des révolutionnaires. L'un de ses conseillers, toutefois, cherchait à redresser cette erreur de son esprit: c'était M. Fouché, le ministre de la police.

Dans ce gouvernement, réduit presque à un homme, tous les ministres s'étaient effacés, excepté deux, MM. Fouché et de Talleyrand. Seuls ils avaient conservé le privilége d'être tant soit peu aperçus, à travers cette auréole éblouissante dont le général Bonaparte était entouré, et dans laquelle disparaissaient toutes les figures, hors la sienne. Le général Berthier venait de remplacer Carnot au département de la guerre, parce qu'il était plus souple, plus résigné au rôle modeste de comprendre et de rendre les idées de son chef, ce qu'il faisait avec une clarté, une précision vraiment admirables. Ce n'était pas un petit mérite que d'être le digne chef d'état-major du plus grand capitaine du siècle, et peut-être de tous les siècles. Mais Berthier, à côté du Premier Consul, ne pouvait avoir aucune importance comme directeur des opérations militaires. La marine, à cette époque, attirait peu l'attention. Les finances n'exigeaient que l'application ferme et persévérante, mais obscure, de quelques principes d'ordre, posés une fois pour toujours. La police, au contraire, avait une grande importance, à cause du vaste arbitraire dont le gouvernement était armé; et, avec la police, les affaires étrangères, à cause des relations à rétablir avec le monde entier. Pour la police, il fallait au Premier Consul un homme qui connût les partis et les individus dont les partis se composaient: c'était la cause de l'influence acquise par le ministre Fouché. A l'égard des affaires extérieures, quoique le Premier Consul fût le meilleur personnage à présenter à l'Europe, il fallait pourtant un intermédiaire de tous les instants, plus doux, plus patient que lui: et c'était la cause

de l'influence acquise par M. de Talleyrand. MM. Fouché et de Talleyrand se partageaient donc la seule portion de crédit politique dont jouissaient alors les ministres.

La police n'était pas à cette époque ce qu'elle est heureusement devenue depuis, une simple surveillance sans pouvoir, chargée uniquement d'avertir et de saisir la justice. Elle était le dépôt, dans les mains d'un seul homme, d'un immense arbitraire. Le ministre de la police pouvait exiler ceux-ci comme révolutionnaires, ceux-là comme émigrés rentrés, assigner aux uns et aux autres le lieu de leur résidence, souvent même les jeter dans une maison de force, sans craindre les révélations de la presse ou de la tribune, alors impuissantes et décriées; il pouvait lever ou maintenir le séquestre sur les biens des proscrits de toutes les époques, rendre ou retirer à un prêtre son église, supprimer ou réprimander un journal qui déplaisait, enfin désigner tout individu à la défiance ou à la faveur d'un gouvernement, qui avait dans ce moment un nombre extraordinaire de places à distribuer, et qui eut bientôt les richesses de l'Europe à prodiguer à ses créatures. Le ministre auquel les lois du temps conféraient de telles attributions, quoique placé sous l'autorité supérieure et vigilante du Premier Consul, avait donc sur toutes les existences un pouvoir redoutable.

M. Fouché, chargé d'exercer ce pouvoir, ancien oratorien et ancien conventionnel, était un personnage intelligent et rusé, ni bon ni méchant, connaissant bien les hommes, surtout les mauvais, les méprisant sans distinction; employant l'argent de la police à nourrir les fauteurs de troubles, autant qu'à les surveiller; toujours prêt à donner du pain ou une place aux individus fatigués d'agitations politiques; procurant ainsi des amis au gouvernement, s'en procurant surtout à lui-même; se créant mieux que des espions crédules ou trompeurs, mais des obligés qui ne manquaient jamais de l'instruire de ce qu'il avait intérêt à savoir; ayant de ces obligés dans tous les partis, même parmi les royalistes, qu'il savait ménager et contenir à propos; toujours averti à temps, n'exagérant jamais le danger, ni à lui-même ni à son maître; distinguant bien un imprudent d'un homme vraiment à craindre, sachant avertir l'un, poursuivre l'autre; faisant, en un mot, la police mieux qu'on ne l'a

jamais faite, car elle consiste à désarmer les haines autant qu'à les réprimer; ministre supérieur, si son indulgence extrême avait eu un autre principe que l'indifférence la plus complète au bien et au mal; si son activité incessante avait eu un autre mobile qu'un besoin de se mêler de tout, qui le rendait incommode et suspect au Premier Consul, et lui donnait souvent les apparences d'un intrigant subalterne: du reste, sa physionomie, intelligente, vulgaire, équivoque, rendait bien les qualités et les défauts de son âme.

Le Premier Consul, jaloux de sa confiance, ne l'accordait pas facilement, à moins qu'il n'eût pour les hommes une estime entière. Il se servait de M. Fouché, mais en se défiant de lui. Aussi cherchait-il quelquefois à le suppléer ou à le contrôler, en donnant de l'argent à son secrétaire de Bourrienne, au commandant de Paris, Murat, surtout à son aide-de-camp Savary, pour se composer ainsi plusieurs polices contradictoires. Mais M. Fouché savait toujours convaincre de gaucherie et de puérilité ces polices secondaires, se montrait seul bien informé, et, tout en contrariant le Premier Consul, le ramenait néanmoins à lui, par cette manière de traiter les hommes, dans laquelle il n'entrait ni amour ni haine, mais une application suivie à les arracher, un à un, à la vie agitée des factions.

M. Fouché, fidèle à demi au parti révolutionnaire, ménageait volontiers ses anciens amis, et osait, à leur sujet, contredire le Premier Consul. Connaissant bien leur situation morale, appréciant surtout les scélérats du royalisme, il ne cessait de répéter que le péril, s'il y en avait, était bien plus du côté des royalistes que du côté des révolutionnaires, et qu'on aurait lieu de s'en apercevoir bientôt. Il avait même le mérite, qu'il n'eut pas long-temps, de soutenir qu'on ferait bien de déserter un peu moins la révolution et ses idées. Entendant déjà les flatteurs de l'époque, dire qu'il fallait aller plus vite en réaction, ne pas tenir compte des préjugés de la Révolution, et revenir à quelque chose qui ressemblât à la monarchie, moins les Bourbons, il osait blâmer, sinon le but, du moins l'imprudence avec laquelle certaines gens y marchaient. Tout en admettant la justesse de ses avis, donnés avec bon sens, mais sans franchise et sans dignité, le Premier Consul en était frappé, mais pas

content. Il reconnaissait, en ne l'aimant pas, les services de ce personnage.

M. de Talleyrand jouait un rôle en tout contraire: il n'avait ni affection pour M. Fouché, ni ressemblance avec lui. Tous deux, anciens prêtres, et sortis, le premier du haut clergé, le second du bas clergé, n'avaient de commun, que d'avoir profité de la Révolution pour dépouiller, l'un la robe du prélat, l'autre le petit habit du professeur oratorien. C'est un spectacle étrange, il faut l'avouer, spectacle qui peint bien cette société profondément bouleversée, que ce gouvernement, composé d'un militaire et de deux prêtres abjurateurs de leur état, et, quoique ainsi composé, n'en ayant pas moins d'éclat, de grandeur, d'influence dans le monde.

M. de Talleyrand, issu de la plus haute extraction, destiné aux armes par sa naissance, condamné à la prêtrise par un accident, qui l'avait privé de l'usage d'un pied, n'ayant aucun goût pour cette profession imposée, devenu successivement prélat, homme de cour, révolutionnaire, émigré, puis enfin ministre des affaires étrangères du Directoire, M. de Talleyrand avait conservé quelque chose de tous ces états: on trouvait en lui de l'évêque, du grand seigneur, du révolutionnaire. N'ayant aucune opinion bien arrêtée, seulement une modération naturelle qui répugnait à toutes les exagérations; s'appropriant à l'instant même les idées de ceux auxquels il voulait plaire par goût ou par intérêt; s'exprimant dans un langage unique, particulier à cette société dont Voltaire avait été l'instituteur; plein de reparties vives, poignantes, qui le rendaient redoutable autant qu'il était attrayant; tour à tour caressant ou dédaigneux, démonstratif ou impénétrable, nonchalant, digne, boiteux sans y perdre de sa grâce, personnage enfin des plus singuliers, et tel qu'une révolution seule en peut produire, il était le plus séduisant des négociateurs, mais en même temps incapable de diriger comme chef les affaires d'un grand État; car, pour diriger, il faut de la volonté, des vues et du travail, et il n'avait aucune de ces choses. Sa volonté se bornait à plaire, ses vues consistaient en opinions du moment, son travail était nul. C'était, en un mot, un ambassadeur accompli, mais point un ministre dirigeant; bien entendu qu'on ne prend ici

cette expression que dans son acception la plus élevée. Du reste, il n'avait pas un autre rôle sous le gouvernement consulaire. Le Premier Consul, qui ne laissait à personne le droit d'avoir un avis sur les affaires de guerre ou de diplomatie, ne l'employait qu'à négocier avec les ministres étrangers, d'après ses propres volontés, ce que M. de Talleyrand faisait avec un art qu'on ne surpassera jamais. Toutefois, il avait un mérite moral, c'était d'aimer la paix sous un maître qui aimait la guerre, et de le laisser voir. Doué d'un goût exquis, d'un tact sûr, même d'une paresse utile, il pouvait rendre de véritables services, seulement en opposant à l'abondance de parole, de plume et d'action du Premier Consul, sa sobriété, sa parfaite mesure, son penchant même à ne rien faire. Mais il agissait peu sur ce maître impérieux, auquel il n'imposait ni par le génie, ni par la conviction. Aussi n'avait-il pas plus d'empire que M. Fouché, même moins, tout en étant aussi employé, et plus agréable.

Du reste, M. de Talleyrand disait tout le contraire de ce que disait M. Fouché. Aimant l'ancien régime, moins les personnes et les préjugés ridicules d'autrefois, il conseillait de refaire le plus tôt possible la monarchie, ou l'équivalent, en se servant de la gloire du Premier Consul à défaut de sang royal; ajoutant que, si on voulait avoir la paix prochaine et durable avec l'Europe, il fallait se hâter de lui ressembler. Et, tandis que le ministre Fouché, au nom de la Révolution, conseillait de n'aller pas trop vite, M. de Talleyrand conseillait, au nom de l'Europe, de n'aller pas si lentement.

Le Premier Consul prisait le bon sens vulgaire de M. Fouché, mais goûtait les grâces de M. de Talleyrand, n'en croyait absolument ni l'un ni l'autre, sur aucun sujet, et, quant à sa confiance, l'avait donnée, donnée tout entière, mais à un autre que ces deux hommes, c'était à son collègue Cambacérès. Celui-ci, peu brillant par l'esprit, avait un bon sens rare, et un dévouement sans bornes au Premier Consul. Ayant tremblé dix ans de sa vie sous des proscripteurs de toute espèce, il aimait avec une sorte de tendresse le maître puissant qui lui procurait enfin la faculté de respirer à l'aise. Il chérissait sa puissance, son génie, sa personne, de laquelle il n'avait reçu, et n'espérait recevoir que du bien. Connaissant les faiblesses

des hommes, même les plus grands, il conseillait le Premier Consul, comme il faut conseiller quand on veut être écouté, avec une bonne foi parfaite, des ménagements infinis, jamais pour faire briller sa sagesse, toujours pour être utile à un gouvernement, qu'il aimait comme lui-même, l'approuvant toujours en public, en toutes choses, quoi qu'il eût fait, ne se permettant de la désapprouver qu'en secret, dans un tête-à-tête absolu avec le Premier Consul; se taisant quand il n'y avait plus de remède, et que la critique ne pouvait être qu'un vain plaisir de blâmer; parlant toujours, et avec un courage bien méritoire chez le plus timide des hommes, quand il était temps de prévenir une faute, ou d'agir sur la conduite générale des affaires. Et, comme s'il fallait qu'un caractère qui se contient sans cesse, s'échappe au moins par quelque côté, le consul Cambacérès laissait voir avec ses inférieurs une vanité puérile, vivait avec quelques courtisans subalternes, qui brûlaient devant lui un encens grossier, se promenait presque tous les jours au Palais-Royal dans un costume ridiculement magnifique, et cherchait, dans la satisfaction d'une gourmandise devenue proverbiale, des plaisirs qui suffisaient à son âme vulgaire et sage. Qu'importent au surplus quelques travers, à côté d'une raison supérieure!

Le Premier Consul pardonnait volontiers ces travers à son collègue, et faisait de lui un cas considérable. Il appréciait ce bon sens supérieur, qui ne voulait jamais briller, mais être utile; qui éclairait toutes choses d'une lumière tempérée et vraie. Il appréciait surtout la sincérité de son attachement, riait de ses travers, toujours avec égards, et lui rendait le plus grand des hommages, celui de ne dire tout qu'à lui, de n'être jamais inquiet que de son jugement. Aussi ne recevait-il d'influence que de lui seul, influence à peine soupçonnée, et à cause de cela très-grande.

Le consul Cambacérès était propre surtout à tempérer ses emportements à l'égard des personnes, sa précipitation à l'égard des choses. Au milieu de ce conflit de deux tendances opposées, l'une poussant à une réaction précipitée, l'autre, au contraire, combattant cette réaction, M. Cambacérès, inflexible quand il s'agissait du maintien de l'ordre, était, dans tout le reste, toujours prononcé pour qu'on allât moins vite. Il ne contestait

pas le but auquel on tendait visiblement. Qu'on décernât un jour au Premier Consul tout le pouvoir qu'on voudrait, soit, mais pas trop tôt, répétait-il sans cesse. Il voulait surtout qu'on préférât toujours la réalité à l'apparence, le pouvoir véritable à ce qui n'en était que l'ostentation. Un Premier Consul pouvant tout ce qu'il voulait pour le bien, lui semblait valoir beaucoup mieux qu'un prince couronné, gêné dans son action. Agir et se cacher, surtout ne jamais agir trop vite, composait toute sa sagesse. Ce n'est pas là le génie sans doute, mais c'est la prudence; et pour fonder un grand Etat, il faut des deux.

M. Cambacérès avait pour le Premier Consul un autre genre d'utilité que celui de le conseiller avec une raison supérieure, c'était de gouverner le Sénat. Ce corps, ainsi que nous l'avons dit, avait une immense importance, puisqu'il faisait toutes les élections. Dans les premiers moments, on l'avait en quelque sorte abandonné à M. Sieyès, comme dédommagement du pouvoir exécutif, déféré tout entier au général Bonaparte. M. Sieyès, d'abord satisfait d'abdiquer, et vivant à sa terre de Crosne, commençait à ressentir quelque humeur de sa nullité, car il n'y a jamais eu d'abdication sans regret. S'il avait eu de la volonté et de la suite, il aurait pu enlever le Sénat au Premier Consul, et alors il ne serait plus resté d'autre ressource qu'un coup d'Etat. Mais M. Cambacérès, sans bruit, sans ostentation, s'insinuant peu à peu dans ce corps, y occupait le terrain que la négligence boudeuse de M. Sieyès lui abandonnait. On savait que c'était par lui qu'il fallait parvenir au Premier Consul, source de toute faveur, et c'est à lui qu'on s'adressait en effet. Il en profitait avec un art infini et toujours caché, pour contenir ou ramener les opposants. Mais cela se faisait avec une telle discrétion que personne ne songeait à s'en plaindre. Dans un temps où le repos était devenu la vraie sagesse, où le repos même était nécessaire pour faire renaître un jour le goût de la liberté, on n'ose blâmer, on n'ose appeler du nom de corrupteur, l'homme qui d'un côté tempérait le maître imposé par les événements, et de l'autre arrêtait les imprudences d'une opposition qui n'avait ni but, ni à-propos, ni lumières politiques.

Quant au consul Lebrun, le général Bonaparte le traitait

avec égards, même avec affection, mais comme un personnage se mêlant peu des affaires, l'administration exceptée. Il le chargeait de veiller au détail des finances, et de le tenir surtout au courant de ce que faisaient ou pensaient les royalistes, dont ce troisième consul était souvent entouré. C'était une oreille, un œil qu'il avait parmi eux, n'attachant d'ailleurs qu'un pur intérêt de curiosité à ce qui pouvait venir de ce côté.

Pour avoir une idée exacte de l'entourage du Premier Consul, il faut dire un mot de sa famille. Il avait quatre frères, Joseph, Lucien, Louis et Jérôme. Nous ferons connaître, en leur temps, les deux derniers. Joseph et Lucien avaient seuls alors quelque importance. Joseph, l'aîné de tous, avait épousé la fille d'un riche et honorable négociant de Marseille. Il était doux, assez fin, agréable de sa personne, et causait à son frère moins d'ennuis qu'aucun autre. C'était à lui que le Premier Consul réservait l'honneur de négocier la paix de la République avec les États de l'ancien et du nouveau monde. Il l'avait chargé de conclure le traité qui se préparait avec l'Amérique, et venait de le nommer plénipotentiaire à Lunéville, cherchant ainsi à lui ménager un rôle qui plût à la France. Lucien, actuellement ministre de l'intérieur, était un homme d'esprit, mais d'un esprit inégal, inquiet, ingouvernable, et n'ayant pas assez de talent, quoiqu'il en eût, pour racheter ce qui lui manquait sous le rapport du bon sens. Tous deux flattaient le penchant du Premier Consul à s'élever jusqu'au pouvoir suprême; et cela se conçoit. Le génie du Premier Consul, sa gloire, étaient choses à lui personnelles: une qualité seule pouvait être transmissible à sa famille, c'était la qualité princière, s'il la prenait un jour, en la préférant à celle de premier magistrat de la République. Ses frères étaient de ceux qui disaient avec le moins de retenue, que la forme actuelle du gouvernement n'avait été qu'une transition, imaginée pour ménager les préjugés révolutionnaires, mais qu'il fallait en prendre son parti, et que si on voulait fonder quelque chose de vraiment stable, on ne pouvait se dispenser de donner au pouvoir plus de concentration, d'unité et de durée. La conclusion de tout cela était facile à tirer. Le Premier Consul, comme tout le monde le sait, n'avait pas d'enfants, ce qui embarrassait fort ceux qui rêvaient déjà la transformation de la république en monarchie. Il était en effet

difficile de prétendre qu'on voulait assurer la transmission régulière et naturelle du pouvoir, dans la famille d'un homme qui n'avait pas d'héritiers. Aussi, bien que dans l'avenir ce défaut d'héritiers pût être un avantage personnel pour les frères du Premier Consul, c'était aujourd'hui un argument contre leurs projets, et ils reprochaient souvent à madame Bonaparte un malheur, dont ils la disaient la cause. Brouillés avec elle par jalousie d'influence, ils l'avaient peu ménagée auprès de son mari, et la poursuivaient de leurs propos, répétant sans cesse et bien haut, qu'il fallait absolument au Premier Consul une femme qui lui donnât des enfants, que ce n'était point là un intérêt privé, mais public, et qu'une résolution à cet égard devenait indispensable, si on voulait assurer l'avenir de la France. Ils lui faisaient répéter par toutes les bouches, ces funestes discours, pleins pour elle de la plus sinistre conclusion. L'épouse en apparence si fortunée du Premier Consul était donc, en ce moment, bien loin d'être heureuse.

Joséphine Bonaparte, mariée d'abord au comte de Beauharnais, puis au jeune général qui avait sauvé la Convention au 13 vendémiaire, et maintenant partageant avec lui une place qui commençait à ressembler à un trône, était créole de naissance, et avait toutes les grâces, tous les défauts ordinaires aux femmes de cette origine. Bonne, prodigue et frivole, point belle, mais parfaitement élégante, douée d'un charme infini, elle savait plaire beaucoup plus que des femmes, qui lui étaient supérieures en esprit et en beauté. La légèreté de sa conduite dépeinte à son mari sous de fâcheuses couleurs, lorsqu'il revint d'Egypte, le remplit de colère. Il voulut s'éloigner d'une épouse, qu'à tort ou à raison il croyait coupable. Elle pleura long-temps à ses pieds; ses deux enfants, Hortense et Eugène de Beauharnais, très-chers tous les deux au général Bonaparte, pleurèrent aussi: il fut vaincu, et ramené par une tendresse conjugale, qui, pendant bien des années, fut victorieuse chez lui de la politique. Il oublia les fautes vraies ou supposées de Joséphine, et l'aima encore, mais jamais comme dans les premiers temps de leur union. Les prodigalités sans bornes, les imprudences fâcheuses, auxquelles chaque jour elle se livrait, causaient souvent à son mari des mouvements d'impatience, dont il n'était pas maître; mais il pardonnait avec la bonté de

la puissance heureuse, et ne savait pas être irrité long-temps contre une femme, qui avait partagé les premiers moments de sa grandeur naissante, et qui, en venant s'asseoir un jour à côté de lui, semblait avoir amené la fortune avec elle.

Madame Bonaparte était une véritable femme de l'ancien régime, dévote, superstitieuse, et même royaliste, détestant ce qu'elle appelait les Jacobins, lesquels le lui rendaient bien; ne recherchant que les gens d'autrefois, qui, rentrés en foule, comme nous l'avons dit, venaient la visiter le matin. Ils l'avaient connue femme d'un homme honorable, et assez élevé en rang et en dignité militaire, l'infortuné Beauharnais, mort sur l'échafaud révolutionnaire; ils la trouvaient l'épouse d'un parvenu, mais d'un parvenu plus puissant qu'aucun prince de l'Europe; ils ne craignaient pas de venir lui demander des faveurs, tout en affectant de la dédaigner. Elle mettait de l'empressement à leur faire part de sa puissance, à leur rendre des services. Elle s'appliquait même à faire naître chez eux un genre d'illusion, auquel ils se prêtaient volontiers, c'est qu'au fond le général Bonaparte n'attendait qu'une occasion favorable pour rappeler les Bourbons, et leur rendre un héritage qui leur appartenait. Et, chose singulière, cette illusion, qu'elle se plaisait à provoquer chez eux, elle aurait presque voulu la partager aussi; car elle eût préféré voir son époux sujet des Bourbons, mais sujet protecteur de ses rois, entouré des hommages de l'ancienne aristocratie française, plutôt que monarque couronné par la main de la nation. C'était une femme d'un cœur très-faible. Bien que légère, elle aimait cet homme qui la couvrait de gloire, et l'aimait davantage depuis qu'elle en était moins aimée. N'imaginant pas qu'il pût mettre un pied audacieux sur les marches du trône, sans tomber aussitôt sous le poignard des républicains ou des royalistes, elle voyait confondus dans une ruine commune, ses enfants, son mari, elle-même. Mais, en supposant qu'il parvînt sain et sauf sur ce trône usurpé, une autre crainte assiégeait son cœur: elle n'irait pas s'y asseoir avec lui. Si on faisait un jour le général Bonaparte roi ou empereur, ce serait évidemment sous prétexte de donner à la France un gouvernement stable, en le rendant héréditaire; et malheureusement les médecins ne lui laissaient plus l'espérance d'avoir des enfants. Elle se rappelait à ce sujet la singulière

prédiction d'une femme, espèce de pythonisse alors en vogue, qui lui avait dit: Vous occuperez la première place du monde, mais pour peu de temps. — Elle avait déjà entendu les frères du Premier Consul prononcer le mot fatal de divorce. L'infortunée, que les reines de l'Europe auraient pu envier, à ne juger de son sort que par l'éclat extérieur dont elle était entourée, vivait dans les plus affreux soucis. Chaque progrès de sa fortune ajoutait des apparences à son bonheur, et des chagrins à sa vie; et, si elle parvenait à échapper à ses peines cuisantes, c'était par une légèreté de caractère, qui la sauvait des préoccupations prolongées. L'attachement du général Bonaparte pour elle, ses brusqueries, quand il s'en permettait, réparées à l'instant même par des mouvements d'une parfaite bonté, finissaient aussi par la rassurer. Entraînée d'ailleurs, comme tous les gens de ce temps, par un tourbillon étourdissant, elle comptait sur le dieu des révolutions, sur le hasard; et, après de vives agitations, elle revenait à jouir de sa fortune. Elle essayait, en attendant, de détourner son mari des idées d'une grandeur exagérée, osait même lui parler des Bourbons, sauf à essuyer des orages, et, malgré ses goûts, qui auraient dû lui faire préférer M. de Talleyrand à M. Fouché, elle avait pris ce dernier en gré, parce que, tout jacobin qu'il était, disait-elle, il osait faire entendre la vérité au Premier Consul; et à ses yeux faire entendre la vérité au Premier Consul, c'était lui conseiller la conservation de la République, sauf à augmenter son pouvoir consulaire. MM. de Talleyrand et Fouché, croyant se rendre plus forts en pénétrant dans la famille du Premier Consul, s'y introduisaient en flattant chaque côté comme il aimait à être flatté. M. de Talleyrand cherchait à complaire aux frères, en disant qu'il fallait imaginer pour le Premier Consul une autre position que celle qu'il tenait de la Constitution. M. Fouché cherchait à complaire à madame Bonaparte, en disant que l'on commettait de graves imprudences, et qu'on perdrait tout, en voulant tout brusquer. Cette manière de pénétrer dans sa famille, d'en exciter les agitations en s'y mêlant, déplaisait singulièrement au Premier Consul. Il le témoignait souvent, et, quand il avait quelque communication à faire aux siens, en chargeait son collègue Cambacérès, qui, avec sa prudence accoutumée, entendait tout, ne disait rien que ce qu'on

lui ordonnait de dire, et s'acquittait de ce genre de commission avec autant de ménagement que d'exactitude.

Une circonstance assez étrange venait de donner à toutes ces agitations intérieures un objet présent et positif. Le prince, qui fut depuis Louis XVIII, exilé alors, avait tenté une démarche singulière, et peu réfléchie. Beaucoup de royalistes, pour expliquer et excuser leur retour vers le nouveau gouvernement, feignaient de croire, ou croyaient en effet, que le général Bonaparte voulait rappeler les Bourbons. Ces hommes, qui n'avaient pas lu, ou pas su lire, l'histoire de la révolution d'Angleterre, et y découvrir les terribles leçons dont elle est pleine, venaient tout à coup d'y découvrir une analogie qui charmait leurs espérances: c'était le rappel des Stuarts par le général Monck. Ils supprimaient Cromwell, dont cependant le rôle était assez grand pour n'être pas oublié. Ils avaient fini par produire une opinion factice, qui était arrivée jusqu'à Louis XVIII. Ce prince, doué de tact et d'esprit, avait eu la maladresse d'écrire au général Bonaparte lui-même, et lui avait fait parvenir plusieurs lettres, qu'il croyait dignes, mais qui ne l'étaient pas, et qui ne prouvaient qu'une chose, les illusions ordinaires de l'émigration. Voici la première de ces lettres.

« 20 février 1800.

» Quelle que soit leur conduite apparente, des hommes tels » que vous, Monsieur, n'inspirent jamais d'inquiétude. Vous » avez accepté une place éminente, et je vous en sais gré. » Mieux que personne, vous savez ce qu'il faut de force et de » puissance pour faire le bonheur d'une grande nation. Sauvez » la France de ses propres fureurs, vous aurez rempli le pre- » mier vœu de mon cœur; rendez-lui son roi, et les générations » futures béniront votre mémoire. Vous serez toujours trop né- » cessaire à l'État pour que je puisse acquitter par des places » importantes la dette de mes aïeux, et la mienne.

» Louis. »

Le Premier Consul fut fort surpris en recevant cette lettre, et demeura incertain, ne sachant s'il fallait y répondre. Elle lui avait été transmise par le consul Lebrun, qui l'avait reçue lui-même de l'abbé de Montesquiou. Le Premier Consul,

absorbé par la multiplicité des affaires au début de son gouvernement, laissa passer le temps sans faire de réponse. Le prince, impatient comme un émigré, écrivit une seconde lettre encore plus empreinte de la crédulité de son parti, encore plus regrettable pour sa dignité. La voici.

« Depuis long-temps, général, vous devez savoir que mon » estime vous est acquise. Si vous doutiez que je fusse suscep- » tible de reconnaissance, marquez votre place, fixez le sort » de vos amis. Quant à mes principes, je suis Français: clément » par caractère, je le serais encore par raison.

» Non, le vainqueur de Lodi, de Castiglione, d'Arcole, le » conquérant de l'Italie et de l'Égypte, ne peut pas préférer à » la gloire une vaine célébrité. Cependant vous perdez un temps » précieux: nous pouvons assurer le repos de la France; je dis » *nous*, parce que j'ai besoin de Bonaparte pour cela, et qu'il » ne le pourrait sans moi.

» Général, l'Europe vous observe, la gloire vous attend, » et je suis impatient de rendre la paix à mon peuple.

» Louis. »

Cette fois, le Premier Consul ne crut pas pouvoir se dispenser de répondre. Au fond, il n'avait jamais eu aucun doute sur ce qu'il avait à faire à l'égard des princes déchus. Indépendamment de toute ambition, il regardait comme impraticable et funeste le rappel des Bourbons. C'est de conviction qu'il les repoussait, quel que fût d'ailleurs son désir d'être le maître de la France. Sa femme avait été instruite de son secret, son secrétaire aussi: et bien qu'il ne leur fît pas l'honneur de les admettre à de telles délibérations, il leur donna ses motifs. Sa femme s'était jetée presque à ses pieds, pour le supplier de laisser au moins quelque espérance aux Bourbons: il la repoussa avec humeur, et s'adressant à son secrétaire: Vous ne connaissez pas ces gens-là, lui dit-il; si je leur rendais leur trône, ils croiraient l'avoir recouvré par la grâce de Dieu. Ils seraient bientôt entourés, entraînés par l'émigration; il bouleverseraient tout, en voulant tout refaire, même ce qui ne peut pas être refait. Que deviendraient les nombreux intérêts créés depuis quatre-vingt-neuf? Que deviendraient, et les acquéreurs de biens nationaux, et les chefs de l'armée, et tous les hom-

mes qui ont engagé dans la révolution leur vie et leur avenir? Après les hommes, que deviendraient les choses? Que deviendraient les principes pour lesquels on a tant combattu? Tout cela périrait, mais ne périrait pas sans conflit; il y aurait une affreuse lutte; des milliers d'hommes succomberaient. Jamais, non, jamais je ne prendrai une aussi funeste résolution. — Il avait raison. Tout intérêt personnel à part, il faisait bien. Sa dictature, qui retardait l'établissement de la liberté politique en France, liberté d'ailleurs bien difficile alors, sa dictature achevait le triomphe de la Révolution française, que Waterloo même, à condition d'arriver quinze ans plus tard, ne pouvait plus détruire.

Sa réponse devait être conforme à sa pensée, et ne pas laisser plus d'espérances qu'il n'en voulait donner. On ne peut juger que par le texte même de sa lettre, de la grandeur d'expression avec laquelle il répondit à l'imprudente démarche du prince exilé.

« Paris, le 20 fructidor an VIII (7 septembre 1800).

» J'ai reçu, Monsieur, votre lettre; je vous remercie des » choses honnêtes que vous me dites.

» Vous ne devez pas souhaiter votre retour en France; il » vous faudrait marcher sur cinq cent mille cadavres.

» Sacrifiez votre intérêt au repos et au bonheur de la » France; l'histoire vous en tiendra compte.

» Je ne suis pas insensible aux malheurs de votre famille: » je contribuerai avec plaisir à la douceur et à la tranquillité de » votre retraite.

» BONAPARTE. »

Il se répandit de cela quelque chose, et les desseins personnels du Premier Consul n'en devinrent que plus évidents.

Ce sont toujours les tentatives des partis contre un pouvoir naissant, qui hâtent ses progrès, et l'encouragent à oser tout ce qu'il médite. Une tentative plus ridicule que criminelle, des républicains contre le Premier Consul, hâta une démonstration tout aussi ridicule, de la part des hommes qui voulaient précipiter son élévation: ni l'une ni l'autre n'aboutirent.

Les déclamateurs patriotes, plus bruyants et beaucoup

moins redoutables que les agents du royalisme, se réunissaient souvent chez un ancien employé du comité de salut public, resté sans fonctions. Il s'appelait Demerville; il parlait beaucoup, colportait des brochures contre le gouvernement, et n'était guère capable de faire davantage. Chez lui se rendaient le Corse Aréna, l'un des membres des Cinq-Cents qui avaient fui par la fenêtre lors du 18 brumaire; Topino-Lebrun, peintre de quelque talent, élève de David, participant à l'exaltation révolutionnaire des artistes de ce temps-là; puis beaucoup de réfugiés italiens, qui étaient exaspérés contre le général Bonaparte, de ce qu'il protégeait le Pape, et ne rétablissait pas la République Romaine. Le principal, le plus bruyant de ces derniers, était un sculpteur du nom de Ceracchi. Ces brouillons, ordinairement assemblés chez Demerville, y tenaient les propos les plus absurdes. Il fallait, disaient-ils, en finir; on avait beaucoup de monde avec soi, Masséna, Carnot, Lannes, Sieyès, Fouché lui-même. Il n'y avait qu'à frapper le tyran, et tous les vrais républicains se prononceraient alors; tous se réuniraient pour relever la République expirante. Mais il fallait trouver un Brutus pour frapper le nouveau César. Il ne s'en présentait pas. Un militaire sans emploi, nommé Harrel, vivant par désœuvrement et par misère, avec ces déclamateurs, indigent et mécontent comme eux, leur parut l'homme de main dont ils avaient besoin. Ils lui firent des propositions, qui l'effrayèrent beaucoup. Dans son agitation, il s'ouvrit à un commissaire des guerres, avec lequel il avait quelques liaisons, et qui lui conseilla de faire part de ce qu'il savait au gouvernement. Ce nommé Harrel alla trouver le secrétaire du Premier Consul, M. de Bourrienne, et le général Lannes, commandant de la garde consulaire. Le Premier Consul, averti par eux, fit donner par la police de l'argent à Harrel, ainsi que l'ordre de se prêter à tout ce que lui proposeraient ses complices. Ces misérables conspirateurs croyaient avoir rencontré dans cet individu un véritable homme d'exécution; mais ils trouvaient que ce n'était pas assez d'un. Harrel leur proposa de leur en amener d'autres. Ils y consentirent, et Harrel leur amena des agents de M. Fouché. Après avoir donné dans ce piége, ils songèrent à se procurer des poignards, pour armer Harrel et ses compagnons. Cette fois ils s'en chargèrent eux-mêmes, et apportèrent des

poignards achetés par Topino-Lebrun. Enfin il firent choix du lieu pour frapper le Premier Consul, et ce fut l'Opéra, nommé alors théâtre des Arts. Ils fixèrent le moment, et ce fut le 10 octobre (18 vendémiaire an IX), jour où le Premier Consul devait assister à la première représentation d'un opéra nouveau. La police, avertie, avait pris ses précautions. Le Premier Consul se rendit au théâtre de l'Opéra, suivi de Lannes, qui, veillant sur lui avec la plus grande sollicitude, avait doublé la garde, et placé autour de sa loge les plus braves de ses grenadiers. Les prétendus assassins vinrent en effet au rendez-vous, mais pas tous, et pas armés. Topino-Lebrun n'y était pas, Demerville non plus. Aréna et Ceracchi se présentèrent seuls. Ceracchi s'était plus approché que les autres de la loge du Premier Consul, mais il était sans poignard. Il n'y avait de hardis, de présents sur les lieux, et d'armés, que les conspirateurs placés par la police sur le théâtre du crime. On arrêta Ceracchi, Aréna, et successivement tous les autres, mais la plupart chez eux, ou dans les maisons dans lesquelles ils étaient allés chercher un refuge.

Cette affaire produisit un grand éclat; elle ne le méritait pas. Certainement, la police, que les hommes ignorants, étrangers à la connaissance des choses, accusent ordinairement de fabriquer elle-même les complots qu'elle découvre, la police n'avait pas inventé celui-ci, mais on peut dire qu'elle y avait pris trop de part. Les conspirateurs souhaitaient sans aucun doute la mort du Premier Consul, mais ils étaient incapables de le frapper de leurs propres mains, et en les encourageant, en leur fournissant ce qui était le plus difficile à trouver, de prétendus exécuteurs, on les avait entraînés dans le crime, plus qu'ils ne s'y seraient engagés, si on les avait livrés à eux-mêmes. Si tout cela ne devait aboutir qu'à une punition sévère, mais temporaire, comme on doit l'infliger à des fous, soit; mais les envoyer à la mort par une telle voie, c'était plus qu'il n'est permis de faire, même quand il s'agit de protéger une vie précieuse. On n'y regardait pas alors de si près; on instruisit sur-le-champ une procédure, qui devait conduire ces malheureux à l'échafaud.

Cette tentative causa une épouvante générale. Jusqu'ici, ce qu'on avait vu pendant la Révolution, c'était ce qu'on ap-

pelait alors des journées, c'est-à-dire des attaques à main armée; mais on était rassuré contre de tels assauts par la puissance militaire du gouvernement. On n'avait pas songé encore à l'assassinat, et à la possibilité de voir le Premier Consul frappé à l'improviste, malgré l'entourage de ses grenadiers. La tentative de Ceracchi, dont le ridicule n'était pas connu, fut une sorte d'avertissement, qui effraya tout le monde. La crainte de se voir replongé dans le chaos envahit tous les esprits, et fit naître en faveur du Premier Consul une sorte d'entraînement. La foule courut aux Tuileries. Le Tribunat, le seul des corps de l'État qui fût réuni en ce moment, puisqu'il tenait une séance par quinzaine dans l'intervalle des sessions, s'y rendit en corps. Toutes les autorités publiques suivirent cet exemple. Une multitude d'adresses furent envoyées au Premier Consul. Elles pouvaient toutes se résumer par ces paroles du corps municipal de Paris:

« Général, disait-il, nous venons, au nom de nos conci-» toyens, vous exprimer l'indignation profonde qu'ils ont res-» sentie à la nouvelle de l'attentat médité contre votre per-» sonne. Trop d'intérêts se rattachent à votre existence, pour » que les complots qui l'ont menacée ne deviennent pas un » sujet de douleur publique, comme les soins qui l'ont garantie » seront un sujet de reconnaissance et de joies nationales.

» La Providence qui en vendémiaire an VIII vous ramena » d'Égypte, qui à Marengo sembla vous préserver de tous les » périls, qui enfin, le 18 vendémiaire an IX, vient de vous » sauver de la fureur des assassins, est, permettez-nous de le » dire, la providence de la France, bien plus que la vôtre. » Elle n'a pas voulu qu'une année si belle, si pleine d'événe-» ments glorieux, destinée à occuper une si grande place dans » le souvenir des hommes, fût terminée tout à coup par un » crime détestable.... Que les ennemis de la France cessent de » vouloir votre perte et la nôtre; qu'ils se soumettent à cette » destinée qui, plus puissante que tous les complots, assurera » votre conservation et celle de la République.... Nous ne vous » parlons pas des coupables; ils appartiennent à la loi.... »

Ces adresses, jetées toutes dans le même moule, répétaient au Premier Consul qu'il n'avait pas le droit d'être clément, que sa vie appartenait à la République, et devait être

défendue comme le bonheur public, dont elle était le gage. Il faut ajouter que ces manifestations étaient sincères. Tout le monde se croyait en péril avec le Premier Consul. Quiconque n'était pas factieux souhaitait sa conservation. Les royalistes croyaient, s'il venait à mourir, rebrousser chemin vers l'échafaud ou l'exil ; les révolutionnaires croyaient voir la contre-révolution triomphante par les armes de l'étranger.

Le Premier Consul apporta un soin particulier, et digne de remarque, à diminuer l'opinion qu'on se faisait du péril auquel il avait été exposé. Il ne voulait pas qu'on crût que sa vie dépendait du premier venu, et regardait cela comme aussi nécessaire à sa sûreté qu'à sa dignité. S'entretenant avec les autorités chargés de le complimenter, il leur disait à toutes que le danger dont on était si alarmé, n'avait eu rien de sérieux; il leur expliquait comment, entouré des officiers de la garde consulaire, et d'un piquet de ses grenadiers, il était complétement garanti contre les sept ou huit misérables qui avaient voulu l'atteindre. Il croyait, beaucoup plus que ses paroles ne pouvaient le faire supposer, au péril dont sa vie était menacée; mais il jugeait utile de se montrer à toutes les imaginations, entouré des grenadiers de Marengo, et inaccessible, au milieu d'eux, aux coups des assassins.

De plus graves complots que celui dont on faisait tant de bruit, et ourdis par d'autres mains, se préparaient dans l'ombre. On en avait le vague sentiment, et on se disait que ces tentatives se renouvelleraient plus d'une fois. Ce fut pour les partisans du Premier Consul, une occasion de répéter qu'il fallait quelque chose de plus stable qu'un pouvoir éphémère, reposant sur la tête d'un seul homme, et pouvant disparaître sous le coup de poignard d'un scélérat. Les frères du Premier Consul, MM. Rœderer, Regnault de Saint-Jean-d'Angely, de Talleyrand, de Fontanes, et beaucoup d'autres, étaient dans ces idées, les uns par conviction, les autres pour plaire au maître, tous, comme il arrive ordinairement, par un mélange de sentiments sincères et intéressés. Il sortit de là un pamphlet anonyme, fort singulier, fort remarquable, qui avait, disait-on, pour auteur Lucien Bonaparte, mais qui par la rare élégance du langage, par la connaissance classique de l'histoire, aurait dû être attribué à son véritable auteur, c'est-à-dire, à

M. de Fontanes lui-même. Ce pamphlet fut l'occasion d'un assez grand mouvement dans les esprits, pour mériter d'être mentionné ici. Il marque l'un des pas que fit le général Bonaparte, dans la carrière du pouvoir suprême. Le titre était celui-ci: PARALLÈLE ENTRE CÉSAR, CROMWELL, MONCK ET BONAPARTE. L'auteur comparait d'abord le général Bonaparte à Cromwell, et ne lui trouvait aucune ressemblance avec ce personnage principal de la révolution d'Angleterre. Cromwell, disait-il, était un fanatique, un chef de factieux sanguinaire, assassin de son roi, vainqueur uniquement dans la guerre civile, conquérant de quelques cités ou provinces d'Angleterre, un barbare enfin, qui avait ravagé les universités d'Oxford et de Cambridge. C'était un scélérat habile, ce n'était pas un héros. L'analogue de Cromwell dans la Révolution française serait Robespierre, si Robespierre avait eu du courage, et si, la France n'ayant eu à combattre que la Vendée, il en avait été le vainqueur. Le général Bonaparte, au contraire, étranger aux maux de la Révolution, avait couvert d'une gloire immense des crimes qui n'étaient pas les siens. Il avait aboli la fête barbare instituée en l'honneur du régicide; il mettait fin aux horreurs du fanatisme révolutionnaire; il honorait les sciences et les arts, rétablissait les écoles, ouvrait le temple des arts. Il n'avait pas fait la guerre civile; il avait conquis, non des cités, mais des royaumes. Quant à Monck, qu'avait de commun cet esprit incertain, ce transfuge de tous les partis, ne sachant où il marchait, ayant fait échouer le vaisseau de la révolution à la monarchie, comme il aurait pu le faire échouer à la république, qu'avait de commun ce triste personnage avec le général Bonaparte, cet esprit si ferme, sachant si clairement ce qu'il voulait? Le titre de duc d'Albemarle avait pu contenter la vanité vulgaire du général Monck, « mais croit-on que le bâton » de maréchal, ou que l'épée de connétable, suffit à l'homme » *devant qui l'univers s'est tu?*.... Ne sait-on pas qu'il est de » certaines destinées qui appellent la première place?.... Et » d'ailleurs, si Bonaparte pouvait jamais imiter Monck, ne » voit-on pas que la France serait replongée dans les horreurs » d'une nouvelle révolution? Les tempêtes au lieu de se calmer » renaîtraient de toutes parts.... »

Après avoir repoussé ces comparaisons, l'auteur ne trou-

vait dans toute l'histoire, d'analogue au général Bonaparte, que César. Il lui reconnaissait la même grandeur militaire, la même grandeur politique, mais il lui découvrait une dissemblance. César, à la tête des démagogues romains, avait opprimé le parti des honnêtes gens, et détruit la république; le général Bonaparte, au contraire, avait relevé en France le parti des honnêtes gens, et rabaissé celui des méchants.

Tout cela était vrai; l'œuvre entreprise jusqu'ici par le général Bonaparte était bien plus morale que celle de César.

Après toutes ces comparaisons, il fallait conclure..... Heureuse la république, s'écriait l'auteur, *si Bonaparte était immortel!* « Mais où sont, ajoutait-il, où sont ses héritiers? où » sont les institutions qui peuvent maintenir ses bienfaits et » perpétuer son génie? le sort de trente millions d'hommes » ne tient qu'à la vie d'un seul homme! Français, que devien» driez-vous si à l'instant un cri funèbre vous annonçait que » cet homme a vécu? »

L'auteur examinait ici les chances diverses qui se présenteraient à la mort du général Bonaparte. Retomberait-on sous le joug d'une assemblée? mais le souvenir de la Convention était là, pour éloigner de l'esprit de tout le monde une pareille supposition. Se jetterait-on dans les bras du gouvernement militaire? mais où était l'égal du général Bonaparte? La République comptait sans doute de grands généraux; mais lequel effaçait assez tous les autres, pour prévenir toute rivalité, et empêcher que les armées ne s'égorgeassent, dans l'intérêt de leur chef particulier?..... A défaut du gouvernement des assemblées, à défaut du gouvernement des prétoriens, voulait-on recourir à la dynastie *légitime*, qui était sur la frontière, tendant les bras à la France?.... mais c'était la contre-révolution; et le retour de Charles II et de Jacques II en Angleterre, le sang ruisselant à leur apparition, étaient des exemples suffisants pour éclairer les peuples... et si l'on avait besoin d'exemples plus récents, la rentrée que la reine de Naples et son imbécile époux venaient de faire dans leur royaume infortuné, était une leçon écrite en caractères de sang!.... FRANÇAIS! VOUS DORMEZ AU BORD D'UN ABIME!..... Tel était le dernier mot de ce singulier écrit.

Tout ce qu'il contenait, sauf les flatteries de langage,

était vrai; mais c'étaient des vérités bien prématurées, à en juger par l'impression qu'elles produisirent. Lucien, ministre de l'intérieur, employa les moyens dont il disposait, pour répandre cet écrit dans toute la France. Il en remplit Paris et les provinces, ayant bien soin d'en cacher l'origine. Le pamphlet produisit un grand effet. Au fond, il disait ce que tout le monde pensait; mais il exigeait de la France un aveu qu'un orgueil fort légitime ne lui permettait pas encore de faire. On avait aboli, huit ans auparavant, une royauté de quatorze siècles, et il fallait sitôt venir avouer aux pieds d'un général de trente ans, qu'on s'était trompé, et le prier de faire revivre cette royauté dans sa personne! On voulait bien lui donner un pouvoir égal à celui des rois, mais il fallait au moins sauver les apparences, ne fût-ce que dans l'intérêt de la dignité nationale. D'ailleurs, ce jeune guerrier avait remporté d'admirables victoires, déjà rendu un commencement de sécurité au pays; mais il commençait à peine la réconciliation des partis, la réorganisation de la France, la rédaction de ses lois; il n'avait surtout pas encore donné la paix au monde. Il lui restait donc bien des titres à conquérir, qu'il était assuré, d'ailleurs, de réunir bientôt sur sa glorieuse tête.

L'impression fut générale et pénible. De tous côtés les préfets mandèrent que l'écrit produisait un fâcheux effet, qu'il donnait quelque raison à la faction démagogique, que les Césars provoquaient des Brutus, que la brochure était imprudente et regrettable. A Paris, l'impression était la même. Dans le sein du Conseil d'État, la désapprobation ne se cachait point. Le Premier Consul, soit qu'il eût pris part au pamphlet, soit qu'il eût été compromis à son insu par des amis impatients et maladroits, crut devoir le désavouer, surtout aux yeux du parti révolutionnaire. Il appela M. Fouché, et lui demanda publiquement comment il laissait circuler de tels écrits. — Je connais l'auteur, répondit le ministre. — Si vous le connaissez, reprit le Premier Consul, il fallait le mettre à Vincennes. — Je ne pouvais pas le mettre à Vincennes, ajouta M. Fouché, car c'était votre propre frère. — A ce mot, le général Bonaparte se plaignit amèrement de ce frère, qui l'avait déjà compromis plus d'une fois. L'aigreur s'ensuivit à l'égard de Lucien Bonaparte. Un jour, celui-ci n'ayant pas été exact à un conseil des

ministres, ce qui lui arrivait souvent, et beaucoup de plaintes s'élevant contre son administration, le Premier Consul témoigna sur son compte un vif mécontentement, et parut même vouloir le révoquer immédiatement. Mais le Consul Cambacérès conseilla d'y mettre plus d'égards, et de ne pas enlever à Lucien le portefeuille de l'intérieur, sans lui donner un dédommagement convenable. Le Premier Consul y consentit. M. Cambacérès imagina l'ambassade d'Espagne, et fut chargé de l'offrir à Lucien. Il la lui fit accepter sans difficulté. Lucien partit, et bientôt on ne songea plus à l'imprudent pamphlet.

Ainsi une première tentative d'assassinat contre le Premier Consul avait provoqué en sa faveur une première tentative d'élévation; mais l'une était aussi folle, que l'autre était maladroite. Il fallait que le général Bonaparte achetât, par de nouveaux services, une augmentation d'autorité, que personne ne définissait encore avec précision, mais que tout le monde prévoyait confusément dans l'avenir, et à laquelle lui ou ses amis aspiraient déjà d'une manière ouverte. Du reste, sa fortune allait lui fournir, en services rendus, en dangers évités, des titres immenses auxquels la France ne résisterait plus.

LIVRE SEPTIÈME.

HOHENLINDEN.

Paix avec les États-Unis et les Régences Barbaresques. — Réunion du Congrès de Lunéville. — M. de Cobentzel se refuse à une négociation séparée, et veut au moins la présence d'un plénipotentiaire anglais, pour couvrir la négociation réelle entre l'Autriche et la France. — Le Premier Consul, afin de hâter la conclusion, ordonne la reprise des hostilités. — Plan de la campagne d'hiver. — Moreau est chargé de franchir l'Inn, et de marcher sur Vienne. — Macdonald avec une seconde armée de réserve a ordre de passer des Grisons dans le Tyrol. — Brune avec 80 mille hommes est destiné à forcer l'Adige et le Mincio. — Plan du jeune archiduc Jean, devenu généralissime des armées autrichiennes. — Son projet de tourner Moreau, manqué par des fautes d'exécution. — Il s'arrête en route, et veut assaillir Moreau dans la forêt de Hohenlinden. — Belle manœuvre de Moreau, supérieurement exécutée par Richepanse. — Mémorable bataille de Hohenlinden. — Grands résultats de cette bataille. — Passage de l'Inn, de la Salza, de la Traun, de l'Ens. — Armistice de Steyer. — L'Autriche promet de signer la paix immédiatement. —

Opérations dans les Alpes et en Italie. — Passage du Splugen par Macdonald, au milieu des horreurs de l'hiver. — Arrivée de Macdonald dans le Tyrol italien. — Dispositions de Brune pour passer le Mincio sur deux points. — Vice de ces dispositions. — Le général Dupont essaie un premier passage à Pozzolo, et attire sur lui seul le gros de l'armée autrichienne. — Le Mincio est forcé, après une effusion de sang inutile. — Passage du Mincio et de l'Adige. — Heureuse fuite du général Laudon au moyen d'un mensonge. — Les Autrichiens battus demandent un armistice en Italie. — Signature de cet armistice à Trévise. — Reprise des négociations à Lunéville. — Le principe d'une paix séparée admis par M. de Cobentzel. — Le Premier Consul veut faire payer à l'Autriche les frais de cette seconde campagne, et lui impose des conditions plus dures que dans les préliminaires de M. de Saint-Julien. — Il pose pour *ultimatum* la limite du Rhin en Allemagne, la limite de l'Adige en Italie. — Courageuse résistance de M. de Cobentzel. — Cette résistance, quoique honorable, fait perdre à l'Autriche un temps précieux. — Pendant qu'on négocie à Lunéville, l'empereur Paul, à qui le Premier Consul avait cédé l'île de Malte, la réclame des Anglais, qui la refusent. — Colère de Paul Ier. — Il appelle à Pétersbourg le roi de Suède, et renouvelle la ligue de 1780. — Déclaration des neutres. — Rupture de toutes les cours du Nord avec la Grande-Bretagne. — Le Premier Consûl en profite pour être plus exigeant envers l'Autriche. — Il veut, outre la limite de l'Adige, l'expulsion de l'Italie de tous les princes de la maison d'Autriche. — Le grand-duc de Toscane doit avec le duc de Modène être transporté en Allemagne. — M. de Cobentzel finit par céder, et signe avec Joseph Bonaparte, le 9 février 1801, le célèbre traité de Lunéville. — La France obtient pour la seconde fois la ligne du Rhin dans toute son étendue, et reste à peu près maîtresse de l'Italie. — L'Autriche est rejetée au delà de l'Adige. — La République Cisalpine doit comprendre le Milanais, le Mantouan, le duché de Modène et les Légations. — La Toscane destinée à la maison de Parme, sous le titre de royaume d'Étrurie. — Le principe des sécularisations posé pour l'Allemagne. — Grands résultats obtenus par le Premier Consul dans l'espace de quinze mois.

Joseph Bonaparte venait de signer à Morfontaine, avec MM. Ellsworth, Davie et Van-Murray, le traité qui rétablissait la paix entre la France et l'Amérique. C'était le premier traité conclu par le gouvernement consulaire. Il était naturel que la réconciliation de la France avec les différentes puissances du globe, commençât par la république qu'elle avait en quelque sorte mise au monde. Le Premier Consul avait permis qu'on ajournât les difficultés relatives au traité d'alliance du 6 février 1778; mais en revanche il avait exigé l'ajournement des réclamations des Américains, relatives aux bâtiments capturés. Il jugeait avec raison que, dans le moment, il fallait se contenter de la reconnaissance des droits des neutres. C'était donner sur les mers un allié de plus à la France, et un ennemi

de plus à l'Angleterre; c'était un nouveau ferment ajouté à la querelle maritime, qui s'élevait dans le Nord, et qui de jour en jour devenait plus grave. En conséquence les principaux articles du droit des neutres, tel au moins que le professent la France et tous les Etats maritimes, ces articles furent insérés intégralement dans le nouveau traité.

Ces articles étaient ceux que nous avons déjà fait connaître.

1° *Le pavillon couvre la marchandise,* par conséquent le neutre peut transporter toute marchandise ennemie, sans être recherché.

2° Il n'y a d'exception à cette règle, que pour la contrebande de guerre, et cette contrebande ne s'étend pas aux denrées alimentaires, ni aux munitions navales, bois, goudrons, chanvres, mais uniquement aux armes et munitions de guerre confectionnées, telles que *poudre, salpêtre, pétards, mèches, balles, boulets, bombes, grenades, carcasses, piques, hallebardes, épées, ceinturons, pistolets, fourreaux, selles de cavalerie, harnais, canons, mortiers avec leurs affûts, et généralement toutes armes, munitions de guerre, et ustensiles à l'usage des troupes.*

3° Le neutre peut aller de tout port à tout port; il n'y a d'exception à sa liberté de naviguer qu'à l'égard des ports réellement bloqués, et il n'y a de ports réellement bloqués, que ceux qui sont gardés par une force telle, qu'il y ait un danger sérieux à vouloir forcer le blocus.

4° Le neutre doit subir la visite pour constater sa qualité véritable; mais le visiteur doit se tenir à portée de canon, n'envoyer qu'un canot et trois hommes; et si le neutre est convoyé par un bâtiment de guerre, la visite ne peut avoir lieu, la présence du pavillon militaire étant une garantie suffisante contre toute espèce de fraude.

Le traité contenait d'autres stipulations de détail, mais ces quatre dispositions principales, qui constituent véritablement le droit des neutres, étaient une importante victoire: car les Américains, en les adoptant, étaient obligés d'en exiger l'application à leur commerce de la part des Anglais, ou bien forcés de faire la guerre.

La signature de ce traité fut solennellement célébrée à Morfontaine, belle terre que Joseph, plus riche que ses frères,

grâce à son mariage, avait acquise depuis quelque temps. Le Premier Consul s'y rendit, accompagné d'une société nombreuse et brillante. D'élégantes décorations, placées dans le château et les jardins, montraient partout la France et l'Amérique unies. On porta des toasts analogues à la circonstance. Le Premier Consul proposa celui-ci: « Aux mânes des Français et des Amé» ricains, morts sur le champ de bataille, pour l'indépendance » du Nouveau-Monde. »

Lebrun proposa cet autre: « A l'union de l'Amérique avec » les puissances du Nord, pour faire respecter la liberté des » mers. » Enfin Cambacérès proposa le troisième: « Au succes» seur de Washington! »

On attendait avec impatience M. de Cobentzel à Lunéville, pour savoir si sa cour était disposée à conclure la paix. Le Premier Consul, s'il n'était pas satisfait de la marche des négociations, était décidé à reprendre les hostilités, quelque avancée que fût la saison. Il ne comptait plus les obstacles pour rien, depuis qu'il avait franchi le Saint-Bernard, et croyait qu'on pouvait se battre sur la neige et la glace, aussi bien que sur une terre couverte de verdure ou de moissons. L'Autriche, au contraire, désirait gagner du temps, parce qu'elle s'était engagée avec l'Angleterre à n'accepter aucune paix séparée, avant le mois de février suivant, c'est-à-dire février 1801 (pluviôse an IX). Craignant fort la reprise des hostilités, elle venait de faire demander une troisième prolongation d'armistice. Le Premier Consul avait péremptoirement refusé, par le motif que M. de Cobentzel n'était pas encore arrivé à Lunéville. Il ne voulait se laisser vaincre à cet égard, que lorsqu'il verrait le plénipotentiaire autrichien rendu sur le lieu même de la négociation. Enfin M. de Cobentzel arriva le 24 octobre 1800 à Lunéville. Il fut reçu à la frontière et sur toute la route, au bruit du canon, et avec de grands témoignages de considération. Le général Clarke avait été nommé gouverneur de Lunéville, pour en faire les honneurs aux membres du congrès, et pour qu'il pût s'acquitter convenablement de ce soin, on avait mis à sa disposition des fonds et de beaux régiments. Joseph s'y était rendu de son côté, accompagné de M. de Laforêt pour secrétaire. A peine M. de Cobentzel était-il arrivé, que le Premier Consul, tenant à se convaincre par lui-même des dispositions du négociateur

autrichien, lui adressa l'invitation de venir passer quelques jours à Paris. M. de Cobentzel [1] n'osa pas s'y refuser, et s'achemina vers Paris avec beaucoup de déférence. Il y était rendu le 29 octobre. On lui accorda sur-le-champ une nouvelle prolongation d'armistice de vingt jours. Le Premier Consul l'entretint ensuite de la paix, et des conditions auxquelles on pourrait la conclure. M. de Cobentzel n'était pas fort rassurant sur la question d'une négociation séparée, et, quant aux conditions, il apportait des prétentions tout à fait déplacées. L'Autriche avait sur l'Italie des vues impossibles à satisfaire, et elle voulait, si on ne lui accordait qu'en Allemagne les indemnités promises en Italie par le traité de Campo-Formio, elle voulait, ou en Bavière, ou dans le Palatinat, ou en Souabe, des concessions de territoire exorbitantes. Le Premier Consul se permit quelques mouvements de vivacité. Cela lui était arrivé déjà dans les négociations de Campo-Formio, avec ce même M. de Cobentzel; mais, l'âge et la puissance venant, il se contenait encore moins qu'autrefois. M. de Cobentzel se plaignit amèrement, disant n'avoir jamais été traité de la sorte, ni par Catherine, ni par Frédéric, ni par l'empereur Paul lui-même. Il demanda donc à retourner à Lunéville, et on le laissa repartir, imaginant qu'il valait mieux négocier pied à pied avec lui, par l'intermédiaire de Joseph. Ce dernier, doux, calme, et assez intelligent, était plus propre que son frère à ce travail de patience.

M. de Cobentzel et Joseph Bonaparte, réunis à Lunéville, échangèrent leurs pleins pouvoirs le 9 novembre (18 brumaire). Joseph avait ordre de lui adresser les trois questions suivantes : 1° avait-il l'autorisation de traiter? 2° avait-il celle de traiter séparément de l'Angleterre? 3° traiterait-il pour l'empereur, au nom seul de la maison d'Autriche, ou au nom de l'empire germanique tout entier?

Les pouvoirs échangés et reconnus valables, ce qu'on examina d'une manière très-minutieuse, à cause de la mésaventure de M. de Saint-Julien, on s'expliqua sur la limite de ces pouvoirs. M. de Cobentzel n'hésita pas à déclarer qu'il ne pouvait

[1] Napoléon a dit à Sainte-Hélène que M. de Cobentzel avait voulu venir à Paris pour gagner du temps. C'est une erreur de mémoire. La correspondance diplomatique prouve le contraire.

pas traiter, sans la présence au congrès d'un plénipotentiaire anglais. Quant à la question de savoir s'il traiterait pour la maison d'Autriche seule, ou pour l'empire tout entier, il déclara qu'il lui fallait des instructions nouvelles.

Ces réponses furent mandées à Paris. Sur-le-champ le Premier Consul fit annoncer à M. de Cobentzel, que les hostilités seraient reprises à la fin de l'armistice, c'est-à-dire aux derniers jours de novembre; que le congrès, du reste, ne serait pas tenu de se dissoudre; que les hostilités continuant, on pourrait négocier, mais que les armées françaises ne s'arrêteraient dans leur marche, que lorsque le plénipotentiaire autrichien aurait consenti à traiter sans l'Angleterre.

Dans ces entrefaites, le Premier Consul avait pris à l'égard de la Toscane une précaution devenue indispensable. Le général autrichien Somma-Riva y était resté avec quelques centaines d'hommes, conformément à la convention d'Alexandrie; mais il continuait de faire des levées en masse, avec l'argent de l'Angleterre. Dans le moment, on annonçait un débarquement à Livourne, de ces mêmes troupes anglaises, que depuis si long-temps on promenait de Mahon au Ferrol, du Ferrol à Cadix. Les Napolitains, de leur côté, s'avançaient sur Rome, et les Autrichiens s'étendaient dans les Légations, au delà des limites tracées par l'armistice, s'efforçant ainsi de tendre la main à l'insurrection toscane. Le Premier Consul voyant que, pendant que l'on cherchait à gagner du temps, on s'apprêtait à mettre l'armée française entre deux feux, enjoignit au général Dupont de marcher sur la Toscane, et à Murat, commandant le camp d'Amiens, de se rendre sur-le-champ en Italie. Il avait plusieurs fois averti les Autrichiens de ce qu'il était prêt à faire, si on ne suspendait les mouvements de troupes commencés en Toscane; et voyant qu'on ne tenait aucun compte de ses avis, il en avait effectivement donné l'ordre. Le général Dupont avec les brigades Pino, Malher, Carra-Saint-Cyr, traversa rapidement l'Apennin, et occupa Florence, tandis que le général Clément allait de Lucques à Livourne. Nulle part on ne trouva de résistance. Cependant les insurgés se réunirent dans la ville d'Arezzo, qui s'était déjà signalée contre les Français, lors de la retraite de Macdonald en 1799. Il fallut la prendre d'assaut, et la punir. Cela fut fait, moins sé-

vèrement peut-être qu'elle ne l'avait mérité par sa conduite envers nos soldats. La Toscane fut dès lors soumise tout entière. Les Napolitains furent arrêtés dans leur marche, et les Anglais repoussés du sol d'Italie, au moment même où ils allaient entrer à Livourne. Deux jours plus tard ils débarquaient 12 mille hommes.

De toute part les armées étaient en mouvement, depuis les bords du Mein jusqu'aux bords de l'Adriatique, depuis Francfort jusqu'à Bologne. Les hostilités d'ailleurs étaient dénoncées. L'Autriche effrayée fit une dernière tentative par l'intermédiaire de M. de Cobentzel, tentative qui prouvait sa bonne volonté d'en finir, mais l'embarras résultant de ses malheureux engagements avec l'Angleterre. M. de Cobentzel s'adressa donc à Joseph Bonaparte, et, prenant un ton de confiance, lui demanda plusieurs fois si on pouvait compter sur la discrétion du gouvernement français. Rassuré à cet égard par Joseph, il lui montra une lettre, dans laquelle l'empereur témoignant les inquiétudes qu'il venait de témoigner lui-même, relativement au danger d'une indiscrétion, mais s'en remettant à sa connaissance des hommes et des choses, l'autorisait à faire l'ouverture qui suit. L'Autriche consentait enfin à se détacher de l'Angleterre, et à traiter séparément, à deux conditions, auxquelles elle tenait d'une manière absolue: premièrement un secret inviolable jusqu'au 1er février 1801, époque où finissaient ses engagements avec l'Angleterre, avec promesse formelle, si la négociation ne réussissait pas, de rendre toutes les pièces écrites de part et d'autre; secondement l'admission d'un plénipotentiaire anglais à Lunéville, pour couvrir par sa présence la négociation véritable. A ces deux conditions, l'Autriche consentait à traiter immédiatement, et demandait une nouvelle prolongation d'armistice.

La proximité de Paris permit une réponse immédiate. Le Premier Consul ne voulut à aucun prix admettre un négociateur anglais à Lunéville. Il consentait bien à suspendre de nouveau les hostilités, à la condition d'une paix signée secrètement, si cela convenait à l'Autriche, mais signée en quarante-huit heures. Les conditions de cette paix se trouvaient déjà fort éclaircies par la discussion sur les préliminaires. C'étaient les suivantes. Le Rhin pour frontière de la République française en

Allemagne; le Mincio pour frontière de l'Autriche en Italie, au lieu de l'Adige qu'elle avait en 1797, mais avec la cession de Mantoue à la Cisalpine; le Milanais, la Valteline, Parme et Modène à la Cisalpine; la Toscane au duc de Parme; les Légations au duc de Toscane; enfin, comme dispositions générales, l'indépendance du Piémont, de la Suisse, de Gênes. C'était le fond des préliminaires Saint-Julien, avec une seule différence, l'abandon de Mantoue à la Cisalpine, pour punir l'Autriche de son refus de ratification. Mais le Premier Consul exigeait que le traité fût signé en quarante-huit heures, autrement il annonçait la guerre immédiate et à outrance. Dans le cas de l'acceptation, il s'engageait à un secret absolu jusqu'au 1er février, et à une nouvelle suspension des hostilités.

L'Autriche ne voulait ni aller aussi vite, ni concéder autant de choses en Italie. Se faisant des illusions sur les conditions qu'elle était en mesure d'obtenir, elle rejeta la proposition française. Les hostilités furent donc immédiatement reprises. M. de Cobentzel et Joseph restèrent à Lunéville, attendant pour se faire de nouvelles communications, les événements qui allaient se passer à la fois sur le Danube, sur l'Inn, sur les Grandes-Alpes et sur l'Adige.

La reprise des hostilités avait été annoncée pour le 28 novembre (7 frimaire an IX). Tout était prêt pour cette campagne d'hiver, l'une des plus célèbres et des plus décisives de nos annales.

Le Premier Consul avait disposé cinq armées sur le vaste théâtre de cette guerre. Son projet était de les diriger de Paris, sans se mettre de sa personne à leur tête. Toutefois il n'avait pas renoncé à se rendre en Allemagne ou en Italie, et à prendre le commandement direct de l'une d'elles, si un revers imprévu, ou toute autre cause, rendait sa présence nécessaire. Ses équipages étaient à Dijon, tout prêts à s'acheminer sur le point où il serait obligé de se transporter.

Ces cinq armées étaient celles d'Augereau sur le Mein, de Moreau sur l'Inn, de Macdonald dans les Grisons, de Brune sur le Mincio, de Murat en marche vers l'Italie, avec les grenadiers d'Amiens. Augereau avait sous ses ordres 8 mille Hollandais, 12 mille Français, en tout 20 mille hommes; Moreau, 130 mille, dont 110 mille à l'armée active. L'armée de celui-ci

avait été portée à cette force considérable, par le recrutement, par la rentrée des malades et des blessés, par la réunion du corps de Sainte-Suzanne. La remise de Philipsbourg, d'Ulm, d'Ingolstadt, avait en outre permis à Moreau de concentrer toutes ses troupes entre l'Isar et l'Inn. Macdonald pouvait disposer de 15 mille hommes dans les Grisons. Brune en Italie était à la tête de 125 mille soldats, dont 80 mille sur le Mincio, 12 mille en Lombardie, Piémont et Ligurie, 8 mille en Toscane, 25 mille aux hôpitaux. Le corps de Murat présentait une force de 10 mille grenadiers. Cela faisait un total de 300 mille combattants. Si on ajoute à ce nombre 40 mille hommes en Égypte et aux colonies, 60 mille dans l'intérieur et sur les côtes, on verra que la République, depuis l'administration du Premier Consul, comptait à peu près 400 mille soldats sous les armes. Les 300 mille placés sur le théâtre de la guerre, dont 250 mille valides et capables d'agir immédiatement, étaient pourvus de tout, grâce aux ressources réunies du trésor, et des contributions sur les pays conquis. La cavalerie était bien montée, surtout celle d'Allemagne; l'artillerie était nombreuse et parfaitement servie. Moreau comptait 200 bouches à feu, Brune 180. On était donc bien plus préparé qu'au printemps, et nos armées avaient en elles-mêmes une confiance sans bornes.

Des juges éclairés, mais sévères, ont demandé pourquoi le Premier Consul, au lieu de diviser en cinq corps l'ensemble de ses forces actives, n'avait pas, suivant ses propres principes, formé deux grandes masses l'une de 170 mille hommes sous Moreau, marchant sur Vienne par la Bavière; l'autre de 130 mille sous Brune, passant le Mincio, l'Adige, les Alpes, et menaçant Vienne par le Frioul. C'est en effet le plan qu'il adopta lui-même en 1805; mais l'exposé des faits fera comprendre ses motifs, et prouvera avec quelle connaissance profonde des hommes et des choses, il savait, suivant les circonstances, diversifier l'application des grands principes de la guerre.

Nos deux armées principales, celle de Moreau, celle de Brune, étaient placées des deux côtés des Alpes, à peu près à la même hauteur, la première le long de l'Inn, la seconde le long du Mincio. Moreau devait forcer la ligne de l'Inn, Brune celle du Mincio. Ces deux armées étaient au moins égales en force numérique, immensément supérieures en force morale, à

celles qui leur étaient opposées. Restait entre elles deux la chaîne des Alpes, formant en cet endroit ce qu'on appelle le Tyrol. Les Autrichiens avaient le corps du général Iller dans le Tyrol allemand, et celui du général Davidovich dans le Tyrol italien. Le général Macdonald avec les 15 mille hommes qui lui étaient confiés, et qu'on avait qualifiés du titre de seconde armée de réserve, devait occuper ces deux corps, et attirer toute leur attention, en les laissant incertains sur le point d'attaque qu'il choisirait; car, placé dans les Grisons, il était libre de se jeter ou directement dans le Tyrol allemand, ou par le Splugen dans le Tyrol italien. Le titre que portait son armée, les doutes répandus sur sa force, devaient faire craindre encore quelque coup extraordinaire, et elle était là pour profiter du prestige produit par le passage du Saint-Bernard. On n'avait pas assez cru à la première armée de réserve, on allait trop croire à la seconde. Dès lors Moreau et Brune, n'ayant plus d'inquiétude du côté des Alpes, pouvaient sans craindre pour leurs flancs, se porter en avant, avec la totalité de leurs forces.

La petite armée d'Augereau était destinée à surveiller les levées en masse de la Franconie et de la Souabe, soutenues par le corps autrichien de Simbschen. Elle couvrait ainsi la gauche et les derrières de Moreau. Enfin Murat, avec 10 mille grenadiers et une forte artillerie, devait jouer à l'égard de Brune, le rôle qu'Augereau allait jouer à l'égard de Moreau. Il devait couvrir la droite et les derrières de Brune contre les insurgés de l'Italie centrale, contre les Napolitains, les Anglais, etc.

Ces précautions de prudence étaient celles qu'il convient de prendre, quand on reste dans les conditions de la guerre ordinaire. Or le Premier Consul y était nécessairement enfermé, quand il avait pour exécuteurs de ses plans, deux généraux comme Brune et Moreau. Moreau, le meilleur des deux et l'un des meilleurs de l'Europe, n'était cependant pas homme à faire ce que le Premier Consul, devenu empereur, fit lui-même en 1805, lorsque, réunissant une force considérable sur le Danube, et laissant une force moindre en Italie, il marcha d'une manière foudroyante sur Vienne, ne s'inquiétant ni pour ses flancs ni pour ses derrières, et plaçant sa sûreté dans la vigueur écrasante des coups qu'il portait à l'ennemi principal. Mais Mo-

reau, mais Brune, n'étaient pas hommes à se comporter ainsi. Il fallait donc, en les dirigeant, se placer dans les conditions de la guerre méthodique; il fallait garder leurs flancs et leurs derrières, les mettre en sécurité sur ce qui pouvait se passer autour d'eux, car ni l'un ni l'autre n'était en mesure de dominer les accidents par la grandeur et la vigueur de sa marche. C'est pourquoi Macdonald fut placé dans le Tyrol, Augereau en Franconie, Murat dans l'Italie centrale.

Ces dispositions n'auraient dû changer, que si l'état des affaires intérieures avait permis au Premier Consul de faire la guerre de sa personne; mais tout le monde était d'accord qu'il ne devait pas en ce moment quitter le centre du gouvernement. Son absence, pendant la courte campagne de Marengo, avait eu d'assez grands inconvénients, pour ne pas s'y exposer de nouveau, sans une nécessité absolue.

Les dispositions des Autrichiens étaient de tout point inférieures aux nôtres. Leurs armées, à peu près égales en nombre aux armées françaises, ne les valaient d'ailleurs sous aucun autre rapport. Elles n'étaient pas encore remises de leurs défaites récentes. L'archiduc Jean commandait en Allemagne, le maréchal Bellegarde en Italie. Le corps de Simbschen, destiné à former le noyau des levées de la Souabe et de la Franconie, s'appuyait sur le général Klenau. Celui-ci commandait un corps intermédiaire, placé à cheval sur le Danube, se liant par sa droite avec le corps de Simbschen, par sa gauche avec l'armée principale de l'archiduc. Les généraux Simbschen et Klenau comptaient à eux deux 24 mille hommes, indépendamment des troupes de partisans levées en Allemagne. Le général Klenau était destiné à suivre les mouvements du général Sainte-Suzanne, à se rapprocher de l'archiduc si Sainte-Suzanne se rapprochait de Moreau, à se réunir au corps de Simbschen, si Sainte-Suzanne se réunissait à la petite armée d'Augereau.

L'archiduc Jean avait 80 mille hommes sous sa main, dont 60 mille Autrichiens en avant de l'Inn, 20 mille Wurtembourgeois ou Bavarois derrière les retranchements de ce fleuve. Le général Iller commandait 20 mille hommes dans le Tyrol, indépendamment de 10 mille Tyroliens. Le maréchal Bellegarde en Italie était à la tête de 80 mille soldats, bien établis derrière le Mincio. Enfin, 10 mille Autrichiens, détachés vers Ancône

et la Romagne, devaient seconder les Napolitains et les Anglais, dans le cas où ceux-ci feraient une tentative vers l'Italie centrale ou méridionale. C'était donc une force principale de 224 mille hommes, qui, avec les Mayençais, les Tyroliens, les Toscans, les Anglais, pouvait s'élever à 300 mille environ. Le Premier Consul en faisant désarmer les Toscans, en fermant Livourne aux Anglais, en contenant les Napolitains, avait pris une précaution fort utile, et fort propre à empêcher l'augmentation des forces ennemies.

Par une sorte de résolution commune, les deux parties belligérantes se disposaient à vider la querelle en Allemagne, entre l'Inn et l'Isar. Les opérations avaient commencé le 28 novembre (7 frimaire), par un temps rigoureux, qui produisait une pluie très-froide en Souabe, une gelée affreuse dans les Alpes. Tandis qu'Augereau, s'avançant par Francfort, Aschaffembourg, Wurtzbourg et Nuremberg, livrait un combat brillant à Burg-Eberach, séparait les levées mayençaises du corps de Simbschen, et neutralisait ce dernier pour le reste de la campagne; tandis que Macdonald, après avoir assez long-temps occupé les Autrichiens vers les sources de l'Inn, s'apprêtait à franchir, malgré la saison, la grande chaîne des Alpes, pour se jeter hardiment dans le Tyrol italien, et faciliter à Brune l'attaque de la ligne du Mincio, Moreau, avec la masse principale de ses forces, s'avançait entre l'Isar et l'Inn, sur un champ de bataille long-temps étudié par lui, cherchant une rencontre décisive avec la grande armée autrichienne.

Il est nécessaire de faire bien connaître le terrain sur lequel allaient se rencontrer les Français et les Autrichiens, dans l'une des occasions les plus importantes de nos longues guerres. Nous avons décrit ailleurs le bassin du Danube, composé de ce grand fleuve, et d'une suite d'affluents, qui, tombant brusquement des Alpes, viennent grossir successivement la masse de ses eaux. Ces affluents, avons-nous dit, sont les lignes que doit défendre une armée autrichienne qui veut couvrir Vienne, et que doit conquérir une armée française qui veut marcher sur cette capitale. Dans la campagne d'été, Moreau, comme on s'en souvient, après avoir pénétré de la vallée du Rhin dans celle du Danube, et avoir franchi l'Iller, le Lech, l'Isar, s'était arrêté entre l'Isar et l'Inn. Il était maître du

cours de l'Isar, dont il occupait tous les points principaux, Munich d'abord, puis Freising, Moosburg, Landshut, etc. Il s'était porté en avant de ce fleuve, et se trouvait en face de l'Inn, occupé en force par les Autrichiens.

L'Isar et l'Inn, sortis tous les deux des Alpes, coulent ensemble vers le Danube, séparés par une distance à peu près constante, de dix à douze lieues. Se dirigeant d'abord au nord, l'Isar jusqu'à Munich, l'Inn jusqu'à Wasserbourg, ils se détournent tous deux vers l'est, jusqu'à ce qu'ils tombent dans le Danube, l'Isar à Deggendorf, l'Inn à Passau. Nous étions maîtres de l'Isar, il fallait forcer l'Inn; mais l'Inn, large, profond, défendu à sa sortie des montagnes par le fort de Kufstein, et dans la partie inférieure de son cours par la place de Braunau, couvert entre ces deux points d'une quantité de retranchements, l'Inn était une barrière difficile à franchir. Voulait-on le forcer dans la partie supérieure de son cours, entre Kufstein, Rosenheim et Wasserbourg, on trouvait des difficultés locales presque insurmontables; on avait de plus l'armée du Tyrol sur son flanc droit. Voulait-on le forcer dans la partie inférieure de son cours, entre Braunau et Passau, près du point où il se réunit au Danube, on s'exposait à faire par la gauche une marche alongée, dans un pays difficile, boisé, marécageux, en prêtant le flanc à l'armée autrichienne, qui par Mühldorf et Braunau, avait le moyen de se jeter sur l'aile droite de l'armée française. Ces deux inconvénients étaient jugés extrêmement graves. Si les Autrichiens, ayant soin de se bien garder et d'observer avec vigilance tous les passages de l'Inn, se bornaient à la défensive, Moreau pouvait rencontrer des obstacles presque invincibles. Mais tel n'était pas leur projet. L'offensive était résolue dans l'état-major autrichien. Le jeune archiduc Jean, la tête pleine des nouvelles théories inventées par les Allemands, et jaloux aussi d'imiter quelque chose des grands mouvements du général Bonaparte, imagina un plan fort étendu, qui n'était même pas mal conçu, au dire des bons juges. Malheureusement ce plan était vain, parce qu'il ne reposait pas sur l'appréciation exacte des circonstances présentes. Le voici, tel qu'on est parvenu à le connaître.

Moreau était établi sur le terrain qui sépare l'Isar de l'Inn. Entre Munich et Wasserbourg, ce terrain, formé d'un plateau

élevé, couvert d'une forêt épaisse, s'abaisse en se rapprochant du Danube, et, en s'abaissant, se déchire, forme des ravins nombreux, reste boisé dans quelques parties, devient marécageux dans d'autres, ne présente enfin de tout côté que des accès très-difficiles. Moreau était en possession de ce plateau, de la forêt qui le couvre, et des routes qui le parcourent. De Munich, où était son quartier-général, deux routes aboutissent à l'Inn, l'une donnant directement par Ebersberg sur Wasserbourg, l'autre obliquant à gauche, et passant par Hohenlinden, Haag, Ampfing et Mühldorf. L'une et l'autre traversaient la sombre forêt de sapins qui recouvre cette région élevée. C'est dans cette formidable retraite, formée par un pays montueux et boisé, abordable par deux routes, dont Moreau était maître, qu'il fallait venir le chercher, pour se mesurer avec lui. Les autres chemins ne consistaient qu'en des voies fort étroites, destinées uniquement à l'exploitation des bois, et impraticables pour les gros transports d'une armée.

Le jeune archiduc projeta une grande manœuvre. Il ne voulut pas aborder de front la position de Moreau, mais la tourner, en débouchant par les ponts de Mühldorf, Neu-OEtting et Braunau. Laissant une vingtaine de mille hommes, Bavarois, Wurtemburgois, émigrés de Condé, pour disputer l'Inn, il se proposait de prendre l'offensive avec 60 mille Autrichiens, et de cheminer sur la gauche de Moreau, dans cette contrée moitié boisée, moitié marécageuse, qui s'étend entre l'Inn et l'Isar, près des points où ils se réunissent au Danube. Si le jeune archiduc franchissait rapidement cette contrée difficile, par Eggenfelden, Neumarkt, Vilsbiburg, et arrivait à temps à Landshut sur l'Isar, il pouvait remonter l'Isar sur nos derrières, jusqu'à Freising, le passer à Freising même, se porter ensuite sur une chaîne de hauteurs qui commence à Dachau, et qui domine la plaine de Munich. Placé sur ce point, il menaçait dangereusement la ligne de retraite de Moreau, et l'obligeait à évacuer le pays entre l'Inn et l'Isar, à traverser Munich en toute hâte, afin de prendre une position rétrograde sur le Lech. Mais, pour assurer le succès d'une telle manœuvre, il fallait en avoir bien calculé tous les moyens d'exécution; et, après s'y être engagé, il fallait un grand caractère pour en braver les chances menaçantes; car on avait à parcourir un pays

presque impraticable, dans une détestable saison, et en côtoyant sans cesse un ennemi, qui n'était pas prompt et audacieux, il est vrai, mais intelligent, ferme, difficile à déconcerter.

Les troupes des deux nations étaient en mouvement dès les 26 et 27 novembre (5 et 6 frimaire), pour commencer les hostilités le 28 (7 frimaire). Le général autrichien Klenau, placé sur le Danube pour soutenir Simbschen contre la petite armée d'Augereau, avait attiré l'attention du général Sainte-Suzanne, commandant le quatrième corps de Moreau. Entraînés ainsi l'un et l'autre assez loin du théâtre principal des événements, ils étaient sur le Danube, le général Sainte-Suzanne vers Ingolstadt, le général Klenau vers Ratisbonne.

Moreau avait porté son aile gauche, forte de 26 mille hommes, et placée sous les ordres du général Grenier, sur la grande route de Munich à Mühldorf, par Hohenlinden, Haag et Ampfing, lui faisant occuper ainsi les pentes de cette espèce de plateau, qui s'étend entre les deux fleuves. Son centre, qu'il commandait en personne, et qui s'élevait à environ 34 mille hommes,[1] occupait la route directe de Munich à Wasserbourg par Ebersberg. L'aile droite, sous Lecourbe, d'environ 26 mille hommes, était placée le long de l'Inn supérieur, aux environs de Rosenheim, observant le Tyrol par une division. Moreau n'avait par conséquent sous sa main que sa gauche et son centre, à peu près 60 mille hommes. Il avait mis son armée en mouvement pour faire une forte reconnaissance depuis Rosenheim jusqu'à Mühldorf, et pour forcer l'ennemi à dévoiler ses intentions. Moreau, qui ne savait pas comme le général Bonaparte, deviner les projets de son adversaire, ou les dicter lui-même en prenant fortement l'initiative, Moreau était réduit à tâtonner, pour découvrir ce qu'il ne savait ni deviner ni commander. Mais il s'avançait prudemment, et, s'il était surpris, réparait vite, avec un grand calme, le dommage de la surprise.

Les journées des 29 et 30 novembre (8 et 9 frimaire an IX) furent employées par l'armée française à reconnaître la ligne de l'Inn, par l'armée autrichienne à franchir cette ligne, et à traverser le bas pays, entre l'Inn, le Danube et l'Isar. Moreau

[1] Le centre était de 30,000 hommes; mais la division polonaise de Kniacewitz, qui avait rejoint le général Decaen, et la réserve d'artillerie, devaient le porter à 34 ou 35 mille hommes environ.

força les avant-postes autrichiens à se replier, porta sa droite sous Lecourbe à Rosenheim, son centre sous ses ordres directs à Wasserbourg, sa gauche sous Grenier sur les hauteurs d'Ampfing. De ces hauteurs on domine, mais de très-loin, les bords de l'Inn. La gauche de l'armée française était un peu compromise; car, en voulant suivre le mouvement de l'Inn jusqu'à Mühldorf, elle était à quinze lieues de Munich, tandis que le reste de l'armée n'en était qu'à dix. Aussi Moreau avait-il eu soin de la faire soutenir par une division du centre, celle que commandait le général Grandjean. Mais c'était une faute de s'avancer ainsi en trois corps, distants à ce point les uns des autres, et de ne pas aborder l'Inn en masse, en se présentant devant un seul débouché, sauf à faire de fausses démonstrations sur plusieurs. Cette faute faillit entraîner de graves conséquences.

L'armée autrichienne avait passé par Braunau, Neu-OEtting, Mühldorf, et traversé la région basse dont nous avons déjà parlé. Une partie des troupes de l'archiduc, récemment arrivées, avaient eu à peine le temps de se reposer. Elles cheminaient péniblement dans cette région tantôt boisée, tantôt coupée de petites rivières, la Vils, la Rott, l'Isen, qui descendent du plateau qu'occupait l'armée française. Les petits chemins qu'il fallait suivre étaient défoncés; les gros transports avaient la plus grande peine à s'y mouvoir. Le jeune archiduc et ses conseillers, qui n'avaient prévu aucune de ces circonstances, furent effrayés de l'entreprise, une fois commencée. Notre aile gauche, avancée jusque vers Ampfing e Mühldorf, les inquiétait, et leur faisait craindre d'être coupés de l'Inn. Ils avaient voulu déborder Moreau, et ils avaient peur d'être débordés à leur tour. Il aurait fallu prévoir ce danger, et se préparer sur le Danube, entre Ratisbonne et Passau, une nouvelle base d'opérations, en cas qu'on fût séparé de l'Inn. Mais on n'en avait rien fait. Dans toute opération hardie, il faut prévoir d'abord les difficultés d'exécution, puis, l'exécution commencée, persévérer avec caractère dans ce qu'on a voulu; car il est rare que les dangers qu'on fait courir à son adversaire, on ne les coure pas soi-même. L'état-major autrichien, dès les premiers pas, fut surpris, effrayé de ce qu'il avait projeté, et changea subitement son plan. Au lieu de persister à gagner

l'Isar, pour le remonter sur nos derrières, il s'arrêta tout court, et imagina de se rabattre sur notre gauche, pour livrer bataille sur-le-champ. C'était aborder la difficulté de front, et tout entière; car il fallait, en remontant le lit des rivières, gravir le terrain élevé que nous occupions, et pénétrer ensuite dans la forêt, où nous étions depuis long-temps établis. On pouvait, au début, avoir un avantage sur notre gauche, un peu compromise; mais, ce succès obtenu, on trouvait notre armée concentrée dans un vrai labyrinthe, dont elle connaissait et occupait toutes les issues.

Le 1er décembre, en effet (10 frimaire an IX), l'archiduc Jean porta la plus grande partie de son armée sur notre gauche, par trois chemins à la fois: la vallée de l'Isen, la grande chaussée de Mühldorf à Ampfing, enfin le pont de Kraibourg sur l'Inn. La vallée de l'Isen, prenant naissance sur les flancs du plateau boisé décrit précédemment, permettait de tourner la position très-alongée de notre gauche. Un corps de 15 mille hommes la remontait. Un autre corps marchait droit sur la grande route de Mühldorf, laquelle, après avoir gravi les hauteurs d'Ampfing, conduit, à travers la forêt, jusqu'à Hohenlinden et Munich. Enfin un détachement, franchissant l'Inn à Kraibourg, passant par Aschau, prenait en flanc notre aile gauche, malheureusement aventurée jusqu'à Ampfing. Quarante mille hommes allaient, dans le moment, en aborder vingt-six mille.

Aussi la journée fut-elle vive et difficile pour ces vingt-six mille hommes, commandés par le général Grenier. Ney, qui défendait les hauteurs d'Ampfing, y déploya cette incomparable vigueur, qui le distinguait à la guerre. Il fit des prodiges de bravoure, et réussit à se retirer sans accident. Menacé par le corps qui avait passé l'Inn à Kraibourg, et qui pénétrait dans le défilé d'Aschau, il fut heureusement dégagé par la division Grandjean, que Moreau, comme nous l'avons dit, avait détachée de son centre pour appuyer sa gauche. La division Legrand, qui était dans la vallée de l'Isen, remonta cette vallée en rétrogradant sur Dorfen. Moreau, voyant la supériorité des Autrichiens, eut le bon esprit de ne pas s'obstiner, et opéra sa retraite avec le plus grand ordre.

Il ressort de ces premiers mouvements, que Moreau

n'avait pas su pénétrer les projets de l'ennemi, et qu'en s'avançant sur tous les débouchés de l'Inn à la fois, au lieu de diriger une attaque sur un seul point, il avait compromis sa gauche. La valeur extraordinaire de ses troupes, la vigueur de ses lieutenants, qui, dans l'exécution, étaient des généraux accomplis, avaient tout réparé.

Mais ce n'était là qu'un début insignifiant. Moreau avait abandonné les abords de sa position, et s'était retiré au centre de la vaste forêt de Hohenlinden. Il fallait le forcer dans cette redoutable retraite. Son sang-froid, sa vigueur allaient se retrouver ici, face à face avec l'inexpérience de l'archiduc, infatué d'un premier succès.

Nous avons déjà dit que deux routes traversent la forêt: l'une, de droite, qui tombe directement sur l'Inn par Ebersberg et Wasserbourg; l'autre, de gauche, qui passe par Hohenlinden, Mattenboett, Haag, Ampfing, et joint l'Inn à Mühldorf, par un trajet plus allongé. C'est sur cette dernière route que les Autrichiens se portaient en masse, les uns suivant le défilé qu'elle forme à travers la forêt, les autres remontant avec peine le lit des petites rivières, qui donnaient accès sur le flanc de notre position. Moreau jugea sur-le-champ cette situation, la jugea sainement, et conçut une pensée à laquelle il dut de grands résultats: c'était de laisser engager dans la forêt les Autrichiens, déjà aux prises avec sa gauche, et puis, lorsqu'ils y seraient bien engagés, de rabattre son centre de la route d'Ebersberg sur la route de Hohenlinden, pour les surprendre dans ce coupe-gorge, et les y détruire. Il fit ses dispositions en conséquence.

La route de gauche, ou de Hohenlinden, adoptée par les Autrichiens, après avoir quitté les bords de l'Inn et gravi les hauteurs d'Ampfing, parcourait jusqu'à Mattenboett des coteaux alternativement boisés ou découverts, puis de Mattenboett à Hohenlinden, s'enfonçait dans un bois épais, et formait là un long défilé, bordé de hauts sapins. A Hohenlinden même la forêt s'éclaircissait tout à coup. Une petite plaine déboisée, et semée de quelques hameaux, s'étendait à droite et à gauche de la route; au milieu se trouvaient le village de Hohenlinden, et le relais de poste. C'est là que devait aboutir l'armée autrichienne, tant la colonne principale, cheminant dans le défilé

de la forêt, que les détachements remontant la rivière de l'Isen, pour déboucher par diverses issues sur la gauche de notre position.

Moreau déploya dans cette petite plaine de Hohenlinden, son aile gauche sous Grenier, plus la division Grandjean, déjà détachée du centre, enfin toutes les réserves d'artillerie et de cavalerie.

A droite de la route et du village de Hohenlinden, il plaça la division Grandjean, commandée ce jour-là par le général Grouchy; à gauche, la division Ney; plus à gauche encore, à la lisière des bois, et à la tête des chemins par lesquels devaient arriver les colonnes autrichiennes remontant la vallée de l'Isen, les divisions Legrand et Bastoul, l'une et l'autre rangées en avant des villages de Preisendorf et de Harthofen. Les réserves de cavalerie et d'artillerie étaient en arrière de ces quatre divisions d'infanterie, déployées au milieu de la plaine. Le centre, réduit aux deux divisions Richepanse et Decaen, se trouvait à quelques lieues de là, sur la route de droite, aux environs d'Ebersberg. Moreau fit parvenir à ces deux divisions l'ordre, un peu vaguement rédigé, mais positif, de se jeter de la route de droite sur la route de gauche, d'arriver aux environs de Mattenboett, et d'y surprendre l'armée autrichienne, engouffrée dans la forêt. Cet ordre n'était ni précis, ni clair, ni détaillé, comme doivent l'être des ordres bien conçus et bien donnés, comme l'étaient ceux du général Bonaparte. Il n'indiquait pas la route à suivre, ne prévoyait aucun des accidents possibles; il laissait tout à faire à l'intelligence des généraux Decaen et Richepanse. On pouvait, du reste, s'en fier à eux, du soin de suppléer à tout ce que ne disait pas le général en chef. Moreau prescrivit en outre à Lecourbe, qui formait sa droite vers le Tyrol, au général Sainte-Suzanne, qui formait sa gauche vers le Danube, de se rapprocher en hâte du lieu sur lequel allait se passer l'événement décisif de la campagne. Mais l'un se trouvait à quinze lieues au moins, l'autre à vingt-cinq, et ils étaient, par conséquent, hors de portée. Ce n'est pas ainsi qu'en agissait le général Bonaparte, la veille des grandes batailles; il ne laissait pas, dans de pareils moments, une moitié de ses forces à de telles distances. Mais, pour amener à temps, sur le point où se dé-

cident les destinées, toutes les parties dont se compose une armée nombreuse, il faut une prévoyance supérieure, que les plus grands hommes possèdent seuls, et sans laquelle on peut être encore un excellent général. Moreau allait combattre près de 70 mille Autrichiens avec moins de 60 mille Français: c'était plus qu'il n'en fallait, avec les soldats dont se composaient alors nos légions.

L'archiduc Jean, ignorant tout cela, était enivré de son succès du 1er décembre (10 frimaire). Il était jeune, et il avait vu rétrograder devant lui cette redoutable armée du Rhin, que, depuis bien des années, les généraux autrichiens n'avaient plus l'art d'arrêter. Il se reposa le 2 décembre (11 frimaire), ce qui laissa le temps à Moreau de faire les dispositions que nous venons de rapporter; et il prépara tout, pour traverser dans la journée du 3 décembre (12 frimaire), la vaste forêt de Hohenlinden. Ce général, un peu nouveau dans sa profession, n'imaginait pas que l'armée française pût lui opposer la moindre résistance, sur la route qu'il allait parcourir. Tout au plus croyait-il la trouver en avant de Munich.

Il divisa son armée en quatre corps. Le principal, celui du centre, composé de la réserve, des grenadiers hongrois, des Bavarois, de la plus grande partie de la cavalerie, des bagages, de cent pièces de canon, devait suivre la grande route de Mühldorf à Hohenlinden, franchir le défilé qu'elle forme à travers la forêt, et déboucher ensuite dans la petite plaine de Hohenlinden. Le général Riesch, qui avait passé l'Inn à Kraibourg, dans la journée du 1er décembre, avec une douzaine de mille hommes, devait flanquer le centre, et déboucher dans l'éclaircie de Hohenlinden, à gauche des Autrichiens, à droite des Français. A l'autre extrémité de ce champ de bataille, les corps de Baillet-Latour et de Kienmayer, qui étaient engagés dans la vallée de l'Isen, devaient continuer à la remonter, et déboucher à quelque distance l'un de l'autre, le premier par Isen sur Kronaker et Preisendorf, le second par Lendorf sur Harthofen, tous deux dans la plaine déboisée de Hohenlinden. Ils avaient ordre de ne pas perdre de temps, de laisser même leur artillerie en arrière, le corps du centre en amenant une grande quantité par la chaussée principale, et de ne porter, en fait de bagages, que ce qui était nécessaire pour faire la soupe du soldat.

Ainsi les quatre corps de l'armée autrichienne, marchant à une assez grande distance les uns des autres, dans cette épaisse forêt, un seul, celui du centre, sur une grande route ferrée, les trois autres dans des chemins uniquement destinés à l'exploitation des bois, avaient rendez-vous dans cette éclaircie, qui s'étendait entre Hohenlinden et Harthofen, exposés à ne pas arriver ensemble, et à faire, pendant le trajet, bien des rencontres imprévues. Les Bavarois ayant rejoint les Autrichiens, l'armée de l'archiduc s'élevait en ce moment à 70 mille hommes.

Le 3 décembre, au matin, les Français étaient déployés entre Hohenlinden et Harthofen. Moreau, à cheval avant le jour, était à la tête de son état-major; et, un peu plus loin, Richepanse et Decaen exécutaient le mouvement qui leur était prescrit, de la route d'Ebersberg sur celle de Hohenlinden.

De leur côté les quatre corps autrichiens s'avançaient simultanément, chacun le plus vite qu'il pouvait, sentant le prix du temps, dans une saison où l'on avait si peu de jour, soit pour marcher, soit pour combattre. Une neige épaisse obscurcissait l'air, et empêchait de distinguer les objets à la distance la plus rapprochée. L'archiduc Jean, à la tête du centre, s'était enfoncé dans le défilé de la forêt, de Mattenboett à Hohenlinden, et l'avait presque franchi, bien avant que le général Riesch à sa gauche, les généraux Baillet-Latour et Kienmayer à sa droite, eussent pu arriver sur le champ de bataille, embarrassés qu'ils étaient dans des chemins horribles. Le jeune prince avait enfin paru à la lisière des bois, en face de la division Grandjean et de la division Ney, toutes deux rangées en bataille, en avant du village de Hohenlinden. La 108ᵉ demi-brigade, de la division Grandjean, était déployée, ayant sur ses ailes la 46ᵉ et la 57ᵉ, formées en colonne serrée. Le 4ᵉ de hussards, le 6ᵉ de ligne l'appuyaient en arrière. De part et d'autre on ouvre un feu très-vif d'artillerie. Les Autrichiens abordent la 108ᵉ, qui leur résiste de pied ferme. Ils font filer à travers le bois huit bataillons de grenadiers hongrois, pour la tourner par sa droite. A cette vue, les généraux Grouchy et Grandjean accourent avec la 46ᵉ au secours de la 108ᵉ, qui était débordée, et commençait à perdre du terrain. Ils pénètrent dans le bois, et engagent un combat furieux au milieu des sa-

pins, presque corps à corps, avec les grenadiers hongrois. Un bataillon de la 57e s'enfonce plus avant, déborde les Hongrois, et les oblige à se réfugier dans l'épaisseur de la forêt. La division Grandjean demeure ainsi victorieuse, et empêche la colonne autrichienne de se déployer dans la plaine de Hohenlinden.

Après quelques instants de repos, l'archiduc Jean dirige une nouvelle attaque sur Hohenlinden, et sur la division Grandjean. Cette seconde attaque est repoussée comme la première. Dans ce moment, on commençait à voir, du côté de Kronaker, les troupes autrichiennes de Baillet-Latour, qui se montraient à notre gauche, à la lisière des bois, prêtes à déboucher dans la plaine de Hohenlinden. La neige, qui avait cessé de tomber pour quelques instants, permettait de les discerner facilement. Mais elles n'étaient pas encore en mesure d'agir; et du reste les divisions Bastoul et Legrand s'apprêtaient à les recevoir. Tout à coup, on aperçoit une sorte d'agitation, de flottement, dans les troupes autrichiennes du centre, qui n'avaient pu sortir encore du défilé de la forêt. Quelque chose d'extraordinaire semble se passer sur leurs derrières. Moreau, avec une sagacité qui fait honneur à son coup d'œil militaire, remarque cette circonstance, et dit à Ney: C'est le moment de charger; Richepanse et Decaen doivent être sur les derrières des Autrichiens. — Sur-le-champ il ordonne aux divisions Ney et Grandjean, qui étaient à droite et à gauche de Hohenlinden, de se former en colonnes d'attaque, de charger les Autrichiens placés à la lisière de la forêt, et de les refouler dans ce long défilé, dans lequel ils étaient demeurés enfermés jusqu'ici. Ney les aborde de front, Grouchy avec la division Grandjean les prend par le flanc, et tous deux les poussent vivement dans cette gorge, où ils s'accumulent pêle-mêle, avec leur artillerie et leur cavalerie.

En cet instant même, à l'autre bout du défilé, à Mattenboett, se passaient les événements que Moreau avait prévus et préparés. Richepanse et Decaen, obéissant aux ordres qu'ils avaient reçus de lui, s'étaient rabattus de la route d'Ebersberg sur celle de Hohenlinden. Richepanse, le plus rapproché de Mattenboett, était parti sans attendre Decaen, et s'était enfoncé audacieusement dans cette contrée de bois, de ravins, qui sé-

parait les deux routes, marchant pendant qu'on se battait à Hohenlinden, et faisant des efforts inouïs pour traîner avec lui, dans ces terres inondées, six pièces de petit calibre. Il avait déjà traversé heureusement le village de Saint-Christophe, quand le corps du général Riesch, destiné à flanquer le centre des Autrichiens, y était arrivé; mais il avait dépassé Saint-Christophe avec une seule brigade, laissant la seconde, celle Drouet, aux prises avec l'ennemi. Richepanse, comptant sur Decaen pour dégager la brigade Drouet, avait, sans perdre un moment, marché sur Mattenboett, où son instinct militaire lui disait que se trouvait le point décisif. Bien qu'il ne lui restât que deux demi-brigades d'infanterie, la 8e et la 48e, un seul régiment de cavalerie, le 1er de chasseurs, et six bouches à feu, environ six mille hommes, il avait continué son mouvement, traînant à bras son artillerie, qui roulait presque toujours dans la boue. Arrivé à Mattenboett, à l'autre bout du défilé de la forêt, dont nous venons de dire que Ney attaquait la tête, il rencontre une troupe de cuirassiers, pied à terre, la bride de leurs chevaux passée à leurs bras; il se jette sur eux, et les fait prisonniers. Puis se déployant dans le petit terrain ouvert, qui entoure Mattenboett, il range la 8e à droite, la 48e à gauche, et lance le 1er de chasseurs sur huit escadrons de cavalerie, qui, en le voyant, s'étaient formés pour le charger. Le 1er de chasseurs, après une charge vigoureuse, est ramené, et se replie derrière la 8e demi-brigade. Celle-ci, croisant la baïonnette, arrête l'élan de la cavalerie autrichienne. En ce moment, la position de Richepanse devient critique. Ayant laissé sa seconde brigade en arrière, pour tenir tête au corps de Riesch, enveloppé lui-même de toutes parts, il pense qu'il ne doit pas donner aux Autrichiens le temps d'apercevoir sa faiblesse. Il confie au général Walther, avec la 8e demi-brigade et le 1er de chasseurs, le soin de contenir l'arrière-garde ennemie, qui se disposait à combattre, et lui, avec la 48e seulement, il se rabat à gauche, et prend la résolution hardie de s'enfoncer à la suite des Autrichiens, dans le défilé de la forêt. Quelque hasardeuse que fût sa résolution, elle était aussi sensée que vigoureuse; car la colonne de l'archiduc, engouffrée dans ce défilé, devait avoir en tête le gros de l'armée française, et, en se jetant en désespéré sur ses derrières, il était probable

qu'on y produirait un grand désordre, et qu'on amènerait des résultats considérables. Richepanse forme aussitôt la 48e en colonnes, et, marchant l'épée à la main, au milieu de ses grenadiers, pénètre dans la forêt, essuie sans s'ébranler un feu violent de mitraille, puis rencontre deux bataillons hongrois, qui accourent pour l'arrêter. Richepanse veut soutenir de la voix et du geste ses braves soldats, mais ils n'en ont pas besoin. — Ces hommes-là sont à nous, s'écrient-ils, marchons. — On marche, en effet, on culbute les bataillons hongrois. Bientôt on trouve des masses de bagages, d'artillerie, d'infanterie, accumulées pêle-mêle en cet endroit. Richepanse cause à cette multitude une terreur indicible, et la jette dans un affreux désordre. Au même instant il entend des cris confus à l'autre extrémité de ce défilé. En avançant, ces cris plus distincts révèlent la présence des Français. C'est Ney qui, partant de Hohenlinden, a pénétré par la tête du défilé, et a poussé devant lui la colonne autrichienne, que Richepanse a poussée par-derrière, en la prenant en queue.

Ney et Richepanse se joignent, se reconnaissent, et s'embrassent, ivres de joie, en voyant un si beau résultat. On fond de toute part sur les Autrichiens, qui, fuyant dans les bois, se jettent partout aux pieds du vainqueur. On fait des milliers de prisonniers, on prend toute l'artillerie et les bagages. Richepanse, abandonnant à Ney le soin de recueillir ces trophées, revient à Mattenboett, où le général Walther est resté avec une demi-brigade, et un seul régiment de cavalerie. Il trouve ce brave général percé d'une balle, porté sur les bras de ses soldats, mais le visage rayonnant de contentement, et dédommagé de ses souffrances, par la satisfaction d'avoir contribué à une manœuvre décisive. Richepanse le dégage, revient à Saint-Christophe, où il avait laissé la brigade Drouet, seule aux prises avec le corps de Riesch. Mais toutes ses prévisions s'étaient vérifiées, dans cette heureuse journée. Le général Decaen était arrivé à temps, avait dégagé la brigade Drouet, et repoussé le corps de Riesch, après lui avoir fait un grand nombre de prisonniers.

On était déjà parvenu à la moitié du jour. Le centre de l'armée autrichienne, enveloppé, avait succombé tout entier. La gauche, sous le général Riesch, arrivée trop tard pour ar-

rêter Richepanse, atteinte et rejetée sur l'Inn par Decaen, était en pleine retraite, après avoir essuyé des pertes considérables. Avec de tels résultats au centre et à la gauche des Autrichiens, l'issue de la journée ne pouvait plus être douteuse.

Pendant ces événements, les divisions Bastoul et Legrand, placées à la gauche de l'éclaircie de Hohenlinden, avaient eu sur les bras l'infanterie des généraux Baillet-Latour et Kienmayer. Ces divisions avaient fort à faire, car elles étaient inférieures de moitié à l'ennemi; elles avaient de plus le désavantage du lieu, car la tête des ravins boisés, par lesquels les Autrichiens débouchaient dans la petite plaine de Hohenlinden, dominait un peu cette plaine découverte, et permettait d'y faire un feu plongeant. Mais les généraux Bastoul et Legrand, sous les ordres du général Grenier, se soutenaient vigoureusement, secondés par le courage de leurs braves soldats. Heureusement d'ailleurs, la réserve de cavalerie de d'Hautpoul était là pour les appuyer, ainsi que la seconde brigade de Ney, celui-ci n'étant entré dans le défilé qu'avec une seule.

Les deux divisions françaises, d'abord accablées par le nombre, avaient perdu un peu de terrain. Abandonnant la lisière des bois, elles s'étaient repliées dans la plaine, mais avec un aplomb rare, et en montrant à l'ennemi une héroïque fermeté. Deux demi-brigades de la division Legrand, la 51e et la 42e, ramenées sur Harthofen, avaient à combattre l'infanterie autrichienne de Kienmayer, et de plus une division de cavalerie, attachée à ce corps. Tantôt faisant un feu nourri sur l'infanterie, tantôt croisant la baïonnette sur la cavalerie, elles opposaient à toutes les attaques une résistance invincible. Mais dans ce moment, Grenier, apprenant la nouvelle du succès obtenu au centre, forme la division Legrand en colonnes, la fait appuyer par les charges de la cavalerie de d'Hautpoul, et ramène le corps de Kienmayer jusqu'à la lisière des bois. De son côté le général Bonnet, avec une brigade de la division Bastoul, charge les Autrichiens, et les culbute dans le vallon dont ils avaient essayé de sortir. En même temps les grenadiers de la brigade Jola, la seconde de Ney, fondent sur Baillet-Latour, et le repoussent. L'impulsion de la victoire, communiquée à ces braves troupes, double leur ardeur et leurs forces. Elles précipitent enfin les deux corps de Baillet-Latour et de Kien-

mayer, l'un sur Isen, l'autre sur Lendorf, dans cette contrée basse et difficile, de laquelle ils avaient tenté vainement de déboucher, pour envahir le plateau de Hohenlinden.

Moreau revient dans ce moment du fond de la forêt, avec un détachement de la division Grandjean, afin de porter secours à sa gauche, si vivement attaquée. Mais là, comme sur tous les autres points, il trouve ses soldats victorieux, transportés de joie, félicitant leur général d'un si beau triomphe. Le triomphe était beau en effet. L'armée autrichienne avait encore plus de peine à sortir de ces bois, qu'elle n'en avait eu à y pénétrer. On voyait partout des corps égarés, qui, ne sachant où fuir, tombaient dans les mains de l'armée victorieuse, et mettaient bas les armes. Il était cinq heures, la nuit couvrait de ses ombres le champ de bataille. On avait tué ou blessé 7 à 8 mille hommes à l'ennemi, fait 12 mille prisonniers, pris 300 voitures et 87 pièces de canon, résultats bien rares à la guerre. L'armée autrichienne avait donc perdu en un jour près de 20 mille soldats, presque toute son artillerie, ses bagages, et, ce qui était plus grave encore, toute sa force morale.

Cette bataille est la plus belle de celles qu'a livrées Moreau, et assurément l'une des plus grandes de ce siècle, qui en a vu livrer de si extraordinaires. On a dit à tort qu'il y avait un autre vainqueur de Marengo que le général Bonaparte, et que c'était le général Kellermann. On pourrait dire avec bien plus de raison, qu'il y a un autre vainqueur de Hohenlinden que le général Moreau, et que c'est le général Richepanse; car celui-ci, sur un ordre un peu vague, avait exécuté la plus belle manœuvre. Mais quoique moins injuste, cette assertion serait injuste encore. Laissons à chaque homme la propriété de ses œuvres, et n'imitons pas ces tristes efforts de l'envie, qui cherche partout un autre vainqueur que le vainqueur lui-même.

Moreau en s'avançant le long de l'Inn, depuis Kufstein jusqu'à Mühldorf, sans avoir choisi un point précis d'attaque, sans avoir concentré sur ce point toutes ses forces, pour ne faire ailleurs que de simples démonstrations, Moreau avait ainsi exposé sa gauche dans la journée du 1er décembre. Mais ce ne pouvait être là qu'un avantage d'un moment laissé à l'ennemi; et en se retirant dans le fond du labyrinthe de Hohenlinden, en y attirant les Autrichiens, en rabattant à propos son centre

sur sa gauche, d'Ebersberg sur Mattenboett, il avait exécuté l'une des plus heureuses manœuvres connues dans l'histoire de la guerre. On a dit que Richepanse avait marché sans ordre;[1] cela est inexact: l'ordre avait été donné, ainsi que nous l'avons rapporté, mais il était trop général, pas assez détaillé. Rien de ce qui pouvait arriver, n'avait été prévu. Moreau s'était borné à prescrire à Richepanse et à Decaen, de se rabattre d'Ebersberg sur Saint-Christophe, sans désigner la route, sans prévoir ni la présence du corps de Riesch, ni aucun des accidents possibles, et même probables, au milieu de cette forêt remplie d'ennemis; et, sans un officier aussi vigoureux que Richepanse, il aurait pu recueillir un désastre au lieu d'un triomphe. Mais la fortune a toujours sa part dans les succès militaires. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'elle fut très-grande ici, et même plus grande que de coutume.

On a reproché à Moreau, tandis qu'il combattait avec six divisions sur douze, d'en avoir laissé trois sous le général Sainte-Suzanne sur le Danube, trois sous le général Lecourbe sur l'Inn supérieur, et d'avoir ainsi exposé sa gauche, sous le général Grenier, à combattre dans la proportion d'un contre deux. Ce reproche assurément est plus grave, et plus mérité; mais ne ternissons pas un aussi beau triomphe, et ajoutons, pour être justes, que dans les plus belles œuvres des hommes il y a des taches, que dans les plus belles victoires il y a des fautes, des fautes que la fortune répare, et qu'il faut admettre comme un accompagnement ordinaire des grandes actions guerrières.

Après cette importante victoire, il fallait poursuivre vivement l'armée autrichienne, marcher sur Vienne, faire tomber, en se portant en avant, les défenses du Tyrol, déterminer ainsi un mouvement rétrograde dans toute la ligne des Autrichiens, depuis la Bavière jusqu'à l'Italie; car la retraite des troupes de l'Inn entraînait celle des troupes du Tyrol, et la retraite de ces dernières rendait inévitable l'abandon du Mincio. Mais pour obtenir tous ces résultats, il fallait forcer l'Inn, puis la Salza, qui se jette dans l'Inn, et forme une seconde ligne à franchir après la première. Dans le moment, on pouvait tout attendre

[1] Napoléon l'a dit par erreur à Sainte-Hélène. Les ordres écrits existent, et ont été imprimés dans le mémorial de la guerre.

de la vive impulsion donnée à notre armée par la journée de Hohenlinden.

Moreau, dès qu'il eut accordé quelque repos à ses troupes, porta sa gauche et une partie de son centre sur la route de Mühldorf, menaçant à la fois les ponts de Kraibourg, Mühldorf et Braunau, afin de persuader à l'ennemi qu'il voulait traverser l'Inn dans sa partie inférieure. Mais pendant ce temps, Lecourbe, qui, quelques mois auparavant, avait si glorieusement passé le Danube dans la journée d'Hochstett, était chargé avec la droite de passer l'Inn, aux environs de Rosenheim. Ce général avait découvert un endroit, celui de Neubeurn, où la rive droite, que nous occupions, dominait la rive gauche occupée par l'ennemi, et où l'on pouvait établir avantageusement l'artillerie, afin de protéger le passage. Ce point fut donc choisi. On perdit malheureusement plusieurs jours à réunir le matériel nécessaire, et ce ne fut que le 9 décembre au matin, six jours après la grande bataille de Hohenlinden, que Lecourbe fut en mesure d'agir.

Moreau avait soudainement reporté son armée sur l'Inn supérieur. Les trois divisions du centre avaient été dirigées de Wasserbourg sur Aibling, à peu de distance de Rosenheim, prêtes à secourir Lecourbe. La gauche les avait remplacées dans leurs positions, et le général Collaud, avec deux divisions du corps de Sainte-Suzanne, avait été porté en avant de l'Isar, à Erding.

Le 9 décembre au matin (18 frimaire), Lecourbe commença les travaux du passage devant Neubeurn. C'était la division Montrichard qui devait franchir l'Inn la première. Le général Lemaire plaça sur les hauteurs de la rive droite une batterie de 28 pièces de canon, et balaya tout ce qui se présentait sur la rive gauche. Il n'y avait dans cette partie de l'Inn que le corps de Condé, trop faible pour opposer une résistance sérieuse. Après avoir écarté par un feu continu d'artillerie, tous les détachements ennemis, les pontonniers se jetèrent dans des barques, suivis de quelques bataillons d'élite, destinés à protéger leurs travaux. En deux heures et demie le pont fut établi, et la division Montrichard put commencer à déboucher. Elle s'avança sur les Autrichiens, qui se mirent en retraite, et descendirent la rive droite de l'Inn, jusque vis-à-vis Rosenheim.

Ils prirent une forte position à Stephanskirchen. Pendant ce mouvement, les divisions du centre, placées devant Rosenheim même, avaient fait leurs efforts pour empêcher les Autrichiens de détruire tout à fait le pont de cette ville. N'y ayant pas réussi, elles remontèrent l'Inn, et le passèrent à Neubeurn, afin de seconder Lecourbe. Le corps de Condé, renforcé de quelques secours, s'appuyait d'un côté au pont détruit de Rosenheim, de l'autre au petit lac de Simm-Sée. Lecourbe fit tourner ce lac par un détachement, et obligea l'ennemi à se retirer, après une résistance qui fut peu meurtrière.

L'Inn était donc franchi, et ce formidable obstacle qui devait, disait-on, arrêter l'armée française, était vaincu. Lecourbe venait ainsi de cueillir un nouveau laurier, dans la campagne d'hiver. La marche ne se ralentit pas. Le lendemain on jeta un pont devant Rosenheim, pour faire passer le reste du centre. Grenier avec la gauche traversa l'Inn, sur les ponts de Wasserbourg et de Mühldorf, que l'ennemi avait abandonnés sans les détruire.

Il fallait se hâter de pousser les Autrichiens jusqu'aux bords de la Salza, qui coule derrière l'Inn, et se réunit à ce fleuve, un peu au-dessus de Braunau. La Salza est comme un second bras de l'Inn lui-même. Quand on veut franchir l'Inn près des montagnes, il faut en quelque sorte le franchir deux fois, tandis qu'en le passant aux environs de Braunau, après sa réunion avec la Salza, on n'a qu'un seul passage à exécuter. Mais alors le volume de ses eaux est doublé, et la difficulté de le traverser de vive force, augmentée en proportion. Ce motif, et le désir de surprendre l'ennemi, qui ne s'attendait pas à voir les Français tenter le passage au-dessus de Rosenheim, avaient décidé le choix de Moreau.

Lecourbe, appuyé des divisions du centre, s'avança rapidement, malgré toutes les difficultés que lui présentait ce pays montueux, coupé de bois, de rivières, de lacs, pays difficile en tout temps, mais plus difficile encore au milieu de décembre. L'armée autrichienne, quoique frappée de tant de revers, se maintenait cependant. Le sentiment de l'honneur, réveillé par le danger de la capitale, lui fit tenter encore de nobles efforts pour nous arrêter. La cavalerie autrichienne couvrait la retraite, chargeant avec vigueur les corps français qui s'avan-

çaient trop témérairement. On passa l'Alz, qui porte les eaux du lac de Chiem-Sée dans l'Inn; on franchit Traunstein; on arriva enfin près de la Salza, pas loin de Salzbourg.

Il restait là, devant Salzbourg même, une forte position à occuper. L'archiduc Jean crut pouvoir y concentrer ses troupes, espérant leur ménager un succès, qui relèverait leur courage, et ralentirait un peu l'audacieuse poursuite des Français. Il s'y concentra en effet le 13 décembre (22 frimaire).

La ville de Salzbourg est placée sur la Salza. En avant de cette rivière coule une autre petite rivière, la Saal, qui descend des montagnes voisines, et vient se joindre à la Salza au-dessous de Salzbourg. Le terrain entre les deux cours d'eau, est uni, marécageux, couvert de bouquets de bois, d'un accès partout difficile. C'est là que l'archiduc Jean avait pris position, la droite à la Salza, la gauche aux montagnes, le front couvert par la Saal. Son artillerie battait cette plage unie. Sa cavalerie, rangée sur les parties découvertes et solides du terrain, était prête à charger les corps français qui oseraient prendre l'offensive. Son infanterie était solidement appuyée à la ville de Salzbourg.

Le 14 au matin, Lecourbe, entraîné par son ardeur, franchit à gué la Saal, essuya plusieurs charges de cavalerie sur les grèves qui bordent la rivière, et les supporta bravement; mais bientôt, le brouillard épais qui couvrait la plaine se dissipant, il aperçut en avant de Salzbourg une ligne formidable de cavalerie, d'artillerie et d'infanterie. C'était l'armée autrichienne tout entière. En présence de ce danger il se conduisit avec beaucoup d'aplomb, mais il fit quelques pertes.

Heureusement la division Decaen passait en ce moment la Salza vers Laufen, d'une manière presque miraculeuse. La veille l'avant-garde de cette division, trouvant le pont de Laufen détruit, avait parcouru les rives de la Salza, couvertes partout de tirailleurs ennemis, et s'était mise à la recherche d'un passage. Elle avait aperçu sur la rive opposée une barque. A cette vue, trois chasseurs de la 14e, se jetant à la nage, étaient parvenus sur l'autre bord, malgré le froid le plus vif, et un courant encore plus rapide que celui de l'Inn. Après s'être battus corps à corps avec plusieurs tirailleurs autrichiens, ils avaient enlevé et ramené la barque. Quelques centaines de

Français s'en étaient servis pour passer successivement sur la rive opposée, avaient occupé un village, tout près du pont détruit de Laufen, et s'y étaient barricadés de telle manière, qu'un petit nombre d'entre eux suffisaient à le défendre. Les autres avaient fondu sur l'artillerie autrichienne, l'avaient enlevée, s'étaient emparés de tous les bateaux existants sur la rive droite de la Salza, et avaient ainsi procuré à la division, restée sur la rive gauche, des moyens de passage. Le lendemain 14 au matin, la division Decaen avait passé tout entière, et remontant jusqu'à Salzbourg, survint à l'instant même, où Lecourbe se trouvait seul engagé contre toute l'armée autrichienne. Il était impossible d'arriver plus à propos. L'archiduc, averti du passage des Français et de leur marche sur Salzbourg, se hâta de décamper, et Lecourbe fut ainsi dégagé du grave péril, auquel le hasard et son ardeur l'avaient exposé.

Toutes les défenses de l'Inn et de la Salza étaient donc tombées. Dès ce moment, aucun obstacle ne couvrait l'armée autrichienne, et ne pouvait lui rendre la force de résister à l'armée française. Il restait, il est vrai, 25 mille homme dans le Tyrol, qui auraient pu inquiéter nos derrières; mais ce n'est pas quand on est victorieux, et que la démoralisation s'est emparée de l'ennemi, qu'on a des tentatives hardies à redouter. Moreau, après avoir laissé le corps de Sainte-Suzanne, en arrière pour investir Braunau, et occuper l'espace compris entre l'Inn et l'Isar, Moreau, enhardi par le succès à chaque pas qu'il faisait, marcha sur la Traun et l'Ens, qui n'étaient plus capables de l'arrêter. Richepanse faisait l'avant-garde, soutenu par Grouchy et Decaen. La retraite des Autrichiens s'opérait en désordre. A tout instant on ramassait des hommes, des voitures, des canons. Richepanse livra de brillants combats à Frankenmarkt, à Wœklabruck, à Schwanstadt. Ayant sans cesse affaire à la cavalerie autrichienne, il enleva jusqu'à 1,200 chevaux à la fois. Le 20 décembre (29 frimaire), on avait franchi la Traun, on marchait sur Steyer, pour y passer l'Ens.

Le jeune archiduc Jean, que tant de désastres avaient complétement abattu, venait d'être remplacé par l'archiduc Charles, qu'on tirait enfin de sa disgrâce, pour lui confier une tâche désormais impossible, celle de sauver l'armée autri-

chienne. Il arriva, et vit avec douleur le spectacle que lui offraient ces soldats de l'empire, qui, après avoir noblement résisté aux Français, demandaient enfin qu'on cessât de les sacrifier à une politique funeste, et universellement réprouvée. Il envoya M. de Meerfeld à Moreau, pour proposer un armistice. Moreau voulut bien accorder quarante-huit heures, à condition que dans ce délai, cet officier reviendrait de Vienne, muni des pouvoirs de l'empereur; mais il stipula toutefois que, dans l'intervalle, l'armée française pourrait s'avancer jusqu'à l'Ens.

Le 21, il passa l'Ens à Steyer; ses avant-postes se montrèrent sur l'Ips et l'Erlaf. Il était aux portes de Vienne; il pouvait avoir la tentation d'y entrer, et de se donner la gloire qu'aucun général français n'avait eue encore, de pénétrer dans la capitale de l'empire. Mais l'âme modérée de Moreau n'aimait pas à pousser la fortune à bout. L'archiduc Charles lui engageait sa parole, qu'on ne suspendrait les hostilités que pour traiter immédiatement de la paix, aux conditions qu'avait toujours exigées la France, notamment celle d'une négociation séparée. Moreau, plein d'une juste estime pour ce prince, se montra disposé à l'en croire.

Plusieurs de ses lieutenants l'excitèrent à conquérir Vienne. Il vaut mieux, leur répondit-il, conquérir la paix... Je n'ai pas de nouvelles de Macdonald et de Brune; je ne sais pas si l'un a réussi à pénéter dans le Tyrol, si l'autre est parvenu à franchir le Mincio. Augereau est bien loin de moi, bien compromis; je pousserais peut-être les Autrichiens au désespoir, en voulant les humilier. Il vaut mieux nous arrêter, et nous contenter de la paix, car c'est pour elle seule que nous combattons. —

C'étaient là de sages et louables sentiments. Le 25 décembre (4 nivôse an IX), il consentit donc à signer à Steyer une nouvelle suspension d'armes, dont les conditions furent les suivantes. Il y avait cessation d'hostilités en Allemagne, entre les armées autrichiennes et les armées françaises, commandées par Moreau et Augereau. Les généraux Brune et Macdonald devaient recevoir l'invitation de signer un semblable armistice, pour les armées des Grisons et d'Italie. On livrait aux Français toute la vallée du Danube, le Tyrol compris, plus les places de Braunau, Wurtzbourg, les forts de Scharnitz et

de Kufstein, etc.... Les magasins autrichiens étaient mis à leur disposition. Aucun détachement de forces ne pouvait être envoyé en Italie, s'il arrivait qu'une suspension d'armes ne fût pas consentie par les généraux opérant dans cette contrée. Cette disposition était commune aux deux armées.

Moreau se contenta de ces conditions, comptant avec raison sur la paix, et la préférant à des triomphes plus éclatants, mais plus hasardeux. Une belle gloire entourait son nom, car sa campagne d'hiver surpassait encore celle du printemps. Après avoir franchi le Rhin dans cette première campagne du printemps, et avoir acculé les Autrichiens au Danube, pendant que le Premier Consul passait les Alpes; après les avoir ensuite délogés de leur camp d'Ulm par la bataille d'Hochstett, et les avoir rejetés sur l'Inn, il avait repris haleine pendant la belle saison, et, recommençant sa marche en hiver, par le froid le plus rigoureux, il les avait accablés à Hohenlinden, puis les avait rejetés de l'Inn sur la Salza, de la Salza sur la Traun et l'Ens, les poussant en désordre jusqu'aux portes de Vienne. Il leur accordait enfin, en s'arrêtant à quelques lieues de la capitale, le temps de signer la paix. Il y avait là sans doute des tâtonnements, des lenteurs, des fautes enfin, que des juges sévères ont depuis relevées amèrement, comme pour venger sur la mémoire de Moreau les injustices commises sur la mémoire de Napoléon, mais il y avait des succès soutenus, justifiés par une conduite sage et ferme. Il faut respecter toutes les gloires, et ne pas détruire l'une pour venger l'autre. Moreau avait su commander cent mille hommes, avec prudence et vigueur; personne, Napoléon mis à part, ne l'a fait aussi bien dans ce siècle; et si la place du vainqueur de Hohenlinden est à une immense distance de celle du vainqueur de Rivoli, de Marengo et d'Austerlitz, cette place est belle encore, et serait restée belle, si des égarements criminels, funeste produit de la jalousie, n'avaient souillé plus tard une vie jusque-là noble et pure.

L'armistice d'Allemagne arrivait heureusement pour tirer de sa position hasardée l'armée gallo-batave commandée par Augereau. Le général autrichien Klenau, qui était toujours resté à une assez grande distance de l'archiduc Jean, s'était tout à coup réuni à Simbschen, et, par cette réunion de for-

ces, avait mis Augereau en danger. Mais celui-ci avait défendu la Rednitz avec bravoure, et avait ainsi gagné la fin des hostilités. La retraite des Autrichiens en Bohême le tirait d'embarras, et l'armistice le mettait à couvert contre les périls d'une position trop dénuée de soutien, depuis que Moreau se trouvait aux portes de Vienne.

Pendant ces événements en Allemagne, les hostilités continuaient dans les Alpes et en Italie. Le Premier Consul, voyant dès le début de la campagne, que Moreau pouvait se passer du secours de l'armée des Grisons, avait ordonné à Macdonald de franchir le Splugen, de se jeter par-dessus la grande chaîne des Alpes, dans la Valteline, de la Valteline dans le Tyrol italien, de se porter ensuite sur Trente, de déborder ainsi la ligne du Mincio, pour faire tomber par cette manœuvre toute la résistance des Autrichiens dans les plaines d'Italie. Aucune objection, tirée de la hauteur du Splugen, ou de la rigueur de la saison, n'avait pu ébranler le Premier Consul. Il avait constamment répondu que, partout où deux hommes pouvaient poser le pied, une armée avait le moyen de passer, et que les Alpes étaient plus faciles à franchir pendant la gelée que pendant la fonte des neiges, époque à laquelle il avait lui-même traversé le Saint-Bernard. C'était le raisonnement d'un esprit absolu, qui veut à tout prix atteindre son but. L'événement prouva que, dans les montagnes, l'hiver présentait des dangers au moins égaux à ceux du printemps, et que de plus il condamnait les hommes à d'horribles souffrances.

Le général Macdonald se mit en mesure d'obéir, et le fit avec toute l'énergie de son caractère. Après avoir laissé la division Morlot dans les Grisons, pour garder les débouchés qui communiquent des Grisons dans l'Engadine (vallée supérieure de l'Inn), il s'approcha du Splugen. Depuis quelque temps, la division Baraguay-d'Hilliers était dans la Haute-Valteline, menaçant l'Engadine du côté de l'Italie, tandis que Morlot la menaçait du côté des Grisons. Avec le gros de son armée, 12 mille hommes environ, Macdonald commença son mouvement, et gravit les premières pentes du Splugen. Le passage de cette haute montagne, étroit et tournant pendant une montée de plusieurs lieues, présentait les plus grands

dangers, surtout dans cette saison, où de fréquentes tourmentes encombraient la route de monceaux énormes de neige et de glace. On avait placé l'artillerie et les munitions sur des traîneaux, et chargé les soldats de biscuits et de cartouches. La première colonne, composée de cavalerie et d'artillerie, aborda le passage par un beau temps; mais elle fut tout à coup assaillie par une tempête affreuse. Une avalanche emporta la moitié d'un escadron de dragons, et remplit les soldats de terreur. Cependant on ne perdit pas courage. Après trois jours, la tourmente ayant cessé, on essaya de nouveau de franchir cette redoutable montagne. La neige l'avait encombrée. On se faisait précéder par des bœufs, qui foulaient cette neige en y enfonçant jusqu'au poitrail; puis des travailleurs la battaient fortement; l'infanterie, en y passant, achevait de la rendre solide; enfin des sapeurs élargissaient les passages trop étroits, en taillant la glace à coups de hache. C'est après tous ces travaux, que la route devenait praticable à la cavalerie et à l'artillerie. Les premiers jours de décembre furent ainsi employés à faire passer les trois premières colonnes. Les soldats endurèrent ces horribles souffrances avec une patience admirable, se nourrissant de biscuit et d'un peu d'eau-de-vie. La quatrième et dernière colonne allait enfin atteindre le sommet du col, lorsqu'une nouvelle tourmente le ferma encore une fois, dispersa en entier la 104e demi-brigade, et ensevelit une centaine d'hommes. Le général Macdonald était là. Il rallia ses soldats, les soutint contre le péril et la souffrance, fit rouvrir avec des efforts inouïs le chemin barré par des blocs de neige glacée, et déboucha enfin avec tout le reste de son corps dans la Valteline.

Cette tentative, vraiment extraordinaire, avait transporté au delà de la grande chaîne, et aux portes même du Tyrol italien, la majeure partie de l'armée des Grisons. Le général Macdonald, comme il en avait ordre, chercha dès qu'il eut passé le Splugen, à se concerter avec Brune, pour se porter aux sources du Mincio et de l'Adige, et faire tomber ainsi toute la ligne défensive des Autrichiens, qui s'étendait des Alpes à l'Adriatique.

Brune ne voulut pas se priver d'une division entière pour aider Macdonald, mais il consentit à détacher la division ita-

lienne de Lecchi, laquelle dut remonter de la vallée de la Chiesa jusqu'à la Rocca d'Anfo.

Macdonald essaya donc en remontant la Valteline, d'attaquer le mont Tonal, qui donne entrée dans le Tyrol et la vallée de l'Adige. Mais ici, quoique la hauteur fût moindre qu'au Splugen, la glace était tout aussi amoncelée; et, de plus, le général Wukassowich avait couvert de retranchements les principaux abords du mont Tonal. Le 22 et le 23 décembre, le général Vandamme essaya l'attaque à la tête d'un corps de grenadiers, et la renouvela plusieurs fois avec un courage héroïque. Ces braves gens firent des efforts incroyables, mais inutiles. Plusieurs fois, marchant sur la glace, et à découvert, sous un feu meurtrier, ils arrivèrent jusqu'aux palissades du retranchement, essayèrent de les arracher, mais, la terre étant gelée, ne purent y réussir. Il était inutile de s'obstiner davantage; on résolut de passer dans la vallée de l'Oglio, de la descendre jusqu'à Pisogno, pour se porter ensuite dans la vallée de la Chiesa. On voulait ainsi traverser les montagnes dans une région moins élevée, et par des passages moins défendus. Macdonald, descendu jusqu'à Pisogno, franchit les cols qui le séparaient de la vallée de la Chiesa, fit sa jonction avec la brigade Lecchi vers la Rocca d'Anfo, et se trouva transporté au delà des obstacles qui le séparaient du Tyrol italien et de l'Adige. Il pouvait arriver à Trente, avant que le général Wukassowich eût opéré sa retraite des hauteurs du mont Tonal, et prendre position, entre les Autrichiens qui défendaient, au milieu des Alpes, les sources des fleuves, et les Autrichiens qui en défendaient le cours inférieur, dans les plaines de l'Italie.

Brune, avant de forcer le Mincio, avait attendu que Macdonald eût fait assez de progrès, pour que les attaques fussent à peu près simultanées, dans les montagnes et dans la plaine. Sur 125 mille hommes répandus en Italie, il avait, comme nous l'avons dit, 100 mille soldats valides, éprouvés, et remis de leurs souffrances; une artillerie parfaitement organisée par le général Marmont, et une excellente cavalerie. Vingt mille hommes à peu près gardaient la Lombardie, le Piémont, la Ligurie, la Toscane. Une faible brigade, commandée par le général Petitot, observait les troupes autrichiennes, qui, sorties de Ferrare, menaçaient Bologne. La garde nationale de cette

dernière ville était prête d'ailleurs à se défendre contre les Autrichiens. Les Napolitains traversaient de nouveau l'État Romain pour marcher sur la Toscane; mais Murat, avec les 10 mille hommes du camp d'Amiens, se portait à leur rencontre. Brune, après avoir pourvu à la garde des diverses parties de l'Italie, pouvait diriger environ 70 mille hommes sur le Mincio. Le général Bonaparte, qui connaissait parfaitement ce théâtre d'opérations, lui avait recommandé soigneusement de concentrer, le plus possible, ses troupes dans la Haute-Italie; de ne tenir aucun compte de ce que les Autrichiens entreprendraient vers les rives du Pô, dans les Légations, même en Toscane; de rester ferme, comme il l'avait fait lui-même autrefois aux débouchés des Alpes; et il lui répétait sans cesse, que lorsque les Autrichiens auraient été battus entre le Mincio et l'Adige, c'est-à-dire sur la ligne par laquelle ils entrent en Italie, tout ce qui aurait passé le Pô, pénétré dans l'Italie centrale, n'en serait que plus compromis.

Les Autrichiens firent mine, en effet, de sortir de Ferrare, de menacer Bologne; mais le général Petitot sut les contenir, et la garde nationale de Bologne montra de son côté l'attitude la plus ferme.

Brune, se conformant d'abord aux instructions qu'il avait reçues, s'avança jusqu'au Mincio, du 20 au 24 décembre (29 frimaire au 3 nivôse), enleva les positions que les Autrichiens avaient occupées en avant de ce fleuve, et fit ses dispositions pour le passer le 25 au matin. Le général Delmas commandait son avant-garde, le général Moncey sa gauche, le général Dupont sa droite, le général Michaud sa réserve. Outre la cavalerie et l'artillerie répandues dans les divisions, il avait une réserve considérable de cavalerie et d'artillerie.

En racontant les premières campagnes du général Bonaparte,[1] nous avons déjà décrit ce théâtre de tant d'événements mémorables; il faut néanmoins retracer en quelques mots la configuration des lieux. La masse des eaux du Tyrol se jette par l'Adige dans l'Adriatique: aussi l'Adige forme-t-il une ligne d'une grande force. Mais, avant de parvenir à la ligne de l'Adige, on en trouve une moins importante, c'est celle du Mincio. Les eaux de quelques vallées latérales à celle du Tyrol,

[1] *Histoire de la Révolution française.*

d'abord accumulées dans le lac de Garda, se déversent ensuite dans le Mincio, s'arrêtent quelque peu à Mantoue, autour de laquelle elles forment une inondation, puis se jettent dans le Pô. Il y avait donc une double ligne à franchir: celle du Mincio d'abord, celle de l'Adige ensuite, cette dernière beaucoup plus considérable et plus forte. Il fallait franchir l'une et l'autre, et si on le faisait assez promptement pour donner la main à Macdonald, qui marchait par la Rocca d'Anfo et par Trente sur le Haut-Adige, on pouvait séparer l'armée autrichienne qui défendait le Tyrol, de l'armée autrichienne qui défendait le Mincio, et enlever la première.

Le ligne du Mincio, longue tout au plus de 7 à 8 lieues, s'appuyant au lac de Garda d'un côté, à Mantoue de l'autre, hérissée d'artillerie, et défendue par 70 mille Autrichiens, sous le commandement du comte de Bellegarde, n'était pas facile à forcer. L'ennemi avait à Borghetto et Vallegio un pont bien retranché, qui lui permettait d'agir sur les deux rives. Le fleuve n'était pas guéable en cette saison; on avait encore augmenté la masse de ses eaux, en fermant tous les canaux de dérivation.

Brune, après avoir réuni ses colonnes, eut la singulière idée de passer le Mincio sur deux points à la fois, à Pozzolo et à Mozzembano. Sur ces deux points le lit du fleuve formait un contour, dont la convexité était tournée de notre côté; de plus, la rive droite, que nous occupions, dominait la rive gauche qu'occupaient les Autrichiens, de manière qu'à Mozzembano comme à Pozzolo, l'on pouvait établir des feux supérieurs et convergents sur la rive ennemie, et couvrir ainsi l'opération du passage. Mais sur l'un et l'autre point, on trouvait les Autrichiens solidement assis derrière le Mincio, couverts de gros retranchements, appuyés ou sur Mantoue ou sur Peschiera. Les avantages et les inconvénients du passage étaient donc à peu près les mêmes, à Pozzolo comme à Mozzembano. Mais ce qui devait décider Brune à préférer l'un des deux points, n'importe lequel, sauf à faire une fausse démonstration sur l'autre, c'est qu'entre ces deux points se trouvait une tête de pont, celle de Borghetto actuellement occupée par l'ennemi. Les Autrichiens pouvaient donc déboucher par cette tête de pont, et se jeter sur l'une des deux opérations pour la troubler: il ne fallait, par conséquent, en essayer qu'une, mais avec toutes ses forces.

Brune n'en persista pas moins dans son double projet, apparemment pour diviser l'attention de l'ennemi, et, le 25 décembre, disposa toutes choses pour un double passage. Mais des difficultés survenues dans les transports, difficultés très-grandes en cette saison, empêchèrent que tout fût prêt à Mozzembano, point où se trouvait Brune lui-même avec la plus grande partie de ses troupes, et l'opération fut remise au lendemain. Il semble dès lors que le second passage aurait dû être contremandé; mais Brune, ayant toujours considéré la tentative vers Pozzolo comme une simple diversion, pensa que la diversion produirait bien plus sûrement son effet, si elle précédait de 24 heures l'opération principale.

Dupont, qui commandait à Pozzolo, était un officier plein d'ardeur; il s'avança, le 25 au matin, sur le bord du Mincio, couronna d'artillerie les hauteurs de Molino-della-Volta, qui dominaient la rive opposée, jeta un pont en très-peu de temps, et, favorisé par un brouillard épais, réussit à porter sur la rive droite la division Wattrin. Pendant ce temps, Brune demeurait immobile avec la gauche et les réserves à Mozzembano; le général Suchet, placé entre eux deux avec le centre, masquait le pont autrichien de Borghetto. Le général Dupont se trouvait donc avec un seul corps sur la rive gauche, en présence de toute l'armée autrichienne. Le résultat était facile à prévoir. Le comte de Bellegarde, allant au plus pressé, dirigea sur Pozzolo la masse de ses forces. Le général Dupont fit avertir son voisin Suchet, et le général en chef du succès du passage, et du danger auquel ce succès l'exposait. Le général Suchet, en brave et loyal compagnon d'armes, courut au secours de la division Dupont; mais, quittant Borghetto, il fit demander à Brune de pourvoir à la garde de ce débouché, qu'il laissait découvert par son mouvement vers Pozzolo. Brune, au lieu d'accourir avec toutes ses forces, sur le point où un accident heureux venait d'ouvrir à son armée le passage du Mincio, Brune toujours occupé de son opération du lendemain sur Mozzembano, ne quitta pas sa position. Il approuva le mouvement du général Suchet, en lui recommandant toutefois de ne pas trop se compromettre au delà du fleuve, et se contenta d'envoyer la division Boudet pour masquer le pont de Borghetto.

Mais le général Dupont, impatient de profiter de son suc-

cès, s'était tout à fait engagé. Il avait passé le Mincio, enlevé Pozzolo, qui est situé sur la rive gauche, et porté successivement au delà du fleuve les divisions Wattrin et Monier. L'une de ses ailes était appuyée à Pozzolo, et l'autre au Mincio, sous la protection des batteries élevées de la rive droite.

Les Autrichiens marchaient avec tous leurs renforts sur cette position. Ils étaient précédés par une grande quantité de pièces de canon. Heureusement notre artillerie, placée à Molino-della-Volta, et tirant d'une rive à l'autre, protégeait nos soldats par la supériorité de son feu. Les Autrichiens se précipitèrent avec fureur sur les divisions Wattrin et Monier. La 6e légère, la 28e, et la 40e de ligne, faillirent être accablées; mais elles résistèrent avec une admirable bravoure, à tous les assauts réunis de l'infanterie et de la cavalerie autrichienne. Cependant la division Monier, surprise dans Pozzolo par une colonne de grenadiers, en fut délogée. Dans ce moment, le corps de Dupont, détaché de son principal point d'appui, allait être jeté dans le Mincio. Mais le général Suchet arrivait sur l'autre rive avec la division Gazan, et apercevant des hauteurs de Molino-della-Volta le grave péril de son collègue Dupont, engagé avec 10 mille hommes contre 30 mille, se hâta de lui dépêcher des renforts. Retenu toutefois par les ordres de Brune, il n'osa pas lui envoyer toute la division Gazan, et ne jeta que la brigade Clauzel au delà du fleuve. Cette brigade était insuffisante, et Dupont allait succomber malgré ces secours, lorsque le reste de la division Gazan, couronnant la rive opposée, d'où l'on pouvait tirer à mitraille, même à coups de fusil sur les Autrichiens, les accabla d'un feu meurtrier, et les arrêta ainsi tout court. Les troupes de Dupont soutenues, reprirent l'offensive, et firent reculer les Autrichiens. Le général Suchet, voyant le danger croître à chaque instant, prit le parti de faire passer sur l'autre bord la division Gazan tout entière. On se disputa dès lors avec acharnement le point important de Pozzolo. Ce village fut pris et repris six fois. A neuf heures du soir, on se battait encore au clair de la lune, et par un froid rigoureux. Enfin les Français restèrent maîtres de la rive gauche, mais ils avaient perdu l'élite de quatre divisions. Les Autrichiens avaient laissé 6 mille morts ou blessés sur le champ de bataille; les Français, à peu près autant. Sans l'arrivée du

général Suchet notre aile droite eût été écrasée; et encore n'osa-t-il pas s'engager complétement, retenu qu'il était par les ordres du général en chef. Si M. de Bellegarde avait porté là toute son armée, où s'il eût débouché du pont de Borghetto, pendant que Brune était immobile à Mozzembano, il aurait pu faire essuyer un désastre au centre et à la droite de l'armée française.

Heureusement il n'en fut rien. Le Mincio se trouvait donc franchi sur un point. Brune persista dans le projet de le passer le lendemain, 26 décembre, vers Mozzembano, s'exposant ainsi à courir de nouveau les chances d'une opération de vive force. Il couvrit de 40 pièces de canon les hauteurs de Mozzembano, et, favorisé par les brouillards de la saison, réussit à jeter un pont. Les Autrichiens, fatigués de la journée précédente, croyant peu à un second passage, opposèrent une moindre résistance que la veille, et se laissèrent enlever les positions environnantes de Sallionzo et de Vallegio.

L'armée entière déboucha de la sorte au delà du Mincio, et put marcher, toutes ses divisions réunies, sur la seconde ligne, celle de l'Adige. La tête de pont de Borghetto devait tomber naturellement par le mouvement offensif de nos colonnes. On eut encore le tort de sacrifier plusieurs centaines de nos braves soldats pour la conquête d'un point qui ne pouvait tenir. On y prit 1,200 Autrichiens.

Les Français étaient victorieux, mais au prix d'un sang précieux, que les généraux Bonaparte et Moreau n'auraient pas manqué d'épargner à l'armée. Lecourbe passait autrement les fleuves d'Allemagne. Brune, ayant forcé le Mincio, s'avança sur l'Adige, qu'il aurait dû franchir immédiatement. Il ne fut prêt à en opérer le passage que le 31 décembre (10 nivôse). Le 1er janvier le général Delmas avec l'avant-garde traversa heureusement le fleuve au-dessus de Vérone, à Bussolengo. Le général Moncey avec la gauche dut le remonter jusqu'à Trente, tandis que le reste de l'armée le redescendait pour envelopper Vérone.

Le comte de Bellegarde se trouvait en ce moment dans un grave péril. Une partie des troupes du Tyrol, sous le général Laudon, s'étaient retirées devant Macdonald, et se repliaient sur Trente. Le général Moncey, avec son corps, y marchait de

son côté, en remontant l'Adige. Le général Laudon, pris entre les corps de Macdonald et de Moncey, devait succomber, à moins qu'il n'eût le temps de se sauver dans la vallée de la Brenta, qui, coulant au delà de l'Adige, vient, après beaucoup de contours, aboutir à Bassano. Brune, s'il passait brusquement l'Adige, et poussait vivement le comte de Bellegarde par delà Vérone, jusqu'à Bassano même, pouvait prévenir sur ce dernier point le corps du Tyrol, et l'enlever tout entier, en lui fermant le débouché de la Brenta.

Un acte peu loyal du général Laudon, et la lenteur de Brune, excusée, il est vrai, par la saison, dégagèrent le corps du Tyrol de tous ces périls.

Macdonald était en effet parvenu jusqu'à Trente, tandis que le corps de Moncey s'y était rendu de son côté. Le général Laudon, enfermé entre ces deux corps, eut recours au mensonge. Il annonça au général Moncey qu'un armistice venait d'être signé en Allemagne, et que cet armistice était commun à toutes les armées; ce qui était faux, car la convention signée à Steyer par Moreau, ne s'appliquait qu'aux armées opérant sur le Danube. Le général Moncey, par excès de loyauté, crut à la parole du général Laudon, et lui ouvrit les passages qui conduisent dans la vallée de la Brenta. Celui-ci put ainsi rejoindre le comte de Bellegarde, dans les environs de Bassano.

Mais les désastres d'Allemagne étaient connus. L'armée autrichienne, battue en Italie, poussée par une masse de 90 mille hommes, depuis la réunion des troupes de Macdonald et de Brune, ne pouvait plus tenir. Un armistice fut proposé à Brune, qui se hâta de l'accepter, et le signa le 16 janvier, à Trévise. Brune, pressé d'en finir, se contenta d'exiger la ligne de l'Adige, avec les places de Ferrare, Peschiera, Portolegnago. Il ne songea pas à se faire donner Mantoue. Ses instructions cependant lui enjoignaient de ne s'arrêter qu'à l'Isonzo, et de conquérir Mantoue. Cette place était la seule qui en valût la peine, car toutes les autres devaient tomber naturellement. Il importait surtout de l'occuper, pour être fondé à demander au congrès de Lunéville qu'elle fût laissée à la Cisalpine.

Tandis que ces événements se passaient dans la haute Italie, les Napolitains pénétraient en Toscane. Le comte de Damas, qui commandait un corps de 16 mille hommes, dont 8

mille Napolitains, s'était avancé jusqu'à Sienne. Le général Miollis, obligé de garder tous les postes de la Toscane, n'avait pas plus de 3,500 hommes disponibles, la plupart italiens. Il marcha néanmoins sur les Napolitains. Les braves soldats de la division Pino se jetèrent sur l'avant-garde du comte de Damas, la culbutèrent, entrèrent de vive force dans Sienne, et passèrent au fil de l'épée un bon nombre d'insurgés. Le comte de Damas fut obligé de se replier. D'ailleurs Murat, s'avançant avec ses grenadiers, allait lui arracher la signature d'un troisième armistice.

La campagne était donc partout finie, et la paix assurée. Sur tous les points la guerre nous avait réussi. L'armée de Moreau, flanquée par celle d'Augereau, avait pénétré jusqu'aux portes de Vienne; celle de Brune, secondée par celle de Macdonald, avait franchi le Mincio et l'Adige, et s'était portée jusqu'à Trévise. Bien qu'elle n'eût point entièrement rejeté les Autrichiens au-delà des Alpes, elle leur avait enlevé assez de territoire, pour fournir au négociateur français à Lunéville, de puissants arguments contre les prétentions de l'Autriche en Italie. Murat allait achever de soumettre la cour de Naples.

En apprenant la bataille de Hohenlinden, le Premier Consul, qu'on disait jaloux de Moreau, fut rempli d'une joie sincère [1]. Cette victoire ne perdait rien à ses yeux de son prix parce qu'elle lui venait d'un rival. Il se croyait si supérieur à tous ses compagnons d'armes, en gloire militaire et en influence politique, qu'il n'éprouvait de jalousie pour aucun d'eux. Voué sans réserve au soin de pacifier et de réorganiser la France, il apprenait avec une vive satisfaction tout événement qui contribuait à lui faciliter sa tâche, dût cet événement agrandir les hommes, dont on devait plus tard faire ses rivaux.

Ce qui lui déplut dans cette campagne, ce fut l'inutile effusion de sang français à Pozzolo, et surtout la faute si grave de n'avoir point exigé Mantoue. Il refusa de ratifier la convention de Trévise, et déclara qu'il allait ordonner la reprise des hostilités, si la place de Mantoue n'était immédiatement remise à l'armée française.

[1] M. de Bourrienne dit qu'il *sauta de joie*, et ce narrateur est peu suspect, car, bien qu'il dût tout à Napoléon, il n'a pas semblé s'en souvenir dans ses Mémoires.

Dans ce moment, Joseph Bonaparte et M. de Cobentzel étaient à Lunéville, dans l'attente des événements qui se passaient sur le Danube et sur l'Adige. C'est une singulière situation que celle de deux négociateurs, traitant pendant que l'on se bat, témoins en quelque sorte du duel de deux grands peuples, et attendant à chaque instant la nouvelle, non pas de la mort, mais de l'épuisement de l'un ou de l'autre. M. de Cobentzel montra dans cette occasion une vigueur de caractère, qui peut être donnée en exemple aux hommes qui sont appelés à servir leur pays dans des circonstances malheureuses. Il ne se laissa déconcerter ni par la défaite des Autrichiens à Hohenlinden, ni par le passage de l'Inn, de la Salza, de la Traun, etc. A tous ces événements il répondait, avec un flegme imperturbable, que tout cela était fâcheux sans doute, mais que l'archiduc Charles était remis de ses souffrances, qu'il arrivait à la tête des levées extraordinaires de la Bohême et de la Hongrie, qu'il amenait au secours de la capitale 25 mille Bohémiens, 75 mille Hongrois; qu'en avançant davantage les Français trouveraient une résistance à laquelle ils ne s'attendaient pas. Du reste, il persistait dans toutes les prétentions de l'Autriche, notamment dans celle de ne pas traiter sans un plénipotentiaire anglais, qui couvrît au moins de sa présence les négociations réelles qui pourraient s'établir entre les deux légations. Quelquefois même il lui arrivait de dire qu'il se retirerait à Francfort, et qu'il ferait évanouir ainsi les espérances de paix, dont le Premier Consul avait besoin d'entretenir les esprits. A cette menace, le Premier Consul, qui ne tergiversait guère, quand on voulait l'intimider, fit répondre à M. de Cobentzel, que s'il quittait Lunéville, toute chance d'accommodement serait à jamais perdue; que la guerre serait poussée à outrance, jusqu'à l'entière destruction de la monarchie autrichienne.

Au milieu de cette lutte diplomatique, M. de Cobentzel reçut la nouvelle de l'armistice de Steyer, l'ordre de l'empereur de traiter à tout prix, et surtout de vives instances pour faire étendre à l'Italie l'armistice déjà convenu pour l'Allemagne; car on n'avait rien fait, si, ayant arrêté l'une des deux armées françaises qui marchaient sur Vienne, on laissait l'autre marcher au même but, par le Frioul et la Carinthie. En conséquence M. de Cobentzel déclara, le 31 décembre, qu'il

était prêt à traiter sans le concours de l'Angleterre, qu'il consentait à signer des préliminaires de paix ou un traité définitif, comme on le voudrait, mais qu'avant de se compromettre définitivement en se séparant de l'Angleterre, il demandait que l'on signât un armistice, commun à l'Italie et à l'Allemagne, et qu'on s'expliquât sur les conditions de la paix, au moins d'une manière générale. Quant à lui, il faisait connaître ses conditions: l'Oglio pour limite de l'Autriche en Italie, plus les Légations; et en même temps le rétablissement des ducs de Modène et de Toscane dans leurs anciens États.

Ces conditions étaient déraisonnables. Le Premier Consul ne les aurait pas même admises, avant les trionphes de la campagne d'hiver, et encore moins après.

On se souvient des préliminaires du comte de Saint-Julien. Le traité de Campo-Formio y était adopté pour base, avec cette différence que certaines indemnités promises à l'Autriche pour divers petits territoires, seraient prises en Italie au lieu de l'être en Allemagne. Nous avons déjà indiqué ce que cela voulait dire: le traité de Campo-Formio assignait à la République Cisalpine et à l'Autriche l'Adige pour limite; en promettant à l'Autriche des indemnités en Italie, on lui faisait espérer le Mincio, par exemple, au lieu de l'Adige comme frontière; mais le Mincio tout au plus, et jamais le territoire des Légations, dont le Premier Consul entendait disposer autrement.

Les idées du Premier Consul étaient désormais arrêtées. Il voulait que l'Autriche payât les frais de la campagne d'hiver; il voulait qu'elle eût purement et simplement l'Adige, et qu'elle perdît ainsi toute indemnité, soit en Allemagne, soit en Italie, pour les petits territoires cédés sur la rive gauche du Rhin. Quant aux Légations, il entendait se les réserver pour les faire servir à diverses combinaisons. Jusqu'ici elles avaient appartenu à la République Cisalpine. Son projet était de les lui laisser, ou bien de les consacrer à l'agrandissement de la maison de Parme, promis par traité à la cour d'Espagne. Dans ce dernier cas il aurait donné Parme à la Cisalpine, la Toscane à la maison de Parme, ce qui était un agrandissement considérable, et les Légations au grand-duc de Toscane. Quant au duc de Modène, l'Autriche avait promis par le traité de Campo-

Formio de l'indemniser de son duché perdu, au moyen du Brisgau. C'était à elle à tenir ses engagements envers ce prince.

Le Premier Consul souhaitait une autre chose fort bien entendue, mais fort difficile à faire accepter à l'Autriche. Il voulait n'être pas réduit, comme après la paix de Campo-Formio, à tenir un congrès avec les princes de l'empire, pour obtenir individuellement de chacun d'eux l'abandon formel de la rive gauche du Rhin à la France. Il se souvenait du congrès de Rastadt, terminé par l'assassinat de nos plénipotentiaires; il se souvenait de la peine qu'on avait eue à traiter avec chaque prince en particulier, et à convenir avec tous ceux qui perdaient des territoires, d'un système d'indemnités qui les satisfît. En conséquence il demandait que l'empereur signât comme chef de la maison d'Autriche pour ce qui regardait sa maison, et comme empereur pour ce qui regardait l'Empire. En un mot, il voulait avoir d'un seul coup la reconnaissance de nos conquêtes, soit de la part de l'Autriche, soit de la part de la Confédération germanique.

Il ordonna donc à son frère Joseph de signifier à M. de Cobentzel, comme définitivement arrêtées, les conditions suivantes: la rive gauche du Rhin à la France. — La limite de l'Adige à l'Autriche et à la Cisalpine, sans abandon des Légations. — Les Légations au duc de Toscane. — La Toscane au duc de Parme. — Parme à la Cisalpine. — Le Brisgau à l'ancien duc de Modène. — Enfin la paix signée par l'empereur tant pour lui que pour l'Empire. — Quant à l'armistice en Italie, il voulait bien l'accorder, à condition de la remise immédiate de la place de Mantoue à l'armée française.

Comme le Premier Consul connaissait la manière de traiter des Autrichiens, et particulièrement celle de M. de Cobentzel, il voulut couper court à beaucoup de difficultés, à beaucoup de résistances, à beaucoup de menaces d'un désespoir simulé; et il imagina une manière nouvelle de signifier son *ultimatum*. Le Corps Législatif venait de s'assembler; on lui proposa le 2 janvier (12 nivôse), de déclarer que les quatre armées commandées par les généraux Moreau, Brune, Macdonald et Augereau, avaient bien mérité de la patrie. Un message, joint à cette proposition, annonçait que M. de Cobentzel

venait enfin de s'engager à traiter sans le concours de l'Angleterre, et que la condition définitive de la paix était le Rhin pour la France, l'Adige pour la République Cisalpine. Le message ajoutait que, dans le cas où ces conditions ne seraient pas acceptées, on irait signer la paix à Prague, à Vienne et à Venise.

Cette communication fut accueillie avec transport à Paris, mais causa une vive émotion à Lunéville. M. de Cobentzel éleva de grandes doléances contre la dureté de ces conditions, surtout contre leur forme. Il se plaignit amèrement de ce que la France semblait faire le traité toute seule, sans avoir à négocier avec personne. Néanmoins il tint ferme, déclara que l'Autriche ne pouvait pas céder sur tous les points, qu'elle aimerait mieux succomber les armes à la main que d'accéder à de telles conditions. M. de Cobentzel consentait cependant à reculer de l'Oglio jusqu'à la Chiesa, qui coule entre l'Oglio et le Mincio, à condition d'avoir Peschiera, Mantoue, Ferrare, sans obligation de démolir ces places. Il consentait à indemniser le duc de Modène avec le Brisgau; mais il insistait sur la restitution des états du duc de Toscane. Il parlait de garanties formelles à donner à l'indépendance du Piémont, de la Suisse, du Saint-Siége, de Naples, etc.... Quant à la paix avec l'Empire, il déclarait que l'empereur allait demander des pouvoirs à la Diète germanique, mais que ce monarque ne prendrait pas sur lui de traiter pour elle, sans y être autorisé. Il insistait encore sur la signature d'un armistice en Italie, déclarant que, quant à ce qui regardait Mantoue, remettre cette place à l'armée française, c'était livrer immédiatement l'Italie aux Français, et s'ôter tout moyen de résistance, si les hostilités venaient à recommencer. M. de Cobentzel, joignant les caresses à la fermeté, s'efforça de toucher Joseph, en lui parlant des dispositions de l'empereur pour la France, et particulièrement pour le Premier Consul, en lui insinuant même que l'Autriche pourrait bien s'allier à la République française, et qu'une telle alliance serait fort utile contre le mauvais vouloir caché, mais réel, des cours du nord.

Joseph, qui était très-doux, ne laissait pas que d'être sensible à un certain degré, aux plaintes, aux menaces, aux caresses de M. de Cobentzel. Le Premier Consul remontait son

énergie par de nombreuses dépêches. Il vous est interdit, lui mandait-il, d'admettre aucune discussion sur le principe posé dans l'ultimatum: LE RHIN, L'ADIGE. Tenez ces deux conditions pour irrévocables. Les hostilités ne cesseront en Italie qu'avec la remise de Mantoue. Si elles recommencent, le thalweg de l'Adige se trouvera reporté sur la crête des Alpes Juliennes, et l'Autriche sera exclue de l'Italie. Quand l'Autriche, ajoutait le Premier Consul, parlera de son amitié et de son alliance, répondez que les gens qui viennent de se montrer si attachés à l'alliance anglaise, ne sauraient tenir à la nôtre. Ayez en négociant l'attitude du général Moreau, et imposez à M. de Cobentzel l'attitude de l'archiduc Jean. —

Enfin, après plusieurs jours de résistance, des nouvelles plus alarmantes arrivant à chaque instant des bords du Mincio (il faut ne pas oublier que les événements s'étaient prolongés en Lombardie plus qu'en Allemagne), M. de Cobentzel consentit, le 15 janvier 1801 (25 nivôse), à ce que l'Adige fût adopté pour limite des possessions de l'Autriche en Italie. Il cessa de parler du duc de Modène, mais renouvela la demande formelle du rétablissement du duc de Toscane dans ses États. Il consentit encore à déclarer que la paix de l'Empire serait signée à Lunéville, mais après que l'empereur se serait fait donner des pouvoirs par la Diète germanique. Ce plénipotentiaire réclamait dans le même protocole l'armistice pour l'Italie, mais sans accorder la condition que la France y mettait, la remise immédiate de Mantoue à nos troupes. Sa crainte était, qu'après l'abandon de ce point d'appui, la France ne lui imposât des conditions plus dures; et, quelque effrayante que lui parût la reprise des hostilités en Italie, il ne voulait pas encore se démunir de ce gage.

Cette opiniâtreté à défendre son pays dans une situation si difficile, était naturelle et honorable; cependant elle finissait par être imprudente, et elle amena des conséquences que M. de Cobentzel n'avait pas prévues.

Ce qui se passait dans le nord contribuait autant que les victoires de nos armées, à élever les exigences du Premier Consul. Il avait pressé jusqu'à ce moment la paix avec l'Autriche, d'abord pour avoir la paix, et ensuite pour se garantir contre les retours si fréquents du caractère de l'empereur Paul.

Depuis quelques mois, il est vrai, ce prince montrait un vif ressentiment contre l'Autriche et l'Angleterre, mais une manœuvre du cabinet autrichien ou anglais pouvait ramener le czar à la coalition, et alors la France aurait eu encore l'Europe entière sur les bras. C'est cette crainte qui avait porté le Premier Consul à braver les inconvénients d'une campagne d'hiver, afin d'écraser l'Autriche, pendant qu'elle était privée du concours des forces du continent. La tournure que venaient de prendre les événements dans le nord, lui ôtant toute crainte de ce côté, il était devenu à la fois plus patient, et plus exigeant. Paul, en effet, avait rompu formellement avec ses anciens alliés, et s'était jeté tout à fait dans les bras de la France, avec cette chaleur qu'il mettait à toutes ses actions. Déjà fort disposé à se conduire ainsi, par l'effet qu'avaient produit sur son esprit les merveilles de Marengo, la restitution des prisonniers russes, l'offre de l'île de Malte, enfin les flatteries adroites et délicates du Premier Consul, il avait été définitivement entraîné par un dernier événement. On se souvient que le Premier Consul, désespérant de sauver Malte, étroitement bloquée par les Anglais, avait eu l'heureuse idée d'offrir cette île à Paul Ier; que ce prince avait reçu cette offre avec transport, qu'il avait chargé M. de Sprengporten d'aller à Paris remercier le chef du gouvernement français, de recevoir les prisonniers russes, et de les conduire à Malte, pour y tenir garnison. Mais dans l'intervalle le général Vaubois, réduit à la dernière extrémité, avait été contraint de rendre l'île aux Anglais. Cet événement, qui, en toute autre circonstance, aurait dû affliger le Premier Consul, le chagrina peu. J'ai perdu Malte, dit-il, mais j'ai placé la pomme de discorde entre les mains de mes ennemis. — En effet, Paul se hâta de réclamer auprès de l'Angleterre le siége de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem; mais le cabinet britannique se garda de le rendre, et répondit par un refus pur et simple. Paul n'y tint plus. Il mit l'embargo sur les vaisseaux anglais, en fit arrêter jusqu'à 300 à la fois dans les ports de la Russie, et ordonna même de couler à fond ceux qui chercheraient à se sauver. Cette circonstance, jointe à la querelle des neutres exposée plus haut, ne pouvait manquer d'amener une guerre. Le czar se mit à la tête de cette querelle, en appelant à lui la Suède, le Danemark, la Prusse même,

leur proposa de renouveler la ligue de neutralité maritime de 1780. Il invita le roi de Suède à se rendre à Pétersbourg pour conférer sur ce grave sujet. Le roi Gustave s'y rendit, et fut reçu magnifiquement. Paul, plein de la manie qui le possédait, tint à Saint-Pétersbourg un grand chapitre de Malte, reçut chevaliers le roi de Suède et tous les personnages qui l'accompagnaient, et prodigua sans mesure les honneurs de l'ordre. Mais il fit quelque chose de plus sérieux, et renouvela sur-le-champ la ligue de 1780. Le 26 décembre fut signée, par les ministres de Russie, de Suède et de Danemark, une déclaration, par laquelle ces trois puissances maritimes s'engageaient à maintenir, même par les armes, les principes du droit des neutres. Elles énuméraient tous ces principes dans leur déclaration, sans omettre un seul de ceux que nous avons déjà mentionnés, et que la France venait de faire reconnaître par l'Amérique. Elles s'engageaient en outre à réunir leurs forces, pour les diriger en commun contre toute puissance, quelle qu'elle fût, qui porterait atteinte aux droits qu'elles disaient leur appartenir. Le Danemark, quoique fort zélé pour les intérêts des neutres, aurait voulu cependant ne pas procéder si vite; mais les glaces le couvraient pour trois mois; il espérait qu'avant le retour de la belle saison, l'Angleterre aurait cédé, ou du moins que les préparatifs des neutres de la Baltique seraient suffisants, pour empêcher la flotte britannique de se présenter devant le Sund, comme elle venait de le faire au mois d'août. La Prusse, qui aurait voulu négocier aussi sans se prononcer avec autant de promptitude, fut entraînée comme la Suède et le Danemark, et adhéra deux jours après à la déclaration de Pétersbourg.

C'étaient là des événements graves, et qui assuraient à la France l'alliance de tout le nord de l'Europe contre l'Angleterre; mais ce n'étaient pas là tous les succès diplomatiques du Premier Consul. L'empereur Paul avait proposé à la Prusse de s'entendre avec la France sur ce qui se passait à Lunéville, et de convenir à trois des bases de la paix générale. Or, les idées que ces deux puissances venaient de communiquer à Paris,[1] étaient exactement celles que la France cherchait à faire prévaloir à Lunéville.

[1] Lettre du roi de Prusse du 14 janvier, communiquée par M. de Lucchesini.

La Prusse et la Russie concédaient sans contestation à la République française, la rive gauche du Rhin; seulement elles demandaient une indemnité pour les princes qui perdaient des portions de territoire, mais uniquement pour les princes héréditaires, et au moyen de la sécularisation des États ecclésiastiques. C'était justement le principe que repoussait l'Autriche, et qu'admettait la France. La Russie et la Prusse demandaient l'indépendance de la Hollande, de la Suisse, du Piémont, de Naples, ce qui, dans le moment, n'était en rien contraire aux projets du Premier Consul. L'empereur Paul ne se mêlait des intérêts de Naples et du Piémont, qu'à cause du traité d'alliance conclu avec ces États en 1798, lorsqu'il avait fallu les entraîner dans la guerre de la seconde coalition; mais il n'entendait protéger Naples, qu'à condition que cette cour romprait avec l'Angleterre. Quant au Piémont, il ne réclamait qu'une légère indemnité pour la cession de la Savoie à la France. Il trouvait bon, et la Prusse avec lui, que la France réprimât l'ambition de l'Autriche en Italie, et la réduisît à la limite de l'Adige. Paul enfin était si ardent, qu'il demandait au Premier Consul de se lier étroitement à lui contre l'Angleterre, au point de s'engager à ne faire de paix avec elle, qu'après la restitution de Malte à l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. C'était plus que ne voulait le Premier Consul, qui craignait des engagements aussi absolus. Paul, désirant que les dehors répondissent à l'état vrai des choses, établit, au lieu de communications clandestines entre M. de Krudener et le général Beurnonville à Berlin, une négociation publique à Paris même. En conséquence il nomma un plénipotentiaire, M. de Kalitscheff, pour aller traiter ostensiblement avec le cabinet français. M. de Kalitscheff avait ordre de se rendre immédiatement en France. Ce négociateur était porteur d'une lettre destinée au Premier Consul, et de plus écrite de la propre main de l'empereur Paul. Nous avions déjà M. de Sprengporten à Paris, nous allions avoir M. de Kalitscheff; il n'était pas possible de désirer une réconciliation plus éclatante de la Russie avec la France.

Tout était donc changé en Europe, au nord comme au midi. Au nord, les puissances maritimes, en guerre ouverte avec l'Angleterre, cherchaient à se liguer avec nous et contre elle, par des engagements absolus. Au midi, l'Espagne s'était

enchaînée à nous par les liens les plus étroits; elle menaçait le Portugal pour l'obliger à rompre avec la Grande-Bretagne. Enfin l'Autriche, vaincue en Allemagne et en Italie, abandonnée à nos coups par toutes les puissances, n'avait pour se défendre que l'audacieuse obstination de son négociateur à Lunéville.

Ces événements, préparés par l'habileté du Premier Consul, venaient d'éclater, coup sur coup, dans les premiers jours de janvier. La Prusse et la Russie, en effet, manifestaient leurs vues pour la paix du Continent, et Paul annonçait de sa propre main au Premier Consul l'envoi de M. de Kalitscheff, au moment même où M. de Cobentzel, cédant sur la limite de l'Adige, mais se défendant opiniâtrément sur tout le reste, refusait la remise de Mantoue pour prix d'un armistice en Italie.

Le Premier Consul voulut suspendre immédiatement la marche de la négociation à Lunéville. Il fit donner des instructions à Joseph, et lui écrivit [1] pour tracer à notre légation une conduite nouvelle. Dans un état de crise comme celui où se trouvait l'Europe, il jugeait peu convenable de se presser. On pourrait, en effet, avoir trop cédé, ou stipulé quelque chose qui contrarierait les vues des cours du nord. Croyant d'ailleurs que M. de Kalitscheff allait arriver sous peu de jours, il voulait l'avoir vu, avant de s'engager définitivement. Ordre fut donc donné à Joseph de temporiser au moins pendant dix jours, avant de signer, et d'exiger des conditions encore plus dures que les précédentes.

L'Autriche avait consenti à se renfermer sur l'Adige. Le Premier Consul voulait entendre aujourd'hui par là, que le duc de Toscane ne resterait pas en Italie, et recevrait comme le duc de Modène une indemnité en Allemagne. Son projet définitif était de ne laisser en Italie aucun prince autrichien. Laisser le duc de Toscane en Toscane, c'était, suivant lui, donner Livourne aux Anglais; le transporter dans les Légations, c'était ménager un pied à terre à l'Autriche, au delà du Pô. En conséquence, il s'arrêtait à l'idée de transférer la Toscane à la maison de Parme, comme on l'avait stipulé à Madrid; de con-

[1] Lettre du 1er pluviôse (21 janvier). (Dépôt de la Secrétairerie d'État).

fier par conséquent Livourne à la marine espagnole, et de composer dès lors la République Cisalpine de toute la vallée du Pô; car, d'après ce plan, elle aurait le Milanais, le Mantouan, Plaisance, Parme, Modène, et les Légations. Le Piémont, situé à l'origine de cette vallée, ne serait plus qu'un prisonnier de la France. L'Autriche, ramenée au delà de l'Adige, était jetée à une extrémité de l'Italie; Rome, Naples étaient confinées à l'autre extrémité; la France, placée au centre par la Toscane et la Cisalpine, contenait et dominait cette superbe contrée.

Joseph Bonaparte eut donc pour nouvelles instructions d'exiger que le duc de Toscane fût, comme le duc de Modène, transporté en Allemagne; que le principe de la sécularisation des États ecclésiastiques servît à indemniser les princes héréditaires allemands, aussi bien que les princes italiens dépossédés par la France; que la paix avec l'Empire fût signée en même temps que la paix avec l'Autriche, sans même attendre les pouvoirs de la Diète; que l'on ne stipulât rien sur Naples, Rome, le Piémont, par le motif que la France, tout en voulant conserver ces États, désirait auparavant s'entendre avec eux sur les conditions de leur conservation; enfin que Mantoue fût remise à l'armée française, sous peine d'une reprise immédiate des hostilités.

Rien n'est plus simple, quand une négociation n'est pas terminée, quand un traité n'est pas signé, rien n'est plus simple que de modifier les conditions proposées. Le cabinet français était donc dans son droit, en changeant ses premières conditions; mais il faut reconnaître que le changement ici était brusque et considérable.

M. de Cobentzel, pour trop attendre, pour trop demander, pour s'obstiner à méconnaître sa vraie position, avait perdu le moment favorable. Suivant sa coutume, il se récria beaucoup, et menaça la France du désespoir de l'Autriche. Il était pressé néanmoins d'obtenir l'armistice pour l'Italie, et dès lors résigné à livrer Mantoue; mais il craignait, après avoir livré ce boulevard, d'être à la merci de la France, et de voir surgir de nouvelles exigences. Dans cette disposition d'esprit, il se montra méfiant, questionneur, et ne rendit Mantoue qu'à la dernière extrémité. Enfin, le 26 janvier (6 pluviôse), il signa la

remise de cette place à l'armée française, moyennant un armistice en Italie, et une prolongation d'armistice en Allemagne. Les négociateurs firent partir des courriers de Lunéville même, pour prévenir sur l'Adige une effusion de sang, qui était imminente.

Les conférences des jours suivants se passèrent, à Lunéville, en vives discussions. M. de Cobentzel disait qu'on lui avait promis le rétablissement du grand-duc, le jour même où il avait consenti à la limite de l'Adige. Joseph répondait que cela était vrai, mais qu'on accordait le rétablissement de ce prince en Allemagne; que chaque État profitait de sa situation présente, pour traiter plus avantageusement; que la France, en agissant ainsi, appliquait les propres principes exprimés par M. de Thugut, dans ses lettres de l'hiver dernier; que d'ailleurs le grand-duc, dont il s'agissait maintenant, serait en Toscane isolé de l'Autriche, et compromis; que dans les Légations, au contraire, il serait trop bien placé, car il servirait de lien entre l'Autriche, Rome et Naples, c'est-à-dire entre les ennemis de la France, et que de cela, on n'en voulait à aucun prix. Il fallait donc renoncer à le placer soit en Toscane, soit dans les Légations.

Après de vives controverses, M. de Cobentzel semblait consentir enfin à ce que les indemnités pour le grand-duc fussent prises en Allemagne; mais il ne voulait pas admettre le principe absolu de la sécularisation des États ecclésiastiques. Les États ecclésiastiques étaient à la dévotion de l'Autriche, notamment les trois électeurs-archevêques de Trèves, de Cologne et de Mayence, tandis que les princes héréditaires, au contraire, étaient souvent opposés à son influence dans la Diète germanique. L'Autriche consentait aux sécularisations, entendues de telle façon, que les petits États ecclésiastiques serviraient à indemniser non-seulement les princes héréditaires de Bavière, Wurtemberg, Orange, mais les grands princes ecclésiastiques, tels que les archevêques de Trèves, Cologne et Mayence; alors son influence aurait été en partie maintenue en Allemagne. Joseph Bonaparte avait ordre de se refuser obstinément à cette proposition. Il ne devait admettre le principe des sécularisations qu'au profit des princes héréditaires seulement. Enfin, M. de Cobentzel ne voulait pas signer la paix de

l'Empire, sans pouvoirs de la Diète. A l'en croire, c'était pour ne pas manquer aux formes; mais, en réalité, c'était pour ne pas rendre trop évident le rôle qu'on jouait ordinairement à l'égard des membres du corps germanique, rôle qui consistait à les compromettre avec la France toutes les fois que l'Autriche y avait intérêt, et à les abandonner ensuite quand la guerre avait été malheureuse. En 1797, elle avait livré Mayence à l'armée française, ce qui avait été jugé fort sévèrement par toute l'Allemagne; et aujourd'hui, signer pour l'Empire sans pouvoirs de la Diète, semblait à M. de Cobentzel un nouveau fait bien grave, à joindre à tous les faits antérieurs, que les princes allemands reprochaient à leur souverain. Joseph Bonaparte répondait à ces raisons, qu'on découvrait bien le véritable motif de l'Autriche; qu'elle craignait de se compromettre avec le corps germanique, mais que ce n'était pas à la France à entrer dans de telles considérations; que, quant à la question de forme, il y avait l'exemple de la paix de Baden en 1714, signée par l'empereur, sans les pouvoirs de la Diète; que d'ailleurs on lui demandait uniquement de sanctionner ce que la députation de l'Empire avait déjà consenti à Rastadt, c'est-à-dire l'abandon de la rive gauche du Rhin à la France, et que son refus serait un triste service rendu à l'Allemagne, car les armées françaises resteraient dans les territoires occupés par elles, jusqu'à la paix avec l'Empire, tandis que, si la paix était commune à tous les princes allemands, l'évacuation suivrait immédiatement les ratifications.

Ces discussions durèrent plusieurs jours. Cependant M. de Cobentzel était pressé de conclure. De son côté, la légation française, qui avait d'abord voulu différer de quelques jours la signature du traité, avertie aujourd'hui que M. de Kalitscheff ne devait pas arriver aussi prochainement à Paris qu'on l'avait cru d'abord, ne voyait plus d'avantage à temporiser; elle désirait en finir aussi. L'ordre, en effet, venait d'être donné aux deux plénipotentiaires de se mettre d'accord, et, afin de décider M. de Cobentzel, on avait autorisé Joseph Bonaparte à faire l'une de ces concessions, qui, au dernier moment, servent de prétexte à un négociateur épuisé, pour se rendre avec honneur. Le thalweg du Rhin était la limite assignée à la France et à l'Allemagne; il en résultait que Dusseldorf, Ehren-

breitstein, Philipsbourg, Kehl, Vieux-Brisach, situés sur la rive droite, quoique attachés à la rive gauche par beaucoup de liens, devaient rester à la confédération germanique. Mais Cassel, faubourg de Mayence sur la rive droite, était un sujet de contestation, car ce faubourg était difficile à détacher de la ville même. On autorisa Joseph à céder Cassel, mais à condition de le démanteler. De la sorte, Mayence n'était plus une tête de pont fortifiée, donnant passage en tout temps sur la rive droite du Rhin.

Le 9 février 1801 (20 pluviôse an IX), eut lieu la dernière conférence. Suivant l'usage, on ne fut jamais plus près de rompre, que le jour où l'on était près de s'entendre définitivement. M. de Cobentzel insista vivement sur le maintien du grand-duc de Toscane en Italie, sur l'indemnité destinée aux princes allemands, indemnité qu'il voulait rendre commune aux princes ecclésiastiques de premier ordre, sur l'inconvénient enfin de signer pour le corps germanique, sans avoir les pouvoirs de la Diète. Un article relatif aux dettes de la Belgique fit naître aussi de grandes difficultés. Sur tout cela enfin, il déclara qu'il n'oserait pas conclure sans recourir à Vienne. Là-dessus, Joseph répondit que son gouvernement lui enjoignait de déclarer les négociations rompues, si on ne terminait pas sans désemparer; il ajoutait que cette fois l'Autriche serait rejetée au delà des Alpes Juliennes. Enfin il céda Cassel, outre toutes les positions fortifiées de la rive droite, mais à la condition que la France les démolirait avant de les évacuer, et que ces fortifications ne seraient pas rétablies.

A cette concession, M. de Cobentzel se rendit, et le traité fut signé le 9 février 1801, à cinq heures et demie du soir, à la grande joie de Joseph, à la grande douleur de M. de Cobentzel, qui n'avait au surplus rien à se reprocher, car, s'il avait compromis les intérêts de sa cour, c'était pour avoir voulu les trop bien défendre.

Tel fut le célèbre traité de Lunéville, qui terminait la guerre de la deuxième coalition, et, pour la seconde fois, concédait la rive gauche du Rhin à la France, avec une situation dominante en Italie. En voici les dispositions essentielles.

Le thalweg du Rhin, depuis sa sortie du territoire helvétique, jusqu'à son entrée sur le territoire batave, formait la

limite de la France et de l'Allemagne. Dusseldorf, Ehrenbreitstein, Cassel, Kehl, Philipsbourg, Vieux-Brisach, situés sur la rive droite, restaient à l'Allemagne, mais après avoir été démantelés. Les princes héréditaires qui faisaient des pertes sur la rive gauche, devaient être indemnisés. Il n'était pas parlé des princes ecclésiastiques, ni du mode des indemnités; mais il était bien entendu que tout ou partie des territoires ecclésiastiques, fourniraient la matière de l'indemnité. L'empereur, à Lunéville comme à Campo-Formio, cédait les provinces belgiques à la France, ainsi que les petits territoires qu'il possédait sur la rive gauche, tels que le comté de Falkenstein, le Frickthal, une enclave entre Zurzach et Bâle. Il abandonnait de plus le Milanais à la Cisalpine. Il n'obtenait d'autre indemnité pour cela que les États vénitiens jusqu'à l'Adige, qui lui étaient précédemment assurés par le traité de Campo-Formio. Il perdait l'évêché de Salzbourg, qui lui avait été promis par un article secret du même traité. Sa maison, en outre, était privée de la Toscane, cédée à la maison de Parme. Une indemnité en Allemagne était promise au duc de Toscane. Le duc de Modène conservait la promesse du Brisgau.

L'Italie se trouvait donc constituée sur une base beaucoup plus avantageuse pour la France, qu'à l'époque du traité de Campo-Formio. L'Autriche continuait d'avoir l'Adige pour limite, mais la Toscane était enlevée à sa maison, et donnée à une maison dépendante de la France; les Anglais étaient exclus de Livourne; toute la vallée du Pô, depuis la Sesia et le Tanaro jusqu'à l'Adriatique, appartenait à la République Cisalpine, fille dépendante de la République française; le Piémont enfin, confiné aux sources du Pô, dépendait de nous. Ainsi, maîtres de la Toscane et de la Cisalpine, nous occupions toute l'Italie centrale, et nous empêchions les Autrichiens de donner la main au Piémont, au Saint-Siége et à Naples.

L'Autriche avait perdu à la première coalition la Belgique et la Lombardie, outre Modène pour sa maison. Elle perdait à la seconde, l'évêché de Salzbourg pour elle-même, la Toscane pour sa maison; ce qui entraînait une position un peu inférieure en Allemagne, mais très-inférieure en Italie. Ce n'était pas trop assurément pour tant de sang répandu, pour tant d'efforts imposés à la France.

Le principe des sécularisations n'était pas explicitement, mais implicitement posé, puisque l'on promettait d'indemniser les princes héréditaires, sans parler des princes ecclésiastiques. Évidemment l'indemnité ne pouvait être demandée qu'aux princes ecclésiastiques eux-mêmes.

La paix était déclarée commune aux Républiques batave, helvétique, cisalpine et ligurienne. Leur indépendance était garantie. Rien n'était dit à l'égard de Naples, du Piémont et du Saint-Siége. Ces États dépendaient du bon vouloir de la France, qui, du reste, était liée à l'égard du Piémont et de Naples, par l'interêt que l'empereur Paul portait à ces deux cours, et à l'égard du Saint-Siége, par les projets religieux du Premier Consul.

Cependant le Premier Consul, comme on la vu, n'avait encore voulu s'expliquer avec personne relativement au Piémont. Mécontent du roi de Sardaigne, qui livrait ses ports aux Anglais, il tenait à conserver sa liberté, à l'égard d'un territoire placé si près de la France, et qui lui importait si fort.

L'empereur signait la paix pour lui-même, comme souverain des États autrichiens, et pour tout le corps germanique, comme empereur d'Allemagne. La France promettait secrètement l'emploi de son influence auprès de la Prusse, pour la disposer à trouver bonne, cette manière de procéder de l'empereur. Les ratifications devaient être échangées sous trente jours, par l'Autriche et par la France. Les armées françaises ne devaient évacuer l'Allemagne qu'après que les ratifications auraient été échangées à Lunéville, mais devaient l'avoir évacuée entièrement un mois après cet échange.

Ici, comme à Campo-Formio, la liberté de tous les détenus pour cause politique était stipulée. Il était convenu que les Italiens renfermés dans les prisons de l'Autriche, Moscati et Caprara notamment, seraient relâchés. Le Premier Consul n'avait cessé de demander cet acte d'humanité, depuis l'ouverture du congrès.

Le général Bonaparte était arrivé au pouvoir le 9 novembre 1799 (18 brumaire an VIII); on était parvenu au 9 février 1801 (20 pluviôse an IX); il s'était par conséquent écoulé quinze mois tout juste, et déjà la France, en partie réorganisée au dedans, complétement victorieuse au dehors, était en paix avec

le continent, en alliance avec le nord et le midi de l'Europe contre l'Angleterre. L'Espagne s'apprêtait à marcher contre le Portugal; la reine de Naples se jetait à nos pieds; la cour de Rome négociait à Paris l'arrangement des affaires religieuses.

Le général Bellavène, chargé de porter le traité, partit de Lunéville le 9 février au soir, et arriva en courrier extraordinaire à Paris. Le texte même du traité qu'il apportait fut inséré immédiatement au *Moniteur*. Paris fut soudainement illuminé; une joie vive et générale éclata de toute part; on rendit mille actions de grâces au Premier Consul, pour cet heureux résultat de ses victoires et de sa politique.

LIVRE HUITIÈME.

MACHINE INFERNALE.

Complots dirigés contre la vie du Premier Consul. — Trois agents de Georges, les nommés Carbon, Saint-Réjant, Limoëlan, forment le projet de faire périr le Premier Consul par l'explosion d'un baril de poudre. — Choix de la rue Saint-Nicaise et du 3 nivôse, pour l'exécution de ce crime. — Le Premier Consul sauvé par la dextérité de son cocher. — Émotion générale. — Le crime attribué aux révolutionnaires, et aux faiblesses du ministre Fouché pour eux. — Déchaînement des nouveaux courtisans contre ce ministre. — Son silence et son sang-froid. — Il découvre en partie la vérité, et la fait connaître; mais on n'en persiste pas moins à poursuivre les révolutionnaires. — Irritation du Premier Consul. — Projet d'une mesure arbitraire. — Délibération à ce sujet dans le sein du Conseil d'État. — On se fixe après de longues discussions, et on aboutit à la résolution de déporter un certain nombre de révolutionnaires sans jugement. — Quelques résistances, mais bien faibles, opposées à cet acte arbitraire. — On examine s'il aura lieu par une loi, ou par une mesure spontanée du gouvernement, déférée seulement au Sénat, sous le rapport de la constitutionnalité. — Ce dernier projet l'emporte. — La déportation prononcée contre cent-trente individus qualifiés de terroristes. — Fouché, qui les savait étrangers à l'attentat du 3 nivôse, consent néanmoins à la mesure qui les proscrit. — Découverte des vrais auteurs de la machine infernale. — Supplice de Carbon et Saint-Réjant. — Injuste condamnation de Topino-Lebrun, Arena, etc. — Session de l'an IX. — Nouvelles manifestations de l'opposition dans le Tribunat. — Loi des tribunaux spéciaux pour la répression du brigandage sur les grandes routes. — Plan de finances pour la liquidation des années V, VI, VII et VIII. — Budget de l'an IX. — Règlement définitif de la dette publique. — Rejet par le Tribunat, et

adoption par le Corps Législatif, de ce plan de finances. — Sentiments qu'éprouve le Premier Consul. — Continuation de ses travaux administratifs. — Routes. — Canal de Saint-Quentin. — Ponts sur la Seine. — Travaux du Simplon. — Religieux du grand Saint-Bernard établis au Simplon et au Mont-Cenis.

Tandis que la situation extérieure de la France devenait tous les jours plus brillante, que l'Autriche et l'Allemagne signaient la paix, que les puissances du nord se liguaient avec nous pour résister à la domination maritime de l'Angleterre, que le Portugal et le royaume de Naples se fermaient pour elle, et que tout enfin réussissait comme à souhait à un gouvernement victorieux et modéré, la situation intérieure offrait le spectacle, quelquefois horrible, des dernières convulsions des partis expirants. On a déjà vu, malgré la prompte réorganisation du gouvernement, le brigandage infestant les grandes routes, et les factions au désespoir, essayant l'assassinat contre la personne du Premier Consul. C'étaient là les conséquences inévitables de nos anciennes discordes. Les hommes que la guerre civile avait formés au crime, et qui ne pouvaient plus se résigner à une vie paisible et honnête, cherchaient une occupation sur les grands chemins. Les factions abattues, désespérant de vaincre les grenadiers de la garde consulaire, essayaient de détruire, par des moyens atroces, l'invincible auteur de leur défaite.

Le brigandage s'était encore accru à l'approche de l'hiver. On ne pouvait plus parcourir les routes, sans s'exposer à y être pillé ou assassiné. Les départements de la Normandie, de l'Anjou, du Maine, de la Bretagne, du Poitou, étaient comme jadis les théâtres de ce brigandage. Mais le mal s'était propagé. Plusieurs départements du centre et du midi, tels que ceux du Tarn, de la Lozère, de l'Aveyron, de la Haute-Garonne, de l'Hérault, du Gard, de l'Ardèche, de la Drôme, de Vaucluse, des Bouches-du-Rhône, des Hautes et Basses-Alpes, du Var, avaient été infestés à leur tour. Dans ces départements, les troupes de brigands s'étaient recrutées des assassins du midi, qui, sous prétexte de poursuivre les Jacobins, égorgeaient pour les voler, les acquéreurs de biens nationaux; des jeunes gens qui ne voulaient pas obéir à la conscription, et de quelques soldats que la misère avait chassés de l'armée de Ligurie, pendant le cruel hiver de 1799 à 1800. Ces malheureux, une fois enga-

gés dans cette vie criminelle, y avaient pris goût, et il n'y avait que la force des armes et la rigueur des lois qui pussent les en détourner. Ils arrêtaient les voitures publiques; ils enlevaient chez eux les acquéreurs de biens nationaux, souvent aussi les propriétaires riches, les transportaient dans les bois, comme le sénateur Clément de Ris, par exemple, qu'ils avaient détenu pendant vingt jours, faisaient subir d'horribles tortures à leurs victimes, quelquefois leur brûlaient les pieds, jusqu'à ce qu'elles se rachetassent, en livrant des sommes considérables. Ils s'attaquaient surtout aux caisses publiques, et allaient chez les percepteurs eux-mêmes, s'emparer des fonds de l'État, sous prétexte de faire la guerre au gouvernement. Des vagabonds, qui, au milieu de ces temps de trouble, avaient quitté leur province pour se livrer à la vie errante, leur servaient d'éclaireurs, en exerçant dans les villes le métier de mendiants. Ces misérables, s'informant de tout pendant qu'ils étaient occupés à mendier, signalaient aux brigands leurs complices ou les voitures à arrêter, ou les maisons à piller.

Il fallait de petits corps d'armée pour combattre ces bandes. Quand on parvenait à les atteindre, la justice ne pouvait sévir, car les témoins n'osaient pas déposer, et les jurés craignaient de prononcer des condamnations. Les mesures extraordinaires sont toujours regrettables, moins par les rigueurs qu'elles entraînent, que par l'ébranlement qu'elles causent à la constitution d'un pays, surtout quand cette constitution est nouvelle. Mais ici des mesures de ce genre étaient inévitables, car la justice ordinaire, après avoir été essayée, venait d'être reconnue impuissante. On avait préparé un projet de loi pour instituer des tribunaux spéciaux, destinés à réprimer le brigandage. Ce projet, présenté au Corps Législatif réuni dans le moment, était l'objet des plus vives attaques de la part de l'opposition. Le Premier Consul, exempt de ces scrupules de légalité, qui ne naissent que dans les temps calmes, et qui, même lorsqu'ils arrivent à être petits ou étroits, sont du moins un signe heureux de respect pour le régime légal, le Premier Consul n'avait pas hésité à recourir aux lois militaires, en attendant l'adoption du projet actuellement en discussion. Comme il fallait employer des corps de troupes pour réprimer ces bandes de brigands, la gendarmerie n'étant plus assez forte pour les

combattre, il crut pouvoir assimiler cette situation à un état de guerre véritable, qui autorisait l'application des lois propres à l'état de guerre. Il forma plusieurs petits corps d'armée, qui parcouraient les départements infestés, et que suivaient des commissions militaires. Tous les brigands pris les armes à la main, étaient jugés en quarante-huit heures, et fusillés.

L'horreur qu'inspiraient ces scélérats était si grande et si générale, que personne n'osait élever un doute ni sur la régularité, ni sur la justice de ces exécutions. Pendant ce temps, des scélérats d'une autre espèce méditaient, par des moyens différents et plus atroces encore, la ruine du gouvernement consulaire. Tandis que Demerville, Ceracchi, Arena, étaient soumis à une instruction judiciaire, leurs adhérents du parti révolutionnaire continuaient à former mille projets, plus insensés les uns que les autres. Ils avaient imaginé d'assassiner le Premier Consul dans sa loge à l'Opéra, et avaient à peine osé, comme on a vu, se saisir de leurs poignards. Maintenant ils rêvaient autre chose. Tantôt ils voulaient provoquer un tumulte à la sortire de l'un des théâtres, et, au milieu de ce tumulte, égorger le Premier Consul; tantôt ils voulaient l'enlever sur la route de la Malmaison, et l'assassiner après l'avoir enlevé. Tout cela, en vrais déclamateurs de clubs, ils le disaient partout, et tout haut, de telle manière que la police était informée heure par heure de chacun de leurs projets. Mais tandis qu'ils parlaient sans cesse, pas un d'eux n'était assez hardi pour mettre la main à l'œuvre. M. Fouché les craignait peu, et néanmoins les surveillait avec une attention continuelle. Cependant, parmi leurs nombreuses inventions, il en était une plus redoutable que les autres, et qui avait donné beaucoup d'éveil à la police. Un nommé Chevalier, ouvrier employé dans les fabrications d'armes établies à Paris sous la Convention, avait été surpris travaillant à une machine affreuse. C'était un baril rempli de poudre et de mitraille, auquel était ajusté un canon de fusil avec une détente. Cette machine était évidemment destinée à faire sauter le Premier Consul. L'inventeur fut saisi, et jeté en prison. Cette nouvelle invention fit quelque bruit, et contribua davantage à tenir tous les regards fixés sur ceux qu'on appelait les jacobins et les terroristes. Leur réputation de quatre-vingt-treize leur valait d'être plus redoutés qu'ils ne le méritaient. Le Pre-

mier Consul, ainsi que nous l'avons déjà dit, partageait à leur égard l'erreur du public, et ayant toujours affaire au parti révolutionnaire, tantôt avec les honnêtes gens de ce parti, mécontents d'une réaction trop rapide, tantôt avec les scélérats rêvant le crime dont ils n'avaient plus l'énergie, s'en prenait aux révolutionnaires de toutes choses, n'en voulait qu'à eux, ne parlait de punir qu'eux seuls. M. Fouché persistait, mais en vain, à ramener son attention sur les royalistes. Il aurait fallu des faits graves, pour redresser l'opinion du Premier Consul, et celle du public à ce sujet. Malheureusement il s'en préparait d'atroces.

Georges, revenu de Londres dans le Morbihan, regorgeait d'argent, grâce aux Anglais, et dirigeait secrétement les pillards de diligences. Il avait envoyé à Paris quelques sicaires, avec mission d'assassiner le Premier Consul. Parmi eux se trouvaient les nommés Limoëlan et Saint-Réjant, tous deux éprouvés dans les horreurs de la guerre civile, et le second, ancien officier de marine, ayant quelques connaissances en artillerie. A ces deux hommes s'était joint un troisième, appelé Carbon, personnage subalterne, digne valet de ces grands criminels. Arrivés les uns après les autres à Paris, vers la fin de novembre 1800 (premiers jours de frimaire), ils cherchaient le moyen le plus sûr de tuer le Premier Consul, et ils avaient fait dans les environs de Paris, plus d'un essai, avec des fusils à vent. Le ministre Fouché, averti de leur présence et de leur projet, les faisait observer avec soin. Mais par la maladresse de deux agents employés à les suivre, il les avait perdus de vue. Tandis que la police s'efforçait de ressaisir leurs traces, ces scélérats s'étaient enveloppés des plus épaisses ténèbres. Ne déclamant pas comme les jacobins, ne livrant leur secret à personne, ils préparaient un horrible forfait, qui n'a été égalé qu'une fois, c'est de nos jours. La machine de Chevalier leur avait inspiré l'idée de faire mourir le Premier Consul, au moyen d'un baril de poudre chargé de mitraille. Ils résolurent de disposer ce baril sur une petite charrette, et de le placer dans l'une des rues étroites qui aboutissaient alors au Carrousel, et que le Premier Consul traversait souvent en voiture. Ils achetèrent un cheval, une charrette, et louèrent une remise, en se faisant passer pour marchands forains. Saint-Réjant qui était, comme nous

venons de le dire, officier de marine et artilleur, fit les expériences nécessaires, se rendit plusieurs fois au Carrousel, pour voir sortir des Tuileries la voiture du Premier Consul, calculer le temps qu'elle mettait à se rendre aux rues voisines, et tout disposer de manière que le baril fît explosion à propos. Ces trois hommes adoptèrent, pour l'accomplissement de leur projet, un jour où le Premier Consul devait se rendre à l'Opéra, afin d'entendre un oratorio de Haydn, *la Création*, qu'on exécutait pour la première fois. C'était le 3 nivôse (24 décembre 1800). Ils choisirent pour théâtre du crime la rue Saint-Nicaise, qui aboutissait du Carrousel à la rue de Richelieu, et que le Premier Consul avait l'habitude de traverser fort souvent. Dans cette rue, plusieurs détours consécutifs devaient ralentir la voiture la mieux conduite. Le jour arrivé, Carbon, Saint-Réjant et Limoëlan conduisirent leur charrette rue Saint-Nicaise, et se séparèrent ensuite. Tandis que Saint-Réjant était chargé de mettre le feu au baril de poudre, les deux autres devaient se placer en vue des Tuileries, pour venir l'avertir, dès qu'ils verraient paraître la voiture du Premier Consul. Saint-Réjant avait eu la barbarie de donner à garder à une jeune fille de quinze ans, le cheval attelé à cette horrible machine. Quant à lui, il se tenait tout prêt à mettre le feu.

Dans ce moment, en effet, le Premier Consul, épuisé de travail, hésitait à se rendre à l'Opéra. Mais il se laissa persuader par les vives instances de ceux qui l'entouraient, et partit des Tuileries à huit heures un quart. Les généraux Lannes, Berthier et Lauriston l'accompagnaient. Un détachement de grenadiers à cheval lui servait d'escorte. Heureusement ces grenadiers suivaient la voiture au lieu de la précéder. Elle arriva dans le passage étroit de la rue Saint-Nicaise, sans avoir été annoncée, ni par le détachement, ni par les complices eux-mêmes. Ceux-ci ne vinrent pas prévenir Saint-Réjant, soit que la peur les en eût empêchés, soit qu'ils n'eussent point reconnu l'équipage du Premier Consul. Saint-Réjant lui-même n'aperçut la voiture que lorsqu'elle avait un peu dépassé la machine. Il fut vivement heurté par un des gardes à cheval, mais il ne se déconcerta pas, mit le feu, et se hâta de s'enfuir. Le cocher du Premier Consul, qui était fort adroit, et qui conduisait ordinairement son maître avec une extrême rapidité, avait

eu le temps de franchir l'un des tournants de la rue, quand l'explosion se fit tout à coup entendre. La secousse fut épouvantable: la voiture faillit être renversée; toutes les glaces furent brisées; la mitraille vint déchirer la façade des maisons voisines. Un des grenadiers à cheval reçut une légère blessure, et une quantité de personnes mortes ou mourantes encombrèrent sur-le-champ les rues d'alentour. Le Premier Consul et ceux qui l'accompagnaient crurent d'abord qu'on avait tiré sur eux à mitraille; ils s'arrêtèrent un instant, surent bientôt ce qui en était, et continuèrent leur route. Le Premier Consul voulut se rendre à l'Opéra. Il montra un visage calme, impassible, au milieu de l'émotion extraordinaire, qui de toutes parts éclatait dans la salle. On disait déjà que, pour l'atteindre, des brigands avaient fait sauter un quartier de Paris.

Il ne resta que peu de moments à l'Opéra, et revint immédiatement aux Tuileries, où, sur le bruit de l'attentat, une foule immense était accourue. Sa colère, qu'il avait contenue jusque-là, fit alors explosion. — Ce sont les Jacobins, les terroristes, s'écria-t-il, ce sont ces misérables en révolte permanente, en *bataillon carré* contre tous les gouvernements, ce sont les assassins des 2 et 3 septembre, les auteurs du 31 mai, les conspirateurs de prairial; ce sont ces scélérats qui, pour m'assassiner, n'ont pas craint d'immoler des milliers de victimes. J'en vais faire une justice éclatante... — Il n'était pas besoin d'une impulsion partant de si haut, pour déchaîner l'opinion contre les révolutionnaires. Leur réputation exagérée, et leurs tentatives depuis deux ou trois mois, étaient de nature à leur faire attribuer tous les crimes. Dans ce salon, où affluaient surtout les personnes jalouses de faire remarquer leur empressement, il n'y eut bientôt qu'un cri contre ce qu'on appelait les terroristes. Les nombreux ennemis de M. Fouché se hâtèrent de profiter de l'occasion, et de se répandre en invectives contre lui. Sa police, disait-on, ne voyait rien, laissait tout faire; elle était d'une indulgence criminelle pour le parti révolutionnaire. Cela tenait aux ménagements de M. Fouché pour ses anciens complices. La vie du Premier Consul n'était plus en sûreté dans ses mains. En un instant, le déchaînement contre ce ministre fut au comble; le soir même on proclamait sa disgrâce. Quant à M. Fouché, retiré dans un coin du salon des Tuile-

ries, avec quelques personnes qui ne partageaient pas l'entraînement général, il se laissait accuser avec le plus grand sang-froid. Son air d'incrédulité excitait davantage encore la colère de ses ennemis. Toutefois il ne voulait pas dire ce qu'il savait, par la crainte de nuire au succès des recherches commencées. Mais, se rappelant les agents de Georges, suivis quelque temps par la police, perdus plus tard de vue, il n'hésitait pas, dans sa pensée, à leur imputer le crime. Certains membres du Conseil d'État, ayant voulu adresser quelques observations au Premier Consul, et lui exprimer leur doute sur les vrais auteurs de l'attentat de la rue Saint-Nicaise, il s'emporta vivement. — On ne me fera pas prendre le change, s'écria-t-il; il n'y a ici ni chouans, ni émigrés, ni ci-devant nobles, ni ci-devant prêtres. Je connais les auteurs, je saurai bien les atteindre, et leur infliger un châtiment exemplaire. — En disant cela, sa parole était véhémente, son geste menaçant. Ses flatteurs approuvaient, excitaient cette colère, qu'il aurait fallu contenir au lieu de l'exciter, après l'horrible événement qui venait d'ébranler toutes les imaginations.

Le lendemain les mêmes scènes se renouvelèrent. Suivant un usage récemment établi, le Sénat, le Corps Législatif, le Tribunat, le Conseil d'Etat, les tribunaux, les autorités administratives, les états-majors, se rendirent chez le Premier Consul, pour lui témoigner leur douleur et leur indignation, sentiments sincères, et universellement partagés. Jamais, en effet, chose pareille ne s'était vue. La Révolution avait habitué les esprits aux cruautés des partis victorieux, mais pas encore aux noires trames des partis vaincus. On était saisi de surprise et d'épouvante; on craignait le retour de ces atroces tentatives, et on se demandait avec effroi ce que deviendrait la France, si l'homme qui retenait seul ces misérables, venait à être frappé. Tous les corps de l'État, admis aux Tuileries, exprimaient des vœux ardents pour le héros pacificateur, qui avait promis de donner, et qui donnait en effet, la paix au monde. La forme des discours était banale, mais le sentiment qui les remplissait tous était aussi vrai que profond. Le Premier Consul dit au conseil municipal : « J'ai été touché des preuves » d'affection que le peuple de Paris m'a données, dans cette » circonstance. Je les mérite, parce que l'unique but de mes

» pensées, de mes actions, est d'accroître la prospérité et la » gloire de la France. Tant que cette troupe de brigands s'est » attaqué directement à moi, j'ai pu laisser aux lois le soin de » les punir; mais puisqu'ils viennent, par un crime sans exem- » ple dans l'histoire, de mettre en danger une partie de la po- » pulation de la capitale, la punition sera aussi prompte que » terrible. Assurez, en mon nom, le peuple de Paris, que cette » poignée de scélérats dont les crimes ont failli déshonorer la » liberté, sera bientôt réduite à l'impuissance de nuire. »

Tout le monde applaudissait à ces paroles de vengeance, car il n'y avait personne qui, pour son compte, n'en proférât de pareilles. Les gens sages entrevoyaient avec peine que le lion en colère franchirait peut-être la barrière des lois; mais la multitude demandait des supplices. Dans Paris l'agitation était extrême. Les royalistes rejetaient le crime sur les révolutionnaires, et les révolutionnaires sur les royalistes. Les uns et les autres étaient de bonne foi, car le crime était demeuré le secret profond de ses auteurs. Chacun dissertait sur ce sujet, et, suivant son penchant à condamner tel parti plutôt que tel autre, trouvait des raisons également plausibles pour accuser les royalistes ou les révolutionnaires. Les ennemis de la Révolution, tant anciens que nouveaux, disaient que les terroristes avaient pu seuls inventer un forfait aussi atroce, et citaient comme preuve concluante de leur opinion, la machine de l'armurier Chevalier, récemment découverte. Les gens sages, au contraire, restés fidèles à la Révolution, demandaient pourquoi les brigands de grandes routes, les *Chauffeurs*, qui commettaient tant de crimes, qui chaque jour déployaient un raffinement de cruauté sans exemple, et venaient notamment d'enlever le sénateur Clément de Ris, pourquoi ces hommes ne pourraient pas être, aussi bien que les prétendus terroristes, les auteurs de l'horrible explosion de la rue Saint-Nicaise. Du reste, il faut ajouter que les esprits calmes pouvaient à peine se faire écouter en ce moment, tant l'opinion générale était émue, et tendait à condamner le parti révolutionnaire. Mais, le croirait-on? au milieu de ce conflit d'imputations diverses, il y avait, des deux côtés, des hommes assez légers, ou assez pervers, pour tenir un tout autre langage. Certains royalistes factieux, souhaitant la destruction du Premier Consul à tout

prix, et s'en rapportant à l'opinion commune qui attribuait le crime aux terroristes, admiraient l'atroce énergie, le secret profond, qu'il avait fallu pour commettre un tel attentat. Les révolutionnaires, au contraire, semblaient presque envier de tels mérites pour leur parti, et il y avait parmi eux des fanfarons de crime, qui avaient la coupable folie d'être presque fiers de l'événement exécrable qu'on leur imputait. Il faut des temps de guerre civile, pour rencontrer tant de légèreté et de perversité de langage, chez des hommes qui seraient incapables de commettre eux-mêmes les actes qu'ils osent approuver.

Au surplus, tous ceux qui parlaient de cet événement étaient dans une complète erreur. Le ministre Fouché se doutait seul des vrais coupables.

Tandis qu'il était occupé à les découvrir, tout le monde se demandait comment on pourrait faire, pour prévenir désormais des tentatives du même genre. On était si habitué alors aux mesures violentes, qu'on trouvait presque naturel de s'emparer des hommes connus pour être d'anciens terroristes, et de les traiter comme en quatre-vingt-treize ils avaient traité leurs victimes. Les deux sections du Conseil d'État, que ce sujet concernait plus particulièrement, les sections de législation et de l'intérieur, s'assemblèrent deux jours après l'événement, le 26 décembre (5 nivôse), pour rechercher, entre les projets divers qui se présentaient à l'esprit, celui qui était le plus admissible. Comme on discutait alors le projet de loi sur les tribunaux spéciaux, on imagina d'y ajouter deux articles. Le premier instituait une commission militaire, pour juger les crimes commis contre les membres du gouvernement; le second attribuait au Premier Consul la faculté d'éloigner de Paris les hommes dont la présence dans la capitale serait jugée dangereuse, et de les punir de la déportation, s'il essayaient de se soustraire à ce premier exil.

Après l'examen préalable de ce sujet, dans le sein des deux sections de législation et de l'intérieur, le Conseil d'État se réunit tout entier, sous la présidence du Premier Consul. M. Portalis exposa ce qui s'était passé le matin dans les deux sections, et soumit leurs propositions au Conseil assemblé. Le Premier Consul, impatient, trouva ces propositions insuffisantes. Un simple changement de juridiction lui parut trop peu de

chose pour la circonstance. Il voulait enlever les Jacobins en masse, fusiller ceux qui seraient convaincus d'avoir participé au crime, et déporter les autres. Mais il voulait faire cela par mesure extraordinaire, afin d'être plus sûr du résultat. — L'action d'un tribunal spécial, dit-il, sera lente, et n'atteindra pas les vrais coupables. Il ne s'agit pas ici de faire de la métaphysique judiciaire. Les esprits métaphysiques ont tout perdu en France, depuis dix années. Il faut juger la situation en hommes d'État, et y porter remède en hommes résolus. Quel est le mal qui nous tourmente? Il y a en France dix mille scélérats, répandus sur le sol entier, qui ont persécuté tous les honnêtes gens, et qui se sont souillés de sang. Tous ne sont pas coupables au même degré, il s'en faut. Beaucoup sont susceptibles de repentir, et ne sont pas des criminels incorrigibles, mais tant qu'ils voient le quartier général établi à Paris, et les chefs formant impunément des complots, ils conservent l'espérance, ils se tiennent en haleine. Frappez hardiment les chefs, et les soldats se disperseront. Il retourneront au travail, auquel les a enlevés une révolution violente; ils oublieront cette orageuse époque de leur vie, et redeviendront des citoyens paisibles. Les honnêtes gens qui tremblent sans cesse, se rassureront, et se rattacheront à un gouvernement qui aura su les protéger. Il n'y a pas de milieu ici; ou il faut tout pardonner comme Auguste, ou bien il faut une vengeance prompte, terrible, proportionnée au crime. Il faut frapper autant de coupables qu'il y a eu de victimes. Il faut fusiller quinze ou vingt de ces scélérats, et en déporter deux cents. Par ce moyen on débarrassera la République des perturbateurs qui la désolent; on la purgera d'une lie sanglante... — Le Premier Consul s'animait davantage en prononçant chacune de ces paroles, et, s'irritant par la désapprobation même qu'il apercevait sur certains visages: Je suis, s'écria-t-il, je suis si convaincu de la nécessité et de la justice d'une grande mesure, pour purger la France et la rassurer tout à la fois, que je suis prêt à me constituer moi seul en tribunal, à y faire comparaître les coupables, à les interroger, à les juger, à faire exécuter leur condamnation. La France entière m'applaudira, car ce n'est pas ma personne que je cherche à venger ici. Ma fortune, qui m'a préservé tant de fois sur les champs de bataille, saura bien me préser-

ver encore. Je ne songe pas à moi, je songe à l'ordre social que j'ai mission de rétablir, à l'honneur national que j'ai mission de laver d'une souillure abominable. —

Cette scène avait glacé de surprise et de crainte une partie du Conseil d'État. Quelques hommes partageant les passions sincères, mais immodérées, du Premier Consul, applaudissaient à ses discours. La très-grande majorité reconnaissait avec regret dans ses paroles, le langage que les révolutionnaires avaient tenu eux-mêmes, quand ils avaient proscrit des milliers de victimes. Ils avaient dit aussi que les aristocrates mettaient la République en danger, qu'il fallait s'en défaire par les moyens les plus prompts et les plus sûrs, et que le salut public valait bien quelques sacrifices. La différence était grande assurément; car, au lieu de brouillons sanguinaires, qui, dans leur aveugle fureur, avaient fini par se prendre eux-mêmes pour des aristocrates, et par s'égorger les uns les autres, on voyait un homme de génie, marchant avec suite et vigueur vers un noble but, celui de remettre en ordre la société bouleversée. Malheureusement il voulait y arriver, non par la lente observation des règles, mais par des moyens prompts et extraordinaires, comme ceux qu'on avait employés à la bouleverser. Son bon sens, son cœur généreux, et l'horreur du sang, alors générale, étaient là, pour empêcher des exécutions sanglantes; mais, excepté l'effusion du sang, on était disposé à tout se permettre, à l'égard des hommes qu'on qualifiait alors des noms de Jacobins et de terroristes.

Des objections s'élevèrent dans le sein du Conseil d'État, timidement toutefois, car le soulèvement qu'inspirait partout le crime de la rue Saint-Nicaise, glaçait le courage de ceux qui auraient voulu opposer quelque résistance à des actes arbitraires. Cependant un personnage qui ne craignait pas de tenir tête au Premier Consul, et qui le faisait sans adresse, mais avec franchise, l'amiral Truguet, voyant qu'il s'agissait de frapper les révolutionnaires en masse, éleva des doutes sur les véritables auteurs du crime. On veut, dit-il, se défaire des scélérats qui troublent la République; soit; mais des scélérats il y en a de plus d'un genre. Les émigrés rentrés menacent les acquéreurs de biens nationaux; les chouans infestent les grandes routes; les prêtres rentrés enflamment dans le midi les passions

du peuple; on corrompt l'esprit public par des pamphlets.... — L'amiral Truguet faisait allusion par ces dernières paroles au fameux pamphlet de M. de Fontanes, dont nous avons parlé plus haut. A ces mots, le Premier Consul, piqué au vif, et allant droit à son interlocuteur: De quels pamphlets parlez-vous? lui dit-il. — De pamphlets qui circulent publiquement, répondit l'amiral Truguet. — Désignez-les, reprit le Premier Consul. — Vous les connaissez aussi bien que moi, répliqua l'homme courageux, qui osait braver un tel courroux.

On n'avait pas encore vu, dans le sein du Conseil d'État, une scène pareille. Les circonstances faisaient éclater le caractère impétueux de l'homme qui tenait alors dans ses mains les destinées de la France. Là-dessus il s'emporta, et déploya toute l'éloquence de la colère. — Nous prend-on, s'écria-t-il, pour des enfants! Croit-on nous entraîner avec ces déclamations contre les émigrés, les chouans, les prêtres? Parce qu'il y a encore quelques attentats partiels dans la Vendée, va-t-on nous demander comme autrefois de déclarer la patrie en danger?... La France a-t-elle jamais été dans une situation plus brillante, les finances en meilleure voie, les armées plus victorieuses, la paix plus près d'être générale? Si les chouans commettent des crimes, je les ferai fusiller. Mais faut-il que je recommence à proscrire, pour le titre de nobles, de prêtres, de royalistes? Faut-il que je renvoie dans l'exil dix mille vieillards, qui ne demandent qu'à vivre paisibles, en respectant les lois établies? N'avez-vous pas vu Georges lui-même, faire égorger en Bretagne de pauvres ecclésiastiques, parce qu'il les voyait se rapprocher peu à peu du gouvernement? faut-il que je proscrive encore pour une qualité? que je frappe ceux-ci parce qu'ils sont prêtres, ceux-là parce qu'ils sont anciens nobles? Ne savez-vous pas, messieurs les membres du Conseil, qu'excepté deux ou trois, vous passez tous pour des royalistes? Vous, citoyen Defermon, ne vous prend-on pas pour un partisan des Bourbons? Faut-il que j'envoie le citoyen Portalis à Sinnamary, le citoyen Devaisne à Madagascar, et puis, que je me compose un conseil à la Babœuf? Allons, citoyen Truguet, on ne me fera pas prendre le change; il n'y a de menaçants pour notre repos que les septembriseurs. Ils ne vous épargneraient pas vous-même; et vous auriez beau leur dire que vous les avez défen-

dus aujourd'hui au Conseil d'État, ils vous immoleraient comme moi, comme tous vos collègues. —

Il n'y avait qu'un mot à répondre à cette vive apostrophe, c'est qu'il ne fallait proscrire personne pour une qualité, ni les uns pour la qualité de royalistes, ni les autres pour celle de révolutionnaires. Le Premier Consul avait à peine achevé ses dernières paroles, qu'il se leva brusquement, et mit fin à la séance.

Le Consul Cambacérès, toujours calme, avait un art infini pour obtenir par la douceur, ce que son impérieux collègue voulait emporter par l'unique puissance de sa volonté. Il assembla le lendemain les deux sections chez lui, s'efforça d'excuser en quelques mots la vivacité du Premier Consul, affirma, ce qui était vrai, qu'il acceptait volontiers la contradiction, quand on n'y mêlait ni amertume ni personnalité, et il essaya de ramener les esprits à l'idée d'une mesure extraordinaire. Ceci n'était pas digne de sa modération accoutumée; mais quoique très habitué à conseiller sagement le Premier Consul, il cédait quand il le voyait tout à fait résolu, et surtout quand il s'agissait de réprimer les terroristes. M. Portalis, qui avait le mérite de ne pas vouloir proscrire les autres, quoiqu'il eût été proscrit lui-même, revint à l'idée des deux sections, proposant d'ajouter deux articles à la loi des tribunaux spéciaux. Cependant le Consul Cambacérès insista, et fit prévaloir l'idée d'une mesure extraordinaire, sauf à la discuter ensuite de nouveau, devant les sections réunies. Dans cette espèce de huis-clos, les paroles furent encore très-vives. M. Rœderer cria fort contre les Jacobins, imputa leurs crimes aux ménagements de M. Fouché, et alla jusqu'à provoquer une déclaration du Conseil d'État, dans laquelle on demanderait la destitution de ce ministre.

M. Cambacérès réprima tous ces écarts de zèle, et convoqua les sections chez le général Bonaparte, en présence duquel on tint une espèce de conseil privé, composé des Consuls, des deux sections de l'intérieur et de législation, et des ministres des affaires étrangères, de l'intérieur et de la justice. Les préventions étaient si grandes contre M. Fouché, qu'on ne l'avait pas même appelé à ces conférences.

La proposition d'une résolution extraordinaire fut de nouveau présentée, et longuement discutée. Il fallut plusieurs

séances de ce même conseil privé, avant de se mettre d'accord. Enfin, on convint de prendre une mesure générale, contre ce qu'on appelait les terroristes. Mais il restait une question grave, c'était la forme même de cette mesure. Il s'agissait de savoir si on procéderait au moyen d'un acte spontané du gouvernement, ou au moyen d'une loi. Le Premier Consul, ordinairement si hardi, voulait une loi. Il tenait à compromettre les grands corps de l'État dans cette occasion, et le déclarait assez ouvertement. — Les Consuls sont irresponsables, dit-il, mais les ministres ne le sont pas, et celui qui signera une telle résolution pourrait être un jour recherché. Il ne faut pas compromettre un individu seul; il faut que le Corps Législatif partage la responsabilité de l'acte proposé. Les Consuls eux-mêmes, ajouta-t-il, ne savent pas ce qui peut arriver. Quant à moi, tant que je vivrai, je ne crains pas que quelqu'un ose venir me demander compte de mes actions. Mais je puis être tué, et alors je ne réponds pas de la sûreté de mes deux collègues. Ce serait à votre tour à gouverner, dit-il en riant au second Consul Cambacérès, et *vous n'êtes pas fort sur vos étriers.* Mieux vaut une loi, pour le présent comme pour l'avenir. —

Il se passa dans ce moment une scène singulière. Ceux mêmes qui répugnaient à la mesure, voulurent qu'elle fût prise, non pas au moyen d'une loi, mais au moyen d'une résolution spontanée du gouvernement. Ils désiraient en faire peser sur le gouvernement la responsabilité tout entière, et ils ne voyaient pas qu'ils lui laissaient prendre ainsi la funeste habitude d'agir seul, et de sa pleine autorité. On dit, pour appuyer cette opinion, que la loi ne passerait pas, que les avis commençaient à être partagés sur les vrais auteurs du crime, que le Corps Législatif reculerait devant une liste de proscription, qu'on s'exposerait dès lors au plus grave des échecs. MM. Rœderer et Regnault de Saint-Jean-d'Angely se prononcèrent eux-mêmes dans ce sens. Le Premier Consul répondit à ce dernier: Depuis que le Tribunat vous a rejeté une ou deux lois, vous êtes saisi d'épouvante. Il y a bien, il est vrai, quelques Jacobins dans le Corps Législatif, mais ils sont dix à douze au plus. Ils font peur aux autres, qui savent que, sans moi, sans le 18 brumaire, on les aurait égorgés. Ces derniers ne me feront pas défaut en cette occasion; la loi passera. —

On insista, et M. de Talleyrand, se rangeant à l'avis de ceux qui craignaient les chances d'une loi, donna au Premier Consul la raison la plus capable de le toucher, c'est qu'au dehors l'acte en serait plus imposant. On y verrait, disait-il, un gouvernement qui osait et savait se défendre des anarchistes. — Le Premier Consul se rendit à cet argument, mais imagina un terme moyen qui fut adopté; c'était d'en référer au Sénat, pour que ce corps examinât si l'acte était attentatoire ou non à la Constitution. On se souvient sans doute que, d'après la Constitution de l'an VIII, le Sénat ne votait point les lois, mais qu'il pouvait les casser, s'il les jugeait contraires à la Constitution. Il avait le même pouvoir à l'égard des mesures du gouvernement. L'idée du Premier Consul fut donc trouvée bonne, et on chargea M. Fouché de dresser une liste des principaux terroristes, afin de les déporter dans les déserts du Nouveau-Monde. Les deux sections du Conseil d'État furent chargées de rédiger les motifs. Le Premier Consul devait signer la résolution, et le Sénat déclarer si elle était contraire ou non à la Constitution.

Cette mesure contre les terroristes, illégale et arbitraire en elle-même, n'avait pas même la justice que l'arbitraire peut avoir quelquefois, quand il frappe sur les vrais coupables; car les terroristes n'étaient pas les auteurs du crime. On commençait alors à se douter de la vérité. Le ministre Fouché et le préfet de police Dubois n'avaient cessé de se livrer aux plus actives recherches, et ces recherches n'étaient pas restées sans succès. La violence de l'explosion avait fait disparaître presque tous les instruments du forfait. La jeune fille, à qui Saint-Réjant avait donné le cheval à garder, avait été mise en pièces; il ne restait que les pieds et les jambes de cette infortunée. Les bandes de fer appartenant aux roues de la charrette, avaient été jetées à une grande distance. Partout on avait trouvé, épars et fort éloignés les uns des autres, les débris des objets employés à commettre le crime, et propres à en faire découvrir les auteurs. Cependant il subsistait quelques vestiges de la charrette et du cheval. On rapprocha ces vestiges, on en composa un signalement, on le fit connaître au public par la voie des journaux, et on appela tous les marchands de chevaux de Paris. Par un heureux hasard, le premier propriétaire du cheval le

reconnut parfaitement, et désigna un marchand grainetier auquel il l'avait vendu. Ce marchand, appelé, déclara avec une complète franchise tout ce qu'il savait. Il avait revendu le cheval à deux individus, se faisant passer pour marchands forains. Il avait communiqué deux ou trois fois avec eux, et les signalait d'une manière très-circonstanciée. Un loueur de voitures, qui avait prêté pour quelques jours la remise dans laquelle la charrette avait été déposée, fit aussi une déclaration fort précise. Il désigna les mêmes individus, et donna des indications tout à fait conformes à celles qu'on tenait du marchand grainetier. Le tonnelier qui avait vendu le baril, et l'avait cerclé avec du fer, fournit des renseignements entièrement concordants avec les premiers. Toutes ces dépositions s'accordaient parfaitement, quant à la taille, à la figure, aux vêtements, à la qualification des individus dénoncés. Lorsque tous ces témoins eurent été entendus, on eut recours à une épreuve décisive. On tira de prison, pour les faire comparaître devant eux, plus de deux cents révolutionnaires arrêtés à cette occasion. Ces confrontations durèrent pendant les journées des 1er, 2, 3 et 4 janvier (11 12, 13, 14 nivôse), et amenèrent la certitude qu'aucun des révolutionnaires arrêtés n'était auteur du crime, car aucun n'était reconnu. Et on ne pouvait douter de la bonne foi des témoins qui donnaient ces signalements, car presque tous s'étaient spontanément offerts à déposer, et mettaient un grand zèle à seconder la police. Il y avait donc certitude à peu près acquise que les révolutionnaires étaient innocents. La certitude, il est vrai, ne pouvait devenir complète que par la découverte des véritables auteurs. Mais une circonstance grave accusait les agents de Georges, envoyés depuis plus d'un mois à Paris, et toujours considérés par M. Fouché comme les vrais coupables. Quoiqu'on eût perdu leurs traces, cependant, jusqu'au 3 nivôse, ils avaient encore été aperçus, tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre, sans qu'on pût arriver jusqu'à les saisir. Mais, depuis le 3 nivôse, ils avaient entièrement disparu: on aurait dit qu'ils s'étaient ensevelis sous terre. Cette disparition, si subite et si complète, à partir du jour du crime, était une circonstance frappante. Ajoutez à cela que l'un des signalements donnés par les témoins, concordait tout à fait avec le signalement du nommé Carbon. M. Fouché, d'après tous ces indices, croyant plus que

jamais que les vrais auteurs étaient les chouans, se hâta d'envoyer un émissaire auprès de Georges, pour obtenir des informations sur Carbon, Saint-Réjant et Limoëlan. Dans l'intervalle, il avait fait assez de confidences, pour ébranler la conviction de bien des gens, même celle du Premier Consul, qui cependant ne voulait abandonner sa première opinion que sur une certitude entière.

Tel était l'état de l'instruction au 4 janvier (14 nivôse), jour où fut définitivement arrêté l'acte qui frappait les hommes qualifiés de terroristes. [1]

On était successivement tombé d'accord sur tous les points; on n'avait jamais songé d'une manière sérieuse à un tribunal qui jugerait sommairement, et ferait fusiller les terroristes; on s'était toujours arrêté à l'idée de déporter un certain nombre d'entre eux, et, après bien des discussions, on était convenu de les déporter en vertu d'un acte des Consuls, déféré à l'approbation du Sénat. Tout étant arrêté avec les principaux membres du Conseil et du Sénat, le reste ne pouvait plus être qu'une vaine formalité.

M. Fouché, qui, sans savoir toute la vérité, en connaissait cependant une partie, M. Fouché, battu de tous les côtés, eut la faiblesse de se prêter à une mesure dirigée, il est vrai, contre des hommes souillés de sang, mais point auteurs du crime qu'on voulait punir dans le moment. De tous ceux qui participèrent à cet acte de proscription, il était donc le plus inexcusable; mais on l'attaquait de toutes parts, on l'accusait de complaisance à l'égard des révolutionnaires, et il n'eut pas

[1] J'ai comparé les dates de tous les actes de l'instruction, avec les dates des résolutions prises à l'égard du parti révolutionnaire, et il en résulte que, du 11 au 14 nivôse (du 1er au 4 janvier), on ne savait qu'une chose, c'est que les confrontations avec les hommes qualifiés de terroristes n'en avaient fait reconnaître aucun. On avait donc de fortes raisons de croire que le parti révolutionnaire était étranger au crime de la rue Saint-Nicaise; mais on ne put en avoir la certitude complète que beaucoup plus tard, c'est-à-dire le 28 nivôse (18 janvier), jour de l'arrestation et de la reconnaissance complète de Carbon par les vendeurs du cheval, de la charrette, et du baril. L'acte contre les révolutionnaires est du 14 nivôse (4 janvier): il n'est donc pas vrai, comme on l'a dit quelquefois, que cette proscription ait eu lieu en parfaite connaissance des vrais auteurs du crime, et qu'on ait frappé les révolutionnaires en sachant qu'ils étaient innocents. L'acte n'en est pas moins grave; mais il faut le donner tel qu'il est, sans l'exagérer ni l'atténuer.

le courage de résister. Il fit lui-même au Conseil d'État le rapport sur lequel fut fondée la résolution des Consuls.

Dans ce rapport, présenté au Conseil d'État le 1er janvier 1801 (11 nivôse), on dénonçait une classe d'hommes, qui, depuis dix ans, s'étaient couverts de tous les crimes, qui avaient versé le sang des prisonniers de l'Abbaye, envahi et violenté la Convention, menacé le Directoire, et qui, réduits aujourd'hui au désespoir, s'armaient du poignard pour frapper la République dans la personne du Premier Consul. *Tous ces hommes*, disait-on, *n'ont pas été pris le poignard à la main; mais tous sont universellement connus pour être capables de l'aiguiser et de le prendre.* On ajoutait que les formes tutélaires de la justice n'étaient pas faites pour eux; on proposait donc de les enlever, et de les déporter hors du territoire de la République.

L'examen du rapport fit naître la question de savoir si on ne devait pas y dénoncer les Jacobins comme auteurs du 3 nivôse. Le Premier Consul eut grand soin de s'y opposer. On le croit, dit-il, mais on ne le sait pas (il commençait, en effet, à être ébranlé dans sa conviction); on les déporte pour le 2 septembre, le 31 mai, les journées de prairial, la conspiration de Babœuf, pour tout ce qu'ils ont fait, pour tout ce qu'ils pourraient faire encore. —

Une liste de cent trente individus condamnés à la déportation, suivait ce rapport. On ne se bornait pas à les déporter; mais, ce qui était plus cruel peut-être; on ajoutait au nom de plusieurs d'entre eux la qualification de *Septembriseurs*, sans autre autorité pour les qualifier ainsi que la notoriété publique.

Le Conseil d'État éprouva une visible répugnance entendant ces cent trente noms, car on eut dit qu'il était appelé à rédiger une liste de proscription. Le conseiller Thibaudeau dit qu'on ne pouvait composer une telle liste, dans le sein du Conseil. Je ne suis pas assez insensé, repartit avec humeur le Premier Consul, pour vous faire prononcer sur des individus; je vous soumets seulement le principe de la mesure. — Le principe fut approuvé; il y eut cependant quelques suffrages contraires.

On proposa ensuite la question de savoir, si la mesure

serait un acte de haute police de la part du gouvernement, ou une loi rendue dans les formes accoutumées. On s'était mis d'accord préalablement; on confirma les résolutions déjà secrètement arrêtées, et il fut décidé que la mesure serait un acte spontané du gouvernement, déféré seulement au Sénat, pour prononcer sur la question de constitutionnalité.

Le 4 janvier (14 nivôse), le Premier Consul, après avoir fait rédiger la liste définitive, prit un arrêté par lequel il déportait hors du territoire de la République les individus inscrits sur cette liste, et, sans aucune hésitation, apposa sa signature au bas de cet arrêté.

Le 5 janvier (15 nivôse), le Sénat assemblé renchérit encore sur la délibération du Conseil d'État, et déclara que la résolution du Premier Consul était une mesure conservatrice de la Constitution.

Le lendemain ces malheureux furent réunis, et dirigés sur la route de Nantes, pour être embarqués, et envoyés sur des terres lointaines. Il y avait parmi eux quelques députés de la Convention, plusieurs membres de l'ancienne Commune, tout ce qui restait des assassins de septembre, et le fameux Rossignol, l'ancien général de l'armée révolutionnaire. Sans doute ces hommes ne méritaient aucun intérêt, du moins pour la plupart; mais toutes les formes de la justice étaient violées à leur égard, et ce qui prouve le danger de la violation de ces formes sacrées, c'est que plusieurs des désignations faites par la police furent contestées, et avec une grande apparence de raison. Il fallait quelque force morale, dans le moment, pour réclamer en faveur de ces proscrits; cependant il y en eut quelques-uns qui, sur des recommandations d'hommes courageux, furent justement rayés de la liste de proscription, et dispensés à Nantes de l'embarquement fatal. Que sur une recommandation influente, un individu puisse obtenir ou ne pas obtenir la faveur d'un gouvernement, soit; mais qu'il suffise d'une recommandation pour être sauvé de la proscription, qu'il suffise de ne pas trouver un ami ou courageux ou influent, pour y être compris, voilà ce qui doit révolter tout sentiment de justice, et prouver que, les formes violées, il ne reste dans la société que le plus horrible arbitraire! Et néanmoins, ce temps était éclatant de gloire! il était tout plein de l'amour de l'ordre, de la haine du sang! Mais

on sortait du chaos révolutionnaire, on n'avait aucun respect des règles, on les trouvait incommodes, insupportables. Quand on parlait de cet acte arbitraire, il suffisait d'un seul mot pour le justifier. Ces misérables, disait-on, se sont couverts de sang, ils s'en couvriraient encore, si on les laissait faire; on les traite bien mieux qu'ils n'ont traité leurs victimes. Et en effet, si cet acte, sous le rapport de la violation des formes, égalait tout ce qu'on avait vu aux époques antérieures, il présentait avec le passé deux différences: on frappait pour la plupart des scélérats, et on ne versait pas leur sang! Triste excuse, nous en convenons, mais qu'il faut présenter cependant, pour faire remarquer que l'année dix-huit cent n'avait rien de commun avec l'année quatre-vingt-treize.

Quand ces malheureux furent acheminés vers Nantes, on eut la plus grande peine à les sauver des fureurs de la populace, dans toutes les villes qu'ils traversèrent, tant le sentiment public était prononcé contre eux. Sous l'empire de ce sentiment, il se passa encore quelque chose de plus déplorable, ce fut la condamnation de Ceracchi, Arena, Demerville et Topino-Lebrun. On se souvient qu'au mois d'octobre précédent (vendémiaire), ces brouillons étaient entrés dans un complot, tendant à assassiner le Premier Consul à l'Opéra. Mais aucun d'eux n'avait eu le courage, ni peut-être même l'intention bien arrêtée, de contribuer à l'exécution du complot. Les agents de police qu'on leur fournit, et auxquels ils donnèrent des poignards, développèrent en eux, plus qu'elle n'y était, la résolution du crime. Mais, en tout cas, ils ne s'étaient pas présentés sur le lieu de l'exécution, et Ceracchi, arrêté seul à l'Opéra, n'était pas même armé de l'un des poignards qu'ils s'étaient distribués entre eux. C'étaient des déclamateurs qui souhaitaient certainement la destruction du Premier Consul, mais qui jamais n'auraient osé la consommer. On les jugea le 9 janvier (19 nivôse), au moment même où se passaient les événements que nous venons de raconter. Les avocats, sentant la terrible influence qu'exerçait sur l'esprit du jury l'événement du 3 nivôse, firent de vains efforts pour la combattre. Cette influence fut irrésistible sur le jury, qui est de toutes le juridictions la plus dominée par l'opinion publique, et qui a les avantages et les inconvénients de cette disposition. Quatre de ces malheu-

reux furent condamnés à mort; c'étaient Ceracchi, Arena, Demerville et Topino-Lebrun. Ce dernier méritait quelque intérêt, et devint un éclatant exemple de la cruelle mobilité des destinées, pendant les révolutions! Ce jeune Topino-Lebrun était peintre de quelque talent, et élève du célèbre David. Partageant l'exaltation des artistes, il avait été juré au tribunal révolutionnaire; mais il s'y était montré beaucoup moins impitoyable que ses collègues. Il fit venir le respectable défenseur des victimes de ce temps, l'avocat Chauveau-Lagarde, qui témoigna vainement de son humanité. Singulier retour de la fortune! l'ancien juré du tribunal révolutionnaire, accusé à son tour, appelait aujourd'hui à son aide l'ancien défenseur des victimes de ce sanglant tribunal! Mais ce secours, donné généreusement, ne put le sauver. Tous les quatre, condamnés le 9 janvier (19 nivôse), furent, après un inutile pourvoi devant le tribunal de cassation, exécutés le 31 janvier suivant.

Pendant ce temps, l'horrible mystère de la machine infernale s'éclaircissait peu à peu. M. Fouché avait envoyé auprès de Georges des agents pour s'informer de Carbon, de ce qu'il était devenu, du logement qu'il occupait. Il avait appris par cette voie, que Carbon avait des sœurs demeurant à Paris, et il avait, de plus, connu leur domicile. La police s'y rendit, et y trouva un baril de poudre. Elle obtint de la plus jeune sœur de Carbon, la révélation du nouveau logement dans lequel il était allé se cacher. C'était chez des personnes fort respectables, les demoiselles de Cicé, sœurs de M. de Cicé, autrefois archevêque de Bordeaux, et ministre de la justice. Ces demoiselles, le prenant pour un émigré rentré, dont les papiers n'étaient pas en règle, lui avaient procuré un refuge chez d'anciennes religieuses, vivant en commun dans un quartier reculé de Paris. Ces malheureuses, qui, tous les jours, rendaient grâces au ciel de ce que le Premier Consul avait échappé à la mort, car elles se considéraient toutes comme perdues s'il avait cessé de vivre, avaient donné asile, sans s'en douter, à l'un de ses assassins. La police se transporta chez elles le 18 janvier (28 nivôse), arrêta Carbon, et avec lui toutes les personnes qui l'avaient reçu. Il fut le même jour confronté avec les témoins précédemment appelés à déposer, et reconnu. D'abord il nia tout, puis finit par avouer sa participation au crime, mais participation inno-

cente suivant lui; car, à l'en croire, il ignorait à quel usage la charrette et le baril étaient destinés. Il dénonça Limoëlan et Saint-Réjant. Limoëlan avait eu le temps de s'enfuir, et de passer à l'étranger. Mais Saint-Réjant, renversé par l'explosion, à demi mort pendant quelques minutes, n'avait eu que le temps et la force de changer de logement. Un agent de Georges, employé à le soigner, et qu'on avait laissé en liberté dans l'espoir, en suivant ses traces, de trouver celles de Saint-Réjant, servit à indiquer sa demeure. On s'y rendit, et on le trouva encore malade des suites de ses blessures. Bientôt il fut confronté, reconnu, et convaincu par une foule de témoignages qui ne permettaient aucun doute. On trouva sous son lit une lettre à Georges, dans laquelle il rapportait avec quelques déguisements les principales circonstances du crime, et se justifiait auprès de son chef de n'avoir pas réussi. Carbon et Saint-Réjant furent envoyés au tribunal criminel, qui fit tomber leurs exécrables têtes.

Lorsque tous ces détails furent publiés, les accusateurs obstinés du parti révolutionnaire, les défenseurs complaisants du parti royaliste, furent surpris et confus. Les ennemis de M. Fouché éprouvèrent aussi un certain embarras. La sûreté de son jugement était reconnue, et sa faveur rétablie auprès du Premier Consul. Mais il avait fourni une arme dont ses ennemis se servirent avec justice. Puisqu'il était si sûr de son fait, pourquoi, disait-on, avait-il laissé proscrire les révolutionnaires?—Il méritait en effet ce grave reproche. Le Premier Consul qui ne se souciait guère des formes violées, et ne songeait qu'aux résultats obtenus, ne laissa voir aucun regret. Il trouva que ce qu'on avait fait, était bien fait, de tous points; qu'il était débarrassé de ce qu'il appelait *l'état-major des Jacobins*, et que le 3 nivôse prouvait seulement une chose, la nécessité de veiller sur les royalistes, aussi bien que sur les terroristes. — Fouché, dit-il, a mieux jugé que beaucoup d'autres; il a raison; il faut avoir l'œil ouvert sur les émigrés rentrés, sur les chouans, et sur tous les gens de ce parti. —

Cet événement diminua beaucoup l'intérêt qu'inspiraient ces royalistes, qu'on appelait complaisamment les victimes de la terreur, et diminua beaucoup aussi le déchaînement contre les révolutionnaires. M. Fouché y gagna non pas en estime, mais en crédit.

Les douloureux sentiments dont la machine, appelée depuis infernale, venait d'être la cause, avaient bientôt disparu devant la joie produite par la paix de Lunéville. Tous les jours ne sont pas heureux, sous le gouvernement même le plus heureux. Celui du Consulat avait l'avantage inouï, si des impressions de tristesse s'emparaient un moment des esprits, de pouvoir les dissiper à chaque instant par un résultat grand, nouveau, imprévu. Quelques scènes lugubres, mais courtes, dans lesquelles il figurait comme le sauveur de la France, que tous les partis voulaient détruire, et après ces scènes, des victoires, des traités, des actes réparateurs qui fermaient des plaies profondes ou ravivaient la prospérité publique, tel était le spectacle qu'alors il donnait sans cesse. Le général Bonaparte en sortait toujours plus grand, plus cher à la France, plus clairement destiné au pouvoir suprême.

Le seconde session du Corps Législatif était commencée. On poursuivait en ce moment la discussion et l'adoption de plusieurs lois, dont la principale, celle des tribunaux spéciaux, n'avait plus de véritable importance, après ce qu'on venait de faire. Mais l'opposition du Tribunat contestait ces lois au gouvernement, cela suffisait pour qu'il y tînt. La première était relative aux archives de la République. Elle était devenue nécessaire, depuis que l'abolition des anciennes provinces avait livré au désordre un grand nombre de vieux titres et de documents, ou très-utiles encore, ou très-curieux. Il fallait décider dans quel lieu seraient déposés une foule d'actes, tels que les lois, les traités, etc. C'était là une mesure d'ordre, sans aucune signification politique. Le Tribunat vota contre la loi, et après avoir, suivant l'usage, envoyé ses trois orateurs au Corps Législatif, en obtint le rejet à une grande majorité. Le Corps Législatif, quoique fort attaché au gouvernement, était, comme les assemblées dévouées, jaloux de montrer quelquefois son indépendance dans les mesures de détail, et il le pouvait assurément sans danger à propos d'une loi qui se bornait à décider le dépôt, ici ou là, de certains documents séculaires.

Les deux assemblées étaient saisies dans le moment d'une loi plus importante, mais aussi étrangère que la précédente, à la politique. Il s'agissait des justices de paix, dont le nombre avait été reconnu trop grand. Portées à six mille, à l'époque

de leur première institution, elles n'avaient pas atteint le but qu'on s'était proposé en les créant. Les hommes capables de bien remplir de telles fonctions, manquaient dans beaucoup de cantons. Elles avaient failli par un autre endroit. On avait voulu leur confier la police judiciaire; elles s'en étaient mal acquittées, et d'ailleurs le caractère paternel et bienveillant de leur juridiction, en avait éprouvé une certaine altération. Le projet du gouvernement proposait deux modifications aux justices de paix: d'abord leur réduction de six mille à deux mille six cents, et ensuite l'attribution de la police judiciaire à d'autres magistrats. Le projet était raisonnable, et présenté dans des intentions excellentes; mais il rencontra une vive opposition dans le Tribunat. Plusieurs orateurs parlèrent contre, surtout M. Benjamin Constant. Néanmoins il fut adopté au Tribunat par 59 voix contre 32, et au Corps Législatif par 218 contre 41.

Une autre loi, plus sujette à discussion, et d'une nature tout à fait politique, était présentée dans le moment; c'était la loi qui avait pour but d'instituer les tribunaux spéciaux. Mais celle-là même avait perdu sa plus grande utilité, depuis que le Premier Consul avait institué des commissions militaires, à la suite des colonnes mobiles qui poursuivaient le brigandage, depuis surtout qu'il n'avait pas hésité à proscrire arbitrairement les révolutionnaires jugés dangereux. Ces commissions militaires avaient déjà produit de salutaires effets. Les juges en habit de guerre qui les composaient, ne craignaient pas les accusés; ils rassuraient les témoins chargés de déposer, et souvent ces témoins n'étaient que les soldats eux-mêmes, qui avaient arrêté les brigands, et les avaient surpris les armes à la main. Une prompte et rigoureuse justice, venant après l'emploi très-actif de la force, avait singulièrement contribué à rétablir la sûreté des routes. Les escortes placées sur l'impériale des diligences, obligées souvent de livrer des combats meurtriers, avaient intimidé les brigands. Les attaques étaient moins fréquentes, la sécurité commençait à renaître, grâce à la vigueur du gouvernement et des tribunaux, grâce aussi à la fin de l'hiver. La loi proposée venait donc quand le mal était déjà moindre; mais elle avait une utilité, celle de régulariser la justice militaire, établie sur les grandes routes, et

de faire planer sur le brigandage une mesure permanente et tout à fait légale. Voici quelle était l'organisation imaginée.

Les tribunaux spéciaux devaient être composés de trois juges ordinaires, tous membres du tribunal criminel, de trois militaires, et de deux adjoints, ces derniers choisis par le gouvernement, et ayant les qualités requises pour être juges. Les militaires ne pouvaient donc avoir la majorité. Le gouvernement avait la faculté d'établir ces tribunaux, dans les départements où il le croirait utile. Ils étaient appelés à connaître des crimes commis sur les grandes routes et dans les campagnes, par des bandes armées, des attentats dirigés contre les acquéreurs de biens nationaux, et enfin des assassinats tentés avec préméditation, contre les chefs du gouvernement. Ce dernier article comprenait les crimes tels que la machine infernale, le complot de Ceracchi et Arena, etc. Le tribunal de cassation était chargé de juger, toutes affaires cessantes, les cas de compétence douteux. Cette institution devait être abolie de plein droit, deux ans après la paix générale.

On pouvait objecter à ces tribunaux tout ce qu'on peut objecter à la justice exceptionnelle. Mais il y avait à dire en leur faveur, que jamais société plus profondément agitée, n'avait exigé des moyens plus prompts et plus extraordinaires, pour la calmer. Sous le rapport de la fidélité à la Constitution, on faisait valoir l'article de cette constitution, qui permettait au Corps Législatif de la suspendre dans les départements, où cela serait jugé nécessaire. Le cas des juridictions extraordinaires était évidemment compris dans cet article, car la suspension de la Constitution entraînait l'établissement immédiat de la justice militaire. Du reste, la discussion était vaine, dans un pays et dans un temps où l'on venait de proscrire cent-trente individus sans jugement, et où l'on venait d'établir des commissions militaires en plusieurs départements, sans que l'opinion publique élevât la moindre réclamation. Il faut même le reconnaître, la loi proposée était, à côté de tous ces faits, un retour à la légalité. Mais elle fut vivement, aigrement attaquée par les opposants ordinaires, par MM. Daunou, Constant, Ginguené et autres. Elle ne passa dans le Tribunat qu'à la majorité de 49 voix contre 41. Au Corps Législatif, la majorité fut beaucoup plus grande, car le projet obtint 192 voix contre 88. Mais une

minorité de 88 voix dépassait le chiffre ordinaire de la minorité, dans cette assemblée toute dévouée au gouvernement. On attribua ce grand nombre de suffrages négatifs, à un discours de M. Français de Nantes, dans lequel il fit entendre au Corps Législatif un langage peut-être trop peu mesuré. — M. Français de Nantes a bien fait, répondit le Premier Consul à ses collègues Cambacérès et Lebrun, qui semblaient désapprouver ce discours: il vaut mieux avoir moins de voix, et prouver qu'on sent les injures, et qu'on est décidé à ne pas les tolérer.

Le Premier Consul tint des propos beaucoup plus vifs encore, à une députation du Sénat, qui lui apportait une résolution de ce corps. Il s'exprima de la manière la plus hardie, et on l'entendit, dans plusieurs colloques, dire nettement, que si on l'incommodait outre mesure, que si on voulait l'empêcher de rendre la paix et l'ordre à la France, il compterait sur l'opinion qu'elle avait de lui, et gouvernerait par des arrêtés consulaires. A chaque instant son ascendant s'accroissait avec le succès, sa hardiesse avec son ascendant, et il ne se donnait plus la peine de dissimuler l'étendue de ses volontés.

Il rencontra une opposition plus vive encore dans les questions de finances, qui furent les dernières traitées dans cette session. C'était cependant la partie la plus méritoire des travaux du gouvernement, et la plus particulièrement due à l'intervention personnelle du Premier Consul.

Nous avons exposé bien des fois les moyens employés pour assurer la perception et le versement régulier des revenus de l'État. Ces moyens avaient parfaitement réussi. Il était rentré en l'an VIII (1799-1800), la somme de 518 millions, ce qui égalait la valeur d'une année entière de l'impôt, car le budget en dépenses et en recettes ne s'élevait pas alors au delà de 500 millions. Sur ces 518 millions, 172 appartenaient aux années V, VI et VII, et 346 millions à l'an VIII. Tout n'était pas acquitté pour ces quatre années; il fallait en achever la liquidation, pour entrer enfin avec l'an IX (1800-1801), qui était l'année courante, dans une complète régularité. L'an IX devait se suffire à lui-même, car les impôts pouvaient produire de 500 à 520 millions, et il ne fallait pas davantage pour couvrir les dépenses du pied de paix. La comptabilité par exercice ayant été établie, et dès lors, les recettes de l'an IX

devant être exclusivement appliquées aux dépenses de l'an IX, les recettes de l'an X aux dépenses de l'an X, et ainsi de suite, l'avenir était assuré. Mais pour le passé, c'est-à-dire pour les années V, VI, VII et VIII, il restait un déficit à combler. On y consacrait les rentrées quotidiennes, provenant des contributions arriérées de ces diverses années. Mais ces contributions arriérées, qu'on demandait principalement à la propriété foncière, la réduisaient à une gêne fort grande. Dans la réunion des conseils généraux des départements, réunion qui venait d'avoir lieu pour la première fois, 87 conseils-généraux sur 106 avaient réclamé contre le fardeau excessif des contributions directes. On était donc obligé, comme nous l'avons dit plus haut, de renoncer à une partie des contributions arriérées, si l'on voulait exiger dans l'avenir un acquittement ponctuel et intégral de l'impôt. Une loi fut présentée, afin d'autoriser les administrations locales à dégrever les contribuables trop chargés. Cette loi ne rencontra point d'obstacles. Mais il devait en résulter une insuffisance de ressources assez notable pour les années V, VI, VII et VIII. On évaluait cette insuffisance pour les trois années V, VI et VII à 90 millions, et pour l'an VIII en particulier, à 30 millions. On distinguait l'an VIII (1799-1800) des années V, VI et VII, parce que l'an VIII appartenait au Consulat.

Il fallait décider comment on ferait face à ces déficits. Il restait environ 400 millions de biens nationaux disponibles; et c'est ici que le bon sens du Premier Consul exerça la plus heureuse influence sur les projets de finances, et fit prévaloir le meilleur emploi possible de la fortune publique.

Ne pouvant pas vendre à volonté les biens nationaux, on avait toujours disposé de leur valeur par anticipation, au moyen d'un papier qu'on avait émis sous des noms divers, et qui devait servir à payer ces biens. Depuis la chute des assignats, le dernier nom imaginé pour cette sorte de papier, était celui de *rescriptions*. Dans le cours de l'an VIII, on avait négocié quelques-unes de ces *rescriptions*, avec moins de désavantage que par le passé, mais avec beaucoup trop de désavantage encore, pour qu'il fût sage d'y recourir. Ces valeurs se négociaient à perte dès le premier jour de leur émission, étaient bientôt avilies, passaient alors dans les mains des spé-

culateurs, qui, par ce moyen, achetaient les domaines nationaux à vil prix. C'est ainsi qu'une ressource précieuse avait été follement dissipée, au grand détriment de l'État, au grand avantage des agioteurs. Les 400 millions restants, si on réussissait à les sauver du désordre dans lequel tant d'autres millions avaient péri jusqu'à ce jour, devaient acquérir bientôt, avec le temps et la paix, une valeur trois ou quatre fois plus considérable. Le Premier Consul était résolu à ne pas les dépenser, comme l'avaient été les quelques milliards déjà dévorés.

Il fallait cependant une ressource immédiate. Le Premier Consul la chercha dans les rentes, qui déjà, depuis son avénement, avaient recouvré une certaine valeur. Elles étaient montées, du cours de 10 et 12, à celui de 25 et 30 après Marengo; elles avaient dépassé celui de 50 depuis la paix de Lunéville ; on annonçait qu'elles atteindraient le cours de 60 à la paix générale. A ce taux, on pouvait commencer à en faire usage; car il y avait moins de dommage à vendre des rentes que des biens nationaux. Le Premier Consul, sans vouloir ouvrir un emprunt, imagina de payer avec des rentes, certains créanciers de l'État, et d'affecter à la caisse d'amortissement une somme équivalente en domaines fonciers, que cette caisse vendrait plus tard, lentement, à leur valeur véritable, de manière à compenser ainsi l'augmentation qu'on allait ajouter à la dette publique. Ce fut là le principe des lois de finances proposées cette année.

Les créances qui restaient à liquider pour les trois dernières années du Directoire, V, VI et VII, passaient pour des créances véreuses. Elles étaient le plus indigne reste de six cents millions de fournitures, faites sous le Directoire. Pour entrer dans des voies nouvelles, on voulut respecter ces créances, quelles que fussent leur origine et leur nature. Elles s'élevaient à une somme d'environ 90 millions; mais presque toutes vendues à des spéculateurs, elles perdaient 75 pour cent sur la place. On imagina de les acquitter au moyen d'une rente, constituée au taux de 3 pour cent. Le total de ces dettes montant à 90 millions, il fallait, à 3 pour cent, une rente de 2,700,000 francs pour y faire face. Cette rente, au prix actuel des fonds publics, représentait une valeur réelle de 27 ou 30 millions, et devait

en représenter une de 40 au moins, dans les huit ou dix mois qui ne pouvaient manquer de s'écouler, avant que la liquidation fût achevée. Les créances qu'il s'agissait d'acquitter, perdant sur la place 75 pour cent, et le capital de 90 millions dont elles se composaient, étant réduits en réalité à 22 ou 23, on les payait beaucoup plus qu'elles ne valaient en leur accordant une rente de 2,700,000 francs, puisque cette rente, vendue sur-le-champ, aurait produit 27 ou 30 millions, et allait en produire bientôt 40.

Les créances de l'an VIII restant à liquider, étaient d'une nature toute différente. Elle représentaient des services exécutés pendant la première année du gouvernement consulaire, lorsque déjà l'ordre régnait dans l'administration. Sans doute, ces services exécutés dans un temps où la détresse était grande encore, avaient été payés à un taux fort élevé; mais il eût été contraire à l'honneur du gouvernement consulaire, de traiter ses engagements, qui étaient tout récents, qui n'avaient pas été comme ceux du Directoire rangés au nombre des valeurs discréditées, et négociés comme tels, de les traiter de la même manière que ceux qui appartenaient aux années V, VI et VII. On n'hésita donc pas à solder intégralement, et à sa valeur nominale, l'excédant des dépenses de l'an VIII. Il était actuellement évalué à 60 millions; mais la rentrée des contributions arriérées de l'an VIII devait le réduire à 30. On résolut d'en acquitter une partie, 20 millions, avec une rente constituée à 5 pour cent, ce qui faisait un million de rentes. Nous dirons tout à l'heure comment on fit face au surplus de 10 millions.

L'an IX (1800-1801) semblait devoir se suffire à lui-même, dans l'hypothèse à peu près certaine d'une fin prochaine de la guerre, car la paix continentale conclue à Lunéville devait bientôt amener la paix maritime. Le budget ne se votait pas alors une année d'avance; il se votait dans l'année même pendant laquelle s'exécutait la dépense. On présentait, par exemple, et on discutait en ventôse an IX, le budget de l'an IX, c'est-à-dire en mars 1801 le budget de 1801. On évaluait dans le moment à 415 millions, les dépenses et les recettes de cet exercice (les frais de perception et divers services locaux comptés en dehors, ce qui suppose un centaine de millions en plus, et signifie 515 au lieu de 415). Mais l'évaluation de 415 millions

en dépenses et recettes, était inférieure à la réalité, car alors comme aujourd'hui, la réalité dépassait toujours les prévisions. Nous montrerons même plus tard que le chiffre de 415 millions monta jusqu'à 500. Heureusement, le produit de l'impôt devait s'élever, autant que la dépense, au-dessus de la somme prévue. On s'attendait bien à ce double excédant; mais craignant, du reste à tort, que l'excédant des recettes n'égalât point l'excédant des dépenses, on voulut s'assurer une ressource supplémentaire. Il restait 10 millions à trouver, comme nous venons de le dire, pour compléter le solde de l'an VIII; on supposait qu'il faudrait 20 millions pour le solde de l'an IX: c'étaient 30 millions à se procurer en deux ans. On se décida, pour cette somme uniquement, à recourir à une aliénation de biens nationaux. Quinze millions de ces biens à vendre par an, ne dépassaient pas la somme d'aliénations qu'on pouvait exécuter avec avantage et sans désordre, dans le cours d'une année. En chargeant de ce soin la caisse d'amortissement, qui s'en était déjà très-habilement acquittée, on était assuré d'obtenir à un prix avantageux, le placement de cette portion des domaines de l'État. De la sorte, le passé se trouvait liquidé, et le présent en équilibre. Il n'y avait plus qu'une seule opération à exécuter, pour terminer la réorganisation des finances de l'État, c'était de régler définitivement le sort de la dette publique.

Le moment était venu, en effet, d'en fixer le montant, de mettre les forces de la caisse d'amortissement en rapport avec ce montant reconnu, et de faire, dans ce but, un usage convenable des 400 millions de biens nationaux, qui se trouvaient encore à la disposition de l'État.

La dette publique était telle que l'avait laissée la banqueroute, banqueroute déclarée par le Directoire, mais préparée par la Convention, et l'Assemblée Constituante. Un tiers de cette dette avait été maintenu sur le grand livre; c'est la portion que, dans la langue du temps, on avait appelée *Tiers consolidé*. Un intérêt de 5 pour cent avait été affecté à ce tiers, sauvé de la banqueroute. Il en avait été inscrit au grand livre pour 37 millions (intérêt et non pas capital). Il en restait à inscrire une somme assez considérable. Deux tiers avaient été *mobilisés*, autre expression du temps, c'est-à-dire rayés du grand livre, et consacrés au payement des biens nationaux, ce qui

les avait amenés à n'être plus que de véritables assignats. Une loi postérieure avait achevé de les avilir, en les réduisant à un seul usage, celui de payer exclusivement les propriétés bâties, et point du tout les terres ou les bois faisant partie des propriétés nationales.

Il fallait mettre un terme à cet état de choses, et pour cela porter au grand livre le reste du *tiers consolidé*, que le gouvernement antérieur avait différé d'inscrire, pour être dispensé d'en servir l'intérêt. La justice et le bon ordre des finances voulaient qu'on en finit. On proposa de porter au grand livre pour un million et demi de *tiers consolidés*, mais avec intérêt seulement à partir de l'an XII. Cette partie de la dette, bien qu'ajournée à deux ans sous le rapport de la jouissance des revenus, acquérait sur-le-champ, par le fait seul de l'inscription, une valeur presque égale aux portions déjà inscrites; et on donnait de plus une valeur très-grande à tout le reste du *tiers provisoire*, par cette démonstration d'exactitude. Il restait une somme considérable à inscrire, soit en *tiers consolidés*, proprement dits, soit en dettes des émigrés, que l'État avait pris à sa charge, en confisquant leurs biens, soit en dettes de la Belgique, qui avaient été la condition de la conquête. Il y avait enfin les *deux tiers mobilisés*, aujourd'hui fort avilis, et dont il était juste de ménager un emploi aux porteurs. On en offrit la conversion en *tiers consolidés*, à raison de cinq capitaux pour cent capitaux. Il était probable que les porteurs se hâteraient d'accepter cette offre. On proposa de créer pour cela un million de rentes, et si ce premier essai réussissait, on se promettait d'avoir bientôt absorbé la valeur entière des *deux tiers mobilisés*. On fixa de plus un délai fatal, à l'égard des biens nationaux payables en bons des *deux tiers*. Ce délai fatal expiré, les biens non payés devaient faire retour à l'État.

On estimait qu'en ajoutant aux 37 millions de *tiers consolidés*, déjà inscrits au grand livre, la somme de 20 millions de rentes, on ferait face à la somme du *tiers consolidé* restant à inscrire, aux *deux tiers mobilisés*, dont on voulait offrir la conversion, enfin aux dettes des émigrés et de la Belgique. Le total devait former par conséquent une dette publique de 57 millions, en rentes perpétuelles. Il existait 20 millions de rentes viagères, 19 millions de pensions civiles et religieuses

(celles-ci servies à l'ancien clergé dont on avait pris les biens), et enfin 30 millions de pensions militaires, c'est-à-dire une dette viagère de 69 millions. Il s'éteignait de celle-ci environ 3 millions par an. On pouvait donc espérer en quelques années, au moyen des extinctions sur la dette viagère, de couvrir les augmentations successives qu'allait subir la dette perpétuelle, par suite des nouvelles inscriptions au grand livre. On devait par conséquent, même en liquidant tout le passé, ne jamais dépasser un chiffre de 100 millions, pour le service annuel de la dette publique, dont moitié environ en rente perpétuelle, moitié en rente viagère. La situation devenait alors celle-ci: une dette de 100 millions, un budget de 500 millions, tant en recettes qu'en dépenses, et de 600 en comptant les frais de perception. C'était une situation certainement bien meilleure que celle de l'Angleterre, qui avait une dette annuelle de près de 500 millions, par rapport à un revenu de mille à onze cents millions. Ajoutez qu'il restait à la France la ressource des contributions indirectes, c'est-à-dire des impôts sur les boissons, sur le tabac, sur le sel, etc., non encore rétablis, et qui devaient fournir un jour d'immenses produits.

Le Premier Consul voulut proportionner les ressources de la Caisse d'amortissement à l'accroissement de la dette. Il venait de décider la création de 2,700,000 francs de rentes, pour combler le déficit des années V, VI et VII, de 1 million pour le déficit de l'an VIII, et de plusieurs autres millions encore, pour l'inscription du *tiers consolidé*, pour la conversion *des deux tiers mobilisés*, etc.... Il fit adjuger à la Caisse d'amortissement un capital de 90 millions en biens nationaux, aliénable à sa convenance, et employable en rachats de rentes. Le Premier Consul lui fit transférer en outre une rente de 5,400,000 francs appartenant à l'instruction publique, et qui fut remplacée comme on le verra tout à l'heure.

Les biens nationaux étaient préservés du gaspillage par cette combinaison, car la Caisse, les aliénant lentement et à propos, ou les gardant même s'il lui convenait, ne devait pas renouveler les dilapidations qu'on avait eu jadis à déplorer. Pour sauver le reste plus sûrement encore, le Premier Consul voulut en appliquer une notable partie à divers autres services, auxquels il portait une grande sollicitude, tels que l'instruction

publique et les invalides. L'instruction publique lui paraissait le service le plus important de l'État, celui surtout auquel un gouvernement éclairé comme le sien, ayant une société nouvelle à fonder, devait se hâter de pourvoir. Quant aux invalides, c'est-à-dire aux militaires blessés, ceux-là composaient en quelque sorte sa famille, étaient les soutiens de son pouvoir, les instruments de sa gloire: il leur devait tous ses soins; il leur devait quelque chose du milliard, autrefois promis par la République aux défenseurs de la patrie.

Le Premier Consul n'aimait pas à voir ces grands services dépendre du budget, de ses variations, de ses insuffisances. En conséquence il fit allouer 120 millions de biens nationaux à l'instruction publique, et 40 à l'entretien des Invalides. Il y avait là de quoi doter richement la noble institution qu'il voulait consacrer un jour à l'enseignement de la jeunesse française, et de quoi doter aussi plusieurs hospices d'invalides, comme celui qui doit son origine à Louis XIV. Que ces allocations fussent ou ne fussent pas maintenues plus tard, c'étaient pour le moment 160 millions sauvés du désordre des aliénations, et une décharge annuelle pour le budget. Ainsi sur les 400 millions restant des biens nationaux, 10 millions étaient donnés aux dépenses de l'an VIII, 20 à celles de l'an IX, 90 à la Caisse d'amortissement, 120 à l'instruction publique, 40 aux invalides. C'était une somme totale de 280 millions sur 400, dont on trouvait un emploi immédiatement utile, sans recourir au système des aliénations. Sur cette somme de 280 millions, 10 seulement pour l'an VIII, 20 pour l'an IX, devaient être aliénés en deux ans, ce qui ne présentait aucun inconvénient; les 90 millions affectés à la Caisse d'amortissement, ne devaient être vendus que très-lentement, lorsque la Caisse en aurait indispensablement besoin, peut-être même pas du tout. Les 120 de l'instruction publique, les 40 des Invalides, ne pouvaient jamais être mis en vente. Il restait, sur le total des 400 millions, 120 millions disponibles et sans affectation. En réalité on n'aliénait que 30 millions sur 400; le reste demeurait comme gage de divers services, ou comme réserve disponible, avec la certitude d'acquérir bientôt, au profit de l'État, une valeur double ou triple au moins.

En résumé, on profitait du retour du crédit pour substituer

la ressource des créations de rentes à celle des aliénations de biens nationaux; on acquittait avec une très-faible portion de ces biens, et une création de rentes, le restant à payer des ans V, VI, VII, VIII; on achevait la liquidation de la dette publique, et on en assurait le service d'une manière certaine et régulière. Après avoir ainsi réglé le passé, sauvé le reste des domaines de l'État, fixé le sort de la dette, on devait avoir annuellement 100 millions de rentes à servir, des moyens d'extinction suffisants, enfin un budget en équilibre de 500 millions sans les frais de perception, de 600 avec ces frais.

Une telle distribution de la fortune publique, conçue avec autant d'équité que de bon sens, aurait dû rencontrer l'approbation générale. Cependant une opposition violente s'éleva dans le Tribunat. Les 415 millions demandés pour l'année courante de l'an IX furent accordés sans difficulté; mais les opposants se plaignirent de ce que le budget n'était pas voté un an d'avance; reproche injuste, car rien n'était disposé alors pour une telle manière de procéder. Elle n'était pas pratiquée encore en Angleterre, et elle faisait même question parmi les financiers. Les mêmes opposants reprochèrent au règlement de l'arriéré de renouveler la banqueroute à l'égard des créanciers des années V, VI et VII, en ne consolidant leurs créances qu'à 3 pour cent au lieu de 5, comme on le faisait pour ceux de l'an VIII. Ils reprochèrent au règlement de la dette, de priver les porteurs du *tiers consolidé* de l'intérêt de leurs rentes pendant deux ans, puisque cet intérêt ne devait courir qu'à partir de l'an XII. Ces deux reproches étaient peu fondés; car, ainsi qu'on l'a vu, les créanciers des ans V, VI et VII, en obtenant une rente constituée à 3 pour cent, recevaient plus que ne valaient leurs créances; et quant à la portion des *tiers consolidés* dont l'inscription était ordonnée, on rendait aux porteurs un grand service par le fait seul de l'inscription. Si, en effet, on avait différé cette inscription d'un an ou deux encore, comme avait déjà fait le gouvernement antérieur, on aurait enlevé aux porteurs non-seulement l'intérêt, mais le bienfait de la consolidation définitive. C'était déjà une grande amélioration pour eux que de reprendre le travail de cette consolidation.

Pour ces minces objections, le Tribunat s'échauffa, ne tint aucun compte des réponses qui lui furent adressées, et rejeta

le plan de finances à la majorité de 56 voix contre 30, dans la séance du 19 mars (28 ventôse). Quelques cris de Vive la République! éclatèrent même dans les tribunes, ce qui n'était pas arrivé depuis long-temps, et ce qui rappelait de sinistres souvenirs de la Convention. Sur la demande de MM. Riouffe et de Chauvelin, le président fit évacuer les tribunes.

Le surlendemain, 21 mars (30 ventôse), dernier jour de la session de l'an IX, le Corps Législatif entendit la discussion du projet. Trois tribuns devaient l'attaquer, et trois conseillers d'État le défendre. M. Benjamin Constant était au nombre des trois tribuns. Il fit valoir d'une manière brillante les objections élevées contre le plan du gouvernement. Néanmoins le Corps Législatif en prononça l'adoption à la majorité de 227 voix contre 58. Le Premier Consul devait se tenir pour satisfait. Mais il ne savait pas, et on ne savait pas encore autour de lui, qu'il faut faire le bien, sans s'étonner, sans s'inquiéter des injustices, qui en sont souvent le prix. Et quel homme eut jamais autant de gloire que le Premier Consul, pour se dédommager de quelques attaques, ou légères ou indiscrètes? D'ailleurs malgré ces attaques, les dispositions étaient excellentes à l'égard du Gouvernement. La majorité dans le Corps Législatif était des cinq sixièmes au moins, et dans le Tribunat, dont le vote n'était pas décisif, elle était des deux tiers. Il y avait peu à s'étonner, peu à s'effrayer de si faibles minorités. Mais, quoique entouré de l'admiration universelle, l'homme qui gouvernait alors la France ne savait pas supporter les mesquines critiques dont son administration était l'objet. Le temps du vrai gouvernement représentatif n'était pas venu: les opposants n'en avaient pas plus les principes et les mœurs, que le Gouvernement lui-même. Ce qui achèvera de peindre les opposants du Tribunat, c'est que l'acte odieux contre les révolutionnaires ne fut pas même de leur part le sujet d'une observation. On profita de ce que l'acte n'était pas déféré à la Législature, pour se taire. On déclamait sur les choses peu importantes ou irréprochables, on laissait passer inaperçue une impardonnable infraction à toutes les règles de la justice. Ainsi vont la plupart du temps les hommes et les partis.

Du reste, les stériles agitations de quelques opposants, méconnaissant le mouvement général des esprits et les besoins

du temps, faisaient peu de sensation. Le public était tout entier au spectacle des travaux immenses, qui avaient procuré à la France la victoire et la paix continentale, et qui devaient lui procurer bientôt la paix maritime.

Au milieu de ses occupations militaires et politiques, le Premier Consul, ainsi que nous l'avons fait remarquer bien des fois, ne cessait de donner son attention aux routes, aux canaux, aux ponts, à l'industrie et au commerce.

Nous avons déjà dit quel était le délabrement des routes, et quels étaient les moyens employés par le Premier Consul, pour suppléer à l'insuffisance du produit des barrières. Il avait ordonné un ample examen de la question; mais, comme il arrive le plus souvent, la difficulté consistait bien plutôt dans le défaut d'argent, que dans le choix d'un bon système. Il alla droit au but, et affecta sur le budget de l'an IX de nouvelles sommes, prises sur les fonds généraux du trésor, pour continuer les réparations extraordinaires déjà commencées. On parlait beaucoup aussi de canaux. Les esprits, dégoûtés des agitations politiques, se reportaient volontiers vers tout ce qui touchait à l'industrie et au commerce. Le canal aujourd'hui connu sous le nom de canal de Saint-Quentin, liant la navigation de la Seine et de l'Oise avec celle de la Somme et de l'Escaut, c'est-à-dire, liant la Belgique avec la France, était abandonné. On n'avait jamais pu se mettre d'accord sur la manière d'exécuter le percement, au moyen duquel on devait passer de la vallée de l'Oise dans celles de la Somme et de l'Escaut. Les ingénieurs étaient divisés de sentiment. Le Premier Consul s'y rendit de sa personne, les entendit tous, jugea la question, et la jugea bien. Le percement fut décidé, et continué dans la direction la meilleure, celle même qui a réussi. La population de Saint-Quentin l'accueillit avec transport, et à peine était-il retourné à Paris, que les habitants de la Seine-Inférieure lui adressèrent une députation, pour lui demander à leur tour quarante-huit heures de son temps. Il promit une visite prochaine à la Normandie. Il fit décider et confier à des compagnies l'établissement, à Paris, de trois nouveaux ponts sur la Seine, celui qui aboutit au Jardin des Plantes, et qu'on appelle pont d'Austerlitz, celui qui attache l'île de la Cité à l'île Saint-Louis, celui enfin qui conduit du Louvre au palais de l'Institut,

Il s'occupait en même temps de la route du Simplon, premier projet de sa jeunesse, projet toujours le plus cher à son cœur, le plus digne de prendre place dans l'avenir, à côté des souvenirs de Rivoli et de Marengo. On se souvient que, dès qu'il eut fondé la République Cisalpine, le Premier Consul voulut la rapprocher de la France par une route qui, partant de Lyon ou de Dijon, passant à Genève, traversant le Valais, tombant sur le lac Majeur et Milan, permît en tout temps de déboucher au milieu de la Haute-Italie, avec cinquante mille hommes et cent bouches à feu. Faute d'une route pareille, on avait été obligé de franchir le Saint-Bernard. Maintenant que la République Cisalpine venait d'être reconstituée au congrès de Lunéville, il était temps, plus que jamais, d'établir une grande communication militaire entre la Lombardie et la France. Le Premier Consul avait sur-le-champ ordonné les travaux nécessaires. Le général Turreau, que nous avons vu descendre du Petit-Saint-Bernard avec des légions de conscrits, pendant que le général Bonaparte descendait du grand Saint-Bernard avec ses troupes aguerries, le général Turreau avait reçu ordre de porter son quartier-général à Domo-d'Ossola, au pied même du Simplon. Ce général devait protéger les travailleurs, et les aider avec les bras de ses soldats.

A ce magnifique ouvrage, le Premier Consul voulut en ajouter un autre, en commémoration du passage des Alpes. Les Pères du grand Saint-Bernard avaient rendu de véritables services à l'armée française. Aidés de quelque argent, ils avaient, pendant dix jours, soutenu par des aliments et du vin les forces de nos soldats. Le Premier Consul en avait gardé une vive reconnaissance. Il décida l'établissement de deux hospices semblables, l'un au Mont-Cenis, l'autre au Simplon, tous deux succursales du couvent du grand Saint-Bernard. Ils devaient contenir quinze religieux chacun, et recevoir de la République Cisalpine une dotation considérable en biens fonds. Cette république n'avait rien à refuser à son fondateur. Mais, comme ce fondateur aimait en toutes choses une prompte exécution, il fit exécuter les travaux de premier établissement avec l'argent de la France, afin qu'aucun retard ne fût apporté à ces belles créations. Ainsi, de magnifiques routes, des établisse-

ments d'une noble bienfaisance, devaient attester aux âges futurs le passage à travers les Alpes du moderne Annibal.

A côté de ces vues grandes ou bienfaisantes, se développaient des vues d'un autre genre, et qui avaient pour objet une création bien autrement utile, celle du Code civil. Le Premier Consul avait chargé de la rédaction de ce code plusieurs jurisconsultes éminents, MM. Portalis, Tronchet, Bigot de Préameneu. Leur travail était achevé, et venait d'être communiqué au tribunal de cassation, ainsi qu'aux vingt-neuf tribunaux d'appel, depuis cours royales. L'avis de toute la magistrature ainsi recueilli, le travail allait être soumis au Conseil d'État, et solennellement discuté sous la présidence du Premier Consul. On se proposait ensuite de le présenter au Corps Législatif dans la session prochaine, celle de l'an X.

Toujours prêt à ordonner de grands travaux, mais toujours prêt aussi à récompenser grandement leurs auteurs, le Premier Consul venait d'employer son influence à porter M. Tronchet au Sénat. Il récompensait en lui un grand jurisconsulte, un des auteurs du Code civil, et, ce qui n'était pas indifférent à ses yeux, sous le rapport de la signification politique, le courageux défenseur de Louis XVI.

Tout s'organisait donc à la fois, avec l'ensemble qu'un esprit vaste peut mettre dans ses œuvres, avec la rapidité que peut y apporter une volonté ardente, et déjà ponctuellement obéie. Le génie qui faisait ces choses était extraordinaire sans doute; mais, il faut le dire, la situation aussi extraordinaire que le génie. Le général Bonaparte avait la France et l'Europe à remuer, et pour levier la victoire; il avait à rédiger tous les codes de la nation française, et en même temps tous les esprits disposés à recevoir ses lois; il avait des routes, des canaux, des ponts à construire, et personne pour lui contester les ressources; il avait même des nations prêtes à lui fournir leurs trésors, comme les Italiens, par exemple, pour contribuer à l'ouverture du Simplon, ou pour doter les hospices placés au sommet des Alpes. C'est que la Providence ne fait rien à demi: à un grand génie, elle procure une grande œuvre, et, à toute grande œuvre, un grand génie.

LIVRE NEUVIÈME.

LES NEUTRES.

Suite des négociations avec les diverses cours de l'Europe. — Traité avec la cour de Naples. — Exclusion des Anglais des ports des Deux-Siciles, et obligation contractée par le gouvernement napolitain, de recevoir à Otrante une division française. — L'Espagne promet d'exiger par la force l'interdiction aux Anglais des côtes du Portugal. — Vastes projets maritimes du Premier Consul, tendant à faire agir de concert les forces navales de l'Espagne, de la Hollande et de la France. — Moyens imaginés pour secourir l'Égypte. — L'amiral Ganteaume, à la tête d'une division, sort de Brest par une tempête, et se dirige vers le détroit de Gibraltar, pour se rendre aux bouches du Nil. — Coalition générale de toutes les nations maritimes contre l'Angleterre. — Préparatifs des neutres dans la Baltique. — Ardeur belliqueuse de Paul I.er — Détresse de l'Angleterre. — Une affreuse disette la tourmente. — Son état financier et commercial avant la guerre, et depuis. — Ses charges et ses ressources également doublées. — Déchaînement contre M. Pitt. — Son dissentiment avec Georges III, et sa retraite. — Ministère Addington. — L'Angleterre, malgré ses embarras, fait tête à l'orage, et envoie dans la Baltique les amiraux Nelson et Parker, pour rompre la coalition des neutres. — Plan de Nelson et de Parker. — Ils se décident à forcer le passage du Sund. — La côte suédoise étant mal défendue, la flotte anglaise passe le Sund, presque sans difficulté. — Elle se porte devant Copenhague. — L'avis de Nelson, avant de s'engager dans la Baltique, est de livrer bataille aux Danois. — Description de la position de Copenhague, et des moyens adoptés pour défendre cette importante place maritime. — Nelson fait une manœuvre hardie, et vient s'embosser dans la *Passe royale*, en face des bâtiments danois. — Bataille meurtrière. — Vaillance des Danois, et danger de Nelson. — Il envoie un parlementaire au prince régent de Danemark, et obtient par ce moyen les avantages d'une victoire. — Suspension d'armes de quatorze semaines. — Dans l'intervalle, on apprend la mort de Paul Ier. — Événements qui se sont passés en Russie. — Exaspération de la noblesse russe contre l'empereur Paul, et disposition à se débarrasser de ce prince par tous les moyens, même par un crime. — Le comte Pahlen. — Son caractère et ses projets. — Sa conduite avec le grand-duc Alexandre. — Projet d'assassinat caché sous un projet d'abdication forcée. — Scène affreuse au palais Michel, dans la nuit du 23 mars. — Mort tragique de Paul Ier. — Avénement d'Alexandre. — La coalition des neutres dissoute par la mort de l'empereur Paul. — Armistice de fait dans la Baltique. — Le Premier Consul essaie, en offrant le Hanovre à la Prusse, de la retenir dans la ligue des neutres. — L'Angleterre, satisfaite d'avoir dissous cette ligue par la bataille de Copenhague, et d'être délivrée de Paul Ier, songe à profiter de l'occasion pour traiter avec la France, et pour réparer les fautes de M. Pitt. — Le ministère Addington fait offrir la paix au Premier Consul, par l'intermédiaire de

M. Otto. — Acceptation de cette proposition, et ouverture à Londres d'une négociation entre la France et l'Angleterre. — La paix va devenir générale sur terre et sur mer. — Progrès de la France depuis le 18 brumaire.

La paix avec l'empereur et avec l'Empire ayant été signée à Lunéville, en février 1801, le Premier Consul était impatient d'en recueillir les conséquences. Ces conséquences devaient être de conclure la paix avec les États du continent qui ne s'étaient pas encore rapprochés de la République, de les contraindre à fermer leurs ports à l'Angleterre, de tourner contre celle-ci toutes les forces des neutres, de s'unir aux neutres pour préparer quelque grande opération contre le territoire et le commerce britanniques, de conquérir enfin par cet ensemble de moyens la paix maritime, complément indispensable de la paix continentale. Tout annonçait que ces grandes et heureuses conséquences ne se feraient pas long-temps attendre.

La Diète germanique avait ratifié la signature donnée par l'empereur au traité de Lunéville. On n'avait point à craindre qu'il en fût autrement, car l'Autriche disposait des États ecclésiastiques, les seuls véritablement opposés au traité. Quant aux princes séculiers, comme ils devaient être indemnisés de leurs pertes, avec la ressource des sécularisations, ils avaient intérêt à voir promptement acceptées les stipulations arrêtées entre l'Autriche et la France. Ils étaient en outre placés sous l'influence de la Prusse, que la France avait disposée à trouver bon ce qu'on venait de faire à Lunéville. D'ailleurs tout le monde alors voulait la paix, et était prêt à y contribuer, même par des sacrifices. Seulement la Prusse, en ratifiant la signature donnée par l'empereur, sans pouvoirs de la Diète, avait voulu accorder une ratification, qui eût plutôt la forme de la tolérance que celle de l'approbation, et qui réservât pour l'avenir les droits de l'Empire. Mais, la proposition de la Prusse, qui, tout en ratifiant le traité, contenait un blâme indirect pour l'Empereur, n'obtint point la majorité. Le traité fut ratifié, purement et simplement, par un *conclusum* du 9 mars 1801 (18 ventôse an IX). Les ratifications furent échangées à Paris le 16 mars (25 ventôse). Il ne restait plus qu'à régler le système des indemnités, ce qui devait être le sujet de négociations ultérieures.

La paix était donc faite avec la plus grande partie de l'Europe. Elle n'était pas encore signée avec la Russie, mais on était, comme on va le voir, engagé avec elle et les cours du Nord, dans une grande coalition maritime. On avait à Paris deux ministres russes à la fois, M. de Sprengporten pour l'affaire des prisonniers, M. de Kalitscheff pour le règlement des questions générales. Ce dernier venait d'arriver dans les premiers jours de mars (milieu de ventôse).

Restaient la cour de Naples et le Portugal à contraindre, pour que le continent tout entier fût fermé à l'Angleterre.

Murat s'était avancé vers l'Italie méridionale avec un corps d'élite, celui qui avait été formé au camp d'Amiens. Renforcé par plusieurs détachements tirés de l'armée du général Brune, il s'était porté à Foligno, afin d'obliger la cour de Naples à condescendre aux volontés de la France. Sans l'intérêt témoigné par l'empereur de Russie en faveur de cette cour, le Premier Consul aurait peut-être donné tout de suite à la maison de Parme le royaume des Deux-Siciles, afin d'arracher ce beau pays à une famille ennemie. Mais les dispositions manifestées par l'empereur Paul ne lui permettaient pas une telle résolution. Il voulait d'ailleurs ménager l'opinion de l'Europe, et, pour cela, il fallait éviter autant que possible le bouleversement des anciennes royautés. Il était donc prêt à concéder la paix à la cour de Naples, pourvu qu'elle rompît avec l'Angleterre. Mais cette détermination était la plus difficile de toutes à obtenir. Murat s'avança jusqu'aux frontières du royaume, en ayant soin d'éviter Rome, et en prodiguant au pape les plus grands témoignages de respect. La cour de Naples ne résista plus, et signa un armistice qui stipulait, suivant les vœux du Premier Consul, l'exclusion des Anglais des ports des Deux-Siciles. Cependant l'armistice était court; il était de trente jours; il fallait, les trente jours écoulés, signer une paix définitive. Le marquis de Gallo, l'un des négociateurs de Campo-Formio, qui se vantait de connaître le Premier Consul, et d'avoir sur lui autant d'influence que M. de Cobentzel, s'était rendu à Paris. Il espérait qu'en s'appuyant sur ces relations toutes personnelles, sur la protection de la légation de Russie, et sur les recommandations de l'Autriche, il pourrait obtenir les conditions désirées par la cour de Naples, et consistant dans la simple neu-

tralité. La prétention était ridicule, car une cour qui avait donné le signal de la seconde coalition, qui nous avait fait une guerre acharnée, qui avait enfin traité les Français indignement, ne devait pas, lorsqu'elle était à notre discrétion, en être quitte pour se séparer purement et simplement de l'Angleterre. C'était bien le moins qu'on l'obligeât, de gré ou de force, à faire contre l'Angleterre autant qu'elle avait fait contre la France.

M. de Gallo ayant montré quelque suffisance à Paris, ayant même paru s'appuyer, plus qu'il ne convenait, sur la légation russe, on mit une prompte fin à sa négociation. M. de Talleyrand lui déclara qu'un plénipotentiaire français était parti pour se rendre à Florence, que la négociation était par conséquent transportée dans cette ville, qu'il ne pouvait d'ailleurs traiter avec un négociateur qui n'avait pas le pouvoir de consentir à la seule condition considérée comme essentielle, c'est-à-dire à l'expulsion des Anglais des ports des Deux-Siciles, condition qui était désirée par l'empereur Paul autant que par le Premier Consul lui-même. En conséquence M. de Gallo dut quitter Paris sur-le-champ. On venait, en effet, de faire partir pour Florence M. Alquier, rappelé de Madrid depuis que Lucien Bonaparte avait été envoyé en Espagne. M. Alquier avait des instructions et des pouvoirs pour traiter.

Ce plénipotentiaire se rendit à Florence en toute hâte, et y trouva le chevalier Micheroux, le même qui avait signé un armistice avec Murat, et qui venait de recevoir les pleins-pouvoirs de sa cour. La négociation, transportée en ces lieux, faite sous les baïonnettes de l'armée française, ne devait plus rencontrer les mêmes difficultés qu'à Paris. Le traité de paix fut signé le 18 mars 1801 (27 ventôse an IX). On peut dire qu'il était modéré, si on le compare à la situation de la cour de Naples à l'égard de la République française. On laissait à cette branche de la maison de Bourbon, l'intégralité de ses États. On ne lui demandait que la portion fort insignifiante de territoire, qu'elle possédait dans l'île d'Elbe. C'était Porto-Longone et la banlieue environnante. L'île d'Elbe appartenait alors partie à la Toscane, partie aux Deux-Siciles. L'intention du Premier Consul était de la donner tout entière à la France. Un historien des traités s'est fort élevé contre cette prétendue violence, comme si ce n'était pas là le plus simple droit de la victoire. Sauf cet insi-

gnifiant sacrifice, la cour de Naples ne perdait rien. Elle s'obligeait à fermer ses ports aux Anglais, à donner à la France trois frégates, armées et rendues à Ancône. Le Premier Consul les destinait à l'Égypte. La plus importante stipulation du traité était secrète. Elle obligeait le gouvernement napolitain à recevoir une division de 12 à 15 mille Français dans le golfe de Tarente, et à les nourrir pendant tout le temps de cette occupation. L'intention véritable et sans arrière-pensée du Premier Consul, était de les porter là, pour secourir l'Égypte. Ainsi placés, ils n'avaient que la moitié du chemin à faire pour se rendre à Alexandrie. Un dernier article stipulait la restitution des objets d'arts qui avaient été choisis à Rome pour la France, qui se trouvaient tout encaissés quand l'armée napolitaine avait pénétré dans les États du Pape en 1799, et dont la cour de Naples s'était emparée pour son propre compte. Une indemnité de 500 mille francs était accordée aux Français qui avaient été pillés ou vexés par les bandes indisciplinées des Napolitains.

Tel fut ce traité de Florence, qu'on peut considérer comme un acte de clémence, quand on songe à la conduite antérieure de la cour de Naples, mais qui était parfaitement adapté aux vues du Premier Consul, uniquement occupé du soin de fermer les ports du continent à l'Angleterre, et de s'assurer des positions avantageuses pour communiquer avec l'Égypte.

Il ne stipula rien encore avec le Pape, dont le plénipotentiaire traitait à Paris la plus importante des questions, la question religieuse. Il était mécontent du roi de Piémont, qui avait livré la Sardaigne aux Anglais, et mécontent aussi du peuple piémontais, qui avait montré des dispositions peu amicales aux Français. Il voulut donc rester libre de tout engagement, à l'égard de cette partie si importante de l'Italie.

Restaient l'Espagne et le Portugal. Tout marchait au mieux de ce côté. La cour d'Espagne, enchantée des stipulations de Lunéville, qui assuraient la Toscane au jeune infant de Parme, avec le titre de roi, se montrait tous les jours plus dévouée au Premier Consul et à ses projets. Un événement prévu, la chute de M. d'Urquijo, loin de nuire à nos relations, n'avait fait que les rendre plus intimes. On ne l'avait pas cru d'abord, car M. d'Urquijo était en Espagne une espèce de révolutionnaire, duquel on aurait dû attendre plus de faveur pour la France que

de la part de tout autre. Mais le résultat avait prouvé que c'était là une erreur. M. d'Urquijo avait gouverné fort peu de temps. Voulant corriger certains abus, il avait fait adresser au Pape, par le roi Charles IV, une lettre tout entière écrite de la main royale, et qui contenait une suite de propositions pour la réforme du clergé espagnol. Le Pape, effrayé de voir l'esprit réformateur s'introduire même en Espagne, s'était adressé au vieux duc de Parme, frère de la reine, pour se plaindre de M. d'Urquijo, et pour le peindre comme un mauvais catholique. Il n'en fallait pas davantage pour perdre M. d'Urquijo dans l'esprit du roi. Le prince de la Paix, ennemi déclaré de M. d'Urquijo, avait profité de l'occasion, et lui avait porté le dernier coup pendant un voyage de la cour. Par ces influences réunies, M. d'Urquijo venait d'être destitué avec une brutalité sans exemple. On l'avait enlevé de chez lui, et transporté hors de Madrid comme un criminel d'État. M. de Cevallos, parent et créature du prince de la Paix, avait été nommé son successeur. Ce prince était redevenu, depuis ce moment, le véritable premier ministre de la cour d'Espagne. Comme il avait quelquefois montré une certaine opposition à l'alliance intime avec la France, probablement pour avoir occasion de blâmer le ministère espagnol, on craignait que cette révolution ministérielle ne fût nuisible aux projets du Premier Consul. Mais Lucien Bonaparte, arrivé récemment à Madrid, et jugeant bien la situation, négligea M. de Cevallos, espèce de titulaire impuissant, et se mit directement en rapport avec le prince de la Paix. Il fit entendre à ce prince que c'était lui qu'on regardait à Paris comme le véritable premier ministre de Charles IV, qu'on s'en prendrait à lui seul de toutes les difficultés que la politique française rencontrerait en Espagne, et qu'on serait à son égard, amis ou ennemis, suivant sa conduite. Le prince de la Paix, qui avait soulevé de nombreuses haines, et notamment celle de l'héritier présomptif, profondément irrité de l'état d'oppression dans lequel il était condamné à vivre, le prince de la Paix, qui se sentait perdu si le roi et la reine venaient à mourir, regarda comme très-précieuse l'amitié des Bonaparte, et se hâta de préférer leur alliance à leur hostilité. Dès ce jour les affaires se traitèrent directement entre le prince de la Paix et Lucien. M. d'Urquijo, se sentant trop faible pour résoudre

la question du Portugal, avait sans cesse différé une explication positive sur ce sujet. Il avait fait à la France mille promesses, jamais suivies de résultat. Le prince de la Paix avoua, dans ses entretiens avec Lucien, que jusqu'ici on n'avait rien voulu faire, que M. d'Urquijo avait amusé la France avec de belles paroles, mais il déclara qu'il était prêt, quant à lui, à se concerter avec le Premier Consul, pour agir efficacement contre le Portugal, si toutefois on parvenait à être d'accord sur certains points. Il demandait d'abord l'adjonction d'une division française de vingt-cinq mille hommes, car l'Espagne était hors d'état d'en mettre plus de vingt mille sur pied, tant cette belle monarchie était déchue. La présence d'une force française pouvait alarmer le roi et la reine; il fallait donc pour les rassurer tous les deux, que cette force fût placée sous le commandement d'un général espagnol. Ce général devait être le prince de la Paix lui-même. Enfin les provinces du Portugal dont on allait faire la conquête, devaient rester en dépôt entre les mains du roi d'Espagne jusqu'à la paix générale; en attendant, on tiendrait les ports du Portugal fermés à l'Angleterre.

Ces propositions furent admises par le Premier Consul avec le plus grand empressement, et renvoyées à l'acceptation du roi Charles IV. Ce prince dominé par la reine, qui l'était elle-même par le prince de la Paix, consentit à la guerre contre son gendre, à condition qu'on n'enlèverait à celui-ci aucune partie de son territoire, qu'on l'obligerait seulement à rompre avec les Anglais, et à entrer dans l'alliance de la France et de l'Espagne. Ces vues ne répondaient pas tout à fait à celles du prince de la Paix, qui désirait, disait-on à Madrid, se ménager une principauté en Portugal. Quoi qu'il en soit, il fut obligé de se soumettre, et il reçut le grade de généralissime. Sommation fut faite à la cour de Lisbonne de s'expliquer avant quinze jours, et de choisir entre l'Angleterre et l'Espagne, celle-ci appuyée par la France. En attendant, on commença, des deux côtés des Pyrénées, les préparatifs de cette guerre. Le prince de la Paix, devenu généralissime des troupes espagnoles et françaises, enleva au roi jusqu'à ses propres gardes, pour arriver à composer une armée. Il amusa la cour avec des revues, avec des fêtes guerrières, et se livra aux plus beaux rêves de gloire militaire. Le Premier Consul, de son côté, se hâta de di-

riger vers l'Espagne une partie des troupes qui rentraient en France. Il forma une division de 25 mille hommes, bien armés et bien équipés. Le général Leclerc était chargé de commander l'avant-garde. Le général Gouvion-Saint-Cyr, qu'il regardait avec raison comme l'un des généraux les plus capables du temps, devait commander le corps d'armée tout entier, et suppléer à la parfaite incapacité du prince généralissime.

Il était convenu que ces troupes, mises en mouvement dès le mois de mars, seraient prêtes à entrer en Espagne dans le courant d'avril.

L'Europe concourait donc tout entière à nos desseins. Sous l'influence du Premier Consul, les États du Midi fermaient leurs ports à l'Angleterre, et les États du Nord se liguaient activement contre elle. Dans cette situation, il fallait que cette puissance eût des forces partout: dans la Méditerranée, pour bloquer l'Égypte; au détroit de Gibraltar, pour arrêter le mouvement des flottes françaises, de l'une à l'autre mer; sur la côte de Portugal, pour secourir cet allié menacé; devant Rochefort et Brest, pour bloquer la grande escadre franco-espagnole, qui était prête à mettre à la voile; dans le Nord, pour contenir la Baltique, et empêcher le soulèvement des neutres. Il lui en fallait dans l'Inde enfin, pour y maintenir sa domination et ses conquêtes.

Le Premier Consul voulait saisir ce moment unique, où les forces britanniques, obligées d'être partout à la fois, seraient nécessairement disséminées, pour essayer quelque grande expédition. La principale, celle qui lui tenait le plus à cœur, avait pour objet de secourir l'Égypte. Il avait de grands devoirs envers l'armée, conduite par lui au delà des mers, et abandonnée ensuite pour venir au secours de la France. Il considérait d'ailleurs la colonie fondée sur les bords du Nil, comme la plus belle de ses œuvres. Il lui importait de prouver au monde, qu'en portant trente-six mille hommes en Orient, il avait, non pas cédé aux inspirations d'une jeune et ardente imagination, mais tenté une entreprise sérieuse, susceptible d'être conduite à bonne fin. On a vu les efforts essayés pour négocier un armistice naval, qui permît de faire entrer six frégates dans le port d'Alexandrie. Cet armistice, comme on s'en souvient, n'avait pas été conclu. N'ayant pas assez de ressources finan-

cières, pour suffire aux armements de terre et de mer, le Premier Consul n'avait pas pu entreprendre encore la vaste opération qu'il projetait pour secourir l'Égypte. Maintenant, délivré de la guerre continentale, pouvant exclusivement diriger ses ressources vers la guerre maritime, ayant l'étendue presque entière des côtes de l'Europe à sa disposition, il méditait, pour conserver l'Égypte, des projets aussi grands et aussi hardis que ceux qu'il avait exécutés pour la conquérir. La saison d'hiver s'y prêtait, en rendant impossible la continuation des croisières anglaises.

En attendant, des bâtiments de toute espèce, de commerce ou de guerre, depuis de simples avisos jusqu'à des frégates, partaient de tous les ports de la Hollande, de la France, de l'Espagne, de l'Italie, et même des côtes de Barbarie, pour porter en Égypte des nouvelles de France, des rafraîchissements, des denrées d'Europe, du vin, des munitions de guerre. Quelques-uns de ces bâtiments étaient pris, mais la plupart entraient dans Alexandrie, et il ne se passait pas une semaine sans qu'on eût au Kaire des nouvelles du gouvernement, et des signes de l'intérêt que lui inspirait la colonie.

Le Premier Consul formait en outre une marine adaptée aux parages de l'Égypte. Il avait arrêté le modèle d'un vaisseau de 74, qui pût joindre à une grande force l'avantage de franchir les passes d'Alexandrie, sans décharger son artillerie.[1] Les ordres étaient donnés pour en exécuter un certain nombre, d'après ce modèle.

Pendant qu'il prenait tous ces soins pour soutenir le moral de l'armée d'Égypte, en lui envoyant fréquemment des nouvelles et des secours partiels, le Premier Consul préparait une vaste expédition, pour lui faire arriver d'un seul coup un grand secours en matériel et en troupes. Les armées rentraient sur le sol de la France. Elles allaient peser sur nos finances; mais, en revanche, elles présentaient au gouvernement de grands moyens, pour inquiéter, peut-être pour frapper l'Angleterre. Trente mille hommes étaient restés dans la Cisalpine, 10 mille en Piémont, 6 mille en Suisse; 15 mille s'acheminaient vers le golfe de Tarente; 25 mille se dirigeaient vers le Portugal; 25 mille

[1] Lettre du 1er nivôse an IX (dépôt de la secrétairerie d'État).

étaient stationnés en Hollande. C'étaient 111 mille hommes, qui devaient vivre encore aux dépens de l'étranger. Le reste allait se trouver à la charge du trésor français, mais tout à fait à la disposition du Premier Consul. Un camp se formait en Hollande, un autre dans la Flandre française, un troisième à Brest. Un quatrième était déjà réuni dans la Gironde, soit pour le Portugal, soit pour fournir des troupes d'embarquement à Rochefort. Les corps revenant d'Italie se réunissaient vers Marseille et Toulon. La division de 15 mille hommes, destinée à se rendre dans le golfe de Tarente, devait occuper Otrante, en vertu d'un article secret du traité avec Naples, y couvrir les rades environnantes de nombreuses batteries, et préparer un mouillage, où une flotte pourrait venir embarquer une division de 10 ou 12 mille hommes, afin de les porter en Égypte. L'amiral Villeneuve était parti pour ordonner sur les lieux mêmes les dispositions nécessaires à un tel embarquement.

Les forces navales de la Hollande, de la France, de l'Espagne, et quelques restes de la marine italienne, placés auprès de ces divers rassemblements de troupes, devaient faire craindre à l'Angleterre des expéditions dirigées sur tous les points à la fois: sur l'Irlande, sur le Portugal, sur l'Égypte et les Indes.

Le Premier Consul s'était concerté avec l'Espagne et la Hollande, relativement à l'emploi des trois marines. En réunissant les débris de l'ancienne puissance hollandaise, on pouvait encore armer cinq bâtiments de haut bord et quelques frégates. Il y avait à Brest trente vaisseaux, dont quinze français, quinze espagnols, retenus dans ce port depuis deux ans. Le Premier Consul était convenu avec l'Espagne des dispositions suivantes. Cinq vaisseaux hollandais, réunis à cinq vaisseaux français et à cinq des vaisseaux espagnols de Brest, devaient se rendre au Brésil, pour protéger ce beau royaume, et empêcher l'Angleterre de se dédommager avec les colonies portugaises, de l'entreprise tentée en ce moment contre le Portugal. Vingt vaisseaux espagnols et français devaient, suivant cette convention, rester à Brest, et se tenir prêts à tout moment à jeter une armée en Irlande. Une division française, sous l'amiral Ganteaume, s'organisait, dans ce même port de Brest, pour se rendre, disait-on, à Saint-Do-

mingue, et y rétablir les dominations française et espagnole. Une autre division française s'équipait à Rochefort, et une division espagnole de cinq vaisseaux au Ferrol, dans le but de porter des troupes aux Antilles, et de recouvrer la Trinité, par exemple, ou la Martinique. L'Espagne, par le traité qui lui assurait la Toscane en échange de la Louisiane, avait promis de donner à la France six vaisseaux tout armés, de les livrer à Cadix, et de profiter des ressources de cet ancien arsenal pour réorganiser une partie des forces qu'elle y avait autrefois.

Le Premier Consul, en faisant ces arrangements, ne disait pas au cabinet espagnol sa véritable pensée, parce qu'il redoutait l'indiscrétion de ce cabinet. Il voulait bien envoyer une partie des forces combinées au Brésil et dans les Antilles, pour y atteindre le but avoué, et y attirer les flottes anglaises; mais, à Brest, il ne songeait qu'à une seule expédition, c'était celle de Ganteaume, annoncée pour Saint-Domingue, et destinée en réalité pour l'Égypte. Il avait ordonné de choisir les sept vaisseaux de l'escadre, les plus fins marcheurs, ainsi que deux frégates et un brick. Ces bâtiments devaient transporter cinq mille hommes de débarquement, des munitions de tout genre, des bois, des fers, des médicaments, et les denrées d'Europe les plus désirables en Égypte. Le Premier Consul avait ordonné de refaire le chargement déjà presque terminé, et de le recommencer d'après des dispositions nouvelles. Il voulait en effet que chaque vaisseau contînt un assortiment complet de tous les objets préparés pour la colonie, et non pas la totalité d'une même chose, afin que, si l'un d'eux était pris, l'expédition ne manquât pas entièrement des objets que contiendrait le bâtiment enlevé par l'ennemi. Cette disposition contrariait les habitudes de la marine, rendait plus difficile l'arrimage des bâtiments, mais la volonté absolue du Premier Consul avait vaincu tous les obstacles. Son aide-de-camp Lauriston était à Brest, joignant aux lettres dont il était porteur, l'influence de sa présence et de ses excitations.

L'expédition de Rochefort, annoncée pour les Antilles, avait encore l'Égypte pour destination. On travaillait à l'équiper le plus rapidement possible. L'aide-de-camp Savary en pressait le départ, et y faisait arriver des troupes, détachées

du corps d'armée du Portugal. La division de 25 mille hommes qui allait bientôt passer les Pyrénées, étant réunie dans la Gironde, fournissait un moyen commode pour dissimuler le but de l'expédition de Rochefort. On lui avait emprunté, en effet, sans que personne s'en doutât, quelques bataillons, afin de les placer sur l'escadre. Cette escadre devait être confiée au plus remarquable peut-être des hommes de mer que la France eût alors, à l'amiral Bruix. Cet amiral joignait à un esprit supérieur, toujours rare chez les hommes civils comme chez les hommes de guerre, une grande connaissance de la mer, et s'était signalé en 1799 par la belle croisière de la Méditerranée, si souvent citée. Lorsqu'au dernier moment, le général Bonaparte aurait dit son secret au cabinet de Madrid, l'amiral Bruix devait rallier en passant la division espagnole du Ferrol, toucher à Cadix pour y rallier la division donnée par l'Espagne, se rendre ensuite à Otrante, embarquer les troupes réunies sur ce point, et d'Otrante faire voile vers l'Égypte.

Cette division de Cadix donnée par l'Espagne, se composait de six beaux vaisseaux, qu'on armait avec la plus grande hâte. L'amiral Dumanoir venait de partir en poste pour Cadix, afin d'en presser l'équipement. Des troupes de matelots s'acheminaient par terre vers ce port. On y envoyait en même temps de petits bâtiments chargés de marins, pour contribuer en les désarmant à former les équipages des bâtiments de guerre.

Ces nombreuses expéditions devaient attirer l'attention des Anglais sur tous les points à la fois, la diviser, la troubler, et l'une d'elles, profitant de ce trouble, avait la chance presque certaine d'arriver en Égypte. Voulant profiter de la mauvaise saison, qui rendait difficile et intermittente la croisière ennemie devant Brest, le Premier Consul tenait à faire partir avant le printemps l'escadre de l'amiral Ganteaume. Ses ordres à cet égard étaient formels; mais il ne lui était pas facile de communiquer à ses généraux de mer l'audace qui animait ses généraux de terre. L'amiral Ganteaume lui avait paru hardi et heureux, car c'était lui qui l'avait transporté miraculeusement d'Alexandrie à Fréjus. Mais ce n'était là qu'une illusion. Cet officier, marin très-expérimenté, connaissant bien les parages du Levant, brave au feu, était

d'ailleurs un esprit incertain, et pliant sous le fardeau, dès qu'on le chargeait d'une grande responsabilité. L'expédition était prête; on avait embarqué plusieurs familles d'employés, en leur disant qu'elles allaient à Saint-Domingue; cependant on hésitait encore à partir. Savary, armé des ordres du Premier Consul, vainquit toutes les difficultés, et força Ganteaume à mettre à la voile. Des croiseurs ennemis s'en aperçurent, signalèrent le départ des Français à l'escadre de blocus, et Ganteaume fut obligé de revenir mouiller dans la rade extérieure, celle de Bertheaume. Il feignit alors de rentrer dans la rade intérieure, afin de persuader aux Anglais qu'il n'avait d'autre but que celui d'exercer ses équipages, en faisant des évolutions.

Enfin le 23 janvier (3 pluviôse), par une tempête affreuse, qui dispersa la croisière ennemie, il mit à la voile, et, malgré les plus grands dangers, sortit heureusement du port de Brest, s'acheminant vers le détroit de Gibraltar. Le secours de Ganteaume était d'autant plus désirable, que la fameuse expédition, consistant en quinze ou dix-huit mille Anglais, tantôt destinée au Ferrol, tantôt à Cadix, tantôt au midi de la France, se dirigeait dans ce moment vers l'Égypte. Elle était dans la rade de Macri, vis-à-vis l'île de Rhodes, attendant la saison des débarquements, et l'achèvement des préparatifs faits par les Turcs.

L'ordre était donné à tous les journaux de la capitale de ne rien dire des mouvements qui se remarquaient dans les ports de France, à moins qu'ils n'empruntassent leurs nouvelles au *Moniteur*. [1]

Avant de suivre les opérations de nos escadres vers le Midi, il faut se reporter vers le Nord, et voir ce qui se passait alors entre l'Angleterre et les neutres.

Les plus grands dangers s'accumulaient en cet instant sur la tête du gouvernement britannique. La guerre avait enfin

[1] Voici à ce sujet une lettre curieuse:

« *Le Premier Consul au ministre de la police générale.*

« Je vous prie, citoyen ministre, de prévenir par une petite circulaire les rédacteurs des quatorze journaux, de ne rien mettre qui puisse instruire l'ennemi des différents mouvements qui s'opèrent dans nos escadres, à moins que cela ne soit tiré du journal officiel.

» Paris, le 1er ventôse an IX. » (Dépôt de la secrétairerie d'État).

éclaté entre ce gouvernement et les puissances de la Baltique. La déclaration des neutres, semblable à celle qu'ils avaient faite en 1780, n'étant qu'une simple déclaration de leurs droits, l'Angleterre aurait pu dissimuler encore avec eux, ne pas prendre cette déclaration, qui s'adressait d'une manière générale à toutes les parties belligérantes, comme lui étant directement adressée, et s'appliquer pour l'instant à éviter les collisions, en ayant soin de ménager les bâtiments des Danois, des Suédois, des Prussiens et des Russes. Elle avait, en effet, beaucoup plus d'intérêt à se maintenir en paix avec le nord de l'Europe, qu'à gêner le commerce des petites puissances maritimes avec la France. D'ailleurs le besoin qu'elle éprouvait dans le moment des blés étrangers, lui rendait à elle-même la liberté des neutres temporairement nécessaire. A la rigueur, elle n'avait de mesures de représailles à exercer qu'envers la Russie; car entre tous les membres de la ligue de neutralité, il n'y avait que l'empereur Paul qui eût ajouté à la déclaration la mesure de l'embargo. Encore l'avait-il fait bien plus pour la question de Malte, que pour l'un des points contestés du droit maritime.

Mais l'Angleterre, dans son orgueil, avait répondu à une exposition de principes par un acte de violence, et frappé d'embargo tous les navires russes, suédois et danois. Elle n'avait exclu de ces rigueurs que le commerce de la Prusse, qu'elle ménageait encore, parce qu'elle espérait la détacher de la coalition, et surtout parce que cette puissance avait le Hanovre sous sa main.

L'Angleterre se trouvait donc à la fois en guerre avec la France et l'Espagne, ses vieilles ennemies; avec les cours de Russie, de Suède, de Prusse, ses anciennes alliées; elle venait d'être abandonnée par l'Autriche depuis la paix de Lunéville, par la cour de Naples depuis le traité de Florence. Le Portugal, son dernier pied-à-terre sur le continent, allait lui être enlevé aussi. Sa situation était devenue celle de la France en 1793. Elle était réduite à lutter seule contre l'Europe entière, avec moins de dangers, il est vrai, que la France, et aussi moins de mérite à se défendre, parce que sa position insulaire la préservait du péril d'une invasion. Mais, pour rendre cette similitude de situation plus singulière et plus complète, l'Angleterre était en proie à une affreuse famine. Son peuple manquait des

aliments de première nécessité. Tout cela était dû à l'entêtement de M. Pitt, et au génie du général Bonaparte. M. Pitt n'ayant pas voulu traiter avant Marengo, le général Bonaparte ayant désarmé une partie de l'Europe par ses victoires, et tourné l'autre contre l'Angleterre par sa politique, ils étaient incontestablement, l'un et l'autre, les auteurs de ce prodigieux changement de fortune.

Le cas était grave pour l'Angleterre, et il faut reconnaître que, dans ce moment, elle ne se laissa point abattre. La récolte de l'année précédente en grains, ayant été inférieure d'un tiers aux récoltes moyennes, toutes les réserves antérieures avaient été consommées. L'année 1800 ayant encore présenté un déficit d'un quart, la disette s'en était suivie. Cette disette avait été doublement aggravée par la guerre générale, et par la guerre particulière avec les puissances maritimes, parce que les approvisionnements en grains venaient ordinairement de la mer du Nord. Si donc la mauvaise récolte était la cause première de la famine, il était vrai de dire que la guerre en était une cause aggravante. N'aurait-elle influé que sur les prix, par la gêne apportée au commerce de la Baltique, elle aurait déjà exercé sur la détresse publique une influence des plus fâcheuses. Tous le impôts présentaient cette année des déficits inquiétans. L'*income tax*, les droits sur les consommations, faisaient craindre une insuffisance dans le revenu de 75 à 100 millions de francs.[1] Les charges de l'année étaient énormes. Il fallait, pour y suffire, ajouter aux recettes ordinaires un emprunt de 625 à 650 millions.[2] Le total des dépenses de l'année pour les trois royaumes (l'Irlande venait d'être réunie), devait, avec les intérêts de la dette créée par M. Pitt, s'élever à la somme de 1,723 millions de francs,[3] somme énorme en tout temps, mais surtout en 1800, car à cette époque, les budgets n'avaient pas encore reçu l'accroissement considérable que les quarante ans écoulés leur ont valu en tout pays. La France, comme nous l'avons dit, n'avait alors à supporter qu'une dépense de 600 millions. Le chiffre de la dette anglaise était, suivant l'usage, fort contesté; mais en

[1] 3 à 4 millions sterling.
[2] 25 ou 26 millions sterling.
[3] 69 millions sterling.

prenant les évaluations mêmes du gouvernement, [1] elle s'élevait en capital à 12 milliards 109 millions de francs. [2] Elle exigeait annuellement, pour le service de l'intérêt et de l'amortissement, une dépense de 504 millions, [3] sans compter la dette d'Irlande, et les emprunts garantis pour le compte de l'empereur d'Allemagne. On accusait M. Pitt d'avoir, pour la guerre de la Révolution, accru le capital de la dette de plus de 7 milliards 500 millions. [4] D'après les aveux du gouvernement, il l'avait accru de 7 milliards 454 millions. [5]

Mais il faut dire que l'Angleterre présentait un véritable phénomène d'accroissement en tout genre, et que la richesse y était augmentée dans la même proportion que les charges. Outre la conquête de l'Inde, achevée par la destruction de Tippoo-Saëb, outre la conquête d'une partie des colonies françaises, espagnoles et hollandaises, à laquelle venait de s'ajouter l'acquisition de l'île de Malte, l'Angleterre avait envahi le commerce du monde entier. D'après les états officiels, les importations, qui avaient été en 1781, vers la fin de la guerre d'Amérique, de 318 millions de francs, [6] et en 1792, au commencement de la guerre de la Révolution, de 491 millions, [7] venaient, en 1799, de s'élever à 748 millions. [8] Les exportations en produits manufacturés de l'Angleterre, qui avaient été en 1781 de 190 millions de francs, [9] en 1792 de 622 millions, [10] venaient de s'élever en 1799, à 849 millions. [11] Ainsi tout était triplé depuis la fin de la guerre d'Amérique, et à peu près doublé depuis la guerre de la Révolution. En 1788, le commerce anglais avait employé 13,827 navires et 107,925 matelots; il venait d'employer en 1801, 18,877 navires, et 143,661 matelots. Le revenu

[1] Je tire tous ces chiffres des propositions de finances présentées au Parlement en juin 1801 par M. Addington, successeur de M. Pitt.

[2] 484,365,474 livres sterling.

[3] 20 millions 144 mille livres sterling.

[4] Plus de 300 millions sterling.

[5] 298 millions sterling.

[6] 127,24,000 livres sterling.

[7] 19,659,000 livres sterling.

[8] 29,945,000 livres sterling.

[9] 7,633,000 livres sterling.

[10] 24,905,000 livres sterling.

[11] 33,991,000 livres sterling.

des impôts de consommation était monté de 183 millions de francs [1] à 389 millions. [2] La puissance de l'amortissement, qui était en 1784 de 25 millions de francs,[3] se trouvait portée à 137 millions [4] en 1800.

Toutes les forces de l'empire britannique avaient donc reçu un accroissement du double ou du triple depuis vingt ans, et si la gêne était grande dans le moment, c'était la gêne du riche. Il est bien vrai que l'Angleterre avait une dette de plus de 12 milliards, une charge annuelle de 500 millions pour le service de cette dette; qu'elle avait à supporter cette année une dépense de 1,700 millions, et un emprunt à faire de 600 millions, pour subvenir à ses besoins. Tout cela était énorme sans doute, si on songe d'ailleurs aux valeurs du temps; mais l'Angleterre avait aussi des forces proportionnées à ces charges. Quoiqu'elle ne fût pas puissance continentale, elle comptait 193 mille hommes de troupes réglées, 109 mille de milices et fencibles, en tout 302 mille hommes. Elle possédait 814 bâtiments de guerre de toute grandeur, en construction, en réparation, en armement, en course. Dans le nombre se trouvaient 100 vaisseaux de ligne et 200 frégates sous voile, répandus dans toutes les mers; 20 vaisseaux et 40 frégates en réserve, prêts à sortir des ports. On ne pouvait donc pas estimer sa force effective à moins de 120 vaisseaux de ligne et 250 frégates, montés par 120 mille matelots. A ces forces matérielles colossales, l'Angleterre joignait une foule d'officiers de marine du plus grand mérite, et à leur tête un grand homme de mer, Nelson. C'était un caractère bizarre, violent, qu'il ne fallait pas charger d'un commandement où la politique serait mêlée à la guerre; et tout récemment encore il en avait donné la preuve à Naples, en laissant compromettre son nom par des femmes, dans les sanglantes exécutions ordonnées par le gouvernement napolitain. Mais au milieu du danger c'était un héros; il y déployait autant d'intelligence que d'audace. Les Anglais étaient justement fiers de sa gloire.

[1] 7,320,000 livres sterling.
[2] 15,587,000 livres sterling.
[3] Un million sterling.
[4] 5,500,000 livres sterling.

L'Angleterre et la France ont rempli le siècle présent de leur formidable rivalité. Le moment auquel nous sommes parvenus dans ce récit, est l'un des plus remarquables de la lutte qu'elles ont soutenue l'une contre l'autre. Toutes deux venaient de combattre pendant huit années. La France, avec des ressources financières beaucoup moins vastes, mais plus solides peut-être, parce qu'elles étaient fondées sur un revenu territorial, la France avec une population double, avec l'enthousiasme qu'inspire une belle cause, avait résisté à l'Europe, porté son territoire jusqu'au Rhin et aux Alpes, obtenu la domination de l'Italie, et une influence décisive sur le continent. L'Angleterre, avec les produits du commerce du monde, avec une puissante marine, avait acquis sur les mers la prépondérance que la France venait d'acquérir sur terre. Elle avait jeté, en les soldant, les puissances européennes sur sa rivale, et les avait poussées à se battre, jusqu'à se faire détruire. Mais tandis qu'elle les exposait à être écrasées pour son service, elle prenait les colonies de toutes les nations, opprimait les neutres, se vengeait des succès de la France sur terre, par une intolérable domination sur mer; et cependant, bien que victorieuse sur cet élément, elle n'avait pu empêcher la France de se créer en Égypte un magnifique établissement maritime, menaçant même pour les Indes britanniques.

Il s'opérait alors, comme nous l'avons déjà dit ailleurs, un revirement étrange dans l'opinion générale. La France, admirablement gouvernée, paraissait aux yeux du monde, humaine, sage, tranquille, et, ce qui va si bien ensemble, victorieuse et modérée. Tandis que tous les cabinets lui revenaient, tous s'apercevaient en même temps du rôle de dupe qu'ils avaient joué, à la suite de la politique anglaise. L'Autriche s'était fait battre pour l'Angleterre, autant que pour elle-même. Pour cette même Angleterre, l'empire germanique avait été démembré. Les puissances du Nord, la Russie en tête, reconnaissaient enfin que, sous prétexte de poursuivre un but moral, en combattant la Révolution française, elles n'avaient servi qu'à procurer à l'Angleterre le commerce de l'univers. Aussi tout le monde en cet instant se tournait-il contre la dominatrice des mers. Paul Ier en avait donné le signal avec l'impétuosité de son caractère; la Suède l'avait suivi sans hésiter; le Danemark

et la Prusse l'avaient suivi également, quoique avec moins de résolution. L'Autriche, vaincue et revenue de ses illusions, dévorait son chagrin en silence, et, pour le moment du moins, se promettait de résister long-temps à l'influence des subsides britanniques.

L'Angleterre recueillait les conséquences de la politique qu'elle avait adoptée; elle avait doublé ses colonies, son commerce, ses revenus, sa marine, mais elle avait doublé aussi sa dette, ses dépenses, ses charges, ses ennemis, et elle présentait, à côté d'une fortune immense, la hideuse misère d'un peuple mourant de faim. La France, l'Espagne, la Russie, la Prusse, le Danemark, la Suède, étaient ligués contre elle. La France, l'Espagne et la Hollande réunies comptaient 80 vaisseaux armés, et pouvaient en armer davantage. La Suède en comptait 28, la Russie 35, le Danemark, 23. C'était donc une masse totale de 166 vaisseaux, force bien supérieure à celle de la marine britannique. Mais l'Angleterre avait, de son côté, un grand avantage, c'était d'avoir affaire à une coalition; de plus ses armements surpassaient en qualité ceux de tous les coalisés. Il n'y avait que les vaisseaux danois et français qui pussent tenir tête aux siens; encore le pouvaient-ils difficilement en combattant en escadres nombreuses, la marine anglaise étant devenue la plus manœuvrière du monde. Cependant le danger devenait menaçant, car si la lutte durait, le général Bonaparte était capable de tenter quelque expédition formidable, et s'il réussissait à traverser le détroit avec une armée, l'Angleterre était perdue.

La vieille fortune de M. Pitt allait, comme celle de M. de Thugut, fléchir devant la fortune naissante du jeune général Bonaparte. M. Pitt avait eu la plus brillante destinée de son siècle, après celle du grand Frédéric. Il avait quarante-trois ans seulement, et il comptait déjà dix-sept ans de domination, et d'une domination à peu près absolue, dans un pays libre. Mais sa fortune était vieille, et celle du général Bonaparte était jeune au contraire; elle naissait à peine. Les fortunes se succèdent dans l'histoire du monde, comme les êtres dans l'univers; elles ont leur jeunesse, leur décrépitude et leur mort. La fortune bien autrement prodigieuse du général Bonaparte devait un jour succomber, mais en attendant elle do-

vait voir succomber sous son ascendant celle du plus grand ministre de l'Angleterre.

La Grande-Bretagne semblait menacée d'une espèce de bouleversement social. Le peuple, réduit à une affreuse disette, se soulevait partout, pillait dans les campagnes les belles habitations de l'aristocratie britannique, et dévastait dans les villes les boutiques de boulangers ou les magasins de denrées. Il se trouvait à Londres en 1801, comme à Paris en 1792, d'aveugles amis de ce peuple, qui provoquaient des mesures contre les prétendus *accapareurs*, et réclamaient le *maximum*, sauf, il est vrai, la dénomination, qui était différente. Cependant ni le gouvernement, ni le Parlement ne paraissaient disposés à céder à ces folles demandes. On reprochait à M. Pitt toutes les souffrances du moment; on disait que c'était lui, qui en accablant le pays d'impôts, en doublant la dette, avait fait monter les objets de première nécessité à un prix exorbitant; que c'était lui, qui en s'obstinant à poursuivre une guerre insensée, en refusant de traiter avec la France, avait fini par tourner toutes les nations maritimes contre l'Angleterre, et par enlever au peuple anglais la ressource indispensable des grains de la Baltique. L'opposition, voyant pour la première fois depuis dix-sept ans, M. Pitt ébranlé, redoublait d'ardeur. M. Fox, qui avait depuis si long-temps négligé de siéger au Parlement, venait d'y reparaître. MM. Sheridan, Tierney, les lords Grey et Holland, multipliaient leurs attaques, et, ce qui n'arrive pas toujours aux oppositions passionnées, avaient raison cette fois contre leurs adversaires. M. Pitt, malgré son assurance accoutumée, avait peu de chose à répondre en effet, quand on lui demandait pourquoi il n'avait pas traité avec la France lorsque le Premier Consul proposait la paix avant la journée de Marengo? pourquoi tout récemment encore, et avant Hohenlinden, il n'avait pas consenti, sinon à l'armistice naval, qui aurait donné aux Français des chances de se maintenir en Égypte, du moins à la négociation séparée qui était par eux offerte? pourquoi il avait si maladroitement laissé perdre l'occasion de faire évacuer l'Égypte, en refusant de ratifier la convention d'El-Arisch? pourquoi il n'avait pas ménagé les neutres, en cherchant à gagner du temps avec eux? pourquoi il n'avait pas imité lord North, qui en 1780 se garda bien de

répondre à la déclaration des puissances maritimes, par une déclaration de guerre? pourquoi il s'était mis ainsi l'Europe entière sur les bras, pour des questions douteuses de droit des gens, sur lesquelles toutes les nations différaient d'avis, et qui, dans ce moment, intéressaient peu l'Angleterre? pourquoi, dans le but d'interdire à la France l'arrivée de quelques bois de construction, de quelques fers, de quelques chanvres, qui n'étaient pas capables de relever sa marine, il exposait l'Angleterre à être privée de blés étrangers? pourquoi enfin une armée anglaise s'était vainement promenée de Mahon au Ferrol, du Ferrol à Cadix, sans aucun résultat utile?—L'opposition comparant la conduite des affaires de l'Angleterre avec celle des affaires de la France, demandait à M. Pitt, avec une amère ironie, ce qu'il avait à dire de ce jeune Bonaparte, de ce jeune téméraire, qui, suivant le langage ministériel, devait, comme ses prédécesseurs, n'avoir qu'une existence éphémère, et qui ne méritait même pas qu'on daignât traiter avec lui?

M. Pitt avait peine à tenir tête à MM. Fox, Sheridan, Tierney, aux lords Grey et Holland, lui adressant ces pressantes questions à la face de l'Angleterre, épouvantée du nombre de ses ennemis, et troublée par les cris d'un peuple affamé demandant du pain sans l'obtenir.

A tout cela M. Pitt répondait faiblement. Il répétait toujours son argument favori, que, s'il n'avait pas fait la guerre, la constitution anglaise aurait péri; et il citait comme exemple, Venise, Naples, le Piémont, la Suisse, la Hollande, les États ecclésiastiques d'Allemagne, comme si on pouvait croire que ce qui était arrivé à quelques puissances italiennes ou allemandes de troisième ordre, serait arrivé à la puissante Angleterre, et à sa constitution libérale. Il répondait, et cette fois avec plus de raison, que si la France avait beaucoup grandi sur terre, l'Angleterre avait beaucoup grandi sur mer; que sa marine s'était couverte de gloire; que si sa dette et ses impôts étaient doublés, sa richesse était doublée aussi, et que, sous tous les rapports, l'Angleterre était plus puissante aujourd'hui qu'avant la guerre. Tout cela ne pouvait être contesté. M. Pitt ajoutait, du reste, que le Premier Consul, paraissant établi d'une manière plus solide, on se disposait à traiter avec lui. Mais quant à ce qui regardait les droits de la neutralité, il se

montrait inflexible. Si l'Angleterre, disait-il, se rendait aux doctrines des puissances neutres, il suffirait d'une chaloupe canonnière, pour convoyer le commerce du monde entier. L'Angleterre ne pourrait plus rien contre le négoce de ses ennemis; elle ne pourrait plus empêcher l'Espagne de recevoir les trésors du Nouveau-Monde, ni la France de recevoir les munitions navales du Nord. Il faut, s'écriait-il, nous envelopper de notre drapeau, et nous ensevelir sous les mers, plutôt que de permettre l'admission de tels principes, dans le droit maritime des nations.

Deux sessions du Parlement venaient de se succéder l'une à l'autre, sans intervalle. En novembre 1800, s'était assemblé pour la dernière fois ce qu'on appelait le Parlement d'Angleterre et d'Écosse; en janvier 1801 s'était assemblé pour la première fois le PARLEMENT UNI des trois royaumes, en vertu du bill qui réunissait l'Irlande à la Grande-Bretagne. Dans ces deux sessions, les discussions avaient continué sans relâche, et avec une singulière violence. M. Pitt était visiblement affaibli, non pas sous le rapport du nombre des suffrages dans le Parlement, mais sous le rapport de l'influence et de l'autorité morales. Tout le monde sentait qu'en s'obstinant à faire la guerre contre la France, il avait dépassé le but, et manqué, la veille de Marengo, la veille de Hohenlinden, l'occasion de traiter avantageusement. Manquer l'occasion est pour les hommes d'État comme pour les hommes de guerre un malheur irréparable. Le moment de faire la paix une fois passé, la fortune avait tourné contre M. Pitt. Il se sentait, et on le sentait vaincu, par le génie du jeune général Bonaparte.

On doit lui rendre, ainsi qu'à l'Angleterre, la justice de reconnaître que, pendant cette affreuse disette, les mesures employées furent pleines de modération. Le *maximum* fut repoussé. On se contenta d'accorder des primes considérables à l'importation des grains, d'interdire l'emploi du froment dans la distillerie, de ne plus donner les secours des paroisses en argent, ce qui aurait augmenté le prix du pain, mais en matières alimentaires, telles que viandes salées, légumes, etc. Une proclamation royale, adressée à toutes les classes aisées qui pouvaient varier leurs aliments, les engageait à faire dans l'intérieur des maisons, la moindre consommation possible de pain,

Enfin on expédia des flottes nombreuses pour aller chercher du riz dans l'Inde, du blé en Amérique, et dans la Méditerranée. On tâcha même d'en extraire de France, en faisant la contrebande sur les côtes de la Bretagne et de la Vendée.

Cependant, au milieu de cette détresse courageusement supportée, M. Pitt ne négligeait pas le soin de la guerre, et il avait tout disposé pour une campagne audacieuse dans la Baltique, dès que la saison le permettrait. Il voulait frapper le Danemark, puis la Suède, et se porter jusqu'au fond du golfe de Finlande, pour y menacer la Russie. Mais on ignore, même dans sa patrie, si, en cet instant, il souhaitait sérieusement demeurer à la tête des affaires d'Angleterre. Toujours est-il qu'il souleva dans le sein du cabinet deux questions, dont l'une, fort peu convenable dans un tel moment, amena sa retraite. On a vu qu'après de grands efforts, tentés l'année précédente, il avait obtenu ce qu'on appelait *l'union de l'Irlande*, c'est-à-dire, la réunion en un seul, des parlements d'Irlande, d'Écosse et d'Angleterre. Cette mesure avait semblé une sorte de victoire politique, en présence surtout des tentatives réitérées de la République Française pour faire insurger l'Irlande. Mais elle n'avait été arrachée à l'indépendance des Irlandais, qu'en donnant aux catholiques l'espérance formelle de leur *émancipation*. On avait dit en effet aux catholiques que jamais ils n'obtiendraient leur affranchissement des préjugés d'un parlement irlandais, assertion parfaitement vraie; mais il paraît qu'on avait fait des promesses, équivalant à des engagements positifs, ce qu'on ne peut s'empêcher de considérer comme une faute grave, s'il est vrai que ces engagements fussent de telle nature, que M. Pitt fût personnellement obligé d'accorder l'émancipation ou de se retirer. C'était promettre une chose alors impossible. Quoi qu'il en soit, au mois de février 1801, dès la première convocation du *parlement uni*, M. Pitt demanda l'émancipation au roi Georges III. Ce prince, à la fois protestant et dévot, crut son serment compromis par une telle mesure; il la refusa obstinément. M. Pitt lui demanda une autre chose, celle-ci fort sensée, c'était de ne pas considérer l'occupation du Hanovre par la Prusse comme un acte d'hostilité, et de ménager cette puissance, afin de se conserver une relation au moins sur le continent. Le sacrifice était trop grand pour un prince de la

maison de Hanovre. La querelle entre le roi et le ministre s'échauffa, et, le 8 février 1801, M. Pitt donna sa démission avec la plupart de ses collègues, MM. Dundas, Windham, et lord Grenville, etc. Cette démission, après un ministère de dix-sept années, dans des circonstances si extraordinaires, produisit la plus vive surprise. On ne put se décider à la regarder comme naturelle; on prêta des motifs secrets à M. Pitt, et il s'établit dès lors une opinion populaire, que les historiens ont propagée depuis, c'est que M. Pitt, voyant venir la nécessité d'une paix momentanée, avait consenti à se mettre à l'écart pour quelques mois, afin de laisser faire cette paix par d'autres que par lui, et de revenir ensuite au timon des affaires, quand cette nécessité d'un moment serait passée. Ce sont là de ces motifs que le vulgaire prête aux hommes publics, et que les écrivains mal informés répètent comme ils les ont recueillis. M. Pitt n'avait prévu ni la paix d'Amiens, ni sa courte durée; [1] il ne croyait pas, d'ailleurs, la paix incompatible avec sa présence aux affaires, puisqu'il avait consenti aux fameuses négociations de Lille en 1797, et que tout récemment encore il avait nommé M. Thomas Grenville pour se rendre à Lunéville. Mais M. Pitt s'était beaucoup avancé avec les catholiques; il avait commis une faute que commettent souvent les hommes publics, celle de sacrifier à l'intérêt du jour l'intérêt du lendemain. Ayant trop promis, il sentait l'embarras de manquer à ses promesses, dans une position grave, où quelques ennemis de plus suffisaient pour l'accabler. Il est vrai qu'il affirma beaucoup depuis n'avoir jamais contracté des engagements positifs à l'égard de l'émancipation des catholiques, et c'était nécessaire pour le justifier d'une telle imprudence. Quoiqu'on en puisse penser, il n'y eut jamais une occasion, où les périls d'un pays permissent, commandassent au même degré, d'ajourner l'exécution des engagements pris, car en 1801 l'Angleterre avait au dedans la famine, et au dehors la guerre avec toute l'Europe. Cependant M. Pitt se retira, et on ne peut considérer cette retraite autrement que comme une faiblesse d'un homme supérieur. Il est évident qu'entouré d'embarras effrayants, M. Pitt ne fut pas

[1] J'ai obtenu les détails que je rapporte ici, de plusieurs contemporains de M. Pitt, très-liés avec lui, mêlés aux négociations ministérielles de cette époque, et occupant encore aujourd'hui des situations éminentes en Angleterre.

fâché d'échapper à cette situation, sous le prétexte honorable d'une fidélité inviolable à ses engagements. Il donna sa démission au grand désespoir du roi, au grand mécontentement du parti ministériel, au grand effroi de l'Angleterre, qui voyait, avec une profonde anxiété, des hommes nouveaux et inexpérimentés, saisir en ce moment le timon des affaires. M. Pitt se fit remplacer par M. Addington, qui était sa créature, et qu'il avait fait porter à la présidence des Communes, pendant une longue suite d'années. Lord Hawkesbury, depuis lord Liverpool, remplaça M. Grenville aux affaires étrangères. C'étaient des hommes sages, modérés, mais peu capables, tous deux amis de M. Pitt, et pendant quelque temps dirigés par ses conseils. Ce fut là le motif qui contribua, plus qu'aucun autre, à faire dire et croire que la retraite de M. Pitt était simulée.

Ces violentes agitations avaient mis la faible raison de Georges III à une épreuve trop forte. Il fut saisi d'un nouvel accès de démence, et, pendant près d'un mois, se trouva hors d'état de régner. M. Pitt avait donné sa démission; M. Addington et lord Hawkesbury étaient ministres désignés, mais n'étaient pas encore entrés en charge. M. Pitt, quoiqu'il eut cessé d'être ministre, fut véritablement roi d'Angleterre, pendant cette crise de près d'un mois, et le fut du consentement de tout le monde. Des explications eurent lieu sur ce sujet, dans la Chambre des Communes. Elles étaient d'une nature fort délicate; elles furent demandées, et données dans le plus noble langage, par MM. Sheridan et Pitt. Toutes les motions d'usage en Angleterre sur l'état du pays avaient été suspendues, et il pouvait venir à quelques esprits défiants la pensée que M. Pitt prolongeait volontairement l'espèce de royauté dont il jouissait. — Qu'on veuille bien, dit-il, nous en croire; dans le cas où nous ne pourrions plus recevoir des ordres de la bouche de Sa Majesté, nous proposerions des mesures qu'il n'est pas besoin de définir, mais que nous ne ferions pas attendre un seul jour. Nous restons, par devoir, dans une situation extraordinaire, et que nous ne voudrions pas, pour tout au monde, faire durer un instant de plus que la stricte nécessité. — M. Sheridan répondit à ces paroles, en témoignant l'entière confiance que ni M. Pitt, ni aucun autre ministre, ne voudrait profiter

de l'état de la santé du roi, pour prolonger d'une minute un pouvoir équivalent à la royauté même.

La plus délicate réserve fut observée. Le mot qui caractérisait la véritable situation du roi, celui de folie, ne fut pas prononcé une seule fois; et on attendit avec anxiété, mais avec une dignité parfaite, la fin de cette crise extraordinaire. Pendant ce temps, M. Pitt faisait voter les subsides, que personne ne contestait; les flottes anglaises se préparaient dans les ports, et les amiraux Parker et Nelson sortaient d'Yarmouth avec 47 voiles, se dirigeant vers la Baltique.

Au milieu de mars, le roi fut enfin rétabli. M. Pitt transmit les rênes du gouvernement à M. Addington et à lord Hawkesbury. Les nouveaux ministres s'expliquant, suivant l'usage, à leur entrée en charge, ne manquèrent pas de déclarer à la tribune du Parlement, qu'ils étaient pleins d'estime pour leurs prédécesseurs, et qu'ils considéraient leur politique comme une politique salutaire, qui avait sauvé l'Angleterre. Ils affirmèrent, en conséquence, qu'ils se conduiraient d'après les mêmes principes et d'après les mêmes errements. — Que venez-vous donc faire au pouvoir? leur dirent MM. Sheridan, Grey, Fox. Si c'est pour tenir la même conduite, les ministres qui sortent étaient beaucoup plus capables que vous de gérer les affaires du royaume. —

Des hommes impartiaux, membres du Parlement, blâmèrent M. Pitt d'abandonner le gouvernement de l'État dans un moment aussi difficile, et de se retirer sans des raisons suffisantes. L'opposition elle-même eut le tort de lui reprocher de faire sa retraite aux dépens du roi, en publiant que le roi refusait l'*émancipation*, mesure extrêmement populaire. Ce reproche était déraisonnable, et contraire aux vrais principes constitutionnels. M. Pitt, en se retirant, était bien obligé de dire pourquoi; et, si le roi lui avait refusé l'*émancipation*, il avait parfaitement le droit de le déclarer. Il le dit, du reste, dans un langage d'une extrême convenance. Mais il demeurait évident que ce refus était plutôt un prétexte qu'un motif véritable, et que M. Pitt reculait devant une situation plus forte que son courage. Son étoile venait de pâlir devant une étoile naissante, destinée à jeter un bien autre éclat que la sienne. Quoiqu'il ait

reparu depuis aux affaires, pour y mourir, sa fin véritable date de ce jour. M. Pitt, après avoir régné dix-sept ans, laissait son pays accru en richesses et en dettes, à la fois plus grand et plus chargé. C'était un orateur accompli, comme organe du gouvernement, un chef de parti habile et puissant, mais un homme d'État peu éclairé, ayant commis de grandes fautes, et tout plein des préjugés de sa nation. C'est l'Anglais qui a le plus haï la France. Cette considération ne doit pas nous rendre injustes: sachons honorer le patriotisme, même quand il a été employé à combattre le nôtre.

Bien que M. Addington et lord Hawkesbury ne fussent pas comparables à M. Pitt, le mouvement était donné, et le navire britannique allait marcher quelque temps encore, de l'impulsion que lui avait imprimée la main du ministre déchu. Les subsides étaient demandés et obtenus; les flottes anglaises étaient lancées vers la Baltique, pour vider la grande question du droit des neutres, et une armée, transportée sur les vaisseaux de l'amiral Keith, s'acheminait vers l'Orient pour disputer l'Égypte aux Français.

L'amiral Parker, marin vieux et expérimenté, sachant se conduire dans les circonstances difficiles, commandait en chef la flotte de la Baltique. Nelson était à côté de lui, pour le cas où il faudrait livrer bataille. Celui-ci, en effet, n'était propre qu'à combattre; mais il était doué d'un heureux instinct pour la guerre, et raisonnait bien sur les choses de son état. Il voulait que, sans attendre la seconde partie de la flotte anglaise, on franchît le Sund, pour se porter tout de suite à Copenhague, que par un acte de vigueur on détachât le Danemark de la coalition, et qu'on vînt ensuite se placer dans la Baltique, au milieu de toutes les flottes coalisées, empêchant leur jonction, et leur faisant dès lors la loi à toutes. Cette combinaison était juste; mais on était en mars, les glaces couvraient encore les mers du nord, et suffisaient à elles seules pour empêcher une jonction, que du reste Nelson avait raison de craindre, car elle eût mis fort en danger l'escadre britannique.

Cette escadre, forte de 17 vaisseaux de haut bord, et de 30 frégates ou bâtiments légers, parut le 30 mars dans le Cattégat. Le Cattégat est le premier golfe que forme le Danemark, en se rapprochant de la Suède.

Les neutres faisaient leurs préparatifs avec une extrême activité. L'empereur Paul, plein de son ardeur accoutumée, avait stimulé la Suède, la Danemark, la Prusse, et menacé de son inimitié ceux qui ne se montreraient pas aussi zélés qu'il l'était lui-même. Le Danemark et la Prusse auraient mieux aimé commencer par négocier; mais les menaces de Paul, les conseils, non pas menaçants, mais sévères du Premier Consul, accompagnés de la promesse formelle des secours de la France, avaient entraîné ces deux cours. Le Danemark d'ailleurs, voyant les Anglais répondre à une déclaration de principes par une déclaration de guerre, n'avait pas cru qu'il lui fût permis de reculer, et il se mettait en mesure de résister avec énergie. La Prusse, pressée entre la Russie et la France, ayant perdu le rôle de médiatrice depuis que Paul Ier et le Premier Consul s'étaient attachés l'un à l'autre, et, au lieu de les conduire, réduite à les suivre, attendant dès lors de leur bonne volonté seule un partage des indemnités allemandes avantageux à ses intérêts, la Prusse voulut leur complaire par sa fermeté. Elle tint donc tête à l'Angleterre, et répondit à ses ménagements, par des protestations de fidélité à la cause des neutres. Elle interdit aux Anglais toutes les côtes de la mer du Nord, depuis la Hollande jusqu'au Danemark; elle leur ferma les embouchures de l'Ems, du Weser, de l'Elbe, et plaça des troupes et des batteries aux points principaux de ces embouchures. Enfin, elle fit occuper le Hanovre par un corps d'armée. Cette démarche était la plus grave et la plus décisive de toutes. Le Premier Consul l'en récompensa par des témoignages éclatants de satisfaction, et par la promesse positive d'un partage avantageux pour elle des indemnités germaniques.

Le Danemark, de son côté, fit occuper Hambourg et Lubeck. Le petit port de Cuxhaven, qui appartenait aux Hambourgeois, et qui était le seul dans lequel les Anglais auraient pu aborder, avait déjà été occupé par la Prusse. Ainsi donc, il ne restait aux Anglais que la mer et leurs vaisseaux. Ils n'avaient pas un seul point où ils pussent jeter l'ancre. C'était à eux à se rouvrir par la force les accès du continent.

Il fallait, pour pénétrer du Cattégat dans la Baltique, traverser le fameux détroit du Sund. Ce détroit est formé par le rapprochement de la côte du Danemark avec la côte de Suède,

Entre Helseneur et Helsingborg, il est large de 2,300 toises. Les batteries, placées sur les deux rivages opposés, pourraient croiser leurs feux, mais pas assez pour causer un grand dommage à une flotte. Cependant, comme le canal est plus profond vers la côte de Suède, les bâtiments de guerre d'une grande dimension sont obligés de se rapprocher de cette côte, et, en la défendant par des batteries, on aurait pu rendre le passage difficile pour les Anglais. Mais la côte suédoise n'était pas armée, et ne l'avait jamais été antérieurement. En effet, elle ne présente aucun port où les vaisseaux de commerce soient tentés d'aborder. Il n'y a dans le Sund d'autre port que celui d'Helseneur, appartenant au Danemark; et de là est venu qu'on a élevé des défenses sur la côte danoise, et presque aucunes sur la côte suédoise. On a construit sur la première la forteresse de Kronenbourg, parfaitement armée. De là aussi est venu l'usage de payer aux Danois, et point aux Suédois, le péage établi sur le Sund. Dans un tel état de choses, il aurait fallu créer sur la côte de Suède des ouvrages qui n'existaient pas. Le roi Gustave-Adolphe, qui était, après Paul, le plus animé des membres de la ligue, en avait parlé au czar, lors de son récent voyage à Pétersbourg; mais ils avaient reconnu impossible de faire le moindre ouvrage, dans cette saison, sur un sol impénétrable au fer pendant les gelées de l'hiver. Gustave-Adolphe venait aussi d'avoir une entrevue avec le prince de Danemark, alors régent du royaume, celui même qui est mort il y a peu d'années (1841), après un long et honorable règne. Ils s'étaient tous deux entretenus de ce sujet; et le prince-régent, par une raison particulière au Danemark, avait paru se soucier fort peu que la Suède armât ses côtes.[1] Le Sund fut donc faiblement défendu du côté des Suédois. On se

[1] Des assertions fort erronées ont été émises sur ce sujet. J'ai eu recours aux témoignages les plus authentiques et les plus élevés. Les chancelleries de France, de Suède, de Danemark, contiennent la preuve de ce que j'avance ici. Ceux qui ont écrit le contraire, Napoléon entre autres, n'ont fait que répéter les assertions du temps. Le second passage du Sund, qui eut lieu en 1807, époque à laquelle la Suède était ennemie du Danemark et vit avec plaisir le triomphe des Anglais, a contribué à accréditer l'idée d'une perfidie de la part des Suédois. Mais la première fois, c'est-à-dire en 1801, la Suède agit avec une parfaite loyauté; elle voulait le succès commun, et l'aurait assuré si elle l'avait pu.

contenta d'une vieille batterie de 8 pièces, établie depuis longtemps sur le point le plus saillant du rivage. D'ailleurs, bien qu'on ait beaucoup blâmé cette résolution depuis, il est certain que le Sund, même fortement armé des deux côtés, n'aurait pas présenté des dangers sérieux aux Anglais; car, la largeur étant de 2,300 toises, les vaisseaux placés au milieu du canal, se trouvaient à 1,150 toises des batteries, et devaient en être quittes dès lors pour quelque dommage dans leur voilure.

Il y a encore une autre entrée de la Baltique que celle du Sund, ce sont les deux bras de mer qui séparent, l'un l'île de Seeland de l'île de Fionie, l'autre l'île de Fionie de la côte du Jutland, bras connus sous les noms de grand et petit Belt. Les Anglais devaient être peu tentés de prendre ce chemin, où ils étaient exposés à rencontrer plus d'une batterie danoise, mais surtout des bas-fonds, qui rendaient cette navigation extrêmement dangereuse pour des vaisseaux de haut bord. Le passage du Sund était donc le plus probable.

Les Danois concentrèrent toute leur défense, non pas au Sund même, mais plus bas, dans le canal qui fait suite au Sund, c'est-à-dire devant Copenhague. Les deux côtes de Danemark et de Suède, après s'être rapprochées vers le Sund, s'éloignent l'une de l'autre, et forment un canal long de vingt lieues, large de trois à douze, semé de récifs, de bas-fonds, dans lequel on ne navigue qu'en suivant des passes étroites, et la sonde à la main. La ville de Copenhague est située sur la plus importante de ces passes, à vingt lieues environ du Sund, dans la direction du sud. C'est là que les Danois avaient fait de grands préparatifs, et qu'ils attendaient l'ennemi. Le poste qu'ils occupaient ne fermait pas précisément l'entrée de la Baltique, comme nous l'expliquerons tout à l'heure, mais il obligeait les Anglais à venir les combattre dans une position bien défendue, et préparée de longue main. Le prince royal avait fait de promptes et nombreuses dispositions. Il avait placé en avant de Copenhague des bâtiments rasés, chargés de canons, et formant de redoutables batteries; il armait en outre une escadre de 10 vaisseaux de ligne, qui n'attendait plus que les matelots de la Norwége, pour compléter ses équipages. On sait que la marine danoise était la meilleure du Nord.

A ces préparatifs du Danemark, se joignaient ceux de la

Suède et de la Russie. La Suède avait disposé des troupes sur ses côtes, depuis Gothenbourg jusqu'au Sund, et armé Calscrona dans la Baltique, ainsi que tous les points accessibles de cette mer. Le roi Gustave-Adolphe pressait l'amiral Cronstedt d'achever l'armement de la flotte suédoise. Cette flotte comptait déjà 7 vaisseaux et 2 frégates, prêts à mettre à la voile, dès que la mer serait débarrassée des glaces de l'hiver. Les Russes avaient 12 vaisseaux tout prêts à Revel, et qui n'étaient, comme ceux des Suédois, retenus que par les glaces. Les coalisés n'avaient pas fait, sans doute, tout ce qui aurait été possible, si à leur tête s'était trouvé un gouvernement actif comme l'était celui de France à cette époque; mais, en réunissant à temps les 7 vaisseaux des Suédois, les 12 vaisseaux des Russes, aux 10 vaisseaux danois devant Copenhague, on aurait formé une flotte de 30 bâtiments de haut bord, et de 10 à 12 frégates, établie dans une position formidable, où les Anglais n'auraient pu combattre sans péril, et devant laquelle cependant ils n'auraient pu passer en la négligeant. La négliger, en effet, pour s'engager dans la Baltique, c'était laisser sur leurs derrières une force imposante, capable de leur fermer la porte de cette mer, et de leur en interdire la sortie, en cas de revers. Mais pour réunir à temps ces divisions navales, il aurait fallu une célérité dont les trois gouvernements neutres n'étaient guère capables. Ils se hâtaient sans doute; mais, comptant trop sur la prolongation de la mauvaise saison, ils ne s'y étaient pas pris assez à temps pour préparer leurs moyens, et l'énergique promptitude des Anglais avait de beaucoup devancé la leur.

Le 21 mars, une frégate anglaise toucha à Helseneur, et vint y débarquer M. Vansittart, chargé de faire une dernière sommation au gouvernement danois. M. Vansittart remit à M. Drumond, chargé d'affaires d'Angleterre, l'*ultimatum* du cabinet britannique. Cet *ultimatum* consistait à exiger des Danois, qu'ils se retirassent de la confédération maritime des neutres, qu'ils ouvrissent leurs ports aux Anglais, et qu'ils revinssent à l'arrangement provisoire du mois d'août précédent, en vertu duquel ils avaient promis de ne plus convoyer leurs bâtiments de commerce. Le prince de Danemark rejeta vivement l'idée d'une telle défection; répondit que le Danemark et ses alliés n'avaient point fait une déclaration de guer-

re, qu'ils s'étaient bornés à publier leurs principes en matière de droit maritime; que les Anglais étaient les agresseurs, car ils avaient répondu à des thèses de droit des gens, par un *embargo;* que le Danemark ne commencerait pas les hostilités, mais qu'il repousserait énergiquement la force par la force. La brave population de Copenhague appuya noblement par son adhésion, le prince qui la représentait avec tant de dignité. Elle était tout entière sous les armes, et, à l'appel du prince-régent, avait formé des milices et des corps volontaires. Huit cents étudiants avaient pris le mousquet; tout ce qui pouvait tenir une pioche aidait les ouvriers du génie à exécuter les travaux de défense; on élevait partout des retranchements. MM. Drumond et Vansittart partirent brusquement de Copenhague, en menaçant cette ville malheureuse des foudres de l'Angleterre.

Le 24 ils rejoignirent la flotte, qui dès lors fit ses dispositions pour commencer les hostilités.

Nelson et le commandant en chef Parker tinrent un conseil de guerre à bord de la flotte. On discuta le plan des opérations. Les uns voulaient passer par le Sund, les autres par le grand Belt. Nelson soutint que peu importait de passer par l'un ou l'autre détroit; qu'il fallait le plus tôt possible entrer dans la Baltique, et se porter en avant de Copenhague, afin d'empêcher la jonction des coalisés. Une fois entrées dans la Baltique, les forces anglaises devaient se diriger, partie sur Copenhague pour y frapper un coup sur les Danois, partie sur la Suède et la Russie pour y détruire les flottes du Nord. On avait une vingtaine de vaisseaux de ligne, 25 ou 30 frégates et bâtiments de divers échantillons. Il se faisait fort, avec 12 vaisseaux, d'aller détruire toutes les flottes suédoises et russes; le reste devait attaquer et foudroyer Copenhague. Quant à la passe à franchir, Nelson aimait mieux braver quelques coups de canon en forçant le Sund, que de braver les bas-fonds dangereux du grand et du petit Belt.

Parker, moins entreprenant, fit une tentative sur le grand Belt le 26 mars. Plusieurs bâtiments légers de la flottille ayant touché, le commandant en chef ramena l'escadre, et prit la résolution de forcer le Sund. Le 30 mars au matin, il s'engagea dans ce passage célèbre. En ce moment soufflait une bonne

brise de nord-ouest, telle qu'il la fallait pour naviguer dans ce canal, qui se dirige du nord-ouest au sud-est jusqu'à Helseneur, et descend ensuite presque perpendiculairement du nord au sud. L'escadre favorisée par le vent s'avançait hardiment, à égale distance des deux rivages, Nelson à l'avant-garde, Parker au centre, l'amiral Graves à l'arrière-garde. Les vaisseaux de haut bord formaient une seule colonne au milieu du canal. Sur leurs flancs, deux flottilles de bombardes s'étaient rapprochées, l'une de la côte de Danemark, l'autre de la côte de Suède, pour tirer de plus près sur les batteries ennemies. Dès que l'escadre fut en vue d'Helseneur, la forteresse de Kronenbourg se hâta de commencer le feu. Cent bouches de gros calibre vomirent à la fois des bombes et des boulets rouges. Mais l'amiral anglais s'étant aperçu que la côte de Suède se taisait, ou à peu près, car la vieille batterie de huit pièces tirait à peine, s'en rapprocha aussitôt, et les Anglais passèrent en se raillant des Danois, dont les projectiles mouraient à deux cents toises de leurs vaisseaux. La flottille de bombardes, qui avait serré de près le rivage danois, reçut et envoya une grande quantité de bombes; mais elle eut à peine quelques blessés, et n'atteignit que quatre hommes parmi les Danois, dont deux furent tués et deux blessés. Dans Helseneur, une seule maison eut à souffrir du feu des Anglais, et ce fut, par une singularité remarquable, la maison du consul d'Angleterre.

La flotte tout entière mouilla vers midi au milieu du golfe, à l'île de Hueen.

Le golfe, comme nous venons de le dire, descend du nord au sud, l'espace de vingt lieues environ; il s'élargit ou se rétrécit depuis trois jusqu'à douze lieues, et ne présente que quelques passes navigables. A vingt lieues à peu près au sud, on trouve Copenhague, située à l'ouest du golfe, sur la côte du Danemark, s'élevant à peine au-dessus des eaux, et formant un plan légèrement incliné, qui rase la mer de ses feux. Le golfe est fort large en cet endroit, et divisé par l'île basse de Saltholm en deux canaux navigables; l'un, qui s'appelle passe de *Malmo*, longe la côte de Suède, et n'est que peu accessible aux grands bâtiments; l'autre, qui s'appelle *Drogden*, longe la côte de Danemark, et ordinairement est préféré par la navigation. Ce dernier est divisé lui-même par un banc de sable qu'on

appelle le *Middel-Grund*, en deux passes: l'une, sous le nom de *Passe-Royale*, côtoie la ville de Copenhague; l'autre, sous le nom de *Passe-des-Hollandais*, est située de l'autre côté du *Middel-Grund*. C'est dans la *Passe-Royale* que les Danois s'étaient établis, laissant l'autre ouverte aux Anglais, et songeant ainsi plutôt à défendre Copenhague qu'à interdire l'entrée de la Baltique à l'ennemi. Mais il était bien certain que Parker et Nelson ne s'engageraient pas dans la Baltique, sans faire tomber auparavant les défenses de Copenhague, et sans détruire les forces maritimes que les neutres y pouvaient réunir.

Les moyens de défense des Danois consistaient en batteries fixes, situées à droite et à gauche du port, et en une ligne de batteries flottantes, ou vaisseaux rasés, amarrés dans le milieu de la *Passe-Royale*, tout le long de Copenhague, de manière à éloigner de la place le feu de l'ennemi. En commençant par le nord de la position, se trouvait un ouvrage, dit des *Trois-Couronnes*, construit en maçonnerie, presque complétement fermé à la gorge, commandant l'entrée même du port, et liant ses feux avec la citadelle de Copenhague. Il était armé de 70 pièces de canon, du plus gros calibre. Quatre vaisseaux de ligne, dont deux à l'ancre, deux sous voile, plus une frégate sous voile aussi, barraient le chenal qui conduit au port. De ce fort, dit des *Trois-Couronnes*, en descendant au sud, vingt carcasses de gros bâtiments, chargées de canons et fortement amarrées, remplissaient le milieu de la *Passe-Royale*, et venaient se lier à des batteries en terre, placées sur l'île d'Amack. Ainsi, la ligne de défense des Danois s'appuyait à gauche au fort des *Trois-Couronnes*, à droite à l'île d'Amack, occupant dans sa longueur, et interceptant absolument, le milieu de la *Passe-Royale*. L'ouvrage des *Trois-Couronnes* ne pouvait être forcé, défendu qu'il était par 70 bouches à feu, et cinq bâtiments, dont trois sous voile. La ligne d'embossage, au contraire, composée de carcasses immobiles, était trop longue, pas assez serrée, privée de la ressource des manœuvres, et, dans le dessein qu'on avait eu d'obstruer le milieu de la passe, placée trop en avant du point d'appui de la droite, c'est-à-dire des batteries fixes de l'île d'Amack. Cette île n'est que la continuation de la côte sur laquelle Copenhague est assise. La ligne d'embossage pouvait donc être attaquée par la droite. Si elle

eût été composée d'une division sous voile, capable de se mouvoir, ou bien si elle eût été plus serrée, plus fortement appuyée au rivage, les Anglais ne seraient pas sortis sains et saufs de cette attaque. Mais les Danois tenant beaucoup à leur escadre de guerre, qu'ils n'étaient pas assez riches pour remplacer si elle venait à être détruite, n'ayant pas d'ailleurs reçu encore tous leurs matelots de la Norwége, pour l'équiper, l'avaient renfermée dans l'intérieur du port, et avaient cru qu'il suffisait de vaisseaux hors de service, pour remplir la fonction de batteries flottantes contre les Anglais.

Leurs plus braves matelots, commandés par des officiers intrépides, servaient l'artillerie de ces vieux bâtiments amarrés.

Les Anglais, arrivés à Copenhague bien avant la jonction devant cette ville de toutes les marines neutres, pouvaient passer à l'est du *Middel-Grund*, négliger les Danois embossés dans la *Passe-Royale*, et descendre par la passe dite *des Hollandais* dans la Baltique. Ils auraient fait ce trajet, toujours hors de portée des feux de Copenhague. Mais ils laissaient sur leurs derrières une force imposante, capable de leur fermer la retraite, en cas qu'un événement malheureux les ramenât affaiblis, ou dépourvus de ressources, au passage du Sund. Il valait bien mieux profiter de l'isolement des Danois, frapper sur eux un coup décisif, les détacher de la confédération, et, après s'être emparé par ce moyen des clefs de la Baltique, se porter en toute hâte sur les Suédois et sur les Russes. Ce plan était à la fois hardi et sage: il réunit les avis, rarement conformes, de Parker et de Nelson.

Les journées du 31 mars et du 1er avril furent employées à examiner la ligne des Danois, à sonder les passes, à convenir d'un plan d'attaque. Nelson, Parker, les plus vieux capitaines de la flotte, et le commandant de l'artillerie, firent eux-mêmes cette reconnaissance, au milieu des glaces, et quelquefois sous les boulets de l'ennemi. Nelson soutint qu'avec dix vaisseaux il se chargerait d'attaquer et d'enlever la droite de la ligne des Danois. Son projet était de descendre le long du *Middel-Grund* par la *Passe-des-Hollandais*, de le doubler ensuite, de remonter par la *Passe-Royale*, et de venir se placer, vaisseau contre vaisseau, à cent toises de la ligne des Danois. Il voulait en outre qu'une division de la flotte, sous un brave

officier, le capitaine Riou, attaquât la batterie fixe *des Trois-Couronnes*, et après en avoir éteint les feux, y débarquât un millier d'hommes pour la prendre d'assaut. Le commandant en chef Parker, se tenant à la tête de la réserve, ne devait pas s'engager dans cette manœuvre hardie; il était convenu qu'il demeurerait en arrière pour canonner la citadelle, et recueillir les bâtiments maltraités.

Cette manœuvre, téméraire comme celle d'Aboukir, ne pouvait réussir qu'avec beaucoup d'habileté et de bonheur. L'amiral Parker y consentit, à condition qu'on ne s'engagerait pas trop avant dans l'entreprise, si elle présentait de trop grandes difficultés, et donna 12 vaisseaux à Nelson, au lieu de 10 que celui-ci avait demandés. Le 1er avril au soir, Nelson descendit la *Passe-des-Hollandais*, et vint mouiller fort au-dessous de Copenhague, à un point de l'île d'Amack, appelé Drago. Il lui fallait, pour entrer dans la *Passe-Royale* et la remonter, un tout autre vent que celui qui l'avait aidé à descendre la *Passe-des-Hollandais*. Le lendemain au matin, le vent ayant justement soufflé dans une direction contraire à celle de la veille, il remonta la *Passe-Royale*, manœuvrant entre la ligne des Danois et le bas-fond du *Middel-Grund*. Toutes les passes avaient été sondées; mais, malgré ce soin, trois vaisseaux échouèrent sur le *Middel-Grund*, et Nelson ne se trouva en ligne qu'avec 9. Il ne se déconcerta point, et vint s'embosser très-près de la ligne des Danois, à une portée qui devait rendre horribles les effets de l'artillerie. Les trois vaisseaux échoués lui firent faute, surtout pour l'attaque de la batterie des *Trois-Couronnes*, qui ne put être tentée qu'avec des frégates.

A 10 heures du matin toute l'escadre anglaise était en position; elle recevait et rendait un feu épouvantable. Une division de bombardes, tirant peu d'eau, s'était placée sur le bas-fond du *Middel-Grund*, et envoyait sur Copenhague des bombes, qui passaient par-dessus les deux escadres. Les Danois avaient 800 bouches à feu en batterie, et causaient aux Anglais un dommage considérable. Les officiers commandant les bâtiments rasés, déployèrent une rare intrépidité, et trouvèrent dans leurs artilleurs le plus noble dévouement. Le commandant du *Provesten* en particulier, qui occupait l'extrémité de la ligne au sud, se conduisit avec un courage héroïque.

Nelson, sentant bien qu'il importait avant tout de priver la ligne danoise de l'appui qu'elle trouvait aux batteries de l'île d'Amack, avait dirigé quatre bâtiments contre le *Provesten* seul. M. de Lassen, commandant du *Provesten*, se défendit jusqu'à ce qu'il eût fait tuer cinq cents de ses artilleurs sur six cents; puis il se jeta à la nage avec les cent qui lui restaient, pour fuir son vaisseau en flammes. Il eut ainsi la gloire de ne pas amener son pavillon. Nelson reporta dès lors tous ses efforts contre les autres vaisseaux rasés, et réussit à en désemparer plusieurs. Cependant à l'autre bout de la ligne le capitaine Riou était fort maltraité. Trois vaisseaux anglais ayant échoué sur le *Middel-Grund*, il n'avait que des frégates à opposer aux batteries des *Trois-Couronnes*, et il en recevait un feu effroyable, sans espoir de l'éteindre, et de pouvoir donner l'assaut. Parker, voyant la résistance des Danois, et craignant que les vaisseaux anglais trop maltraités dans leur gréement, ne fussent exposés à échouer, voyant surtout le danger du capitaine Riou, donna l'ordre de cesser le combat. Nelson, apercevant ce signal au grand mât de Parker, laissa échapper un noble mouvement de colère. Il était privé de l'usage d'un œil: il se saisit de sa lunette, et la plaçant sur son œil borgne, il dit froidement: Je ne vois pas les signaux de Parker; et il ordonna de continuer le combat à outrance. Ce fut là une noble imprudence, suivie, comme il arrive souvent à l'imprudence audacieuse, d'un heureux succès.

Les bâtiments rasés des Danois, ne pouvant se mouvoir pour aller chercher un appui sous les batteries de terre, étaient exposés à un feu destructeur. Le *Danebrog* venait de sauter, avec un fracas horrible; plusieurs autres étaient désemparés, et s'en allaient à la dérive, après avoir fait des pertes d'hommes énormes. Mais les Anglais, de leur côté, n'étaient pas moins maltraités, et se trouvaient dans le plus grand péril. Nelson cherchant à s'emparer des bâtiments danois qui avaient amené leur pavillon, fut accueilli, en approchant des batteries de l'île d'Amack, par plusieurs décharges meurtrières. Dans ce moment, deux ou trois de ses vaisseaux se trouvaient à peu près réduits à l'impossibilité de manœuvrer, et, du côté des *Trois-Couronnes*, le capitaine Riou, obligé de s'éloigner, venait d'être coupé en deux par un boulet. Nelson,

presque vaincu, ne se déconcerta pas, et eut l'idée d'envoyer un parlementaire au prince de Danemark, qui assistait dans l'une des batteries à cette horrible scène. Il lui fit dire que si on n'arrêtait pas le feu, qui l'empêchait de se saisir de ses prises, lesquelles lui appartenaient de droit, puisqu'elles avaient amené leur pavillon, il serait obligé de les faire sauter avec leurs équipages; que les Anglais étaient les frères des Danois, qu'ils s'étaient assez battus, et ne devaient pas se détruire.

Le prince, ébranlé par cet affreux spectacle, craignant pour la ville de Copenhague, désormais privée de l'appui des batteries flottantes, ordonna la suspension du feu. Ce fut une faute; car, encore quelques instants, et la flotte de Nelson, presque mise hors de combat, était obligée de se retirer à moitié détruite. Une sorte de négociation s'établit, et Nelson en profita pour quitter sa ligne d'embossage. Tandis qu'il se retirait, trois de ses vaisseaux, considérablement avariés, ne pouvant plus manœuvrer, échouèrent sur le *Middel-Grund*. Si, en cet instant, le feu avait duré encore, ces trois vaisseaux eussent été perdus.

Le lendemain, Nelson et Parker, après de grands efforts, relevèrent leurs bâtiments échoués, et entamèrent une négociation avec les Danois, dans le but de stipuler une suspension d'armes. Ils en avaient autant besoin que les Danois, car ils avaient 1,200 hommes morts ou blessés, et six vaisseaux horriblement ravagés. La perte des Danois n'était pas de beaucoup supérieure; mais ils avaient trop compté sur leur ligne de batteries flottantes, et, maintenant que ces batteries étaient détruites, la partie basse de la ville, celle qui est baignée par la mer, était exposée au bombardement. Ils craignaient surtout pour le bassin qui contenait leurs bâtiments de guerre, lesquels, à moitié équipés, immobiles et serrés dans ce bassin, pouvaient être brûlés jusqu'au dernier. C'était pour eux le sujet d'une cruelle préoccupation. Ils tenaient, en effet, à leur escadre comme à leur existence maritime elle-même; car, cette escadre perdue, ils n'étaient pas en mesure de la remplacer. Dans ce moment, irrités par la souffrance et le danger, ils se plaignaient de leurs alliés, sans tenir compte des difficultés, qui avaient empêché ceux-ci d'accourir sous les murs de Copenhague. Les vents contraires, les glaces, le défaut de temps, avaient retenu

les Suédois et les Russes, sans qu'il y eût de leur faute. Il est vrai que, s'ils fussent venus avec leurs 20 vaisseaux se joindre à la flotte danoise dans la rade où l'on combattait, Nelson eût échoué dans son audacieuse entreprise, et les droits de la neutralité maritime auraient triomphé dans cette journée. Mais le temps avait manqué à tout le monde, et la promptitude des Anglais avait changé le destin de cette guerre.

Parker, qui avait craint la témérité de Nelson dans le combat du 2, jugeait maintenant très-bien la position des Danois, et entendait tirer toutes les conséquences de la bataille livrée. Il voulait que les Danois sortissent de la confédération des neutres, qu'ils ouvrissent leurs ports aux Anglais, et reçussent en outre une force anglaise, sous prétexte de les mettre à couvert contre le ressentiment de leurs alliés. Nelson eut le courage de descendre à terre le 3 avril pour porter ces propositions au prince royal. Il alla dans un canot à Copenhague, entendit les murmures de cette brave population indignée à son aspect, et trouva le prince royal inflexible. Ce prince, plus alarmé la veille qu'il ne l'aurait fallu du danger de Copenhague, ne voulut cependant jamais consentir à la honteuse défection qu'on lui proposait. Il répondit qu'il s'ensevelirait plutôt sous les cendres de sa capitale, que de trahir la cause commune. Nelson revint à bord du vaisseau amiral sans avoir rien obtenu.

Dans cet intervalle, les Danois, se voyant exposés au danger d'une seconde bataille, se mirent à l'œuvre, et ajoutèrent de nouveaux ouvrages à ceux qui existaient déjà. Ils rendirent plus redoutable encore la batterie *des Trois-Couronnes*, couvrirent de canons l'île d'Amack et la partie basse de la ville. Ils amenèrent les vaisseaux, objet de toute leur sollicitude, dans les bassins les plus éloignés de la mer, les couvrirent de fumier et de blindages, de manière à les préserver du feu, et finirent par se rassurer en voyant l'hésitation des Anglais, qui ne se montraient pas fort pressés de recommencer cette terrible lutte. Toute la population valide était réunie, partie sous les armes, partie occupée à préparer les moyens d'éteindre l'incendie.

Enfin, après cinq jours d'attente, Nelson revint à Copen-

hague, malgré les dispositions menaçantes du peuple danois. La discussion fut vive, et il prit sur lui de faire des concessions, auxquelles l'amiral Parker ne l'avait pas autorisé. Il convint d'un armistice qui n'était qu'un véritable *statu quo*. Les Danois ne se retiraient point de la confédération, mais toutes hostilités étaient suspendues entre eux et les Anglais, pendant quatorze semaines, après quoi ils devaient se retrouver dans la même position qu'au jour de la signature de cette suspension d'armes. L'armistice comprenait seulement les îles danoises et le Jutland, mais pas le Holstein, de manière que les hostilités pouvaient continuer sur l'Elbe, et que dès lors ce fleuve restait interdit aux Anglais. Ceux-ci devaient se tenir à une portée de canon de tous les ports et vaisseaux danois, excepté dans la *Passe-Royale*, qu'ils avaient la faculté de traverser librement pour se rendre dans la Baltique. Défense leur était faite, par conséquent, de s'appuyer sur aucun des points du territoire danois. Il ne leur était permis d'y toucher que pour prendre des rafraîchissements et des vivres.

Ce fut là tout ce que Nelson put obtenir, et c'était, il faut le reconnaître, tout ce que sa victoire l'autorisait à exiger. Mais, tandis qu'il quittait Copenhague, une nouvelle sinistre s'y répandait, et le prince royal, qu'elle avait décidé à traiter, réussit à lui en soustraire la connaissance. On disait, en effet, dans ce moment, que Paul Ier venait de mourir subitement. Nelson partit sans connaître cette nouvelle, qui aurait certainement ajouté beaucoup à ses prétentions. L'armistice fut instantanément ratifié par l'amiral Parker. Le prince danois fit aussitôt avertir les Suédois de ne pas s'exposer inutilement aux coups des Anglais, auxquels ils eusssent été incapables de résister. L'avis était nécessaire; car, après beaucoup d'efforts, Gustave-Adolphe était parvenu enfin à mettre sa flotte en état de sortir. Il avait même, dans l'ardeur de son zèle, destitué un contre-amiral, et mis en jugement un amiral, pour punir les lenteurs qu'il leur reprochait, du reste, injustement.

Tout cela était superflu. Paul Ier, en effet, avait succombé à Pétersbourg, dans la nuit du 23 au 24 mars. Un tel événement terminait, beaucoup plus sûrement que la victoire incomplète de Nelson, la confédération maritime des puissances du Nord. Paul Ier avait été l'auteur de cette confédération; il ap-

portait à la faire réussir cette passion qu'il mettait à toutes choses, et certainement il eût déployé les plus grands efforts pour réparer le dommage, d'ailleurs fort partagé, de la bataille de Copenhague. Il aurait dirigé des forces de terre sur le Danemark, envoyé toutes les flottes neutres au détroit du Sund, et probablement fait expier aux Anglais leur cruelle entreprise contre la capitale des Danois. Mais ce prince avait poussé à bout la patience de ses sujets, et il venait d'expirer, victime d'une tragique révolution de palais.

Paul Ier était spirituel et point méchant, mais extrême dans ses sentiments, et, comme tous les caractères de cette espèce, capable de bonnes ou de mauvaises actions, suivant les mouvements désordonnés d'une âme violente et faible. Si une telle organisation est funeste chez les particuliers, elle l'est bien davantage chez les princes, bien davantage encore chez le princes absolus. Elle aboutit chez eux à la folie, quelquefois même à une folie sanguinaire. Aussi tout le monde commençait-il à trembler à Pétersbourg: les favoris de Paul les mieux traités n'étaient pas bien certains que leur faveur ne finirait pas par un exil en Sibérie.

Ce prince, sensible et chevaleresque, avait d'abord éprouvé une vive sympathie pour les victimes de la Révolution française, et une haine ardente contre cette révolution. Aussi, tandis que l'habile Catherine s'était bornée, pendant son règne, à exciter toute l'Europe contre la France sans remuer un soldat, Paul, arrivé au trône, avait envoyé Suwarow, avec cent mille Russes, en Italie. Dans la chaleur de son zèle, il avait interdit tout ce qui venait de France, livres, modes et costumes. C'était plus qu'il n'en fallait pour indisposer la noblesse russe, aimant, comme toute l'aristocratie européenne, à médire de la France, à condition toutefois de jouir de son esprit, de ses usages, de sa civilisation perfectionnée. Elle avait trouvé insupportable le zèle contre-révolutionnaire poussé à cet excès.

Bientôt on avait vu Paul, passant aux sentiments contraires, prendre ses alliés en haine, ses ennemis en affection, remplir ses appartements du portrait du général Bonaparte, boire publiquement à sa santé, et, poussant même plus loin le contraste, déclarer la guerre à la Grande-Bretagne. Cette fois

il était devenu à la noblesse russe, non pas incommode, mais odieux; car il lésait, non plus ses goûts, mais ses intérêts.

Dans sa vaste étendue, le continent septentrional de l'Europe, fertile en céréales, bois, chanvres, minerais, a besoin de riches négociants étrangers qui recherchent ces marchandises naturelles, et donnent en échange de l'argent ou des objets manufacturés. Ce sont les Anglais qui se chargent de fournir à la Russie, pour les produits bruts de son sol, les produits artistement travaillés de leur industrie, et qui procurent ainsi aux fermiers russes le moyen de payer le fermage des terres à leurs seigneurs. Aussi le commerce anglais domine-t-il à Pétersbourg; et c'est là le lien qui, retenant en partie la politique russe enchaînée à la politique anglaise, retarde une rivalité tôt ou tard inévitable, entre ces deux grands copartageants de l'Asie.

L'aristocratie russe fut donc exaspérée de la nouvelle politique de Paul. Si elle avait blâmé chez ce prince un excès de haine contre la France, elle blâma bien autrement un excès d'amour, quand cet amour si étrange allait jusqu'à des résolutions ruineuses pour les intérêts de la grande propriété. A ces froissements de goûts et d'intérêts, Paul ajoutait des cruautés, qui n'étaient pas naturelles à son cœur, plutôt bon que méchant. Il avait envoyé une foule de malheureux en Sibérie. Touché de leurs souffrances, il en avait prononcé le rappel, mais sans leur rendre leurs biens. Ces infortunés remplissaient Pétersbourg de leur misère et de leurs plaintes. Importuné de ce spectacle, il les exila de nouveau. Chaque jour, plus défiant à mesure que la haine de ses sujets devenait plus sensible à ses yeux, il menaçait toutes les têtes. Il formait de sinistres projets, tantôt contre ses ministres, tantôt contre sa femme et ses enfants; et ce prince, qui n'était que fou, prenait toutes les allures d'un tyran. Il avait disposé le palais Michel, sa résidence ordinaire, comme une forteresse, avec bastions et fossés. On eût dit qu'il voulait s'y garder contre une attaque imprévue. La nuit même il obstruait la porte qui séparait son appartement de celui de l'impératrice, et préparait ainsi, sans s'en douter, les causes de sa fin tragique.

Un tel état de choses ne pouvait durer, et devait finir, comme il avait déjà fini plus d'une fois, dans cet empire qui

a marché bien vite, il est vrai, vers la civilisation, mais en ayant la barbarie pour point de départ. L'idée de se défaire du malheureux Paul par les moyens ordinaires, c'est-à-dire par une révolution de palais, là où le palais est la nation, cette idée envahissait toutes les têtes. Admirez les effets des institutions! A une extrémité de l'Europe, sur l'un des premiers trônes du monde, se trouvait aussi un prince en démence, prince entêté, mais pieux et honnête, Georges III. Ce prince, privé souvent de sa raison pendant des mois entiers, venait de la perdre encore une fois, dans l'un des moments les plus graves pour l'Angleterre. Cependant les choses s'étaient passées de la manière la plus régulière et la plus simple. La constitution plaçant à côté du roi des ministres qui gouvernent pour lui, cette éclipse de la raison royale n'avait en rien nui aux affaires de l'État. M. Pitt avait gouverné pour Georges III, comme il le faisait depuis dix-sept ans; l'idée d'un crime atroce n'était venue à personne! A Pétersbourg, au contraire, la vue d'un prince en démence sur le trône, faisait naître les projets les plus sinistres.

Il y avait alors à la cour de Russie un de ces hommes redoutables, qui ne reculent devant aucune extrémité; qui dans un gouvernement régulier, deviendraient peut-être de grands citoyens, mais, dans un gouvernement despotique, deviennent des criminels, si le crime est, dans certaines occasions, l'un des moyens non pas approuvés, mais usités, de ce gouvernement. Il faut réprouver le crime en tout pays; il faut surtout réprouver les institutions qui le produisent.

Le comte Pahlen avait servi avec distinction dans l'armée russe. Il était imposant de sa personne, et cachait sous les formes dures et quelquefois familières d'un soldat, un esprit fin et profond. Il était doué en outre d'une audace singulière, et d'une présence d'esprit imperturbable. Gouverneur de Saint-Pétersbourg, chargé de la police de l'empire, initié, grâce à la confiance de son maître, à toutes les grandes affaires de l'État, il était par le fait plus que par son titre le principal personnage du gouvernement russe. Ses idées sur la politique de son pays étaient fortement arrêtées. La croisade contre la Révolution française lui avait paru aussi déraisonnable, que le nouveau zèle contre l'Angleterre lui paraissait in-

tempestif. Une réserve prudente, une neutralité habile, au milieu de la formidable rivalité de la France et de l'Angleterre, lui semblaient la seule politique profitable à la Russie. N'étant ni Anglais, ni Français, mais Russe dans sa politique, il était Russe dans ses mœurs, et Russe comme on l'était au temps de Pierre-le-Grand. Convaincu que tout allait périr, si on n'abrégeait pas le règne de Paul, ayant même conçu des inquiétudes pour sa personne, depuis quelques signes de mécontentement échappés à l'empereur, il prit résolument son parti, et s'entendit avec le comte Panin, vice-chancelier, chargé des affaires étrangères. Tous deux crurent qu'il fallait mettre fin à une situation devenue alarmante pour l'empire aussi bien que pour les individus. Le comte Pahlen se chargea d'exécuter la terrible résolution qu'ils venaient de prendre en commun.[1]

L'héritier du trône était le grand-duc Alexandre, dont le règne s'est écoulé de nos jours, jeune prince qui annonçait des

[1] Les détails qui suivent sont les plus authentiques qu'on puisse se procurer sur la mort de Paul Ier. En voici la source. La cour de Prusse fut vivement touchée de la mort de Paul Ier; elle fut surtout indignée du cynisme avec lequel certains complices du crime vinrent s'en vanter à Berlin. Elle obtint par diverses voies, et surtout par une personne très-bien informée, des particularités fort curieuses, qui furent réunies dans un mémoire communiqué au Premier Consul. Ce sont ces particularités que M. Bignon, alors secrétaire d'ambassade auprès de la cour de Prusse, put connaître, et qu'il a rapportées dans son ouvrage. Mais les détails les plus secrets restaient encore inconnus, lorsqu'une rencontre singulière a mis la France en possession du seul récit digne de foi qui existe peut-être sur la mort de Paul Ier. Un émigré français, qui avait passé sa vie au service de Russie, et qui s'y était acquis une certaine renommée militaire, était devenu l'ami du comte Pahlen et du général Bennigsen. Se trouvant avec eux dans les terres du comte Pahlen, il obtint un jour de leur propre bouche le récit circonstancié de tout ce qui s'était passé à Pétersbourg, dans la tragique nuit du 23 au 24 mars. Comme cet émigré mettait un grand soin à recueillir par écrit tout ce qu'il voyait ou apprenait, il écrivit sur-le-champ le récit fait par ces deux acteurs principaux, et l'inséra dans les précieux mémoires qu'il a laissés. Ces mémoires manuscrits sont aujourd'hui la propriété de la France. Ils rectifient beaucoup d'assertions inexactes ou vagues, et, du reste, ne compromettent pas plus qu'ils ne l'étaient, les noms déjà compromis dans ce grave événement. Seulement ils donnent des détails précis et vraisemblables, au lieu des détails faux ou exagérés qu'on connaissait déjà. C'est en comparant ces renseignements, émanés de témoins si bien informés, avec les renseignements recueillis par la cour de Prusse, que nous avons composé le récit historique qui suit, et qui nous semble le seul vraiment digne de foi, peut être le seul complet, que la postérité pourra jamais obtenir de cette tragique catastrophe.

qualités heureuses, et qui paraissait alors, ce qu'il n'a pas été depuis, facile à conduire. C'est lui que le comte Pahlen voulait faire arriver à l'empire, par une catastrophe prompte, et sans secousse. Il était indispensable de s'entendre avec le grand-duc héritier, pour avoir son concours d'abord, et aussi pour n'être pas, le lendemain de l'événement, traité en assassin vulgaire, qu'on immole en profitant de son crime. Il était difficile de s'ouvrir avec ce prince, rempli de bons sentiments, et incapable de se prêter à un attentat contre la vie de son père. Le comte Pahlen, sans s'ouvrir, sans avouer aucun projet, entretenait le grand-duc des affaires de l'État, et, à chaque extravagance de Paul, dangereuse pour l'empire, la lui communiquait, puis se taisait, sans tirer aucune conséquence. Alexandre en recevant ces communications, baissait les yeux avec douleur, et se taisait aussi. Ces scènes muettes, mais expressives, se renouvelèrent plusieurs fois. Enfin il fallut s'expliquer plus clairement. Le comte Pahlen finit par faire comprendre au jeune prince, qu'un tel état de choses ne pouvait se prolonger, sans amener la ruine de l'empire; et, se gardant bien de parler d'un crime, dont Alexandre n'aurait jamais écouté la proposition, il dit qu'il fallait déposer Paul, lui assurer une retraite tranquille, mais à tout prix arracher des mains de ce monarque le char de l'État, qu'il allait précipiter dans les abîmes.

Alexandre versa beaucoup de larmes, protesta contre toute idée de disputer l'empire à son père, puis céda peu à peu, devant les preuves nouvelles du danger dans lequel Paul était prêt à jeter les affaires de l'État, et la famille impériale elle-même. Paul, en effet, mécontent des lenteurs de la Prusse dans la querelle des neutres, parlait de faire marcher quatre-vingt mille hommes sur Berlin. A côté de cela, dans le délire de son orgueil, il voulait que le Premier Consul le prît pour arbitre en toutes choses, et que ce personnage si puissant ne fît la paix avec l'Allemagne, les cours de Piémont, de Rome, de Naples, et la Porte, que sur les bases tracées par la Russie; de sorte qu'on pouvait bientôt craindre de n'être pas même d'accord avec la France, dont on avait si chaudement adopté la politique. A ces raisons le comte Pahlen ajouta quelques inquiétudes sur la sûreté de la famille impériale, dont Paul commençait, disait-on, à se méfier.

Alexandre se rendit enfin, mais en exigeant du comte Pahlen le serment solennel qu'il ne serait pas attenté aux jours de son père. Le comte Pahlen jura tout ce que voulut ce fils inexpérimenté, qui croyait qu'on pouvait arracher le sceptre à un empereur, sans lui arracher la vie.

Restait à trouver des exécuteurs, car en concevant un tel projet, le comte Pahlen regardait comme au-dessous de lui d'y mettre la main. Il les désigna dans sa pensée, mais se réservant, suivant la confiance qu'ils mériteraient, de les avertir plus ou moins tôt, du rôle qui leur était réservé. Les Soubow, parvenus par la faveur de Catherine, furent choisis comme les principaux instruments de la catastrophe. Le comte Pahlen ne les avertit que fort tard. Platon Soubow, le favori de Catherine, souple, remuant, était digne de figurer dans une révolution de palais. Son frère Nicolas, distingué seulement par une grande force physique, était digne d'y remplir les rôles subalternes. Valérien Soubow, brave et honnête militaire, ami du grand-duc Alexandre, avait mérité d'être exclu de ce complot. Ils avaient une sœur, liée avec toute la faction anglaise, amie de lord Wilworth, l'ambassadeur d'Angleterre, et qui leur soufflait toutes les passions de la politique britannique. Le comte Pahlen se prépara beaucoup d'autres complices, les fit venir à Pétersbourg sous divers prétextes, mais sans leur rien découvrir. Il en est un qu'il avait mandé aussi à Pétersbourg, du concours duquel il ne doutait point, pas plus que de sa redoutable énergie, c'était le célèbre général Benningsen, Hanovrien attaché au service de Russie, le premier officier de l'armée russe à cette époque, qui plus tard, en 1807, eut l'honneur de ralentir en Pologne la marche victorieuse de Napoléon, et dont les mains, dignes de porter l'épée, n'auraient jamais dû s'armer d'un poignard.

Benningsen était réfugié à la campagne, craignant les effets de la colère de Paul, auquel il avait déplu. Le comte Pahlen le tira de sa retraite, l'initia au complot, et ne lui parla, si on en croit le général Benningsen lui-même, que du projet de déposer l'empereur. Benningsen donna sa parole, et la tint avec un effroyable fermeté.

On avait résolu de choisir pour l'exécution du complot un jour où le régiment de Semenourki, tout à fait dévoué au grand-

duc Alexandre, serait de garde au palais Michel. Il fallut donc attendre. Mais le temps pressait, car Paul, dont la maladie faisait des progrès rapides, devenait chaque jour plus alarmant pour les intérêts de l'empire et pour la sûreté de ses serviteurs. Un jour, il saisit par le bras l'imperturbable Pahlen, et lui adressa ces étranges paroles: Étiez-vous à Pétersbourg en 1762 (c'était l'année où l'empereur, père de Paul, avait été assassiné, pour transmettre le trône à la grande Catherine)? — Oui, lui répondit le comte Pahlen avec sang-froid, j'y étais. — Quelle part avez-vous prise à ce qui se fit alors? ajouta l'empereur. — Celle d'un officier subalterne, à cheval dans les rangs de son régiment. Je fus témoin et point acteur dans cette catastrophe. Eh bien, reprit Paul, en portant sur son ministre un regard défiant et accusateur, on veut recommencer aujourd'hui la révolution de 1762. — Je le sais, répondit sans se troubler le comte Pahlen; je connais le complot, j'en fais partie. — Quoi! s'écria Paul, vous êtes du complot? — Oui, mais pour être mieux averti, et plus en mesure de veiller sur vos jours. — Le calme de ce redoutable conjuré déconcerta les conjectures de Paul, qui cessa d'avoir des soupçons sur lui, mais qui continua d'être inquiet et agité.

Une circonstance presque d'intérêt public, si on peut employer un tel mot à propos d'un tel crime, vint se joindre à toutes les autres. Paul fit écrire le 23 mars à M. de Krudener, son ministre à Berlin, une dépêche par laquelle il lui enjoignait de déclarer à la cour de Prusse, que, si elle ne se décidait pas à promptement agir contre l'Angleterre, il allait faire marcher sur la frontière prussienne une armée de quatre-vingt mille hommes. Le comte Pahlen, voulant, sans se découvrir, engager M. de Krudener à n'attacher aucune importance à cette déclaration, ajouta de sa main le post-scriptum suivant: *Sa Majesté Impériale est indisposée aujourd'hui. Cela pourrait avoir des suites.* [1]

C'était le 23 mars, jour choisi pour l'exécution du complot. Le comte Pahlen avait réuni chez lui, sous prétexte d'un dîner, les Soubow, Benningsen, beaucoup de généraux et d'officiers, sur lesquels on croyait pouvoir compter. On leur prodi-

[1] Cette dépêche fut montrée à l'ambassadeur de France, le général Beurnonville, qui manda sur-le-champ ces détails à son gouvernement.

gua les vins de toute espèce. Pahlen et Benningsen n'en burent pas. Après le repas on fit part à ces conjurés du projet, pour lequel ils avaient été réunis. La plupart étaient initiés pour la première fois à ce terrible complot. On ne leur dit pas qu'il fallait assassiner Paul; presque tous auraient reculé devant un tel crime. On leur dit qu'il fallait se rendre chez l'empereur pour exiger de lui qu'il abdiquât; qu'on délivrerait ainsi l'empire d'un danger imminent, et qu'on sauverait une foule de têtes innocentes, menacées par la folie sanguinaire de Paul. Enfin, pour achever de les persuader, on affirma devant eux, que le grand-duc Alexandre, convaincu lui-même de la nécessité de sauver l'empire, avait connaissance du projet, et l'approuvait. Alors ces hommes, déjà pris de vin, n'hésitèrent plus, et pour la plupart (trois ou quatre exceptés) marchèrent en croyant qu'ils allaient déposer un empereur fou, et non verser le sang d'un maître infortuné.

La nuit paraissant assez avancée, les conjurés, au nombre de soixante environ, partent, divisés en deux bandes. Le comte Pahlen dirige l'une, le général Benningsen l'autre, tous deux revêtus de leur uniforme, portant écharpe et grand-cordon, marchant l'épée à la main. Le palais Michel était construit et gardé comme une forteresse; mais, devant les chefs qui conduisent les conjurés, les barrières s'abaissent, les portes s'ouvrent. La bande de Benningsen marche la première, et va droit à l'appartement de l'empereur. Le comte Pahlen reste en arrière avec sa réserve de conjurés. Cet homme, qui avait organisé le complot, ne daignait pas cependant assister à son exécution. Il était là, prêt à pourvoir seulement aux accidents imprévus. Benningsen pénètre jusqu'à l'appartement du monarque endormi. Deux heiduques le gardaient. Ces braves serviteurs, restés fidèles, veulent défendre leur souverain. L'un d'eux est renversé d'un coup de sabre, l'autre s'enfuit en criant au secours: cris inutiles, dans un palais dont la garde est confiée presque entièrement à des complices du crime! Un valet de chambre, qui couchait près de l'empereur, accourt; on le force à ouvrir la porte de son maître. L'infortuné Paul aurait pu trouver un refuge dans la chambre de l'impératrice, mais, dans sa défiance ombrageuse, il avait soin, tous les soirs, de barricader la porte qui conduisait chez elle. Tout asile lui manquant,

il se jette à bas de son lit, et se cache derrière les plis d'un paravent. Platon Soubow accourt auprès du lit impérial, et, le trouvant vide, s'écrie avec effroi: L'empereur s'est sauvé, nous sommes perdus! — Mais au même instant Benningsen aperçoit ce prince, marche à lui, l'épée à la main, et lui présentant l'acte d'abdication: Vous avez cessé de régner, lui dit-il; le grand-duc Alexandre est empereur. Je vous somme en son nom de résigner l'empire, et de signer l'acte de votre abdication. A cette condition, je réponds de votre vie. — Platon Soubow répète la même sommation. L'empereur, troublé, éperdu, leur demande ce qu'il a fait, pour mériter un tel traitement. — Vous n'avez cessé de nous persécuter depuis des années, s'écrient les assassins à moitié ivres. Ils serrent alors de près le malheureux Paul, qui se débat et les implore vainement. Dans ce moment on entend du bruit: c'est le pas de quelques conjurés demeurés en arrière. Mais les assassins, croyant qu'on vient au secours de l'empereur, s'enfuient en désordre. Benningsen, inébranlable, reste seul en présence du monarque, et le contient avec la pointe de son épée. Les conjurés, s'étant reconnus les uns les autres, rentrent dans la chambre, théâtre du crime. Ils entourent de nouveau l'infortuné monarque, afin de le contraindre à donner son abdication. Celui-ci essaie un instant de se défendre. Dans le conflit, la lampe qui éclairait cette scène affreuse est renversée; Benningsen court en chercher une autre, et en rentrant il trouve Paul expirant sous les coups de deux des assassins. L'un lui avait enfoncé le crâne avec le pommeau de son épée; l'autre lui avait serré le cou avec son écharpe.

Pendant ce temps, le comte Pahlen était toujours demeuré en dehors, avec la seconde bande des conjurés. Quand on vint lui dire que tout était achevé, il fit étendre le corps de l'empereur sur son lit, et plaça une garde de trente hommes à la porte de son appartement, avec défense de laisser pénétrer personne, même les membres de la famille impériale. Il se rendit ensuite chez le grand-duc, pour lui annoncer le terrible événement de cette nuit.

Le grand-duc, agité comme il devait l'être, lui demande, en le voyant arriver, ce qu'est devenu son père. Le silence du comte Pahlen lui apprend bientôt de quelles funestes illusions il s'était nourri, en croyant qu'il s'agissait seulement d'une

abdication. La douleur du jeune prince fut grande; elle a fait, dit-on, le tourment secret de sa vie, car il avait reçu de la nature un cœur bon et généreux. Il se jeta sur un siége, fondant en larmes, ne voulant plus rien écouter, et accablant Pahlen de reproches amers, que celui-ci essuyait avec un sang-froid imperturbable.

Platon Soubow était allé chercher le grand-duc Constantin, qui avait tout ignoré, et qu'on a long-temps, et injustement mêlé à cette sanglante catastrophe. Il accourut tremblant, croyant qu'on en voulait à toute sa famille, trouva son frère plongé dans le désespoir, et sut alors ce qui venait de se passer. Le comte Pahlen avait chargé une dame du palais, très-liée avec l'impératrice, de se rendre auprès d'elle, pour lui annoncer son tragique veuvage. Cette princesse courut en toute hâte à l'appartement de son époux, et tenta de pénétrer jusqu'à son lit de mort. Les gardes l'en empêchèrent. Revenue un moment de sa première affliction, elle sentit s'élever dans son cœur, avec les mouvements de la douleur, ceux de l'ambition. Elle se rappela Catherine, et voulut régner. Elle envoya plusieurs personnes auprès d'Alexandre qu'on allait proclamer, en disant que le trône lui appartenait, que c'était elle et non pas lui, dont il fallait annoncer le règne. Nouvel embarras, nouvelles angoisses, pour le cœur déchiré de ce fils, qui, prêt à monter les marches du trône, avait à passer entre le cadavre d'un père assassiné, et une mère éplorée, demandant alternativement ou son époux ou la couronne! Cependant la nuit s'était écoulée dans ces affreuses convulsions; le jour approchait, il fallait ne pas laisser d'intervalle à la réflexion; il importait qu'en apprenant la mort de Paul, on apprit en même temps l'avénement de son successeur. Le comte Pahlen s'approcha du jeune prince : C'est assez pleurer comme un enfant, lui dit-il; venez régner. — Il l'arracha de ce lieu de douleur, et, suivi de Benningsen, vint le présenter aux troupes.

Le premier régiment qu'on rencontra était celui de Préobrajensky. Il fut froid, car il était dévoué à Paul Ier. Mais les autres, qui aimaient le jeune grand-duc, et qui d'ailleurs étaient sous l'influence du comte Pahlen, lequel exerçait beaucoup d'ascendant sur l'armée, n'hésitèrent pas à crier vive Alexandre! L'exemple fut suivi, et bientôt le jeune empereur fut

proclamé, et mis en possession du trône. Il rentra, et se rendit avec son épouse, l'impératrice Élisabeth, au palais d'Hiver.

Tout le monde apprit avec effroi, dans Pétersbourg, cette catastrophe sanglante. L'impression qu'elle produisit prouva que les mœurs commençaient à changer dans l'empire, et que depuis 1762 la Russie avait déjà reçu les influences de l'Europe civilisée. On peut dire à son honneur, que si elle était déjà loin de 1762, elle est aujourd'hui plus loin encore de 1800. On éprouva donc d'honorables sentiments. On craignait Paul Ier et sa folie, plus qu'on ne le haïssait, car il n'était pas sanguinaire. Les horribles circonstances de sa mort furent à l'instant connues, et inspirèrent une profonde pitié. Son corps fut exposé suivant l'usage, mais avec des précautions infinies pour dissimuler ses blessures. Des gants d'uniforme cachaient les mutilations de ses mains. Un grand chapeau enveloppait son crâne. Sa figure était meurtrie, mais on disait qu'il était mort d'apoplexie.

Cette scène barbare fit en Europe un effet extraordinaire. Elle se répandit comme l'éclair à Vienne, à Berlin, à Londres et à Paris. Elle y produisit l'horreur et l'effroi. Il y avait quelques années, c'était Paris qui épouvantait le monde, par le meurtre des rois; mais maintenant Paris donnait le spectacle de l'ordre, de l'humanité, du repos, et c'étaient les vieilles monarchies, qui à leur tour faisaient le scandale de l'univers civilisé. Une année auparavant la royauté napolitaine s'était souillée du sang de ses sujets, aujourd'hui une révolution de palais ensanglantait le trône impérial de Russie.

Ainsi, dans ce siècle agité, tout le monde était appelé successivement à fournir de tristes exemples, et à donner de déplorables arguments à ses ennemis! Certes, si les nations veulent s'outrager les unes les autres, elles ont toutes dans leur histoire de quoi s'offenser; mais gardons-nous d'employer de tels souvenirs, à un tel usage. Si nous racontons ces horribles détails, c'est que la vérité est le premier devoir de l'histoire, c'est que la vérité est la plus utile, la plus puissante des leçons, la plus capable d'empêcher le renouvellement de scènes pareilles; et, sans offenser aucune nation, disons encore une fois que les institutions ont encore plus tort que les hommes, et que si à Pétersbourg on égorgeait un empereur pour amener un changement de politique, à Londres, au contraire, sans catastro-

phe sanglante, la politique de la paix y succédait à la politique de la guerre, par la simple substitution de M. Addington à M. Pitt.

Les particularités de cette catastrophe devinrent bientôt publiques par l'indiscrétion des assassins eux-mêmes. Notamment à Berlin, dont la cour était fort liée avec celle de Saint-Pétersbourg, les détails du crime se répandirent avec une singulière profusion. A Berlin s'était réfugiée la sœur des Soubow, et on avait cru la voir inquiète, troublée, comme une personne qui attendrait un grand événement. Elle avait un fils, qui fut l'officier même chargé de venir annoncer en Prusse le nouveau règne. Ce jeune homme fit, avec toute l'indiscrétion de son âge, le récit d'une partie des faits, et produisit à Postdam un scandale qui indigna le jeune et vertueux roi de Prusse. La cour fit sentir à ce jeune homme l'inconvenance de sa conduite; mais il naquit de là une grave calomnie. Cette sœur des Soubow avait des liaisons d'amitié avec l'ambassadeur d'Angleterre, lord Withworth, qui figura peu de temps après à Paris, et y joua un rôle considérable. La mort de l'empereur Paul était d'une si grande utilité aux Anglais, elle venait si à propos achever la victoire incomplète de Copenhague, que le vulgaire en Europe attribua volontiers ce crime à la politique britannique. Les relations de l'ambassadeur anglais avec une famille si gravement mêlée à l'assassinat de Paul, vinrent ajouter de nouvelles vraisemblances à cette calomnie, et de nouveaux arguments à ceux qui ne veulent jamais voir dans les événements leurs causes générales et naturelles.

Cependant aucune de ces conjectures n'était fondée. Lord Withworth était un honnête homme, incapable de tremper dans un tel attentat. Son cabinet avait commis des actes injustifiables depuis quelques années, et en commit bientôt de plus difficiles à justifier encore; mais il fut aussi surpris que l'Europe de la mort du czar. Cependant le Premier Consul lui-même, malgré la haute impartialité de son jugement, ne laissa pas que de concevoir quelques soupçons, et il en fit naître beaucoup par la manière d'annoncer dans le *Moniteur* la mort de l'empereur Paul. C'est à l'histoire, dit le journal officiel, à éclaircir le mystère de cette mort tragique, et à dire quelle est dans le monde la politique intéressée à provoquer une telle catastrophe.

Cette mort délivrait l'Angleterre d'un cruel ennemi, et

privait le Premier Consul d'un allié puissant, mais embarrassant, et devenu, dans les derniers jours, presque aussi dangereux qu'il était utile. Il est certain que, dans le délire de son orgueil, l'empereur défunt, croyant que le Premier Consul n'avait plus rien à lui refuser pour prix de son alliance, avait exigé des conditions à l'égard de l'Italie, de l'Allemagne, de l'Égypte, que jamais la France n'aurait pu admettre, et qui auraient peut-être apporté de grands obstacles à la paix, renaissante déjà de toutes parts. Le Premier Consul fit choix pour l'envoyer en Russie de son aide-de-camp de prédilection, de Duroc, déjà envoyé à Berlin et à Vienne. Il le chargea de se rendre à Pétersbourg, avec une lettre écrite de sa main, pour féliciter le nouvel empereur, pour essayer sur lui l'effet des flatteries d'un grand homme, et l'amener, s'il était possible, à de saines idées sur les rapports de la France et de la Russie.

Duroc partit immédiatement, avec l'ordre de passer par Berlin. Il devait visiter une seconde fois la cour de Prusse, prendre des renseignements plus exacts sur les derniers événements survenus dans le Nord, et arriver ainsi à Pétersbourg, plus préparé sur les choses et les hommes qu'il allait voir.

L'Angleterre fut fort satisfaite, et devait l'être, en apprenant à la fois la victoire de Copenhague, et la mort du redoutable adversaire qui avait formé contre elle la ligue des neutres. On exalta le héros britannique, l'intrépide Nelson, avec un enthousiasme fort naturel, fort légitime, car les nations font bien, dans l'élan de leur joie, de célébrer, d'exagérer même leurs triomphes. Cependant, après le premier enthousiasme passé, quand les imaginations furent un peu refroidies, on apprécia mieux la prétendue victoire de Copenhague. Le Sund, disait-on, avait été peu difficile à forcer; l'attaque de Copenhague, dans une passe étroite, où les vaisseaux anglais ne pouvaient se mouvoir qu'avec beaucoup de péril, était un acte hardi, digne du vainqueur d'Aboukir. Mais la flotte anglaise avait été cruellement maltraitée, et sans le trop grand empressement du prince royal de Danemark à écouter le parlementaire de Nelson, elle eût peut-être succombé. La victoire avait donc été bien près de la défaite, et, de plus, le résultat obtenu n'était pas considérable; car on avait arraché aux Danois un simple armistice, après lequel la lutte devait recommencer. Si

l'empereur Paul n'était pas mort, cette campagne que devait poursuivre la flotte anglaise, au milieu d'une mer close, où elle ne pouvait toucher nulle part, et dont les portes auraient pu se refermer sur elle, cette campagne navale présentait de grandes et terribles chances. Mais le coup frappé à propos sur les portiers de la Baltique, c'est-à-dire sur les Danois, était décisif; Paul n'était plus là pour ramasser le gant, et poursuivre la lutte. C'était une nouvelle preuve ajoutée aux mille preuves dont abonde l'histoire, qu'il y a en ce monde beaucoup de chances heureuses pour l'audace, surtout quand une suffisante habileté dirige ses coups.

Sur-le-champ les Anglais songèrent à profiter de cet heureux changement de règne, pour faire fléchir la rigueur de leurs maximes en fait de droit maritime, et arriver à une transaction honorable avec la Russie, et après la Russie avec toutes les puissances. Ils connaissaient le caractère doux et bienveillant du jeune prince qui montait sur le trône de Russie, car on allait alors jusqu'à le dire un peu faible; et ils se flattaient de plus, d'avoir recouvré une assez grande influence à Pétersbourg. Ils envoyèrent donc lord Saint-Helens dans cette capitale, avec les pouvoirs nécessaires pour négocier un arrangement. M. de Woronzoff, ambassadeur de Russie auprès de Georges III, entièrement dévoué à la politique britannique, ayant même encouru le séquestre de ses biens pour n'avoir pas voulu quitter Londres, son séjour habituel, M. de Woronzoff fut invité à y paraître officiellement, ce qu'il fit sur-le-champ. Les vaisseaux des neutres qui étaient retenus dans les ports anglais furent relâchés. Nelson, par ordre de son gouvernement, continua de croiser pacifiquement dans la Baltique, et fut chargé de déclarer aux cours du Nord, qu'il s'abstiendrait de toute hostilité, à moins qu'elles ne voulussent mettre en mer leurs flottes de guerre, auquel cas il les combattrait; que si, au contraire, ces flottes, restant dans leurs ports respectifs, ne cherchaient pas à faire leur jonction depuis long-temps annoncée avec l'escadre danoise, il s'interdirait tout acte hostile contre les côtes du Danemark, de la Suède, de la Russie, qu'il laisserait passer les bâtiments de commerce de ces puissances, et que les relations se trouveraient ainsi rétablies comme avant la rupture.

Le coup frappé sur Copenhague avait malheureusement produit son effet. Les petits neutres, tels que le Danemark et la Suède, quoique fort irrités pour leur compte à l'égard de l'Angleterre, n'étaient entrés dans la ligue que sous l'influence presque menaçante de Paul Ier. La Prusse, qui regardait ses intérêts maritimes comme les plus secondaires de ses intérêts nationaux, qui tenait par-dessus tout à la paix, et n'était entrée dans la querelle que poussée par la double influence de Paul Ier et du Premier Consul, la Prusse se voyait avec joie sortie de ce mauvais pas. Elle était, comme les autres, fort disposée à se prêter au rétablissement des relations commerciales.

Bientôt tous les pavillons du commerce se montrèrent sur la Baltique, pavillons anglais, suédois, danois, russe, et la navigation reprit son activité accoutumée. Nelson laissait faire, et recevait en retour, le long des côtes du Nord, les rafraîchissements dont sa flotte avait besoin. Cet état d'armistice fut donc universellement accepté. Le cabinet russe, dirigé par le comte Pahlen, sans se livrer à l'influence anglaise, se montra disposé à terminer la querelle maritime, par une transaction qui assurât jusqu'à un certain point les droits des neutres. Il annonça qu'il recevrait lord Saint-Helens. Déjà il avait autorisé le retour de M. de Woronzoff à Londres. M. de Bernstorff fut envoyé pour le Danemark en Angleterre.

Le Premier Consul, qui avait eu l'art de nouer cette redoutable coalition contre la Grande-Bretagne, coalition fondée d'ailleurs sur l'intérêt de toutes les nations maritimes, la vit avec regret abandonnée, par la faiblesse des confédérés. Il tâcha de leur faire honte de la promptitude avec laquelle ils reculaient; mais chacun s'excusait de sa conduite sur la conduite de son voisin. Le Danemark, justement enorgueilli de la sanglante bataille de Copenhague, disait qu'il avait rempli sa tâche, et que c'était aux autres à remplir la leur. La Suède se déclarait prête à combattre, mais elle ajoutait que, le pavillon danois, prussien, et surtout russe, parcourant les mers, elle ne voyait pas pourquoi les avantages du commerce seraient interdits à ses sujets seuls. La Prusse s'excusait de son inaction sur le changement survenu à Pétersbourg, et faisait du reste au cabinet français les protestations les plus réitérées de constance et de fermeté. Elle disait qu'on jugerait de sa persé-

vérance, quand il faudrait conclure un arrangement, et arrêter définitivement les articles du droit maritime. La Russie affectait de ne pas délaisser les droits des neutres, et prétendait ne faire qu'une chose, c'était de mettre un terme à des hostilités commencées sans motifs suffisants.

Le Premier Consul, qui voulait au moins retarder le plus long-temps possible le raccommodement de la Prusse avec l'Angleterre, imagina un expédient fort habile, pour faire durer la querelle. Il avait offert Malte à Paul, il offrit le Hanovre à la Prusse. On a vu que la Prusse avait occupé cette province, si chère au cœur de Georges III, comme représaille des violences que le gouvernement anglais commettait à l'égard du pavillon neutre. La Prusse s'était difficilement résolue à un acte aussi grave, mais le secret penchant qui l'a toujours entraînée vers cette province, la plus souhaitable de toutes pour elle, celle qui arrondirait le mieux son territoire, ce penchant avait contribué à la décider, malgré son goût pour la paix et le repos. D'autres motifs l'avaient influencée. Elle avait une indemnité à prétendre en Allemagne, car elle était du nombre des princes séculiers qui devaient être indemnisés de leurs pertes sur la rive gauche du Rhin, par la sécularisation des états ecclésiastiques. Ses prétentions étaient fort grandes, et, dans l'espoir que le Premier Consul les favoriserait, elle avait voulu le satisfaire en occupant le Hanovre. Le général Bonaparte lui fit déclarer tout de suite, que si elle voulait garder le Hanovre, et en faire son indemnité, quoique cette indemnité fût dix fois supérieure à ce qui lui était dû, il y consentirait volontiers, sans aucune jalousie pour ce gros accroissement, accordé à une puissance voisine de la France. Cette proposition charma et troubla tout à la fois le cœur du jeune monarque. L'offre était séduisante, mais la difficulté grande à l'égard de l'Angleterre. Cependant, sans accepter la proposition d'une manière définitive, le cabinet de Berlin répondit que le roi Frédéric-Guillaume était touché des bonnes dispositions du Premier Consul, qu'il n'avait aucun parti pris, qu'on devait réserver pour le moment où l'on négocierait la paix générale de l'Europe cette importante question territoriale; et il ajouta que, se fondant sur l'état présent des choses, qui était un armistice tacitement convenu, plutôt que formellement stipulé, il ne cesserait pas encore d'occuper le Hanovre.

Il n'en fallait pas davantage au Premier Consul, qui avait créé de la sorte entre les cours de Londres et de Berlin la plus grave des complications, et placé dans les mains d'une puissance qui lui était dévouée, un gage précieux, dont il pourrait profiter fort utilement dans les négociations avec l'Angleterre.

Le moment de ces négociations approchait enfin. L'Angleterre avait saisi avec empressement l'occasion de se relâcher de la rigueur de ses principes maritimes, pour conjurer le danger qui la menaçait du côté du Nord; elle désirait en finir, et avoir la paix, non-seulement avec les neutres, mais avec une puissance bien autrement redoutable que les neutres, avec la France, qui depuis dix ans remuait l'Europe, et commençait à menacer le sol britannique de sérieux dangers. Un moment, grâce à l'entêtement de M. Pitt, grâce à l'habileté du général Bonaparte, elle s'était vue seule contre tout le monde: sortie de cette position par une hardiesse heureuse, par un coup de bonne fortune, elle ne voulait pas retomber dans de semblables périls, par de semblables fautes. L'Angleterre pouvait d'ailleurs traiter aujourd'hui avec honneur, et il convenait, après avoir perdu tant d'occasions heureuses, de ne pas laisser échapper celle qui se présentait de nouveau. Pourquoi, disaient les gens raisonnables en Angleterre, pourquoi prolonger la guerre? nous avons pris toutes les colonies qui en valaient la peine; la France en même temps a battu tous les alliés que nous nous étions donnés; elle s'est agrandie à leur dépens; elle est devenue la puissance la plus formidable du globe. Chaque jour ajouté à la lutte la rend plus redoutable, surtout par la conquête successive du littoral européen. Elle a soumis la Hollande et Naples, elle marche sur le Portugal. Il ne faut pas la faire plus grande encore, en s'obstinant follement à poursuivre la guerre. Si c'était pour le maintien des principes les plus salutaires que l'on combattait il y a quelques années, si c'était pour l'ordre social menacé par la Révolution française, ce n'est plus le cas aujourd'hui, car la France donne les plus beaux exemples d'ordre et de sagesse. Songerait-on à rétablir les Bourbons? mais c'est là justement la grande faute de M. Pitt, l'erreur de sa politique; et, si on a perdu sa puissante influence, ses grands talents, il faut recueillir du moins le seul avantage possible de sa retraite, c'est-à-dire renoncer à cet esprit haineux

et inflexible, qui a jeté entre lui et le général Bonaparte les insultes les plus imprudentes et les plus grossières.

Tous les esprits sensés en Angleterre étaient donc pour la paix. Deux grandes influences se prononçaient dans le même sens: le roi et le peuple. Le roi d'Angleterre, ce roi opiniâtre et pieux, qui refusait l'émancipation des catholiques à M. Pitt, par fidélité à la cause du protestantisme, n'en applaudissait pas moins au rétablissement du catholicisme en France, rétablissement qui déjà était annoncé comme prochain. Il y voyait le triomphe des principes religieux, et cela lui suffisait. Il avait la Révolution française en aversion, et, bien que le général Bonaparte eût fait essuyer de terribles échecs à la politique anglaise, il lui savait un gré infini de réagir contre cette révolution, et de remettre en honneur les vrais principes sociaux. Cette France, qui possède à un si haut degré la faculté de communiquer à tous les peuples les sentiments qu'elle éprouve, cette France étant calmée, ramenée à de saines idées, le roi Georges III regardait l'ordre social comme sauvé dans l'univers. Si, pour M. Pitt, la guerre avait été une guerre d'ambition nationale, pour le roi Georges III, elle avait été une guerre de principes. Il était donc acquis au général Bonaparte, mais à sa manière, non pas à celle de Paul Ier. Revenu de l'accès qui avait paralysé sa raison pendant quelques mois, il était tout disposé à la paix, et poussait ses ministres à la conclure. Le peuple anglais, amoureux de nouveautés, regardait la paix avec la France comme la plus grande des nouveautés, car il y avait dix ans qu'on s'égorgeait dans le monde entier; attribuant surtout la disette à la lutte sanglante qui désolait la terre et les mers, il demandait qu'on se rapprochât de la France. Enfin, le nouveau premier ministre, M. Addington, ne pouvant prétendre à la gloire de M. Pitt, dont il était bien loin d'égaler les talents, la renommée, l'importance politique, M. Addington n'avait qu'une mission qui fût claire et concevable, c'était celle de faire la paix. Il la voulait donc, et M. Pitt, resté tout-puissant dans le parlement, la lui conseillait de son côté comme nécessaire. Les événements du Nord, loin d'exalter l'orgueil britannique, lui étaient, au contraire, une occasion plus commode et plus honorable de négocier. Le nouveau ministre y était résolu le jour de son avénement; et il ne fit que se con-

firmer dans cette résolution, en apprenant ce qui s'était passé à Copenhague et à Saint-Pétersbourg. Allant même plus loin, il prit le parti de faire auprès du Premier Consul une démarche directe, qui servit de pendant à celle que le Premier Consul avait faite à l'égard de l'Angleterre, lors de son avénement au pouvoir.

Lord Hawkesbury, qui était, dans le cabinet de M. Addington, secrétaire d'État pour les affaires étrangères, fit appeler M. Otto. Celui-ci remplissait à Londres, comme on l'a déjà vu, des fonctions diplomatiques, relatives aux prisonniers, et avait été chargé six mois auparavant des négociations entamées pour l'armistice naval. Il était l'intermédiaire tout naturel des nouvelles communications qui allaient s'établir entre les deux gouvernements. Lord Hawkesbury dit à M. Otto que le roi l'avait chargé d'une commission fort douce pour lui, laquelle sans doute ferait en France autant de plaisir qu'en Angleterre, et que cette commission consistait à proposer la paix. Il déclara que Sa Majesté était prête à envoyer un plénipotentiaire, même à Paris, si on le voulait, ou dans toute autre ville au gré du Premier Consul. Lord Hawkesbury ajoutait qu'il n'entendait offrir que des conditions honorables pour les deux pays, et pour preuve de la franchise de cette réconciliation, il affirmait qu'à partir de ce jour toute trame dirigée contre le gouvernement actuel de la France, serait repoussée par le cabinet britannique. Il attendait, disait-il, la réciprocité de la part de la République française.

C'était désavouer la politique antérieure de M. Pitt, qui avait toujours affecté de poursuivre le rétablissement de la maison de Bourbon, et n'avait cessé de soudoyer les tentatives des émigrés et des Vendéens. On ne pouvait ouvrir plus dignement les négociations proposées. Lord Hawkesbury insista pour avoir une prompte réponse.

Le premier Consul qui, dans le moment, n'aspirait qu'à tenir complétement la promesse faite à la France, de lui procurer l'ordre et la paix, le Premier Consul fut heureux de cette solution, qu'il avait pour ainsi dire commandée par ses succès, et par l'habileté de sa politique. Il accueillit les ouvertures de l'Angleterre avec autant d'empressement qu'on en mettait à les faire. Cependant une négociation d'apparat lui semblait gênante et peu efficace. Le souvenir de celle de lord Malmesbury, en 1797, qui n'avait été qu'une vaine démonstration de

la part de M. Pitt, lui avait laissé une fâcheuse impression. Il pensait que si on était de bonne foi à Londres, comme véritablement on paraissait l'être, il suffisait de s'aboucher directement, sans éclat, au Foreign-Office, et là, d'y traiter avec franchise et simplicité des conditions de la paix. Il les regardait comme faciles, si on voulait sincèrement aboutir à un rapprochement; car, disait-il, l'Angleterre a pris les Indes, et nous, nous avons pris l'Égypte. Si nous convenons de garder, les uns et les autres, ces riches conquêtes, le reste est de peu d'importance. Que sont, en effet, quelques îles dans les Antilles ou ailleurs, que l'Angleterre détient à nous et à nos alliés, à côté des vastes possessions que nous avons conquises? Peut-elle refuser de les rendre, quand le Hanovre est dans nos mains, quand le Portugal doit y être bientôt, et que nous offrons de lui rendre ces royaumes, pour quelques îles de l'Amérique? La paix est donc facile, écrivit-il à M. Otto, si on la veut. Je vous autorise à traiter, mais directement avec lord Hawkesbury. —

Des pouvoirs furent envoyés à M. Otto, avec recommandation de ne rien publier, d'écrire le moins possible, de s'entendre verbalement, et de ne passer des notes que pour les questions les plus importantes. Il était impossible de tenir une pareille négociation absolument secrète, mais le Premier Consul prescrivit à M. Otto de demander et d'observer de son côté la plus grande discrétion, relativement aux questions qui seraient soulevées et discutées, de part et d'autre.

Lord Hawkesbury accepta cette manière de procéder, au nom du roi d'Angleterre, et il fut convenu que les conférences commenceraient tout de suite à Londres, entre lui et M. Otto. Elles commencèrent, effectivement, dans les premiers jours d'avril 1801 (milieu de germinal an IX).

Du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), au mois de germinal an IX (avril 1801), il s'était écoulé environ dix-huit mois, et la France en paix avec le continent, en négociation franche et sincère avec l'Angleterre, allait enfin obtenir, pour la première fois depuis dix ans, la paix générale sur terre et sur mer. La condition de cette paix générale, admise par toutes les parties contractantes, était la conservation de nos belles conquêtes.

FIN DU LIVRE NEUVIÈME ET DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME.

Préface. . . . . Pag. i

Livre I. Constitution de l'an VIII. 1
— II. Administration intérieure. 74
— III. Ulm et Gênes. 150
— IV. Marengo. 231
— V. Héliopolis. 325
— VI. Armistice. 371
— VII. Hohenlinden. 466
— VIII. Machine infernale. 524
— IX. Les Neutres. 563

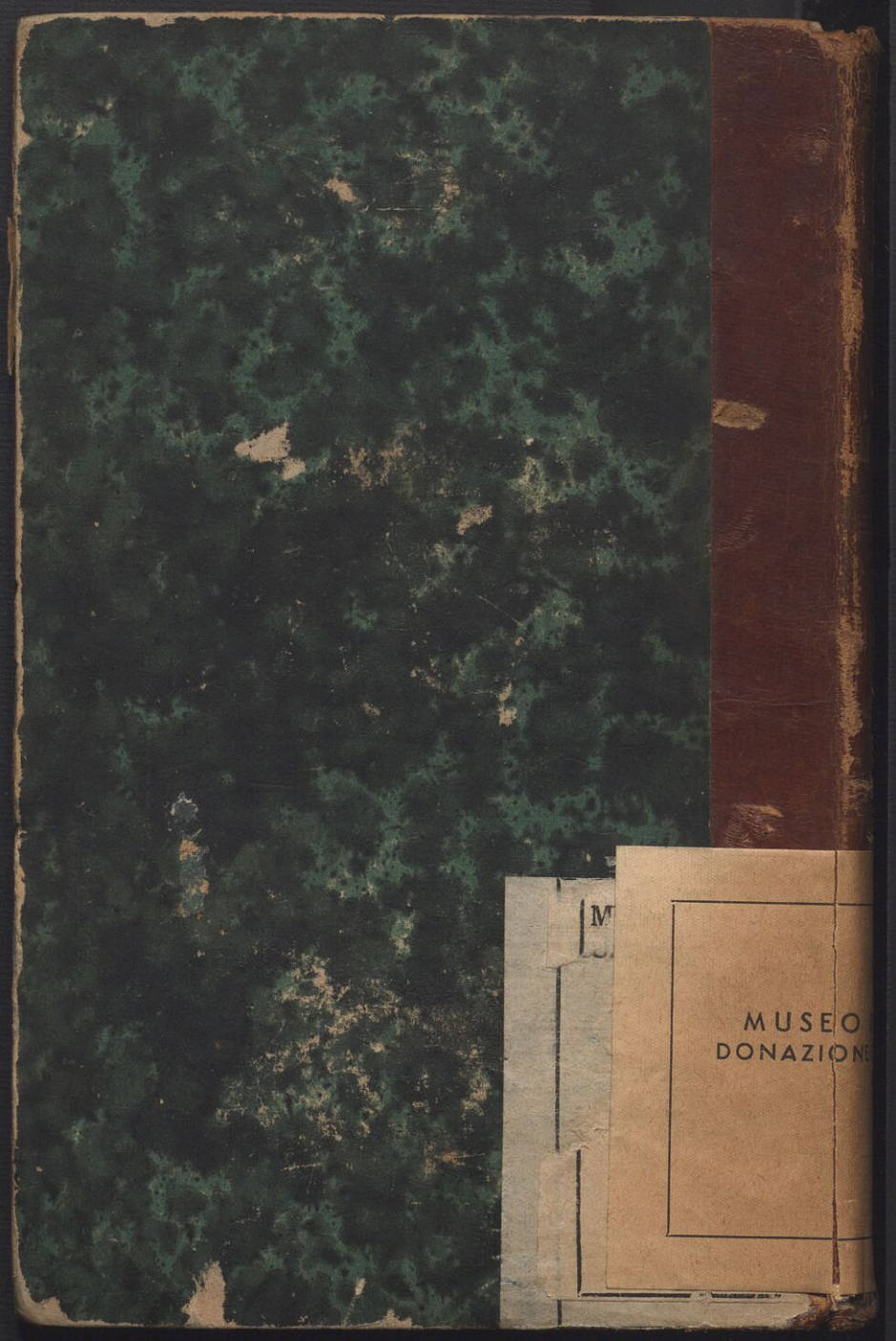
MUSEO
DONAZIONE